

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2016



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

2016

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2019

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19
Courriel : sra.drac.normandie@culture.gouv.fr

Le bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Retrouvez la version numérique du Bilan Scientifique Haute-Normandie sur notre site internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Haute-Normandie/Ressources-documentaires>

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Directeur de publication

Jean-Paul Ollivier

Directeurs scientifiques

Karim Gernigon, Cyrille Billard

Coordination, mise en page

Patricia Moitrel

Maquette, cartographie

Nathalie Bolo

Bibliographie

Christine Courtin, Patricia Moitrel, Anne Ropars

Relecture

Cyrille Billard, Dominique Cliquet, Laurence Éloy-Épailly,

Patricia Moitrel, Sophie Pillault, Sophie Quevillon

Imprimerie

Talesca, Le Grand-Quevilly

Première de couverture

Vue aérienne du diagnostic de Bayeux (14),

route du Molay-Litry (Arpanum)

Quatrième de couverture

Caen (14), 58 rue Bicoquet (C. Billard)

Évreux (27), 11 rue de l'Horloge (S. Groetembriel)

Tessy-Bocage (50), La Botinière (H. Lepaumier)

St-Évroult-Notre-Dame-du-Bois (61), Abbaye (L. Darot)

St-Pierre-de-Varengeville (76), Route de Candos (Arpanum)

ISSN : en cours © 2019

NORMANDIE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Avant-propos	9
Résultats significatifs de la recherche archéologique	11
Tableau de présentation générale des opérations réalisées	15

Calvados 17

Carte des opérations autorisées	17
Tableau des opérations autorisées	19
Aménagement hydraulique des fonds de vallées normands	25
Audrieu Les Grands Jardins, tranche 3	27
Authie Hameau de Cussy : CD 220-VC 301	28
Barbery Les tuileries de Barbery	28
Basly La Campagne (fouille programmée)	29
Basly La Campagne (sondage)	30
Bayeux Boulevard du 6 juin	31
Bayeux Route du Molay-Littry (RD 5)	31
Bayeux 6 bis rue du Moulin Renard	33
Bayeux 127, rue Saint-Jean	33
Bayeux 38 Rue Saint-Martin, 13 bis, rue des Bouchers	33
Bellengreville Route d'Argences	34
Bellengreville, Frénoville, Soliers	
Interconnexion souterraine et sous-marine France-Angleterre n° 2	36
Bénouville ZAC Le Fond du Pré	37
Biéville-Beuville Parcelle AB 3	38
Biéville-Beuville VC 302 : Le Londel	38
Blainville-sur-Orne ZAC Terre d'Avenir	39
Boulon Rue Nelson Mandela	41
Bourguébus La Main Delle : rue des Châtaigniers en Fleur	42
Caen 58 rue Bicoquet	42
Caen Château : aménagements paysagers	43
Caen Château : donjon	45
Caen 116, rue de la Délivrante	48
Caen 15, rue des Fossés du Château	49
Caen 59, avenue de la Libération	50
Caen 9, rue Neuve Bourg l'Abbé : FRAC	50
Caen Place de la République	51
Caen Tramway extension ligne 1 : tronçon Saint-Pierre / Théâtre	52
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille : chemin du Grand Ruet	53

Colomby-Anguerny Le Val Anjo : lotissement Le Parc	55
Commes Le Bourg	56
Commes Le Vary	58
Commes, Étréham, Port-en-Bessin-Huppain La plaine fermée de Port-en-Bessin	58
Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	59
Courseulles-sur-Mer Juno Beach : Tobrouk Ic 116	60
Creully Le Clos de l'Épinette 2	62
Deauville 145 avenue de la République	64
Douvres-la-Délivrande ZAC de Hauts Prés, tranche 1	64
Douvres-la-Délivrande ZAC de Hauts Prés, tranche 2	65
Émiéville Le Petit Bois, rue de l'Épine, rue de la Motte	67
Éterville Rue du Village	68
Évrecy La Croix Boucher : extension (diagnostic)	69
Évrecy La Croix Boucher : extension (fouille préventive)	70
Évrecy La Pillardière	71
Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	72
Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel : centre de maintenance du tramway	73
Fleury-sur-Orne Parcelle AT 217	76
Fleury-sur-Orne Villa Fleury, 53 route d'Harcourt	76
Fontenay-le-Marmion Route de Rocquancourt, route de Verrières	77
Fourneville Quartier de l'Église	77
Gavrus Localisation d'un Aéroplane américain	78
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79
Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81
Grentheville ZAC Éole : dernière tranche	81
Hérouvillette, Ranville Contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardronnette, site 3	82
Hérouvillette RD 513 : contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardronnette, site 4	84
Honfleur La Lieutenance	87
Houlgate Route de Trouville	88
Iffs ZAC Object'Iffs sud	89
Lisieux Cathédrale Saint-Pierre	89
Monceaux-en-Bessin, Saint-Martin-des-Entrées Liaison RD 6-RD 94 : échangeur RN 13	90
Monceaux-en-Bessin Liaison RD 6-RD 94 : sites 1 et 2	90
Mouen Zone de stockage de déchets inertes, tranche 2	92
Moult Le Relais de Poste	93
Moult La Traverse : rue du Traité de Rome	94
Olendon Les Feugres	94
Port-en-Bessin-Huppain 41-43, rue de Bayeux	96
Port-en-Bessin-Huppain RD 514 : rectification de virage	97
Ranville RD 223	97
La Rivière-Saint-Sauveur 43, rue du Bourg	100
Saint-Jouin La Taille	100
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 1	101
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 2	102
Saint-Sever-Calvados Abbaye Notre-Dame, rue des Écoles	103
Soliers Le Clos du Four	104
Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105
Ussy Route du Hamel, Le Parc	106
Vaubadon Carrière de Vaubadon	107
Vieux Le Champ des Crêtes : le forum	107
Vire-Normandie 17, rue des Cordeliers	108

Carte des opérations autorisées	111
Tableau des opérations autorisées	113
Acquigny 4, rue Saint-Mauxe	115
Aizier Chapelle Saint-Thomas	115
Alizay La Chaussée, n° 2	116
Alizay Rue des Forières	117
Bernières-sur-Seine Rue de l'Épine Blanche	117
Chambois Château d'Avrilly	117
Courcelles-sur-Seine Rue de l'Abbaye du Beau Bec	118
Dardez Rue des Haies Bourdon	119
Évreux 11, rue de l'Horloge	121
Évreux Jardins de l'Évêché	122
Évreux Place Sepmanville	124
Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux ZAC du Long-Buisson : diagnostic	126
Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux ZAC du Long-Buisson : fouille	127
Fatouville-Grestain Abbaye de Grestain	130
Gaillon Anciens jardins hauts du château	131
Grossœuvre Cissey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Guerny Les Aulnaies	135
Heudebouville Écoparc 3	137
Heudebouville La Fosse à la Reine, le Clos Desruet	139
Louviers Place de la Demi-Lune	139
Louviers 46, rue du 11 novembre	140
Martot Les Fiefs Mancels : tranche 2	141
Miserey ZA Bio-Normandie Parc	141
Montfort-sur-Risle Château de Montfort	142
Le Neubourg, Vitot, Iville Liaison Le Neubourg-Vitot-Iville	142
Pont-de-l'Arche Rue du Général de Gaulle	143
Saint-André-de-l'Eure RD 53 : ZA La Croix Prunelle	143
Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue de la Mare en Pierre	144
Val-de-Reuil Route des Falaises, voie Dagobert	144
Val-de-Reuil Voie de l'Orée	144
Le Vaudreuil Le Golf	146
Le Vieil-Évreux La Basilique	149
Vieux-Port Cale de la Bonne Auberge	152
Prospection aérienne de l'Eure	154

Carte des opérations autorisées	157
Tableau des opérations autorisées	159
Avranches Place d'Estouteville : rempart	163
Avranches Rue Saint-Anselme : site Tabur	164
Biville Hameau Gardin	166
Brécey La Croix au Mée	167
Bréhal Rue des Chesneaux	169
Camberton 745° Bataillon de Chars	169
Carquebut Silo Agrial	170
Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	171
Chérencé-le-Héron Route du Bourg Neuf : Le Héron Cendré	174
Condé-sur-Vire Le Mesnil Grimault	174
Donville-les-Bains ZAC de la Herbedière, tranche 1	174
Herqueville Les Treize Vents	175

Huberville Les Grandes Carrières	176
Isigny-le-Buat Rue du Frêne	177
Lessay Rue du Hamet	179
Longueville Les Homelets	179
Le Mesnil-Tôve Le Bourg : Ferme Lebrun	180
Picauville Église Saint-Candide	180
Pierreville La Bourdonnerie, route du Moulin	180
Pontorson 2, rue du Prieuré Ardevon	181
Portbail Rue Edgard Quinet	183
Le Rozel Le Pou	184
Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières	186
Saint-Gilles Rue du Manoir	187
Saint-Jean-de-la-Haize, Marcey-les-Grèves, Ponts Contournement de Marcey-les-Grèves	187
Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey-les-Grèves : Les Longagnes	188
Saint-Lô Rue des Camélias	188
Saint-Martin-de-Bonfossé Chemin du Village Guernet	189
Saint-Martin-le-Gréard Le Bourg, parcelle ZB 5	189
Saint-Martin-le-Gréard Route d'Hardinvast	189
Saint-Pierre-de-Coutances La Côteerie	190
Saint-Quentin-sur-le-Homme Église paroissiale Saint-Quentin	192
Saint-Sébastien-de-Raids Carrière de La Cavée, tranche 1	193
Sainte-Croix-Hague La Lande des Carrières, La Lande Varengroux	193
Savigny-le-Vieux Abbaye de Savigny	193
Sideville Le Coignet	195
Le Teilleul ZA de la Pommeraie : Hôtel Morton	196
Tessy-Bocage La Botinière	196
Tréauville La Giotterie	197
Valognes Alleaume	197
Valognes Place du château : Cœur de ville, phase 2	198
Valognes La Chasse de la Croix Varin	198

Orne

201

Carte des opérations autorisées	201
Tableau des opérations autorisées	203
Alençon Cour carrée de la Dentelle	205
Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	206
Authueil Église	207
Briouze, Sainte-Opportune RD 924, tranche 3b	207
Goulet Le Mont	208
Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	210
Rai Le Val	211
Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze, Craménil Canton de Briouze : prospection	211
Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues	211
Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Abbaye	213
Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, Saint-Pierre-des-Loges Forêt domaniale de Saint-Évroult	216
Le Val-au-Perche le Theil-sur-Huisne : place des Teilleuls	217

Seine-Maritime

219

Carte des opérations autorisées	219
Tableau des opérations autorisées	221
Anneville-Ambourville, Yville-sur-Seine Le Sablon : carrière CBN phase 3	225
Berville-sur-Seine Berges de la Seine : PK 275 à 277	225
Bihorel Allée Gérard Philippe	227

Blangy-sur-Bresle Avenue de la Gare	227
Blangy-sur-Bresle 2a, rue Morgan	228
Bois-Guillaume 226, rue du Général Leclerc	228
Bois-L'Évêque Rue principale, RD 53	228
La Bouille Le Chemin Perret	228
Canouville 11, rue de Bas	229
Caudebec-lès-Elbeuf 224, allée de l'Épinette	229
Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	231
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue des Saulniers	231
Caudebec-lès-Elbeuf 124, rue de la République	233
Cléon MoulinIV	234
Déville-lès-Rouen 3, rue Gambetta	235
Déville-lès-Rouen Rue Raymond Duflo	236
Dieppe 6-8, boulevard du Général de Gaulle	236
Dieppe 4, place du Petit Enfer	240
Fauville-en-Caux Rue du Clos Moulin	241
Fécamp Abbaye de La Trinité	242
Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	243
Hénouville Rue de la Fontaine	243
Hénouville Route de Saint-Martin	244
Hodeng-au-Bosc Hameau de Guimerville : rue des Illettes	245
Houpeville Rue de la Briqueterie	245
Isneauville Rue des Mesnils	245
Lillebonne 3, rue des Chouquets	246
Lillebonne 11, rue de la République	246
Limésy La Grande Rue, RD 53, Clos de l'Église	247
Mont-Cauvaire Route du Mesnil	248
Montville Rue du Lieupin	248
Orival Le Grésil	248
Parc-d'Anxtot Rue Saint-Blaise	250
Préaux 25, Chemin Rural	251
Quincampoix Rue du Cailly	251
Rolleville Rue de l'Abbé Mazé, sente Sainte-Clotilde	251
Rouen 49 bis, rue de l'Avalasse	252
Rouen 28, rue Blaise Pascal	252
Rouen Avenue de Caen, avenue Jean Rondeau, rue Poterat	253
Rouen 188 rue de Martainville : Aître Saint-Maclou (diagnostic)	254
Rouen 188 rue de Martainville : Aître Saint-Maclou (étude de bâti)	255
Saint-Jacques-sur-Darnétal Rue de la Brûlée	257
Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens	257
Saint-Martin-de-l'If Fréville : rue des Deux Mares	258
Saint-Pierre-de-Varengeville Rue des Lilas	258
Saint-Pierre-de-Varengeville Route de Candos	259
Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat	261
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261
Saint-Saëns ZA du Pucheuil	263
Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	265
Tourville-la-Rivière La Garenne	266
Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux, phase 2	267
Vieux-Manoir Route de la Gare	267
Yerville Rue des Faubourgs, route de Veules-les-Roses	267
Yerville Rue des Laboueurs : Parc d'activités Nord du Bois de l'Arc	268
Yvetot Avenue Micheline Ostermeyer	269
Productions et échanges en pays de Bray	269

Tableau des opérations interdépartementales autorisées	271
Les premiers hommes en Normandie	273
Les caractéristiques techno-typologiques et fonctionnelles du débitage d'éclats au VSG	274
Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes	276
L'Antiquité en Basse-Normandie	277
Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand des X^e-XVI^e siècles	278
De bois, de terre et d'eau : patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy	279
Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie	281
Bibliographie	283
Index chronologique	291
Liste des programmes de recherche nationaux	297
Liste des abréviations	298
Organigramme du Service Régional de l'Archéologie	299

NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Le *Bilan scientifique* rend compte, année après année, de l'actualité de la recherche archéologique dans chacune des régions du territoire français. Suite à la réforme territoriale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le présent volume est le premier consacré à la nouvelle région Normandie, issue du regroupement de deux anciennes régions, la Basse-Normandie et la Haute-Normandie. Cette réforme et ses conséquences ont, pour les archéologues, un air de déjà-vu. Le premier découpage administratif de la recherche archéologique, celui des Directions des Antiquités Préhistoriques et Historiques, regroupait dans une même circonscription les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime. Depuis ces temps héroïques des pionniers de l'archéologie nationale, plusieurs décennies se sont écoulées et le contexte est bien différent. L'enjeu aujourd'hui est de faire dialoguer deux anciens pôles archéologiques régionaux bien établis, certes voisins, mais différents par leur histoire et par leur territoire.

L'unité du nouveau territoire normand doit en effet être questionnée par l'archéologue. Le nouveau découpage régional correspond certes peu ou prou au territoire de l'ancien duché de Normandie et semble constituer à ce titre un objet scientifique cohérent pour le médiéviste, que ses sources soient celles du sol ou de la documentation graphique et écrite. La période ducale est cependant davantage une période de formation de cet espace, d'abord politique avec son assise à Rouen et la création quasi *ex-nihilo* de Caen, puis le rattachement tardif de la péninsule du Cotentin. C'est paradoxalement après la conquête française, aux XIII^e et XIV^e siècles, que cet espace, dépourvu désormais de son indépendance, voit ses productions intégrées aux réseaux d'échange de la vallée de la Seine, prend son essor économique et trouve une cohérence qui l'inscrit comme un acteur majeur du paysage national pré-industriel.

Cette unité est encore moins évidente pour toutes les sociétés humaines qui ont parcouru et exploité ce territoire depuis le Paléolithique. Pour la Préhistoire, ancienne ou récente, ce sont trois grands ensembles géographiques et leurs ressources propres qui le structurent et qui sont partagées avec d'autres régions : la Manche et son expansion à l'occasion des périodes de réchauffement, le Massif armoricain et le Bassin parisien. Au fur et à mesure du développement des sociétés humaines, l'archéologue normand doit simultanément prendre en compte des terroirs plus restreints et de vastes aires culturelles, mais aussi économiques et politiques, pour les appréhender dans leur globalité. C'est particulièrement le cas durant l'Antiquité romaine, puisque l'Empire propage ses modèles culturels dans tout l'espace qu'il a conquis et que les contextes d'analyse des phénomènes étudiés doivent de ce fait parfois prendre en compte des aires de comparaison extrêmement larges. C'est également vers l'est que regarde d'abord le néolithicien, puisque les côtes atlantiques sont alors l'extrémité d'un phénomène de diffusion originaire du Proche-Orient. C'est au contraire simultanément au-delà de la Manche et vers le cœur du continent que le protohistorien va rechercher les traces d'échanges, de contacts et d'influences, tandis que le spécialiste des conflits récents va remonter jusqu'à la Norvège pour analyser les exemples normands des fortifications du Mur de l'Atlantique. Suivant les périodes et les thématiques considérées, l'archéologue doit donc traiter les problématiques régionales dans des espaces d'analyse qui peuvent être extrêmement variés.

La création de la région Normandie doit être l'opportunité pour l'archéologue de montrer comment cette intersection d'espaces maritimes et continentaux et la diversité des sociétés humaines qui l'ont occupée et exploitée ont généré un territoire à l'identité complexe. Ce travail de recherche et de valorisation, essentiel pour la compréhension de nos sociétés dans la longue durée et, à ce titre, soutenu par l'État, implique plusieurs unités mixtes de recherche (CRAHAM, CReAAH, ARSCAN, Préhistoire et Technologie), bénéficie du soutien des départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne et de l'engagement des équipes du Service Archéologie du département du Calvados, de la Mission Archéologique Départementale de l'Eure, de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, du Service Municipal d'Archéologie de la ville d'Eu et de la société Eveha.

Le Directeur régional des Affaires culturelles
Jean-Paul OLLIVIER

NORMANDIE

Résultats significatifs et orientations de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

L'année 2016 a été celle de la mise en œuvre de la réforme territoriale unissant les deux anciennes régions de Basse-Normandie et de Haute-Normandie. Au 1^{er} janvier de cette année a été créée une Direction régionale des Affaires culturelles de Normandie, dont le siège a été fixé à Caen. Le 1^{er} février, un Conservateur régional de l'Archéologie a été nommé pour l'ensemble de la nouvelle région, avec une équipe en partie à Caen et en partie à Rouen. La fonction a été confiée à Karim Gernigon. Olivier Kayser, jusqu'alors conservateur régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, exerçait provisoirement les fonctions de Conservateur régional adjoint de l'Archéologie pour le site de Rouen, avant de prendre de nouvelles fonctions au SRA Bretagne le 1^{er} juin 2016. Cyrille Billard était nommé Conservateur régional adjoint de l'Archéologie pour le site de Caen. Le 1^{er} janvier 2016 a également vu le départ de Bruno Hauchecorne, adjoint administratif, et son remplacement par Nathalie Lemonnier, à compter du 1^{er} avril. L'année 2016 a donc été dominée par les questions d'organisation d'un SRA unique installé sur deux sites, de logistique et de déplacements à l'échelle des cinq départements de la nouvelle région.

La première conséquence de cette réforme territoriale a été la mise en œuvre d'une programmation globale à l'échelle du nouveau territoire régional et l'élaboration de Journées régionales de l'Archéologie communes. Celles-ci se sont tenues à l'Hôtel des Sociétés Savantes de Rouen, les 30 septembre et 1^{er} octobre, organisées avec la collaboration de l'association CRAHN, de l'INRAP, du Service Municipal d'Archéologie de la ville d'Eu, du Service Archéologie du département du Calvados, de la Mission Archéologique Départementale de l'Eure et de l'UMR CRAHAM-Centre-Michel-de-Boüard.

Archéologie préventive

Durant l'année 2016, 967 dossiers d'urbanisme ou demandes d'informations ont été reçus, dont 199 ont fait l'objet de prescriptions de diagnostic d'archéologie préventive. Sans surprise, les deux départements générant le plus de prescriptions sont le Calvados (65) et la Seine-Maritime (56), suivis de la Manche (49) et

de l'Eure (26). En moyenne, la surface prescrite est de 3,5 ha et varie peu d'un département à l'autre.

152 opérations de diagnostic ont été réalisées. La plupart d'entre elles ont été prescrites l'année même ou en fin d'année 2015. Quel que soit l'opérateur chargé de la réalisation du diagnostic (INRAP ou services archéologiques de collectivités territoriales), le temps écoulé entre la date de prescription et la date de réalisation est très majoritairement inférieur à trois mois. Cela témoigne de la réactivité des opérateurs, lorsque l'aménageur est en capacité de mettre les terrains prescrits à disposition. Le service archéologique du Calvados a conduit 8 des 51 diagnostics réalisés dans ce département. La Mission archéologique départementale de l'Eure a conduit 9 des 18 diagnostics réalisés dans ce département. Aucun diagnostic n'était prescrit sur le territoire de la ville d'Eu, qui dispose d'un service d'archéologie préventive agréé. Les surfaces explorées atteignent un total de 504 ha, dont 470 par l'INRAP. 23 % des diagnostics ont généré des prescriptions de fouille préventive ou sont susceptibles de l'être en cas de confirmation du projet d'aménagement.

46 fouilles ont été prescrites et cumulent une surface à explorer de près de 70 ha. La surface moyenne des emprises prescrites est de 1,5 ha et varie peu d'un département à l'autre. Dans le même temps, 35 fouilles ont été autorisées. La plupart correspondent à des fouilles prescrites cette même année 2016 ou en toute fin 2015. L'INRAP a réalisé 23 de ces opérations, le service archéologique du département du Calvados 4 (sur un total de 19 autorisées dans le département), la Mission Archéologique Départementale de l'Eure 3 (sur un total de 5 réalisées dans le département), EVEHA 4 (dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime) et Archeodunum 1 (dans l'Orne).

Archéologie programmée

Le volume d'activité archéologique programmée était très inégal dans les deux anciennes régions. La Basse-Normandie se distinguait par un nombre important d'opérations de tous types, de la prospection à la

publication, tandis que la Haute-Normandie était plus parcimonieuse dans son soutien à la recherche. Ce haut niveau de recherche dans la partie occidentale de la région est possible grâce à l'implication des Conseils départementaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne, qui contribuent de manière importante au financement de l'archéologie programmée. Le bon fonctionnement de la recherche est également favorisé par l'implication des unités mixtes de recherche de Caen et de Rennes, qui gèrent les crédits des opérations dirigées par leurs chercheurs. L'ancienne Haute-Normandie, qui évolue dans le sillage des universités et des laboratoires de recherche parisiens, ne bénéficie pas des mêmes infrastructures de recherches locales. Le Conseil départemental de l'Eure concentre ses financements sur les travaux menés par l'équipe de la mission archéologique départementale et sur les prospections aériennes de l'association Archéo27.

En 2016, ce sont 44 projets de recherche qui ont été soutenus, mobilisant 346 000 € de crédits sur l'action 9 du BOP 175. Les opérations de terrain sont majoritaires, avec 18 fouilles programmées réparties dans les cinq départements et 10 opérations de prospections thématiques et de prospections-inventaires. Un soutien important est apporté aux projets d'analyse des résultats des opérations de terrain et à la publication des résultats de la recherche. L'activité régionale se caractérise également par un nombre important de projets collectifs de recherche (9), qui constituent un espace privilégié de rencontre et d'échanges entre chercheurs travaillant sur des thématiques apparentées. Deux d'entre eux, celui sur « Les Premiers Hommes » et celui sur la « Céramique médiévale et moderne », concernent l'ensemble du territoire de la nouvelle région.

Valorisation et diffusion de la recherche

Les premières journées archéologiques régionales portant sur l'ensemble de la Normandie, tenues à Rouen les 30 septembre et 1^{er} octobre, ont été l'occasion de faire se rencontrer les acteurs de la recherche régionale des diverses institutions et associations actives sur le nouveau territoire. Il a été décidé que cette manifestation se tiendrait annuellement, alternativement à Caen et Rouen.

Le service régional de l'Archéologie a soutenu l'organisation, par le CRAHAM et le Römisch-Germanisches Museum de Mayence, des cinquièmes rencontres du réseau européen des découvertes numismatiques (*European Coin Find Network*), qui se sont déroulées à Caen. Il a également contribué à la préparation de l'excursion portant sur les formations géologiques et géomorphologiques (notamment pléistocènes) de Normandie dans le cadre de la Réunion des Sciences de la Terre qui s'est tenue à Caen en octobre 2016. Cette manifestation s'est accompagnée de l'édition d'un livret-guide de 95 pages.

La découverte fortuite d'une épée médiévale à l'occasion de travaux de dragages de la Seine a été l'occasion

pour le SRA d'organiser au siège du Port de Rouen (HAROPA - Port de Rouen) une exposition temporaire sur le thème de la fabrication des épées médiévales et d'éditer une brochure sur les découvertes fortuites, avant que l'épée n'intègre les collections du musée des Antiquités.

Le nouveau Muséo-Seine, à Caudebec-en-Caux (Seine-Maritime), a été ouvert en 2016 et comprend une exposition permanente profondément renouvelée, intégrant désormais les apports de l'archéologie à la connaissance de l'utilisation du fleuve au cours des derniers millénaires. Le musée archéologique départemental de Vieux-la-Romaine (Calvados) a organisé une exposition sur « Les Paysages de la Plaine de Caen ». Elle fait suite au projet collectif de recherche mené au cours de ces dernières années sur ce même thème et dont les résultats figurent désormais dans un très beau catalogue. Le musée départemental de l'île Tatihou (Manche) a organisé, en collaboration avec le SRA et l'INRAP, deux expositions temporaires sur l'évolution du trait de côte, ses effets sur les populations anciennes et sur les contacts trans-Manche à travers les âges.

L'année 2016 est celle de la parution d'un ouvrage important pour la connaissance du monde médiéval : sur les enseignes de pèlerinage du Mont-Saint-Michel (sous la direction de Françoise Labaune).

Résultats scientifiques significatifs

Préhistoire ancienne

La fouille menée sur le site Paléolithique moyen du Pou, au Rozel (Manche), a permis cette année de poursuivre la caractérisation de l'ensemble stratigraphique supérieur et d'étudier son organisation spatiale. L'excellente lecture stratigraphique et spatiale des horizons successifs montre que cet ensemble correspond à des aires de travaux de boucherie, dont il est possible de retracer la structuration. Parallèlement, les prospections menées dans le cadre du PCR « Premiers Hommes de Normandie » ont permis de mettre en évidence de nouveaux ateliers de production d'outils bifaciaux au nord de Rânes et de Saint-Brice-sous-Rânes (Orne).

Aucune fouille ou découverte n'a été réalisée pour les périodes du Paléolithique supérieur et du Mésolithique.

Préhistoire récente

Quelques fosses du Néolithique moyen ont été mises au jour à Tourville-sur-Odon (Calvados).

De nouvelles opérations d'aménagement ont conduit à poursuivre la fouille de la partie septentrionale, la plus ancienne de la nécropole mégalithique de Fleury-sur-Orne / Ifs (Calvados), celle constituée de tertres allongés en terre.

À Goulet (Orne), la fouille du second bâtiment circulaire a été achevée. La très bonne lecture des vestiges des poteaux sur ce site a permis de mieux comprendre le détail des modalités de construction de ce type de

bâtiments répandus dans le nord-ouest de la France et caractéristiques du Néolithique moyen.

Plusieurs opérations concernent la fin du Néolithique. À Basly (Calvados), sur l'éperon de la Campagne, la fouille du versant sud a permis de montrer que le barrage des flancs de l'éperon s'y poursuivait. À Cléon (Seine-Maritime), la fouille de la ZAC du Moulin IV, implantée sur une montille de la vallée de la Seine, a livré les restes d'une occupation domestique et artisanale, constituée d'un lambeau de sol, de fosses et de foyers. La sépulture collective associée a été exclue du projet d'aménagement et n'a donc pas été fouillée.

Âge du Bronze

L'occupation de la ZAC du Moulin IV à Cléon (Seine-Maritime) se poursuit à l'âge du Bronze ancien, avec plusieurs bâtiments circulaires, des greniers érigés sur poteaux porteurs et des fours en huit implantés en marge des espaces de stockage et d'habitation. Les sépultures sont constituées de fosses individuelles, regroupées en une petite nécropole.

À Ranville (Calvados) et à Grossœuvre (Eure), des fouilles menées en préalable à la construction d'un lotissement ont mis au jour des ensembles de bâtiments circulaires de l'âge du Bronze moyen et de l'âge du Bronze final.

À Evrecy (Calvados), un diagnostic a révélé un habitat de l'âge du Bronze final d'un type inédit. Il est constitué d'un enclos fossoyé à plan en forme d'amande et disposé de cloisonnements internes.

À Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), la fouille du 124 rue de la République a livré les traces de l'occupation la plus ancienne du territoire de cette commune, essentiellement connue par son importante occupation antique. Ces éléments anciens sont constitués de trois petits cercles funéraires datés de l'âge du Bronze final.

Âge du Fer

En préalable à la construction du contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardonnette (Calvados), un habitat du premier et du second âge du Fer a été fouillé de part et d'autre de la RD 223, sur les communes d'Hérouvillette et de Ranville (site 3). Le site est occupé depuis le Hallstatt D jusqu'à la Tène finale. Il est caractérisé par un très bon état de conservation et comporte des structures rarement observées, telles qu'un sol pavé de galets en périphérie d'une probable citerne ou un des rares puits gaulois de la région. Les structures funéraires associées à cet habitat sont implantées au sein de petits enclos.

Un diagnostic mené à Creully (Calvados) a permis de compléter les observations réalisées en 2005 sur l'important habitat gaulois du Clos de l'Épinette.

Antiquité

Sur le plateau du Mont Castel, qui domine la Manche et la plaine fermée de Port-en-Bessin (Calvados), la nature des éléments mobiliers antiques découverts (numéraire, *militaria*) incite à interpréter le site comme

un camp militaire romain daté du Haut-Empire.

À la même époque, un enclos fossoyé rural laténien, fouillé sur le tracé de la déviation routière de Sainte-Honorine-la-Chardonnette (Calvados, site 4) a été remplacé par un temple maçonné gallo-romain à plan centré.

À Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime), la fouille du 124 rue de la République a permis de suivre un segment de la voie déjà observée en 2010 au n° 112 de la même rue. Outre la voie elle-même et ses recharges successives, la fouille a permis de caractériser les activités menées de part et d'autre d'un axe viaire. Des analyses de paléo-parasitologie permettent d'interpréter un bâtiment maçonné comme espace de stabulation, tandis qu'à proximité plusieurs fosses conservent les restes d'une activité artisanale consacrée au travail de l'os.

Sur le territoire de la même commune, le diagnostic conduit rue Lamartine et rue aux Saulniers a permis d'observer sur 7 ha la périphérie de l'agglomération antique, avec une occupation continue de cet espace depuis la fin de la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge.

À Saint-Pierre-de-Varengeville (Seine-Maritime), la fouille menée route de Candos a montré l'excellente conservation de cette partie de l'agglomération antique et un dimensionnement inhabituellement conséquent des infrastructures. Dans l'emprise de la fouille ont été mis au jour des thermes occupés au Bas-Empire, un quartier artisanal consacré au travail de l'os et un ensemble d'infrastructures peut-être en lien avec les activités citées (caves, citernes, four à chaux, etc.).

À Évreux (Eure), le diagnostic mené en amont du projet d'abaissement du niveau des Jardins de l'Evêché a mis en évidence l'excellent état de conservation du rempart du Bas-Empire et de son *agger*, ainsi que la présence de niveaux de circulation associés au sein de l'espace interne de l'enceinte. La qualité des vestiges justifie leur conservation *in situ*.

Moyen Âge

Au haut Moyen Âge, un village est implanté à Colomby-Anguerny (Calvados) sur les restes d'une occupation rurale du Haut-Empire. Le secteur exploré correspond à une zone d'activités artisanales, où ont notamment été travaillées des coquilles de pourpres. C'est la première fois que ce travail d'extraction de colorant est mis en évidence pour la période. À Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), c'est la concentration de l'habitat dans un espace restreint de 20 à 30 m de part et d'autre d'un chemin, qui constitue la particularité du village fouillé.

Un projet d'analyse génétique d'ossements des ducs de Normandie conservés dans l'église de la Trinité à Fécamp (Seine-Maritime) visait à déterminer l'origine, danoise ou norvégienne, du fondateur du duché de Normandie. Les datations radiocarbone des ossements prélevés ont cependant montré que les individus inhumés étaient antérieurs au X^e siècle et donc sans rapports avec la dynastie ducale.

Dans le cadre du schéma directeur d'aménagement et de valorisation du château de Caen (Calvados), a été lancée une opération d'évaluation du potentiel archéologique conservé dans l'enceinte du donjon : identification des élévations médiévales et repérage des contextes sédimentaires anthropiques. Une autre s'est appliquée à la reconnaissance des vestiges conservés sous la surface de l'enceinte du château. Outre l'identification d'occupations antérieures au Moyen Âge (Néolithique et âge du Fer), ces travaux ont permis de reconnaître un niveau de graviers daté du XII^e siècle et correspondant à une cour palatiale, révélant ainsi la structuration de l'espace du château au Moyen Âge, avant son effacement à l'époque moderne. Dans le cadre des travaux de restauration coordonnés par la Conservation régionale des monuments historiques, des opérations de fouille ont été menées sur les châteaux d'Avrilly et de Montfort-sur-Risle (Eure). Elles ont permis de mettre en évidence les réaménagements de ces fortifications durant la guerre de Cent Ans. À Alençon (Orne), ce sont les travaux liés à la construction du conservatoire qui ont été l'occasion de dater celle du rempart de la ville de la seconde moitié du XI^e siècle. À Vernon (Eure), une opération de restauration a été l'occasion de mettre en évidence le corps de garde accolé au château des Tourelles à la fin du Moyen Âge.

Afin de mieux guider les choix de restauration, la première tranche d'une opération d'étude des couvertures et des charpentes de la cathédrale de Lisieux (Calvados) a été lancée. Elle a permis de dater les phases de modification de la toiture, mais aussi d'évaluer le potentiel d'information des couvertures en tuiles médiévales, afin d'envisager des mesures d'étude et de conservation adaptées au cours des restaurations futures. Cette opération fait de la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux un observatoire privilégié pour la connaissance des charpentes et de leur revêtement à l'aube de la période gothique.

Époque moderne

À Rouen (Seine-Maritime), en amont des travaux de restauration prévus sur l'aître Saint-Maclou, classé monument historique, une première étude pluridisciplinaire (étude historique, étude du bâti, analyses dendrochronologiques et évaluation du potentiel funéraire) a permis d'appréhender la complexité du monument édifié à partir des épisodes de peste du XIV^e siècle et présentant notamment une remarquable architecture de bois du début du XVI^e siècle.

Dans la même ville, rue du Donjon, la fouille de la contrescarpe du donjon a révélé un important dépotoir urbain du XVI^e siècle. On y note la présence de vaisselles de luxe, comprenant notamment des importations italiennes et un os de singe américain, témoignant de la présence dans cette importante ville portuaire d'espèces animales importées du Nouveau Monde.

À Dieppe, le projet de construction d'un complexe immobilier aux n° 6-8 boulevard du Général de Gaulle a permis de suivre l'évolution d'un quartier situé au sud-ouest de la ville. Il est installé sur les franges d'un ancien marécage et est progressivement investi, à partir du XIII^e siècle, par un artisanat du fer, du cuir puis une industrie textile jusqu'au XVIII^e siècle.

Sur la même commune, le projet de construction d'un hôtel 5 étoiles au 4 place du Petit Enfer a conduit à la réalisation de la fouille d'une portion de fortification conservée sur 5 m de hauteur, antérieure à la Grande Bombarderie de 1694. Elle est située à hauteur de la tour dite Tour aux Crabes, inscrite au titre des monuments historiques en 1991.

À Éterville (Calvados), ce sont deux édifices ruraux à fondations de pierre qui ont été étudiés. Edifiés à la fin du Moyen Âge ou au tout début de l'époque moderne, ils ont pu remplacer un édifice bâti sur poteaux et semblent avoir été occupés tout au long de l'époque moderne.

Époque contemporaine

Outre la découverte fortuite d'un trésor de monnaies enfouies au début du premier conflit mondial dans la berge de la Seine à hauteur de la commune de La Bouille et témoignant de l'angoisse de certains épargnants à l'annonce de ces événements dramatiques, l'essentiel des vestiges datés de l'époque contemporaine sont liés aux fortifications construites par les troupes d'occupation entre 1940 et 1944, aux combats de la Libération et à leurs suites. À Caen (Calvados), une fouille a révélé les aménagements d'un *bunker* de type *Regelbau* 668 doté d'un *Tobrouk*, implanté avenue de la Délivrande et chargé de contrôler cette importante voie d'accès à la ville. Dans cette même ville, le diagnostic mené place de la République a montré les effets des bombardements du 7 juin 1944 sur les bâtiments de l'ancien hôtel de Ville. À Ranville (Calvados), les éléments découverts lors de la fouille le long de la RD 223 démontrent une occupation britannique de la zone dès le début du Débarquement, suite à des parachutages et à l'atterrissage de planeurs. À Fleury-sur-Orne (Calvados), le début d'analyse spatiale des vestiges laissés par les civils réfugiés dans la carrière Saingt pour se protéger des bombardements montre une concentration en un point unique des vestiges liés aux soins médicaux, alors que les autres types de vestiges sont plus uniformément répartis dans chaque unité d'habitation, comme si les médicaments avaient fait l'objet d'un contrôle particulier. À Colomby-Anguerny (Calvados), des fosses allongées contenant du mobilier personnel correspondent probablement à des sépultures provisoires, sommairement exhumées lors du regroupement des corps dans les cimetières militaires officiels.

Karim GERNIGON
Conservateur régional de l'Archéologie

NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations réalisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

TYPE D'OPÉRATION	Calvados (14)	Eure (27)	Manche (50)	Orne (61)	Seine- M ^{me} (76)	Région	TOTAL
Découverte fortuite	2				3		5
Diagnostic	50	21	29	6	45		151
Étude de bâti	3				1		4
Fouille préventive	15	3	2	1	6		27
Fouille programmée	5	7	2	2	1		17
Programme d'analyse		1	1		1		3
Prospection aérienne		1					1
Prospection détecteur de métaux	1						1
Prospection inventaire				1			1
Prospection matériel spécialisé			1				1
Prospection thématique	2	1					3
Projet collectif de recherche	1				1	7	9
Sondage / surveillance de travaux			8	1			9

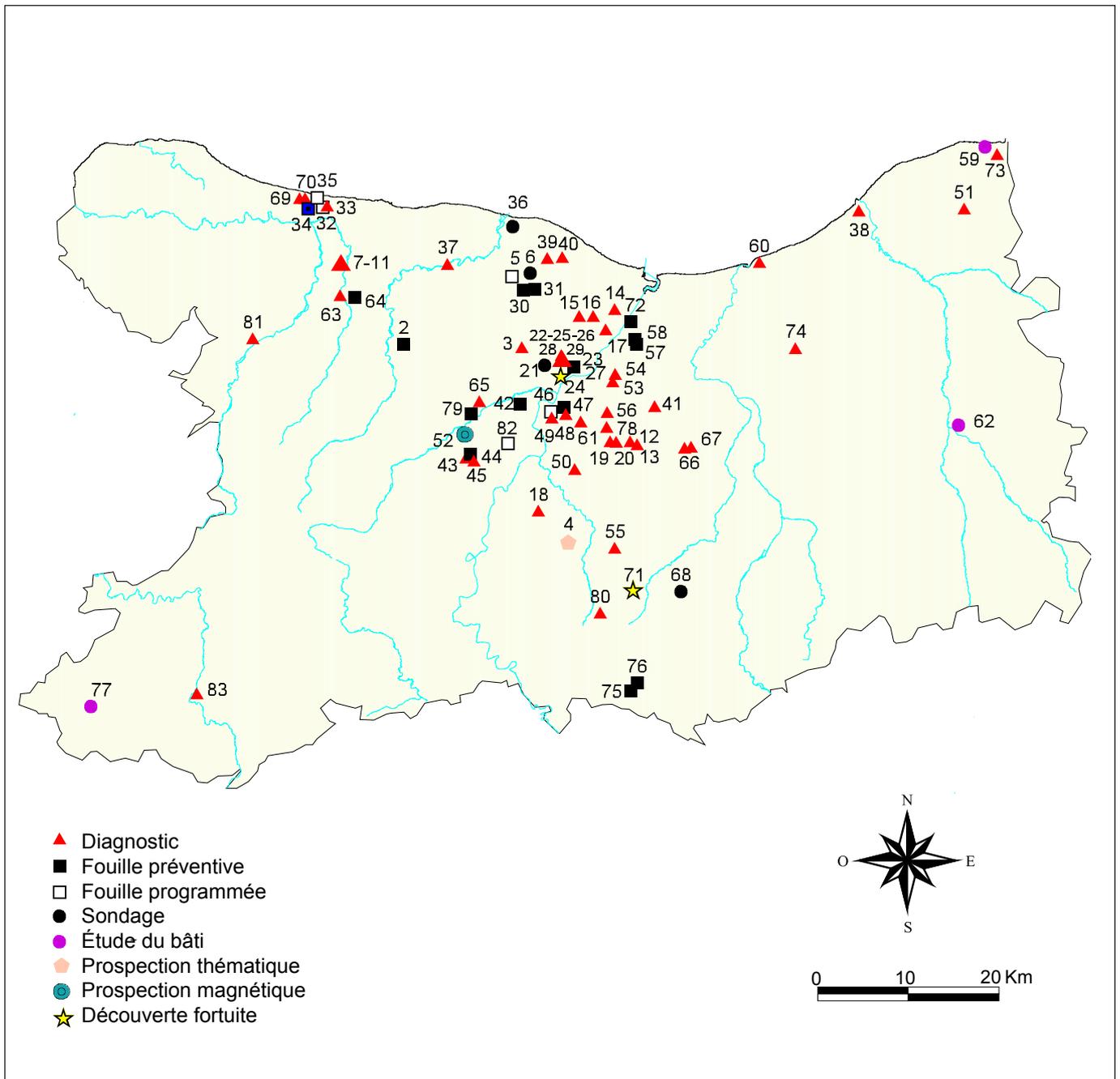


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département du Calvados

2016



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département du Calvados

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° opération	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat	N° carte
163778	Aménagement hydraulique des fonds de vallée normands	Axel Beauchamp SUP	PT	MÉD MOD	2898 Positif	1
163620	Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	Élise Séhier INRAP	F. Prév	GAL HMA MÉD MOD CONT	2664 Positif	2
163790	Authie, Cussy CD 220 rue de l'Abbaye, VC 301 dite de l'Abbaye	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL CONT	2773 Positif	3
163779	Barbery Les tuileries de Barbery	Anne Bocquet-Liénard CRAHAM	PT	MOD	2874 Positif	4
163806	Basly La Campagne	Nicolas Fromont INRAP	FP	NÉO PRO	2872 Positif	5
163785	Basly La Campagne	Vincent Hincker CD 14	Sond	PRO MÉD	En cours Positif	6
163871	Bayeux Boulevard du 6 Juin	Grégory Schütz CD 14	Diag	PRO MOD CONT	2837 Limité	7
163782	Bayeux Route du Molay-Littry	Grégory Schütz CD 14	Diag	FER GAL MOD CONT	2782 Positif	8
163817	Bayeux Rue du Moulin Renard	Grégory Schütz CD 14	Diag	MOD	2774 Limité	9
163772	Bayeux 127 rue Saint-Jean	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL MÉD MOD	2757 Positif	10
163816	Bayeux 38 rue Saint-Martin 13 bis rue des Bouchers	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL MÉD MOD CONT	2813 Positif	11
163884	Bellengreville Route d'Argences	Ivan Jahier INRAP	Diag	FER GAL	2856 Positif	12
163850	Bellengreville, Frénouville, Soliers Interconnexion souterraine et sous-marine France-Angleterre n° 2	David Flotté INRAP	Diag	NÉO PRO GAL HMA	2832 Positif	13

163891	Bénouville ZAC Le Fond du Pré	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	PRO CONT	2857 Positif	14
163874	Biéville-Beuville Parcelle AB 3	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	NÉO BRO MÉD MOD	2838 Positif	15
163878	Biéville-Beuville VC 302 : Le Londel	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	NÉO GAL	2851 Positif	16
163889	Blainville-sur-Orne ZAC Terres d'Avenir	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	NÉO BRO FER CONT	2853 Positif	17
163743	Boulon Rue Nelson Mandela	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL	2736 Positif	18
163860	Bourguébus La Main Delle, extension 2 (PA2), rue des Châtaigniers en Fleurs	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	GAL CONT	2863 Positif	19
163861	Bourguébus La Main Delle, extension 2 (PA3), rue des Châtaigniers en Fleurs	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	GAL CONT	2863 Positif	20
163803	Caen 58 rue Bicoquet	Cyrille Billard SRA	Sond	MOD	2767 Positif	21
163872	Caen Château : aménagements paysagers	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	2848 Positif	22
163870	Caen Château, donjon	Bénédicte Guillot INRAP	F. Prév	NÉO PRO MÉD CONT	2908 Positif	23
164016	Caen 116 rue de la Délivrante	Pascal Couanon SRA	DÉC	CONT	2941 Positif	24
163877	Caen 15 rue des Fossés du Château	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	2839 Positif	25
163757	Caen 59 avenue de la Libération	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	CONT	2713 Positif	26
163804	Caen 9 rue Neuve Bourg l'Abbé : FRAC	Hélène Dupont INRAP	F. Prév	MÉD MOD CONT	3107 Positif	27
163822	Caen Place de la République	Vincent Hincker CD 14	Diag	MOD CONT	2802 Positif	28
163795	Caen Tramway extension ligne 1 tronçon Saint-Pierre / Théâtre	Hélène Dupont INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	2845 Positif	29
163752	Colomby-Anguerny Le Clos Bataille, chemin du Grand Ruet	Audrey Delalande ÉVEHA	F. Prév	NÉO BRO GAL MOD CONT	3032 Positif	30
163821	Colomby-Anguerny, Le Val Angot : lotissement Le Parc	Vincent Carpentier INRAP	F. Prév	GAL HMA MOD CONT	En cours Positif	31
163793	Commes Le Bourg	Sophie Quevillon SRA Cécile Allinne CNRS	FP	GAL MOD CONT	2919 Positif	32
163797	Commes Le Vary	David Flotté INRAP	Diag	MOD CONT	2799 Positif	33

163830	Commes, Etréham, Port-en-Bessin-Huppain Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin	Jean-Paul Guillaumet CNRS	PCR	BRO FER GAL	2921 Positif	34
163829	Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	Cyril Marcigny INRAP	FP	BRO FER GAL	2923 Positif	35
163823	Courseulles-sur-Mer Juno Beach : Tobrouk Ic 116	Nathalie Worthington AUT	Sond	CONT	3023 Positif	36
163769	Creully Le Clos de l'Épinette 2	Ivan Jahier INRAP	Diag	FER GAL	2752 Positif	37
163832	Deauville 145 avenue de la République	David Flotté INRAP	Diag	CONT	2790 Positif	38
163762	Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 1	David Flotté INRAP	Diag	FER GAL MÉD MOD CONT	2746 Positif	39
163854	Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	MÉS NÉO PRO GAL MÉD MOD CONT	2822 Positif	40
163852	Émiéville Le Petit Bois, rue de l'Épine, rue de la Motte	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	FER MOD CONT	2809 Positif	41
163770	Éterville Rue du Village	Vincent Carpentier INRAP	F. Prév	HMA MÉD MOD CONT	3131 Positif	42
163781	Évrecy La Croix Boucher : extension	Ivan Jahier INRAP	Diag	BRO MOD CONT	2761 Positif	43
163873	Évrecy La Croix Boucher : extension	Emmanuel Ghesquière INRAP	F. Prév	NÉO FER MOD CONT	2950 Positif	44
163745	Évrecy La Pillardière	Ivan Jahier INRAP	Diag	FER GAL MOD CONT	2738 Positif	45
163800	Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	Cyril Marcigny INRAP	FP	CONT	2907 Positif	46
163792	Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel, Centre de maintenance du tramway	Emmanuel Ghesquière INRAP	F. Prév	MÉS NÉO MÉD CONT	2931 Positif	47
163888	Fleury-sur-Orne Parcelle AT 217	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	/	2965 Négatif	48
163818	Fleury-sur-Orne Villa Fleury, 53 route d'Harcourt	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	CONT	2745 Positif	49
163862	Fontenay-le-Marmion Routes de Rocquancourt et de Verrières	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	GAL MOD CONT	2820 Positif	50
163831	Fourneville Quartier de l'Église	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	2800 Positif	51

163857	Gavrus Localisation d'un aéroplane américain	Joshua Abram Fennell AUT	PRM	CONT		52
163749	Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	David Flotté INRAP	Diag	PRO GAL MOD CONT	2750 Positif	53
163883	Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	David Flotté INRAP	Diag	NÉO BRO FER GAL CONT	2917 Positif	54
163501	Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	PAL MÉS GAL CONT	2787 Positif	55
163766	Grentheville ZAC Éole, dernière tranche	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	GAL HMA	2751 Positif	56
163771	Hérouvillette, Ranville Contournement routier de Sainte- Honorine-la-Chardronnette, site 3	Pierre Giraud CD 14	F. Prév	FER	En cours Positif	57
163851	Hérouvillette RD 513 : contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardronnette, site 4	Jan Veron CD 14	F. Prév	FER GAL CONT	3067 Positif	58
163629 163719	Honfleur La Lieutenance	Florian Bonhomme INRAP	EB	MOD CONT	En cours Positif	59
163747	Houlgate Route de Trouville	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	MOD CONT	2717 Positif	60
163791	Ifs ZAC Object'Ifs sud	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	/	2789 Négatif	61
163802	Lisieux Cathédrale Saint-Pierre	Sylvain Aumard AUT	EB	MÉD MOD	2926 Positif	62
163767	Monceaux-en-Bessin - Saint-Martin-des-Entrées Liaison RD 6-RD 94 : échangeur RN 13	Denis Jan CD 14	Diag	FER MOD CONT	2747 Positif	63
163849	Monceaux-en-Bessin Liaison RD 6-RD 94 : sites 1 et 2	Pierre Giraud CD 14	F. Prév	FER	En cours Positif	64
163744	Mouen Zone de stockage de déchets inertes, tranche 2	Gaël Léon INRAP	Diag	BRO FER	2791 Positif	65
163833	Moult Le Relais de Poste	David Flotté INRAP	Diag	FER MÉD	2812 Positif	66
163756	Moult La Traverse, rue du Traité de Rome	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	GAL CONT	2756 Positif	67
163876	Olendon Les Feugres	Dominique Cliquet SRA	Sond	PAL NÉO	En cours Positif	68
163885	Port-en-Bessin-Huppain 41-43 rue de Bayeux	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	GAL MOD CONT	2864	69
163844	Port-en-Bessin-Huppain RD 514 : rectification de virage	Grégory Schütz CD 14	Diag	BRO GAL CONT	2834 Positif	70
163760	Potigny 2 rue Louis Bouillard Prolongée	Cyrille Billard SRA	DÉC	NÉO		71

163842	Ranville RD 223	Audrey Delalande ÉVEHA	F. Prév	BRO CONT	En cours Positif	72
163856	La Rivière-Saint-Sauveur 43 rue du Bourg	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	CONT	2792 Positif	73
163875	Saint-Jouin La Taille	Elise Séhier INRAP	Diag	CONT	2852 Positif	74
162858	Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 1	Laurent Paez-Rezende INRAP	F. Prév	PRO GAL	3077 Positif	75
162859	Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 2	David Giazzon INRAP	F. Prév	NÉO BRO	3018 Positif	76
163813	Saint-Sever-Calvados Abbaye Notre-Dame Rue des Écoles	Rozenn Battais INRAP	EB	MÉD MOD CONT	2805 Positif	77
163750	Soliers Le Clos du Four	Benjamin Hérard INRAP	Diag	CONT	2748 Limité	78
163748	Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	Vincent Carpentier INRAP	F. Prév	NÉO PRO MÉD MOD CONT	3084 Positif	79
163834	Ussy Route du Hamel, le Parc	David Flotté INRAP	Diag	BRO GAL MÉD CONT	2824 Positif	80
163763	Vaubadon Carrière de Vaubadon	Chris-Cécile Besnard- Vauterin INRAP	Diag	GAL CONT	2741 Positif	81
163824	Vieux Le Champ des Crêtes, le forum	Karine Jardel CD 14	FP	GAL	2875 Positif	82
163867	Vire-Normandie 17 rue des Cordeliers	Emmanuel Ghesquière INRAP	Diag	MOD CONT	2833 Positif	83

LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE



opération en cours



notice non remise

Les opérations engagées en 2016 et achevées en 2017 seront publiées dans le *Bilan scientifique de Normandie 2017*.

NORMANDIE

CALVADOS

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Moyen Âge

Moderne

**Aménagement hydraulique
des fonds de vallée normands**
Chronologie, finalité et impacts
environnementaux

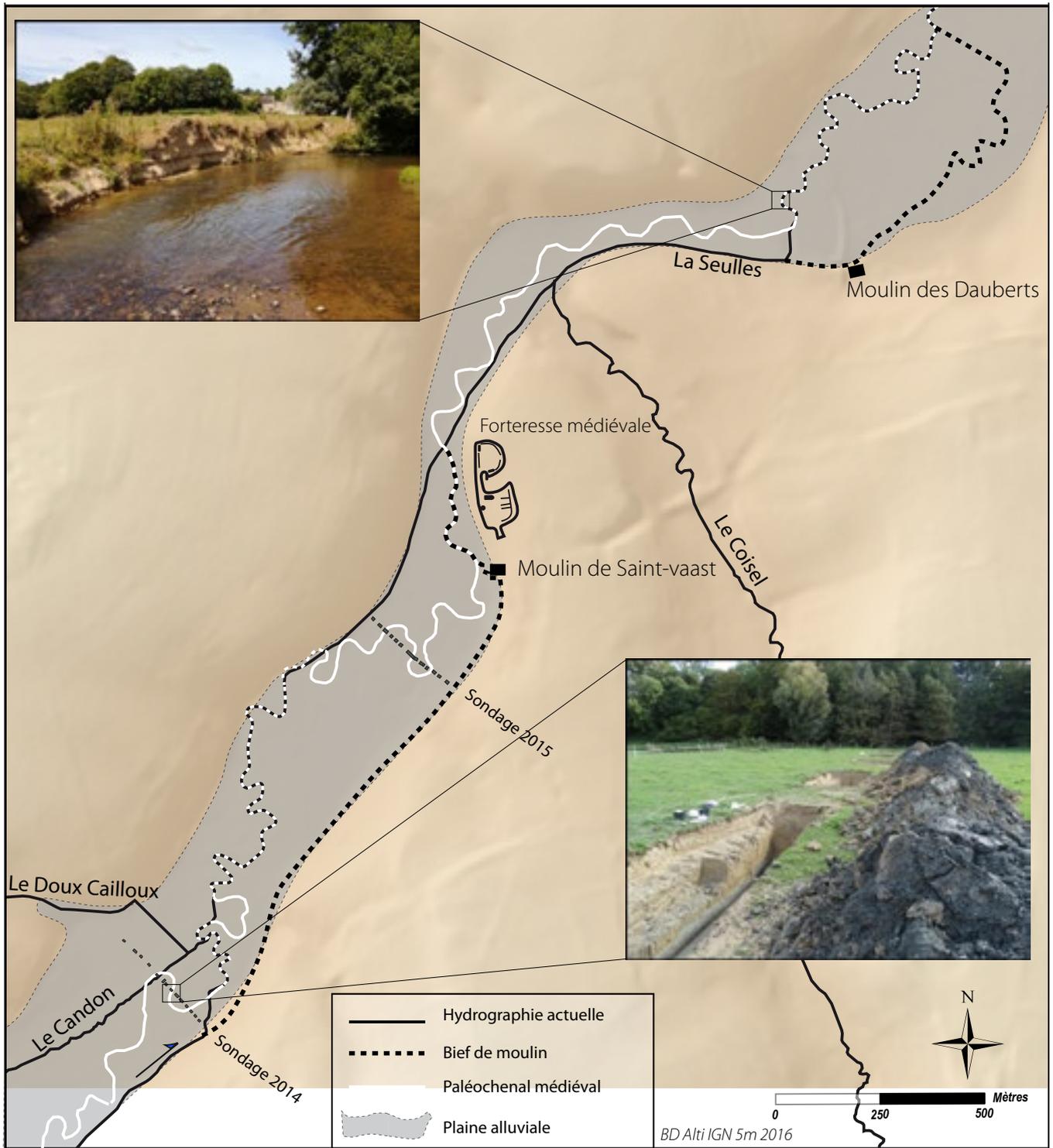
Cette deuxième année de prospection thématique portant sur l'aménagement hydraulique des fonds de vallées prend place dans la continuité des recherches paléoenvironnementales menées dans les vallées normandes. L'objectif de cette prospection est de comprendre l'impact de l'aménagement hydraulique sur l'évolution du remplissage sédimentaire des vallées du Calvados au cours des derniers millénaires. Cette recherche se base principalement sur une analyse des archives sédimentaires présentes dans les fonds de vallées autour d'aménagements hydrauliques repérés par prospection pédestre ou archéologique. L'acquisition des données s'est faite cette année sur cinq sites répartis dans les vallées de l'Orne et de la Seulles.

Le sondage réalisé place de la République à Caen a permis de compléter les données disponibles sur l'évolution du remplissage sédimentaire holocène de la basse vallée de l'Orne. Il vient enrichir les connaissances acquises au cours de campagnes précédentes, mais il apporte surtout de nouvelles informations sur les modalités de transformation du milieu suite à l'agrandissement urbain sur ce secteur depuis 500 ans. Dans la vallée de la Seulles, les recherches sur le site de Cahagnes et de Saint-Vaast-sur-Seulles ont été finalisées cette année. À Cahagnes, la réalisation de datations a permis de dater l'origine du moulin et des étangs sondés l'an passé au Moyen Âge classique. La prospection des étangs laissés de côté l'année dernière et la finalisation des levés topographiques mettent en évidence que les dynamiques hydrosédimentaires actuelles sont complètement contraintes par la structuration du fond de vallée depuis l'époque médiévale pour l'alimentation du moulin des Prés. Sur le site de Saint-Vaast-sur-Seulles, de nouvelles datations

ont permis d'affiner l'histoire hydrosédimentaire du secteur au cours des trois derniers millénaires. Une nouvelle approche « paléo-hydraulique » a été testée afin de reconstituer les paléo-débits de la Seulles au cours du Moyen Âge, afin de mieux comprendre la construction de la plaine alluviale et l'impact des aménagements hydrauliques observés au cours des années précédentes. Ces nouvelles données ont mis en évidence le rôle très important qu'ont joué les moulins à eau dans la construction de la plaine alluviale au cours des derniers 600 ans notamment. En effet, l'implantation de moulins à eau depuis plus de 1000 ans sur la Seulles a complètement changé la forme et le tracé du lit mineur et favorisé la sédimentation limoneuse dans le fond de vallée. Le même type d'investigation a été entamé cette année sur le site du Manoir dans la basse vallée de la Seulles, afin de venir étoffer ces conclusions. Il s'agit là aussi d'un site lourdement équipé en moulin à eau depuis près de 800 ans. Les premières données mettent aussi en avant l'impact très fort de ce type d'aménagement dans l'évolution hydrosédimentaire de la Seulles. Des analyses complémentaires sont envisagées sur ce site afin d'enrichir ces conclusions.

Enfin, dans la vallée de la Mue, un nouveau sondage a été pratiqué dans le vallon du Vey à Cairon. L'objectif était de compléter notre connaissance de la gestion agricole et pastorale des fonds de vallées au cours des derniers millénaires. Pour cela de nouvelles datations ont été réalisées et des analyses paléo biologiques sont en cours.

Axel BEAUCHAMP
Doctorant au Laboratoire LETG-Caen Géophen
UMR 6554 CNRS



Structures et reconstitution du paléochenal de la Seulles à l'époque médiévale sur le site du Heuzé (A. Beauchamp).

Le site d'Audrieu "Les Grands Jardins", localisé en cœur de bourg, correspond à une succession d'occupations allant du Haut-Empire au XV^e siècle. La prescription (30 400 m²) fait suite au projet de construction d'un éco-quartier (lotissements) sur des parcelles localisées à proximité de l'église. Le site doit être fouillé en trois phases préventives correspondant aux trois phases d'aménagements du lotissement. L'étude intégrale du site n'interviendra qu'au terme des trois campagnes de fouille. La fouille de la tranche 3 (2616 m²) du site a été menée au cours du mois de juillet 2016. Elle vient compléter la fouille préventive de la tranche 1 réalisé en 2015. Cette dernière réalisée sur 15 300 m² a permis le décapage et la fouille d'une première portion d'établissements ruraux et parcellaires appartenant à quatre grands chapitres chronologiques et définissant l'évolution générale du site.

La première phase d'occupation appartient au Haut-Empire. Elle est caractérisée par la présence d'un réseau fossoyé parcellaire, orienté nord-ouest/sud-est, organisant et scindant l'espace. La seconde phase d'occupation appartient au premier Moyen Âge où, entre le VII^e siècle et le X^e siècle s'implante, se développe et s'organise un habitat rural. Ce dernier est implanté au VII^e-début du VIII^e siècle. Au cours de cette période, plusieurs segments fossoyés sont aménagés afin de délimiter des espaces. Les aires qu'ils définissent accueillent plusieurs bâtiments sur poteaux plantés, de terre et de bois, accompagnés de structures annexes (fosse, foyers, fours, silos, etc.) qui organisent un habitat à vocation domestique. Cet habitat s'étend également sur la zone de fouille de la future tranche 2 dont la fouille est prévue en 2018.

Au cours du VIII^e-début du IX^e siècle, l'habitat se voit agrémenté d'un grand fossé d'enclos cloisonnant plusieurs bâtiments. L'implantation de cet enclos a été réalisé au nord du secteur d'habitat le plus dense. Il ne perturbe en rien sa pérennité jusqu'au début du IX^e siècle car si au nord du site, les segments fossoyés du VII^e-début du VIII^e siècle se voient recoupés par le creusement de l'enclos, il n'en est rien pour les fossés délimitant et organisant le cœur de l'habitat. Au contraire, on peut constater que l'enclos s'articule parfaitement au nord de ces derniers.

À la fin du IX^e-début du X^e siècle, de nouveaux segments fossoyés sont creusés afin de réorganiser l'habitat. Leur agencement indique un déplacement des structures domestiques (sous réserve des découvertes liées à la fouille des tranches 2) puisqu'ils sont implantés sur une partie de l'habitat antérieur et viennent recouper les fossés d'enclos. Toutefois leur ordonnance tient en partie compte du tracé de l'enclos carolingien qui, bien que comblé, devait être toujours visible dans le

paysage. Cette période est également marquée par un nouveau style architectural caractérisé par les vestiges d'un bâtiment aux fondations empierrées accompagné d'un niveau de cour.

Dans le courant du X^e siècle, l'organisation de l'habitat carolingien se poursuit au travers de l'aménagement de nouvelles trames fossoyées qui forment divers espaces. Le maillage parcellaire est plus développé que pour les périodes précédentes. On note également l'implantation de secteurs de chauffe accueillant des fours et des bâtiments sur poteaux dont un grand bâtiment à trois nefs de plus de 100 m².

Enfin, d'après les recoupements stratigraphiques, les derniers aménagements relatifs à cette période correspondent à de grands faisceaux fossoyés qui indiquent nettement nouvelle parcellarisation du territoire. Ils semblent également marquer un abandon de l'habitat domestique sur ce secteur. Cette hypothèse est appuyée par la présence d'une très grande fosse dont les remblais comportent une importante couche stratigraphique (sur près d'un mètre de profondeur) composée de centaines de tessons de céramique dont l'agencement laisse entendre « un coup de balais » sur le secteur.

La troisième phase d'occupation du site est marquée par la pérennisation du système parcellaire mis en place à la fin du X^e siècle et ce jusqu'au XV^e siècle. Après l'abandon de l'habitat à la fin du X^e siècle aucun bâtiment ne sera dressé sur ces parcelles situées au cœur du village d'Audrieu. Leur vocation restera agropastorale pendant un millénaire puisque la dernière phase du site correspond à la période contemporaine et est matérialisée dans le sous-sol par de grandes fosses liées aux conflits de la seconde guerre mondiale, entre autres à la libération de la Normandie à l'été 1944.

Le décapage de la tranche 3, d'une surface nettement plus petite que la tranche 1, a permis l'exploration de la périphérie sud du site où quelques bâtiments sur poteaux et un chemin rural ont été fouillés. L'organisation parcellaire de ce secteur met en évidence les limites sud de l'habitat. À ce niveau, les bâtiments sur poteaux sont moins nombreux et plus épars. Par ailleurs, on note une multiplication des fosses dont la vocation reste à déterminer. Le chemin rural dessert l'habitat, toutefois en l'absence des données de la fouille de la tranche 2, on ne saurait dire s'il traverse le site ou s'il s'arrête sur les limites fossoyées sud de l'habitat.

Élise SÉHIER
INRAP

Le diagnostic archéologique effectué à Authie, en préalable à un projet de lotissement portant sur une surface de 8855 m² a révélé la présence de fondations de bâtiments figurés sur le cadastre de 1835 et dont les derniers ont été démantelés dans l'après-guerre. Une probable carrière antique est située dans ce même secteur mais l'exiguïté de l'emprise prescrite n'a pas permis d'en trouver les limites.

Deux fossés parcelaires non datés, mais antérieurs à la période contemporaine, ont également été repérés ainsi que quelques vestiges des affrontements de juin et juillet 1944 particulièrement virulents dans le secteur de l'Abbaye d'Ardenne.

Benjamin HÉRARD
INRAP

La documentation écrite de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne relative au bâti dans la région de Caen mentionne régulièrement l'utilisation de la tuile de Barbery comme matériau de couverture. Au XVI^e siècle, dans ses *Recherches et antiquités*, Charles de Bourgueville signale ainsi « les tuileries de Barbery » comme une des activités importantes à proximité de Caen. On ignore pourtant presque tout de la chronologie de ces établissements, de la nature des productions, des modes de commercialisation et des prix, de l'étendue de la diffusion, de l'organisation de la production et de l'exploitation des matières premières, ou encore des considérations techniques et esthétiques qui amènent à choisir une couverture en tuile plutôt qu'en ardoise.

Une enquête pluridisciplinaire, rassemblant historiens, archéologues, spécialistes du mobilier, archéomètres et géomorphologues issus de deux laboratoires de l'université de Caen (CRAHAM - UMR 6273 et LETG Caen Géophen - UMR 6554), du service archéologie du département du Calvados et de l'Inrap a été mise en œuvre en 2016 grâce au soutien du service régional de l'archéologie (DRAC Normandie) et du département du Calvados. Elle prévoyait des prospections pédestres et magnétiques et des carottages dans les zones probables d'extraction de matières premières.

À l'aide d'un magnétomètre équipé de cinq sondes, nous avons pu faire le relevé des susceptibilités magnétiques sur une surface d'environ 11 ha. Quoiqu'une seule tuilerie soit figurée en 1783 dans l'espace considéré – les conditions de terrain n'ayant pas permis d'aller prospecter à l'emplacement des deux autres tuileries représentées sur le plan – plusieurs anomalies ont été détectées, dont une dizaine seraient liées à la présence de structures de cuisson. De plus, d'autres anomalies de plus faibles intensités pourraient correspondre à des dépotoirs ou des structures archéologiques. Une

analyse plus complète et plus fine est en cours par Guillaume Hulin (géophysicien, Inrap).

Parmi les cinq carottages réalisés sous la supervision de Robert Davidson (LETG-Caen Géophen), deux ont été effectués de manière à identifier la nature d'une anomalie de faibles intensités dont l'origine pouvait être pédologique ou archéologique. Ils ont permis de qualifier cette anomalie : il s'agit d'une ancienne mare ayant servi de dépotoir, où l'on retrouve de très nombreux fragments de terres cuites architecturales. D'autres prélèvements dans des zones identifiées comme des lieux potentiels d'extractions de matières premières ont révélé différents types d'argile : des argiles jaunes et sableuses sur les hauteurs du vallon, tandis que l'on observe des argiles rouges très fines dans le petit bois, à proximité du douet de Corneville où de nombreux et profonds micro-reliefs sont visibles. Un carottage a d'ailleurs été réalisé à proximité du douet, dans la « Queue de l'Étang » selon la dénomination de 1783, les archives du XVII^e siècle mentionnant les « fosses de la queue du petit vivier ». Là ont été observées des argiles rouges très fines et plastiques, très différentes de celles des secteurs plus élevés et plus éloignés du douet.

Le ramassage de matériel réalisé dans les zones de concentration a permis d'observer, outre de très nombreuses tuiles aux couleurs (du jaune gris au rouge) et aux dimensions variables présentant différents modes d'accrochage, des éléments de four, des briques et quelques fragments de pavé. Les zones de concentration de terres cuites architecturales en surface ne correspondraient pas toujours à des anomalies magnétiques (étude en cours). À l'œil nu, les différentes argiles paraissent associées aux différentes couleurs de terres cuites ramassées en surface. L'étude physico-chimique des différents prélèvements se poursuivra l'année prochaine par des analyses granulométriques,

microscopiques et chimiques en collaboration avec le service archéologie du département et LETG-Caen Géophen (Olivier Maquaire), complétée par une étude morphologique des terres cuites architecturales.

Ces éléments ont confirmé les hypothèses de travail formulées l'année dernière. Une partie de ces anomalies sont situées dans des secteurs où les sources des XVII^e et XVIII^e siècles (dont l'étude doit être poursuivie) ne paraissent pas mentionner de tuileries, mais plutôt des fours abandonnés au cours du XVI^e siècle. Dans la première moitié du XVII^e siècle, on évoque ainsi « des vieux fourneaux desmolis » et, dès le XVI^e siècle, des lieux « ou souloit avoir une tuilerie ». Ces indices incitent à poursuivre les recherches par l'ouverture

d'un sondage archéologique visant à évaluer l'état de conservation des fours et à en préciser la datation par archéomagnétisme.

Anne BOCQUET-LIÉNARD, Adrien DUBOIS
et Jean-Baptiste VINCENT
Université de Caen, CRAHAM - UMR 6273

Xavier SAVARY,
Conseil départemental du Calvados,
service d'archéologie

Robert DAVIDSON et Olivier MAQUAIRE
Université de Caen, LETG-Caen Géophen

Néolithique Protohistoire

Basly La Campagne

L'un des intérêts majeurs de la fouille depuis 1994 est constitué par l'exploration de l'enceinte du Néolithique récent/final identifiée sur quelques 230 m de long sur le plateau. Depuis 2012, nous savons qu'il s'agit d'une enceinte ceinturant plus ou moins complètement l'éperon. Jusqu'en 2015 sur le versant méridional de l'éperon n'étaient connues, que quatre grandes fosses disposées dans la partie ouest du versant sud. L'objectif premier de la campagne de fouille programmée de 2016 était de documenter la zone de jonction entre les deux tronçons repérés de cette enceinte : le barrage sur le plateau (200) et son pendant sur le versant sud de l'éperon (2 871).

L'ouverture de la fenêtre 41 dans cette zone (460 m²) a été réalisée mécaniquement à partir du haut de versant sur une pente à plus de 25 %, entraînant une lecture et une fouille difficiles des structures. Le contexte stratigraphique de cette fenêtre est complexe du fait de la pente et des colluvions associées à différentes époques, mais aussi par la présence de remplissages calcaire-limoneux d'origine à la fois naturelle et anthropique. Les vestiges thermo-altérés constituent en l'occurrence des témoins précieux. Sur ces niveaux à colluvions difficiles à dater faute de mobilier, deux bases de structures à pierres chauffées dont une à la limite de l'abrupt (F 2 899 et 2 939) ont été fouillées, à l'extérieur de l'enceinte néolithique. Des charbons de bois permettront de préciser quand elles ont fonctionné, avant, pendant ou après l'enceinte néolithique.

Au centre de la fenêtre 41, la structure 2891 qui forme une encoche dans le substrat calcaire large de presque 30 m correspond probablement à une carrière antérieure au creusement de plusieurs grandes fosses du barrage néolithique. Son remplissage se distingue de plusieurs façons (passées limoneuses, quasi absence de dalles de grand calibre, dispositions structurées de plaquettes...) de celui des autres faits considérés

comme naturels (ensemble 2 837). Cette dépression est délimitée au nord par un front vertical d'une profondeur reconnue de plus d'1 m sous la surface actuelle dont presque 80 cm taillés dans le substrat.

Malgré un avancement des travaux de terrain plus lent que prévu, le barrage sur le versant sud offre une organisation comparable dans ces grandes lignes à celle du plateau. De l'intérieur vers l'extérieur du dispositif, au moins neuf grandes fosses ont été identifiées, cinq petites fosses, cinq fosses plus ou moins assurées et deux tronçons de tranchée palissadée. Cette dernière disparaît sur le versant à l'endroit où le barrage change d'orientation. Aucune petite fosse n'y est d'ailleurs attestée pour l'heure, l'érosion ayant fait disparaître une partie des structures. Les grandes fosses assurent la continuité de la fortification en étant présentes de façon régulière dans la fenêtre 41.

Un seul espacement (long de 5 m) apparaît au nord-ouest de la fenêtre 41 entre les grandes fosses 2 902 et 2 907. Une fosse de calibre moyen (2 904) est située entre les deux sur le même axe. Dans la mesure où elle est d'un module comparable aux petites fosses présentes à proximité, on peut, en l'état, envisager deux hypothèses : soit la présence de quadrilatères de petites fosses comme sur le plateau soit l'existence d'un aménagement spécifique.

On note l'absence dans la fenêtre 41 de vestiges protohistoriques, tant en ce qui concerne les structures (*a priori*) que le mobilier. Seule la fenêtre 48, située 40 m à l'ouest de la fenêtre 41, a livré quelques dizaines de tessons de facture protohistorique lors du premier nettoyage du sondage. Le chemin "moderne" 2 187, quant à lui, a été identifié dans ces deux fenêtres ainsi que plusieurs fosses non datées ou non fouillées à proximité de l'axe de cheminement.

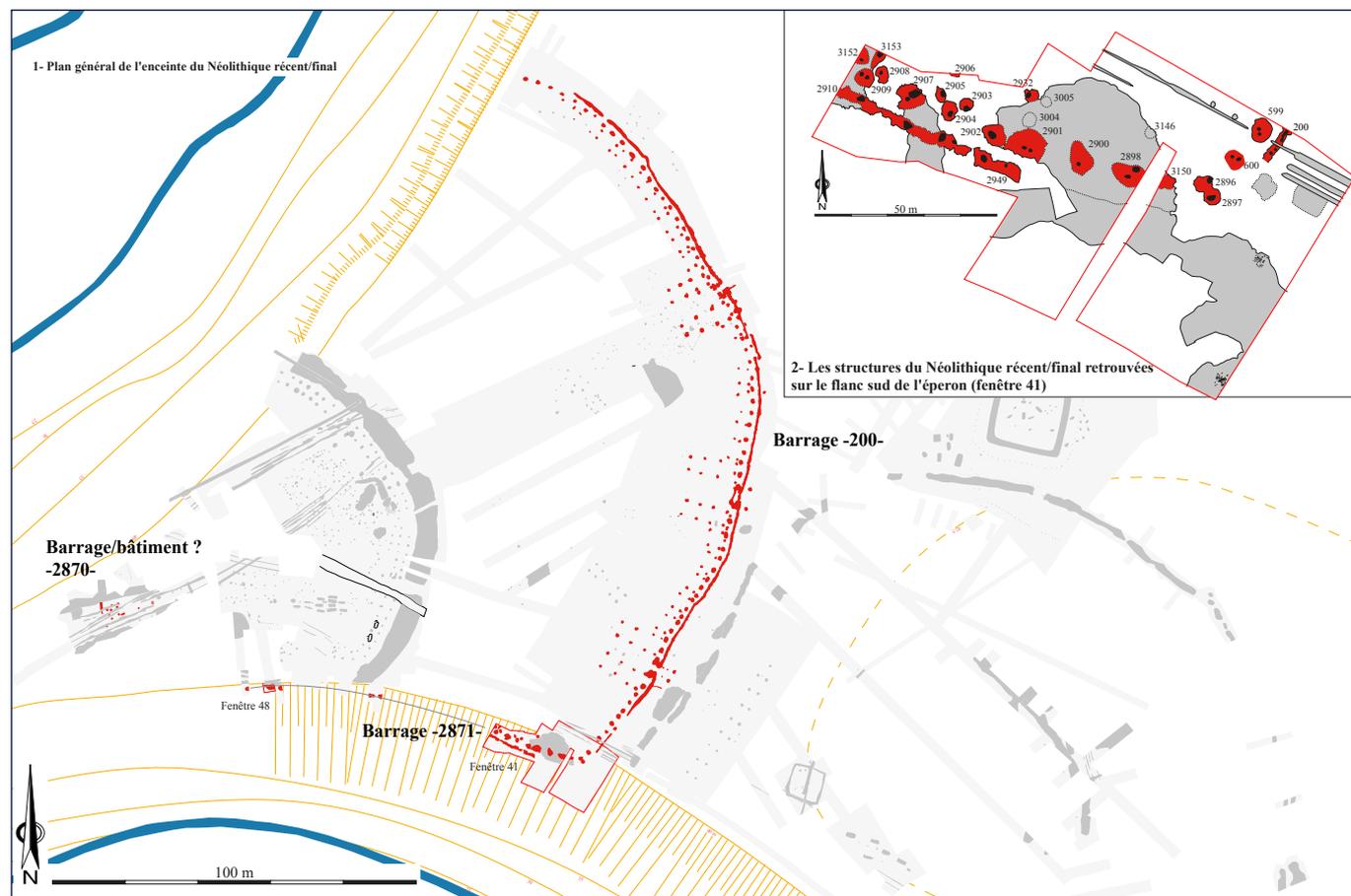
Les deux campagnes à venir seront consacrées à l'achèvement de l'étude de la fortification néolithique

2 871 sur le versant sud. En 2017, les sondages ouverts dans la fenêtre 41 seront poursuivis (concernant la carrière 2 891 et les structures du barrage) et le décapage sera étendu vers l'ouest et le nord afin de comprendre la disposition générale du barrage sur ce versant. Parallèlement et en 2018 la pointe de l'éperon (fenêtre 27) sera partiellement étudiée afin de mettre en évidence de nouvelles structures néolithiques actuellement masquées par des occupations postérieures. Il sera nécessaire de sonder le versant nord de l'éperon pour s'assurer de la présence du

barrage. Ensuite, il serait judicieux d'orienter la fouille en direction des deux probables sépultures mégalithiques identifiées de part et d'autre du site d'éperon.

Jean-Luc DRON et Nicolas FROMONT
Bénévoles

Guy SAN JUAN
Sra Pays de la Loire



Basly, La Campagne : plan général du site et plan de la fenêtre explorée en 2016 (N. Fromont).

Protohistoire Moyen Âge

Basly La Campagne

En 2011, un ensemble d'une douzaine de tombes carolingiennes, encadré par deux chemins, avait été découvert fortuitement dans le cadre d'une opération de fouille portant sur un éperon barré aménagé au cours de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer à proximité immédiate de plusieurs enceintes néolithiques.

Le sondage réalisé en 2016 visait à reconnaître le développement de cette nécropole médiévale afin d'en évaluer l'ampleur et, le cas échéant, d'identifier

les aménagements de surface qui pouvaient lui être associés. L'excellent état de conservation des ossements devait également permettre d'étudier la composition d'une population enterrée loin de tout lieu de culte chrétien, alors qu'à la même époque existait, non loin de là, une église paroissiale servant depuis longtemps de lieu d'inhumation.

Au final, le sondage n'a pas permis de découvrir de nouvelle sépulture, ce qui fixe à treize le nombre de

tombes constituant le petit ensemble funéraire installé dans la seconde moitié du IX^e ou la première moitié du X^e siècle, le long d'un chemin sans aucun indice de présence d'un lieu de culte.

Le décapage a néanmoins permis de retrouver des cheminements déjà identifiés à l'intérieur de l'éperon barré protohistorique. Le premier, qui longe le rebord de l'éperon barré, est bordé au nord par une série de trois bâtiments sur poteaux plantés de plan rectangulaire. Le mobilier associé est de facture protohistorique sans toutefois présenter de caractéristiques susceptibles d'affiner cette attribution chronologique. Ce chemin recoupe un bâtiment circulaire ou à abside circulaire dont il ne reste plus qu'un tronçon du tracé de la paroi septentrionale. Si le lien topographique entre le chemin et les trois bâtiments qui le bordent par le nord est confirmé, cela implique que ce bâtiment est plus ancien, sans toutefois pouvoir en établir la datation précise. Dans le sondage, il a également été possible de suivre les tracés de deux chemins signalés par des ornières.

Le premier orienté, sud-ouest/nord-est est moderne. Le second orienté nord-ouest/sud-est lui est antérieur et pourrait être médiéval en raison de l'orientation parallèle au groupe de sépultures carolingiennes installées le long de son bord méridional.

En définitive, le sondage réalisé à Basly a permis pour la première fois d'identifier des plans de bâtiment cohérents à l'intérieur de l'enceinte protohistorique, là où, jusqu'à présent, la densité d'occupation ne permettait pas de démêler l'écheveau des plans superposés qui se manifestaient par de forte concentration de trous d'ancrage de poteau. Il a également permis de circonscrire la nécropole carolingienne dont la population doit faire l'objet d'une caractérisation bio-anthropologique.

Vincent HINCKER

Service Archéologie, Département du Calvados

Protohistoire

Moderne

Bayeux

Boulevard du 6 juin

Contemporain

L'opération s'est déroulée dans le cadre du projet de construction d'un parking souterrain et de l'extension de la galerie commerciale du centre commercial Leclerc à Bayeux. Sa localisation, sur les parcelles AZ 177, 190 et 225, à la périphérie ouest de la ville antique et médiévale, à environ 750 m de l'angle sud-ouest de l'enceinte urbaine, 335 m au nord-ouest de la léproserie Saint-Eustache datée du Moyen Âge, ainsi qu'au sommet du coteau dominant la rive droite de la vallée de l'Aure, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie. Fortement contraint et perturbé par la nature de l'occupation actuelle de la zone prescrite, (parking en utilisation, voirie, nombreux réseaux et revêtement bitumé de la zone prescrite), le diagnostic archéologique

s'est révélé négatif et n'a pas permis de rencontrer de vestiges traduisant une occupation majeure du secteur. Nous pouvons simplement mentionner la découverte de trois structures correspondant à un fossé protohistorique (Âge du Bronze ?), à un second fossé probablement protohistorique et à une fosse pouvant être rattachée à l'époque moderne. Les autres couches et aménagements relevés dans l'ensemble des tranchées correspondent essentiellement à l'époque contemporaine (XX^e siècle) et dans une moindre mesure à l'époque moderne.

Grégory SCHÜTZ

Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Antiquité

Bayeux

Route du Molay-Litry (RD 5)

Moderne

Contemporain

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une médiathèque intercommunale située route du Molay-Litry (RD 5, parcelle AY 24). Sa localisation à la périphérie sud-ouest de la ville antique et médiévale de Bayeux, à environ 500 m de l'angle sud-ouest de l'enceinte urbaine, à proximité de la léproserie Saint-Eustache datée du Moyen Âge, à l'emplacement supposé

d'une occupation ancienne attestée par la présence d'anomalies circulaires, a entraîné une prescription par le Service régional de l'archéologie.

L'étude de la parcelle sur une superficie totale de 20 430 m² n'a pas permis de confirmer la localisation de la maladrerie médiévale et des structures circulaires. L'intervention archéologique a néanmoins occasionné la découverte d'indices d'occupation s'étalant du



Bayeux, route du Molay-Littry : vue aérienne du diagnostic archéologique en cours (A. Poirier, ARPANUM).

second âge du Fer à l'Époque contemporaine (236 structures). Les vestiges se répartissent sur l'ensemble de la zone étudiée avec une densité plus importante des aménagements dans la grande moitié sud.

Les structures se rattachent à quatre phases chronologiques : le Second âge du Fer (La Tène finale), l'époque gallo-romaine (Haut-Empire, et plus particulièrement le 1^{er} siècle après J.-C.), aux époques moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) et contemporaine (XX^e siècle et Seconde Guerre mondiale).

Les vestiges de l'époque gauloise traduisent une probable occupation rurale. En dehors de quelques indices épars, ces vestiges se regroupent en deux concentrations composées de fosses, fossés, trous de poteaux, possible silo et fond de cabane, four et niveaux de circulation dont le mobilier céramique, datable de La Tène finale, se rapproche des formes observées sur le site de Creully « Le Clos de l'Épinette » (Calvados) (La Tène C2-D1 et D1-D2).

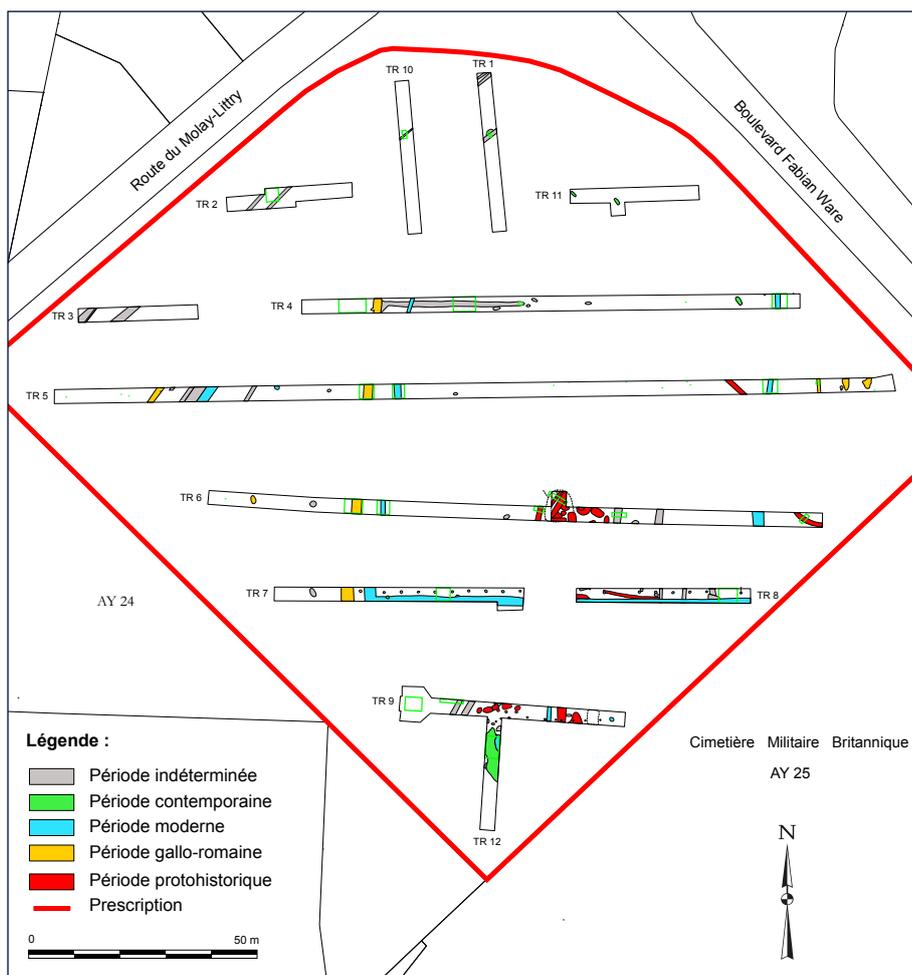
En dehors d'une monnaie de la fin du IV^e siècle, les aménagements de l'époque gallo-romaine se rattachent prioritairement au 1^{er} siècle après J.-C. et correspondent à un fossé parcellaire. Un second est éventuellement lié à un enclos et à une petite concentration de structures parmi lesquelles on retrouve plusieurs fosses et un trou de poteau délimité sur leur côté ouest par un fossé.

La période médiévale n'est représentée que par la découverte

hors structure d'une monnaie de la seconde moitié du XV^e siècle tandis que la parcelle accueille une occupation importante à l'époque moderne et plus probablement vers la fin du XVIII^e siècle sous la forme d'un enclos fossoyé et palissadé d'environ 5 800 m². Sans élément de comparaison contemporain, le caractère massif de l'aménagement, la brièveté de son utilisation, sa localisation sur un point dominant, aux portes de la ville de Bayeux et à proximité immédiate de la route desservant le sud-ouest du Bessin, pourraient renvoyer à un possible caractère militaire de l'aménagement. L'hypothèse d'un lien entre cet aménagement et les manœuvres militaires qui se tinrent autour de Bayeux sous le règne de Louis XVI, et en particulier celles dites du Camp de Vaussieux en septembre et octobre 1778, est proposé.

Signalons enfin des trous d'hommes liés très vraisemblablement à la libération de la ville de Bayeux par les troupes britanniques entre le 6 et 7 juin 1944.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados



Bayeux, route du Molay-Littry : plan général des vestiges (R. Pansiot et G. Schütz).

Moderne

Bayeux
6 bis rue du Moulin Renard

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle située au n° 6 bis, rue du Moulin Renard. L'étude de la parcelle AM 456, d'une superficie totale de 734 m², n'a pas pu mettre en évidence d'indices majeurs d'occupation du secteur.

Les épais remblais de terre noire présents sur environ deux mètres d'épaisseur n'ont été sondés qu'aux extrémités nord des deux tranchées, ne révélant alors qu'une seule structure, un fossé orienté nord/sud, dans

la tranchée 1. La profondeur effective des tranchées (environ 1,50 m pour la tranchée 1 et 80 cm pour la tranchée 2), n'a donc permis que d'entamer les niveaux de terre végétale et de remblai apportés sur la parcelle pour créer des jardins à la période moderne.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Antiquité
Moyen Âge

Bayeux
127 rue Saint-Jean

Moderne

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction d'une maison individuelle située au n° 127 rue Saint-Jean, artère desservant la ville depuis l'est et qui reprend le tracé d'un *decumanus* gallo-romain.

L'étude des parcelles AN 216 à 220 et 401p, d'une superficie totale de 602 m², a confirmé la localisation d'un site à la périphérie est de la ville dès l'époque romaine. Seule la partie étudiée la plus proche de la rue Saint-Jean a semble-t-il fait l'objet d'aménagements réguliers, au moins à l'époque moderne. En témoigne la présence, sur près de 2 m d'épaisseur entre le substrat sableux et le sol actuel, de remblais et de fosses modernes qui ont vraisemblablement effacé

les traces d'occupations antérieures. À l'arrière de cette zone bordant la rue se trouve un espace libre de constructions. Seuls deux fossés *a priori* antérieurs au Moyen Âge, et ce qui apparaît être un creusement plus ancien entamant le substrat limoneux et modifiant le profil du terrain, ont été observés. Le secteur est par la suite remblayé à partir de la fin de l'époque médiévale et à l'époque moderne par un apport progressif de terre, sur une épaisseur comprise entre 1,2 m et 2 m, destiné à niveler le terrain.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Antiquité
Moyen Âge

Bayeux
38 rue Saint-Martin - 13 bis rue des Bouchers

Moderne
Contemporain

L'opération archéologique s'est déroulée dans le cadre du projet de réalisation de trois logements individuels neufs et d'une copropriété d'habitation au 38, rue Saint-Martin - 13 bis, rue des Bouchers par la société foncière GIEM. Sa localisation en plein cœur de la ville antique et médiévale, sur le tracé du tronçon nord de l'enceinte urbaine a entraîné la prescription d'un diagnostic par le Service régional de l'archéologie.

L'étude des parcelles AK 268, 270, 295, 355 et 362 sur une superficie totale de 1 526 m² a permis de confirmer le passage du tronçon nord du fossé, en particulier son bord nord, qui longeait l'extérieur de l'enceinte de Bayeux depuis sa mise en place pendant l'Antiquité tardive.

L'intervention a également entraîné la découverte d'une succession d'indices d'occupations allant de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine.

Les vestiges de l'époque antique traduisent une occupation datée du Haut-Empire consistant en divers niveaux, trous de poteaux ainsi qu'un probable solin. Ces aménagements implantés sur le substrat limoneux sont recoupés dans un second temps par le creusement du grand fossé orienté nord-ouest/sud-est qui longe le *castrum* gallo-romain à partir de la fin du III^e siècle et du début du IV^e siècle (état 1 du fossé).

À partir de la fin du XII^e siècle et du début du XIII^e siècle, le talus externe du fossé (contrescarpe) est aménagé

par un mur maçonné conservé sur une hauteur d'environ 1,7 m (état 2 du fossé). Première structure de ce type rencontrée à Bayeux, elle est bordée côté nord de remblais et de niveaux de la seconde moitié du XIV^e siècle. Un troisième et dernier état du fossé urbain est visible sous la forme d'un nouveau creusement mis en place probablement vers la fin du Moyen Âge (état 3 du fossé). Un sondage réalisé plus au nord dans un secteur situé « hors les murs » à l'époque médiévale a quant à lui permis de documenter la nature de l'occupation à l'arrière de la rue des Bouchers correspondant à des zones non bâties (jardins ?) avec un mobilier céramique des XI^e-XII^e siècles jusqu'à la première moitié du XV^e siècle.

L'époque moderne (XVII^e-XVIII^e siècles) sera marquée par l'édification d'un nouveau mur nord-ouest/sud-est dans la seconde moitié du XVIII^e siècle matérialisant le fond du jardin de l'hôtel particulier situé au 13 rue des Bouchers. L'époque est en effet marquée par le transfert du Parlement régional de Rouen à Bayeux en 1771 suite à une décision de Louis XV, entraînant une très forte activité de construction de maisons et d'hôtels particuliers au sein de la ville pour loger les différents membres de la noblesse de robe. En ce qui concerne le fossé, aucun indice n'atteste la poursuite de son utilisation. Son comblement progressif semble suffisamment avancé pour permettre désormais l'accueil de nouvelles constructions comme en témoignent plusieurs maçonneries vues pendant l'intervention.

Enfin, de nombreux creusements et remblais allant du XIX^e à la seconde moitié du XX^e siècle caractérisent l'occupation pendant l'époque contemporaine. Cette période est également marquée par la démolition d'une des ailes de l'hôtel particulier situé au 13 rue des Bouchers pour créer un accès en cœur d'îlot



Bayeux, 38 rue Saint-Martin - 13 bis rue des Bouchers : vue du mur médiéval de contrescarpe du fossé nord de la ville (en bas) surmonté par le mur parcellaire de l'époque moderne (en haut) (G. Schütz).

depuis la rue, avec pour conséquence la démolition de l'ancien mur de l'époque moderne. Notons enfin que l'intervention archéologique a confirmé le passage au sein du comblement de l'ancien fossé d'un égout orienté nord-ouest/sud-est auquel vient se raccorder une conduite secondaire perpendiculaire provenant des habitations situées le long de la rue Saint-Martin. L'ensemble est désormais daté avec précision du mois d'octobre 1818 suite à une inscription scellée dans un mur mitoyen.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Antiquité

Bellengreville

Route d'Argences

Dans la perspective de la création d'une nouvelle aire résidentielle de 4,5 ha sur la commune de Bellengreville, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la lisière sud-est de la commune, sur les parcelles ZD 75, 77, 174 et 379. L'intervention y fut en grande partie motivée par la position topographique du projet en bordure des Marais de Vimont, et la présomption de deux entités archéologiques repérées par prospection aérienne à cet emplacement.

Si l'une de ces deux entités s'est révélée correspondre à un leurre, la seconde prend les traits d'une ancienne voie, vraisemblablement antique, d'orientation est ouest et effectivement située dans un endroit attendu du paysage pour son passage puisqu'il s'agit de l'un des premiers gués disponibles (à une quinzaine de km

du littoral) d'est en ouest depuis le trait côte.

Localisée à environ 2 km à l'est du milliaire de Frénoville, la section découverte se place dans l'axe du gué du Sémillon traversant une sorte de langue de terre ferme d'environ 2 km de large émergeant au travers des franges diffuses du marais. Perçue de longue date comme le passage septentrional le plus commode entre le Pays d'Auge et le nord de la Plaine de Caen, elle est soupçonnée avoir été empruntée à la période antique pour relier *Augustodurum* (Bayeux) à *Noviomagus Lexoviorum* (Lisieux). Elle porte aujourd'hui la RN 13 reliant Caen et Bayeux à Lisieux ainsi que par la voie SNCF Paris-Cherbourg.

L'ouvrage découvert, dont la largeur évolua possiblement de 13 à 20 m entre ses fossés au fil du

temps, comporte un remblai central (limono caillouteux à la base puis pierreux) conservé sur une quarantaine de centimètres de hauteur sous labour et – aujourd’hui – trois fossés latéraux. Les deux fossés septentrionaux correspondent classiquement à des ouvrages modestes à profil trapézoïdal de 1 m de profondeur. Une analyse radiocarbone réalisée sur un ossement de faune (unique matériel recueilli sur cet ensemble dans le cadre de l’opération) issu du fossé septentrional, perçu comme le plus récent, attribue le comblement de cette structure au Bas-Empire (BETA : 335 AD cal.).

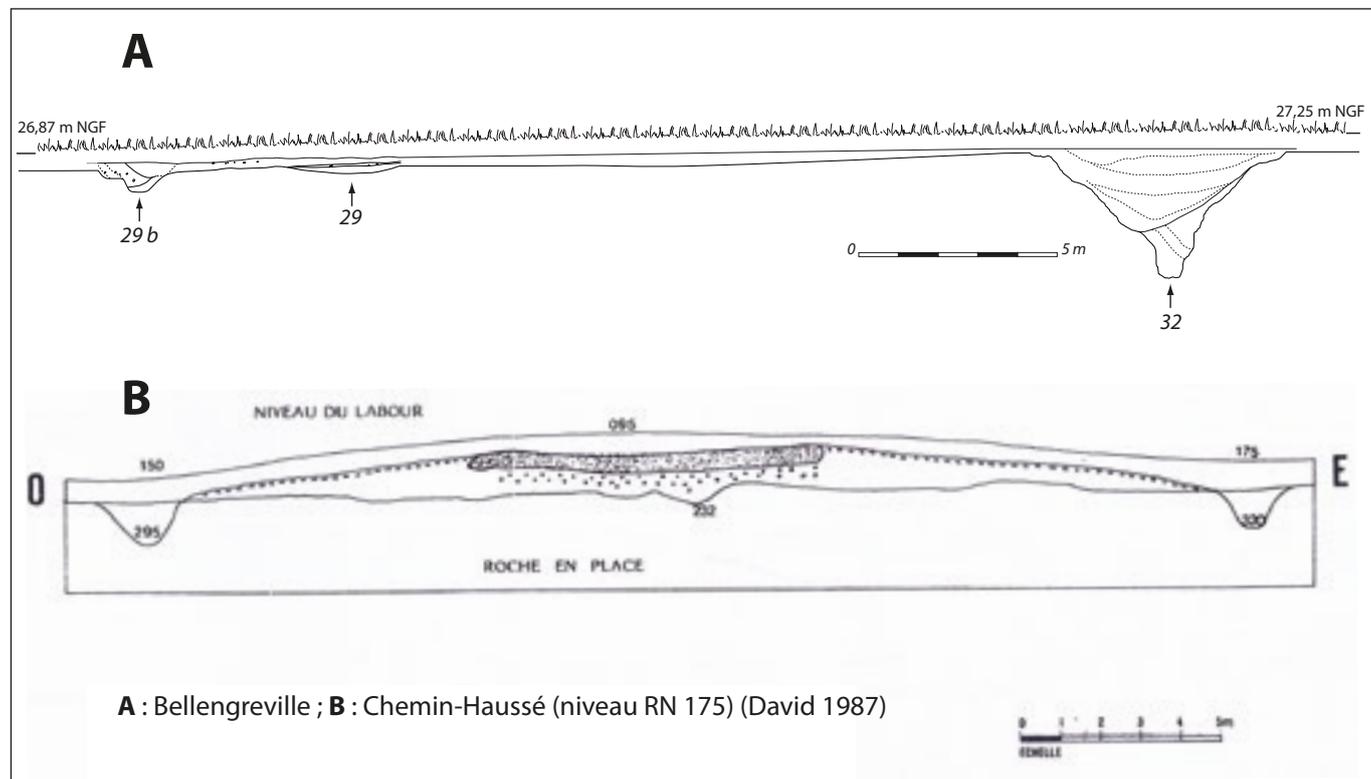
À l’inverse des deux premiers, le fossé méridional présente un profil en V d’un gabarit inattendu de 6 m à l’ouverture pour 3,80 m de profondeur sous la surface. Sa section (presque en Y à l’ouest) et sa longueur (plus de 200 m), le distinguent d’une simple carrière telle que l’on en perçoit à la faveur des cultures sur les clichés de l’IGN, en bordure du tracé présumé de la voie, un peu plus à l’ouest. Il fut en outre curé au moins une fois au cours de son existence, jusqu’à une profondeur de 2,40 m sous la surface alors qu’il était en grande partie comblé de terre.

À défaut de mobilier dans son comblement, son format et les premiers éléments de chronologie relative recueillis à son propos fondent pour lui la proposition d’une structure de barrage antérieure à l’axe viaire, sans toutefois éclairer dans l’immédiat sur son rôle, sa chronologie ou son statut.

Son format n’est cependant pas sans évoquer le fossé d’une importante fortification telle qu’on en connaît, surtout dans ces longueurs sans inflexion ni courbure,



Bellegreville, Route d’Argences : le grand fossé bordant la voie antique (I. Jahier).



Bellegreville, Route d’Argences : coupe recomposée de l’ensemble voie / fossé de Bellengreville (A) et comparaison au Chemin-Haussé (B) (I. Jahier).

autour des agglomérations de l'âge du Fer ou encore au travers de limites territoriales telles, pour la Normandie, celle du Hague-Dick attribuée à l'âge du Bronze.

Ainsi reste-t-il difficile selon cette double perspective – voie / fortification – aux options non contradictoires (l'une pouvant succéder à l'autre), d'attribuer les diverses structures égrenées sur environ 1 ha au nord du fuseau, et seulement là, à l'un de ces deux états. Si les mieux définies peuvent se comprendre comme les fondations de greniers et de remises à quatre et sept poteaux porteurs et des structures de combustion (parmi lesquelles plusieurs foyers probables et au moins un four bilobé), le mobilier recueilli à leur niveau reste indigent. Ce dernier se constitue en effet dans l'immédiat de quelques pierres brûlées éparses et d'un tessou de poterie (résiduel, erratique ?) dont l'aspect

autorise cependant à le rattacher aux productions locales de l'âge du Fer. Pour l'heure le regard sur cet ensemble reste partagé entre les installations périphériques d'un habitat de grande ampleur établi (en un lieu pareillement stratégique à la Protohistoire) à l'intérieur d'une enceinte partiellement fortifiée au sud et naturellement protégée par le marais au nord, et le reflet de quelques installations éparses établies sur des aires de culture ou de pacage appuyées à un relief important du paysage ayant effectivement contraint à cet endroit son organisation jusqu'au début du XIX^e siècle.

Ivan JAHIER
INRAP

Néolithique

Protohistoire

**Bellengreville, Frénouville,
Soliers**

**Interconnexion souterraine et sous-marine
France-Angleterre n° 2**

Antiquité

Haut Moyen Âge

Le projet de la société RTE d'établir une interconnexion souterraine et sous-marine France-Angleterre n° 2, localisé entre Bellengreville et Merville-Franceville », a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Seules les emprises incluses dans le territoire des communes de Bellengreville et Frénouville ont été inscrites au programme du diagnostic archéologique. La superficie prescrite est de 57 320 m². Sur la commune de Bellengreville, elle correspond au projet d'extension du poste électrique de *Tourbe*. Il s'agit d'un rectangle d'environ 4 ha de superficie. Sur la commune de Frénouville l'emprise des travaux a la forme d'une bande dont la largeur ne dépasse pas celle d'un godet de terrassement et dont la longueur est de 1 850 m. Les communes de Bellengreville et Frénouville sont situées à une quinzaine de kilomètres au sud-est du centre ville de Caen.

Cette opération a permis de mettre en évidence une occupation du Néolithique moyen II, sous la forme d'un alignement de quatre fosses et de remettre au jour les vestiges de la fouille, jusque-là assez mal localisée, de « la nécropole des Drouly » (III^e-VII^e siècles) menée à la fin des années 1960 par Christian Pilet.

Le reste des vestiges consistent en une série de fossés de type parcellaire qui divisent l'espace au moyen d'une trame orthogonale à large maille. La moitié d'entre eux se regroupent autour d'orientations est/ouest et nord/sud divergentes avec les orientations parcellaires actuelles. L'autre moitié n'entre pas dans ce schéma. Les vastes espaces définis par ces lignes parcellaires sont très souvent vides de structures

archéologiques. On remarque cependant l'existence d'un secteur livrant des vestiges fossoyés ponctuels que l'on ne trouve pas sur le reste de l'emprise. Il s'agit tout d'abord d'une sépulture datée du Hallstatt-début du second âge du Fer, placée sur le tracé d'un axe parcellaire à triple fossés parallèles orienté nord-sud. Une seconde sépulture pourrait se trouver près d'elle, dans le même contexte parcellaire. Ensuite ce sont quelques empierrements superficiels, une structure de combustion au bord d'une grande carrière de *lœss* et quelques fosses erratiques du Haut-Empire qui parsèment l'emprise et attestent d'activités non domestiques dans ce secteur.

Cette opération, atypique du point de vue de la forme de son emprise se révèle fertile en informations archéologiques. Par-delà l'intérêt intrinsèque de chaque vestige mis au jour, c'est la relation entre ces vestiges et les éléments de chronologie relative et absolue qu'ils livrent, qui permettent d'informer le potentiel archéologique de ce secteur. Jusque là, la carte archéologique le tenait pour vide ou ponctué de quelques entités archéologiquement peu informées. La linéarité du câble électrique permet donc d'échantillonner un espace dépassant largement la limite d'emprise du projet et de définir un modèle sommaire de l'occupation du sol dans ce secteur depuis la Protohistoire jusqu'à nos jours.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Le diagnostic archéologique conduit sur le tiers méridional de la ZAC Le Fond du Pré, près du pont de Bénouville, s'étend sur le versant d'un vallon affluent de l'Orne, et juste au-dessus du lit majeur. Ses résultats mettent en évidence des vestiges rares pour les occupations anciennes, mais nombreux pour les occupations récentes. De façon peu ordinaire, la césure chronologique se place en fin d'année 1943.

Parmi les vestiges anciens sont rangés quatre fossés qui relèvent de deux périodes bien distinctes. La première est incertaine, mais par hypothèse elle est supposée protohistorique. Elle se trouve caractérisée par trois fossés disjoints, qui évoquent une parcellisation très antérieure au paysage actuel ou subactuel. La seconde période est contemporaine, et restreinte au XIX^e siècle par un mobilier céramique bien individualisé. Elle ne compte qu'un fossé, qui appartient pleinement au paysage actuel. Une excavation vaste et profonde lui est associée, que les ouvertures cernent mal, mais qui impacte fortement le relief.

Les vestiges récents se rapportent intégralement à la Seconde Guerre mondiale, du moins si l'on excepte l'habitation du n° 1, avenue du Commandant-Kieffer, non diagnostiquée. Bâtie en pierre de taille, entourée par un mur de plaquettes liées à la chaux, cette haute maison est probablement une construction de la fin du XIX^e siècle. De son jardin et de ses abords ne ressortent que des aménagements bien plus tardifs, majoritairement postérieurs à la guerre. Un doute subsiste cependant pour deux dépendances en briques et une allée en béton armé, pour lesquels il faut proposer peut-être une origine militaire.

La présence des armées allemande puis britannique au cours de la Seconde Guerre mondiale explique la plupart des autres structures et mobiliers reconnus. Deux ensembles de vestiges sont définis. Le premier se rapporte à la mise en place et au remaniement du Wn13, établi par l'armée allemande pour défendre le pont de Bénouville, au plus tôt dans la seconde moitié de 1943. Une tranchée en première ligne et des "dents de dragon" en seconde, paraissent en fermer initialement le périmètre, établi autour d'une défense antiaérienne du pont. Cette défense étant remaniée en mars 1944, les deux lignes présentent la particularité d'avoir été arasées avant toute confrontation.

Le second ensemble de vestiges se comprend par les combats menés dans la journée du 6 juin, et par des stationnements de troupes prolongés jusqu'à la deuxième quinzaine d'août. Deux "trous d'homme", un



Bénouville, ZAC Le Fond du Pré : gourde réglementaire britannique en fer émaillé (L. Le Gaillard).

ou deux impacts de bombe ou d'obus, témoigneraient du célèbre assaut britannique sur *Pegasus Bridge*, tandis que des latrines traduisent plutôt le maintien de Bénouville en arrière-front dans les mois qui suivent ces combats.

Pour la plupart, les mobiliers associés aux structures sont liés aux activités alimentaires. Ils attirent l'attention, dans la mesure où ils ne sont pas toujours militaires, et où ils ouvrent sur des aspects peu décrits de la guerre. Ils sont composés exclusivement de mobiliers civils dans la tranchée allemande, et se montrent même dominés par la vaisselle de table française de la deuxième moitié du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle. En revanche, les mobiliers sont essentiellement militaires dans les latrines britanniques, quoiqu'ils intègrent quelques ustensiles et emballages civils, sans doute obtenus sur place. Il est évident que, dans les deux cas, ces mobiliers illustrent une amélioration de l'ordinaire que l'on observe fréquemment dans les ensembles militaires. Mais en l'occurrence, on pourrait ouvrir leur étude sur les modes d'acquisition, de consommation et de rejet de toute cette instrumentation alimentaire, civile comme militaire.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Le diagnostic réalisé à Biéville-Beuville, en préalable à la réalisation d'une zone de lotissement, n'a porté que sur une partie du projet. Il fait suite à celui réalisé en 2014 (Giazzon, 2014) sur la parcelle contigüe.

Il a livré plusieurs témoins d'occupation. Les plus anciens correspondent à des silex taillés attribués au Néolithique ancien, la plupart localisés à faible distance d'une grande fosse repérée en 2014, mais également à des artefacts dispersés sur l'ensemble de l'emprise.

Une occupation attribuée à l'âge du Bronze semble se dessiner avec trois fossés parallèles très rapprochés se refermant à angle droit sur la limite du plateau. Ils suggèrent des réfections du réseau sur une durée assez longue. Le mobilier présent dans les fossés (céramique et lithique), suffisant pour proposer l'appartenance du réseau à l'âge du Bronze, ne permet pas de préciser une attribution chronologique dans le cadre du diagnostic. Deux cercles fossoyés d'une quinzaine de mètres de diamètre ont également été mis au jour. Ils ne présentent pas de manière évidente de fosse centrée à l'intérieur ; la vocation funéraire est cependant retenue. La seconde occupation consiste en une zone de dispersion de structures de combustion (des fours à sole rubéfiée) qui se situent dans la partie ouest de l'emprise. Quatre structures ont été identifiées, mais aucun mobilier ne permet de les dater.

La troisième occupation est représentée par des structures parcellaires fossoyées rattachées à la période médiévale/moderne, visibles sur le cadastre napoléonien. Globalement orientées est/sud-est et divisant la parcelle en lanières, elles sont non datées.

Deux structures allongées et empierrées, de 10 m



Biéville-Beuville, Parcelle AB3 : vue de l'arc du cercle 5-1 dans la tranchée 5 (E. Ghesquière).

sur 3, sont présentes au sud et au milieu de la parcelle. Elles sont à fond plat et faiblement excavées. Leur remplissage se compose presque exclusivement de blocs de calcaire en vrac. Quelques éléments mobiliers témoignent de leur appartenance à la période moderne, sans donner d'élément quant à leur usage (vide-sanitaires ?).

Enfin, l'emprise comprend un nombre assez important de chablis dispersés mais aucun élément datant n'y a été retrouvé.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

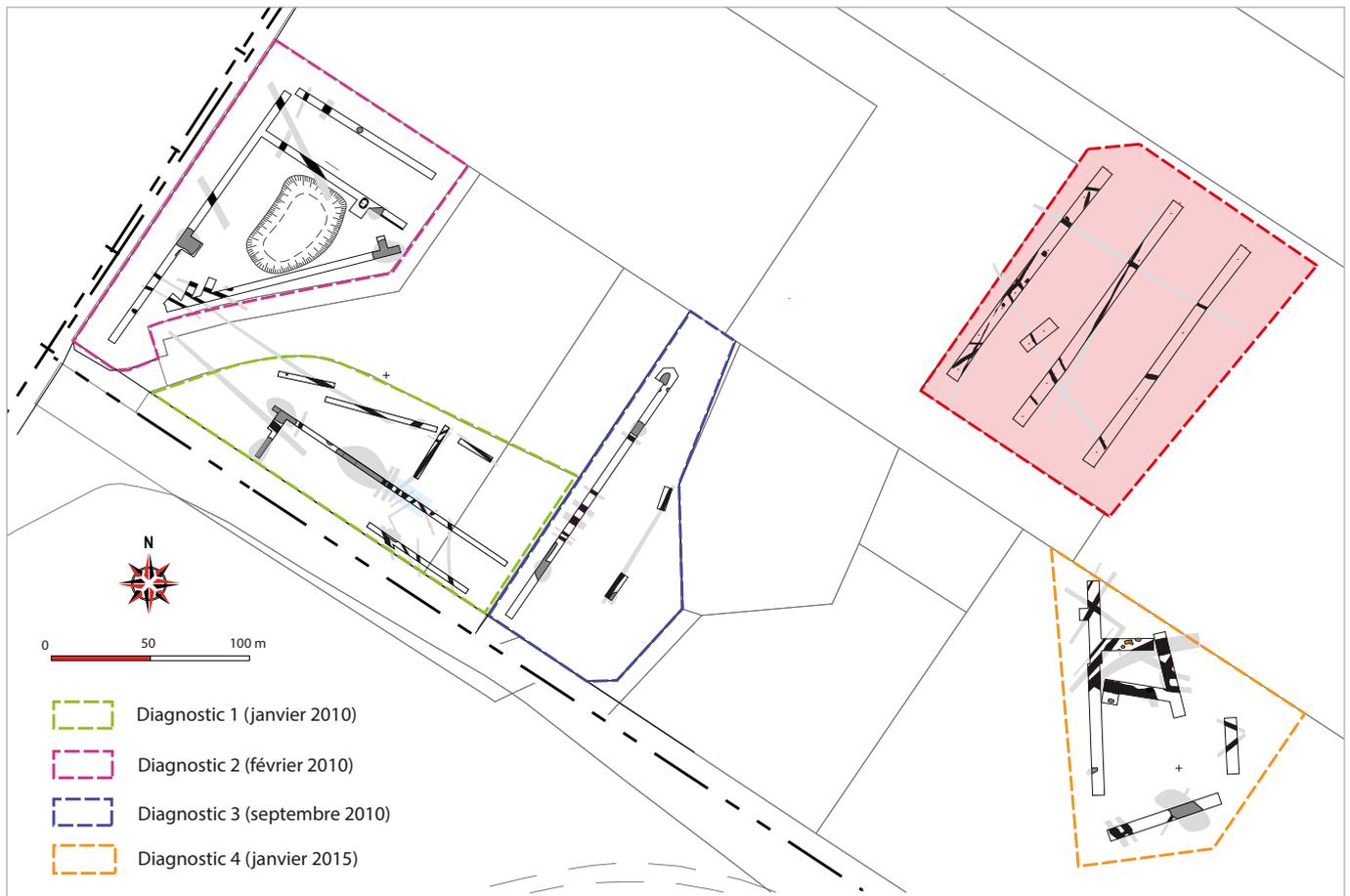
L'opération de diagnostic conduite au lieu-dit « Le Londel » sur la commune de Biéville-Beuville s'inscrit dans une série d'opérations du même type dont la plus ancienne remonte à 2010. Comme pour les quatre diagnostics précédents, des structures gallo-romaines du Haut-Empire ont pu être relevées sur les 5 000 m² de l'emprise sondée. Il s'agit pour l'essentiel de fossés peu profonds. L'orientation de ces derniers et certains recoupements permettent d'envisager une occupation en plusieurs phases. Malheureusement leur détection en tranchée ne permet pas de préciser l'organisation du site. Les quantités de mobilier céramique recueillies ne laissent toutefois que peu de doutes quant à la nature

domestique de cette (ou ces) occupation(s).

Si l'on considère l'ensemble des données collectées sur ce secteur depuis quelques années, il convient de noter que le nombre de structures et les volumes de mobiliers apparaissent moins denses sur la parcelle E(273p), objet du présent diagnostic, que sur les parcelles sondées au sud-ouest.

De façon plus anecdotique, le diagnostic a également permis d'exhumer une petite hache polie en dolérite qui illustre une fréquentation des lieux au cours du Néolithique.

Hubert LEPAUMIER
INRAP



Biéville-Beuville, VC 302, Le Londel : plan récapitulatif des différentes phases d'opération (H. Lepaumier).

Néolithique
Âge du Bronze

Blainville-sur-Orne
ZAC Terres d'Avenir

Âge du Fer
Contemporain

L'emprise du diagnostic réalisé à Blainville-sur-Orne, en préalable à la réalisation d'une zone de lotissement et d'une zone commerciale comprend une parcelle de 3 ha qui a déjà fait l'objet de deux diagnostics et d'une fouille (Lepaumier, 2011a et 2011b). Cette dernière n'a donc pas fait l'objet de nouvelles investigations.

Le diagnostic a livré plusieurs témoins d'occupations. Les plus anciens correspondent à des silex taillés attribués au Néolithique ancien.

Une occupation attribuée à l'âge du Bronze ancien se dessine sous la forme d'un réseau parcellaire orienté nord/sud, mais se confond avec un maillage parcellaire très dense et diachronique, toutes périodes confondues. Un enclos circulaire de 18 m de diamètre est bien identifié par son fossé assez puissant. Il n'a livré qu'un tesson centimétrique lors du décapage d'un cinquième de sa surface et du sondage réalisé. Son attribution à l'âge du Bronze est probable. Une différenciation des couches supérieures à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos fait apparaître des différences géomorphiques

significatives (limon orangé à l'intérieur vs limon gris orangé à l'extérieur) qui présagent d'une possible étude de présence d'un tertre recouvrant le monument. Quatre autres enclos funéraires de tailles plus modestes pourraient être présents, au sein des structures laténiennes.

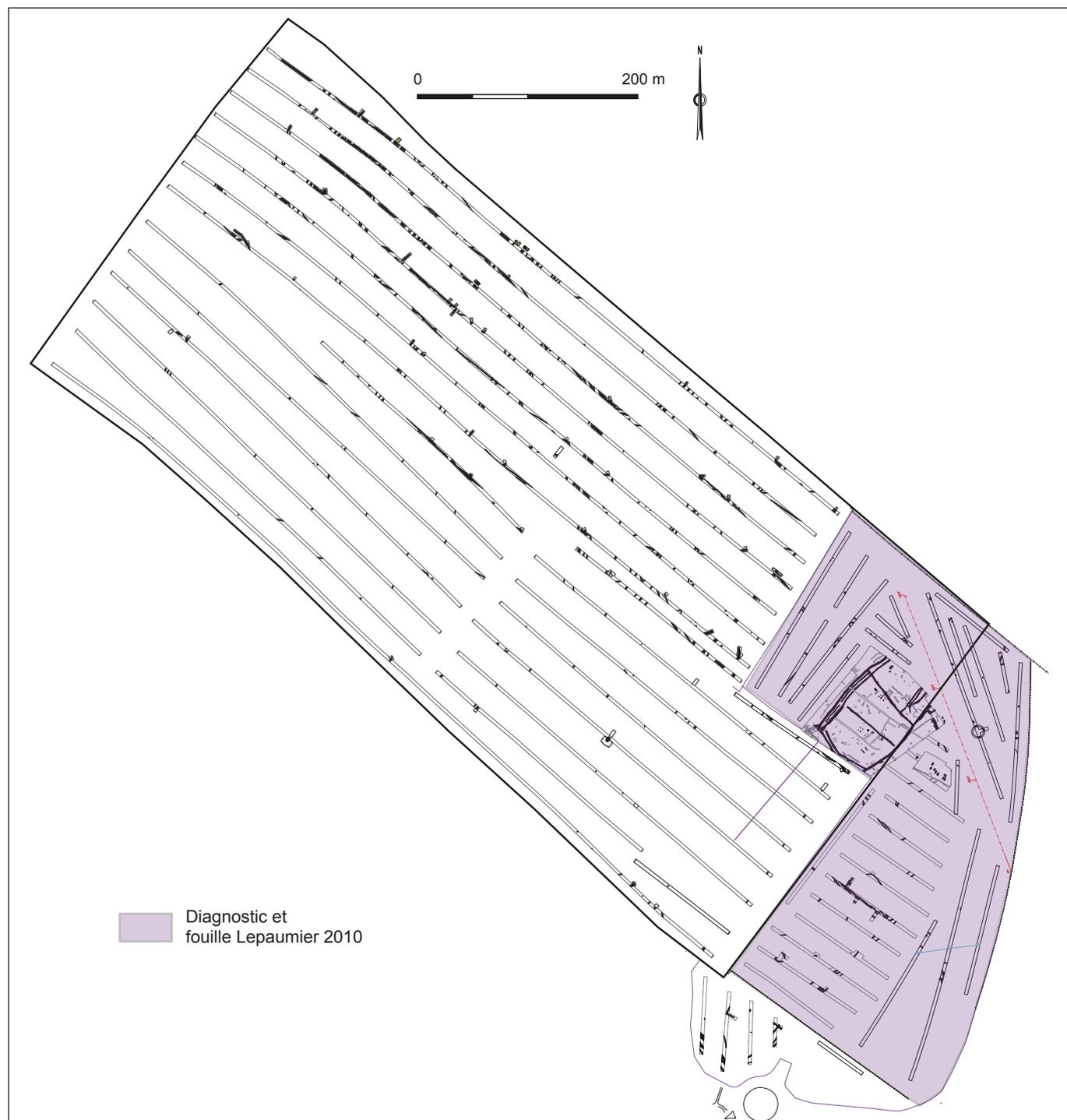
Un enclos légèrement elliptique de 2 000 m² (55 x 50 m) est délimité par un puissant fossé curviligne. Profondément creusé (2 m de profondeur sous le sol actuel, 2,2 m d'ouverture au niveau du décapage), il présente un profil en V. Une interruption est identifiable au sud-est de l'enclos. Le fossé reste invisible dans la tranchée correspondant au sud de l'enclos, mais quelques éléments mobiliers permettent de suggérer son tracé. Du mobilier céramique, lithique et osseux a été découvert à l'occasion d'un sondage dans le fossé et du décapage des autres tronçons. La datation par radiocarbone d'un des ossements, renvoie à l'âge du Bronze ancien (Béta 456513, 3220 +/- 30 BP, 1615-1455 cal BC).

La partie ouest de l'emprise a livré une incinération en pleine terre. Il s'agit d'un petit dépôt d'os calcinés mêlés à des charbons déposés dans un creusement de 0,2 m de diamètre, éventuellement dans ou aux dépends d'un chablis. À 100 m en amont, une autre tâche charbonneuse sans os brûlés apparents est également apparue.

Dans l'angle est de l'emprise, le comblement d'un fossé situé dans le prolongement du fossé de limite d'enclos du Hallstatt final que Hubert Lepaumier a fouillé en 2010 a livré deux sépultures.

Un vaste système d'enclos a été mis en évidence au nord

de l'emprise avec de puissants fossés orientés nord-est/sud-ouest. Il est installé sur le sommet du plateau et déborde sans doute partiellement hors emprise au nord-est. Les fossés mesurent près de 2 m à l'ouverture au niveau du décapage, et 1,6 m en profondeur depuis le sol actuel. L'ensemble, largement compartimenté, couvre une surface d'environ 31 000 m². Le mobilier renvoie à La Tène moyenne/finale. Des structures de types caves et trous de poteau sont identifiées à l'intérieur des compartiments de l'enclos. Elles sont recoupées dans l'enclos principal par les structures internes d'un autre système d'enclos postérieur. Un important réseau



Blainville-sur-Orne, ZAC Terres d'Avenir : plan masse de l'opération (E. Ghesquière).

parcellaire se développe selon le même axe nord-est/sud-ouest que l'enclos. Certains fossés ont pu être datés de la Protohistoire mais d'autres, orientés comme les fossés modernes/contemporains ou, pour l'un d'entre eux, daté de la période gallo-romaine, empêchent de reconstituer le réseau associé à l'enclos.

L'enclos en surimposition est délimité par deux fossés accolés de 5 m à l'ouverture au niveau du décapage et d'une profondeur de 2 m sous le sol actuel pour le plus profond. Il est orienté nord/sud et diverge donc largement de l'axe de l'enclos antérieur. L'ensemble couvre une surface de l'ordre de 5 000 m² et se développe hors emprise vers le nord-est. Le mobilier est très abondant. Un sondage réalisé dans le double fossé de l'enclos a ainsi livré 3,7 kg de céramique et 300 g de faune en excellent état de conservation. La densité des structures à l'intérieur de l'enclos est importante, avec de fréquentes superpositions de structure de type cave. Un équivalent gaulois des « terres noires » recouvre toute la surface interne de l'enclos, livrant des petits tessons et des pierres, brûlées ou non. Les fossés de parcellaire ont pu être rattachés à ce système grâce à leur orientation nettement divergente par rapport aux autres réseaux. Les plus proches de l'enclos ont livré du mobilier céramique qui atteste leur attribution à La Tène finale.

Quatre chemins fossiles ont été interprétés par la mise en évidence de successions de fossés bordiers. Ces fossés larges et très peu profonds sous le niveau de décapage (0,8 à 1 m sous le sol actuel) se répartissent sur des emprises linéaires de l'ordre de 10 m de large regroupant une succession de près d'une dizaine de fossés partiellement superposés. Le premier de ces chemins est rectiligne et traverse l'emprise selon une orientation nord-est/sud-ouest. De rares éléments de datation semblent le rattacher à la Protohistoire. Le second chemin, curviligne, fait 12 m de largeur totale et traverse l'emprise selon un axe globalement sud/nord. Les éléments de datation sont là encore rares mais son orientation générale le rapproche des structures protohistoriques.



Blainville-sur-Orne, ZAC Terres d'Avenir : vue de la fosse d'artillerie 3-1 en cours de nettoyage (E. Ghesquière).

Au moins quatre positions d'artillerie liées aux combats de juin/juillet 1944 ont été découvertes. La première d'entre elles est située dans la partie sud de l'emprise. Elle se compose d'une fosse sub-rectangulaire de 4 m de longueur dont le comblement contient une trentaine de douilles d'obus de 25 pr, quelques bouchons d'obus et quelques caisses d'obus métalliques. La seconde fosse, sub-rectangulaire de 5 m de longueur, n'a pas été sondée. La troisième est constituée par une grande fosse incomplète de 3 m de largeur qui a livré plusieurs caisses métalliques d'obus de 25 pr. Enfin la quatrième, installée dans l'angle nord-est de l'emprise, comprend une fosse sub-rectangulaire de 6 m de longueur et est associée à une grande fosse et deux trous d'homme. Ces derniers ont livré de nombreux éléments appartenant à l'un des planeurs qui a atterri le 6 juin 1944 à Saint-Aubin-d'Arquenay.

Enfin, l'emprise comprend également un nombre assez important de chablis dispersés sur toute la surface mais aucun élément datant n'a été retrouvé dans ces structures.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Antiquité

Boulon Rue Nelson Mandela

Le diagnostic archéologique réalisé à Boulon portait sur une surface de 19 848 m² vouée à l'aménagement d'un lotissement. Il a livré des résultats modestes.

Seize tranchées exploratoires ont été réalisées, couvrant environ 10 % de la surface considérée.

Pour l'essentiel, a été mis en évidence un parcellaire antique intercalé entre une voie nord/sud venant de Vieux en périphérie ouest du projet, et un site gallo-romain découvert au XIX^e siècle aux abords de l'église et situé à 300 m à l'est.

Le mobilier céramique recueilli dans le comblement des fossés parcellaires correspond à la période comprise entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et le début du III^e siècle.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Antiquité

Contemporain

Bourguébus

La Main Delle :
rue des Châtaigniers en Fleurs

L'opération de diagnostic archéologique conduite en préalable de l'extension des lotissements de la « Main Delle », rue des Châtaigniers en Fleurs sur la commune de Bourguébus a porté sur une surface de 44 760 m². Treize sondages ont permis d'explorer 9,8 % de l'étendue du projet. En dehors de quelques fossés parcellaires qui, faute de mobilier, n'ont pu être datés, un fossé a livré du mobilier gallo-romain. En outre, les tranchées ont révélé l'ancien tracé du chemin rural de Caen à Saint Sylvain, tel qu'il apparaît sur le cadastre de 1829.

En revanche, aucune structure ne peut être directement associée à l'important établissement rural enclos qui a été repéré sur les premières tranches d'aménagements de « La Main Delle », qui a fait l'objet de nombreuses fouilles.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Moderne

Caen

58 rue Bicoquet

Le service régional de l'archéologie a instruit une demande de permis de construire sur les parcelles IL 165 et 205 à Caen, rue Bicoquet. Le terrain est situé à proximité immédiate de l'église romane Saint-Nicolas, dans un secteur qui, sur les plans anciens, apparaît comme occupé par des champs et des jardins. Le projet consistait en la réalisation d'un aménagement d'un garage sur deux niveaux en fond de parcelle.

Dans ce contexte, aucune prescription archéologique n'a été émise. Pourtant lors des terrassements, un mur très particulier est apparu et a nécessité des observations complémentaires ainsi que deux sondages en 2016.

Le terrain est en forte pente entre la rue Saint-Nicolas (parvis de l'église) et la maison d'habitation dont l'entrée est située rue Bicoquet. La dénivellation atteint au moins 4 m et pourrait être liée à la présence d'anciennes carrières de calcaire. Le mur mis au jour pourrait s'appuyer sur le front d'une telle carrière.

Les vestiges de maçonnerie sont apparus à la limite des parcelles 165 et 205. D'après les propriétaires, son sommet était encore visible il y a peu de temps et marquait le fond de la parcelle 205. Cette limite est visible sur le cadastre napoléonien avant l'ouverture de la rue d'Hastings qui est une création de la Reconstruction.

Le mur est constitué de deux pans, dont le plus à l'ouest offre une série de 16 niches au minimum sur deux niveaux superposés. Les niches sont particulièrement soignées avec notamment l'utilisation de dalles de pierre de Caen parfaitement équarries. Elles mesurent chacune 58 cm de large pour 68 cm de hauteur.

Sur le niveau inférieur, les niches ont un volume globalement cubique, tandis que celles du niveau supérieur sont coiffées de deux dalles formant un toit



Caen, 58 rue Bicoquet : vue d'ensemble du fond de la parcelle vers le nord et de la dénivellation avec la rue Saint-Nicolas (C. Billard).

à deux pentes. Sur cette partie haute sont nettement visibles des perforations qui ont dû recevoir des éléments de grilles ou des barreaux, et même des éléments métalliques permettant de fixer un cadre en bois dont de rares éléments sont conservés.



Caen, 58 rue Bicoquet : vue de rapprochée des niches aménagées dans le mur matérialisant l'ancien front de carrière (C. Billard).

Sur le pan oriental du mur, les niches sont absentes. Le mur rejoint celui qui borde la rue Saint-Nicolas. À cet emplacement, un passage a été récemment rebouché et constituait peut-être un accès à un escalier permettant de relier cet espace à la rue Saint-Nicolas située beaucoup plus haut.

Le mobilier découvert lors de deux sondages est peu abondant et appartient pour l'essentiel à la période moderne (fragment d'ardoises, grès). La maçonnerie est clairement d'époque moderne, notamment par son appareil et son chaînage vertical. Il n'y a donc pas lieu d'envisager ni une origine médiévale ni un lien quelconque avec l'église Saint-Nicolas proche.

La fonction d'un tel ouvrage reste énigmatique. Toutefois, dans le contexte campagnard de cette découverte, on peut suggérer l'hypothèse de ruches ou de clapiers à lapins (dernière utilisation qui semble attestée par la présence de trous de fixation de grilles).

Cyrille BILLARD et Bertrand FAUQ
SRA de Normandie

Moyen Âge

Moderne

Caen

Château : aménagements paysagers

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur du château de Caen. Le schéma directeur est entré dans une deuxième phase en 2016, avec un programme d'aménagement patrimonial, culturel et paysager, qui a conduit, entre autre, à une demande volontaire de diagnostic archéologique, réalisé par L'Inrap en octobre 2016. Une vingtaine de tranchées ont été ouvertes dans le château afin d'observer les vestiges archéologiques encore présents dans le sous-sol, et ainsi guider les futurs travaux. Divers secteurs ont ainsi pu être mis en évidence. Le premier, et le moins riche en vestiges, se trouve au nord du château, dans la garenne. Les tranchées ont montré de grands apports de gravats, rehaussant le terrain sur plus de deux mètres, sans qu'aucune structure médiévale n'ait été mise en évidence.

Dans l'emprise même du château, sur le terrain naturel, les premières occupations remontent aux XI^e-XII^e siècles. Il s'agit essentiellement de fosses, conservées sur plus d'un mètre de profondeur pour certaines d'entre elles, et d'un angle de maçonneries. Ce petit bâtiment, situé au débouché de l'actuelle passerelle d'accès au donjon, et dont il ne reste plus qu'une assise, devait être construit en torchis et colombage.

Sur ces premières structures, une grande cour palatiale a été mise en place entre l'ouest de la salle de



Caen, Château, fig. 1 : détail de la cour en graviers du XIII^e siècle recouvert par des niveaux de démolitions du XVIII^e siècle (F. Bonhomme).

l'Échiquier et l'extrémité est du donjon. Elle se compose d'un niveau de graviers soigneusement assemblé, qui suit globalement les dénivellations du terrain (fig. 1). L'emprise de cette cour peut être précisée par les fouilles de 2005 qui ont mis en évidence un niveau de sol identique, globalement à la même altitude, qui était limité au nord par un mur, séparant cet espace de la forge du XIII^e siècle.

Le mobilier retrouvé dans ce niveau d'occupation date du XIII^e siècle, pouvant aller jusqu'au XIV^e siècle par endroit. Outre la céramique et quelques petits objets en bronze (appliques, épingles), on peut signaler la présence d'un fer de hache de couvreur/charpentier et surtout d'une enseigne de pèlerinage en plomb représentant la scène de l'Annonciation avec l'archange Gabriel debout, se tournant vers la Vierge (fig. 2). Cette enseigne peut être rattachée au pèlerinage de l'église bâtie sur la grotte de l'Annonciation de Nazareth détruite en 1263.



Caen, Château, fig. 2 : enseigne de pèlerinage en plomb (S. Le Maho).

Immédiatement au-dessus se trouvaient des matériaux issus de la démolition d'édifices, dont probablement ceux du donjon, datant de la fin du XVIII^e siècle. Il "manque" donc toute une partie de la stratigraphie, en particulier celle concernant la période moderne.

Cette grande cour donne accès, à l'est, à un pavage longeant un nouveau mur, totalement inédit. Sa technique de construction, très soignée, ainsi que le module et la taille des pierres permettent de le dater du XI^e ou XII^e siècle, soit pendant la période ducale. Conservé sur près d'un mètre de haut, il comprend deux portes, espacées de seulement 0,70 m (fig. 3).



Caen, le Château, fig. 3 : détail des deux portes datant du XI^e ou XII^e siècle ; au premier-plan, vestiges d'un pavage apparu sous la cour en graviers du XIII^e siècle (B. Guillot).



Caen, le Château, fig. 4 : murs de la prison conservés sur plus de 5 m de hauteur (B. Guillot).

Ce mur semble s'adosser sur un pan de maçonnerie plus ancien, qui possède une orientation légèrement différente, et qui comprend lui aussi au moins une ouverture avec une embrasure très marquée.

Des traces de feu sont visibles sur toutes ces maçonneries, ayant fait par endroit éclater la pierre, en particulier dans la feuillure d'une des portes.

L'emprise de ces constructions reste inconnue mais leur observation enrichit encore les constructions romanes au nord du château, aux côtés des bâtiments du Vieux Palais, de la salle de l'Échiquier et d'un second grand édifice de prestige situé le long des fortifications nord-ouest. Devant ce dernier se trouvaient également les vestiges d'un pavage, ce qui semble indiquer le même soin apporté aux abords des édifices romans.

Au nord-est, le long de la courtine nouvellement restaurée, les murs de la prison ont été mis au jour. Si l'emplacement de la prison, citée dès la fin du XII^e siècle et qui apparaît encore sur les plans du XIX^e



Caen, le Château, fig. 5 : détail des graffitis présents sur les murs de la prison (F. Bonhomme).

siècle, était globalement connu par l'iconographie, son exceptionnel état de conservation s'est révélé une surprise. Les murs sont préservés sur une hauteur de 5 m, ce qui correspond à un rez-de-chaussée et à un sous-sol (fig. 4). Sur les murs de ce dernier, se trouvent encore des graffitis réalisés probablement par des prisonniers. Plusieurs d'entre eux représentent des croix et peut-être un visage (fig. 5).

À 7 m au sud de la prison, un autre bâtiment est présent, lui-aussi figuré sur les plans antérieurs à la fin du XIX^e siècle. Le dégagement de la partie supérieure d'un conduit de cheminée permet de placer à cet endroit une maison totalement ensevelie aujourd'hui, mais dans un très bon état de conservation, avec un niveau de sol devant se situer entre 4 et 5 m de profondeur.

Ces découvertes viennent enrichir notre vision du château et confirment la présence de bâtiments très bien préservés aux abords des courtines. Ainsi, au XIII^e siècle, lorsque l'on tournait le dos à l'église Saint-Georges, on devait avoir une vue d'ensemble sur une grande cour donnant accès aux différents bâtiments en pierre de Caen allant, de gauche à droite, du grand édifice de prestige adossé à la courtine ouest à la prison le long de la fortification à l'est, en passant par la salle de l'Échiquier, les bâtiments constituant le Vieux Palais, la chemise au centre de laquelle émergeait la tour maîtresse, et la nouvelle construction sur laquelle débouchait la cour à l'est.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Caen
Château : le donjon

Moyen Âge
Contemporain

En 1998, la ville de Caen a lancé un programme de conservation et de mise en valeur de son château. Un premier programme de restauration et d'aménagements a débuté en 2002, comprenant la restauration des remparts nord, est et sud, la construction des salles du rempart, l'aménagement de l'esplanade de la Paix, etc. Le schéma directeur est entré dans une deuxième phase en 2016, avec un programme d'aménagement patrimonial, culturel et paysager, qui a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le château en octobre 2016 et, durant le dernier trimestre 2016, à une mission d'évaluation / archéologie du bâti du donjon par l'Inrap (fig. 1).

Entre 1956 et, pour l'essentiel, 1966, le donjon a fait l'objet de plusieurs campagnes de fouille par M. de Boüard assisté, les deux premières années, par W.C. Braat, du musée national des Antiquités de Leiden aux Pays-Bas, et J.G.N. Renaud, du Service des Fouilles de l'État hollandais. À l'issue de ces travaux, les maçonneries mises au jour ont été soit re-ensevelies, soit restaurées par les services des monuments historiques, sous la direction de Jean Merlet, architecte en Chef des monuments historiques.



Caen, le donjon, fig. 1 : vue générale du donjon depuis l'ouest avec au centre la tour maîtresse et au premier-plan les vestiges du "Vieux Palais" (B. Guillot).

La mission d'évaluation sur le donjon comprenait plusieurs parties dont, tout d'abord, une étude documentaire sur les données déjà existantes sur le donjon : plans anciens, documents issus des fouilles

de M. de Boüard, archives issues de la restauration des maçonneries ou recensement des publications sur le sujet. Ce travail avait déjà été amorcé par P. Leroux, du Musée de Normandie, détenteur d'une grande partie des archives de M. de Boüard, qui nous a communiqué tous les documents et inventaires en sa possession. Le musée ayant également été le destinataire final des objets recueillis lors des fouilles, une recherche dans la base de données micro-musée a permis de préciser les artefacts provenant des fouilles de 1956-1966. Afin de compléter ces données, un inventaire des archives concernant le donjon et, en particulier, les restaurations des années 1960-1970, a été effectué à la DRAC (service des monuments historiques), aux Archives départementales du Calvados et à la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine à Paris. En parallèle, ont été recensées les archives laissées au Craham par M. de Boüard, qui comprennent les minutes de terrain originales, les fiches de mobilier ou les négatifs des photos.

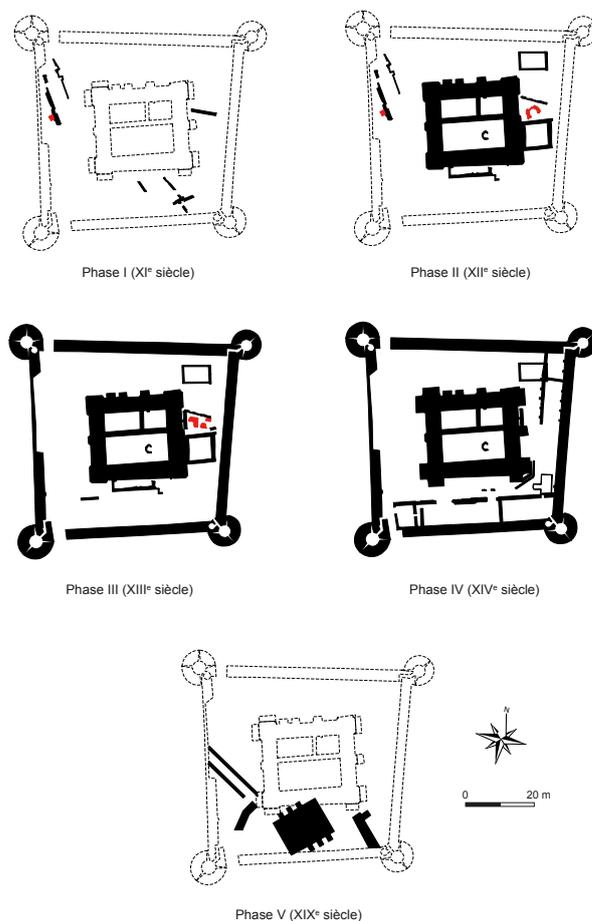
À la suite de l'étude, neuf sondages archéologiques ont été localisés dans le donjon afin de compléter les renseignements déjà connus. L'objectif principal de ces sondages étant de préciser les secteurs conservant encore des niveaux archéologiques, la fouille s'est arrêtée sur la partie supérieure de la stratigraphie lorsque cette dernière se composait de niveaux de sol ou de travail encore bien conservés.

Un scanner 3D complet du donjon, y compris les escarpes et contrescarpes du fossé, a été effectué par la société Art Graphique et Patrimoine. Au total, ce sont près de 150 plans et élévations qui ont été restitués en ortho-images à partir des données lasergrammétriques avec une précision de 2 mm pixel, à partir desquelles a été réalisée l'étude de bâti par F. Bonhomme.

Enfin une prospection géoradar a été mise en place par l'Inrap à l'issue de la phase terrain. Seize profils espacés de 15 cm, se recouvrant partiellement, ont été obtenus avec une profondeur atteinte de 1,66 m.

Une première synthèse peut être entreprise à l'issue de ces travaux avec une proposition de phasage des occupations médiévales, qui reprend les conclusions de M. de Boüard et les complète avec les nouvelles données (fig. 2). Par mesure de clarté, chaque phase est associée à un siècle mais il s'agit d'une simplification de la chronologie en l'état de nos connaissances et non d'une datation absolue.

Il faut d'abord signaler deux occupations antérieures au Moyen Âge qui ont été mise en évidence lors de cette étude. La première remonte au Néolithique moyen et consiste en la découverte, dans un niveau de gravillons présent sur le terrain naturel, d'une ébauche de hache en roche cornéenne. La reprise des données et du mobilier céramique recueilli lors des fouilles anciennes permet également de localiser, à l'est du donjon, une petite occupation de la Tène D, consistant en un foyer associé à une trentaine de tessons de cette période.



Caen, le donjon, fig. 2 : proposition de phasage du donjon avec en noir les maçonneries et en rouge les foyers (B. Guillot).

La phase I (XI^e siècle) regroupe les structures antérieures à la construction de la tour-maîtresse, soit : la tour-porche au nord-ouest avec un pavage composé de plaquettes calcaires posées de chant, présentant une légère pente vers le sud ; des bâtiments mis en évidence au sud-est ; un mur "à arête de poisson" à l'est. À l'exception d'un niveau de circulation mis au jour au niveau de la tour-porche, aucun élément contemporain des autres structures ne semble conservé dans l'emprise du donjon.

La phase II débute au XII^e siècle avec la construction de la tour maîtresse et de son avant-corps, ce qui entraîne des modifications dans l'occupation du secteur (fig. 3). La tour-porche est toujours utilisée avec probablement des modifications, dont l'installation d'un foyer à l'ouest et peut-être aussi une reprise et/ou construction du mur oriental. Les données de la campagne de fouille de 1961 pourraient suggérer les vestiges d'un autre bâtiment au sud de la tour-porche. À l'est, l'espace est remblayé au moyen de gravats lâches, puis un four est installé en partie sur l'ancien mur. Dans l'angle nord-est se trouve une cave découverte en 1972 ; en l'état actuel de nos connaissances, il n'est pas possible de la dater mais elle pourrait exister depuis cette période. Enfin, après la construction de la tour maîtresse, un "silo" vient s'appuyer sur le mur est. Là aussi, sa datation est



Caen, le donjon, fig. 3 : sondage au centre de la tour maîtresse avec apparition d'un puits bouché par une chape de béton dans les années 1960 (B. Guillot).

difficile à préciser. Le mobilier issu de son comblement, conservé au Musée de Normandie, remonte à la fin du XII^e-début du XIII^e siècle.

La phase III débute avec la construction de la chemise au XIII^e siècle, flanquée de quatre tours rondes, délimitant un espace légèrement trapézoïdal de près de 60 m de côté. Un puits est compris dans le mur ouest de cette chemise, à environ 10 m de l'entrée sud du donjon. Au nord-ouest, la tour-porche est arasée. À l'est, sur l'ancien four circulaire, un nouveau bâtiment, de plan trapézoïdal, est construit. La présence de trois fours de grande taille dans cet édifice a permis de l'interpréter comme une cuisine. Le mobilier conservé au Musée des Antiquités donne un *terminus post quem* du XII^e-première moitié du XIII^e siècle.

La phase IV (XIV^e siècle) voit le donjon subir de grandes restructurations, dont le renforcement des contreforts, ce qui conduit à l'abandon de la "cuisine", du "silo" et de l'avant-corps originel, et à la construction de deux grands édifices à l'est et au sud de la tour maîtresse. Une protection de la partie sud de la tour maîtresse est aménagée avec l'édification d'un mur en glacis entourant l'angle sud-est et se prolongeant sur au moins 10 m en direction de l'ouest. Il est alors distant d'environ 4 m de la tour. Un caniveau recueille les eaux de pluie et les conduit dans l'ancien "silo" reconverti en puisard.

Le premier grand édifice construit se situe le long de la chemise orientale. Il a été interprété par M. de Boüard comme le "manoir du châtelain", cité au milieu du XIV^e siècle. Il s'agit d'un bâtiment de 5 m de large pour une longueur d'au moins 20 m.

Le second édifice couvre toute la largeur de la cour sud du donjon, soit une longueur de plus de 46 m pour une largeur de 6,50 m de large. Ce bâtiment, nommé "salle à la Reine" à partir du XIV^e siècle, est divisé en trois pièces par des murs de refend.

En 1956, lors de la fouille de l'espace entre la "cuisine" (qui n'était pas encore dégagée et identifiée) et la tour maîtresse, un niveau très détritique a été étudié. Il a été interprété comme le comblement d'une fosse d'aisances, limité au nord par un petit muret et au sud probablement par le contrefort médian de la tour. Daté de la fin du XIV^e-début du XV^e siècle, le lot céramique constitue la référence régionale pour cette période. Il ne semble donc pas fonctionner avec la "cuisine", qui est alors arasée, mais il doit s'agir de déchets provenant soit du "manoir du châtelain", soit de la tour maîtresse elle-même.

A priori, il n'existe plus de vestiges se rapportant à la période moderne. La dernière grande phase d'occupation (phase V) encore présente dans l'emprise du donjon date de la caserne Lefèbvre et surtout de la première moitié du XIX^e siècle. Un souterrain traverse la cour ouest, avec une entrée aux abords de l'angle sud-ouest de la tour maîtresse. Un magasin à poudre a été totalement démonté durant les années 1960 afin de pouvoir dégager les vestiges médiévaux. Il n'en reste plus aucun vestige, ce qui n'est pas le cas de deux grandes maçonneries le protégeant à l'est et à l'ouest.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Dans le cadre d'un projet de construction de logements sociaux à Caen, rue de la Délivrande, les travaux de démolition des bâtiments existants ont permis la découverte d'un *bunker* de la Seconde Guerre mondiale. Les ouvriers ont d'abord cru avoir affaire à une simple cave, mais devant la difficulté à détruire un ouvrage en béton de 2 m d'épaisseur, il a fallu se rendre à l'évidence que celui-ci correspondait à un ouvrage militaire. Prévenu aussitôt par la société Logipays, le service régional de l'archéologie, avec l'aide de spécialistes de cette période (Benjamin David et Benoît Labbey), a procédé à une opération de dégagement de l'ouvrage.

Ce cantonnement allemand bordait la rue et contrôlait la sortie nord de l'agglomération caennaise en direction de la mer. Il a donc certainement eu un rôle majeur lors de la Bataille de Caen, notamment lors de l'opération *Charnwood* (les 7 et surtout 8 et 9 juillet 1944), menée par les troupes britanniques dans ce secteur et dont le but était de pénétrer dans les faubourgs de l'agglomération pour la première fois. N'ayant pas rassemblé assez d'artillerie lourde, les troupes alliées choisirent d'utiliser l'aviation afin de préparer les opérations au sol. Les faubourgs au nord de la ville furent lourdement bombardés afin de détruire l'infanterie, les positions d'artillerie et de couper les troupes allemandes de leurs arrières.

Après la Libération, le terrain s'inscrit dans la reconstruction de la ville. La première pierre d'un petit groupe de pavillons est posée le 17 janvier 1955. Lors de la construction d'un des pavillons, le bunker a été étêté au niveau de la toiture. La partie supérieure du *tobrouk* a notamment disparu. Par la suite, à une période non définie, peut-être dès 1955, le bunker est très affecté par l'élargissement de la rue de la Délivrande, puisque le mur en façade de la route est détruit.



Caen, 116 rue de la Délivrande : vue de l'ouvrage à l'issue de la fouille (C. Billard).

Ce cantonnement était construit à l'aide de parpaings normalisés selon l'armée allemande, parpaings de type *Formstein*. L'accès à l'abri se faisait par une tranchée du côté sud-est. Cette tranchée, qui a été observée dans la banquette de la fouille, aboutit à une double marche grossièrement cimentée. La façade sud offre deux sortes d'antennes de chaque côté. Au sol seule une partie de l'avancée extérieure est cimentée. Immédiatement à gauche de l'entrée, on note un poteau en pin encore en place, dont la fonction reste à déterminer (antenne de transmission ?).

On descendait par un escalier dans une sorte d'antichambre abritant les antennes téléphoniques. Pour accéder à la pièce suivante, il fallait franchir une porte blindée (qui a été découpée). On pénètre alors à l'intérieur d'une petite pièce, avant d'entrer dans la pièce principale qui servait au cantonnement et possédait des liaisons téléphoniques avec l'extérieur. S'y trouvait un poêle à charbon (disparu) posé sur un socle en relief dans le sol en béton. La pièce est dotée d'un système d'évacuation des fumées muni d'un système anti-grenades complexe. Cette pièce possédait également une sortie de secours traversant la paroi orientale de l'ouvrage : cette sortie était murée grossièrement à la pierre et au ciment sur sa limite externe. Cet aménagement est contemporain du fonctionnement militaire de l'abri.

Le système de ventilation, précieux pour se protéger des gazs, est bien conservé : ouverture sur la façade sud, trappes à l'intérieur de la grande pièce et au sud de la deuxième petite pièce (tronquée). On ne note aucune inscription particulière, à l'exception de traces d'un enduit blanc très effacé.



Caen, 116 rue de la Délivrande : fouille de la petite pièce comportant dans l'angle la base cimentée du poêle et le système d'évacuation des fumées (C. Billard).

Le projet de construction d'un bâtiment collectif sur une parcelle de 1 335 m² située au 59, avenue de la Libération à Caen, a conduit le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique. Le diagnostic a mis en évidence une faible occupation de la parcelle, constituée essentiellement par des murets ou niveaux de sols en béton. Ces derniers peuvent être mis en relation avec trois bâtiments, construits après les années 1950 et encore en élévation en 1995.

Le socle calcaire apparaît immédiatement sous quelques centimètres de terre végétale à l'est, à la cote de 21,85 m

et présente une pente en direction de l'ouest où il atteint l'altitude de 20,93 m une dizaine de mètres plus loin.

Il faut signaler la présence de probables vestiges de carrières de pierre à ciel ouvert mais sans que cela atteigne de grandes profondeurs. Le niveau le plus bas observé se trouve au sud-ouest, à la cote de 18 m (soit à 2,60 m de profondeur) ; un peu plus au sud, vers le boulevard, le socle a été observé à 18,80 m.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

En amont du projet de réhabilitation des bâtiments du couvent de la Visitation par le Conseil Régional de Basse-Normandie, pour y installer le Fonds Régional d'Art Contemporain, une fouille de 140 m² a été prescrite au nord des bâtiments conventuels, le long de la Rue Neuve Bourg L'abbé, à l'emplacement des tranchées des futurs réseaux techniques. Le site est situé sur le versant occidental de la vallée de l'Orne. Le substrat rencontré est composé de loess et de limon mêlé à du cailloutis calcaire.

La rue Neuve Bourg L'abbé (*novus vicus*) et la rue de Bretagne qui lui est parallèle, apparaissent dans les sources d'archives au XII^e siècle. Situées entre la rue de Bayeux et la rue de Bretteville mentionnées dès le XI^e siècle, ces deux rues appartiennent au Bourg l'Abbé créé par les moines de l'abbaye Saint-Étienne au XI^e siècle. Son nom « la Neuve Rue » et la topographie régulière de l'ensemble évoqueraient une mise en valeur raisonnée de cette partie du bourg. La fouille a permis de dégager une portion très réduite d'un bâtiment perpendiculaire à la rue Neuve, construit sur solin de blocs de calcaire. Cet édifice est associé à un niveau d'occupation constitué de terre de jardin dans lequel des mobiliers céramiques des XI^e et XII^e siècles ont été prélevés. L'étude en cours permettra d'affiner la compréhension de cet indice d'habitat contemporain à la création de la rue.

Le diagnostic avait permis une première caractérisation de l'occupation du site avant la construction du couvent grâce à la découverte, dans le cloître, d'un colombier et de niveaux de pavages appartenant au manoir antérieur. Le terrain appartient à Léonard le Fauconnier qui vend, en 1630, un ensemble manorial composé de bâtiments, d'un colombier et de jardins. Cette terre avait été acquise durant les aliénations de biens ecclésiastiques en 1563,

suite au contrat de Poissy (1561) où l'Église s'était vue contrainte d'aliéner ses biens pour financer la politique royale. Seuls un mur maçonné en pierre calcaire, parallèle à la rue Neuve Bourg L'Abbé (ancien mur de clôture du manoir ?), un second qui lui est perpendiculaire (vestiges d'un bâtiment situé hors de l'emprise de la fouille) et une canalisation en pierre calcaire semblent appartenir à l'ensemble manorial dont le logis aurait été situé plus à l'ouest. Les terres de jardin contenant de la céramique des XVI^e et XVII^e siècles attestent que l'emprise de la fouille est plutôt située au niveau des jardins du manoir.

Le terrain est acquis par les sœurs de la Visitation vers 1630 dans le contexte du mouvement de Réforme catholique caractérisé, notamment, par la création de couvents et de congrégations dans les grandes villes du royaume. Les bâtiments du manoir sont détruits après l'acquisition du terrain. Les remblais de destruction et de nivellement ont ainsi été reconnus lors de la fouille.

Les bâtiments du couvent sont édifiés entre 1632 et 1661, et l'église abbatiale consacrée en 1668. Du couvent originel subsistent les bâtiments conventuels du XVII^e siècle et le pensionnat édifié au XVIII^e siècle. Des réseaux hydrauliques en terre cuite associés à l'un des bâtiments du couvent ont été dégagés lors de la fouille. Après la Révolution, le site est utilisé comme dépôt militaire puis, au XIX^e siècle, converti en caserne de remonte et devient le « quartier Lorge ». Les témoins de la dernière utilisation du couvent correspondent à des aménagements utilitaires tels qu'une cuve de stockage de carburant et des réseaux techniques.

Hélène DUPONT
INRAP

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'un projet de redynamisation économique du centre-ville, mis en place par la municipalité de Caen, comprenant l'implantation d'un espace commerçant doté d'un parking souterrain dans la partie occidentale de l'actuelle place de la République. Le terrain concerné (parcelle KX-61), d'une surface d'environ 5 800 m², consiste en un parking de surface ainsi qu'un petit square dans lequel est signalé au sol le tracé du chœur de l'ancienne église des Eudistes. En effet, le projet d'aménagement se situe à l'emplacement de l'ancien séminaire des Eudistes fondé en 1664 et transformé en hôtel de ville en 1791. Tous les bâtiments qui couvraient l'essentiel du terrain concerné par le futur projet commercial ont été détruits par les bombardements de juin et de juillet 1944.

L'objectif du diagnostic visait moins à étudier l'état de conservation des bâtiments du séminaire qu'à évaluer l'intérêt de procéder à l'étude des traces d'occupations antérieures, dans un espace situé en bordure de la ville médiévale et resté marécageux jusqu'à son insertion dans l'espace urbain à l'aube du XVII^e siècle.

Les sondages ouverts dans la partie occidentale de la place ont permis de constater l'absence de vestiges antérieurs au XVII^e siècle, et cela jusqu'à une profondeur de 3,4 m sous le niveau de circulation actuel. Ce n'est donc



Caen, Place de la République : vue des fondations de l'église fondée en 1624 (CD 14).

qu'au XVII^e siècle qu'apparaissent les premières traces de fréquentation du lieu, lorsque les terrains sont inclus dans l'espace urbain suite à la construction, vers l'ouest d'une fortification commanditée par Henri IV. Les derniers niveaux marécageux font progressivement place à une prairie humide servant occasionnellement de dépotoir pour des activités domestiques et artisanales. Puis, brusquement, le terrain est rehaussé de plusieurs mètres, probablement dans le cadre du projet d'urbanisme engagé par les échevins de Caen. Ce projet n'ayant pu aboutir, le terrain est acquis par Jean Eudes afin d'y construire un séminaire. Les travaux débutent en 1664 par l'édification de l'église dont les fondations ont été retrouvées dans les sondages archéologiques. Ces dernières confirment les témoignages écrits selon lesquels le chantier de construction s'est avéré complexe, en raison de l'instabilité des sols et du manque de financement obligeant l'interruption des travaux à plusieurs reprises. Les sondages ont aussi permis de confirmer un certain nombre de plans conservés dans les archives restituant ainsi la position des bâtiments du séminaire bâtis au XVIII^e siècle, les jardins et leurs aménagements ainsi que les cours refaites au début du XIX^e siècle, lorsque le séminaire devient l'hôtel de ville de Caen.

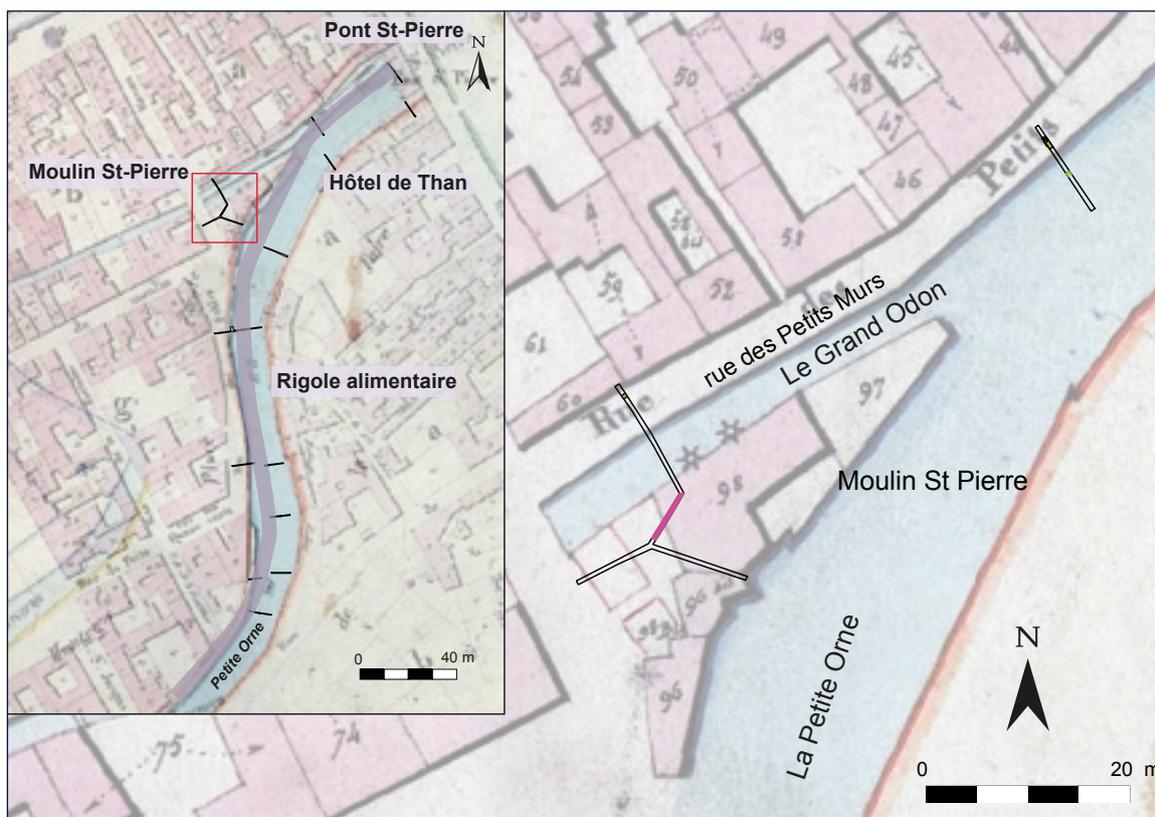
Les sondages archéologiques ont démontré que les élévations de l'église et des bâtiments du séminaire, constituant alors l'hôtel de ville, ont disparu au lendemain de la seconde guerre mondiale dans le cadre des travaux de déblaiement et de nivellement qui ont suivi leur destruction par les bombardements américains du 7 juin et du 7 juillet 1944.

Ces travaux ont toutefois épargné les comblements des caves lorsque le sol de celles-ci était plus bas que les chaussées des rues adjacentes. En effet, le nivellement entrepris dans le cadre de la reconstruction de la ville de Caen a consisté à évacuer tous les gravats jusqu'à la hauteur des rues environnantes afin d'aménager un parking. Les comblements subsistants conservent les témoins directs de l'état des lieux au moment des deux bombardements qui ont provoqués la destruction complète de l'hôtel de ville.

En définitive, les sondages archéologiques sont venus partiellement confirmer et compléter les informations contenues dans les archives des périodes modernes et contemporaines. Aucune trace d'occupation médiévale ou antérieure n'a pu être détectée. Il semble que le terrain sondé soit resté jusqu'au début du XVII^e siècle une zone peu propice aux activités humaines susceptibles d'avoir laissé des traces détectables par l'archéologie.

Vincent HINCKER

Service Archéologie, Département du Calvados



Caen, Tramway extension ligne 1 : plan des sondages archéologiques de la surveillance de travaux boulevard Général Leclerc sur le fond cadastral de 1810 (source : Caen 1810 3P1932_041_042 ; S.I.G : E. Bourhis).

En amont du projet d'extension de la ligne 1 du tramway (tranche 2) à Caen, une surveillance de travaux a été prescrite à l'occasion d'une phase de reconnaissance des réseaux techniques et d'évaluation du niveau d'apparition de la rigole alimentaire, canalisation voûtée construite lors du recouvrement de l'Odon dans la seconde moitié du XIX^e siècle. L'emprise est centrée sur un tronçon de 500 m du boulevard Maréchal Leclerc, entre l'église Saint-Pierre et le théâtre, sur une superficie de 8 800 m². La surveillance a été limitée à 15 tranchées de 0,40 m de large sur une profondeur moyenne de 1,30 m.

Malgré les contraintes techniques et de sécurité rencontrées (étroitesse des fenêtres de sondage et utilisation d'une aspiratrice destructrice des niveaux archéologiques non maçonnés) l'opération a permis d'évaluer l'occupation de ce territoire, zone stratégique dans l'organisation urbaine de Caen au Moyen Âge et à l'époque moderne. Le Boulevard Maréchal Leclerc correspond en effet à l'intersection entre le Grand Odon et la Petite Orne dont le tracé coïncide également avec ceux des fossés d'enceintes séparant Bourg-le-Roi, territoire urbanisé à partir de la seconde moitié du XI^e siècle, de l'île Saint-Jean dont l'urbanisation se

développe plutôt aux XIII^e-XIV^e siècles. Les tranchées traversent perpendiculairement la Petite Orne et entament ses bords de rives. Précisons qu'aucune trace des murs d'enceinte n'a été détectée. La totalité des vestiges et des niveaux archéologiques découverts sont antérieurs au recouvrement de la Petite Orne par la rigole alimentaire en 1860-1864. L'étroitesse des tranchées et l'impossibilité d'élargir les sondages à cause des multiples réseaux encore en activité n'ont pas permis d'atteindre les niveaux archéologiques antérieurs aux aménagements des rives des XVI^e-XVIII^e siècles et de comprendre les contextes associés aux maçonneries et niveaux archéologiques détectés. Néanmoins, un mur de fondation maçonné a été découvert au pied du pont Saint-Pierre qui constituait le seul point de passage entre l'île Saint-Jean et Bourg-le-Roi au Moyen Âge. Il est difficile d'affirmer qu'il s'agit d'un vestige ténu d'une des piles du pont mais cette découverte signale que l'installation de la rigole alimentaire, puis les travaux de la Reconstruction ne semblent pas avoir totalement détruit les alentours du pont Saint-Pierre. Des témoins d'aménagement de la rive nord de la Petite Orne ont pu être décelés le long des Petits Prés, désignés comme tels sur le plan de Caen de 1575 (Belleforest)

puis dénommés quai Villons sur le plan dit *Cadomus* de 1672. Les données archéologiques (canalisations, niveaux de sol et remblais de rehaussement) révèlent l'existence d'aménagements liés au développement urbain du quartier et un élargissement des rives de la Petite Orne entre la seconde moitié du XVII^e et le début du XVIII^e siècle, confirmées par les archives : en 1716, l'enceinte qui longe la rue des quais est abattue, les quais agrandis et pavés. Un sondage a également permis de dégager, à 0,50 m de profondeur, le sol pavé du quai moderne voire contemporain, attenant au moulin Saint-Pierre encore en activité au début du XIX^e siècle. Un moulin dénommé moulin de Darnétal, mentionné une première fois au XI^e siècle puis de nouveau au XIV^e siècle, localisé près de l'église Saint-Pierre et du pont de Darnétal (Pont Saint-Pierre) est représenté sur le plan de Caen de 1575. Il est détruit lors de la construction de la rigole alimentaire et ne figure plus sur le plan de J. Verrine établi en 1870. Sur la rive sud, a été mise au jour la tranchée de

fondation du mur pignon nord de l'hôtel de Than, construit entre 1520 et 1527, et plus à l'est, la fondation d'un bâtiment présent sur le cadastre de 1810.

Le recouvrement de la Petite Orne par la rigole alimentaire est intervenu entre 1860 et 1864, période de remblaiement des canaux de la ville en lien avec l'assainissement urbain dû au mouvement hygiéniste de la seconde moitié du XIX^e siècle. La voûte en béton de la canalisation a été identifiée entre 0,80 et 1 m de profondeur dans cinq sondages.

Bien que les investigations aient été très limitées, cette opération permet d'affirmer qu'il existe un bon potentiel de préservation des vestiges situés sur les bords de rives de la Petite Orne, territoire de jonction entre le Bourg-le-Roi et l'île Saint-Jean et zone portuaire du Moyen Âge à l'époque moderne.

Hélène DUPONT
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Colomby-Anguerny

Le Clos Bataille : chemin du Grand Ruet

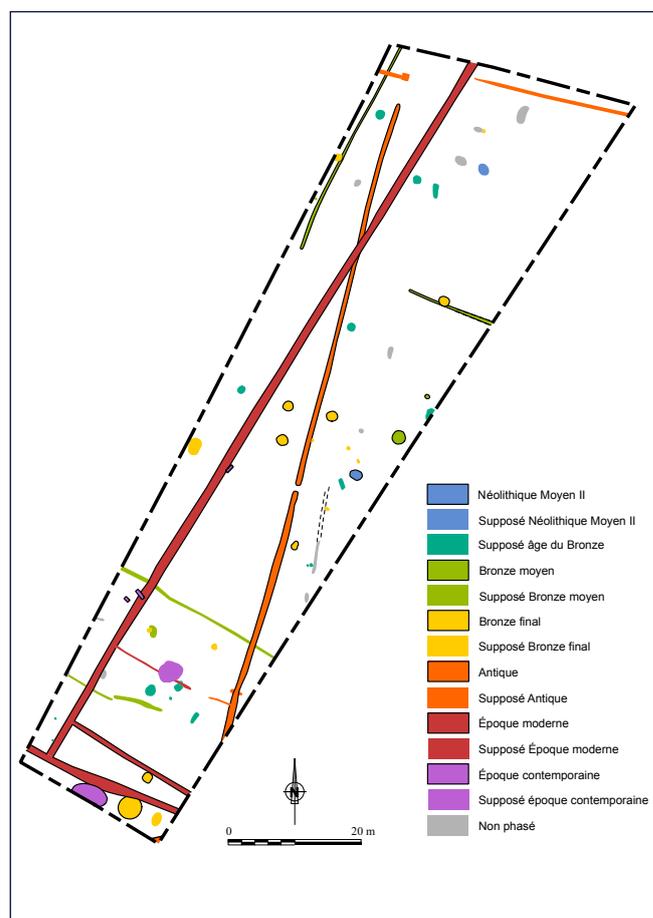
Antiquité

Moderne, Contemporain

La fouille du Clos Bataille, menée à l'emplacement d'une future zone pavillonnaire à la limite entre les anciennes communes de Colomby-sur-Thaon et d'Anguerny, a permis de suivre l'évolution d'une portion de terroir sur la longue durée. Ouverte sur une surface de 3 788 m² au cours de l'hiver 2016, la zone d'étude a livré des traces d'occupations discontinues de la Préhistoire à l'époque contemporaine (fig 1).

La période néolithique, assez discrète, est représentée par au moins une fosse profonde du Néolithique moyen II et du mobilier lithique du Néolithique récent-final. Aucun autre élément témoignant de la présence d'un habitat n'a été mis en évidence. De plus, le mobilier lithique a été découvert dans le comblement de structures plus récentes. Il témoigne donc d'un remaniement des terres et de rejets involontaires dans leur comblement ou d'une réutilisation lors de phases ultérieures. Cette fosse, la dispersion des pièces lithiques sur le site, leur petit nombre et leur position en rejet secondaire semblent être les derniers témoins d'une présence humaine discrète sur le site lors du Néolithique.

L'apport le plus significatif des découvertes réside surtout dans l'identification de deux occupations datant probablement du Bronze moyen et du Bronze final IIb-IIIb. Néanmoins, l'interprétation de l'ensemble de ces gisements se confronte à plusieurs problèmes : la superposition des deux occupations protohistoriques, la difficulté du calage chronologique des vestiges et la superficie de l'opération. Il s'avère donc utopique de dresser une image complète de chaque phase d'occupation et de leur évolution.



Anguerny, Le Clos Bataille, Chemin du Grand Ruet, fig. 1 : plan phasé du site (G. Rousset et A. Delalande).



Anguerny, Le Clos Bataille, Chemin du Grand Ruet, fig. 2 : une fosse circulaire et son mobilier (V. Brunet).

L'occupation du Bronze moyen est matérialisée par un ensemble de quatre fossés donnant naissance à une parcellisation de l'espace. Le seul fossé, orienté nord-nord-est / sud-sud-est, est implanté suivant l'orientation de la pente du versant sur lequel est localisé le site. Il n'aurait donc pas qu'une fonction séparative mais participerait aussi à l'assainissement du terrain. Perpendiculaires à celui-ci, trois fossés se développent vers l'est et l'ouest. L'ensemble s'apparente à un parcellaire assez régulier dont il est difficile d'estimer la superficie. L'absence de mobilier pourrait indiquer son éloignement de l'habitat. Néanmoins, quelques structures ponctuelles (une fosse, un trou de poteau ayant livré une forme inédite de céramique et une potentielle structure de combustion) viennent piquer la surface de ces parcelles. La fouille n'a autorisé un regard que sur une petite partie de cet ensemble qui pourrait couvrir une dizaine d'hectares, et ne dévoile pas la totalité du processus de parcellisation. Cette contrainte restreint l'examen des pratiques agraires au niveau notamment des surfaces couvertes par chaque domestication de l'espace. Elle limite également les recherches sur la répartition et la (ou les) forme(s) de l'habitat au sein de ce territoire. Sa datation est tout autant incertaine puisque les fossés sont presque totalement dépourvus de rejets détritiques. Les seules données chronologiques disponibles sont fournies par les fossés installés entre le Bronze final IIb et le Bronze final IIIb.

À l'instar d'autres sites domestiques du Bronze final de la région, cette occupation est ouverte. En effet, aucun système fossoyé ne semble s'y rattacher. Caractérisés majoritairement par des fossés (fig. 2) et des silos, les vestiges immobiliers dépendent d'une seule unité d'habitation sur la zone étudiée. Ces

vestiges de stockage sont associés à des fosses d'extraction de limon argileux, matière ayant pu servir pour la fabrication de torchis. Les trous de poteaux, difficiles à identifier (limon dans limon), dessinent le plan d'un bâtiment circulaire dont il est cependant délicat de restituer l'architecture. Même si les formes de l'habitat n'ont pu être restituées avec certitude, la diversité du mobilier découvert (poteries, faunes, malacofaunes, rejet de combustion,...) démontre le caractère domestique de l'occupation et représente les activités qui y sont liées. Ces rejets domestiques piégés dans les excavations contiguës au potentiel bâtiment circulaire, ainsi que la proximité et la taille des structures de stockage rapprochent cette occupation d'un habitat familial. En effet, la nature des différents vestiges immobiliers et mobiliers est comparable à divers ensembles normands. Cet habitat ouvert individuel ou communautaire réduit de

type « famille élargie » semble essentiellement tourné vers une économie de subsistance. Néanmoins, au vu de l'exiguïté de la fenêtre de fouille, ces vestiges pourraient être situés en périphérie d'une occupation plus importante de type habitat groupé.

L'occupation gallo-romaine se résume à la découverte de quelques fossés orientés selon deux axes perpendiculaires qui semblent parcourir l'ensemble du projet d'aménagement. Ils ont livré un mobilier très peu abondant pour la période, ce qui suggère leur éloignement du noyau d'habitation. Ils renseignent néanmoins sur la parcellisation du littoral durant cette phase.

La présence d'un probable niveau de colluvion venant recouvrir les vestiges occulte les délimitations spatiales qui définissaient l'agencement de ces premières occupations. C'est dans ce niveau que sont implantés les fossés délimitant un troisième parcellaire lors de l'époque moderne, qui correspond aux limites matérialisées sur le cadastre napoléonien.

Les deux trames parcellaires historiques témoignent d'une exploitation principalement agricole de la zone durant ces périodes.

Audrey DELALANDE
Éveha

Du 24 mai au 1^{er} juillet 2016, une fouille a été conduite à Colomby-Anguerny, petit village situé une dizaine de kilomètres au nord de Caen. Les terrains concernés, inscrits dans les limites de la parcelle cadastrale ZA45, en bordure de la rue du *Queen's Own Rifles of Canada*, couvrent une superficie de 17 680 m². Ils font l'objet d'un projet de lotissement d'habitation baptisé « Le Parc » et géré par la SARL SAPI, à l'entrée nord du village, immédiatement au nord de l'église et du cimetière paroissial. À noter que les terrains limitrophes de la fouille, au sud, ont déjà été aménagés en lotissement au cours de ces dernières années.

Les nombreux vestiges mis au jour se rattachent à quatre grandes périodes d'occupation : le Haut-Empire (I^{er}-III^e siècle), le haut Moyen Âge (VII^e-IX^e siècles), l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècles) et l'époque contemporaine avec la Seconde Guerre mondiale.

Pour l'époque gallo-romaine, on relève un réseau de fossés d'orientation nord/sud. Ces fossés peu profonds aux dimensions standardisées évoquent des limites agro-parcellaires. La présence de céramique dans leur comblement indique qu'ils sont sans doute proches d'un habitat antique dont la forme n'est pas connue, situé plus au sud, en deçà de l'assiette du village actuel. Le petit lot céramique recueilli indique une fourchette de datation comprise entre le I^{er} et le III^e siècles de notre ère. À cette même époque se rapportent également deux sépultures à inhumation isolées au sein du parcellaire, toutes deux ensevelies en bordure d'un fossé antique.

La deuxième phase d'occupation s'inscrit dans le cours du haut Moyen Âge. À compter du début du VII^e siècle, certains des fossés gallo-romains sont repris ou doublés par de nouveaux fossés. La plupart affichent des dimensions sensiblement équivalentes et évoquent également la mise en place d'un réseau parcellaire quadrillé souple. Deux d'entre eux en revanche, sont plus larges et profonds ; leurs caractéristiques suggèrent qu'il pourrait s'agir de chemins creux. On relève en outre, l'existence de petits compartiments formés, à l'intérieur de la trame parcellaire, par de petits fossés dotés d'une extrémité incurvée.

Outre ces fossés et chemins, l'occupation médiévale se traduit par la présence d'un ensemble de constructions caractéristiques de cette période, incluant plusieurs petits édifices à charpente plantée, une vingtaine de fonds de cabane excavés, plusieurs foyers et fours culinaires, dont certains sont associés à des fonds de cabane, un ensemble de fosses aux dimensions variables à usage détritique. Toutes ces structures ont livré un mobilier céramique relativement homogène, dont la datation couvre les VII^e-IX^e siècles. Un unique vestige de bâtiment à fondations a été identifié, en



Colomby-Anguerny, Lotissement Le Parc : fond de cabane des VIII^e-IX^e siècles, avec un dépôt de coquilles marines dans son comblement (V. Carpentier).

extrême limite du décapage au sud, en bordure du village. Ceci paraît indiquer que les installations mises au jour forment un espace annexe des habitations proprement dites, situé à la périphérie de ces dernières et potentiellement dédié à des activités économiques, agricoles et/ou artisanales notamment. On a recueilli en effet dans le comblement de plusieurs fonds de cabane, des lots de coquilles de pourpres (*Nucella lapillus*), dont l'extrémité (*apex*) a été intentionnellement brisé dans le but d'en extraire du colorant (étude malacologique C. Mougne, MHN). Ce type de production, connu dans la région pour les époques gallo-romaine ou moderne, est identifié ici pour la première fois pour le haut Moyen Âge.

La même phase est également représentée par un ensemble de sépultures à inhumation mises au jour en limite nord du décapage, à moins d'une centaine de mètres à l'ouest du cimetière paroissial actuel. Une dizaine de squelettes ont été ensevelis au bord et dans



Colomby-Anguerny, Lotissement Le Parc : sépulture d'enfant des VIII^e-IX^e siècles avec logette céphalique (V. Carpentier).

le comblement de l'un des chemins creux du haut Moyen Âge. En l'absence de mobilier d'accompagnement, une série de dates radiocarbone a permis de rattacher cet ensemble à l'occupation environnante.

La troisième phase d'occupation se manifeste, à l'époque moderne, par quelques nouveaux fossés parcellaires et une construction sur poteaux située au nord du parking de l'église, sans doute un bâtiment agricole.

Les derniers vestiges reconnus appartiennent à l'époque contemporaine : il s'agit d'un ensemble de fosses localisées pour l'essentiel au nord de l'église et du cimetière, sur la partie la plus élevée du terrain proche de la rue du *Queen's Own Rifles of Canada* et de l'entrée du village. Quelques fosses supplémentaires de type « trou d'homme » ont également été mises au jour en contrebas vers l'ouest, à l'approche de la grande ferme de la Mare, qui fut le QG du régiment canadien de La Chaudière après son débarquement, au soir du 6 juin 1944. Les excavations localisées à hauteur de l'église ont livré un abondant matériel militaire, dont de nombreuses rations et munitions, rejetées dans leur comblement. L'une d'elles, de forme oblongue et de la taille d'un homme, contenait un paquetage d'officier quasiment complet avec, parmi d'autres objets remarquables (chaussures de sport, stylo plume, masque à gaz avec lunettes...), un insigne d'officier du régiment écossais des *Royal Scots Fusiliers*, encore pourvu de son « *backing* » de tissu noir. L'ensemble de



Colomby-Anguerny, Lotissement Le Parc : fouille d'une fosse (tombe provisoire ?) avec matériel de la Seconde guerre mondiale (V. Carpentier).

ces structures évoque l'un des cimetières provisoires britanniques formés sur une ligne de front, avant que les corps ne soient exhumés à la fin du conflit pour être regroupés dans les cimetières militaires officiels, ici celui de Douvres-la-Délivrande.

Vincent CARPENTIER
INRAP, CRAHAM UMR 6273

Antiquité
Moderne

Commes
Le Bourg

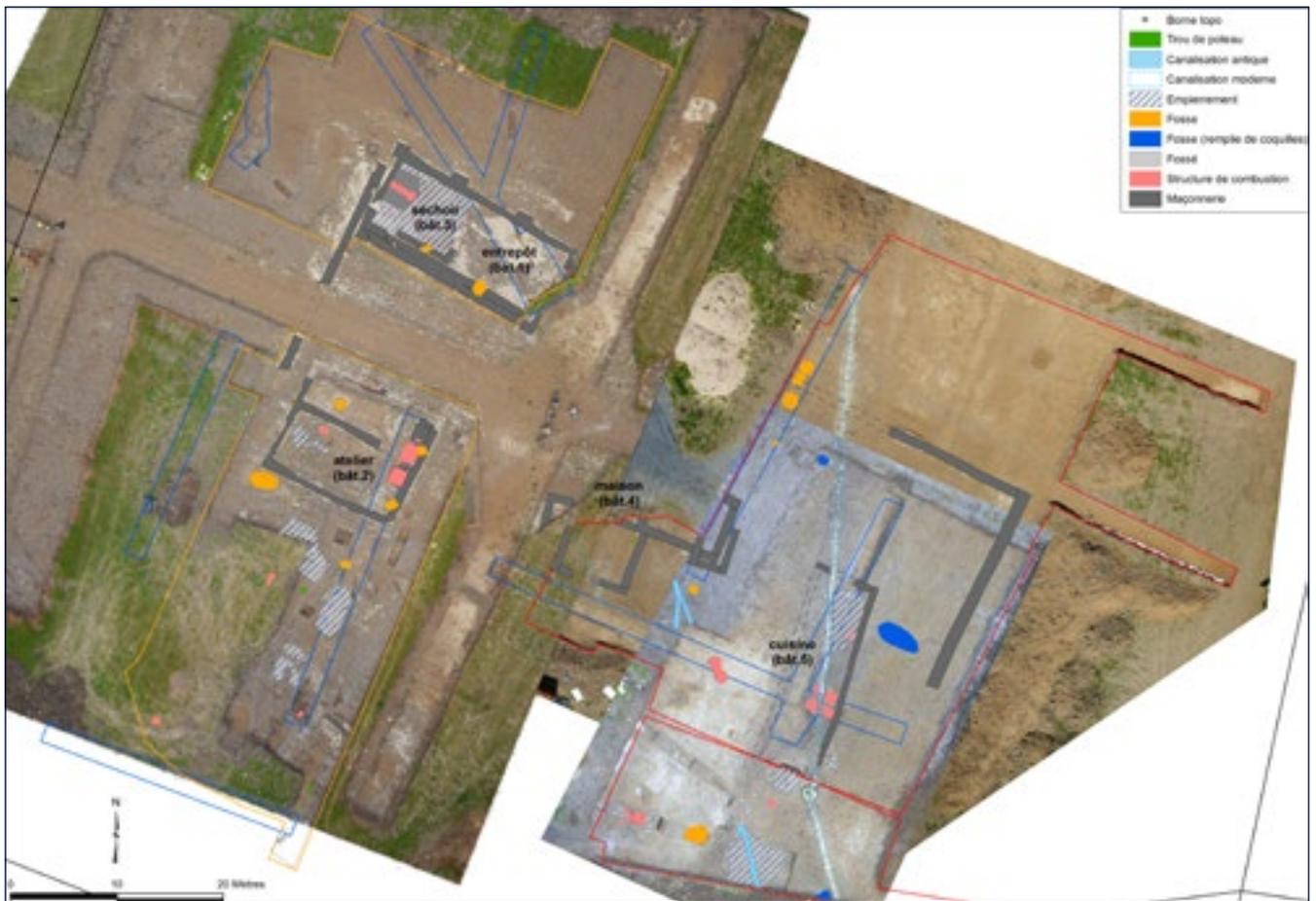
Contemporain

Dans cette partie haute du site, la fouille a livré des densités et types de vestiges assez différents de ce qui avait été pressenti lors des sondages d'évaluation en 2014, même si seules trois tranchées avaient alors été faites. Les structures découvertes en 2016 correspondent incontestablement à la suite de ce qui a été mis au jour en 2015. Dans l'ensemble, l'espace est structuré par deux bâtiments (bât. 4 et 5) situés dans une cour quadrangulaire dont les limites nord (maç. 31, prolongement du mur 23 de 2015) et est (maç. 30 et fossé 26) ont été appréhendées, précisant ainsi les contours du domaine déjà perçus l'année dernière. Entre les deux bâtiments et au sud de ces derniers, dans la cour, plusieurs fossés, niveaux de sols empierrés, structures de combustion (deux fours) et fosses remplies de coquilles marines ont été dégagées, conformément là encore aux découvertes de 2015. La seule différence consiste en la mise au jour de trois courts tronçons de canalisations maçonnées dont deux, quasiment alignées (F 113 et F 135), pourraient correspondre aux deux extrémités d'une même construction).

Associant les données de 2015 et celles de 2016, on peut ainsi restituer un établissement composé de quatre bâtiments principaux répartis dans une vaste cour quadrangulaire reconnue sur trois de ses côtés,



Commes, Le Bourg : bâtiment 5, ensemble des quatre foyers vus de l'est (S. Quevillon).



Commes, Le Bourg : plan général des vestiges découverts en 2015 et 2016 (S. Quevillon).

abritant également des fours et autres foyers, des fosses et des fossés dépotoirs. La limite sud du site, qui se poursuit sous le village actuel, n'a pas été vue. En plus des vestiges antiques, la zone de fouille de 2016 a été marquée par la présence d'une très longue canalisation maçonnée qui traverse le site du nord au sud, suivant le sens de la pente, articulée autour d'un petit puits ou d'un regard. Un étroit fossé aligné sur le tronçon de canalisation et connecté au puits peut être rattaché au même aménagement. L'ensemble a été estimé d'époque moderne ou contemporaine.

Comme en 2015, la majorité des structures mises au jour est d'époque romaine. L'étude des assemblages céramique des deux années de fouille, prévue en 2017, devra confirmer l'impression de terrain selon laquelle la phase d'occupation la plus dynamique pour cette partie du site est la fourchette I^{er}-II^e siècles, alors qu'il s'agissait des II^e-III^e siècles en 2015. En outre, contrairement à ce qui avait été vu en 2015, cette partie du site ne semble plus occupée au-delà du IV^e siècle, la céramique médiévale, moderne et contemporaine étant fort rare.

Sophie QUEVILLON
SRA de Normandie

Cécile ALLINNE
CRAHAM, Université de Caen



Commes, Le Bourg : bâtiment 5, foyer F 133 (S. Quevillon).

Les travaux engagés s'inscrivent dans une emprise de 21 816 m² en labours, regroupant tout ou partie des parcelles B 944, 946, 971 et 983 du cadastre actuel. Cette emprise est située près de l'église de Commes, au sud-est de la zone bâtie du bourg, au pied d'un coteau orienté nord-sud.

Le diagnostic a permis de mettre au jour une série de 67 vestiges fossoyés de type fossés parcellaires et fosses de plantation d'arbre en grand nombre. Par ailleurs, un drain en pierres calcaires et sept sépultures animales récentes (six moutons et un équidé) ont été identifiées. Les fossés mis au jour participent d'une trame orthogonale dont les éléments les plus structurants sont équivalents à ceux du cadastre napoléonien et du cadastre actuel.

L'origine, ou les états antérieurs au XIX^e siècle, de cette organisation parcellaire dont nous avons retrouvé des structures fossiles n'a pas pu être perçue au travers des vestiges mis au jour. Les quelques éléments céramiques modernes, médiévaux, voire gallo-romains, souvent mêlés dans les mêmes horizons ne permettent aucune approche chronologique des structures. Par ailleurs, les recoupements entre structures sont quasiment absents. Chronologies absolue et relative sont donc inopérantes sur ce site.

Le principal intérêt de cette opération de diagnostic est d'illustrer, à échelle micro-locale, l'évolution d'une trame parcellaire du XIX^e siècle (au moins) jusqu'à nos jours, dans le détail de ses aménagements successifs. On constate qu'en deux siècles, la structure du parcellaire et sa représentation cadastrale connaissent d'assez nombreux changements, sous la forme de remembrements et démembrements de parcelles, de prolongements d'axes en fonction des usages des exploitants successifs de cet espace agricole. Pour autant on constate que ces transformations n'affectent en rien le principe de la trame orthogonale (adaptée aux reliefs et obstacles) qui préside à l'organisation de l'espace dans le secteur, ainsi qu'en témoigne la relative stabilité entre le cadastre napoléonien et l'actuel dans leurs lignes principales.

David FLOTTÉ

avec la collaboration de
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Depuis 2014, plusieurs découvertes ont remis en question notre projet collectif de recherches (PCR) intitulé "La plaine fermée de Port-en-Bessin de l'âge du Bronze au Moyen Âge". Les travaux au Mont Castel ont modifié totalement la périodisation des occupations admise depuis les travaux d'Arcisse de Caumont en 1857 et les résultats ont entraîné une étude plus complète que les sondages initialement prévus. Dans le cadre du suivi des travaux d'aménagement dans la zone d'étude définie, deux recherches ont été réalisées : la fouille programmée de l'habitat antique aux abords du village de Commes par une équipe de l'université de Caen et l'étude de la stratigraphie à l'extrémité du port de Port en Bessin mise à jour dans les travaux de réaménagement du port par un étudiant du laboratoire Géophen, Axel Beauchamp.

Le programme de l'année 2016, qui visait à homogénéiser et enrichir les données recueillies les

années précédentes, s'est particulièrement concentré sur deux sujets :

- *l'impact des pertes de l'Aure sur l'occupation humaine de la plaine fermée.*

La plaine fermée présente actuellement un déficit en ressources régulières en eau. Grâce aux plans et aux études des courbes de niveau, nous avons pu mettre en évidence l'existence d'un réseau hydrographique complexe, lié à des résurgences dans la plaine des eaux souterraines qui vont des pertes de l'Aure à la mer. D'autres part, les textes historiques mentionnent des inondations régulières de la plaine. Elles correspondent au parcours en surélévation de la route royale construite aux XVIII^e et XIX^e siècles pour relier Bayeux à Port-en-Bessin. L'absence de trace d'occupation humaine pour les périodes anciennes confirme cette hypothèse.

- *les reliefs de contour de la plaine fermée.*

La plaine fermée et les hauteurs qui l'enserrent sont un

seul ensemble limité par des défenses naturelles. En 2016, nous avons privilégié des traitements d'imagerie, notamment le *SkyView Factor*. Ce travail a fait ressortir l'ensemble des reliefs sur tout le pourtour de la plaine fermée y compris ceux effacés par l'installation du golf sur les monts de Huppain en 1986. La prochaine campagne réalisera des prospections pédestres qui permettront envisager si besoin des carottages et sondages de contrôle.

Nous avons également repris une étude critique des ressources documentaires sur les sujets

emblématiques du Bessin : les installations portuaires et le pont, les accès et les axes de circulation, le trait de côte, l'identification du mont-Castel et du Mont Cauvin comme des *oppida* celtiques. La mise en forme de toutes ces recherches, leur interprétation, et les vérifications ultimes seront au programme de la dernière année de ce PCR.

Jean-Paul GUILLAUMET
UMRS 6298 Arthehis

Âge du Bronze

Âge du Fer

Commes, Port-en-Bessin- Huppain Le Mont Castel

Antiquité



Commes, Port-en-Bessin-Huppain, Le Mont Castel : vue générale du chantier ouvert en 2016 (O. Morin, Hague-Drone).

Comme chaque année depuis trois ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été. Après deux campagnes, et bien que les données ne soient que partielles, il est possible de dégager à grands traits les caractéristiques du site. La fouille est menée parallèlement sur plusieurs secteurs : le rempart et l'habitat.

Le rempart présente quatre phases de construction. La première se situe durant le Bronze final IIIb (au IX^e siècle), la deuxième durant la fin du premier âge du Fer (au V^e siècle), la troisième correspond à La Tène Moyenne/finale (entre La Tène C1 et D1) et la dernière à la fin de l'époque gauloise (La Tène D2b).

Les structures en creux se rattachent à deux



Commes, Port-en-Bessin-Huppain, Le Mont Castel : ensemble de coquillage collecté dans une fosse du premier âge du Fer (C. Marcigny).

occupations distinctes dans le temps et l'espace. La plus ancienne est calée à la transition Hallstatt/La Tène ancienne et comprend de nombreuses structures : caves, bâtiments de stockage, fosses diverses... Certaines d'entre elles ont livré un mobilier abondant mêlé à de nombreux restes de faunes où dominent le cheval et les ressources issues de la mer.

La plus récente est datée à la fin de l'indépendance gauloise, entre 40 et 30 avant notre ère. Elle se présente sous la forme de constructions associées à des celliers, des latrines et des fosses implantés dans un réseau de petites clôtures dont il est difficile pour l'instant de restituer l'organisation générale.

Si l'interprétation du site comme un *oppidum* a pu être avancée à l'issue des premiers sondages, les secteurs actuellement fouillés ont surtout livré des vestiges liés à l'armée romaine. Les pièces d'équipement militaire, couramment appelées *militaria*, représentent en effet près d'un tiers des objets en métal recueillis. Leur spectre est large et concerne aussi bien l'armement offensif (*pilum*, javelot, *pugio*, *spatha*, balle de fronde) et défensif (cotte de maille, orles de bouclier, boucles de cuirasse) que le harnachement équestre (hipposandale, éperons). Si la découverte de *militaria* était inattendue, celle de monnaies en aussi grand nombre l'était tout autant. Rare dans la région, la monnaie constitue un autre marqueur important de cette occupation militaire. Sur les centaines de monnaies mises au jour sur le site, un tiers est en argent et correspond à celles découvertes dans les fossés d'Alésia.

La fouille va se poursuivre en 2017 et permettra de mieux saisir les différentes composantes du site entre l'âge du Bronze et la conquête romaine.

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la participation de
Patrice BERTON, Pierre GIRAUD,
Jean-Paul GUILLAUMET, Guillaume HULIN,
Karine JARDEL, Anthony LEFORT,
Patrice MÉNIEL, Olivier MORIN,
Jean-Marc PALLUAU, Michel REDDÉ
et Laurent VIPARD

Contemporain

Courseulles-sur-Mer Juno Beach : Tobrouk Ic 116

En 2015, un Tobrouk allemand de type Ic 116 datant de la Seconde Guerre mondiale a été localisé sur la plage de *Juno Beach* à l'occasion d'un reportage par une chaîne de télévision canadienne. À l'issue du reportage, le *bunker* partiellement désensablé a été rebouché pour en assurer la sécurité. Le bon état de l'ouvrage a incité le centre Juno Beach à procéder à un second chantier de fouilles, en accord avec la DRAC, afin d'en préciser la nature et les mesures pour en faire le relevé et déterminer s'il pouvait être utile à une meilleure compréhension du Mur de l'Atlantique.

Les recherches se sont déroulées sur le point d'appui n° 31 du Mur de l'Atlantique, dans la partie est de la plage de *Juno Beach*. Deux jours de fouilles ont eu lieu en avril et en juin 2016 grâce à l'implication des bénévoles de l'association des Amis du Centre Juno Beach. Plus de 50 tonnes de sable ont été déplacées afin de dégager une entrée du Tobrouk, puis l'intérieur

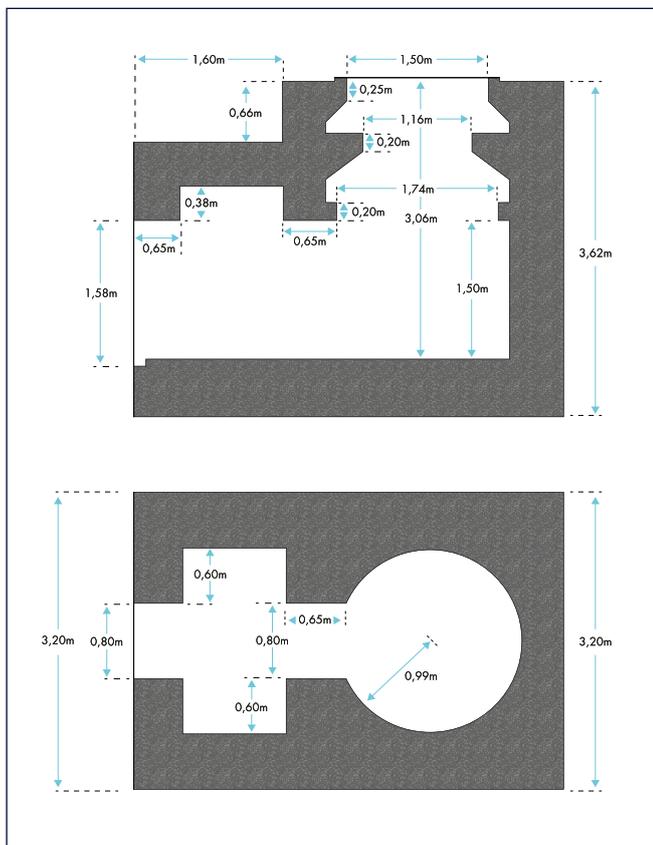
du bunker e été vidé. L'édifice ne possède pas de porte et l'absence de charnières indique qu'il ne semble pas en avoir possédé.



Courseulles-sur-Mer, Juno Beach : tobrouk désensablé (Centre Juno Beach).



Courseulles-sur-Mer, Juno Beach: vue d'ensemble du chantier (Centre Juno Beach).



Courseulles-sur-Mer, Juno Beach: plan du Tobrouk et de l'abri (Centre Juno Beach).

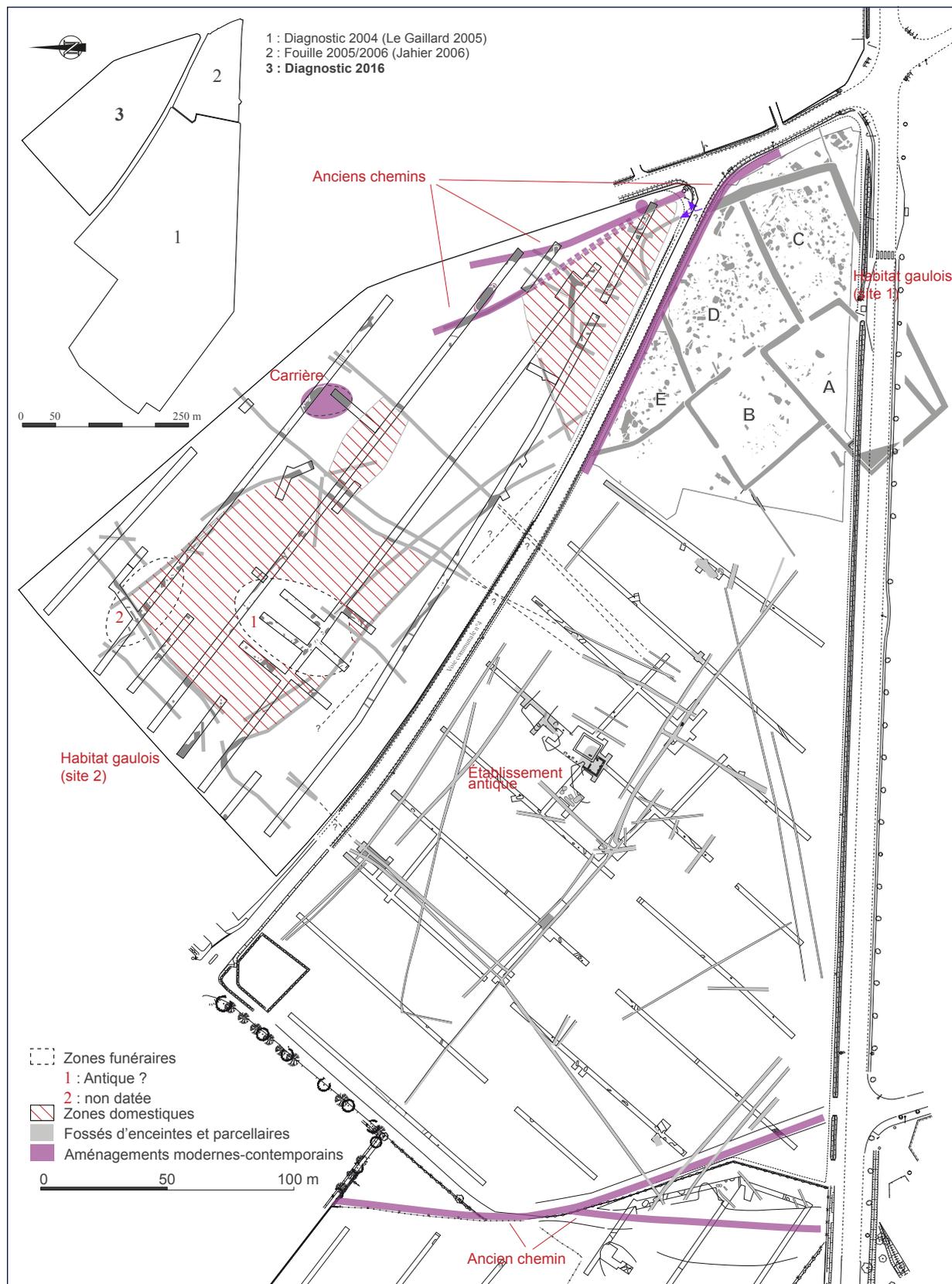
L'environnement du *Tobrouk* n'est malheureusement pas intact. En effet, les mouvements de dunes depuis 1944 et l'existence d'un camping sur le site de l'actuel Parc Juno ont contribué à détruire le contexte stratigraphique. Aucun mobilier ni objet n'a été retrouvé à l'intérieur, à part des débris qui datent d'une période postérieure au Débarquement.

Au cours de l'opération un second bunker a été mis au jour à l'ouest. Il s'agit vraisemblablement un abri. La découverte de la partie supérieure de la structure bétonnée a permis de définir des axes prioritaires de fouilles. La porte du bunker a été dégagée, ainsi qu'une partie de l'intérieur qui était ensablée. Toutefois, l'objet principal de la fouille étant le *Tobrouk*, l'abri a été refermé pour se concentrer sur ce dernier.

À l'issue de l'opération, le chantier a été sécurisé par la Mairie de Courseulles-sur-Mer et les entrées condamnées pour en interdire l'accès jusqu'à une prochaine session.

Ces fouilles, bien que limitées, ont permis d'approfondir nos connaissances sur la localisation des différents bunkers de Juno Beach et d'en comprendre le rôle lors du Débarquement. La mise en tourisme de ces découvertes pour le 75^e anniversaire du Débarquement permettrait de montrer au grand public l'importance du dispositif défensif allemand et la réponse alliée lors du 6 juin 1944.

Nathalie WORTHINGTON et Laura LACOSTE
Centre Juno Beach



Creully, Le Clos de l'Épinette 2 : plan général des opérations archéologiques 2004-2016 (J.-M. Palluau).

Le diagnostic réalisé sur l'enclave agricole de 3,6 ha conservée au sein de l'agglomération récente de Creully, mitoyenne de l'important habitat gaulois du Clos de l'Épinette fouillé en 2005, a fourni des compléments confirmant la complexité de cet ensemble.

Outre l'extension attendue du site dans la nouvelle emprise, sur une aire d'environ 3 000 m², portant ainsi la surface de ce premier dispositif à 12 000 m², les sondages ont surtout révélé l'existence d'un second pôle d'habitat enclos d'une emprise équivalente à celle située entre 60 et 80 m au nord-ouest.

L'ensemble, dont les deux parties s'appuient sur des fossés communs, s'organise de part et d'autre d'une réserve trapézoïdale intermédiaire et inoccupée (60 x 100 x 100 m), et prend la forme d'un long dispositif cloisonné s'étirant sur 350 m de long et 80 à 100 m de large, du sud-est au nord-ouest. Il est probable, au vu de sa physionomie et de sa situation, que l'ensemble se soit développé le long d'un ancien axe correspondant à l'actuel Chemin de Lanteuil qui longe le site au nord-est en laissant à sa droite l'éperon dominant le méandre de la Seulles. Ce chemin enjambe en contrebas le cours d'eau avant de rejoindre la route Crépon qui gravit l'escarpe du plateau vers le littoral. D'après les récents travaux du PCR Antiquité en Basse-Normandie, il pourrait correspondre au Chemin Haussé, qui traverse la région selon la même orientation et constitue un des embranchements vers la côte du Bessin.

La recherche de l'extension du site 1 dans la nouvelle emprise complète le plan de la cour E, la plus septentrionale. Les parties nouvellement découvertes révèlent une importante densité de fosses (probablement de stockage) et de trous de poteaux, équivalente à celle des cours C, D et E explorées en 2005. Les enclos A et B situés à l'arrière du dispositif, paraissent vides en comparaison et contrastent avec les abondants rejets de mobiliers (dont de l'amphore gréco-italique et italique) dans les fosses et les fossés, et un fossé monumental sur l'avant, mesurant 3,50 m de profondeur. À l'issue de la fouille de 2005, l'interprétation de l'ensemble était partagée entre deux hypothèses : celle d'une grande ferme seigneuriale dont les cours C, D et E formaient les espaces techniques et les communs, et celle d'un habitat groupé tel un hameau de faible étendue.

Le site 2 se singularise par une clôture formée de deux à trois fossés concentriques bien marqués, à section trapézoïdale et en V, de 3,5 m de large à l'ouverture, pour 1,70 m de profondeur. Les données collectées sur ces ouvrages, implantés selon les cas à 5 ou 12 m les uns des autres, ne permettent pas de les interpréter comme une clôture ostentatoire ou défensive dont les deux à trois lignes de fossés fonctionneraient simultanément ou non. Dans plusieurs cas, le fossé intérieur semble malgré tout avoir fait barrage au plus grand nombre des rejets domestiques provenant de l'intérieur de l'enceinte.

Outre plusieurs refends probables, les nombreuses fosses et trous de poteau observés à l'intérieur de l'enceinte rappellent une densité d'aménagements

équivalente à celle du site 1. Les rejets domestiques, principalement des restes de faune et des fragments de céramiques, y sont abondants.

À l'intérieur de cet espace sont aménagées deux zones funéraires à inhumation. La mieux datée (zone fun. 1) se juxtapose avec les structures domestiques. Une grande fibule en fer datée du début de la période antique découverte au cou du défunt de la sépulture 55, indique sa postériorité à l'habitat.

Le second groupe funéraire, non daté faute de mobilier, se situe dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, de part et d'autre du fossé intérieur de la clôture. L'orientation et la position des défunts suggèrent leur antériorité par rapport au deuxième pôle d'habitat (III^e-I^{er} siècles avant J.-C.). L'abondant mobilier céramique issu de ce second pôle, révèle une occupation durant La Tène C2 et D1, c'est-à-dire contemporaine des phases 2 et 3 du site 1, plus riche en aménagements. Quelques tessons à l'aspect résiduel pourtant, égrenés dans différentes structures du site 2 de l'habitat, peuvent indiquer une fondation plus ancienne, discrète, mais contemporaine de la phase 1 du site 1 (V^e-IV^e siècles avant J.-C.).

L'abandon des deux sites paraît en outre se situer dans les mêmes dates puisque, comme pour le site 1, aucun vestige postérieur à la Conquête n'est identifié sur le site 2. L'unique élément antique recueilli dans l'emprise du nouveau projet correspond, en dépit des installations de la fin du I^{er} et du début du II^e siècle après J.-C. établies à une quarantaine de mètres au sud (diagnostic L. Le Gaillard 2004) en un fragment de tegula conservé au niveau de son angle nord-ouest.

Pour l'heure, l'organisation de l'ensemble rappelle celle des réseaux d'exploitations observés sur la périphérie caennaise. Les deux ensembles découverts à Creully sont cependant plus grands et plus proches l'un de l'autre que ceux de Iffs, de Fleury-sur-Orne ou de Mondeville.

Le développement probable de l'ensemble le long d'un ancien axe certainement important, mais cela à sa gauche lorsqu'on l'imagerait plus favorablement positionné sur l'éperon dominant le cours de la Seulles à sa droite, suscite de son côté bien des questions. L'éventualité selon laquelle il puisse s'agir, à la manière des sites de Quimper et Thorigné-Fouillard, en Bretagne, des "faubourgs" d'un ensemble beaucoup plus vaste, telle une très grande résidence aristocratique ou une petite agglomération rurale dite "de franchissement" et conséquemment traversée par une voie mettant ici en contact l'arrière pays et le littoral, constitue actuellement la piste d'interprétation privilégiée de cet ensemble

Ivan JAHIER
INRAP

Le projet de la société Eiffage Immobilier Grand-Ouest de construire des bâtiments d'habitation a conduit à un diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 8 071 m² sur les parcelles AC 601, 605, 609 du cadastre actuel. Ces terrains se trouvent dans la zone urbanisée depuis la fin du XIX^e siècle. La commune de Deauville est située sur le rivage de la Manche, sur la rive gauche et l'embouchure de La Touques. Les terrains concernés sont plans, occupent des altitudes comprises entre 4 et 5 m NgF et se trouvent à 700 m environ du rivage actuel.

Le document cartographique le plus ancien dont nous disposons est le cadastre dit « napoléonien ». À cette époque, l'endroit où se trouve l'actuelle zone urbanisée de Deauville est appelée le « Petit Marais » et est vierge de tout bâtiment. Les seules structures représentées sont un chemin vicinal dit « de la rue de la Mare à Trouville », deux phares et une « croix des marins ».

Le chemin traverse d'ouest en est, en son milieu, cette bande sableuse recouverte d'une mince couche de terre végétale laquelle meurt au pied des coteaux qui la bordent au sud. C'est sur ces coteaux que l'habitat ancien de Deauville a été établi.

Les objectifs de l'opération étaient de reconnaître, d'une part, les vestiges qui pouvaient être présents dans les horizons superficiels et, d'autre part, de réaliser au moins un sondage profond afin d'identifier d'éventuelles occupations anciennes au sein des horizons lithologiques holocènes recouvrant le substrat calcaire

bathonien, lequel se trouve à 25 m de profondeur sous la surface actuelle.

Les terrassements ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges d'époque contemporaine, témoignant de la fonction de verger et de jardin d'agrément de cette parcelle. Elle était et est encore à l'usage des sœurs résidant dans l'établissement religieux propriétaire des terrains.

Ces vestiges sont ceux de fosses de plantation en lien avec le verger dont quelques arbres subsistent aujourd'hui, mais aussi de plates-bandes et de petites fosses aujourd'hui fossiles relevant plutôt de la fonction d'agrément. Deux artefacts hors-sol se trouvent dans l'emprise de la parcelle (un rocher et une grotte artificiels) et témoignent de l'existence de ce jardin.

Deux fossés parallèles semblent identifiables comme les fossiles du chemin dit « de la rue de la Mare à Trouville » représenté sur le cadastre napoléonien.

Les sondages profonds ne nous ont permis de terrasser que les sables dunaires holocènes, observés jusqu'à presque 3 m de profondeur (profondeur du sous-sol qui sera construit avec le bâtiment projeté) sans qu'ils livrent aucun vestige, ni la moindre matière organique.

David FLOTTÉ
avec la collaboration de
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Le projet de création d'une ZAC par Nexity Foncier Conseil à Douvres-la-Délivrande a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 50 335 m² sur la parcelle AP 67 du cadastre actuel. Cette commune est située sur le plateau qui se développe sur sa rive gauche de l'Orne, à quelques kilomètres au sud-ouest du trait de côte le plus proche. La parcelle AP 67 est localisée au nord-ouest du secteur urbanisé de Douvres-la-Délivrande. Elle n'est que la première tranche d'un projet visant à aménager une trentaine d'hectares longeant tout le flanc occidental de la zone actuellement construite.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour 228 structures fossoyées réparties sur les 5 ha. Les fosses et fossés mis au jour dessinent une trame

parcellaire orthogonale non hiérarchisée, parsemée d'assez nombreuses fosses, dont des trous de poteaux. Certaines sont concentrées et paraissent être les vestiges d'occupations domestiques. Le *corpus* céramique recueilli dans les fosses et les fossés appartient à la Protohistoire, plus particulièrement à la seconde moitié du VI^e siècle avant notre ère dans les structures les plus riches.

Le site s'étend hors emprise : au sud et au nord dans les tranches d'aménagement à venir, et à l'ouest ainsi que les prospections aériennes le révèlent. À l'est, le site est d'ores et déjà détruit par l'extension du bourg.

La compilation et la comparaison des documents cadastraux actuel et napoléonien avec le plan des vestiges mis au jour mettent en évidence l'existence d'au moins trois phases parcellaires. La phase

parcellaire « actuelle » date du remembrement réalisé après la Seconde Guerre mondiale. Elle efface l'organisation parcellaire qui la précède, appelée la « phase parcellaire antérieure 1 », et qui est figurée sur le cadastre napoléonien. La superposition du plan des vestiges et du plan napoléonien révèle une bonne concordance.

Une troisième phase parcellaire antérieure à la précédente, la « phase parcellaire antérieure 2 », se distingue par quelques linéaments de fossés aux orientations discordantes avec les orientations des deux autres phases.

Ce type de gisement pose la question du lien chronologique entre les structures ponctuelles et les espaces définis par la trame fossoyée. Si elles sont synchrones, alors la phase parcellaire antérieure 1, qui perdure jusqu'après-guerre, est déjà en place au VI^e siècle avant notre ère au moins (la céramique pouvant nous renvoyer vers des périodes plus anciennes de la Protohistoire). Plusieurs arguments plaident en faveur de cette hypothèse comme l'absence d'intersections entre fosses et fossés, et même l'agglutinement préférentiel des fosses au bord des axes parcellaires ou encore la présence de la plupart des fosses dans une bande de 20 m le long d'un axe fossoyé. Tous ces aménagements placeraient la plupart des fosses dans la phase parcellaire antérieure 1. Il n'est toutefois pas totalement exclu que certaines fosses protohistoriques soient rattachées à la discrète phase parcellaire antérieure 2. La troisième hypothèse serait qu'elles appartiennent à une phase d'habitats ouverts,

antérieure et déconnectée des trois autres phases entre fosses et fossés.

Plusieurs gisements régionaux comparables contribuent à enrichir la réflexion sur la relation chronologique qu'entretiennent les occupations ponctuelles et les limites parcellaires qui les environnent, notamment à Ifs, Cagny et Courseulles-sur-Mer (Flotté, 2014), Cagny (Giraud, 2015) et Ifs (Vauterin, 2011). Ces occupations ponctuelles sont inscrites dans une trame parcellaire lâche datée de la fin du Halstatt / début de La Tène ancienne. Le site de Douvres-la-Délivrande illustre donc un schéma récurrent à une échelle géographique assez vaste. La mise en place de ces gisements comme à Cagny et Ifs, avec des orientations isoclines et des trames parcellaires successives durant La Tène, plaiderait, par équivalence, en faveur d'une attribution des structures ponctuelles de Douvres-la-Délivrande au second âge du Fer dans sa phase parcellaire antérieure 1 plutôt qu'en faveur d'une attribution à la phase parcellaire antérieure 2. Notons l'absence de témoins des périodes néolithique, de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer à Douvres-la-Délivrande, contrairement aux trois sites de comparaison. Autre convergence, ces derniers sont situés à la périphérie de deux systèmes d'enclos imbriqués et/ou accolés avec lesquels ils doivent très probablement entretenir des liens, notamment au travers de chemins.

David FLOTTÉ
INRAP

Mésolithique, Néolithique
Protohistoire

Douvres-la-Délivrande
ZAC de Hauts Prés, tranche 2

Antiquité, Moyen Âge
Moderne, Contemporain

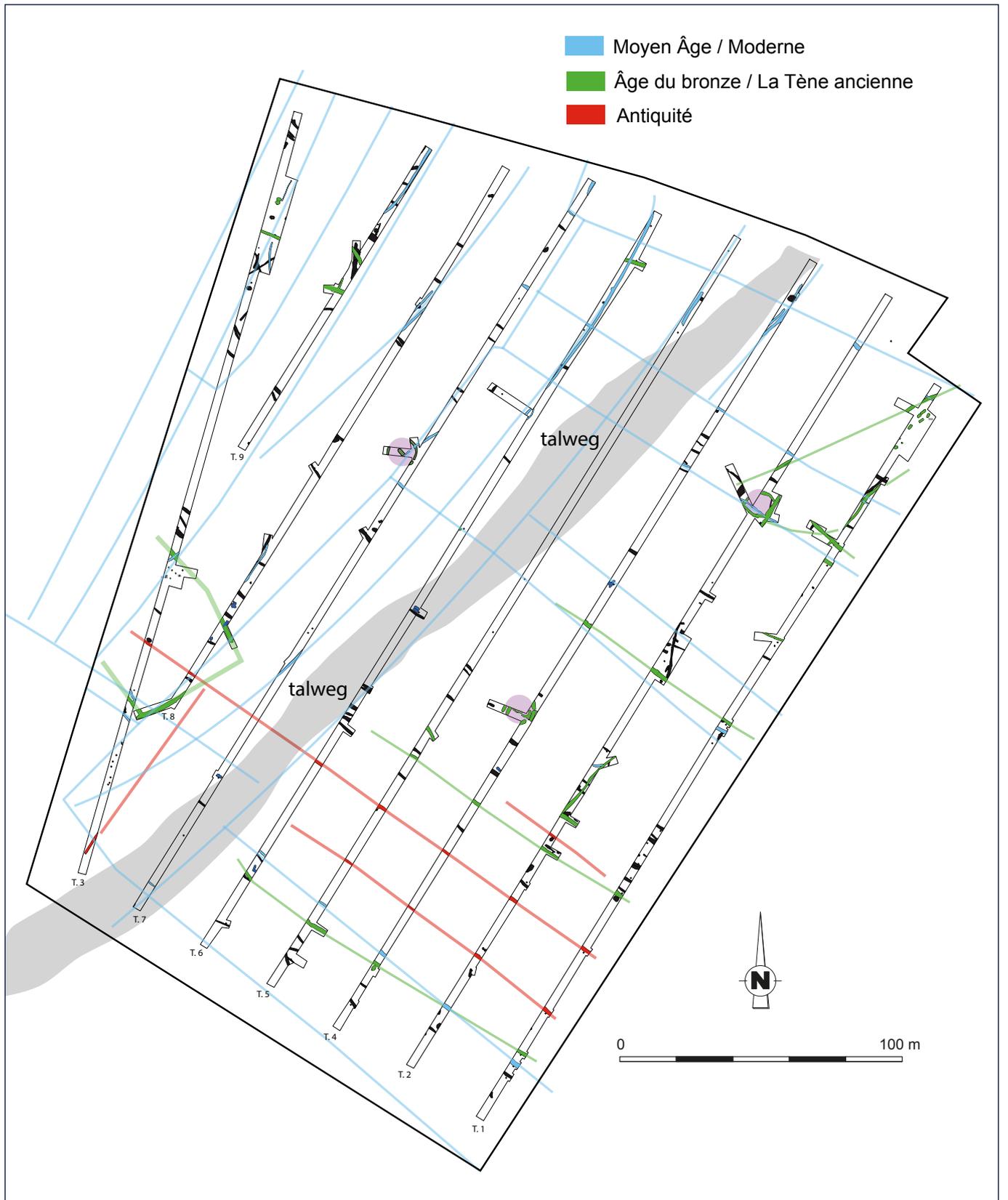
Le diagnostic réalisé à Douvres-la-Délivrande, en préalable à la réalisation d'une grande zone de lotissement, a concerné la deuxième tranche d'un projet qui en comprendra quatre. Il a livré de très nombreux témoins d'occupation. Les plus anciens correspondent à une dizaine de silex taillés attribués à la période mésolithique et un *schlitzgrube* dont la datation est vraisemblablement à attribuer au Néolithique ou à l'âge du Bronze. Les occupations structurées concernent l'âge du Bronze, La Tène ancienne, l'Antiquité, la période médiévale/moderne et la Seconde Guerre mondiale.

L'occupation funéraire, potentiellement attribuable à l'âge du Bronze, repose sur la présence d'un cercle fossoyé, d'un autre très probable et d'un troisième hypothétique. Deux fosses centrales, non sondées, présentes dans deux des cercles ont pu recevoir une inhumation.

La période protohistorique récente se décline sous plusieurs formes. Elle consiste en un premier bloc de



Douvres-la-Délivrande, ZAC des Hauts Prés, tranche 2 : vue de la fouille de la sépulture 1-36bis (E. Ghesquière).



Douvres-la-Délivrande, ZAC des Hauts Prés, tranche 2 : plan phasé du diagnostic (E. Ghesquière).

50 x 50 m, délimité par un fossé assez puissant formant un quadrilatère dont trois côtés au moins sont inclus dans l'emprise. Plusieurs structures sont présentes à l'intérieur, en particulier un petit bâtiment sur cinq poteaux. Le second bloc est installé dans l'angle nord-ouest de l'emprise et comprend des structures fossoyées et des structures ponctuelles, dont un four, qui ont livré un mobilier céramique un peu plus abondant que dans les autres structures protohistoriques. Le troisième bloc est représenté par des structures fossoyées profondes, mal datées mais vraisemblablement protohistoriques. Elles sont orientées nord-ouest/sud-est et sud-ouest/nord-est et divisent l'emprise à l'est du talweg en bandes de 70 à 80 m de largeur. Le quatrième bloc enfin est représenté par une nécropole dont cinq tombes au moins ont été découvertes, enserrées entre deux fossés orientés nord-est/sud-ouest. Une tombe a livré deux torques, quatre bracelets et un petit anneau, le tout attribuable au VI^e siècle avant notre ère. En dehors de ces parures qui renvoient incontestablement au début du La Tène ancienne, le mobilier est indigent dans les structures relatives à la Protohistoire. Dans le bloc 1, une forme céramique peut également être datée de La Tène ancienne, mais le mobilier découvert dans les structures des blocs 2 et 3 ne permet pas une attribution plus précise que la Protohistoire.

Plusieurs fossés ont été attribués à la période romaine, limités semble-t-il à la moitié sud de l'emprise. Ils sont orientés sud-est/nord-ouest pour trois d'entre eux et

perpendiculairement pour le dernier. Tous présentent dans leur remplissage des tessons de céramique (cruches) et des fragments de tuiles attribuables au I^{er}-III^e siècle de notre ère.

De nombreux éléments de parcelles ont été identifiés en relation avec les périodes médiévale à contemporaine, difficiles à dater du fait de la rareté du mobilier dans les fossés. Toutefois, la photographie aérienne antérieure au remembrement et le cadastre napoléonien permettent de retrouver une grande partie de la trame ancienne, dont il est difficile de déterminer si elle appartient à la période moderne ou si c'est un reliquat de la période médiévale, voire le témoin d'un découpage de l'espace remontant aux périodes protohistorique ou antique.

Enfin, neuf structures de la Seconde Guerre mondiale ont été mises en évidence, dispersées dans la moitié sud de la parcelle. Les plus fréquentes sont des trous d'homme individuels mais d'autres modèles sont également présents (fosses en T, en L, fosse au contour anastomosé). Plusieurs d'entre elles ont été sondées manuellement ou à la pelle mécanique. Le mobilier présent dans les remplissages est relativement abondant (conserves alimentaires, éléments électriques, fragments de véhicules).

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Âge du Fer

Moderne

Émiéville

Le Petit Bois, rue de l'Épine, rue de la Motte

Contemporain

L'accroissement des zones pavillonnaires à Émiéville, renouvelé depuis le début des années 2000, se traduit par la construction à venir de logements individuels dans le sud du bourg, sur une superficie de 1,3 ha. Introduit dans le bâti existant, le projet s'étend sur le versant occidental du Marais de Vimont, à la limite de la Plaine de Caen.

Le diagnostic conduit dans l'emprise de ce projet a d'abord révélé la présence de fosses d'extraction, peu nombreuses et peu étendues. Les prélèvements de plaquette calcaire, vraisemblablement réalisés en opérations ponctuelles mais répétées, totalisent un volume assez restreint de pierre. Deux de ces fosses ont livré de petits fragments de tuiles et de céramiques modernes ou contemporains.

De façon anecdotique, trois trous de poteau témoignant d'un bâti léger, tel qu'armature de meule ou charpente de râtelier, font également partie des découvertes. Dans l'un d'eux a été recueilli un petit tesson protohistorique. Mais plus notablement, le diagnostic a révélé la présence d'un fossé ouvert en parallèle d'une ligne de démarcation géologique, entre la plaquette affleurante

dans la Plaine et la marne dégagée par le creusement du Marais. Deux fossés lui sont perpendiculaires, le premier s'y arrêtant, le second l'outrepassant.

Le fait est notable dans la mesure où, par deux fois à Émiéville, a été mis au jour un fossé doublant la même démarcation géologique. Ce troisième cas conduit à formuler l'hypothèse d'une limite, ou d'un ensemble de limites synchrones, marquant la bordure de la zone humide sur près de 1,5 km.

Aucun des trois fossés n'a livré de mobilier. Néanmoins, leur comblement et leur tracé tendent à les placer dans une période ancienne, non précisée. Le fossé découvert dans la même position sous l'A813, au cours de la fouille ouverte à 500 m du diagnostic, est daté du I^{er} siècle avant J.-C.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

En mars 2016, une fouille a été conduite à Éterville, village localisé à la périphérie sud de l'agglomération caennaise, en surplomb de la rive occidentale de la vallée de l'Orne. Le terrain concerné se situe dans l'emprise de la parcelle cadastrale AE111, en plein centre du village et à moins d'une centaine de mètres de l'église paroissiale, sur la berge opposée, vis-à-vis de celle-ci, d'une petite zone humide arrosée par un ruisseau. La prescription a commandé le décapage d'une fenêtre de 2 960 m², au sein d'un espace d'environ 1,6 ha promis à la construction d'un lotissement d'habitation géré par la SCI Éterville. Des fouilles antérieures ont vu la mise au jour, dans un proche périmètre, d'importants vestiges funéraires et parcellaires du premier âge du Fer ainsi que d'une occupation antique et alto-médiévale.

Les vestiges reconnus se rattachent à deux grandes périodes d'occupation : le haut Moyen Âge d'une part (VII^e-VIII^e siècle) ; le bas Moyen Âge à l'ère contemporaine d'autre part (XV^e-XX^e siècle).

Pour le haut Moyen Âge, ils consistent notamment en trois fossés parcellaires formant un quadrillage souple orienté nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, qui s'étend depuis la berge de la zone humide vers le haut du versant. Ce parcellaire pourrait être rattaché aux éléments de même nature déjà mis en évidence autour de l'habitat mérovingien précédemment fouillé quelques centaines de mètres au nord. Cet espace parcellarisé

est colonisé par un ensemble de fosses, une dizaine de fonds de cabane et quelques trous de poteaux, dont le nombre décroît à mesure que l'on s'éloigne du cours d'eau. Ces installations suggèrent l'existence d'un secteur d'activités vraisemblablement annexes de l'habitat proprement dit, sans doute liées pour partie à la mise en valeur de la zone humide adjacente (élevage, cueillette, artisanat ?). Quant à l'habitat concomitant, son épicycle, à titre d'hypothèse, paraît se situer aux abords de l'église. Celle-ci est probablement plus ancienne que ses élévations actuelles du XIII^e siècle ; il en va de même pour le village d'Éterville dont les premières mentions écrites remontent au XI^e siècle tandis que l'époque de sa fondation n'est pas connue. Du fait de leur arasement prononcé, ces structures peu profondes ont livré un corpus céramique restreint, qui



Éterville, rue du Village : puits à chemise de pierre, sans doute en usage du bas Moyen Âge au milieu du XX^e siècle (V. Carpentier).

permet néanmoins de confirmer leur datation entre le VII^e et le VIII^e siècles.

La seconde phase d'occupation est matérialisée par deux édifices à fondations de pierre, alignés en haut du décapage, aux abords de la voirie actuelle (rue du Village). Deux fossés parcellaires semblent avoir été creusés en même temps que ces constructions ; leur tracé inscrit dans le sens de la pente évoque une double fonction de délimitation et de drainage. Un puits à chemise de pierre, situé à mi-pente entre les édifices et la zone humide, se rattache vraisemblablement au même ensemble. L'un de ces édifices au moins a été fondé au cours du bas Moyen Âge, sans doute au XV^e siècle, ainsi qu'en témoignent quelques tessons recueillis dans ses plus anciens niveaux de sols. L'emprise des bâtiments se surimpose à plusieurs



Éterville, rue du Village : bâtiment à fond excavé des VII^e-VIII^e siècles mis au jour au cœur du village actuel (V. Carpentier).

trous de poteaux très rapprochés les uns des autres, attribuables à un grand édifice de datation imprécise (second Moyen Âge ?). Par la suite, les deux édifices à fondations de pierre semblent avoir été occupés en continu tout au long de l'époque moderne et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, moyennant divers réaménagements (dallage, reprises de maçonnerie...). Ils figurent en effet, sous forme de ruines, sur des clichés du village pris au lendemain des violents affrontements qui se sont déroulés dans le secteur d'Éterville au cours de la Bataille de Normandie.

Mis en lien avec les données déjà acquises au sujet du village d'Éterville, ces nouveaux résultats permettront d'affiner nos connaissances sur les origines du village et les formes de peuplement déployées par ses occupants du haut Moyen Âge à nos jours.

Vincent CARPENTIER
INRAP, CRAHAM UMR 6273



Éterville, rue du Village : fouille et relevé pierre-à-pierre d'un édifice fondé à la fin du Moyen Âge et occupé jusqu'à sa destruction en 1944 (V. Carpentier).

Âge du Bronze
Moderne

Évrecy
La Croix Boucher : diagnostic

Contemporain

Les sondages réalisés au niveau du projet de La Croix Boucher, dans la partie haute du versant nord de la vallée de la Guigne et dans le prolongement des sondages effectués ces dernières années vers l'amont (au sud-ouest), ont offert peu d'écho aux gisements les mieux définis de ce secteur qui se rattachent pour leur plus grand nombre à la période médiévale.

La découverte majeure concerne les fondations d'un habitat enclos de l'âge du Bronze final d'un type inédit au sein du *corpus* des ensembles domestiques de cette période connus en Basse-Normandie. L'ensemble, qui s'étend sur 8 000 à 10 000 m² (7 200 m² pour sa seule structure de contour), arbore un plan naviforme cloisonné en au moins trois cours. Il se prolonge dans la suite du versant sur une longueur inconnue.

La cour A formant selon un plan unguiforme d'environ 1 000 m² la pointe sud-ouest du dispositif, était probablement ceinte sur l'extérieur par une palissade et munie d'un passage doté d'un dispositif de fermeture avec la cour B. Le reste de la clôture longeant les cours B et C était apparemment formé, à partir d'une cinquantaine de mètres à l'est nord-est de la cour A, par un fossé et, au nord-ouest, par une courte section de

fossé à laquelle succèdent quelques trous de poteaux espacés.

L'espace interne, cloisonné par d'assez profonds fossés organisés selon un plan symétrique en chevrons inversés abrite d'assez nombreuses installations dont la répartition suggère qu'elles puissent être ordonnées par genre : des trous de poteaux sur la cour A, des fosses, des trous de poteaux et de probables silos groupés le long de la clôture sur les cours B et C, auxquels s'ajoute, sur la cour C, un four de grande dimension.

Le mobilier céramique issu de ces diverses structures, au sein duquel se reconnaît notamment l'anse filiforme d'une tasse, offre une attribution de l'ensemble à l'âge du Bronze final.

L'étendue de l'habitat, soupçonnée supérieure à 1 ha, lui accorde une certaine importance sans qu'il soit toutefois possible de déterminer dans l'immédiat s'il s'agit du siège de quelques unités domestiques seulement ou d'un ensemble plus vaste proche d'un habitat groupé véritable.

Il est également difficile pour l'heure d'évaluer son rayonnement local. Il semble cependant possible de lui proposer un lien avec les diverses installations

récemment identifiées à environ 500 m de distance dans la partie ouest du projet de La Pillardière où, un enclos circulaire à vocation funéraire probable et divers plans de remises sur poteaux porteurs de type grenier égrenés sur 3 ha paraissent propres à définir les contours d'un terroir adjacent.

Les autres vestiges mis au jour, outre quelques caches de soldats de la dernière guerre, consistent en de

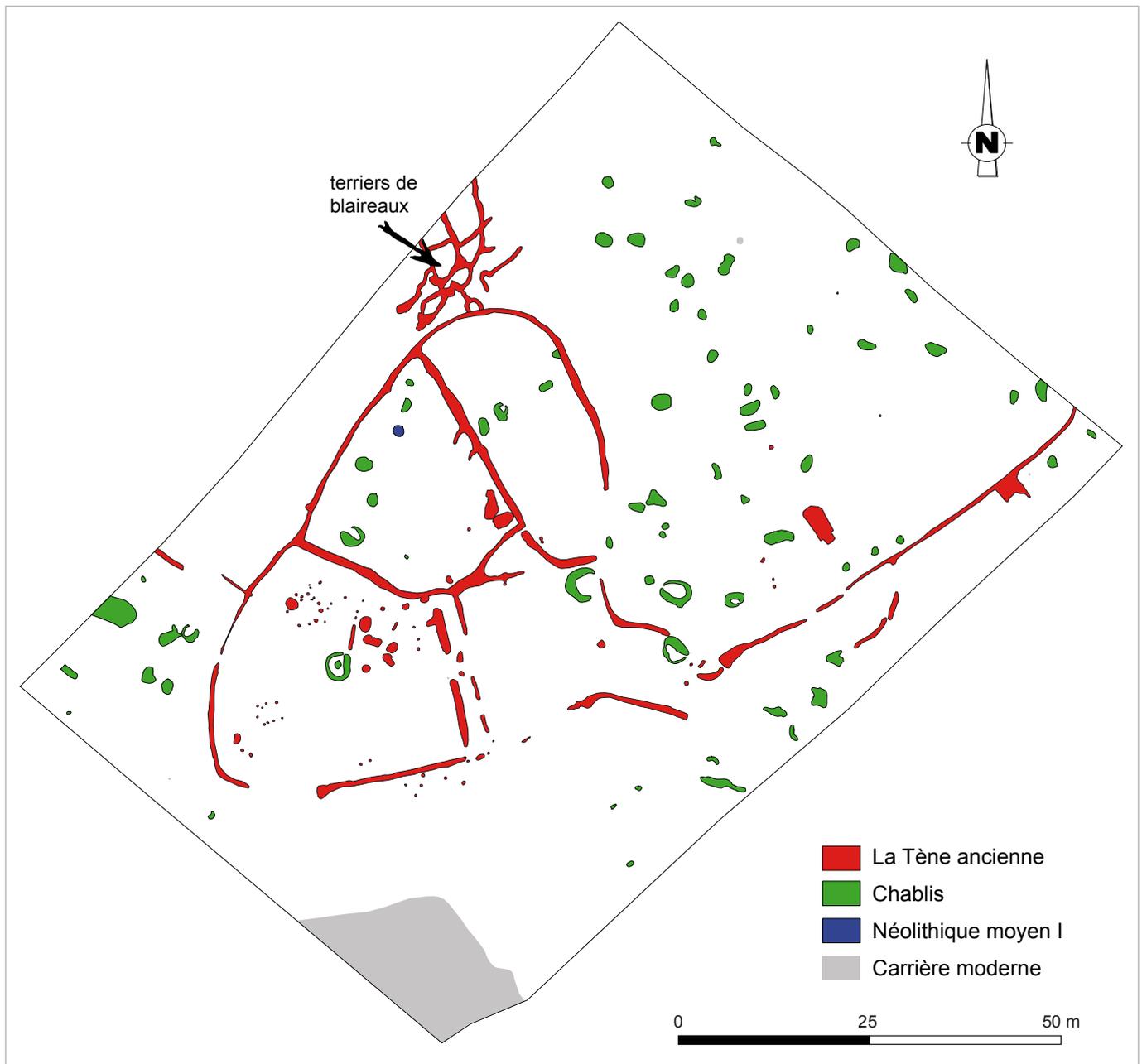
probables fossés parcelaires d'époque moderne ou contemporaine (ou fossés bordiers d'un chemin ?) et une carrière. Aucun de ces éléments ne peut toutefois être rattaché à ceux figurés au cadastre de 1827.

Ivan JAHIER
INRAP

Néolithique
Âge du Fer

Évrecy
La Croix Boucher : fouille

Moderne
Contemporain



Évrecy, La Croix Boucher : plan phasé de la fouille (E. Ghesquière).

La fouille réalisée sur la commune d'Évrecy, avant l'installation d'une résidence pavillonnaire porte sur une surface de 9 416 m². Le diagnostic avait mis au jour un ensemble de fossés attribués alors à l'âge du Bronze final. La fouille a finalement permis d'attribuer le site à une période légèrement postérieure (âge du Fer, La Tène ancienne, IV^e siècle avant J.-C.).

Le *locus* se développe sous la forme d'un ensemble de fossés curvilignes reliés entre eux, déterminant une forme d'enclos au plan tréflé ou cordiforme, au sein duquel des fossés de refend et des systèmes d'entrées aménagées complexes déterminent un compartimentage de la surface. Deux fossés divergent de cet enclos et sortent des limites de l'emprise, pouvant être interprétés comme des éléments de limite parcellaire de la même période.

Quatre compartiments ont ainsi pu être extrapolés à partir du plan du site. Le premier, de 750 m², est situé dans la partie sud de l'enclos. Il comprend le bâtiment principal identifié par une couronne circulaire de trous de poteaux de 4 m de diamètre incluant une cave profondément creusée, un bâtiment sur 7 poteaux porteurs interprété comme un grenier et 5 fosses peu profondes, dont la fonction comme silos de faible contenance fait débat. La partie orientale de ce compartiment, enserrée entre deux fossés interrompus, est interprété comme un accès débouchant vers le sud. Le compartiment 2, central dans l'enclos, mesure environ 550 m². Il est presque vide à l'exception de trois fours jumeaux, d'une grande fosse et de trois chablis, dont la datation n'est pas assurée. Le compartiment 2, le plus oriental, mesure également 550 m² et ne présente dans sa surface interne qu'un petit four (en vis-à-vis des trois grands du compartiment 2) et quelques chablis non datés. Le compartiment 4 enfin, au sud-est, de 500 m², présente un système de fossés en entonnoir qui ouvre largement vers l'est avec, en particulier, un des fossés de limitation qui se termine par un puissant creusement, vraisemblablement destiné à soutenir un mégaxyle. Un

petit compartiment 4 bis a été déduit de l'entrelacs de fossés à la réunion des compartiments 2, 3 et 4, sans comprendre si sa position centrale lui attribuait une fonction particulière, sa surface étant vraiment réduite (25 m² au niveau du décapage, nettement moins au niveau du sol d'origine).

En dehors du système d'enclos et des fossés parcellaires associés, les structures sont anecdotiques. On note la présence d'un grand four vers le nord-est et de trous de poteaux profonds mais isolés. Sur le côté sud de l'enclos, directement adossé au fossé du compartiment 1, plusieurs ensembles de trous de poteaux suggèrent la présence de deux épiers sur trois poteaux.

Enfin, la surface externe de l'enclos est recouverte d'un nombre assez important de chablis, tout particulièrement la partie nord-est du décapage. La datation radiocarbone de deux d'entre eux permet de proposer une attribution de l'ensemble à une période largement antérieure à l'enclos (Néolithique ancien et moyen), correspondant éventuellement à un déboisement du secteur. Une fosse attribuée au Néolithique moyen I, contenant de grands fragments de trois individus céramiques, se rapporte à cette même période.

Les témoins de la Seconde Guerre mondiale, plus présents dans le diagnostic à l'ouest de l'emprise de fouille, semblent ici anecdotiques avec deux petits cratères d'impacts d'obus de mortier et un obus fumigène. L'angle sud de l'emprise est occupé par une vaste carrière attribuée à la période moderne, dont la capacité importante (3 000 m³ ?) a certainement contribué à accentuer l'érosion de la partie sud du site.

Emmanuel GHESQUIÈRE

avec la collaboration de
David GIAZZON et Érik GALLOUIN
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Évrecy
La Pillardière

Moderne

Contemporain

Le diagnostic réalisé à Évrecy dans l'emprise du futur lotissement de la Pillardière jouxte, sur le haut versant de la Vallée de la Guigne, la nécropole mérovingienne de Saint-Aubin-des-Champs II, récemment étudiée (Thomann 2015) à une trentaine de mètres en contrebas.

Les sondages sur 7,5 ha, ont révélés, dans la partie ouest de l'emprise surtout, diverses installations échelonnées, au rythme de plusieurs *hiatus*, entre la Protohistoire, l'Antiquité, et les périodes modernes et contemporaines. Aucun de ces vestiges ne se rattache, pas plus fonctionnellement que chronologiquement, au

site de Saint-Aubin-des-Champs II.

La plus ancienne de ces installations, à peu près située au centre de l'emprise, consiste en un enclos légèrement ovoïde (7 x 8 m) délimité par un fossé annulaire de 50 à 60 cm de large pour seulement 20 cm de profondeur conservée.

À défaut de mobilier, ses proportions comme celles, modestes, de son fossé l'intègrent plus volontiers dans le corpus régional des enclos funéraires de l'âge du Bronze que dans celui des enclos de l'âge du Fer. Une fosse à tendance parallélépipédique (2,40 x 0,90 x 0,80) et au comblement stérile, partiellement

surimposée au fossé au nord, ouvre de son côté la question de fosses ou de sépultures adventices.

La majeure partie des vestiges découverts correspond à l'empreinte de constructions sur poteaux disséminées dans une aire 3 ha. Dans l'immédiat, le plan de deux greniers à 4 et 6 poteaux porteurs et celui d'un édifice un peu plus vaste (17,5 m²) à 4 ou 5 appuis - peut-être celui d'une remise ou d'un atelier - sont identifiés parmi elles. Le rare mobilier céramique recueilli au niveau de cet ensemble oriente son attribution chronologique vers les débuts de l'âge du Fer, bien qu'un fragment de pièce rotative en grès, sans doute une meule, fragilise cette attribution provisoire.

L'interprétation de ces vestiges hésite entre celle d'un habitat collectif et ouvert, tel que l'on en connaît à présent plusieurs exemples pour l'âge du Bronze et le premier âge du Fer en Normandie (Fontenay-le-Marmion, Cahagnes, Agneaux, Ifs...), et celle d'un entrepôt dont l'unique illustration en aire ouverte à ce jour en Normandie concerne l'ensemble de Fontenay-sur-Orne attribué aux VI^e-V^e s. avant J.-C.

La partie sud-ouest de l'emprise comporte quant à elle les bases arasées d'un réseau de fossés antiques couvrant une aire de 8 000 m², surimposées aux

installations protohistoriques. D'une constitution relativement modeste dans le format de ses fossés, ce réseau se prolonge du sud-ouest au nord, en dehors des limites du projet. Il comprend deux phases et semble marquer la limite orientale d'une exploitation des I^{er}-II^e siècles après J.-C. située à l'ouest du projet, de l'autre côté de la RD 139. Aucune installation domestique antique n'est dans l'immédiat identifiée à l'intérieur de cet espace que l'on peut provisoirement comprendre comme l'une de ses zones agraires ou agro-pastorales. L'appui du réseau au sud-est sur le Chemin de La Pillardière, ou sur une structure sous-jacente, tel un fossé (?), soulève quant à lui la question de l'origine de cet axe et celle de son ancienneté.

Plusieurs fossés, dont une partie figure au cadastre de 1827, ainsi que diverses fosses de plantation et une carrière de calcaire pulvérulent, probablement d'époque moderne ou contemporaine, émaillent le reste de l'emprise aux côtés de structures de la dernière guerre (caches de soldats et cratères de bombes essentiellement).

Ivan JAHIER
INRAP

Contemporain

Fleury-sur-Orne Carrière Saingt

La redécouverte par les archéologues en 2014 de l'une des nombreuses carrières-refuges utilisées par les civils pris sous les bombes lors de la Bataille de Caen (juin-juillet 1944), a offert l'opportunité de mettre en place une opération archéologique à caractère expérimental permettant de confronter différents types d'analyses, au croisement de l'archéologie, de l'histoire et de la sociologie. Ce programme de recherche, débuté en 2015, associe des chercheurs de l'Inrap, du CNRS, de l'INSA Strasbourg et des spéléologues.

Cette année les objectifs s'inscrivaient dans le prolongement des travaux de 2015 et amorçaient une recherche pluriannuelle qui couvrira les périodes 2016, 2017 et 2018. Durant ces trois années, il a été décidé de répartir le travail sur plusieurs axes autour desquels gravitent : l'exploration de l'ensemble du réseau souterrain (prospection avec l'équipe de spéléologues), le relevé total du réseau (volumétrie de la carrière), le relevé des sols archéologiques (photogrammétrie, dessin, rendus 2D), l'analyse des vestiges (levée 3D et SGBDD), l'interprétation archéologique et la confrontation avec les témoignages (enquête orale et archivistique).

À l'issue du programme, nous devrions être en mesure de produire une étude archéologique complète des zones encore conservée et de livrer une animation vidéo proposant une visite virtuelle des lieux.



Fleury-sur-Orne, Carrière Saingt : relevé des vestiges archéologiques entre les secteurs C et B (D. Butaeye).

L'année 2016 a essentiellement été consacrée aux travaux topographiques qui souffraient d'un léger retard par rapport à l'avancée du programme archéologique. L'équipe s'est donc attachée à :

- l'acquisition d'une nouvelle partie de la volumétrie de la carrière par lasergrammétrie ;
- l'acquisition de nouveaux secteurs d'intérêt par photogrammétrie ;
- terminer les rendus 2D (coupes et courbes de niveaux) avec les données de la mission d'avril 2015 ;

- produire de nouveaux rendus 2D avec les données de 2015 et 2016 (plan topographique, coupes, courbes de niveaux et orthophotos).

- produire une animation vidéo de visite virtuelle de la carrière à partir des modèles 3D lasergrammétriques et photogrammétriques.

Parallèlement, le relevé des pièces archéologiques qui jonchent les différents sols ont été poursuivis permettant de couvrir dorénavant un large secteur qui sort des zones relevées en photogrammétrie.

Les données acquises en 2016 seront donc traitées en 2017 lorsque la levée des sols sera effectuée dans les mêmes secteurs (il y a toujours un décalage entre les levées topographiques et le relevé des pièces archéologiques pour des raisons d'accessibilités aux zones), selon le protocole d'étude proposé en 2015.

Dernier aspect du travail débuté cette année, en

parallèle de la numérisation de la carrière, il a été décidé d'initier l'implémentation de données 3D. Le but du travail débuté en 2016 est de dresser rapidement un inventaire des solutions existantes, de répertorier les solutions envisageables et de commencer le développement et la documentation d'une extension.

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collaboration de
Albane BURENS, Arnaud BREITWIESER,
Laurent CAROZZA, Laurent DUJARDIN,
Pierre GRUSSENMEYER, Samuel GUILLEMIN,
Pierre MAZURE, Sylvain MAZET,
Jean-Marc PALLUAU et Laurent VIPARD

Mésolithique

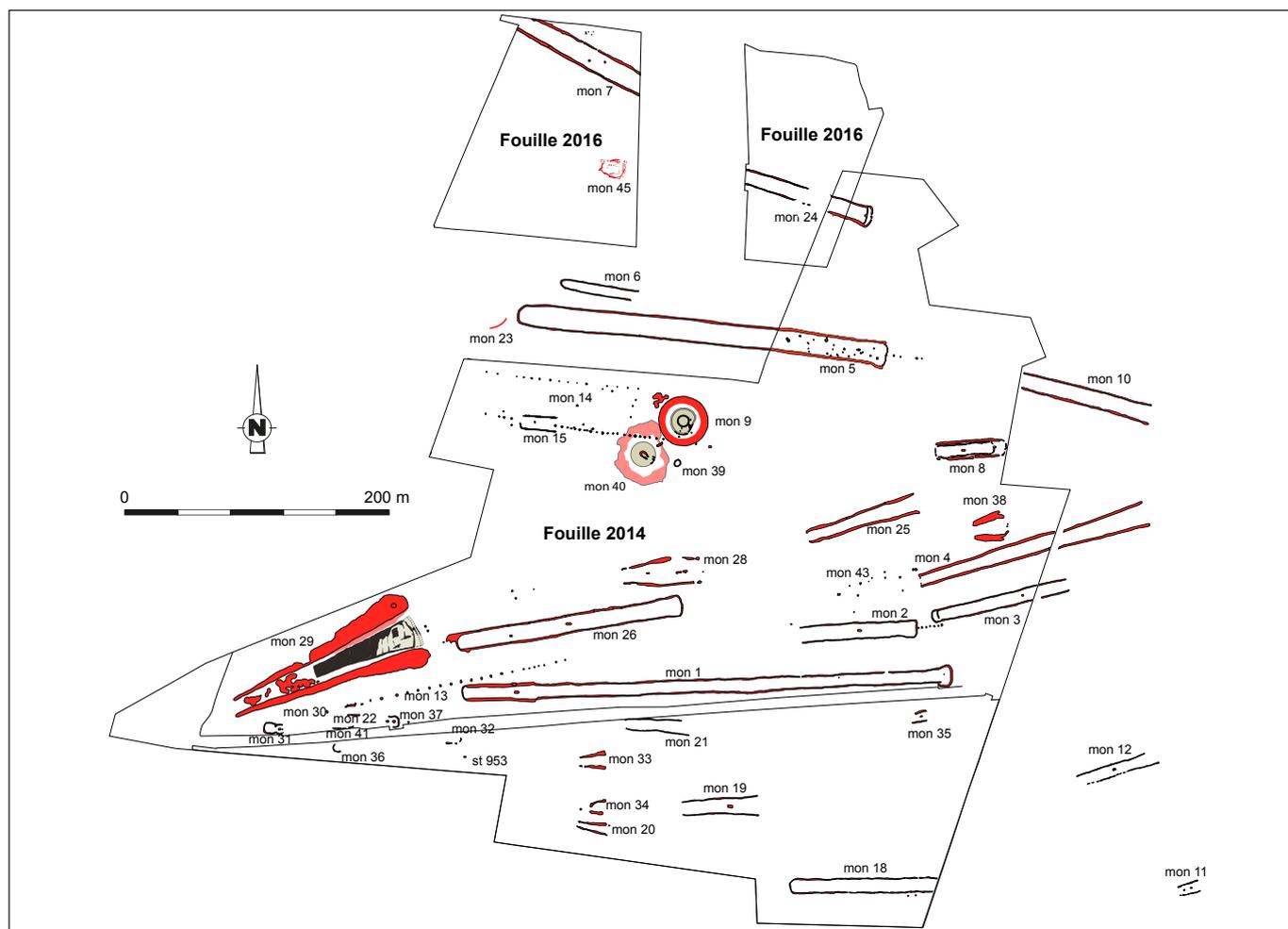
Néolithique

Fleury-sur-Orne

Rue Louise Michel : centre de maintenance
du tramway

Moyen Âge

Contemporain



Fleury-sur-Orne, rue Louise Michel : plan de la nécropole « Les Hauts de l'Orne ». Les deux fenêtres de fouille 2016 se situent au nord de la nécropole (E. Ghesquière).

La fouille a permis de mettre en évidence les fossés correspondant à deux monuments funéraires néolithiques partiels et un monument double entier de type Passy. Ils s'inscrivent dans la continuité de la nécropole de Fleury-sur-Orne « Les Hauts de l'Orne », avec un des monuments du diagnostic déjà partiellement fouillé en 2014 (mon. 24). L'autre monument partiel, n° 7, est inscrit dans la partie nord de l'emprise. Il mesure plus de 118 m de long pour 15 de large. Ses fossés sont sub-parallèles. Il est recoupé par une carrière récente à l'est et par un lotissement à l'ouest. Il a livré un mobilier plus important que l'ensemble des autres monuments de la nécropole, à l'exception du 29. Ce mobilier est réparti sur les bords extérieurs des fossés, rassemblés vraisemblablement en petites zones de dispersion de 1 à 25 pièces, comprenant des petits tessons de céramiques, des esquilles osseuses plus ou moins grandes et des silex taillés (déchets de taille et/ou outils). Trois zones rubéfiées ont été découvertes au sein du monument. Elles témoignent de feux de surface interprétés en 2014 comme résultant d'une possible préparation du terrain par brûlis partiel. Dans le fossé nord 7-1, un important rejet de pierres calcaires bleuis par le feu est présent dans le remplissage, témoignant non d'un fossé en place, mais du démantèlement d'un fossé voisin, peut-être réalisé sur le tertre interne et progressivement englobé par les sédiments de remplissage du fossé. Enfin, au niveau d'une des deux interruptions du fossé nord, quelques petits trous de poteaux pourraient témoigner d'un aménagement lié au monument.

Le second monument identifié est le n° 24, situé dans la partie orientale de l'emprise. Il se raccorde avec l'extrémité reconnue sur la fouille de 2014, qui possédait une tombe à son extrémité. Il a été reconnu sur une longueur de 100 m pour 11,5 m de large, mais il est incomplet, recoupé par la même carrière récente que le monument 7. Les bords sont sub-parallèles, le monument s'élargissant un peu vers l'est, dans la partie déjà fouillée en 2014. Malgré les nombreux fossés de réseau (eau, EDF) et les soubassements des équipements du stade de football construit dans les années 70 qui recoupent le monument, on constate que le fossé nord est continu alors que le fossé sud est discontinu. Trois zones rubéfiées sont présentes au sein du monument et renvoient à la même hypothèse que ceux découverts dans le monument 7.

Le troisième monument, nommé n° 45, dans la continuité de ceux identifiés sur le reste de la nécropole est double. Il comprend un petit monument 45a fossoyé sub-rectangulaire de 10 m de long pour 5,5 m de large, orienté est-sud-est/ouest-nord-ouest, davantage creusé (ou mieux conservé) du côté est. Ses fossés présentent un profil en U de 0,2 m d'ouverture, aux parois verticales. Ce monument est encadré par un autre, le 45b, piriforme, de 15 m de long sur 12 de large. Son orientation est-ouest est divergente par rapport à celle du 45a. Ses fossés sont larges et très évasés, mais également très peu profonds et partiellement conservés.

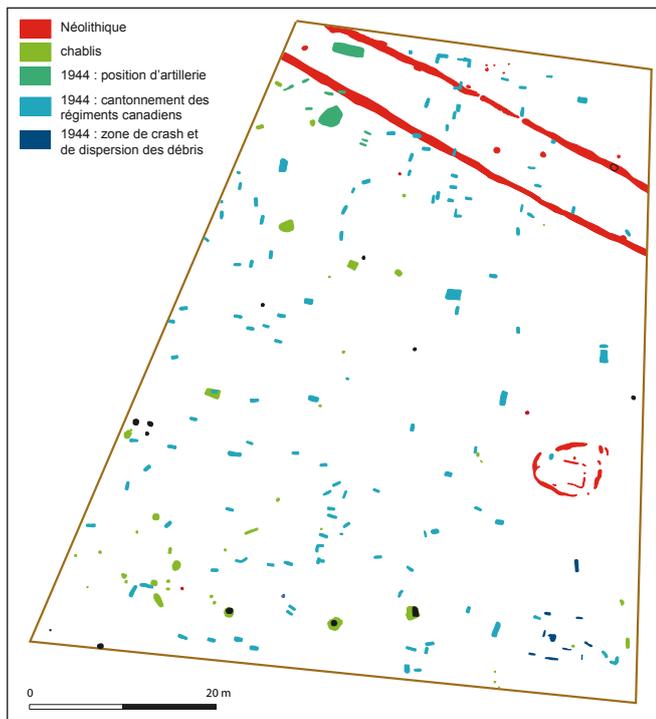
Neuf foyers en cuvette avaient été identifiés au diagnostic. La réduction de la fenêtre de fouille par rapport à l'emprise initiale a permis de retrouver cinq de ces foyers (dont un dans le monument 7), auxquels s'ajoutent sept foyers supplémentaires découverts lors du décapage (hors foyers des monuments), soit douze foyers en tout. Trois modèles sont présents : le premier consiste en zones de substrat rubéfiées, témoignant de foyers de surface ou très faiblement creusés. En l'absence de tout élément mobilier, ces structures ne peuvent être datées. Le second consiste en foyers creusés en cuvette, dont le fond et les bords sont rubéfiés, et qui présentent dans leur remplissage de nombreux petits blocs de calcaire bleuis reposant en vrac. Deux de ces foyers ont fait l'objet d'une datation radiocarbone sur les rares restes anthracologiques. Ils se réfèrent à la période mésolithique et néolithique final. Le troisième type de foyer consiste en portion de fosse dont le fond est rubéfié. Ces fosses ont été identifiées, à titre d'hypothèse, comme des chablis ; la pratique de foyer dans les chablis est une pratique régulièrement rencontrée pour les périodes anciennes. Sur les treize foyers hors monument qui sont présents dans l'emprise de la fouille, onze sont situés dans la fenêtre occidentale.

Plusieurs structures interprétées comme de possibles trous de poteau ont également été identifiées hors monument sur la surface de fouille. Leur attribution à la période d'occupation de la nécropole pourrait témoigner de l'installation de marqueurs visuels sous forme de poteaux ou de stèles. Durant la fouille de 2014, quelques trous de poteaux avaient été identifiés qui semblaient liés exclusivement à des monuments (mon 18, 29 et 31).

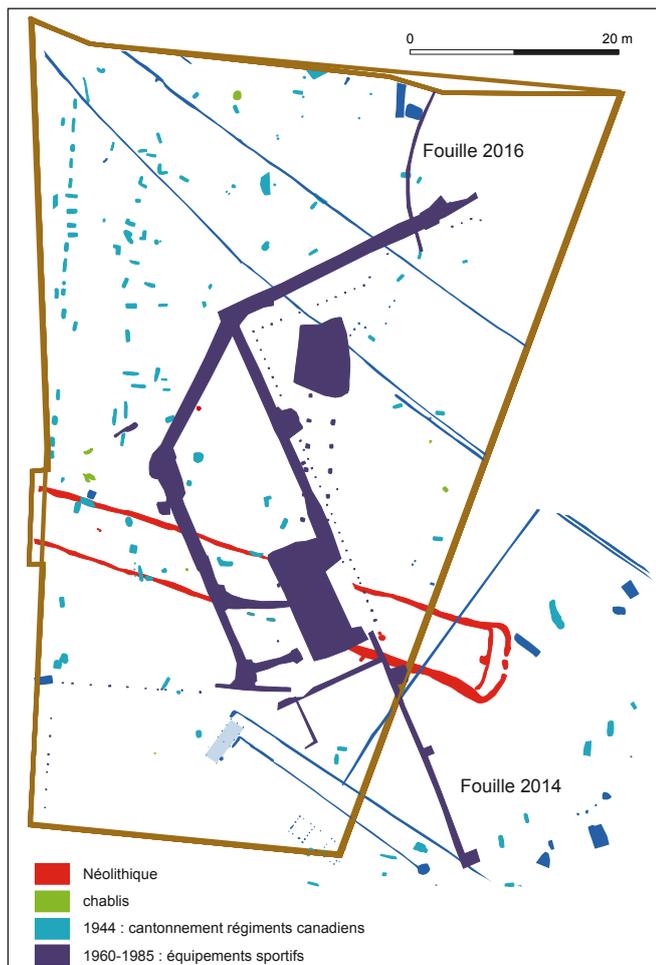
Enfin, 25 fosses faiblement creusées et au contour anastomosé ont été interprétées comme de possibles chablis. Le fait que plusieurs d'entre eux présentent une induration d'une partie du sédiment de leur remplissage les associe incontestablement aux périodes anciennes (Néolithique ?).

La période médiévale est représentée par une unique structure installée au sein du monument 7, comparable dans l'esprit aux structures en « trou de serrure » identifiées en 2014. La volonté de s'installer dans les tertres des monuments est apparemment récurrente. Cette structure carrée et assez profonde a livré comme mobilier datant le couvercle d'une petite boîte ou ampoule en plomb, vraisemblablement un objet de dévotion.

La seconde guerre mondiale correspond à plusieurs occupations distinctes, déjà partiellement identifiées lors de la fouille de 2014. La plus importante correspond à la dispersion de 260 structures sur l'ensemble de l'emprise dont 196 trous d'homme. Ces structures, bien visibles sur la photographie aérienne de 1946, témoignent du cantonnement entre le 23 juillet et le 7 août 1944 de trois unités canadiennes (*Black Watch*, Calgary et Maisonneuve). Plusieurs trous d'homme et grandes fosses ont fait office de dépotoir. Ils contiennent



Fleury-sur-Orne, rue Louise Michel : plan phasé de la fenêtre orientale de fouille (E. Ghesquière).



Fleury-sur-Orne, rue Louise Michel : plan phasé de la fenêtre occidentale de fouille (E. Ghesquière).

principalement des conserves, certaines encore en bon état et des bouteilles de bières. Certains éléments témoignent de récupération dans les maisons alentours (porcelaines, verres).

La seconde correspond à un casernement jointif au vaste camp de prisonniers d'Iff/Fleury. Ce casernement comprend 35 grands baraquements en tôle ondulée identifiés sur la photographie aérienne de 1946. Sept d'entre eux sont présents à l'aplomb de l'emprise. Ces baraquements montés sur piles en bois laissent peu de traces, parfois une base de pilier partiellement conservés. Les vestiges les plus fréquents restent les petits fossés de drainage et/ou de réseau situés entre les baraquements, ainsi que les voies de circulation damées au bulldozer. Une fosse particulièrement riche regroupe les restes de trois fusils, d'un vélo, de vaisselle, de verre et de bouteilles récupérées dans les maisons alentours. Le point commun à toutes ces structures est la présence dans leur remplissage de pigeons d'argile de ball-trap.

La troisième occupation relative à la guerre est située dans le secteur occidental de la fouille sous la forme d'une grande fosse d'artillerie, de six ou neuf trous d'homme et d'une vaste fosse (de parking de véhicule ? de dépôt de munitions ?). L'importance du rejet de bouteilles de bière britanniques dans ces fosses (plus de 1000 de tous formats) dépasse les capacités d'occupation de cette seule unité d'artillerie et constituerait éventuellement une partie des poubelles du cantonnement des régiments *Black Watch*, *Maisonneuve* et *Calgary* lors de la bataille de Verrières. La quatrième occupation de 1944 correspond au crash d'un avion allemand. La fosse proprement dite, anastomosée et noircie, contient les éléments très fragmentaires du moteur explosé lors de l'impact. Il a également livré une monnaie de 10 *pfennig* de 1941. Les trous d'homme installés autour de cette fosse de crash contiennent également dans leur remplissage plusieurs fragments de l'avion.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

avec la collaboration de
François CHARRAUD, David GIAZZON,
Lamys HACHEM, Vincent CARPENTIER
et Vincent TESSIER

Fleury-sur-Orne

Parcelle AT 217

Le diagnostic, réalisé en préalable de la viabilisation de la parcelle AT (217p) de la commune de Fleury-sur-Orne, a concerné une surface de 19 000 m². En dépit d'un environnement riche en sites archéologiques, les sondages n'ont livré aucun indice susceptible de trahir une occupation ancienne sur l'emprise sondée.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Contemporain

Fleury-sur-Orne

Villa Fleury, 53 route d'Harcourt

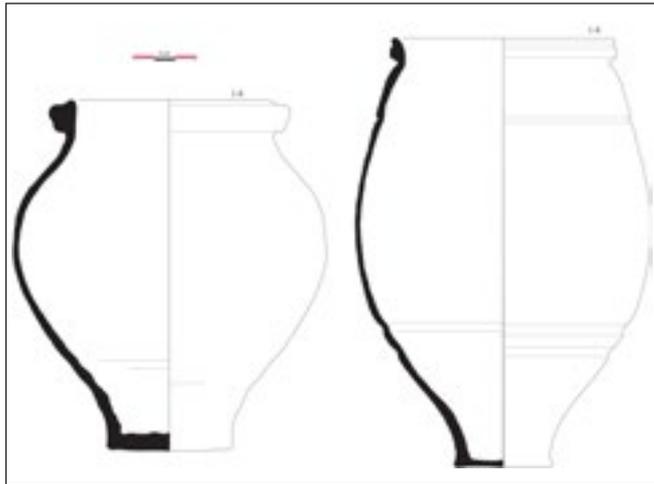
Le diagnostic a été réalisé sur des terrains attenants à l'ancienne brasserie Saingt, connue en particulier pour abriter l'entrée d'une carrière souterraine (en voie de classement MH) dans lesquelles se sont réfugiées les populations civiles lors de la bataille de Caen en 1944. L'emprise correspond à un grand pavillon construit après guerre et aux jardins associés des propriétaires de la brasserie. Les tranchées très contraintes par les jardins n'ont pas permis la découverte de vestiges anciens en dehors de leur aménagement. Seuls des fossés contemporains, des trous de plantation d'arbres et deux trous de poteaux ont été identifiés. Un fossé présente dans son remplissage un nombre important de fragments de bouteilles de verre et des bouchons de porcelaine servant de fermeture aux bouteilles de bière, marqués pour la plupart de la brasserie Saingt. Malgré l'intense occupation par les troupes alliées canadiennes fin juillet/début août 1944 des terrains jouxtant l'emprise, aucune structure liée à ces événements n'a été découverte.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP



Fleury-sur-Orne, Villa Fleury, 53 route d'Harcourt : bouchons de bouteilles de bière en porcelaine marqués à 80 % de la brasserie Saingt (E. Ghesquière).

Le diagnostic réalisé en préalable à la réalisation d'une zone de lotissement a livré de nombreux témoins d'occupation gallo-romains, modernes et contemporains. Les plus anciens correspondent à un ensemble de fossés rattachés à l'ensemble de la période gallo-romaine, dont un possible petit axe viaire. Quelques rares structures ponctuelles ont également



Fontenay-le-Marmion, Route de Rocquancourt : céramique antique de la structure 1-8 (E. Ghesquière).

été attribuées à cette période, sur la foi du mobilier plus ou moins abondant présent dans le remplissage. La période moderne correspond à deux bâtiments alignés sur la route de Rocquancourt au sud de l'emprise. Ils comprennent des fondations de murs réalisés en moellons de calcaire ou de silex soigneusement dégrossis. Des niveaux d'éboulis sont également présents entre les murs. Le mobilier très peu fréquent (ardoise, céramique, faune) et l'absence de ces bâtiments sur le cadastre napoléonien suggère une datation antérieure au XIX^e siècle.

La troisième période est représentée par la Seconde Guerre mondiale. Elle est représentée par des impacts d'obus, quelques trous d'homme sans mobilier significatif et des groupes de trous de poteaux carrés, sans disposition pertinente. Ces vestiges correspondraient à l'occupation allemande lors de la bataille de Verrières (fin juillet-début août 1944), dont la crête qui regroupait l'essentiel des structures de défense allemande se situe entre 50 et 300 m au nord de l'emprise.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Conduit avant la viabilisation de deux prés touchant au bourg de Fourneville, et couvrant 2,4 ha, le diagnostic archéologique n'a révélé aucun vestige lié au village. Les structures mises au jour relèvent du monde agricole. Elles sont en majorité modernes et contemporaines, mais le mobilier permet de deviner l'origine médiévale de certaines.

Trois ensembles de vestiges récents ont été distingués. Le premier, à l'ouest de l'emprise, concerne une exploitation agricole qui était en activité dans le dernier quart du XX^e siècle : une fosse qui marque l'emplacement d'un édifice cadastré, mais rasé, ainsi que d'abondants mobiliers enfouis ou non, constituent les principales marques de cet établissement. Parallèlement, un mur, des fossés et des fosses, accompagnés de tuiles modernes et de tessons du XVII^e ou XVIII^e siècle, constitueraient les vestiges d'un état primitif, figuré sur le plan cadastral de 1808 mais bien antérieur.

Le deuxième ensemble récent, au nord de l'emprise, appartient à une parcellisation agraire. Marquées par

des fossés, les limites sont absentes du plan de 1808 mais tracées dans les mêmes orientations. L'une d'elles est associée à un tesson du XIV^e ou XV^e siècle.

Enfin le troisième ensemble récent, dispersé dans l'emprise, groupe quatre puissantes fosses. Leur morphologie et leur stratigraphie les désignent comme des puits d'extraction qui, dans le contexte crayeux du secteur, se rapportent certainement à des marnières.

Une dizaine de fossés anciens ont encore été mis au jour. En ensembles isolés, ils dessinent une parcellisation agraire, divergente dans la parcellisation moderne et contemporaine, mais ils ne livrent aucun mobilier. Leur datation, très hypothétique, se fonde sur leur orientation, qu'ils partagent avec la voie limitrophe, peut-être antique.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Notice non rendue.

Le projet de la « ZAC du chemin de Clopée » a généré l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Giberville est située en périphérie de la première ou au début de la seconde couronne urbaine de Caen, sur la rive droite de l'Orne. Le futur lotissement de 10 ha est implanté en bordure nord du secteur urbanisé de Giberville, aux confins de la limite communale avec Cuverville et au croisement des chemins de Giberville à Sainte-Honorine et du Clopée à Cuverville. Les parcelles concernées s'étendent le long du chemin de Clopée à Cuverville.

Hormis quelques occupations contemporaines de la Seconde Guerre mondiale et de la période des Trente Glorieuses, l'essentiel des 265 traces d'occupation relevées dans l'emprise correspondent à des fosses et des fossés. L'ensemble du gisement montre des structures fossoyées linéaires à tendance orthogonale obéissant aux mêmes orientations sud-sud-ouest/nord-nord-est. Le mobilier céramique recueilli renvoie très majoritairement à La Tène moyenne-finale avec une datation de La Tène finale pour les quelques lots qui permettent une approche chrono-typologique plus fine, voire le dernier quart du I^{er} siècle avant notre ère pour un lot et, minoritairement, au Haut-Empire.

Les fossés participent pour partie au contour ou au cloisonnement de deux, voire trois enclos rectangulaires. L'enclos 1 a livré dans ses fossés, ainsi que dans les structures ponctuelles rencontrées dans son périmètre ou en bordure extérieure, du mobilier céramique, des ossements animaux, des coquillages, des fragments de terre cuite et de nombreux cailloux calcaires chauffés qui témoignent de la vocation domestique de son occupation. Elle est datée de La Tène moyenne à La Tène finale. La fonction de l'enclos 1 n'est pas déterminée. L'hypothétique enclos 3, détaché des deux autres, en bordure sud de l'emprise, reste à confirmer et pourrait être à fonction domestique au regard de la céramique recueillie dans son comblement.

Les autres fossés suivis sur au moins trois tranchées successives parcellisent l'espace et tendent à leur donner une forme de rang inférieur. Ils se distinguent des fossés simples ou doubles que la maille diagnostic, trop lâche, ne parvient pas à restituer. Nous en dénombrons 5.

L'axe 22, multiple, est côtoyé par quelques structures ponctuelles et le potentiel enclos 3, qui ont livré du mobilier de La Tène moyenne-finale, avec une datation à la Tène finale pour le mobilier provenant de cet enclos. À l'ouest, deux axes potentiels, parallèles, espacés de 160 m et perpendiculaires à l'axe 22, définissent un espace parsemé de quelques structures ponctuelles, dont une carrière. On observe parfois dans cet espace, à l'échelle de petits fossés simples ou doubles, le même phénomène d'accrétion, en bordure, de quelques structures ponctuelles, que le long des fossés d'axe. Si on prolonge l'axe 22 vers le nord, on voit qu'il est bordé par l'enclos 1 avec une sépulture située entre lui et le fossé d'enclos. Il semble, étant donnée l'isoclinie générale des structures fossiles et des structures actives, que l'hypothèse selon laquelle l'axe 22 est un fossé fossile correspondant à l'actuel chemin de Giberville à Saint-Honorine, est recevable. Cet itinéraire nord/sud devait être en place dès La Tène moyenne-finale. La question de sa contemporanéité avec la nécropole de l'âge du Bronze dont l'emprise empiète sur la bande des 25 m, sur l'accotement ouest, se pose.

Les axes 23, 24 et 25 semblent participer d'une phase d'aménagement isocline mais postérieure. Leur relation stratigraphique indique que l'axe 23 coupe le fossé de l'enclos 1 et le mobilier du Haut-Empire qui provient de l'axe 24. L'axe 24, à double fossé, a son petit fossé bordé à l'est par plusieurs fours qui ont livré un lot céramique conséquent de la fin du I^{er} siècle avant notre ère, et par des fosses livrant du mobilier laténien mais aussi des rejets de coquillages et d'ossements animaux. L'accotement oriental de l'axe 25, également double, abrite le plan d'un édifice de 4,5 et 5 m de côté, bâti sur trois rangées de trois poteaux massifs.

Enfin, détaché de cet ensemble, un chemin légèrement creux bordé de deux fossés, l'axe 26, se poursuit hors l'emprise par le nord et par le sud. Ce chemin est longé par un fossé à l'est, qui s'interrompt. L'accotement oriental du chemin livre une concentration de trous de poteaux matérialisant l'arc d'un demi-cercle de 7 m de diamètre, accompagné de quelques autres creusements.

Ce gisement qui n'est pas sans évoquer les observations

effectuées plus au nord lors des opérations de diagnostic sur Lazzaro 3 et 4, ne prend sens qu'en lien avec elles. Tout d'abord, certaines structures trouvent un prolongement dans celles de Lazzaro 4. C'est le cas très probablement de l'axe 24 qui semble correspondre à l'axe 2 de Lazzaro 4. C'est aussi le cas de l'axe 22, qui se prolonge, selon notre hypothèse, sous la forme de l'actuel chemin de Giberville à Sainte-Honorine. En revanche les axes 25 et 26 ne semblent pas avoir de prolongement direct dans l'emprise de Lazzaro 4.

D'un point de vue chrono-stratigraphique, l'ensemble de ces structures participe d'un même site, entendu comme un réseau se développant sur plusieurs centaines d'hectares. En effet, il est frappant de constater que ce sont les mêmes formes de vestiges, les mêmes périodes chrono-typologiques et les mêmes fonctions domestiques, agro-pastorales et funéraires qui sont rencontrés. Ainsi, les formes encloses à fonction notamment domestique de La Tène moyenne-finale (sur Lazzaro 3, sur Lazzaro 4, et autour du chemin de Clopée), accompagnées de certaines structurations en axes et fossés, semblent connaître une continuité jusqu'au début du I^{er} siècle de notre ère. À cet aménagement protohistorique étendu et durable succède une occupation gallo-romaine qui respecte les infrastructures laténiennes sans les bouleverser. Sur Lazzaro 4 ce phénomène se traduit par la construction d'une *villa* qui supprime les enclos durant le premier siècle, et sa destruction au début du III^e siècle. À Giberville « Le Chemin de Clopée » cela se traduit par deux axes doubles (24 et 25) qui prennent appui sur un troisième axe (23) et supplantent au moins l'enclos 1. Ces axes sont à mettre

en relation avec la *villa* de Lazzaro 4 et l'organisation de l'espace qu'elle implique. Pour autant, l'isoclinie des linéaires et la multiplicité des fossés créant ces axes, peuvent masquer une origine Laténienne. Enfin, force est de constater l'absence de vestiges après le Haut-Empire sur l'ensemble des emprises diagnostiquées depuis Lazzaro 2, c'est-à-dire sur 90 ha environ. Ce *hiatus* que seule la Seconde Guerre mondiale vient rompre, semble être la caractérisation de ce secteur. Les premiers vastes aménagements identifiés sont laténiens. Mais leur origine pourrait remonter plus loin dans la Protohistoire. Le *corpus* des vestiges recensés sur l'emprise signale deux périodes : l'âge du Bronze avec la nécropole d'enclos circulaires sur Lazzaro 3 et le Néolithique ancien ou moyen 1 avec l'habitat mis au jour sur Lazzaro 2 (Billard, 2005). Ces deux périodes sont mentionnées dans le contexte archéologique reconnu à la périphérie des 120 ha en voie d'aménagement. Les orientations des axes fossoyés protohistoriques ou gallo-romains ne présentent pas de discordance majeure avec les orientations actuelles du cadastre ni avec celles des parcelles d'usage. Il semble que la fonction d'habitat ait quitté le plateau à partir du III^e siècle de notre ère au profit de la vallée de La Gronde et vers le village actuel, alors qu'il était peuplé depuis La Tène moyenne au moins.

Il apparaît que les orientations données aux infrastructures paysagères à la Protohistoire, n'ont jamais connu de bouleversement majeur et que le paysage actuel est le même qu'à la Protohistoire.

Pascal FLOTTÉ
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Giberville

ZAC du Chemin de Clopée : tranche 2

Âge du Fer, Antiquité

Contemporain

Le dossier déposé par EDIFIDES pour le projet « ZAC du chemin de Clopée tranche 2 », a généré un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains concernés par le projet d'aménagement se trouvent en bordure nord du secteur urbanisé de Giberville, au sud de la limite communale avec Cuverville et au nord du croisement que forment le Chemin de Giberville à Sainte-Honorine et le Chemin de Clopée à Cuverville. Ils couvrent une superficie de 26 ha.

D'un point de vue topographique les terrains inclus dans l'emprise des travaux occupent le plateau surplombant la rive droite de l'Orne et participant de l'interfluve que ce fleuve côtier forme avec La Gronde, un de ses petits affluents, d'écoulement globalement est-ouest. La vallée de la Gronde se trouve à 700 m au sud de notre emprise. Les terrains qui nous intéressent occupent une partie du versant sud de cet interfluve.

L'interprétation des vestiges présents sur l'emprise de

l'opération « Chemin de Clopée tranche 2 », s'inscrit dans le contexte des caractérisations proposées lors des opérations de diagnostic initiées en 1996 sur le site de « Lazzaro 2 » (André, 1996) et continuées depuis 2010 sur les terrains contigus à notre emprise (Flotté, 2010, 2016). L'ensemble de ces opérations concerne une superficie totale de 115 ha.

Les occupations de La Tène au Haut Empire

La céramique recueillie lors de cette phase de diagnostic représente un ensemble de 254 tessons qui illustrent deux périodes : le Second âge du Fer et le Haut-Empire.

Les vestiges de La Tène moyenne au Haut-Empire mis au jour s'inscrivent dans la continuité de ceux mis au jour sur Lazzaro 3, 4 et sur le « Chemin de Clopée, tranche 1 ». La densité de vestiges concernant ces occupations tend à diminuer en direction de l'ouest.

Le mobilier céramique attaché aux structures confirme la bipartition mobilière autour de ces deux périodes. Ce que signale de manière saillante ce mobilier (accompagné de faune, de terre cuite...), c'est la présence probablement continue d'habitats durant cette période. L'absence d'un mobilier équivalent pour le haut Moyen Âge jusqu'à nos jours nous font émettre l'hypothèse que la fonction d'habitat ne s'est plus exercée sur les 115 ha diagnostiqués depuis le début du Bas-Empire. Cette fonction semble avoir migré au sud, à quelques centaines de mètres en direction du versant et la vallée de La Gronde, là où se trouve l'église paroissiale d'origine romane de Giberville.

Le gisement est constitué d'axes fossoyés dont certains sont à fossés multiples. Parmi tous ces axes, certains furent, un temps au moins, des chemins. Ces axes continuent la trame à tendance orthogonale et l'orientation générale sud-sud-ouest/nord-nord-est qui divise l'espace en grandes zones carrés ou rectangles sur 115 ha depuis Lazzaro 2. De façon générale ces espaces sont peu ou pas subdivisés par une maille fossoyée secondaire.

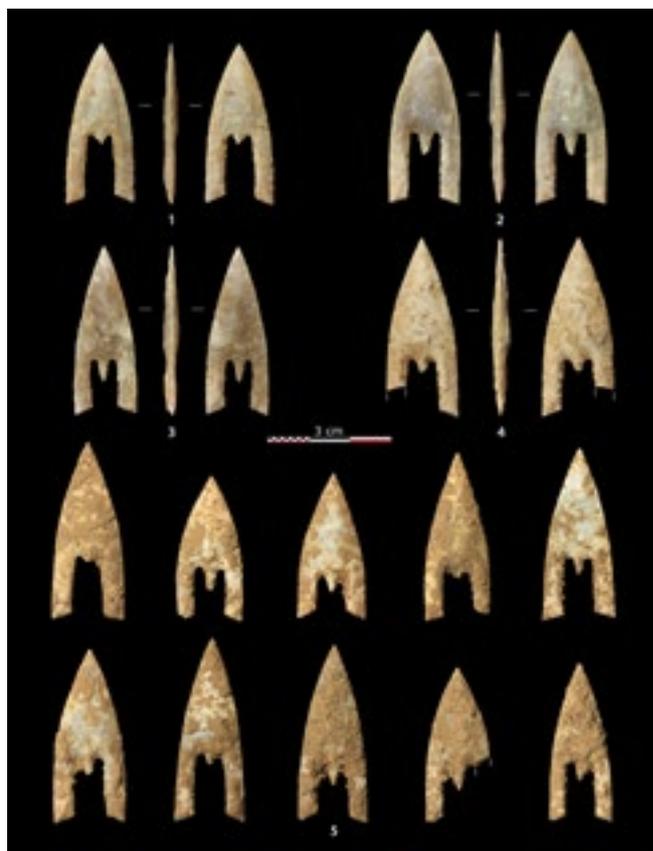
Dans cette trame fossoyée se trouvent des enclos. Les limites nord des enclos 1 et 2 révélés lors de l'opération « Chemin de Clopée tranche 1 » ont été mises au jour, ainsi que l'axe fossoyé qui les borde. Un enclos carré inédit, d'une trentaine de mètres de côté a été identifié. Il est installé dans un des angles du carrefour formé par les axes 1 et 36. L'intérieur a livré de nombreuses fosses dont la densité tranche avec le désert structural environnant. Celles-ci correspondent à des trous de poteaux, à des fosses rectangulaires et à de grands aplats de limon. Une partie de ces fosses comportait de nombreux cailloux et blocs calcaires chauffés. Le mobilier recueilli a livré des éléments céramiques inclinant vers une datation laténienne pour la période d'activité de cet enclos. L'enclos 5 est un enclos à fossé interrompu, de plan carré ou rectangulaire à angles adoucis, d'une quinzaine de mètres de côté. Il contient 5 sépultures individuelles dans des fosses rectangulaires à oblongues, dans un état de conservation satisfaisant. Cet enclos est déconnecté mais concordant avec les orientations des axes.

Le reste des vestiges consiste en une série de fosses dont la plupart est en relation de proximité avec un creusement linéaire de type axe ou refend. Parmi ces fosses une vingtaine correspond à des sépultures, disposées de-ci de-là sur l'emprise, mais toujours près d'un axe ou entre deux axes assez rapprochés. Ces sépultures se présentent le plus souvent sous la forme de petites concentrations de 3 à 5 individus. Cette localisation type pourrait être un indicateur de la période laténienne. Le reste des fosses du site sont également disposées préférentiellement près des axes. Les quelques concentrations de structures ponctuelles observées, en dehors des sépultures, sont toujours implantées près d'un axe. Parmi les 5 concentrations distinguées, une seule pourrait signaler la tenue d'une activité un tant soit peu pérenne. Quelques fosses

isolées se distinguent, dont un puits et une fosse massive de 25 m par plus de 30 m, profonde de plus de 3,50 m, soit d'origine naturelle soit d'origine humaine. Telles sont les caractéristiques et les composantes générales du gisement pour la période de La Tène moyenne à la fin du Haut-Empire.

La Protohistoire ancienne

La Protohistoire ancienne, qui était jusque là illustrée par l'habitat du Néolithique ancien mis au jour sur Lazzaro 2 (Billard, 2005), une sépulture de type Passy à Cuverville (Hérard, 2015) ainsi qu'une nécropole de cercles sur Lazzaro 3, se trouve complétée par un bâtiment circulaire sur tranchée de 12 m de diamètre attribué au Néolithique moyen 2, mais aussi par la découverte d'un enclos circulaire de 15 m de diamètre qui complète le corpus de six enclos déjà mis en évidence sur les 115 ha diagnostiqués. Enfin, une tombe princière du premier quart du deuxième millénaire avant notre ère, signalée par un viatique de 14 pointes de flèches en silex et un poignard en bronze finit le cortège des structures bien caractérisées.



Giberville, ZAC du Chemin de clopée, tranche 2 : pointes de flèches en silex (C. Nicolas) et lame de poignard (B. Bell) de la tombe princière.

La Seconde Guerre Mondiale

Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale mis au jour à Giberville se répartissent en deux ensembles d'inégale superficie, l'un au nord, situé de part et d'autre du chemin de Giberville à Sainte-Honorine, et l'autre, au sud, dans les limites d'une ancienne parcelle rectangulaire qu'il occupe en presque totalité. Il s'agit pour l'essentiel d'abris individuels de combattants, ou trous d'hommes, avec un certain nombre de creusements plus importants, généralement rectangulaires, susceptibles de correspondre à des fosses aux fonctions variées (abris couverts collectifs, magasins, positions d'armes lourdes utilisées par l'infanterie...).

La datation de ces vestiges repose sur un lot très restreint de mobilier sachant qu'une large majorité de structures n'a pas été fouillée. Les objets identifiés consistent en pièces métalliques relativement bien conservées, au nombre desquelles ont été reconnues des parties de caissons militaires pour le transport de munitions ou

autres équipements, ainsi que des boîtes de ration dont une a conservé l'indication *Cheese* indiquant son contenu et son origine.

En relation avec les opérations militaires concernant Giberville, les sources photographiques et la découverte de matériel britannique, les vestiges semblent pouvoir être interprétés comme les cantonnements du *Queen's Own Rifles of Canada*, après la capture de Giberville. Le régiment a stationné sur ce site du 18 juillet au soir jusqu'au 21. Les hommes se sont classiquement « enterrés », creusant leurs abris dans les limites d'une parcelle à l'abri des combats qui se poursuivaient plus au sud, dans le secteur de Cagny puis de Bourguébus.

David FLOTTÉ

avec la collaboration de
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Paléolithique

Mésolithique

Grainville-Langannerie

Rue de l'Église, La Cavée

Antiquité

Contemporain

Le diagnostic a été réalisé avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société VIABILIS. Les témoins d'occupation sont assez diffus. Le plus ancien correspond à un éclat Levallois (Paléolithique moyen) en position secondaire dans le remplissage d'un chablis. Plus proches de nous, quelques nucléus découverts en haut de pente et quelques éléments laminaires colluvionnés appartiennent vraisemblablement à la période mésolithique. La période romaine voit l'installation, ou au moins l'utilisation, d'un possible chemin sinueux qui traverse l'emprise du nord au sud. Il est modestement empierré et présente dans son état le mieux conservé deux fossés bordiers de drainage. Un fossé perpendiculaire à la voie, rattaché également à l'Antiquité, et deux fosses ou chablis témoignent d'une occupation peu dense en bordure de voie. Le mobilier résiduel dans les structures antiques correspond à quelques bords et fragments de panse qui suggère

une occupation au Haut-Empire, éventuellement dès la période augustéenne. La période contemporaine dans son ensemble est représentée par les trous de plantation de pommiers sur la parcelle, avec des fosses rondes ou carrées, pour une part au moins antérieures à 1946 (source géoportail) et dont il reste quelques reliquats encore vivants sur l'emprise. Enfin, deux fosses identifiées comme des trous d'hommes et un trou d'obus sont datés de la Seconde Guerre mondiale, vraisemblablement lors de l'avancée des alliés canadiens faisant mouvement vers la poche de Falaise/ Chambois le 9 août 1944. Une boucle de harnais britannique est présente dans le remplissage de l'une d'elle, en plus de boîtes de conserve alimentaires.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Antiquité

Haut Moyen Âge

Grentheville

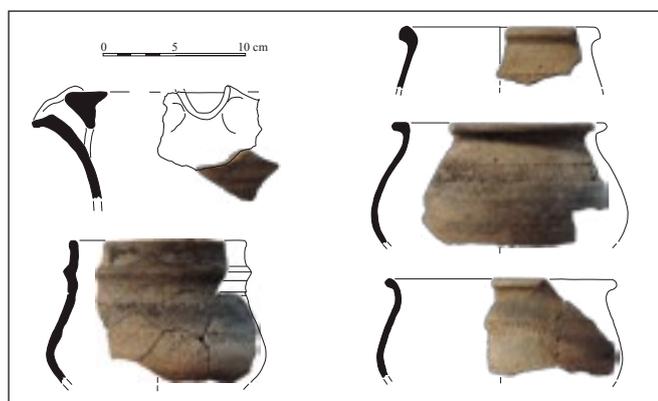
ZAC Éole : dernière tranche

L'opération de diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre du projet de viabilisation de la ZAC Éole dont l'emprise globale s'étend sur les communes de Soliers et de Grentheville. Cette tranche de travaux concerne plus spécifiquement les parcelles 52, 56, 58 et 60 de la

section AH du cadastre de la commune de Grentheville. La surface totale concernée par cette opération est de 52 110 m² sur laquelle 21 sondages ont été réalisés.

Au sud-ouest de l'emprise, quelques fossés ont livré un mobilier céramique gallo-romain. Ils prolongent les

vestiges déjà mis en évidence en 2004 lors du diagnostic dirigé par Ivan Jahier sur le tracé de la voie de substitution de l'autoroute A88 qui borde l'emprise à l'ouest. Sur ce même secteur d'autres fossés et plusieurs fosses ont livré un mobilier médiéval. Ces structures paraissent de plus associées à des empièvements. L'ensemble de ces vestiges concorde avec l'occupation mérovingienne mise en évidence sur les parcelles situées directement au sud de l'emprise lors du diagnostic réalisé sur la tranche 2 de cette même ZAC Éole en 2009 par David Flotté et son équipe. Parmi les éléments les plus remarquables reconnus sur cette dernière tranche, une fosse a livré un abondant mobilier céramique qui atteste l'occupation des lieux au cours de la période mérovingienne, vers la fin du VII^e ou le début du VIII^e siècle. Un autre contexte, moins bien documenté au demeurant, semble témoigner d'une prolongation de l'occupation jusqu'à la période carolingienne.



Grentheville, ZAC Éole, dernière tranche : céramique mérovingienne (H. Lepaumier).

À proximité de cette concentration de structures, une sépulture apparemment isolée a été mise au jour. Cette découverte s'ajoute aux sept inhumations déjà découvertes plus au sud lors du diagnostic de 2009. À l'image de ce qui a été observé sur la ZAC voisine « d'Object'ifs sud », il est possible que ces tombes, disséminées dans le paysage, relèvent du second âge



Grentheville, ZAC Éole, dernière tranche : sarcophage monolithique en calcaire (H. Lepaumier).

du Fer, ou pour le moins de la Protohistoire récente. Cette attribution mériterait cependant d'être vérifiée en raison, notamment, d'une distribution singulière de ces sépultures, toutes situées en périphérie de l'occupation du haut Moyen Âge

Vers l'extrémité orientale de l'emprise, en direction du bourg de Soliers, c'est une véritable petite nécropole qui a été relevée. Potentiellement délimitée par un fossé, les quelques tombes fouillées ont systématiquement montré une pratique de réductions qui semble témoigner d'une certaine longévité de son fonctionnement dans un espace contraint. La découverte d'un sarcophage monolithique en calcaire permet une attribution de ce groupement funéraire au haut Moyen Âge. Il est possible que la nécropole et l'habitat soient, au moins pour partie, synchrones.

Les éléments relevés sur ce secteur de la ZAC concernant le haut Moyen Âge viennent compléter la vision que l'on a de cette partie de la Plaine de Caen déjà documentée par les sites de Mondeville « Le Haut Saint-Martin », Grentheville « La Sente » ou encore Cormelles-le-Royal « opération Coty » pour ne citer que quelques exemples étudiés de façon à peu près exhaustive au cours des 25 dernières années.

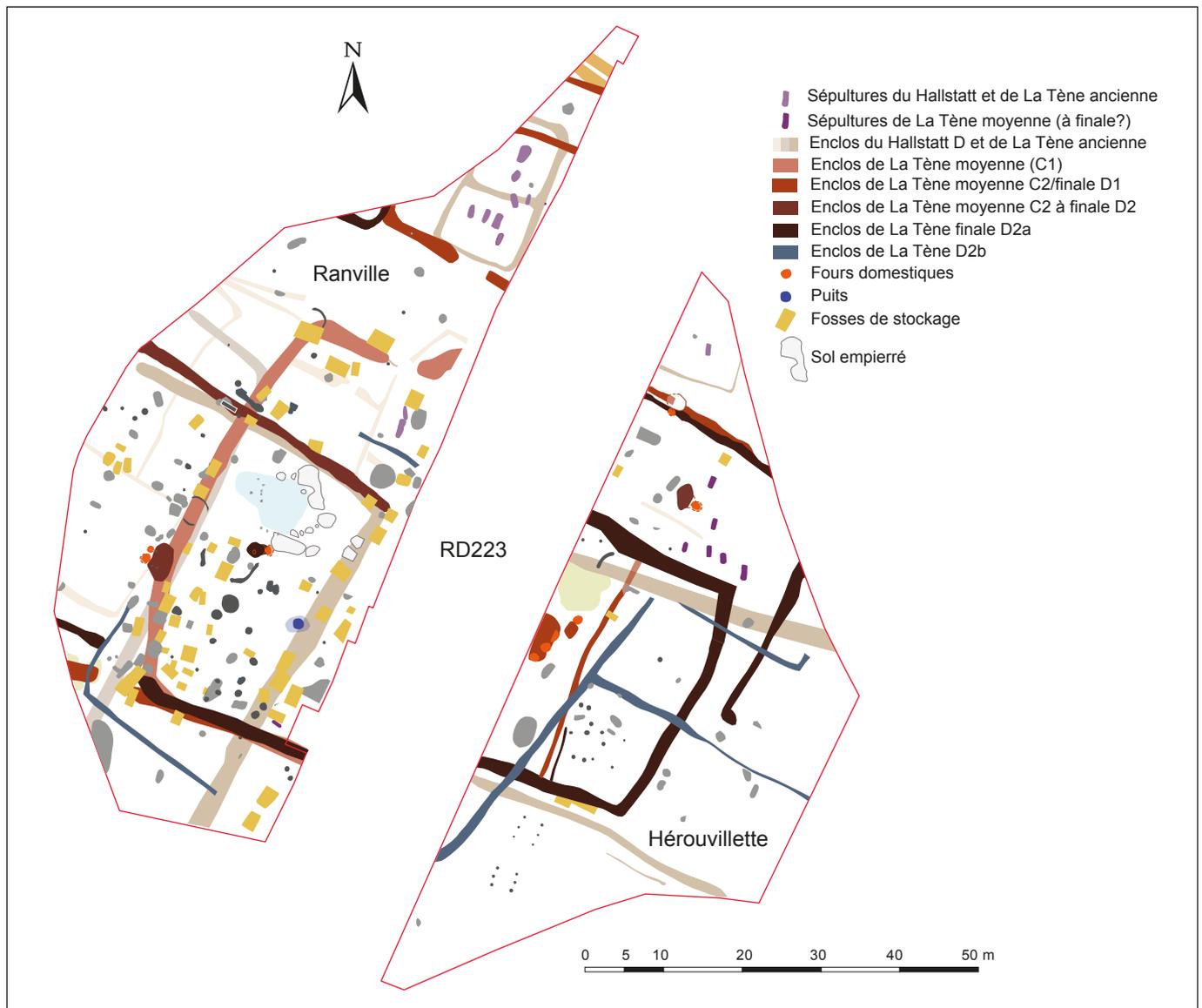
Hubert LEPAUMIER
INRAP

Âge du Fer

Hérouvillette, Ranville Contournement routier de Sainte- Honorine-la-Chardronnette, site 3

Le site 3 du tracé routier du contournement de Sainte-Honorine-la Chardronnette est localisé au niveau du projet d'aménagement d'un giratoire implanté à cheval sur les communes d'Hérouvillette et de Ranville. L'opération de fouille préventive a été réalisée d'avril à juin 2016. L'emprise de la fouille, d'une surface de près de 6 000 m², est divisée en deux zones situées de part et d'autre de la RD 223. Un peu plus de 400

faits archéologiques ont été enregistrés ; à quelques rares exceptions près (3 fosses récentes), il s'agit de structures de l'âge du Fer. Hormis des espaces funéraires de la fin du premier âge du Fer et du second âge du Fer, les vestiges mis au jour appartiennent à un habitat de type établissement rural à enclos qui a perduré pendant au moins quatre siècles entre le début du V^e siècle et la seconde moitié du I^{er} siècle avant J.-C.



Hérouvillette et Ranville, Contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardronnette, site 3 : plan simplifié du site (P. Giraud).

Le funéraire

Un espace funéraire du premier âge du Fer (VI^e-V^e siècles) est présent au nord des deux zones découpées. Il comprend un double enclos et un enclos simple renfermant respectivement six et une sépultures à inhumation. Trois tombes recoupent également le fossé de l'enclos double. Quatre sépultures sont dotées d'objets de parure ; l'individu de l'enclos simple (zone Ranville) porte uniquement un torque en alliage métallique riche en étain. Une grande tombe de l'enclos double contient 47 objets dont une trentaine de perles en verre et un bracelet décoré en lignite. Le bracelet en lignite de forme dite « en tonnelet » est orné de décors excisés de cupules et de motifs géométriques. Des pastilles de verre blanc sont fixées sur de petites fiches en étain implantées au centre des cupules et dans les décors géométriques. Les deux autres espaces funéraires mis au jour, réunissant deux et six inhumations, sont attribués aux V^e et II^e siècles avant J.-C.



Hérouvillette et Ranville, Contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardronnette, site 3 : bracelet en lignite décoré du VI^e siècle avant J.-C. (A. Cocollos).

L'habitat

Nous avons identifié jusqu'à 8 phases d'aménagement de l'enclos d'habitat ; les limites de l'établissement ont été déplacées au cours du temps, les recouvrements de fossés d'enclos sont donc relativement nombreux. Les 66 fosses parallépipédiques, dont la plupart ont pour vocation le stockage de denrées, font partie des structures les plus fréquentes. Des restes carpologiques carbonisés, parfois des céréales sous forme d'épis complets, tapissent le fond de quelques-unes de ces fosses. Le plan de plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs ou solins sont restituables. De nombreuses fosses domestiques et d'extractions de loess sableux sont également implantées dans les enclos. Huit fours, parfois assez bien conservés, ont été fouillés. Ce qui est plus exceptionnel pour ce type d'habitat est la présence d'un sol aménagé avec des galets, localisé en périphérie d'une large excavation peu profonde qui a peut-être servi à stocker de l'eau. Un des rares puits de la région, daté de la fin de la période gauloise, a été fouillé sur près de 5 m de profondeur. Il comprend un cuvelage en pierre sur sa partie supérieure puis est taillé dans la roche calcaire. Le mobilier exhumé lors de la fouille de ce site est assez abondant avec plus de 8 600 tessons de poteries (96,250 kg) et 8 824 restes d'os de faune (70,119 kg). Les nombreuses coquilles de mollusques marins d'espèces variées, découvertes dans les comblements de structures, témoignent de la consommation en quantité de ces animaux pêchés sur la côte toute proche. Plusieurs dépouilles d'animaux (chien, bœuf, chèvre, porc) ont également été déposées



Hérouvillette et Ranville, Contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardronnette, site 3 : puits en cours de fouille (P. Giraud).

dans des fossés et des fosses par les occupants de l'établissement. Parmi les objets particuliers mis au jour, dont des outils en fer, des fragments de fibules en fer et en bronze et des éléments de parures (perles en verre, bracelets en lignite...), se trouvent le bandage en fer d'une roue et une pelle à foyer au manche torsadé.

Pierre GIRAUD et Audrey LEFFET
Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Hérouvillette

Contemporain

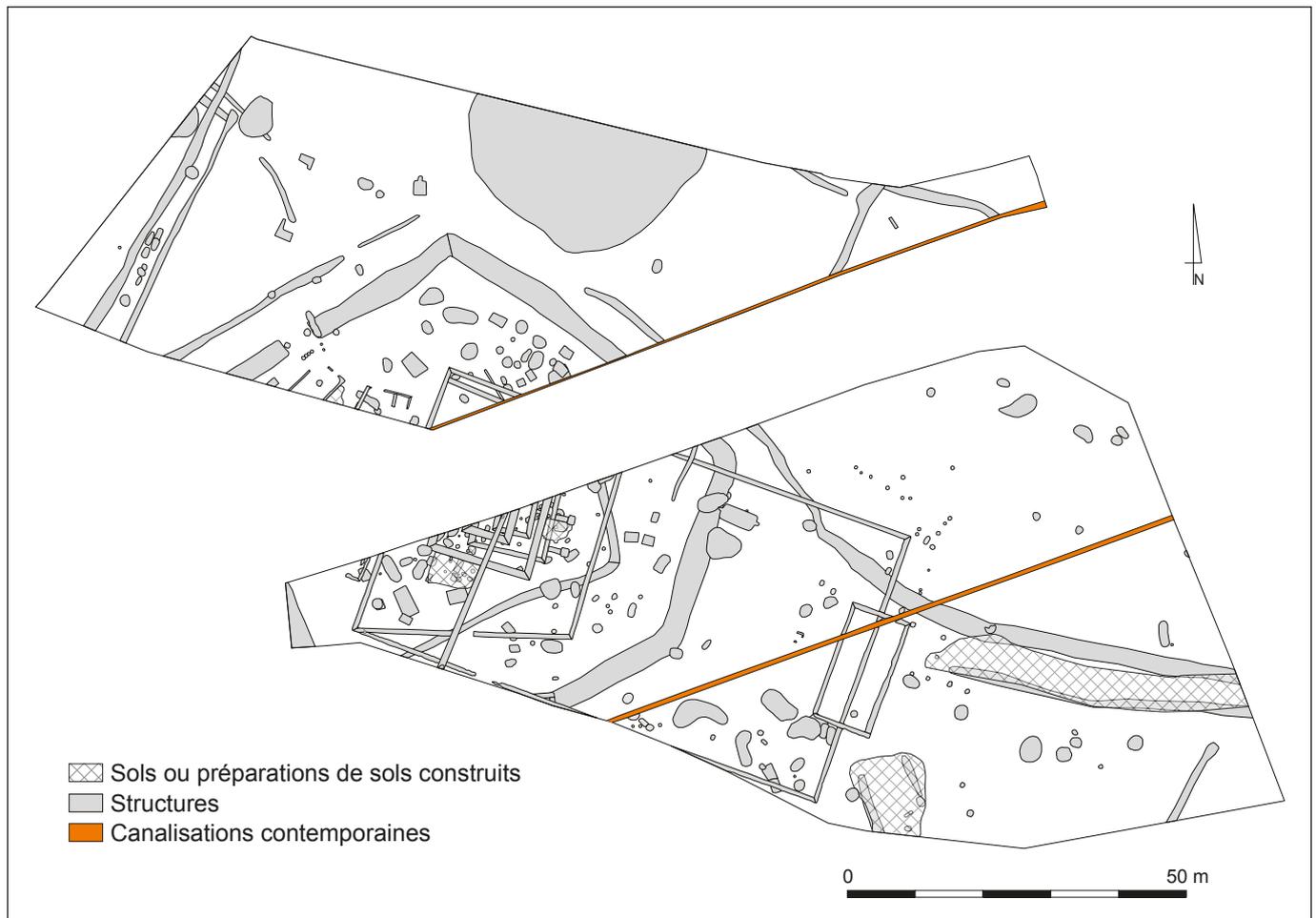
Antiquité

RD 513 : contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardronnette, site 4

La fouille d'Hérouvillette, RD 513 a été menée par le service archéologie du Conseil Départemental du Calvados du 1^{er} septembre au 30 novembre 2016, consécutivement à un arrêté de prescription notifié par la préfète de la région Normandie suite au diagnostic réalisé en 2013 par le même service (Giraud *et al.* 2013) en amont de la mise en place d'une déviation routière autour du lieu-dit Sainte-Honorine-la-Chardronnette. L'opération s'est organisée en deux secteurs de part et d'autre de la RD 513.

L'étude en cours a permis d'identifier six phases d'occupations sur ce site. La première consiste en deux fossés perpendiculaires repérés sur le secteur 1, au sud de la RD 513, qui semblent amorcer le tracé d'un enclos. L'indigence du mobilier recueilli dans son comblement n'a pas permis de le mettre en relation avec d'autres structures repérées sur le site et tend à indiquer qu'il se trouve à l'écart d'un cœur d'habitat. Les quelques tessons de céramique piégés indiquent

un comblement au cours de la période laténienne, vraisemblablement peu de temps avant la seconde phase d'occupation caractérisée par le creusement d'un second enclos aux dimensions beaucoup plus imposantes. Ce dernier a été repéré de part et d'autre de la RD 513 et s'étend en partie hors emprise. Il est néanmoins possible d'estimer sa forme hexagonale et sa surface d'environ 3 125 m². Son fossé de délimitation a été mesuré sur une profondeur maximum de 2,54 m et moyenne de 2,18 m. Le matériel recueilli dans son comblement tend à indiquer que l'enclos a été occupé de La Tène C à la période pré-augustéenne. Plusieurs structures présentes à l'intérieur de cet enclos ont pu lui être associées, notamment des fosses de stockage, des structures de combustion et un ou plusieurs bâtiments sur poteaux dont un porche d'entrée. L'ensemble est desservi par trois chemins : un premier provenant du nord arrive directement au niveau de l'entrée (chemin 2), un second (chemin 4) provient



Hérouvillette, RD 513 : plan de masse du site (J. Veron).

du sud, rejoint un troisième (chemin 1) qui provient de l'est et contourne ensuite l'enclos par le nord tout en desservant son entrée.

Ce site possède toutes les composantes de l'établissement rural laténien régional bien connu en Plaine de Caen, tant au niveau des structures qu'au niveau du mobilier. Par contre, la mise au jour d'un temple maçonné gallo-romain à plan centré là où se situait le centre de l'enclos de tradition laténienne quelques décennies auparavant est surprenante. En effet, en dehors de cette continuité dans l'organisation de l'espace, les indices d'une activité culturelle pour l'époque laténienne et pré-augustéenne sont maigres. Ils se limitent essentiellement à la découverte d'une douzaine de monnaies gauloises et républicaines -soit un nombre assez conséquent pour un site de cette période dans la région- et à la présence d'une construction sur poteaux à l'emplacement du futur temple maçonné. Il convient de préciser que plus de 40 % de la surface interne estimée de l'enclos se situe hors emprise avec potentiellement certains éléments clés pour la compréhension du site.

Au vue de la documentation disponible, le basculement du site vers la sphère sacrée et sa troisième phase d'occupation s'opère au plus tard au cours de la période tibéro-claudienne avec la mise en place du

premier état du temple à plan centré de type *fanum* qui perdurera jusqu'à la fin du I^{er} siècle. L'édifice mesure 11 m de côté et renferme une *cella* de 5,5 m de côté, ce qui le classe parmi les plus petits *fana* inventoriés dans la région, quand bien même ses dimensions restent dans la moyenne nationale. L'état de conservation des maçonneries se résume à quelques éléments de fondation observés au fond de tranchées de récupération. La fouille de ces dernières a permis de mettre au jour un ensemble d'enduits peints fragmentaire mais qui permet néanmoins de proposer des restitutions des décors de l'édifice sacré.

Celui-ci se situe dans une aire sacrée de 965 m² délimitée par un péribole maçonné trapézoïdal présentant une ouverture sur sa face sud. L'installation cultuelle est complétée par la présence d'un puits. Trois bâtiments sur solin et un bâtiment maçonné semblent contemporains de l'édification du sanctuaire mais, se situant à l'extérieur du péribole, ils ont été interprétés comme des structures liées à des activités annexes telles que l'accueil des fidèles, l'entrepôt de matériel lié au culte, la vente d'offrandes, voire le logement de personnes liées aux activités du sanctuaire.

Le matériel renvoyant à cette phase traduit une activité rythmée par les cérémonies religieuses, les offrandes d'objets de parures, la mutilation de céramiques et les banquets à base de vin, de viandes et de fruits de mer.

Les chemins 1 et 4 d'origine protohistorique sont toujours en activité. La bande roulante du chemin provenant du sud (chemin 4) est même renforcée par un pavage de pierres calcaires. Les fossés bordiers du chemin provenant du nord (chemin 2) sont en revanche comblés et recoupés par les fossés bordiers d'un nouveau chemin d'orientation est/ouest (chemin 3).

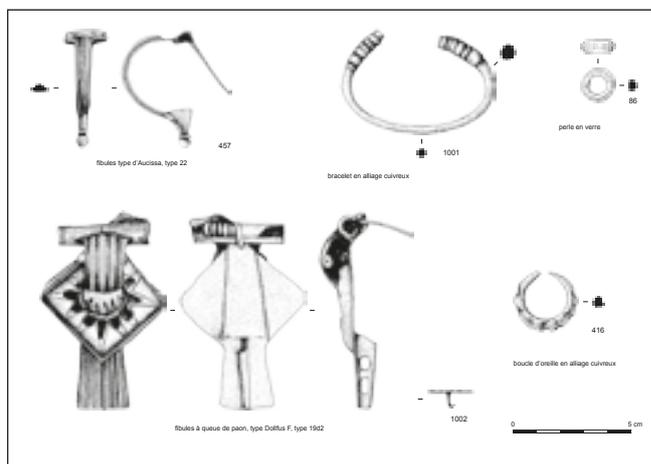
L'emplacement du sanctuaire à moins de 3 km des *villae* de Touffréville, « La Saussaye » et de Collombelles « Lazzaro » mais également à moins de 5 km de l'agglomération antique de Bréville-les-Monts suggère qu'il s'agit d'un sanctuaire rural collectif destiné aux populations relevant de plusieurs domaines agricoles, voire également de populations urbaines.

La quatrième phase d'occupation est celle de l'agrandissement du sanctuaire. Elle se situe à la fin de la période flavienne. Le *fanum* de la phase 3 est démonté et quasiment entièrement récupéré. À son emplacement est bâti un temple à plan centré plus important, mesurant cette fois 15,6 m de côté et abritant une *cella* de 7,1 m de côté. Un porche d'entrée composé de deux bases de piliers ou de colonnes est présent sur la face est du temple. À l'instar de la phase précédente, les maçonneries ne sont conservées que sous la forme de fondations. En revanche, quelques moellons travaillés ont été vus en contexte secondaire et semblent indiquer une architecture en *opus vittatum*. La fouille des tranchées de récupération a également permis de mettre au jour un ensemble d'enduits peints et de proposer des restitutions des décors pour ce second état du *fanum*.

L'aire sacrée est également considérablement agrandie puisqu'un nouveau péribole rectangulaire est bâti couvrant une surface de 2 866 m². Un vaste bâtiment de 79,2 m², à cheval sur le péribole, matérialise à présent l'entrée du sanctuaire. À l'exception des ultimes fondations d'un petit édicule d'environ 2 m², aucune construction n'a été mise au jour à l'intérieur de ce second péribole. Une série de trous de poteaux semble



Hérouvillette, RD 513 : relevé photogrammétrique du bâtiment 1 (J. Spiesser).



Hérouvillette, RD 513 : exemples d'éléments de parures découverts sur le site (É. Bisson et M.-A Rohmer).

en revanche marquer l'aménagement durant cette phase de constructions à l'extérieur de l'aire sacrée, notamment d'une architecture venant clairement s'appuyer contre le bâtiment d'entrée.

Un second puits est creusé en bordure du chemin 4. Ce dernier est d'ailleurs réfectionné au cours de cette phase tandis que le chemin 1 est abandonné. Une partie de son tracé est cependant réoccupée par une nouvelle voie dallée flanquée d'un trottoir (chemin 5) débouchant directement sur le bâtiment d'entrée du sanctuaire et qui apparaît dès lors comme sa voie d'accès principale. Cette voie est d'ailleurs flanquée par deux aménagements en pierres interprétés comme des fondations de piédestaux. Le chemin 3 ne semble plus entretenu puisqu'il est scellé par un niveau détritique.

L'agrandissement du sanctuaire semble répondre à une nécessité ou une volonté d'accueillir une population plus importante. Il est intéressant de noter que la *villa* de Touffréville « La Saussaye » connaît son apogée au cours de la même période (Coulthard 2002). Cette corrélation confirme le lien étroit que le sanctuaire d'Hérouvillette devait avoir avec les domaines ruraux alentours.

Le matériel recueilli pour cette phase est moins important que pour la précédente. Il traduit néanmoins la poursuite des activités culturelles (sacrifices, offrandes et banquets).

La phase 5 marque la désaffection progressive du site. Le matériel céramique témoigne d'une diminution drastique de l'occupation au-delà du II^e siècle. Cette inflexion peut sembler précoce par rapport au mouvement de rétractation général des sanctuaires observé vers la fin du III^e siècle dans l'ouest de la Gaule et ailleurs (Van Andringa, Raepsaet-Charlier (dir.), 2014) mais elle trouve écho dans d'autres sites régionaux comme Saint-Martin-des-Entrées « La Pièce des Côtelets » (Paez-Rezende, Adrian 2014) ou Aunou-sur-Orne (Lejars, Pernet, 2007).

En dehors d'une forme en *black-burnished ware*, l'occupation du lieu n'est attestée que par le matériel numismatique qui étire la fréquentation jusqu'à la

seconde moitié du IV^e siècle. Ce décalage entre les datations céramiques et numismatiques, également remarqué sur d'autres sites de l'ouest de la province lyonnaise, marque un changement profond des comportements religieux en Gaule entre le Haut-Empire et l'Antiquité tardive (Van Andringa, Raepsaet-Charlier (dir.), 2014). Au sanctuaire d'Hérouvillette, comme ailleurs, les grandes cérémonies publiques s'essoufflent à la fin du Haut-Empire. Le lieu ne perd pas pour autant sa sacralité et les rites se poursuivent d'une manière plus discrète basée sur des initiatives individuelles ou communautaires.

Le rythme de la récupération des matériaux demeure difficile à appréhender. La présence de monnaies de la dynastie constantinienne dans les tranchées de récupération du second état du *fanum* fournit un *terminus post quem*, mais n'exclut pas que d'autres structures, notamment le péribole et les chemins 4 et 5, aient déjà été démantelés.

La dernière phase marquant le sous-sol est la Seconde Guerre mondiale. La conquête de Saint-Honorine-la-

Chardonnette par les forces alliées dans le cadre de la bataille de Normandie a entraîné le creusement de plusieurs trous d'hommes et abris, et a laissé un matériel important, notamment plusieurs dizaines de caisses de munitions.

Ce site vient alimenter différentes problématiques. Tout d'abord, il démontre la difficulté que peut encore constituer la caractérisation de la nature d'un site laténien. Ensuite, il amène à s'interroger sur la continuité fonctionnelle entre les sites laténiens et gallo-romains. De plus, il apporte un nouvel exemple de sanctuaire rural gallo-romain, type de site dont on dispose de peu d'exemples en Normandie occidentale, et dont l'étude générale a été reprise sous l'impulsion du PCR Arban (Archéologie Romaine en Basse-Normandie). Enfin, il démontre une nouvelle fois l'apport documentaire que constitue la fouille des structures du dernier grand conflit mondial.

Jan VERON

Service Archéologie, Département du Calvados

Moderne
Contemporain

Honfleur
La Lieutenance



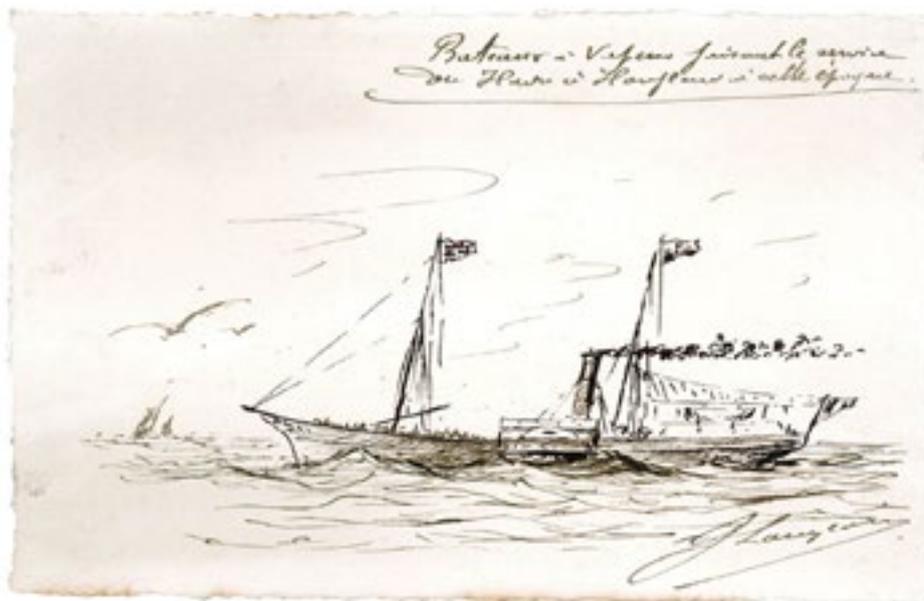
Honfleur, La Lieutenance : le bâtiment de la Lieutenance (F. Delahaye).

Le célèbre bâtiment dit de La Lieutenance (XV^e-XX^e siècles) constitue le dernier vestige des fortifications de la ville de Honfleur et était autrefois affecté au logement du lieutenant du Roi. Il a été classé monuments historiques en 1909. Par la suite, le bâtiment a servi de siège de l'administration des Ponts et Chaussées et a abrité des bureaux du port de Honfleur jusqu'en 2006. En 2015, la Ville de Honfleur a engagé d'importants travaux de restauration, réalisés par l'entreprise Lefèvre sous le contrôle de la DRAC.

Une opération d'archéologie du bâti a été conduite par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Floriant Bonhomme). Lors des travaux au



Honfleur, La Lieutenance : la bouteille lors de sa découverte (INRAP).



Honfleur, La Lieutenance : l'un des documents figurant dans la bouteille (INRAP).

premier étage, sous un plancher en cours de réfection, a été découvert une grande bouteille d'encre bouchée au moyen d'un bouchon scellé à la cire. L'intérieur de la bouteille contenait un ensemble de documents dont la nature est tout à fait exceptionnelle. Il s'agit en effet de messages adressés le 23 mai 1907 par les agents du bureau des Ponts et Chaussées à leurs successeurs. On y trouve un dessin d'un bateau à vapeur faisant la liaison entre Honfleur et Le Havre, un ensemble de 4 cartes postales ainsi qu'un long courrier collectif qui explique les circonstances dans lesquelles ce message a été adressé aux générations futures. Le courrier demande que ces successeurs déposent à nouveau des messages du même ordre au même endroit lors

des travaux en cours.

Le service des Archives Départementales du Calvados, en charge de la conservation de ces documents administratifs, a décidé de procéder à leur dépôt au service des archives de la Ville de Honfleur. Cette démarche permettra de valoriser une ville disposant d'un service d'archives et dont le caractère patrimonial est incontestable.

Pour le reste des travaux d'analyse du bâti, le rapport, inachevé par son responsable à l'issue de l'opération, est en cours de reprise.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Moderne

Contemporain

Houlgate

Route de Trouville

Dans le cadre d'un projet de lotissement le long de la route de Trouville à Houlgate, un diagnostic archéologique a été réalisé sur les parcelles AD 201 et AD 207. L'emprise, d'une surface totale de 17 998 m², a été sondée par le biais de 10 tranchées de 3 m de large. Le substrat local est constitué à cet endroit d'argiles. En raison de la pente importante du terrain, les sondages ont été un peu plus importants vers le bas de la pente, à proximité du petit cours d'eau « le Drochon » où les sondages ont pu atteindre une profondeur d'un mètre, plus superficiels vers le haut de pente (une trentaine de centimètres).

Les seules structures reconnues correspondent à des aplats pierreux ou céramiques qui apparaissent directement sous la terre végétale sur une épaisseur

restreinte. Ils correspondent selon toute vraisemblance à des apports de matériaux destinés à assainir de légères dépressions sans doute liées, pour certaines d'entre elles qui paraissent linéaires, à des cheminements de bestiaux. Les éléments céramiques qui y sont associés permettent de dater la mise en place de ces remblais au cours des XVII^e-XVIII^e siècles, alors que le bourg actuel d'Houlgate n'existait pas encore mais que l'occupation principale de la commune se trouvait à Beuzeval, 1 200 m plus en amont de cette petite vallée du « Drochon ».

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Ifs

ZAC Object'Ifs sud

Le diagnostic réalisé sur la ZAC « Object'Ifs Sud » à Ifs a porté sur 10 668 m². Les terrains concernés, anciennement occupés par des entreprises, correspondaient à des parkings recouverts de bitume. Les six tranchées réalisées ont permis une reconnaissance sur 1 012 m². En dépit d'un

environnement particulièrement sensible du point de vue archéologique, aucun site ou indice de site n'a toutefois pu y être relevé.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Lisieux

Cathédrale Saint-Pierre

Édifiée entre les années 1140 et 1210, la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux est un monument insigne du premier âge gothique normand marqué par le style francilien. Les charpentes du grand comble conservent l'essentiel de leurs dispositions d'origine dont les datations ont été confirmées au début des années 2000, après une première série de relevés par le Centre de recherches sur les monuments historiques vers 1944.

Bien que ces investigations aient révélé ces ouvrages comme un des ensembles du XII^e siècle les mieux conservés de France, d'importantes zones d'ombre subsistent à propos des collatéraux et du déambulatoire dont les états médiévaux ont été considérablement remaniés, voire remplacés. D'une manière générale, la question des couvertures n'est pas en reste, car la mise évidence de plusieurs tuiles médiévales montre la possibilité d'interroger les revêtements reçus par les toitures. Ces deux aspects du chantier, la charpente et la couverture, éclairent non seulement la connaissance propre du monument, mais aussi une période clé dans l'évolution des toitures. En amont de futures restaurations et à la demande conjointe de la Conservation régionale des Monuments historiques et du Service régional de l'Archéologie, ces questions ont été reprises dans de nouvelles perspectives, en associant observations archéologiques, relevés et analyses dendrochronologiques.

Le comble du déambulatoire a fait l'objet d'une exploration systématique afin de reconnaître les bois en emploi et les dispositions initiales des charpentes (typologie, tracéologie, dendrochronologie) pour lesquelles il n'existe que très peu de parallèles bien documentés. Selon toute vraisemblance, cet espace est coiffé vers 1218 par un système mixte associant une structure à demi-fermes et pannes au niveau des travées droites et une structure à chevrons formant fermes au niveau du rond-point. L'ensemble connaît ensuite plusieurs phases de modification d'abord en

1380, puis entre 1437 et 1442, avant d'être reconstruit vers 1763.

En outre, l'examen des couvertures hautes et basses a permis d'évaluer leur potentiel en tuiles médiévales afin d'envisager des mesures d'étude et de conservation aux cours des restaurations futures. Si le chœur paraît en conserver de petites quantités, la nef et le transept nord en regroupent assurément les plus fortes concentrations, avec plusieurs milliers de spécimens. Il s'agit pour l'essentiel de tuiles sans crochet munies de deux perforations recevant des chevilles en bois. Des traces de glaçure aux coloris jaune, brun-rouge ou vert-noir montrent qu'elles pouvaient composer une couverture polychrome. Quelques tuiles à crochet anciennes pourraient également faire partie de ce corpus médiéval, mais seule une étude typologique poussée permettrait de connaître véritablement les caractéristiques morphologiques de cet ensemble qu'il conviendra également de soumettre à des analyses archéométriques, notamment pour connaître leur période de production. Avant que puissent voir le jour de tels résultats, on est maintenant parfaitement assuré de l'importance du potentiel archéologique des toitures de la cathédrale Saint-Pierre de Lisieux, que l'on peut désormais considérer comme un observatoire privilégié pour la connaissance des charpentes et de leur revêtement à l'aube de la période gothique.

Sylvain AUMARD
Centre d'études médiévales,
associé ARTeHIS UMR 6298

et Frédéric ÉPAUD
CNRS, CITERES-LAT UMR 6173

Moderne

Le projet d'aménagement par le Conseil départemental du Calvados d'une nouvelle liaison reliant la RD 6 à la RD 94 et d'un échangeur entre la RD 6 et la RN 13 sur les communes de Monceaux-en-Bessin et de Saint-Martin-des-Entrées a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Deux archéologues ont mené cette opération durant le mois de mars 2016. Trente-quatre sondages ont été réalisés qui ont mis en évidence deux pôles de vestiges.

Le premier, localisé sur la commune de Monceaux-en-Bessin dans les parcelles A108p1 et ZC4p1, correspond à un habitat clos de La Tène finale. Une cinquantaine de structures ont été identifiées sur une surface décapée de 1 048 m². Elles correspondent à plusieurs fossés délimitant l'espace le plus densément occupé, possiblement des fossés d'enclos. D'autres fossés ou tranchées de palissades de dimensions plus réduites semblent compartimenter et structurer l'espace domestique interne. Une forte densité de fosses et de trous de poteaux est identifiée dans cet espace interne correspondant à de possibles bâtiments et fosses de stockages. Une vaste dépression liée à une cour, à un point d'eau ou à une carrière d'extraction a également été observée. La surface de ce site archéologique de La Tène finale est estimée à environ 2 800 m². Il se caractérise par la bonne conservation des vestiges, par leur importante densité et par une période d'occupation qui semble courte au vue de la rareté des recoupements des vestiges. Cet intervalle d'occupation réduit est aussi perçu dans l'ensemble céramique mis

au jour, peut-être moins d'un siècle. On peut attendre de l'étude des artefacts mis au jour sur ce type de site d'affiner les typo-chronologies du mobilier laténien régional. Notons que le battement de nappe important dans les parcelles où se situe le site pourrait permettre la possible conservation de matière organique dans les structures profondes.

Le second pôle, situé sur la commune de Monceaux-en-Bessin dans les parcelles A3p1 et A171p1, correspond à une occupation diffuse attribuée au Bronze final/ Halls-tatt ancien. Cette occupation est repérée par plusieurs fossés parcellaires, orientés nord-sud, est/ouest et nord-ouest/sud-est. Une fosse polylobée de 9 m de long pour 6 m de large est également identifiée. Cette carrière d'extraction, à priori de sédiments loessiques, a livré l'essentiel du mobilier de cette période. Quelques regroupements de fosses et de trous de poteaux dans la parcelle A3p1 pourraient appartenir à l'occupation.

Enfin, les autres parcelles impactées par le projet ont permis de mettre au jour essentiellement des limites parcellaires des périodes moderne et contemporaine. Les deux voies américaines de la Seconde Guerre mondiale traversant le tracé de l'aménagement semblent être en grande partie détruites. Quelques fosses éparses protohistoriques semblent indiquer la présence d'occupations à proximité de l'emprise.

Denis JAN et Clarisse PARRA-PRIETO
 Service Archéologie, Département du Calvados

Les sites 1 et 2 de la liaison routière reliant la RD 94 à la RD 6 à Monceaux-en-Bessin ont été fouillés de septembre à novembre 2016. Ils sont localisés au sud de l'agglomération de Bayeux dans un environnement de prairies humides. Les vestiges mis au jour appartiennent principalement à deux établissements ruraux gaulois à enclos, distants d'un peu plus de 200 m. Les vestiges antiques identifiés sur les deux sites sont ténus ; il s'agit de l'angle d'une enceinte fossoyée, de deux probables fossés bordiers d'une voie et de fossés parcellaires.

Le site 1 comprend essentiellement la partie arrière d'un enclos d'habitat fondé au cours du II^e siècle avant J.-C. et abandonné vers le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. Il s'agit du secteur de l'enclos où sont implantés des bâtiments

d'habitation sur poteaux porteurs, dont certains ont subi plusieurs réfections. La particularité de ce site réside dans la présence de drains installés à proximité des bâtiments. Il s'agit de fossés à profil en « V » ou en « Y », de moins de 1 m de profondeur, atteignant le loess et rebouchés rapidement avec des sédiments hétérogènes riches en éléments anthropiques. Les structures profondes sont peu nombreuses : le fossé d'enclos mesure moins de 1,20 m de profondeur, une fosse oblongue et une fosse circulaire implantée dans un drain et qui a pu servir de puisard dépassent 1 m de profondeur. Trois structures de combustion ont été mises au jour sur cette partie de l'enclos ; deux de forme quadrangulaire et un four dont l'accès se faisait



Monceaux-en-Bessin, Liaison RD 6-RD 94 : plan simplifié des sites 1 et 2 (P. Giraud).

par le fossé d'enclos. Le mobilier céramique récupéré est abondant avec près de 5 700 fragments de poterie (77,8 kg) ; les ossements, en revanche, ne sont pas conservés. Parmi les artefacts découverts, se trouvent trois fragments de bracelets en lignite, un fragment de bracelet en verre de couleur pourpre et un creuset de bronzier.

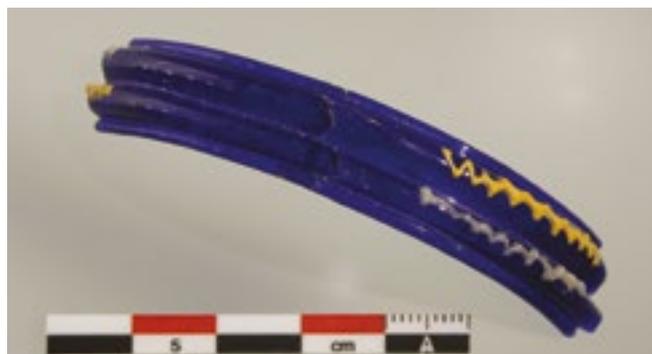
Le site 2 correspond à un établissement rural occupé

entre le milieu du III^e siècle avant J.-C. et probablement les années 30 avant notre ère. Cet établissement, dont les limites fossoyées ont été souvent déplacées au cours du temps, se développe majoritairement hors emprise. Comme sur le site 1, plusieurs drains ont été identifiés à proximité de bâtiments sur poteaux porteurs. Les structures profondes sont également peu nombreuses, bien que certains fossés d'enclos, parfois



Monceaux-en-Bessin, Liaison RD 6-RD 94, site 1 : vue des drains gaulois en cours de fouille (P. Giraud).

au profil en « Y », dépassent 1,50 m de profondeur. Une structure carrée, coffrée (l’empreinte du coffrage en bois est visible), a été implantée au cœur d’un fossé comblé ; il s’agit probablement d’un puisard. Le mobilier mis au jour comprend essentiellement des fragments de poterie, dont quelques restes d’amphores italiques et de céramiques de type Besançon. Deux



Monceaux-en-Bessin, Liaison RD 6-RD 94 : bracelet en verre du II^e siècle avant notre ère (A. Cocollos).

fragments d’un bracelet en verre bleu cobalt, décoré de filets jaune et blanc (groupe 7c d’Haevernick et à la série 18 de Gebhard), daté de la première moitié du II^e siècle avant notre ère, ont été mis au jour dans un des fossés d’enclos. Les filets sont disposés par couple de couleurs, l’un au-dessus de l’autre, et forment des zigzags. Le filet jaune est en pâte de verre opaque et mat, tandis que le filet blanc est en verre translucide brillant.

Pierre GIRAUD et Audrey LEFFET
Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Bronze

Âge du Fer

Mouen

Zone de stockage des déchets inertes, tranche 2

Ce diagnostic réalisé à Mouen constitue la seconde phase d’opération archéologique sur le projet d’aménagement d’une zone de stockage de déchets inertes le long de l’autoroute A84. Dans une emprise rectangulaire de 9 000 m², trois tranchées ont permis de découvrir quelques vestiges appartenant à la Protohistoire. Il s’agit tout d’abord d’éléments mobiliers découverts au sommet des limons orangés qui peuvent être attribués à l’âge du Bronze. Une petite concentration d’éclats de silex et de fragment d’un vase en pâte grossière comportant des grosses inclusions de quartz représente une fréquentation des lieux durant cette période bien qu’aucune structure n’y soient associée.

Les vestiges du premier âge du Fer sont au contraire assez bien structurés. Un fossé suivi sur une trentaine de mètres de longueur et orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est se distingue de quatre autres fossés par son gabarit relativement important et par la présence de rejets de mobilier un peu plus abondant. Les quatre autres fossés découpent l’espace en deux bandes étroites séparées par un couloir central qui pourrait correspondre à un espace de circulation. Ces quatre fossés s’orientent

grossièrement à la perpendiculaire du premier.

L’orientation de ces vestiges peut être comparée à celles d’un chemin et d’un fossé structurant de l’âge du Fer découverts lors de la première tranche de diagnostic réalisée en 2013. S’il est délicat de comparer les vestiges protohistoriques présents sur l’ensemble de l’emprise des diagnostics 2013 et 2016, et notamment par le biais qu’occasionne une faible représentation du mobilier céramique, il n’en reste pas moins vrai que l’orientation de ces vestiges est bien distincte de celle reconnue pour les principales structures de l’Antiquité ou celle adoptée par les limites parcellaires identifiées sur les cadastres des XIX^e et XX^e siècles. Cette cohérence d’organisation de fossés d’enclos ou de parcellaires anciens sur des distances approchant les 500 m de long n’est pas sans rappeler les ensembles structurés tout au long de l’âge du Fer sur plusieurs hectares, découverts lors des nombreuses opérations d’archéologie préventive de la ceinture périphérique sud et est de Caen.

Gaël LÉON
INRAP

Le projet de construction de bâtiments d'habitation par la société LCV Développement a conduit à la prescription d'un diagnostic. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 19 680 m², dans la zone urbanisée depuis la fin du XIX^e siècle. La commune de Moult, située à 17 km au sud-est de Caen, marque la limite orientale du plateau calcaire de La Plaine de Caen et les débuts du Pays d'Auge et de ses argiles à silex. Les terrains concernés se trouvent au bord du léger versant marquant le début de la vallée de La Muance, en rive gauche, à 19 m d'altitude. La Muance, affluent de La Dives, s'écoule au pied d'une ligne de cuesta dénommée « La Hogue », qui culmine à 65 m d'altitude.

Le contexte archéologique est marqué par la présence d'un site fortifié de hauteur, au sommet de La Hogue. Il correspond à une fortification de type *oppidum* de La Tène finale, matérialisée par une barre de 40 m de large, 70 m de long et 4 m de hauteur conservée, accompagnée d'autres vestiges tels qu'une chaussée, des bâtiments et une tranchée de palissade. L'espace défini par l'escarpement et la barre formant talus correspond à 3,5 ha. Des structures et du mobilier du Néolithique moyen II y ont été mis au jour. Ainsi qu'un fossé ayant livré du mobilier céramique de l'âge du Bronze final ou du premier âge du Fer.

Les vestiges mis au jour lors du diagnostic occupent toute l'emprise et se répartissent essentiellement sur deux périodes. La première s'étend de la fin du VI^e siècle au III^e siècle avant notre ère. Il s'agit d'une nécropole à inhumations et à incinérations de 150 à 200 sépultures, étendue sur environ 2 700 m². La conservation osseuse y est assez variable. On observe des sépultures sans ossements conservés jusqu'à des sépultures contenant au minimum le crâne, les os longs et les vertèbres. Le mobilier céramique y est assez fréquent. Un torque, un bracelet en bronze, une fibule en fer ont été mis au jour et 19 points d'impact métallique ont été enregistrés au détecteur de métaux. Cette nécropole trouve des points de comparaison avec celles d'Éterville « Le Clos des Lilas » (Jahier, Pluton-Kliesch 2013) et Verson « Les Mesnils » (Giraud 2015).

La seconde période représentée est le Moyen Âge. Les vestiges les plus clairement caractérisés, sont ceux de cinq bâtiments (dont deux hypothétiques) construits, au moins dans leur partie basse, en pierres calcaires liées à la terre. Ces bâtiments sont inscrits dans des excavations assez vastes, profondes de quelques décimètres, dont les contours pourraient inclure un espace de cour. À ces excavations et bâtiments semblent associées des creusements généralement rectangulaires pouvant mesurer jusqu'à 8 x 2 m et offrant des profils rectangulaires de plus d'un mètre de profondeur sous le niveau de décapage. Le mobilier

associé à ces probables habitats, consiste en éléments céramiques des XIII^e-XV^e siècles, en ossements animaux ainsi qu'en fragments de tuiles. Ce gisement, par sa structuration et sa datation ressemble en tous points au site du « Val des Cigognes » fouillé en 2015 (Carpentier 2015).

Un second ensemble de structures semble se rapporter à la période médiévale. Il s'agit d'une enceinte matérialisée par un fossé de 8 à 9 m de large et dont les dimensions sont d'au moins 80 m par plus de 130 m de côtés. Cette enceinte contient un fossé d'enclos ovale de 35 x 20 m, qui semble avoir connu une phase carrée. C'est sur le seul critère de la forme de ces vestiges et à partir de sites de comparaisons régionaux que nous attribuons cet ensemble au Moyen Âge et que nous les décrivons comme une enceinte fortifiée. Dans tous les sites comparables ces structures sont datées des XI^e-XII^e siècles.

Enfin, d'assez nombreux fossés parcellaires ont été mis au jour. Les plus longs, ou ceux qui se présentent sous la forme de creusements multiples, sont au nombre de cinq. Quatre d'entre eux sont parallèles ou perpendiculaires entre eux et quelques refends semblent subdiviser l'espace. Les éléments mobiliers recueillis correspondent à de la céramique protohistorique et gallo-romaine. Enfin, un axe sur les cinq ne s'inscrit pas dans l'organisation orthogonale susdite et agrège toute une série de petits creusements ponctuels.

Si, en 2015, la fouille du « Val des Cigognes » avait permis de mettre en évidence le potentiel archéologique de la commune de Moult, le diagnostic du « Relais de Poste » l'enrichit singulièrement, tant pour la Protohistoire avec une remarquable nécropole à inhumations et incinérations contemporaine d'une partie de l'occupation du site de hauteur fortifié de « La Hogue », que pour la période médiévale avec la présence renouvelée d'un habitat du bas Moyen Âge abandonné au XV^e siècle, ainsi qu'au travers de la présence inédite d'une enceinte fortifiée potentiellement datée, d'après sa morphologie, du Moyen Âge classique.

Bibliographie

CARPENTIER Vincent, 2015 - *Moult (Calvados), « Le Val des Cigognes » : un hameau des XIII^e-XV^e siècles aux portes du pays d'Auge*. Grand-Ouest : Inrap.

GIRAUD Pierre, 2015 - *Verson « Les Mesnils » Calvados Basse-Normandie*. Caen, CD 14, 3 vol.

JAHIER Ivan et PLUTON-KLIESCH Sylvie, 2013 - *Une nécropole des premier/second âges du Fer, Le Clos des Lilas, Éterville (Calvados) : rapport de fouille*. Cesson-Sévigné : Inrap.

David FLOTTÉ, Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Antiquité

Contemporain

Moult

La Traverse, Rue du Traité de Rome

Le diagnostic réalisé sur la commune du Moult en préalable de la viabilisation d'un projet de lotissement à proximité du lieu-dit « La Traverse », le long de la rue du traité de Rome a porté sur une surface de 30 545 m². Douze tranchées ont été ouvertes à une profondeur moyenne de 40 à 50 cm, correspondant au niveau d'apparition du calcaire. Dix structures ont pu être identifiées.

En dépit du faible nombre de structures reconnues, un ensemble de trois fossés est rapidement apparu comme très intéressant. Constitué d'un fossé principal aux dimensions relativement importantes, doublé par de plus petits creusements, cet aménagement apparaît en effet sur certains clichés aériens, où il peut être suivi sur plus de 800 m. Le tracé des fossés est constitué de tronçons linéaires, et pour ce qui peut en être visualisé, semble délimiter une vaste surface polygonale qui se développe très largement au nord-est de l'emprise,

en direction du centre-bourg de la commune. Seul un tesson centimétrique a été recueilli dans l'un de ces fossés. Sa facture l'apparente à une céramique commune grise gallo-romaine.

À l'issue du diagnostic, il n'est pas possible de proposer une hypothèse véritablement étayée quant à la fonction initiale de ce dispositif seulement effleuré. Les parallèles sont encore peu nombreux et tout aussi peu documentés. L'une des hypothèses consisterait à considérer ce type de fossé très étendu comme la limite d'un domaine foncier. Il conviendra de porter une attention toute particulière aux terrains situés au nord-est de l'emprise qui semblent inscrits dans cette vaste enceinte.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Paléolithique

Néolithique

Olendon

Les Feugres

Les nombreuses prospections effectuées au lieu-dit « Les Feugres » ont livré, outre quelques bifaces trapus de grande taille qui avaient été rapportés à l'Acheuléen, des éclats pouvant se rapporter au Paléolithique moyen. Mais c'est la découverte par l'un d'entre nous (J.-L. Piels-Desruisseaux) sur une surface restreinte (environ 100 m²) d'artefacts allongés blanc/crème et surtout beige à brun qui a motivé la conduite d'un sondage visant à évaluer la surface concernée par cette nappe de vestiges et à tenter de dater cette industrie.

Suite à cette découverte en surface, une tranchée de reconnaissance a été ouverte sur un glacis assez étendu, dans un secteur très connu pour ses fosses et puits d'extraction du silex d'époque néolithique. À cette occasion, une nouvelle fosse d'extraction du silex et des artefacts paléolithiques ont été découverts.

Le glacis, en pente douce, est à une altitude de 148-152 m NGF dans sa partie amont et s'abaisse jusqu'à 141 m vers le lieu-dit « Les Feugres » et 120 m près du bourg d'Olendon. Il est dominé par un élément de plateau, de 167-175 m NGF d'altitude, s'abaissant, vers le nord, jusqu'à 161 m. Il s'agit d'une digitation de la surface polygénique tertiaire qui porte encore, plus au sud, son manteau d'argile à silex et a pour soubassement le Calcaire de Ranville. Le raccordement entre la surface et le glacis se fait par le biais d'un talus dont

la dénivellation va de 9 à 13 m. Si on replace le glacis par rapport au système fluvial du Laizon, rivière toute proche, on constate que les nappes alluviales connues et appartenant aux Pléistocène moyen et supérieur sont à des altitudes nettement inférieures à celles du glacis. En conséquence, le façonnement du glacis témoigne d'un stade antérieur de creusement du relief qui a pu se faire au moins pendant le Pléistocène inférieur. Dans la partie sud du glacis naissent des vallons périglaciaires, en large berceau, dirigés vers le nord-est et qui, se creusant de plus en plus vers l'aval, rejoignent le Laizon à Ernes.

Le Calcaire de Bon-Mesnil (J3M), plus exactement son faciès dit Calcaire d'Olendon (J3O) forme le substrat du glacis. L'établissement du glacis, aux dépens de la surface tertiaire implique donc l'érosion de la couverture d'argile à silex mais également de celle de son substrat le Calcaire de Ranville, calcaire qui se situe dans la stratigraphie régionale au dessus du Calcaire de Bon-Mesnil. Ce dernier est un calcaire oolithique blanc, de résistance moyenne à faible, avec des couches sableuses, qui se place au sommet du Bathonien moyen. Le Calcaire d'Olendon est lui aussi oolithique, blanc, plus crayeux que celui de Bon-Mesnil, et a été étudié, sur une hauteur de 7 m, dans une ancienne carrière située à l'ouest du bourg d'Olendon. Ce qui fut

très important pour l'homme préhistorique, c'est qu'il renferme, dans sa partie supérieure, plusieurs niveaux de rognons de silex d'où les nombreux puits et fosses d'extraction découverts.

Les formations superficielles du glaciaire proviennent de la gélifraction intense du calcaire et de ses rognons de silex dont le concassage est responsable de leur forte pierrosité. Le début du décapage a dégagé une couche continue, de faible épaisseur, 35 à 45 cm, très pierreuse, de teinte brun-gris, de structure grumeleuse, parfois granuleuse, dont la fraction fine est constituée de limon, d'argile et de sable. Les fragments de silex de 1 à 5 cm sont abondants de même que les cailloux de 5 à 10 cm, les blocs de 10 à 15 cm sont plus dispersés. Cette couche, très perturbée dès le Néolithique, comme en témoignent de nombreux artefacts dispersés, à patine blanche ou jaunâtre, qu'elle renferme, l'a été encore plus par les actuels labours. Elle tend à masquer le modelé topographique du sommet du calcaire qui possède des dos de calcaire encore sain et des cuvettes peu profondes et évasées comme celle traversée par le sondage.

En poursuivant le creusement dans la cuvette, est apparu un matériau plus rougeâtre, plus grumeleux, parfois polyédrique, dont la fraction fine est plus riche en argile. Les fragments de silex ont un cortex assez épais. Des pièces paléolithiques ont été récoltées surtout au sommet de cette nouvelle couche, soit dispersées, soit en petits regroupements. La plupart des pièces ont pris une patine rougeâtre et leurs arêtes présentent un émoussé chimique.

Il est délicat de proposer, sur la base des données disponibles, un âge précis à l'occupation paléolithique du site. Toutefois, la plus forte présence d'artefacts de cette époque dans le sommet de la formation rougeâtre, possible *terra fusca*, l'émoussé chimique de beaucoup d'entre eux et leur position sous une formation superficielle grossière chargée en gélifractions et enrichie en limon, pourrait faire songer à une occupation à la fin du dernier interglaciaire.

Le mobilier lithique collecté comporte deux ensembles présentant un aspect physique distinct. Le premier assemblage, fort de 59 objets, est constitué de nucléus, d'éclats et de lames de couleur blanc / crème aux arêtes peu émoussées et à « l'épiderme » peu altéré. Le second ensemble, plus fourni, compte 325 pièces, regroupant des nucléus, des éclats, de rares pointes et surtout une bonne proportion d'enlèvements allongés (éclats laminaires et lames). Ce mobilier, de couleur beige à brun affiche des arêtes émoussées et un « épiderme » altéré, vraisemblablement par une action chimique. Quelques pièces moustériennes « intrusives », vraisemblablement rapportées par les labours successifs ont été éliminées de l'étude, tout comme les artefacts néolithiques associés à la fosse d'extraction de silex qui a copieusement détruit les niveaux pléistocènes.

La série blanc / crème illustre principalement le débitage, notamment la production d'éclats, d'éclats

laminaires et de lames. Les pointes sont absentes, et les nucléus n'illustrent que la production d'éclats. La série ne comporte aucun petit élément ou éclat de retouche, ni de pièce bifaciale. Le faible nombre de pièces portant du cortex laisse supposer que le nettoyage de la matière première a été fait en dehors du site. Par ailleurs, les éclats d'aménagement sont peu nombreux.

Ce sont donc les pièces de plein débitage qui caractérisent l'assemblage où domine la gestion faciale où la Méthode Levallois apparaît bien exprimée. Cette production s'effectue selon une gestion unipolaire prépondérante, puis bipolaire opposée.

Les éclats allongés sont issus principalement d'une gestion faciale, plus rarement selon un concept « volumétrique ».

Le débitage s'effectue au percuteur dur, les surfaces de plan de frappe sont souvent préparées dans le cadre du plein débitage (talons facettés).

Le seul outil est un racloir latéral simple aménagé sur une lame.



Olendon, Les Feugres : production laminaire de la "série beige / brune" (D. Cliquet).

La série beige à brune, statistiquement plus représentative avec 325 objets, se caractérise par une forte proportion d'éclats allongés obtenus soit par une gestion faciale dont la Méthode Levallois, soit par une gestion volumétrique. Ce constat est corroboré par les nucléus où figurent 7 nucléus laminaires sur 16.

Comme pour la série blanc / crème, cet assemblage ne comporte aucun petit élément, ni éclat de retouche, ni pièce bifaciale. De même, les enlèvements portant du cortex sont peu nombreux, tout comme les éclats d'aménagement, à la différence des pièces de plein débitage.

La gestion faciale est menée majoritairement par un débitage unipolaire pour les éclats et par un débitage bipolaire opposé pour les enlèvements allongés (éclats laminaires et lames).

La production est donc conduite par gestion faciale

(80%) où la Méthode Levallois apparaît bien exprimée et par gestion volumétrique (20 %). Les talons sont en majorité préparés pour la conduite du plein débitage. Les pointes sont rares.

L'outillage reste discret et comporte principalement des racloirs aménagés sur des supports allongés.

Les deux assemblages présentent des similitudes, cependant il n'est pas possible d'affirmer que nous soyons en présence d'une seule série, d'une part en raison du faible effectif de la série blanc / crème, d'autre part du fait d'un état de surface très différent entre les deux ensembles. Cependant cette variété



Olendon, Les Feugres : nucléus, éclats et lames de la "série beige / brune" (D. Cliquet).

d'état physique pourrait être due à des conditions environnementales (physico-chimiques) différentes.

En somme, les investigations effectuées sur le site des « Feugres » restent décevantes du fait de la déstructuration du site par les agents naturels, mais surtout par l'activité minière des Néolithiques. De ce fait le mobilier ne peut être daté avec précision. Il pourrait se rapporter à la fin du dernier interglaciaire (?). Il semble correspondre à un site de débitage d'éclats et de lames et de consommation (racloirs). Cependant les éléments se rapportant aux premières séquences de préparation des blocs de silex font défaut et le plein débitage apparaît bien représenté.

Quoi qu'il en soit, la série beige à brun des « Feugres » s'individualise par une production originale d'éclats et de lames produits selon une gestion faciales prépondérante, mais aussi selon une gestion « volumétrique », par débitage tournant et semi-tournant conduit principalement à partir de deux plans de frappe opposés.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Jean-Pierre COUTARD
et Jean-Luc PIELS-DESRUISSEUX
PCR Premiers hommes en Normandie

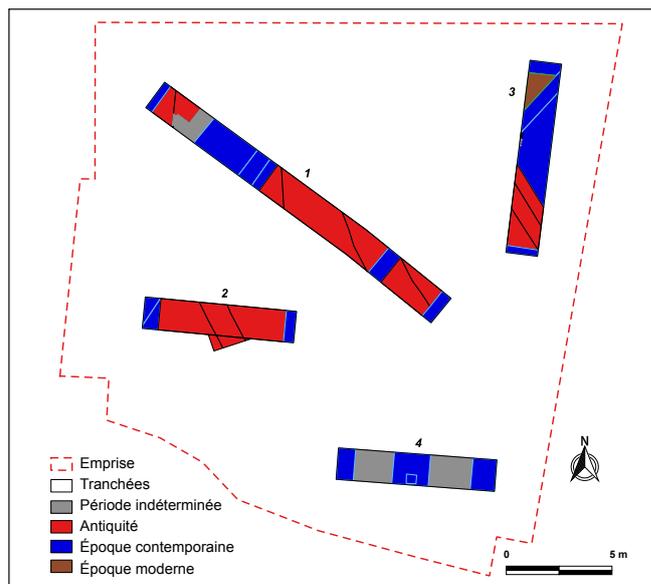
Antiquité
Moderne

Port-en-Bessin-Huppain
41-43 rue de Bayeux

Contemporain

L'intervention de diagnostic conduite sur les presque 545 m² du projet de construction, situé au voisinage méridional de l'église de Port-en-Bessin, confirme la présence de niveaux et de vestiges antiques préservés sur ce secteur de la ville. Cette occupation se détermine par un édifice maçonné de grande ampleur (autour de 300 m²) associé à des niveaux de sols, de démolitions et du mobilier (céramique, faune, malacofaune, *instrumentum* et terre cuite architecturale). La chronologie fournie par les quelques formes céramiques identifiées place assurément cette occupation entre le I^{er} et le III^e siècle. Une extension vers les IV^e-V^e siècles est fortement suspectée et reste à documenter.

Malgré l'existence d'aménagement ponctuel d'époque moderne et contemporaine, l'état de conservation des vestiges antiques est satisfaisant, comparable à ceux de même chronologie et de même nature étudiés ailleurs sur la commune ou ces voisines. Il permet, à l'instar des résultats obtenus sur la fouille de l'Avenue du Général de Gaulle (Paez-Rezende 2013) ou de l'établissement



Port-en-Bessin-Huppain, 41-43 rue de Bayeux : plan phasé des vestiges (L. Paez-Rezende).

rural de Commes (Alline 2015 et 2016), d'envisager une exploitation scientifique ultérieure pertinente.

Cette découverte vient d'ailleurs nourrir les recherches engagées depuis plusieurs années sur l'occupation de la Plaine fermée de Commes/Port-en-Bessin (Guillaumet 2013-2016), en faisant écho aux recherches conduites sur l'établissement antique de Commes (Ibid, en cours d'exploitation) l'*oppidum* du Mont-Castel (Lefort et Marcgigny 2012) et le débat autour de la qualification de l'occupation antique du fond d'estran en tant qu'agglomération, voire en tant qu'agglomération

à vocation portuaire (Paez-Rezende 2015, p. 186-194). Plus globalement cette découverte et ses enjeux, autour de la notion d'agglomération, intègrent pleinement les problématiques développées dans le cadre du PCR sur l'Antiquité en Basse-Normandie et l'axe 9 (Le phénomène urbain) de la Programmation nationale de la recherche archéologique du CNRA (2016, p. 121-138).

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Âge du Bronze

Antiquité

Port-en-Bessin-Huppain

RD 514 : rectification de virage

Contemporain

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de rectification d'un virage sur la route départementale RD 514 à Port-en-Bessin-Huppain. Sa localisation à 3 km des sites protohistoriques des Monts Castel et Cavalier et la proximité d'indices d'occupation antique observés sous le bourg actuel de Port-en-Bessin a entraîné la prescription de cette opération.

Le diagnostic n'a révélé aucun vestige traduisant une occupation majeure du secteur. Les quatre tranchées réalisées ont simplement permis la mise au jour

de neuf structures dont sept fossés parcellaires et deux fosses. La chronologie rencontrée s'étale de la période protohistorique pour deux fossés, au début du XX^e siècle pour quatre fossés et deux fosses. Du mobilier gallo-romain a également été découvert dans le comblement du dernier fossé.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Bronze

Contemporain

Ranville

RD 223

Ranville se trouve au nord-est de la périphérie caennaise, sur une partie de plateau à la topographie peu marquée dominant la rive droite de l'Orne, laquelle s'écoule à 1 km à l'ouest. L'emprise de fouille est située au nord-est de la commune, en limite de l'habitat actuel, au voisinage d'un lotissement récent. Le projet d'aménagement d'un lotissement avait motivé la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 36 045 m². La découverte de vestiges d'habitat protohistorique a engendré la prescription d'une fouille archéologique préventive portant sur une 16 170 m².

Les vestiges rencontrés occupent une vaste amplitude sur la frise chronologique mais de façon discontinue. Les plus anciens, sous la forme de fossés situés sur la partie ouest de l'emprise semblent remonter à l'âge du Bronze moyen-final I. À l'autre extrémité de la frise sont quelques vestiges de la seconde Guerre Mondiale, liés à la Bataille de Normandie (fig 1).

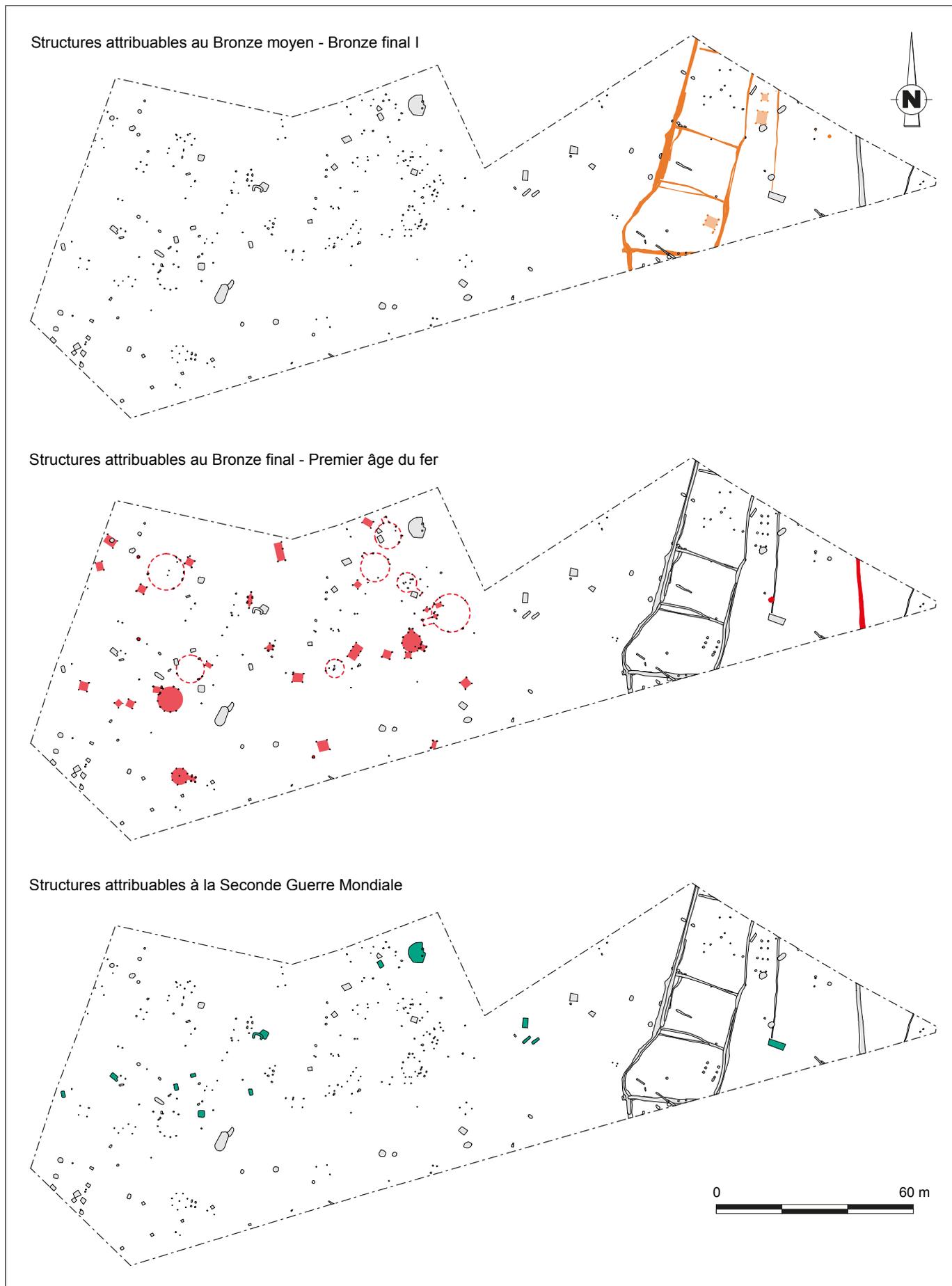
Le terrain se développe sur deux types de substrat. À l'ouest, les structures apparaissent directement sous le niveau de labours à 0,40 m environ sous le niveau

de décapage et sont très arasées. Sur la partie est, les structures sont encaissées dans du loess. Elles apparaissent sous un niveau de limon brun, à 0,50 à 0,60 m sous le niveau de sol actuel.

À l'est, l'occupation supposée la plus ancienne est principalement révélée sous la forme d'un ensemble fossoyé cohérent. Présentant de nombreuses phases de réfection, le fossé occidental pourrait être le fossé de clôture d'une enceinte beaucoup plus vaste dont seule une petite partie était accessible.

L'aire interne est découpée en de multiples espaces de diverses superficies par des fossés continus marquant sûrement une différenciation spatiale des activités. Au sein de ces différentes zones, trois bâtiments de plans à 4 ou 6 trous de poteaux ont été implantés. Leur aire interne est de 12 m² pour les bâtiments sur 6 poteaux et de 5 m² pour le bâtiment sur 4 poteaux. Le mobilier, issu essentiellement du fossé occidental, est concentré sur sa partie sud.

Cette possible enceinte rappelle celles des sites de Mondeville « ZI Sud » (Chancerel *et al.* 2006) et de Mondeville « l'Étoile » (Besnard-Vauterin *et al.* 2006).



Ranville, RD 223, fig. 1 : plans des différentes phases d'occupations du site (D. Étienne et A. Delalande).

Plus largement, à l'échelle extra-régionale, ces grandes enceintes (parfois associées à des enclos funéraires circulaires), et datées de la seconde moitié du second millénaire, sont à rapprocher de la culture britannique de Deverel-Rimbury. En effet, cette dernière, qui émerge à la transition entre le Bronze moyen (*Middle Bronze age*) et le Bronze final britannique (*Late Bronze age*) selon des modalités encore discutées, apparaît ainsi contemporaine des premières enceintes mentionnées ci-dessus et datées de la même période.

À l'ouest de l'enceinte, les trous de poteaux inscrits dans le calcaire, généralement de quelques centimètres, ont permis de restituer 37 ensembles cohérents susceptibles de correspondre à des bâtiments (dont 12 certains, 13 restitués et 7 hypothétiques). Parmi les ensembles reconnus, neuf dessinent un plan circulaire (fig. 2). Délimités par une unique couronne de 12 poteaux pour les ensembles complets, ils présentent un diamètre compris entre 5,6 et 11 m. Deux ou quatre creusements légèrement plus importants matérialisent parfois une entrée. Ce système implique l'emplacement de la paroi externe à environ 1 m du cercle de poteaux.



Ranville, RD 223, fig. 2 : vue d'ensemble d'un bâtiment circulaire (D. Étienne et A. Piolot).

Les bâtiments circulaires de Ranville sont donc construits suivant un plan largement répandu le long de la Manche et en Grande-Bretagne pour cette période : ossature en bois soutenant une charpente, légèrement en retrait d'un mur périmétrique en torchis. Néanmoins, les premières observations suggèrent des techniques de construction assez variées : structuration ou non d'un porche d'entrée, présence ou non d'un élément central. À ces constructions s'adjoignent de petites dépendances, interprétées traditionnellement comme des annexes agricoles. Il s'agit de plans à 4 ou 6 poteaux dont l'aire interne est limitée entre 1,2 et 13 m², avec une très forte proportion autour de 5 m². Les fosses dépotaires riches en mobilier, fréquemment retrouvées sur les sites d'habitat de cette période, sont absentes de la zone décapée, à l'exception d'une fosse ayant livré des fragments de moule de fondeurs ayant servi à

fabriquer des objets allongés (en cours d'étude). Deux foyers à pierres chauffées de calcaires, ont été mis au jour sur l'ensemble du secteur.

L'absence de fossés délimitant l'espace définit une occupation ouverte, où la concentration des unités, sans forme hiérarchique apparente, permet de formuler l'hypothèse d'un hameau. Néanmoins, les quelques recoupements entre bâtiments attestent qu'il ne s'agit pas d'un ensemble contemporain. Le plan offre donc une vision diachronique de cette partie de l'occupation. Cette zone du site, par sa densité de vestiges, l'organisation de l'espace et les techniques de constructions architecturales, rappelle la culture Manche-mer du Nord. Les sites normands de Cahagnes (Calvados ; Jahier 2005) et Malleville-sur-le-Bec (Eure ; Mare 2005) en sont les meilleures exemples.



Ranville, RD 223, fig. 3 : vue d'ensemble du poste d'artillerie (R. Pansiot).

Les structures liées directement à la Seconde Guerre mondiale, démontrent d'une occupation probable de la zone dès les premières heures de l'opération Overlord. Des éléments de parachute découverts au niveau du poste d'artillerie F463 ou les différents fragments de planeurs *Horsa* témoignent d'ailleurs de ces mouvements précoces de l'armée britannique dans la Bataille de Normandie, liés à la localisation dans la Landing Zone N. La première utilisation du poste d'artillerie F463 par un 75 mm *Howitzer*, qui dote les troupes aéroportées en est le témoignage le plus parlant. La quantité de douilles retrouvée dans la structure F463 témoigne de la violence des combats et de l'importance de l'artillerie alliée, notamment britannique. En effet, l'étude du matériel réparti dans la quasi totalité des structures contemporaines montre une présence quasi unique de l'armée britannique (seul un fragment de masque à gaz fait exception).

Mais la densité de ces structures et du matériel mis au jour montre une occupation à plus long terme, a *minima* jusqu'aux dernières opérations vers Caen, fin juillet 1944, plutôt concentrés dans la partie nord-ouest. On peut distinguer 3 groupes de structures bien

distincts. D'une part, un ensemble d'abris individuels, à l'entrée du village, en retrait de la route et surtout en arrière du poste d'artillerie. Puis en avant de cet ensemble, le poste d'artillerie (fig. 3), utilisé à deux reprises. La stratigraphie de la fosse et le déroulement des événements semblent effectivement attester une première utilisation comme poste pour un 75 mm *Howitzer*, dans les premières pièces d'artillerie arrivées sur zone. Puis il est réutilisé pour un canon 25 *pounder*, débarqué dans un deuxième temps par la mer.

Ce poste couvre notamment les champs au nord de Ranville, connus pour avoir été le théâtre d'attaques allemandes dans les jours suivant le Débarquement. Enfin, les deux trous d'hommes isolés à l'est, semblent avoir permis une surveillance de la zone à la fois au nord, vers les champs, mais également vers la route.

Pourtant, malgré le matériel nombreux, et l'identification du poste d'artillerie, il reste très difficile d'identifier plus précisément les troupes sur cette zone réduite comparée à l'ensemble de la *Landing zone*. La 6^e *Airborne* est divisée en différentes brigades dont plusieurs ont débarqué à la fois sur cette zone et sur la *landing zone W*, sur la rive ouest de l'Orne, en partie en parachutes renforcés dans un second temps par les

planeurs. Nous souligneront cependant la présence dans la zone de la 53 *Worcestershire Yeomanry Air Landing Light Regiment RA*, dont les trois batteries sont équipées de canons 75 mm *Howitzer*. La batterie 211, notamment, semble être présente sur Ranville dès le 6 juin, les deux autres (210 et 212) arrivant en renfort dès le 14 juin. L'équipement et la localisation connue, quoique encore un peu floue, de ce régiment pourrait éventuellement correspondre à notre site, notamment pour la première phase du poste d'artillerie. Les mouvements de troupes, assez complexes et difficiles à suivre dans la zone ne nous permet cependant pas d'identifier sûrement les batteries présentes ici.

Cet ensemble reste malgré tout particulièrement intéressant. D'une part, il présente une certaine diversité typologique des abris de protection, d'autre part, son poste d'artillerie, un 75 mm *Howitzer* – dont les témoins restent rares – réutilisé par la suite pour un 25 *pounder*, est le seul exemple du genre retrouvé en contexte archéologique, à notre connaissance.

Audrey DELALANDE et Hélène POLLIN
Éveha

Contemporain

La Rivière-Saint-Sauveur 43 rue du Bourg

Un diagnostic a été réalisé dans la commune de La Rivière-Saint-Sauveur avant construction d'un pavillon, dans un secteur où est signalée la découverte ancienne de sépultures.

Les vestiges d'occupation mis en évidence correspondent aux témoins de construction d'un édifice à vocation agricole (murs en brique rouge,

zone de remblaiement et mares) attribuable aux XVIII-XX^e siècles. Les derniers éléments bâtis de cet établissement agricole ont été détruits il y a quelques dizaines d'années.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

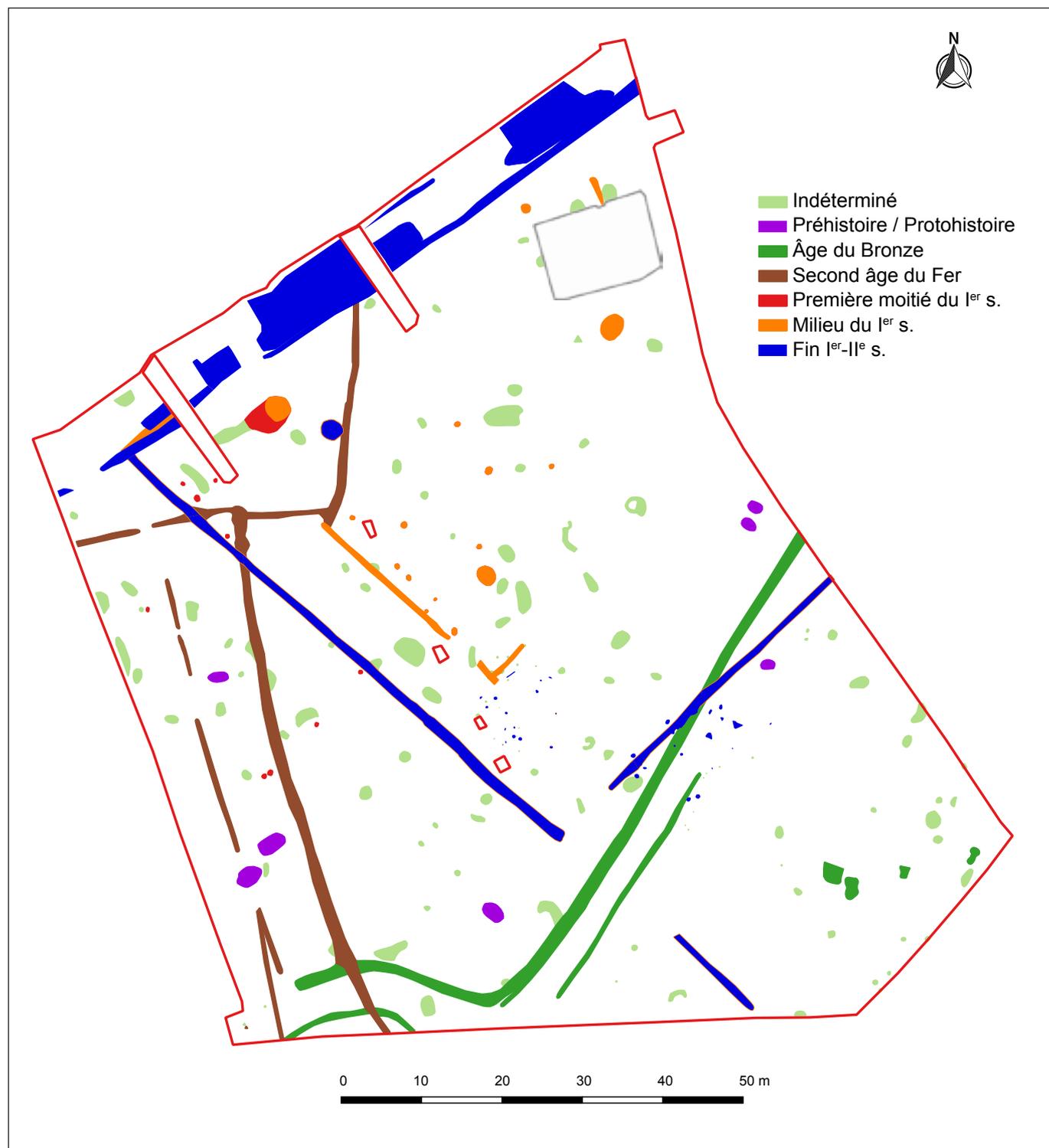
Contemporain

Saint-Jouin La Taille

Le projet d'aménagement d'un lotissement, déposé par la société LCV Développement, a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Le diagnostic couvre une superficie de 27 586 m² et se localise au sein d'une parcelle située à l'est de la commune de Saint-Jouin. Cette dernière s'inscrit en milieu rural en bordure du Pays d'Auge et à la limite des marais de la Dives. Six tranchées ont été réalisées sur le terrain et cinq entités y ont été enregistrées. Il s'agit d'une fosse, d'un niveau de remblais, d'un segment fossoyé fossile, d'un trou de poteau isolé et d'un chablis. Trois sont sans attribution chronologique et deux sont

relatives à la période contemporaine. Ces quelques structures ponctuelles ne forment aucun ensemble et ne révèlent aucune organisation particulière.

Élise SEHIER
INRAP



Saint-Martin-de-Mieux, Martinia Lot 1 : plan général des vestiges phasés (L. Paez-Rezende).

La fouille réalisée sur le lot 1 de la Zone Martinia à Saint-Martin-de-Mieux a permis d'étudier dans le détail des vestiges d'habitat protohistoriques et gallo-romains en milieu rural et de mettre en évidence l'originalité de ces occupations dont l'importance et la nature, qui restent à discuter, viennent alimenter les programmes de recherche sur les terroirs et les formes de l'occupation des sols au cours ces deux périodes.

À l'échelle du lot 1, les vestiges attribués aux deux grandes phases de la Protohistoire ne permettent pas de qualifier précisément la nature des occupations. Certes, les foyers, les fosses ou les fossés sont des éléments caractérisant un habitat, mais pour autant, ils apparaissent ponctuels, isolés et d'importance limitée dans le cadre de l'emprise fouillée. En revanche, leur intégration dans l'environnement des différentes opérations d'archéologie préventives qui se sont déroulées depuis une vingtaine d'années sur le secteur permet d'aborder la question de l'implantation d'une communauté et celle de la gestion d'un terroir.

Pour l'Antiquité, cet habitat léger, enclos ou intégré à un parcellaire, possédant une ou plusieurs unités de vie ou d'activité caractérisées par un ou deux bâtiments sur ossature de bois laissant peu d'empreintes (habitat et annexe ?), accompagnée parfois d'une structure de combustion et reléguant la plupart de ses déchets céramiques dans les fosses et les fossés qui l'entourent, affiche toutes les caractéristiques courantes des établissements gallo-romains dits

« ruraux », tournés vers la production agricole. Il s'agit là presque d'une définition par défaut d'identification d'une quelconque production spécialisée sur le site. La chronologie et le phasage, fondés comme tant d'autres sur la seule céramique, ses principaux marqueurs et le volume de ses dépôts, sont conformes au mouvement post-conquête, particulièrement à la dynamique de développement qui suit la réforme augustéenne et l'organisation des territoires conquis, comparable à une grande majorité de sites ruraux de la Province Lyonnaise. Ainsi, l'activité qui démarre dans la première moitié du I^{er} siècle, s'accélère vers le milieu du siècle pour atteindre son apogée entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle. Si elle se poursuit dans le courant du II^e siècle, la perception de la qualité de celle-ci sur un plan socio-économique, bute sur l'appauvrissement qualitatif, mais pas quantitatif, du répertoire céramique au cours de cette période. Enfin, phénomène répétitif, l'effondrement se produit dans la première moitié du III^e siècle avec la disparition totale du site.

Loin du modèle des *villae* et des fermes très structurées, il s'agit là d'un mode d'occupation de l'espace rural antique à part entière et original, répondant très certainement à une nécessité, une utilité précise, dans l'organisation agraire et la gestion des productions agricoles.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 2

L'opération menée sur la commune de Saint-Martin-de-Mieux fait suite à un diagnostic réalisé en 2009 (Hérard, Inrap) sur un projet de ZAC conduit par la Communauté de Communes du Pays de Falaise. Sur l'emprise des travaux de 150 775 m², deux secteurs ont fait l'objet d'une prescription de fouille préventive (lots 1 et 2).

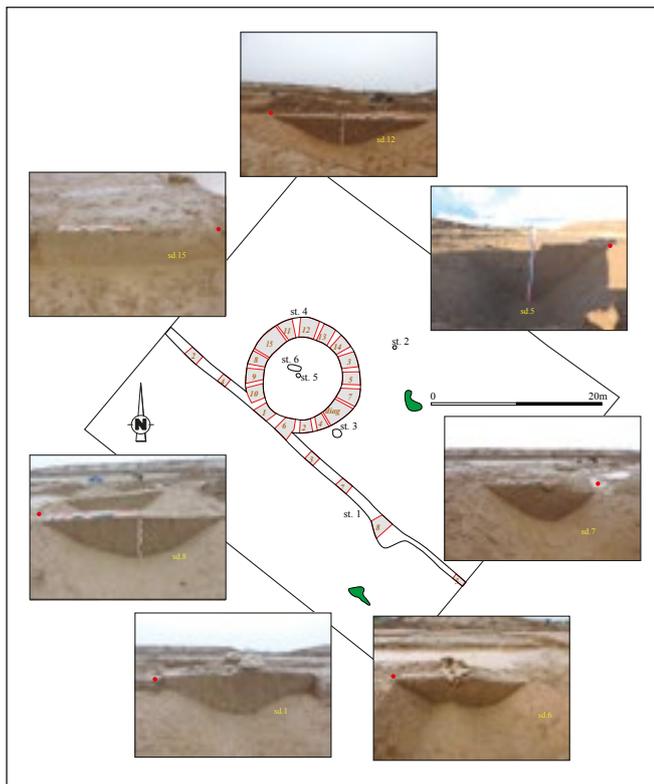
Le lot 1 correspond à une ouverture de près de 8 000 m², il concerne des vestiges principalement datés de l'Antiquité, le lot 2 qui couvre 2 000 m² concerne des vestiges du Néolithique et de l'âge du Bronze. Le Néolithique est identifié par des silex taillés découverts en concentrations ; l'âge du Bronze est représenté par une structure circulaire.

L'opération de fouilles a permis la mise au jour de la totalité de la structure circulaire et de 6 *locii* néolithiques distincts. Les *locii* livrent un cumul de près de 300 pièces. Conformément au cahier des charges scientifiques, ces concentrations de mobilier ont été fouillées manuellement et enregistrées en 3D.

L'occupation de l'âge du Bronze qui correspond au cercle, aux deux structures inscrites dans son aire interne, à un vase cinéraire découvert à sa proximité

et à trois structures de combustion localisées dans le décapage du lot 1, a également fait l'objet d'une fouille manuelle exhaustive. La structure circulaire possède un diamètre extérieur de 13 m environ. À l'ouverture sa largeur oscille entre 1,5 et 2,5 m, sa profondeur se situe, quant à elle, à environ 1,30 m sous le niveau de sol actuel. Sa fouille n'a livré que quelques rares restes céramiques et lithiques.

Plusieurs datations ont été réalisées sur charbons de bois et sur os brûlés. Les résultats couvrent une large fourchette chronologique. La date la plus ancienne est obtenue sur un charbon de bois prélevé au sein de la structure 6, située au centre du cercle (2460-2205 av. J.-C.). Une datation également sur charbon de bois date le cercle de 540-395 av. J.-C. Une troisième date est obtenue sur os et concerne le dépôt cinéraire (1500-1395 av. J.-C.). Enfin une dernière datation réalisée sur un des fours (st. 102) correspond à 1640-1505 av. J.-C. Il réside une cohérence entre le dépôt cinéraire et le four datés du Bronze moyen. En revanche, il y a une nette discordance avec le cercle et la structure qu'il abrite. Cette dernière qui relève du Néolithique



Saint-Martin-de-Mieux, Zone Martinia, lot 2 : plan des structures et vues des sondages (D. Giazzon)

final ou de l'étape initiale du Bronze ancien pourrait correspondre à un chablis (fondateur). La datation de la structure circulaire reste sujette à caution, le prélèvement ayant été réalisé non loin d'un fossé de parcellaire qui pourrait être attribué à La Tène ancienne. Ce contexte chronologique renvoie à la fouille conduite sur la commune voisine de Vallembras (H. Lepaumier) révélant une occupation partiellement enclose de cette période.

David GIAZZON
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Saint-Sever-Calvados
Abbaye Notre-Dame, rue des Écoles

Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé à l'ancienne abbaye Notre-Dame de Saint Sever-Calvados s'est porté sur l'étude du bâti de la façade nord et des celliers. Deux sondages extérieurs au pied de cette façade ont été réalisés.

L'archéologie du bâti a pu mettre en évidence un ensemble assez homogène datant du XV^e siècle et finalement peu remanié pour les deux premiers niveaux. Les ouvertures du rez-de-chaussée et du premier étage ont pu être restituées malgré diverses transformations. Le dernier étage a été complètement repris, probablement à la fin du XVII^e siècle en même temps que le logis abbatial. Un vestige d'une baie du XV^e siècle y a cependant été repéré indiquant que le bâtiment s'élevait moins haut à l'origine.

La tour d'escalier a fait l'objet d'une étude du bâti aussi bien extérieure qu'intérieure. Elle a subi également peu de modification. Un bâtiment nord-sud, jusque-là inconnu, venait se chaîner à cette tour qui desservait alors trois ailes. À l'intérieur, les portes sont toujours visibles, ayant été, pour la plupart, bouchées lors de la destruction de l'aile nord-sud et de la reprise de l'aile ouest à la fin du XVII^e siècle.



Saint-Sever-Calvados, Abbaye Notre-Dame, rue des Écoles : orthophotographie de la façade nord (L. Vipard).



Saint-Sever-Calvados, Abbaye Notre-Dame, rue des Écoles : phasage chronologique de la façade nord (R. Battais).

Les celliers voûtés sur toute la surface de l'aile nord ont été divisés en plusieurs parties, recevant un mur soutenant les massifs de cheminée XVII^e siècle ou encore une cellule liée à la gendarmerie qui occupe les lieux à partir du XIX^e siècle.

Cette étude a également soulevé plusieurs questions suite à des observations faites principalement à l'extrémité ouest de la façade qui a été reprise sur toute sa hauteur. Des vestiges d'anciennes maçonneries ont été repérés de part et d'autre de cette reprise, présentant un dévers par rapport au nu de la façade. Le sommet du dernier contrefort a également été repris. Un écroulement de la façade à cet endroit pourrait expliquer ces anomalies repérées également à l'intérieur des celliers. En effet, les voûtes d'arêtes servent d'appui à de nouvelles voûtes en granit au niveau de cette même travée. Des arrachements ont été repérés à l'intérieur

au niveau de la façade nord. L'entraxe de la dernière voûte occidentale est également moins large que les autres et retombe sur des piles présentant une mise en œuvre différente. Tous ces indices laissent à penser qu'un refend a été détruit à cet emplacement ou a été entraîné par la chute de la façade.

Concernant les voûtes en schiste, elles sont *a priori* chaînées à la façade au niveau des bases des retombées de voûtes. Il peut s'agir d'un chaînage réalisé lors de la reprise de la façade alors que les voûtes existent déjà. En effet, elles sont comme indépendantes de la façade. Dans le cadre de cette étude, la date de construction des voûtes reste incertaine.

Les sondages réalisés au pied de la façade de l'abbaye ont mis en évidence ses fondations 50 cm sous le niveau actuel. Le mur repose uniquement sur un radier de pierres en vrac d'une vingtaine de centimètres de haut.

Les sondages ont également révélé des structures antérieures probablement liées à la première abbaye mentionnée au XI^e siècle. L'un d'entre eux a mis au jour deux trous de poteaux de 65 cm de diamètre. Un poteau de 25 cm de diamètre est encore présent. Ils sont scellés par un niveau charbonneux riche en céramique datant des XI-XII^e siècles. Le second sondage présente des structures maçonnées à 50-60 cm de profondeur. L'exiguïté du sondage et la nature des remblais a rendu difficile la lecture de ces découvertes.

Il existe un *hiatus* important puisqu'aucun vestige mis au jour n'a pu être rattaché à la façade. En effet, aucun sol n'est conservé, seuls résident des remblais modernes voire contemporains qui auraient pu être installés après décaissement et nivellement pour l'aménagement de la rue des Écoles. Il ne faut pas oublier que l'abbaye a été fondée sur un versant présentant une forte déclivité.

Rozenn BATAIS
INRAP

Contemporain

Soliers Le Clos du Four

Le diagnostic archéologique réalisé à Soliers dans le hameau de Four, rue de la Chapelle, sur une surface de 4 379 m² vouée à un lotissement, a livré des résultats très modestes. Une carrière et un chemin d'époque contemporaine ainsi qu'un fossé rectiligne non daté constituent les seuls vestiges détectés.

Benjamin HÉRARD
INRAP

En janvier-février 2016, une fouille a été conduite à Tourville-sur-Odon, village situé à la périphérie sud de l'agglomération caennaise, en haut du versant nord de la vallée de l'Odon, sous la responsabilité de Vincent Carpentier assisté d'Emmanuel Ghesquière pour l'étude des vestiges préhistoriques. Le terrain concerné se situe dans l'emprise de la parcelle cadastrale ZA29p, vers la sortie ouest du village en direction de Mondrainville. La prescription a commandé le décapage d'une fenêtre de 7 760 m² au sein d'un espace promis à la construction d'un lotissement d'habitation géré par la société Nexity. Les vestiges reconnus se rattachent au Néolithique ancien et moyen II, à l'âge du Bronze, à l'âge du Fer, à l'époque Moderne et à l'ère Contemporaine. Les ensembles les plus significatifs appartiennent au Néolithique et à l'époque Moderne.



Tourville-sur-Odon, Sous Mondrainville : fouille d'un silo du Néolithique moyen II au comblement supérieur empierré (E. Ghesquière).

Les vestiges du Néolithique se rapportent à des occupations domestiques relativement modestes. L'occupation du Néolithique ancien est la plus discrète avec seulement quelques fosses peu discriminantes, peut-être en rapport avec une occupation voisine non localisée à ce jour. Celle du Néolithique moyen II est mieux représentée par un second groupe de fosses situé vers le milieu de l'emprise. Leur comblement a livré, outre un petit lot céramique, quelques silex taillés et fragments d'outils de mouture, ainsi qu'un grand fragment provenant d'une hache polie fusiforme. L'une des fosses a été identifiée comme un silo circulaire ; son remplissage contenait un dépôt carbonisé incluant des restes de céréales et d'ergot de seigle. Deux structures de combustion complètent cet ensemble dont un foyer sur radier de blocs de calcaire.



Tourville-sur-Odon, Sous Mondrainville : ergot de seigle et grains de céréales carbonisés issus d'un silo du Néolithique moyen II (E. Ghesquière).

Dans le même secteur du décapage a été mis au jour un cercle fossoyé de 4,50 m de diamètre, attribué par datation radiocarbone à l'âge du Bronze (3130 ± 30 BP – 1450-1305 cal BC). S'y rattachent au moins deux à trois structures de combustion de type « petit four domestique », organisées en batterie, dont le comblement a livré du matériel céramique post-néolithique dont la datation demeure probable mais incertaine. L'un des fours a cependant fait l'objet d'une datation radiocarbone confirmant son appartenance à l'âge du Bronze (2810 ± 30 BP - 1020-900 cal BC). Le caractère apparemment isolé de ces installations ne constitue pas un cas atypique dans le contexte local de cette période.

L'âge du Fer n'est représenté que par une seule structure, un fossé attribué à La Tène finale, dont le tracé nord-ouest/sud-est est perpendiculaire à la desserte actuelle de la parcelle, ce qui conduit à envisager l'ancienneté probable de cette dernière. L'inscription du fossé laténien dans le sens de la pente de même que ses caractéristiques de creusement et de comblement évoquent un simple fossé de drainage. Les vestiges de la phase suivante s'avèrent plus denses et nombreux, colonisant la totalité de l'emprise. Ils consistent en un réseau parcellaire quadrillé souple organisé en lanières dans le sens de la pente, associé à l'ouest à un chemin de terre, immédiatement antérieur à la desserte actuelle, et à l'est de la parcelle à un probable habitat dont une partie seulement est située

dans les limites du projet. Ce secteur accueille un ensemble de fosses, certaines organisées en chapelet, strictement réparties à l'intérieur de trois subdivisions parcellaires accolées. Ces aménagements annoncent vraisemblablement les abords d'un habitat dont les parties bâties n'ont pas été atteintes et dont l'extension hors emprise à l'est a été détruite et recouverte par des habitations contemporaines. Cet espace correspond à une cuvette naturelle qui s'est trouvée en partie inondée durant la fouille. Il s'agissait peut-être d'une « ferme » dont un exemple en élévation existe encore à quelques dizaines de mètres seulement de la fouille, sous la forme d'une ancienne exploitation, encore occupée de nos jours (Ferme Grillaume), dont les fondations remontent au moins à l'époque moderne. Cette ferme inclut un ancien canal souterrain reliant plusieurs puits antérieurs au cadastre napoléonien de 1828, alimentés par un bras d'eau en provenance d'un réservoir, la « Fontaine Griaume », situé à quelques centaines de mètres au nord-est de la fouille. L'ensemble du réseau d'écoulement et des établissements associés paraissant dater de l'époque moderne (enquête documentaire Florian Bonhomme, Inrap). Ces structures ont livré un lot céramique des XVI^e-XVII^e siècles ainsi qu'un petit lot d'objets métalliques parmi lesquels une médaille votive comportant l'inscription « AVE » en caractères gothiques tardifs, une petite boucle de sangle ou de chaussure, un couteau de table à manche décoré d'ocelles et un écu de Jean II le Bon (1350-1364). Ce dernier suggère que l'habitat en question pourrait avoir été fondé au XIV^e siècle tandis que l'ensemble céramique serait à mettre en rapport avec le cours de son occupation, sinon avec son terme.



Tourville-sur-Odon, Sous Mondrainville : médaille votive en alliage cuivreux, avec inscription « AVE », XV^e-XVI^e siècle ? (E. Ghesquière).

Les derniers vestiges reconnus consistent en une position enterrée de mitrailleurs britanniques positionnée à quelques mètres du chemin de desserte subactuel, et renforcée par des caisses de munitions vides. Ces quelques éléments sont à relier aux combats de la bataille de l'Odon livrés par les troupes britanniques, en particulier écossaises (15^e Division d'infanterie écossaise), fin juin-début juillet 1944 (opérations Epsom et Jupiter, « *Scottish Corridor* »).

Vincent CARPENTIER et Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Âge du Bronze
Antiquité

Ussy
Route du Hamel, Le Parc

Moyen Âge
Contemporain

Le projet d'aménagement d'un lotissement par la commune a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 36 446 m² incluant la totalité de la parcelle ZH 118. Ces terrains, actuellement exploités en pâture, sont situés en bordure ouest de la route du Hamel, au nord de la RD 6. La commune d'Ussy est située à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de Falaise.

L'opération de diagnostic a révélé 71 structures qui forment un gisement peu dense. En mettant de côté les aménagements agricoles récents (un chemin, des drains et quelques fosses de plantation), seule une série de cinq fossés parcellaires aux orientations variées est identifiée au travers de sept tronçons. Quand ces fossés livrent du mobilier céramique, il date du Haut-Empire.

L'opération a également révélé 45 fosses à fonction indéterminée, modestes en dimension, dont certaines pourraient être d'origine naturelle. Les creusements

ponctuels sont le plus souvent isolés. Certains d'entre eux participent de trois modestes concentrations ne laissant pas lire d'organisation. Dans une de ces concentrations, une fosse a livré un assez abondant mobilier céramique et lithique de l'âge du Bronze. En dehors de cette fosse, tous les creusements ponctuels qui ont livré du mobilier renvoient à la période du Haut-Empire, essentiellement centrée sur le II^e et le début du III^e siècle de notre ère. Seuls quelques tessons découverts dans le comblement d'un talweg, à proximité d'une des concentrations ayant livré du mobilier antique, renvoient à une autre période, en l'occurrence la seconde moitié du X^e siècle.

David FLOTTÉ

avec la collaboration de
Loïc MÉNAGER et Laurent VIPARD
INRAP

Antiquité

Contemporain

Vaubadon Carrière de Vaubadon

Le projet d'extension de la carrière présenté par la société Girard et Fossez et C^{ie} sur la commune de Vaubadon concerne quatre secteurs non attenants, situés au nord-ouest et au nord-est de l'étendue actuelle de la carrière. L'emprise de diagnostic couvre une superficie de 63 931 m².

Le diagnostic a révélé la présence de linéaments fossoyés appartenant pour la plupart à une parcellisation d'époque contemporaine qui a progressivement disparu dans la seconde moitié du XX^e siècle. Sur l'un des secteurs à l'est de la carrière, il a été mis en évidence un réseau parcellaire orthogonal relativement dense, dont les orientations sont toujours empruntées par la trame actuelle. D'après les éléments de datation issus de l'un des fossés, les premiers linéaments de ce réseau remontent à l'époque gallo-romaine, plus précisément au Haut-Empire. La fréquentation du secteur à l'époque gallo-romaine est également attestée par la présence d'une fosse, mais la céramique qui en est issue apporte une datation légèrement plus récente que celle du fossé. Datée du Bas-Empire, cette fosse

semble constituer un indice d'une occupation antique tardive dans les alentours. Dans cette configuration, la découverte d'une unique structure de combustion et son aménagement proche paraît difficile à interpréter à défaut de mobilier datant. Il est toutefois tentant de la mettre en relation avec le parcellaire gallo-romain, à l'image d'exemples régionaux d'association de fours isolés au sein d'un parcellaire antique.

Dans le secteur au nord-est, plusieurs anomalies correspondent à l'emplacement de fosses de plantation de pommiers, apparaissant sur des clichés aériens des années 1947-50. Leur arrachage a été réalisé progressivement après-guerre. Certains d'entre eux ont donné lieu au piégeage de rejets de combustion et de mobilier militaire de la Seconde Guerre mondiale. Ces éléments sont à mettre en relation avec la présence signalée d'un camp militaire américain à proximité, au lieu-dit le Calvaire.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Antiquité

Vieux Le Champ des Crêtes, Le Forum

Le programme mené en 2016 sur la fouille dite du « *Forum* » à Vieux a abordé les « niveaux précoces » de l'occupation de la capitale antique. Ceux-ci ont été appréhendés dans des sondages ouverts dans l'emprise des bâtiments civiques du *forum* et des thermes sous-jacents. Au nord et à l'ouest de la fenêtre de fouille, un décapage mécanique à la mini pelle a été nécessaire pour atteindre les niveaux d'abandon de cette première occupation romaine.

Les vestiges mis au jour dans les différents sondages ont permis d'identifier au moins trois phases successives dans ces niveaux qui caractérisent l'installation de la capitale antique.

La première phase d'anthropisation du site est marquée par l'apport de limon argileux déposé sur le substrat de schiste briovérien. Rares sont les aménagements identifiés, mais l'on note toutefois la présence d'ancrages de trous de poteaux et d'une tranchée creusée dans le terrain naturel.

Ces premières traces d'anthropisation sont couvertes par des structures que l'on peut attribuer à des bâtiments implantés sur un axe orthonormé et présentant un maillage dense. Il s'agit d'édifices construits en terre et bois sur sablières basses. Certaines reposent

directement sur le limon (murs de refend ?), tandis que d'autres sont posées sur des fondations constituées de blocs de schiste de taille moyenne. Dans l'un des bâtiments, un large trou d'ancrage de poteau assure la jonction de deux sablières. Les sols en terre sont constitués de limons très compacts jaunes à brun orangés. La présence de trous de piquets, nombreux dans certains espaces, et de trous de poteaux ainsi que de zones rubéfiées révèle des aménagements et des structures multiples au sein de ces bâtiments.



L'occupation « précoce » composée de sols en terre et sablières basses, recoupés par les maçonneries des thermes sus-jacents (CD 14).

Dans l'un des sondages (à l'ouest), un niveau de grès schisteux compacté et émoussé en surface, évoque une cour ou une rue. En outre, dans le sondage sud-est, l'alignement est-ouest de sept trous de poteaux peut être attribué soit à un bâtiment sur poteaux soit à un espace ouvert de type galerie de façade, couvert par une toiture reposant sur une colonnade en bois. Le mobilier céramique peut ainsi caler la première implantation de la ville romaine au début de notre ère, à la fin du règne d'Auguste.

Des restructurations sont opérées sur tous les édifices vus en sondages. De nouveaux murs sont montés, pour certains à l'emplacement des précédents, mais avec des fondations plus massives constituées de gros blocs de calcaire et de marbre de Vieux. Observés dans les sondages ouest et nord, ces murs devaient



Fosse/silo creusée dans le substrat schisteux et aménagée dans une vraisemblable cour (CD 14).

dès lors constituer l'ossature d'un édifice plus grand et plus imposant, ou recevant un étage. Enfin une dernière phase de remaniements se caractérise par la modification de certains espaces, plusieurs murs sont dérasés et les espaces agrandis. Au nord et à l'ouest, un sol formé de petits fragments de schistes compactés dans un limon et percé de trous d'ancrage de poteaux alignés est-ouest, forme désormais un vaste espace ouvert ou semi-ouvert. Cette dernière phase de construction en terre et bois a révélé du mobilier céramique d'époque claudio-néronienne.

L'hypothèse d'un ou de plusieurs édifices publics préalables aux thermes puis au *forum* demeure difficile à avancer eu égard aux contraintes d'ouvertures des sondages qui révèlent des plans partiels. En revanche, la présence de cours vraisemblables, de fosses/silos ainsi que de plusieurs foyers et de zones rubéfiées, d'aménagements effondrés formés de blocs de schiste mais aussi de nombreux trous de poteaux et de piquets, suggèrent des espaces d'artisanat.

Les premières constructions de la capitale antique des viducasses remontent au début de notre ère et forment d'emblée un réseau dense. Elles mettent en œuvre des bâtiments en terre et bois couverts de tuiles. Les plans et aménagements intérieurs des édifices varient dans une trame urbaine déjà densément aménagée.

Karine JARDEL

avec la collaboration de
Jean-Yves LELIÈVRE, Denis JAN et Pierre MAZURE
Service Archéologie, Département du Calvados

Moderne
Contemporain

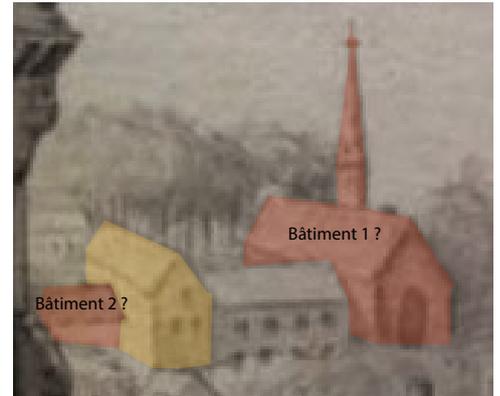
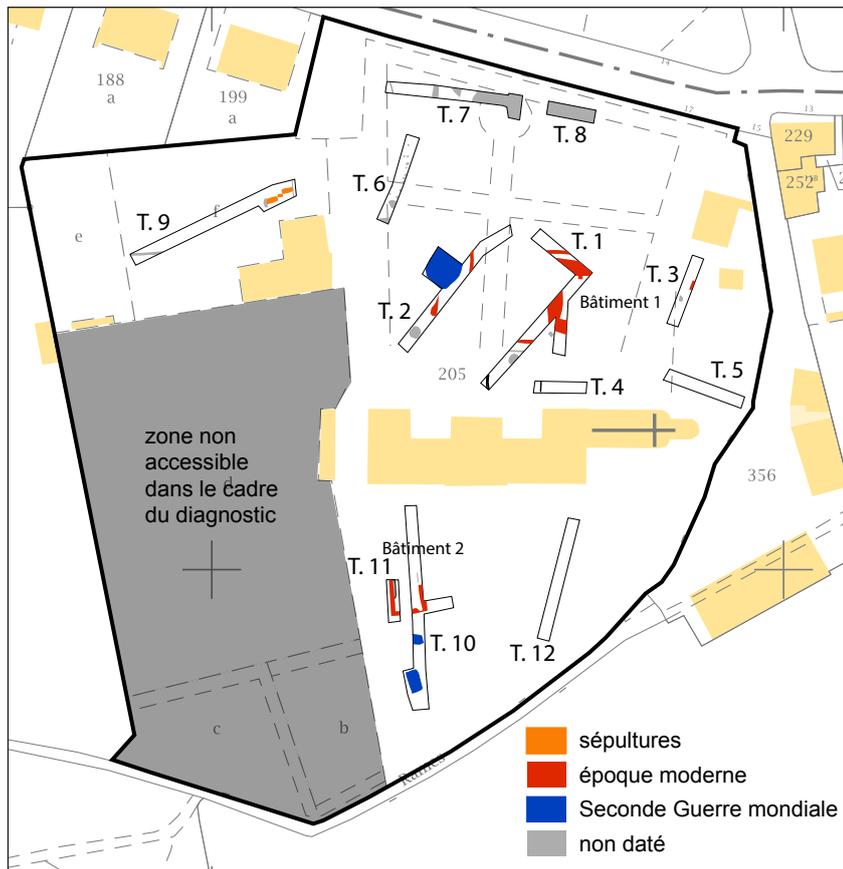
Vire-Normandie
17 rue des Cordeliers

Le diagnostic réalisé préalablement à la réalisation d'une résidence pour seniors se situe en bordure du promontoire surmontant la Vire, actuellement occupé par plusieurs constructions destinées à être détruites.

Le bâtiment principal occupant l'emprise est de type classique, avec deux pseudo-ailes de part et d'autres d'un grand rectangle et d'une chapelle accolée sur son pignon oriental. Ce bâtiment, qui peut être attribué à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e siècle, est pratiquement identique à celui figuré sur le cadastre dit napoléonien de 1833. Les dommages causés par les bombardements de juin 1944 ont vraisemblablement entraîné sa reconstruction sur le même plan. Il est accompagné de plusieurs bâtiments encore debout pour deux d'entre eux et abattus pour également au moins deux. La construction de cette grande demeure bourgeoise s'est accompagnée d'un remaniement du

terrain perceptible en de nombreux endroits : murets et allées de jardins, parements de soutènements de jardin en terrasses, grands puisards et vraisemblablement un aplanissement ou raclage de la moitié orientale de la parcelle pour faire un terrain plat. Cette préparation a eu pour effet de détruire une grande partie des structures et sols plus anciens, ne laissant plus que les empreintes de fondations des murs antérieurs les plus puissants correspondant à deux bâtiments.

Le premier d'entre eux présente une fondation très épaisse, de l'ordre de 2,5 m. Trois de ses côtés ont été identifiés dans les tranchées de diagnostic. Il semble être de plan rectangulaire de 15 m de largeur. Les fondations sont composées de gros ou parfois très gros moellons de schiste local, maçonnés à la chaux moyennement chargée en sable (mortier rose clair). Elle s'enfonce de 0,4 m sous le niveau de décapage



Vire, Rue des Cordeliers : vue cavalière (extrait) du couvent des Cordeliers au XVIII^e siècle et interprétation des bâtiments découverts au diagnostic (Médiathèque de Vire, Ms B18, Manuscrit Lecocq, 1697-1797 ; DAO : E. Ghesquière).

Vire, Rue des Cordeliers : plan phasé du diagnostic (E. Ghesquière).

dans les altérites de schiste et n'atteint pas la roche en place.

Le second bâtiment n'a été reconnu que sur trois côtés et il est impossible de déterminer sa forme définitive, vraisemblablement rectangulaire. Ses fondations mesurent 0,8 m d'épaisseur et s'enfoncent de plus d'un mètre sous le niveau de décapage (> 1,6 m sous le sol actuel) dans le substrat schisteux. La construction est élaborée en moellons de schiste d'une douzaine de centimètres d'épaisseur pour les plus gros, maçonnés avec un mortier de chaux jaune très sableux. Le seul mobilier présent correspond aux remaniements du XVIII^e-XIX^e siècle et n'offre pas de possibilités de datation. L'importance des fondations par rapport à celles des bâtiments annexes à la maison bourgeoise suggère que nous sommes dans un cadre particulier, vraisemblablement en adéquation avec l'ancien couvent des Cordeliers occupant la parcelle entre le XVI^e siècle et la fin du XIX^e siècle. Plusieurs murs de moindre épaisseur sont présents sur la zone nord autour du grand bâtiment et dépendent probablement du couvent des Cordeliers.

Parallèlement à ces bâtiments, une nécropole a pu être identifiée dans la partie nord de l'emprise. Malgré une très forte contrainte du terrain qui a empêché d'élargir la zone de recherche (murs, barrières, grands arbres, voirie, bâtiment), trois sépultures orientées est-ouest ont été identifiées dans la tranchée 9 : deux adultes avec des ossements conservés (mais très fragiles) et

une sépulture de très petite taille (0,7 m de longueur) non sondée. Aucun mobilier n'est associé (écho négatif au détecteur de métaux).

Un crâne entier avec ses deux premières vertèbres ont également été découverts sous une grande fosse de la Seconde Guerre mondiale. Dans l'état actuel, rien ne permet d'affirmer qu'il s'agit d'une unique nécropole, ni de présumer de la datation de ces sépultures.

En dehors de ces vestiges anciens, la Seconde Guerre mondiale a également pu être observée à travers trois structures : deux sur l'arrière de la maison avec une grande fosse rectangulaire (fosse-dépotoir ? fosse d'artillerie ?), une fosse étroite très allongée (nid de mitrailleuse ?) et une grande fosse anastomosée dans la zone nord. Elles ont livré de très nombreux restes mobiliers attribuables dans leur intégralité à l'occupation allemande de 1939-1944. La grande structure 2-3 présentait dans son niveau supérieur des déchets d'ardoises et de vitrage provenant de la maison bourgeoise. Son niveau inférieur était tapissé d'une couche de 20 cm de munitions tirées ; la fosse était vraisemblablement dédiée à l'entraînement au tir.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

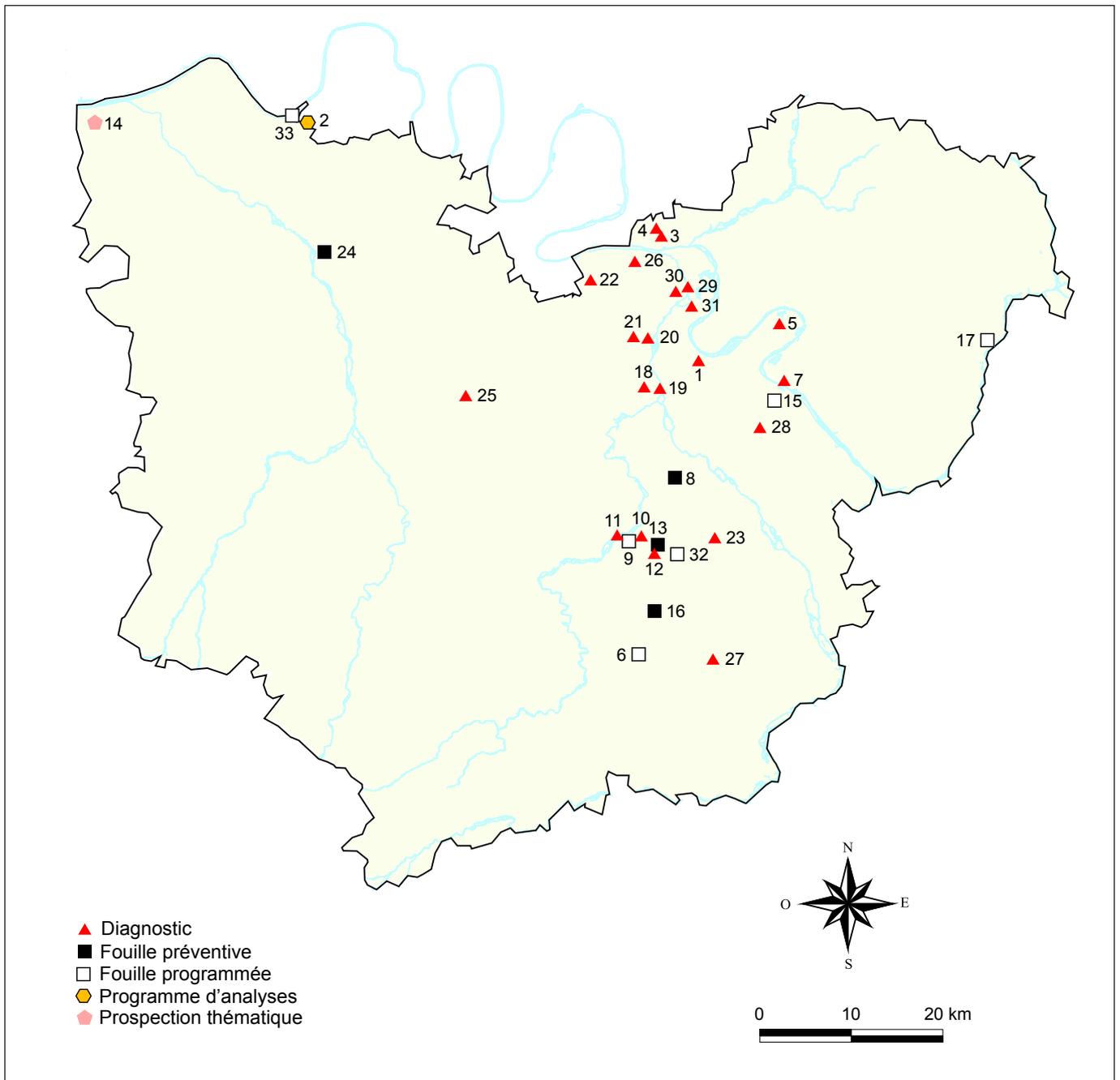


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Eure

2016



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat	N° carte
172590	Acquigny 4, rue Saint-Mauxe	Angéline Bignon MADE	Diag	HMA MOD CONT	2897 Positif	1
172576	Aizier Chapelle Saint-Thomas	Cécile Chapelain de Seréville-Niel SUP	PAN	MÉD	2926 Positif	2
172553	Alizay La Chaussée, n° 2	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	PRO GAL CONT	2872 Positif	3
172529	Alizay Rue des Forières	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO BRO	2964 Positif	4
172805	Bernières-sur-Seine Rue de l'Épine Blanche	Caroline Renard MADE	Diag	MOD CONT	2896 Limité	5
172543	Chambois Château d'Avrilly	Thomas Guérin ASS	FP	MÉD MOD	2946 Positif	6
172528	Courcelles-sur-Seine Rue de l'Abbaye du Beau Bec	Gilles Deshayes MADE	Diag	FER MOD	2850 Positif	7
172359	Dardez Rue des Haies Bourdon	Delphine Théolas MADE	F. Prév.	GAL HMA MÉD MOD	3129 Positif	8
172595	Évreux 11, rue de l'Horloge	Pierre Wech MADE	FP	GAL MÉD	En cours Positif	9
172758	Évreux Jardins de l'Évêché	Pierre Wech MADE	Diag	GAL HMA MÉD MOD CONT	2954 Positif	10
172552	Évreux Place Sepmanville	Pierre Wech MADE	Diag	MÉD MOD CONT	2909 Positif	11
172506	Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux ZAC du Long-Buisson	Gilles Deshayes MADE	Diag	PAL ? NÉO FER MÉD MOD CONT	2822 Positif	12

172566	Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux ZAC du Long-Buisson	Gilles Deshayes MADE	F. Prév	MÉD MOD CONT	En cours Positif	13
172538	Fatouville-Grestain Abbaye de Grestain	Jean-Baptiste Vincent SUP	PT	MÉD MOD	En cours Positif	14
172541	Gaillon Anciens jardins hauts du château	Jean-Louis Breton ASS	FP	CONT	2948 Positif	15
172493	Grossœuvre Cissey : rues Viancourt et Bourdonné	Vincent Dartois MADE	F. Prév.	PAL NÉO PRO GAL MOD CONT	3039 Positif	16
172585	Guerny Les Aulnaies	Anne Kucab ASS	FP	MÉD ?	2947 Positif	17
171363	Heudebouville Écoparc 3	Vincent Dartois MADE	Diag	FER GAL MOD CONT	2908 Positif	18
171363	Heudebouville La Fosse à la Reine, le Clos Desruet	Marion Huet MADE	Diag	PRO GAL	2966 Positif	19
172462	Louviere Place de la Demi-Lune	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	En cours Positif	20
172487	Louviere 46 rue du 11 novembre, Rue des Martyrs de la Résistance	Charles Lourdeau INRAP	Diag	MOD	2857 Limité	21
171770	Martot Les Fiefs Mancels : tranche 2	Caroline Renard MADE	Diag	MÉD MOD CONT	2448 Positif	22
172573	Miserey ZA Bio-Normandie Parc	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO GAL	2873 Positif	23
172569	Montfort-sur-Risle Château de Montfort	Thomas Guérin ASS	FP	MÉD	2960 Positif	24
172539	Le Neubourg, Iville, Vitot Liaison Le Neubourg-Iville-Vitot	Pierre WECH MADE	Diag	IND	2861 Limité	25
172530	Pont-de-l'Arche Rue du Général de Gaulle	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MOD CONT	2851 Positif	26
172582	Saint-André-de-l'Eure ZA La Croix Prunelle - RD 53	Vincent Dartois MADE	Diag	PRO GAL CONT	2864 Positif	27
172507	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue de la Mare en Pierre	Pierre Wech MADE	Diag	CONT	2849 Limité	28
172551	Val-de-Reuil Route des Falaises - Voie Dagobert	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	NÉO PRO GAL	2859 Positif	29
172567	Val-de-Reuil Voie de l'Orée	Claire Beurion INRAP	Diag	FER GAL	2965 Positif	30
172522	Le Vaudreuil Le Golf	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	2962 Positif	31
172572	Le Vieil-Évreux La Basilique	Sandrine Bertaudière MADE	FP	GAL MÉD	1289 Positif	32
172575	Vieux-Port Cale de la Bonne Auberge	Mathilde Prouveur SUP	FP	CONT	2971 Positif	33
172570	Prospection aérienne de l'Eure	Jean-Noël Leborgne Véronique Leborgne Gilles Dumondelle ASS	PA	GAL MÉD	2988 Positif	/

NORMANDIE

EURE

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**Haut Moyen Âge
Moderne**

**Acquigny
4 rue Saint-Mauxe**

Contemporain



Acquigny, 4 rue Saint Mauxe : fond de cabane, structure 3 (MADE).

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune d'Acquigny en novembre 2016 a permis d'aborder partiellement plusieurs parcelles au centre de l'agglomération, dans une zone résidentielle.

Quatorze structures ont été mises au jour. La majeure partie d'entre elles est localisée dans la partie nord du terrain, principalement au nord-ouest, à l'exception d'une, située au sud. L'occupation moderne à contemporaine est assez importante. Elle semble occuper un quart de la parcelle sondée avec, notamment, une grande fosse au nord. Néanmoins, la présence d'une fosse, de deux trous de poteau et de deux, voire trois fonds de cabanes potentiellement attribuables au Haut Moyen Âge, est à noter. Trois fosses restent de datation et de fonction indéterminées.

Sept tessons ont été mis au jour : six sont attribuables au Haut Moyen Âge, dont un est précisément daté de l'époque mérovingienne.

Ce diagnostic sur 1 297 m² complète la connaissance de l'occupation du Haut Moyen Âge d'Acquigny, même si la surface restreinte de l'emprise limite son interprétation.

Angéline BIGNON
MADE

Moyen Âge

**Aizier
Chapelle Saint-Thomas**

La léproserie médiévale rurale a été fouillée de 1998 à 2010 dans le cadre d'une fouille programmée. Situé en pleine forêt, à 1 km de l'actuel village d'Aizier, cet établissement fut propriété de l'Abbaye de Fécamp. Seule la chapelle romane, dédiée à Thomas Becket, subsiste aujourd'hui à l'état de ruines.

En 1998, une série de sondages avait révélé la présence d'un cimetière, d'une voie et de bâtiments. De 1999 à 2003, les fouilles ont permis de comprendre

l'organisation et l'évolution de la zone bâtie au cours du Moyen Âge. Durant une première phase (XIII^e-XV^e siècles), un grand bâtiment en dur comportant vraisemblablement un étage a dû faire office de lieu de vie collectif. Au cours du XV^e siècle, il est abandonné au profit de deux maisons à pans de bois, plus petites, qui s'implantent sur ses ruines. Comportant respectivement deux et trois pièces, avec four et cheminée, elles attesteraient plutôt d'un mode de vie individuel. Elles sont

abandonnées durant le XVI^e siècle, date de désaffectation de la léproserie d'après les sources écrites.

Les campagnes 2004 à 2006 ont été consacrées à l'étude de la zone située au sud de la chapelle ainsi qu'à la fouille du cimetière. Parallèlement, le site a été émaillé de sondages afin de cerner le potentiel archéologique restant à fouiller et d'étudier les enclos (talus et fossés) et axes de circulation qui structurent le site. La reprise de la microtopographie et de l'étude documentaire a permis de proposer un phasage des différents éléments constitutifs du paysage et de l'organisation de la léproserie (enclos, chemins, voie).

En 2007, le décapage et la fouilles des abords sud et est de la chapelle ont été achevés. Les structures découvertes (fossés, palissade, murs, foyers) semblent attester que cette zone était vouée à une fonction domestique et utilitaire, plutôt qu'à celle d'habitat. Les sépultures y sont peu nombreuses, la plupart se concentrant au nord de la chapelle. Cette dernière a été fouillée la même année : vers la fin du Moyen Âge, le chœur et sans doute une partie de la nef, sont ravagés par un incendie, à la suite duquel est construit – ou reconstruit – l'emmarchement du chœur. Ces travaux perturbent les niveaux antérieurs.

Dans la nef, la puissance sédimentaire est peu importante (une trentaine de centimètres) et essentiellement constituée de remblais de démolition. À part de rares lambeaux correspondant au niveau d'incendie du chœur, aucun niveau de sol n'est conservé. Une trentaine de sépulture y a été repérée alors que le chœur n'en a livré aucune.

En 2008, la fouille des sépultures de la chapelle et des secteurs non funéraires du site a été achevée. Le secteur situé entre la zone bâtie et la mare a notamment livré ce qui semble correspondre à des fosses d'extraction. Par ailleurs, la fouille du cimetière, au nord de la chapelle, s'est poursuivie.

En 2009, l'objectif de la campagne était d'achever la fouille du cimetière nord. Tout l'espace sépulcral situé au nord de la chapelle a donc été fouillé exhaustivement avec la mise au jour d'une soixantaine de tombes. Implantées en rangées bien organisées, celles-ci sont installées sur deux à six niveaux d'inhumations et montrent l'existence de fréquents recoupements de fosses. La stratigraphie de la zone septentrionale s'est avérée plus complexe que ce qui avait été envisagé au départ, révélant une utilisation intensive du cimetière nord, notamment dans sa partie centrale et indiquant une probable persistance d'un marquage au sol des tombes. De plus, quelques nouveaux cas d'individus déposés dans leur tombe dans des positions atypiques ont pu être mis en évidence.

À l'issue de cette campagne, et afin de vérifier s'il ne restait pas de sépultures dans les zones complètement fouillées, un décapage mécanique profond de toute la surface sépulcrale a été réalisé permettant la localisation d'une vingtaine de fosses supplémentaires qui ont été entièrement fouillées lors de l'ultime campagne de fouille réalisée en 2010.

Depuis, la population inhumée à Aizier fait l'objet d'études de laboratoire tant au niveau anthropologique que pour des analyses spécialisées (paléopathologie, paléodémographie, recherche ADN, recherche isotopique...). La publication des résultats s'effectue au moyen de diverses communications ou publications scientifiques spécialisées relatant les investigations archéologiques, ses résultats ou décrivant la population et devrait aboutir à une monographie de site cours de préparation.

Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL
CRAHAM, service de paléoanthropologie

Protohistoire

Antiquité

Ce petit diagnostic complémentaire vient élargir les informations collectées lors du diagnostic effectué sur la parcelle 22, concernée par le même projet d'aménagement (Aubry 2015, voir *Bilan scientifique de Haute-Normandie 2015*, p. 18).

Il révèle de nombreux vestiges, essentiellement protohistoriques (Hallstatt) dans la partie orientale, et des vestiges plus ténus datant de La Tène dans la partie occidentale. Ces différents aménagements sont à relier avec les ensembles gaulois et antiques mis au jour en 2015.

Alizay

La Chaussée, n° 2

Contemporain

Par ailleurs, un ensemble de tranchées d'époque contemporaine, potentiellement liées à la défense passive, se signale au nord-est.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Néolithique final

Âge du Bronze

Alizay

Rue des Forières

Cette opération de diagnostic a été réalisée à l'emplacement d'un futur projet de lotissement porté par la société Francelot. Le terrain occupe un espace localisé entre la limite du pied de versant des coteaux nord de la vallée de la Seine et l'amorce de la plaine inondable qui s'étire plus au sud.

Le terrain est marqué par une séquence stratigraphique qui illustre des phénomènes érosifs périglaciaire et holocène. Occupé actuellement par un herbage, le terrain était auparavant en culture comme en témoigne l'impact profond des labours qui ont, dans la partie sud de l'emprise, déstructuré la nature du sous-sol.

Le diagnostic a révélé 138 vestiges mobiliers (lithiques et céramiques) issus d'un horizon limono sableux brun plus ou moins argileux, ainsi que 29 structures archéologiques variées. Pour l'essentiel, il s'agit de foyers appareillés en silex et/ou en grès, de trous de poteaux et de fosses circulaires. Une fosse en Y est également présente.

Les faits archéologiques sont majoritairement

concentrés sur une grande moitié nord de l'emprise. Un bâtiment sur poteaux dont le plan n'est pas entièrement dégagé, non daté mais qui peut s'apparenter au début de l'Âge du Bronze, se détache de cet ensemble. Aucun fossé d'enclos ou de parcellaire n'est identifié. Ce constat permet d'envisager une limite foncière aux occupations protohistoriques et antiques découvertes 300 m plus à l'ouest sur le diagnostic d'Alizay « La Chaussée » (Aubry 2015, voir *Bilan scientifique de Haute-Normandie 2015*, p. 18). L'absence de fossé conduit également à interpréter l'occupation mise en évidence ici comme un site ouvert.

Le mobilier archéologique issu de l'environnement des structures et du comblement de certaines fosses permet de proposer une attribution chronologique de l'occupation au Campaniforme voire au Bronze ancien.

Bruno AUBRY
INRAP

Moderne

Contemporain

Bernières-sur-Seine

Rue de l'Épine Blanche

Le diagnostic a porté sur une surface de 14 900 m², au sud-est de l'agglomération actuelle de Bernières-sur-Seine, en vue de la construction de lotissements. L'opération n'a livré aucun résultat significatif. Une fosse conservée sur une faible épaisseur a été mise au jour sans mobilier. Deux fragments de terre cuite architecturale moderne ou contemporaine ainsi qu'un probable fragment de ferrure ont été découverts, hors structure. Sur cette parcelle pentue, les phénomènes

érosifs sont probablement à l'origine de cette absence de vestige : la couverture limoneuse est par endroits faible (30 cm, plus généralement 40 cm en moyenne). Ce même phénomène a été observé en 2001 sur une parcelle située à 100 m à l'ouest.

Caroline RENARD
MADE

Moyen Âge

Moderne

Chambois

Château d'Avrilly

L'opération programmée annuelle qui s'est déroulée au château d'Avrilly a consisté en l'ouverture de deux aires de fouilles sur la plate-forme de la motte du château-fort, dans l'emprise de son enceinte sommitale ou *shell-keep* anglo-normand.

Depuis 2012, les vestiges du site castral font l'objet d'une campagne de conservation dans le cadre d'un accord partenarial entre l'Association des Amis du Donjon et

l'association nationale CHAM, sous le contrôle de la CRMH de Normandie.

La bonne conduite des travaux de conservation a amené au développement d'un projet archéologique destiné à guider les futures interventions et à tirer au clair les problématiques chrono-morphologiques dont le site fait l'objet. Avrilly correspond à un cas d'école du château à motte normand des années 1100 : il dispose des vestiges

d'un *shell-keep* polygonal attribué au XII^e siècle et passe pour avoir été rasé par les Anglais en 1417 ou 1418. Cette grande chronologie demandait à être précisée et vérifiée à la lumière des dernières recherches archéologiques conduites dans un cadre préventif, avec la mise en évidence en 2001 des traces d'un peuplement de la Tène sur le site d'Avrilly, et universitaires, notamment dans le cadre des travaux du PCR de l'Université de Rouen sur les fortifications de terre de Haute-Normandie, dirigé par Anne-Marie Flambard Héricher.

La courte opération menée du 4 au 22 juillet 2016 a démontré que le *shell-keep* a subi des remaniements très importants et potentiellement tardifs dans l'histoire du site. Il semble que, jusqu'au tournant des XIII^e-XIV^e siècles, l'enceinte romane qui couronne la motte soit en état de désaffection militaire avec la probable disparition de son circuit ouest. Deux grandes phases de chantier sont ensuite entreprises avec l'installation d'un châtelet d'entrée flanqué de deux tours circulaires, la réfection de certaines sections de murs, le remblai généralisé de la cour intérieure et la réédification du circuit occidental de l'enceinte. Les quelques fragments de céramique en contexte nous conduisent à situer ces phases dans le courant du XIV^e siècle. Le *shell-keep* subit ensuite un incendie généralisé dont les traces sont perçues dans les deux aires de fouilles et sur les matériaux des maçonneries hors-sol. Cet épisode qui scelle définitivement l'occupation du site s'inscrit avant la fin XV^e-début XVI^e siècle.

En l'état, la fouille n'a pas permis de mettre en évidence des structures ou des phases d'occupation attribuables aux origines du site, mais elle a démontré que le phasage architectural était beaucoup plus complexe que prévu. Les travaux de conservation projetés en 2016 ont été modifiés ou suspendus à la lumière des données archéologiques.

Thomas GUÉRIN
CHAM



Chambois, château d'Avrilly : graffiti patronymique médiéval situé au revers d'une des pierres de chaînage du châtelet d'entrée avec le *shell-keep* anglo-normand ; le nom « Jacob Gaignart » est indiqué à deux reprises (T. Guérin).

Âge du Fer

Moderne

Courcelles-sur-Seine

Rue de l'abbaye du Beau Bec

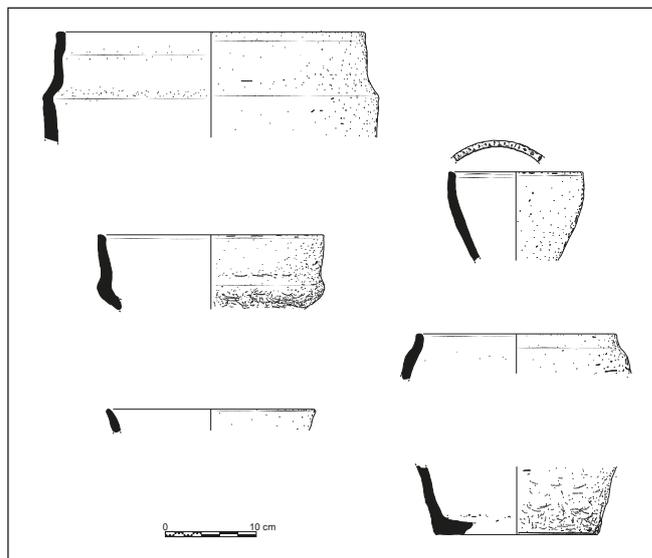
Un diagnostic archéologique a été effectué sur la parcelle ZA 283 du lieu-dit L'Abbaye du Beau Bec, objet d'un projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire. Trente-et-un sondages mécaniques ont été réalisés sur une partie de l'emprise du projet (3,88 ha à sonder). Ils n'ont livré aucun vestige lié au prieuré ou ancienne dépendance de l'abbaye cistercienne de Beaubec-la-Rosière ; la comparaison des plans d'Eugène de Toulmon et des plans du parcellaire permet désormais de situer cet établissement disparu dans des parcelles voisines qui accueillirent de nouveaux pavillons après le diagnostic de 2012.

Le diagnostic de 2016 a mis au jour une petite fosse et un trou de poteau, voisins de quelques mètres, attribuables à La Tène ancienne par la datation de leurs tessons de céramique (étude V. Dartois). Le comblement de quelques autres petites cavités, contenant un sédiment charbonneux et/ou de rares tessons de céramique non tournée résiduelle, pourrait – sous toute réserve – enrichir le *corpus* des vestiges ténus d'une fréquentation des lieux à la même époque ou pour le moins au cours de la Protohistoire. Ces découvertes ponctuelles se démarquent de la plupart des vestiges de l'Âge du Fer trouvés jusqu'à présent

dans le secteur de Courcelles-sur-Seine, presque uniquement attribués à La Tène finale.

Le diagnostic a également matérialisé les tracés d'un chemin et de fossés bordiers localisables sur des plans datés de 1744 et 1830.

Gilles DESHAYES
MADE



Courcelles-sur-Seine, L'Abbaye du Beau Bec, céramiques de La Tène ancienne issues du comblement de la fosse FS102 (V. Dartois).

Protohistoire, Antiquité

Haut Moyen Âge

Dardez

Rue des Haies Bourdon

Moyen Âge

Moderne

L'opération menée de septembre à décembre 2016 a porté sur une surface d'environ 1,5 ha au cœur du village actuel de Dardez. Elle fait suite à un diagnostic réalisé par l'INRAP en avril 2014, qui avait révélé une occupation sans grande interruption de l'époque gallo-romaine au début de l'époque moderne. La fouille a confirmé la pérennité de l'installation humaine dans ce secteur, avec une densité de vestiges importante. Plus de 1 300 structures ont été ainsi mises au jour, couvrant la quasi-totalité de la surface ouverte. Les lignes qui suivent ne donneront qu'un premier aperçu des découvertes, l'étude étant encore en cours au moment de l'écriture de cette notice.

L'occupation la plus ancienne remonte à la Protohistoire. Elle semble se concentrer sur le haut de la parcelle, au sud. Au moins une structure peut être datée de l'Âge du Bronze par la présence d'une grande jarre carénée ornée d'un décor digité sur le bord et à la liaison col/panse.

L'occupation gallo-romaine identifiée lors du diagnostic au nord-ouest de l'emprise a été confirmée, mais son ampleur demeure relativement modeste. Elle regroupe de nombreuses fosses et quelques fossés utilisés du I^{er} au IV^e siècle mais dont la fonction est difficile à déterminer. Trois structures plus imposantes, installées à proximité les unes des autres, semblent également être associées à cette phase, la présence de quelques éléments en céramique permettant de placer leur



Dardez, rue des Haies Bourdon, fig. 1 : fond de bassin ?, Bas-Empire (MADE).

fonctionnement au cours du Bas-Empire (IV^e siècle ?). La première structure est une construction maçonnée de forme rectangulaire dont ne subsiste que le fond, recouvert d'un mortier de tuileau (fig. 1). Il pourrait s'agir d'un bassin, dont l'usage reste à définir. La seconde consiste en une large fosse circulaire bordée sur un côté d'une petite languette aux parois rubéfiées, évoquant une forge. La présence assez importante de scories et de culots de forge dans cette partie du site suggère d'ailleurs une activité de métallurgie.

La dernière structure correspond à une très longue excavation rectangulaire implantée le long du bassin. Les parois sont parfaitement verticales, avec sur les bords plusieurs encoches pouvant correspondre à l'emplacement de gros poteaux porteurs (étais ?). Il pourrait s'agir d'une "mine" d'extraction, mais sa forme ne trouve pour l'instant pas de comparaison. La présence à l'état naturel de minerai de fer dans le sol permet en outre d'envisager un lien entre l'activité d'extraction et l'activité métallurgique.

L'occupation du haut Moyen Âge semble relativement dense, mais les éléments de datation manquent pour en comprendre vraiment l'évolution spatiale et temporelle. Elle se caractérise par des constructions sur poteaux porteurs dont les plans sont quasiment impossibles à appréhender, au vu du nombre considérable de trous de poteaux, souvent agglutinés les uns aux autres. Quelques structures sont plus aisément identifiables, notamment quelques fonds de cabanes, un four culinaire (daté par archéomagnétisme entre la fin du VI^e et la fin du VII^e siècle) et deux sépultures. L'une est en pleine terre, l'autre est délimitée par des pierres dressées. Le mobilier est très indigent, seule la céramique livrent quelques indications chronologiques, avec visiblement une certaine continuité, du courant de l'époque mérovingienne à la fin de l'époque carolingienne.

L'occupation semble perdurer au Moyen Âge classique, peut-être sans interruption. Elle paraît cependant à cette période se resserrer au nord le long de la rue actuelle et dans l'angle nord-est de la parcelle. Les structures sont principalement des fosses, dont l'usage reste indéfini et le mobilier assez pauvre. L'une d'entre elles livre néanmoins un petit ensemble de pichets et d'oules attribuables au XII^e siècle.

Le bas Moyen Âge et le début de l'époque moderne correspondent visiblement à une restructuration de l'occupation, sur le plan spatial et sur le plan architectural. À cette phase, s'associent deux ensembles bâtis, avec des murs en pierre maçonnés. L'un se situe au nord, le long de l'actuelle rue des Haies Bourdons, le second un peu plus au sud sur la partie haute. Tous deux ont été



Dardez, rue des Haies Bourdons, fig. 2 : détail du bâtiment nord, fin du Moyen Âge - début de l'époque moderne (MADE).

perçus en limite d'emprise et n'ont été que partiellement dégagés.

Les résultats du diagnostic permettent de savoir que le bâtiment le plus au nord se poursuit hors emprise à l'est. La partie mise au jour lors de la fouille révèle au moins une pièce, vraisemblablement excavée, et dotée d'un aménagement interne en quart de rond, dont la nature reste à déterminer (fig.2). Cet espace est bordé par ce qui semble être une cour intérieure, délimitée à l'ouest par des murets en pierre sèche et peut-être par le départ d'une autre construction maçonnée au nord. À l'ouest de cet ensemble bâti, un puits a été aménagé.



Dardez, rue des Haies Bourdons, fig. 3 : vue d'ensemble du bâtiment sud, début de l'époque moderne (MADE).

La présence d'une résurgence de source dans cette zone n'est pas improbable, d'importantes remontées d'eau ayant entravé la fouille du bâtiment. Les éléments céramiques récoltés dans ce secteur déterminent une fourchette chronologique allant du XIV^e ou XV^e siècle au XVI^e siècle. Le second bâtiment correspond également à une construction excavée, comprenant au moins une grande pièce en L (fig.3). Sur le flanc sud, se trouvait une porte murée. Un escalier composé de quelques marches en gros blocs de silex permet d'y descendre, confortant l'hypothèse d'un espace enterré. Quasiment aucun niveau d'occupation n'a été perçu à l'intérieur du bâtiment, dont le comblement semble correspondre à un épais niveau de démolition. Aucun indice ne permet non plus d'attester la présence d'élévations. Les quelques éléments céramiques récoltés dans les niveaux de démolition sont contemporains de ceux trouvés dans les niveaux les plus récents du premier bâtiment (XVI^e siècle), suggérant un fonctionnement partiellement simultané. Aucun vestige plus récent n'a été repéré sur la parcelle, mais les sources historiographiques confirment que l'occupation du bourg perdure jusqu'à nos jours. Ainsi, alors que la documentation archéologique sur la commune était jusqu'ici vierge, cette première fouille met en évidence une occupation pérenne de la Protohistoire à nos jours.

Delphine THÉOLAS
MADE

Préalablement à la mise en œuvre d'une extension des locaux de la Caisse d'allocations familiales de l'Eure, le maître d'ouvrage a souhaité qu'une fouille archéologique soit réalisée sur les vestiges impactés par le projet. La Mission archéologique départementale de l'Eure est intervenue durant l'été 2016, sur une surface de 240 m². Des vestiges d'occupations antiques et tardo-antiques ont été mis au jour. Les études étant en cours, la présentation des premiers résultats sera ici partielle et ne refléteront qu'un état de la recherche. La parcelle étudiée se situe au cœur de la ville actuelle, mais aussi de la ville antique, dans l'espace entouré par un rempart à la fin du III^e siècle. Ce dernier constitue d'ailleurs la limite orientale de la parcelle concernée. C'est donc un secteur central, et ce à toutes les époques, qu'il nous a été donné d'explorer.

La cote de fond de projet a limité les observations sur les niveaux les plus anciens. Il est néanmoins possible d'affirmer que se trouvent à cet emplacement les vestiges d'une construction de qualité, comportant notamment des sols maçonnés et une architecture en pierre et attribuable au Haut-Empire (fig. 1). De nombreux fragments de colonnes ont ainsi été mis au jour dans des contextes interprétés comme liés à une activité de récupération de matériaux. Les fenêtres d'observation sont cependant trop réduites pour permettre de restituer l'emprise et l'organisation du ou des bâtiments identifiés. De la même façon, leur nature exacte nous échappe : habitat coscu ou monument public ?

À l'extrémité orientale de l'emprise fouillée, dans un secteur extrêmement limité et rogné par des aménagements contemporains, un niveau d'incendie a livré de nombreux éléments d'une décoration peinte comportant, entre autres, deux petits personnages en pied se faisant face, dans un décor de frises d'oves (fig. 2). Une première estimation permet d'attribuer ce décor à une période comprise entre le milieu du II^e siècle et le début du III^e siècle. Le niveau d'incendie semble quant à lui attribuable à la seconde moitié du III^e siècle, les décombres étant ensuite scellés par une accumulation de matériaux sans doute liée à l'aménagement du talus (*agger*) accolé au rempart situé à une dizaine de mètres à l'est. Il n'a pas été possible, avec une surface dégagée de moins de 5 m², de déterminer le plan et la nature de la construction qui portait initialement ce décor peint.

Les traces de l'occupation tardo-antique sont encore en cours d'examen. La proximité d'une activité métallurgique semble établie, comme en témoigne le comblement d'une fosse composé presque uniquement de scories, de parois de four et de battitures. Les rares éléments céramiques identifiés dans ce comblement orientent la datation vers la première moitié du IV^e siècle, au plus tôt.



Évreux, 11 rue de l'Horloge, fig. 1 : vue très partielle d'un sol maçonné avec des vestiges de dallage calcaire observé à la base d'un sondage profond (L. Tocqueville).



Évreux, 11 rue de l'Horloge, fig. 2 : décor peint en cours de dégagement (S. Groetembriil).

Cette fosse se situe à proximité immédiate d'un probable bâtiment constitué de nombreux blocs de grand appareil en remploi très sommairement juxtaposés afin, sans doute, de constituer des solins (fig. 3).

De nombreux creusements semblent se rattacher à une activité assez intensive de récupération des matériaux des constructions au cours de l'Antiquité tardive. Leur comblement livre en effet de nombreux éléments lapidaires, scellés par une importante accumulation de sédiments sombres plus ou moins stratifiés, interprétés comme des "terres noires" alto-médiévales à modernes. Une approche micro-morphologique est en cours et permettra, nous l'espérons, de préciser la nature exacte de ces dépôts.

Il est surprenant de constater l'absence d'occupation médiévale structurée alors même que nous nous situons dans l'emprise de la ville emmurillée. Aucune explication réellement satisfaisante ne peut être apportée à ce sujet à l'heure actuelle.

Pierre WECH
MADE



Évreux, 11 rue de l'Horloge, fig. 3 : blocs de grand appareil en remploi dans une construction tarde-antique (N. Gautier).

Antiquité

Haut Moyen Âge

Évreux

Jardins de l'Évêché

Moyen âge

Moderne, Contemporain

La prescription de diagnostic est liée à un projet de réaménagement des jardins de l'évêché, à Évreux, couvrant une superficie de 4 600 m². Les terrains concernés occupent l'angle sud-est du *castrum* de la fin de l'Antiquité. Les huit sondages réalisés dans le cadre de cette opération ont permis de documenter près de deux mille ans de l'histoire urbaine d'Évreux.

Quatre de ces sondages ont permis d'évaluer le degré de conservation des maçonneries du rempart tarde-antique. Celles-ci sont arasées sur tout le flanc sud des parcelles, à une cote d'environ 67,5 m NgF. Elles sont partout affleurantes et se sont révélées généralement bien conservées en deçà de ce niveau. L'observation détaillée des matériaux employés et des techniques de construction met en évidence d'importantes variations d'un point à l'autre du monument (fig.). Ces différences résultent soit d'une construction échelonnée, soit du travail simultané de plusieurs équipes distinctes. Les nombreuses traces de réfection du parement indiquent qu'un soin particulier a été apporté à l'entretien des maçonneries au cours du Moyen Âge et, sans doute, de la période moderne.

Adossé à la face interne de la fortification, un important talus (*agger*) a été aménagé par l'accumulation de remblais divers, tantôt riches en éléments de démolition, tantôt prélevés dans les formations géomorphologiques proches, tantôt constitués de sédiments plus fins, fortement anthropisés et souvent finement stratifiés. Ces remblais divers illustrent le pragmatisme des

concepteurs qui n'ont probablement fait que remobiliser les matériaux présents antérieurement aux différents emplacements. L'un des sondages a permis d'estimer les dimensions complètes du talus, large à la base de près de 15 m et haut d'environ 2,5 m. Une plateforme sommitale large de 7 à 12 m selon les endroits, longe le parement du rempart.

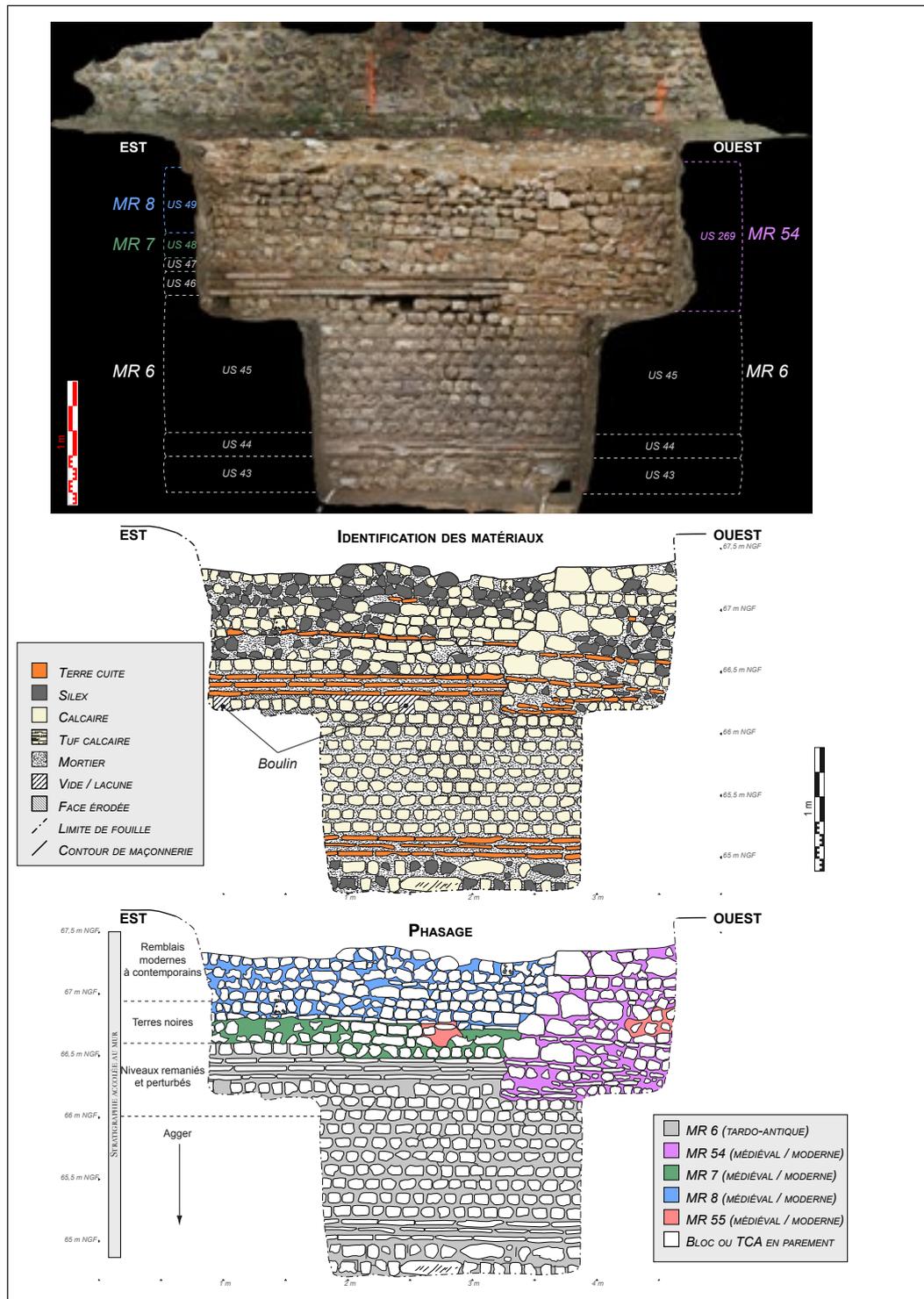
Deux sondages ont permis de reconnaître, ennoyés dans les remblais du talus, le sommet de murs maçonnés antérieurs à la construction du *castrum*. On peut penser que leur élévation conservée dépasse sans doute les 2 m. Leur orientation concorde avec celle du tissu urbain du Haut-Empire, et leur facture laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'édifices publics.

Le sommet du talus et l'espace situé en contrebas ont livré ponctuellement des traces d'occupation de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Faute de vision en plan suffisante, leur caractérisation reste difficile à établir. On remarque dès cette époque l'apparition de niveaux de « terres noires ». Ces dernières s'amplifient tout au long du Moyen Âge et constituent, la plupart du temps, la seule trace d'occupation des lieux. En effet, le second Moyen Âge n'est représenté ici que par ces accumulations et des traces de chantier de construction ou de démolition, la plupart en lien avec le rempart : aménagement probable d'une tour dans l'angle sud-est, reprises de maçonnerie diverses... Cette prépondérance des « terres noires » résulte peut-être de la création des jardins dès cette époque.

Les périodes les plus récentes ne sont également marquées que par des apports de remblais, des traces d'aménagements paysagers et des indices de chantiers divers. Parmi ceux-ci, la destruction de l'angle sud-est du *castrum* au milieu du XVII^e siècle et l'arasement de la courtine méridionale au milieu du XVIII^e siècle constituent deux éléments remarquables. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un large bassin de plan elliptique est aménagé à l'extrémité ouest des jardins,

et disposé sur un axe reliant le centre de la façade du palais épiscopal à l'escalier monumental situé à l'autre extrémité des jardins. Ce bassin est mis à mal par un bombardement lors de la Seconde guerre mondiale, puis totalement remblayé et son emplacement nivelé.

Pierre WECH
MADE



Évreux, Jardins de l'évêché : vue, relevé et étude du parement conservé du rempart mis au jour dans l'un des sondages (P. Wech).

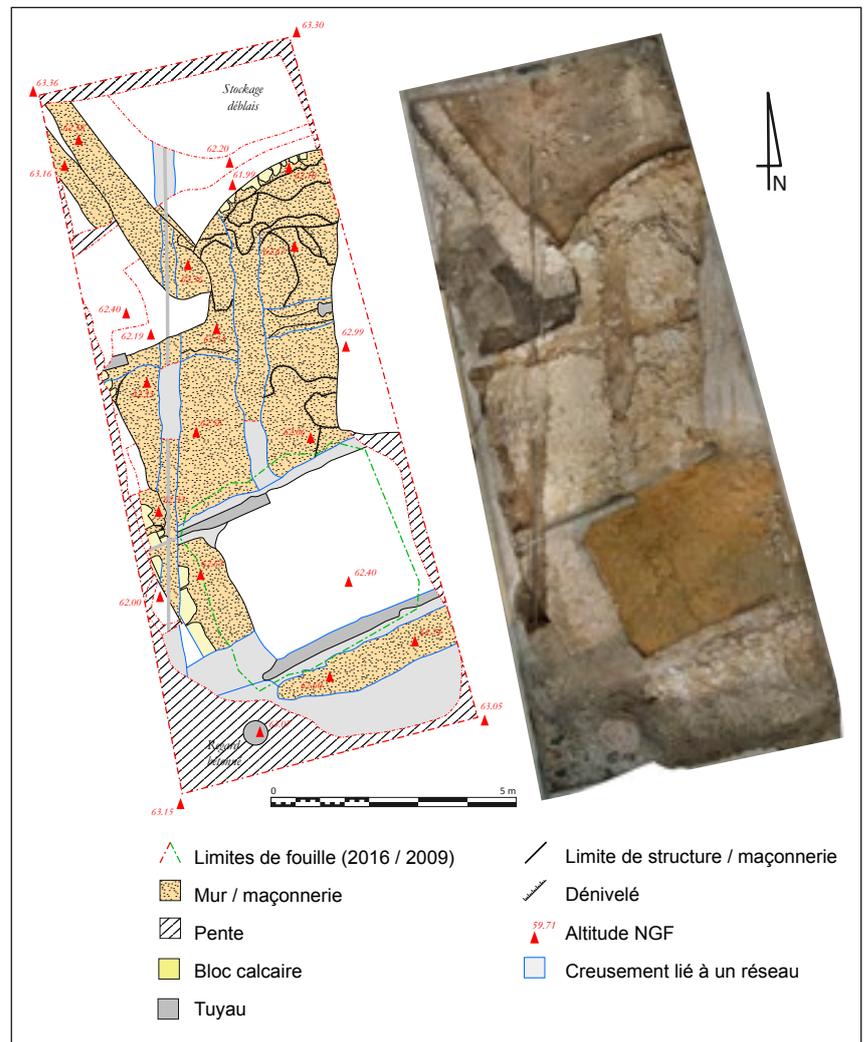
Dans le cadre d'un projet de réaménagement de la place Sepmanville, incluant la mise en valeur de certains éléments de fortifications médiévales, la Ville d'Évreux a déposé une demande volontaire de réalisation de diagnostic couvrant une surface de près de 3 000 m².

Les éléments mis au jour en 2016 portent uniquement sur des occupations et des aménagements médiévaux à contemporains. Cinq sondages ont dégagé des éléments des fortifications orientales de la cité et de son faubourg, dans le secteur de la Porte Peinte. Celle-ci constituait le seul accès à la ville par l'est et comportait, en avant d'un châtelet d'entrée, une barbacane dont une part importante avait déjà été dégagée en 2009. Un nouveau sondage a permis d'en localiser l'extrémité orientale et de confirmer la présence, dans l'espace interne, de niveaux d'occupation et d'aménagements contemporains de son utilisation.

Le châtelet d'entrée est constitué de deux tours encadrant un passage axial (fig. 1). La face extérieure de ces tours présente un plan semi-circulaire et un appareillage de grands blocs calcaires. Un sondage étendu à l'emplacement de la porte a permis de déterminer que les tours présentaient, à l'intérieur, un talon quadrangulaire. Le châtelet s'appuie au nord sur l'extrémité d'une courtine antérieure. Il apparaît donc comme un probable réaménagement monumental d'une première porte dont rien n'est connu à l'heure actuelle. Sans doute ce réaménagement doit-il être lié à la construction de la barbacane, dans le courant du XV^e siècle.

Un troisième sondage a permis de mettre en évidence la datation particulièrement tardive de certains tronçons de courtine constitutifs des remparts ceinturant le faubourg Saint-Pierre. En effet, si des murailles sont attestées par les sources historiques dès la fin du XII^e siècle, il semble que certaines portions ont fait l'objet de restaurations, voire de reconstructions, jusqu'à l'époque moderne.

Un autre sondage réalisé dans le cadre d'une surveillance de travaux a permis de dégager une courte portion de la tour du Châtel, au pied de l'angle nord-est de l'Hôtel de Ville. Cette tour médiévale, dont le diamètre est estimé à 11 m, se greffe sur l'angle du

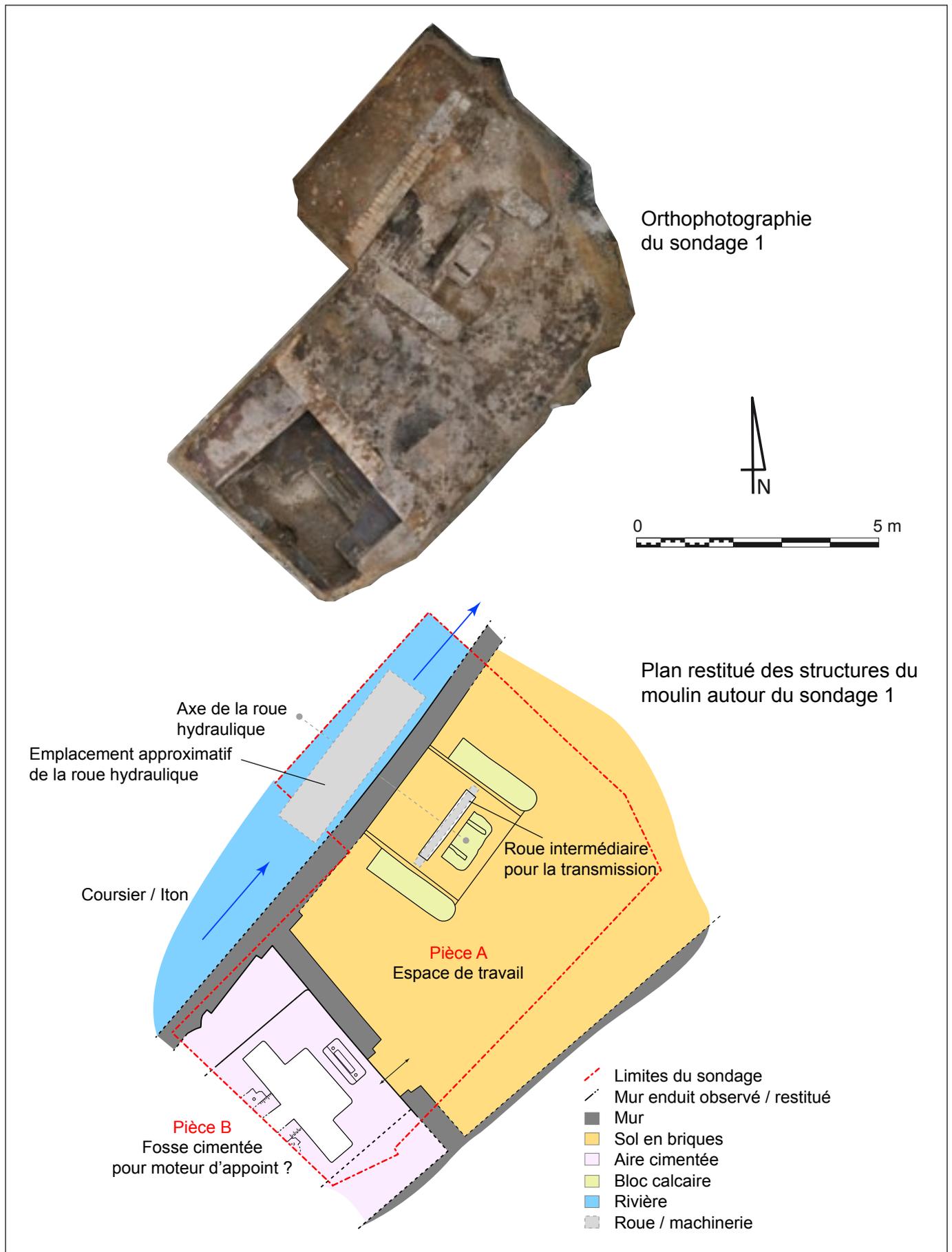


Évreux, Place Sepmanville, fig. 1 : plan des vestiges du châtelet d'entrée de la Porte Peinte dégagés en 2016 (P. Wech).

castrum tardo-antique, à sa jonction avec la muraille ceinturant le faubourg Saint-Pierre.

Les marges méridionales de l'actuelle place Sepmanville étaient occupées, durant le Moyen Âge et la période moderne, par une retenue d'eau associée à un moulin connu sous le nom de moulin du Roy ou du Château. Celui-ci est attesté depuis le début du XIII^e siècle au moins. Si l'on ignore tout de son aspect originel comme de son évolution au cours des siècles, nous savons en revanche qu'il a perduré jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Un sondage réalisé à son emplacement a d'ailleurs permis d'en dégager des vestiges significatifs qui se rapportent tous à la dernière reconstruction du moulin, dans la seconde moitié du XIX^e siècle (fig. 2).

Une longue tranchée réalisée au cœur de la place a permis de mettre au jour les vestiges particulièrement bien conservés d'un mur de digue matérialisant la limite



Évreux, Place Sepmanville, fig. 2 : synthèse des éléments relatifs au moulin du Château (P. Wech).

septentrionale de l'étang du moulin du Château (fig. 3). Cette digue constitue, selon toute vraisemblance, le pendant du batardeau observé en 2007 lors de la fouille du parking de l'Hôtel de Ville, et daterait du tout début du XVI^e siècle.

Au pied des fortifications, dans l'espace délimité par la barbacane au nord, le rempart à l'ouest et l'étang au sud, d'importants fossés ont été creusés entraînant ici la disparition probable de toute trace des occupations antérieures. Dans cet espace, un sondage profond a permis de mettre en évidence un talus, probablement lié à la construction d'un état antérieur de la courtine.

Contre la digue de l'étang, les fossés ceinturant les fortifications constituaient des espaces humides, voire largement ennoyés. En témoignent de nombreuses séquences d'envasement qui alternent avec des phases de remblaiement actif s'étalant sur une large part des XVI^e et XVII^e siècles. Ce comblement progressif se conclut, à la fin du XVII^e siècle, ou au début du XVIII^e siècle, par la mise en jardin de cet espace.

Au début du XIX^e siècle, la barbacane et le châtelet d'entrée de la Porte Peinte, dont certains éléments étaient déjà démantelés depuis quelques décennies, sont totalement détruits et arasés pour la création de la place Sepmanville, laquelle s'est donc faite aux dépens des anciennes fortifications. Ces travaux ont également nécessité le rehaussement général de l'emplacement des fossés qui ont été totalement comblés et nivelés. Lors de ces travaux, le bras de rivière qui contournait à l'air libre la pointe orientale de la barbacane devint souterrain, enfermé dans une canalisation voûtée en briques.



Évreux, Place Sepmanville, fig. 3 : la digue limitant au nord l'étang du moulin du Château (P. Wech).

Ce sont donc plus de cinq siècles d'histoire urbaine qui ont pu être abordés lors de ce diagnostic, à travers l'évolution des fortifications et des fossés de la ville, mais aussi la gestion et l'utilisation des ressources hydrauliques (étang, moulin, cours de la rivière). Les éléments collectés complètent, voire renouvellent notre connaissance de nombreux monuments et ouvrent la voie à des réflexions plus poussées sur l'évolution archéogéographique de l'organisation urbaine à Évreux, du Moyen Âge à nos jours.

Pierre WECH
MADE

Paléolithique ?

Néolithique, Âge du Fer

Évreux / Guichainville /
Le Vieil-Évreux
ZAC du Long Buisson : diagnostic

Moyen Âge

Moderne, Contemporain

La prescription de diagnostic a porté sur une surface de 90 700 m² au sud-est de l'agglomération actuelle d'Évreux, en vue de l'aménagement de la ZAC « Le Long Buisson ». La principale intervention dans ce secteur réalisée en 2006 au sud et à l'est de la parcelle prescrite a donné lieu à des découvertes de vestiges datés du Paléolithique au VII^e siècle (Marcigny *et al.* 2006).

L'opération de janvier 2016 a livré des artefacts lithiques du Néolithique dont un fragment d'anneau plat à couronne large en schiste (Néolithique ancien).

Une petite occupation rurale enclose du I^{er} siècle avant notre ère a été mise en évidence par la présence de l'angle d'un enclos (peut-être inclus dans un autre enclos) qui a livré 17 individus céramiques, 2 kg de restes fauniques, des éléments métalliques et un demi *catillus*. Cette occupation pourrait être contemporaine



Évreux / Guichainville / Le Vieil-Évreux, ZAC du Long Buisson : élévation du mur nord-ouest de la cave (G. Deshayes).

à celle mise au jour en 2006 (Marcigny *et al.* 2006, section 2 vol. 4), composée d'un enclos principal avec des unités d'habitation et deux hypothétiques enclos à cheptel.

Les vestiges les mieux documentés se rapportent aux restes maçonnés de deux bâtiments appartenant au « manoir Long Buisson », longé par un chemin ou un talus qui se dirige vers Évreux. Les tranchées ont permis la mise au jour d'une partie des murs et des fondations d'un logis rectangulaire, de la base d'une tour d'escalier accrochée à sa façade septentrionale, enfin d'une extension orientale (soubassement d'une chapelle ?), permettant ainsi de préciser et de compléter les plans et clichés antérieurs à la démolition du logis en 1949. Elles ont également révélé la présence d'une cave planchéiée en partie conservée à l'emplacement d'un autre édifice (pressoir ?), dans la partie occidentale de l'ancien enclos.

L'enclos manorial, son logis seigneurial, ses autres bâtiments et ses espaces intérieurs bénéficient d'une documentation historique et iconographique relativement importante. Ce domaine seigneurial a vraisemblablement été mis en place à l'extrême fin du XV^e siècle pour doter Jehan de Garencières et le fief du Long Buisson d'un siège résidentiel et agricole

digne de son rang social. Il s'agit donc d'un site habité et exploité depuis la fin du Moyen Âge jusqu'au courant de l'époque contemporaine, dont le logis fut muté en bâtiment agricole dans les années 1850 avant de disparaître un siècle plus tard.

L'iconographie et les strates sondées lors du diagnostic ont fourni matière à documenter une partie des matériaux de construction du manoir : silex équarris ou soigneusement taillés, pierres de taille calcaires moulurées voire sculptées, mortiers, terres cuites architecturales (tuiles plates à crochet, parfois glaçurées, carreaux de pavement), ferrures d'huissières. Les tessons de céramique illustrent une partie du vaisselier le plus récent utilisé sur ce site : jattes, terrines, pots, porte-dîner... (XVIII^e et XIX^e siècles).

Gilles DESHAYES, Caroline M. RENARD
MADE

Bibliographie

MARCIGNY C. *et al.* (dir.), 2006 - *Guichainville et le Vieil-Évreux "Le Long Buisson" : rapport final d'opération de fouille archéologique préventive*. Inrap Grand-Ouest.

Moyen Âge

Moderne

Évreux / Guichainville / Le Vieil-Évreux ZAC du Long Buisson : fouille

Contemporain



Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux, ZAC du Long Buisson, fig. 1 : vestiges du logis et de ses annexes (J.-F. Mazurier).

Les opérations archéologiques menées à Évreux et, dans une moindre mesure, à Guichainville et au Vieil-Évreux, ont permis de mettre au jour la majeure partie des vestiges de l'ancien « manoir du Long Buisson ». Ce domaine seigneurial résidentiel et agricole, jadis délimité par un mur d'enceinte, fut implanté à la fin du XV^e siècle, habité jusqu'au milieu du XIX^e siècle et fréquenté jusqu'au milieu du XX^e siècle. Ces fouilles enrichissent une documentation d'archives ponctuée de multiples repères historiques, plans, dessins et photographies anciennes.

L'historiographie de cet habitat rural se résume à la description et aux dessins de Raymond Bordeaux (1838), à quelques articles d'Henri Lamiray à Élisabeth Ruau (1923-1973), enfin aux dépouillements d'archives de Cécilia Rapine et à l'étude du paysage par Gaël Léon (2006-2007).

La plus ancienne mention connue d'un seigneur du Long Buisson est celle de Jean Bâtard de Garencières, écuyer (1483). Celle d'une résidence seigneuriale sise au Long Buisson est une lettre du roi Charles VIII détaillant en 1495 les droits accordés à Jehan de Garencières et à ses successeurs, de pouvoir « prendre en nostredite forest d'Évreux et Haye le Conte le boys mort et mort boys qui leur sera necessaire pour leur chauffaige audit lieu du Long Buisson et maison d'Évreux [...] et faculté d'y prendre boys vif a maisonner esdites maisons du Long Buisson et d'Évreux seullement ». Parmi ces successeurs, Jacques de Garencières, écuyer, qui rendit aveu au roi en 1519 pour « une portion ou huitiesme du fief noble [...] nommé le Long Buisson ».

À partir des années 1560, le fief du Long Buisson n'appartenait plus à la baronnie de Baudemont et Garencières. Il comportait en 1571 « manoir seigneurial, maisons, granges, estables, coulombier, pressoir, jardins et garenne, le tout clos tant de murs de bauge que vyves hayes, fosses et vives plantes », et en 1610 « maison maignante, collombier à pied, puits, pressoir, granches, et estables ». En 1635, le fief et ses 72 acres et demi de terres labourables furent vendus aux Ursulines d'Évreux. En 1790, la ferme du Long Buisson consistait « en maison de fermier [à cette date Isambart Houel, laboureur], écuries, granges, pressoir, colombier, cour, jardin, mesure et terres labourables le tout contenant 83 acres 3 vergées de terre ». Elle est partiellement figurée sur deux plans du XVIII^e siècle et précisément dessinée sur les plans parcellaires d'Évreux de 1811 et 1844 : le mur d'enceinte entourait alors une maison et six bâtiments dispersés dans un verger, une grande mare, un jardin et un second verger. Ces bâtiments disparurent avant 1921, à l'exception de l'ancien logis qui, malgré les signalements répétés de quelques érudits, fut déclassé en « bâtiment rural » en 1957 et démoli vers 1950.

Les plus remarquables vestiges antérieurs à l'implantation du manoir sont un chemin, longé de fossés bordiers, fréquenté à l'époque romaine, et un fossé sinueux, hypothétique lisière fossoyée d'un bois à l'emplacement duquel a pu être implantée la résidence seigneuriale du Long Buisson.

Le logis manorial (fig. 1) se composait d'un corps principal rectangulaire (22,20 x 9,40 m) et d'une tour d'escalier pentagonale implantée contre sa façade nord et contre un édifice (avorté) en retour d'équerre. La tour d'escalier était accessible depuis la cour de l'enclos par une porte ouvragée et desservait le rez-de-chaussée et les deux étages du logis.

Le rez-de-chaussée était composé de deux pièces carrées similaires, à usage de cuisine et de pièce à vivre, équipées de cheminées de pierres calcaires et de briquettes, adossées au même refend, et d'une pièce rectangulaire à usage d'écurie. Trois espaces comparables, également planchéiés, occupaient le premier étage, à usage de salle et de chambres. Les combles étaient également aménagés. La majeure partie des portes, fenêtres à meneaux et corniches du logis étaient réalisées en pierres calcaires, finement moulurées et sculptées. Un même matériau était employé pour les chaînes d'angle, l'escalier et les cheminées, tandis que les parements étaient constitués de carreaux de silex. Jusqu'à l'époque contemporaine, le logis était couvert d'une toiture en tuiles plates à crochet, pour partie vernissées. Les datations d'un grand nombre d'édifices comparables de la région autorisent de situer la mise en œuvre du logis et de sa tour d'escalier vers 1500, confortant l'hypothèse que le texte de 1495 évoquerait une coupe de bois vert dans la forêt d'Évreux destinée à construire la « maison » du seigneur du Long Buisson.

Une petite annexe pourvue d'une abside semi-circulaire fut appliquée contre le pignon oriental du logis. La fonction primitive et les utilisations successives de ses deux niveaux ne sont pas renseignées mais le rez-de-chaussée complétait peut-être les espaces domestiques et culinaires du logis, tandis que l'étage pouvait servir de chapelle (annexe arasée avant 1811).

Enfin, l'un des derniers habitants du logis enterra une grande citerne, maçonnée et voûtée, à quelques mètres à l'est de sa maison.

Une cave coffrée et planchéiée fut implantée à 25 m au nord du logis, suite au creusement dans la craie d'une profonde cavité carrée de 6 m de côté destinée à en



Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux, ZAC du Long Buisson, fig. 2 : cave à cellules troglodyte (G. Deshayes).



Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux, ZAC du Long Buisson, fig. 3 : vestiges de la cave maçonnée (G. Deshayes).

accueillir le volume. Elle était probablement en lien direct avec une cave à cinq cellules, troglodyte, creusée en sape au cœur du substrat calcaire (fig. 2). L'accès à cette galerie souterraine fut réaménagé au cours de l'époque contemporaine par la construction d'un couloir voûté, en briques et silex, encore accessible en 1951 (graffiti).

Le pressoir mentionné en 1571 correspond probablement au grand bâtiment de 23 x 11 m implanté à 47 m au nord-ouest du logis, scindé en deux espaces : au sud-ouest, un espace de plain-pied sans doute occupé par un pressoir à longue étroite et un tour à piler les pommes ; au nord-est, une cave maçonnée et planchée (9,70 x 7,75 m) à usage de cellier, vraisemblablement pour stocker des fûts de cidre, est cloisonnée dans un second temps, accessible depuis la cour du manoir par un petit escalier sous appentis. Cette cave remplaça peut-être la cave coffrée ci-dessus, comblée au XVI^e siècle. Le bâtiment à usage de cave et pressoir était encore en élévation en 1902.

Le puits mentionné en 1610 correspond probablement à celui découvert à 8 m au sud-est du pressoir. Cette cavité affiche un diamètre d'1,80 m, maçonné sur une hauteur de 3 m puis taillé dans la roche jusqu'à une profondeur supérieure à 75 m. Il fut condamné, sans comblement, par la construction d'une voûte pleine en briques.

Le colombier mentionné en 1610 pourrait être représenté au travers de la fondation en silex d'une tour ronde (fig. 4), d'un diamètre de 4,30 m, découverte à 74 m au nord-est du logis, à moins qu'il ne s'agisse des vestiges d'une tour de guet et/ou ostentatoire placée dans un angle de l'enclos manorial.

Les plans de 1811 et 1844 complètent le *corpus* des bâtiments par la représentation de cinq autres bâtiments dont aucun vestige n'a pu être observé, qu'aucune trace n'ait été décelée lors de la fouille ou que leurs éventuels vestiges se soient trouvés en dehors de l'emprise de la prescription archéologique. Il s'y trouve notamment un vaste édifice de la taille d'une grange (« granges » citées en 1571 ?) et quatre autres bâtiments en tout ou partie tournés vers l'élevage (« estables » citées en 1571 ?).

Diverses cavités permettent de restituer une partie des plantations d'arbres et arbustes de l'enclos manorial (vergers et haie vive) aux époques moderne et contemporaine.

La fouille a permis la collecte d'un mobilier archéologique riche et varié, documentant plus particulièrement la vie quotidienne de la résidence des seigneurs du Long Buisson au XVI^e siècle (deux volumineux dépotoirs) ainsi que celle des fermiers des XVIII^e et XIX^e siècles (petits dépotoirs et rejets divers) : abondantes céramiques, verrerie fine, faune et microfaune, huîtres et moules, petit mobilier métallique (vestimentaire...), etc.

De nombreuses balles militaires, comparables à celles de la Première Guerre mondiale, prouvent que l'ancien logis fut pris pour cible depuis le sud-est par l'artillerie en exercice dans le Champ de Manœuvres voisin. De multiples cartouches de fusil attestent la fréquentation de ce même logis par des chasseurs entre le milieu du XIX^e et le milieu du XX^e siècle. Enfin, la butte formée par l'arase du logis et ses décombres étalés attira quelques décharges sauvages et polluantes dans les années 1990-2000.

Gilles DESHAYES
MADE



Évreux, Guichainville, Le Vieil-Évreux, ZAC du Long Buisson, fig. 4 : vestiges supposés du colombier (G. Deshayes).



Fatouville-Grestain, Abbaye de Grestain : prospection électrique (G. Hulin).

L'abbaye bénédictine de Grestain se trouve 7 km à l'est de la ville d'Honfleur, au cœur de l'estuaire de la Seine, sur sa rive gauche. Elle est fondée vers 1050 par Herluin de Conteville, second époux d'Arlette, mère de Guillaume le Conquérant, et fut au Moyen Âge l'une des grandes abbayes bénédictines de Normandie, à tel point qu'elle servit de lieu de sépulture à Herluin et Arlette. Le choix d'implanter cette abbaye en vallée de Seine pourrait confirmer une stratégie politique voire économique, visant à conforter la neutralité d'une partie des rives de la Seine, généralement convoitées par les seigneurs laïcs pour leur intérêt économique. Bien que distante aujourd'hui de 600 m du trait de rive, l'abbaye fut autrefois édifiée, à l'image du monastère cistercien de Bonport, en bordure de Seine, lui conférant des droits particuliers sur le fleuve. Le temps a eu raison de la plupart des bâtiments, ne laissant que quelques ruines rendant difficile toute interprétation archéologique et restitution des bâtiments conventuels. Effectivement, le parc délimité par l'ancienne enceinte monastique se compose de quelques bâtisses en pan de bois du début du XIX^e siècle et d'une partie de la

cuisine médiévale transformée en habitation. Le mur de clôture montre également des traces d'arrachements, au niveau du secteur de la porterie, matérialisant des bâtiments disparus. S'il est impossible aujourd'hui de se représenter la morphologie de cette abbaye, c'est en raison de la forte dégradation des bâtiments conventuels déjà mentionnée au XVII^e siècle et de la décision, en 1757, de supprimer cet établissement religieux. C'est pourquoi il n'existe aucun plan moderne du site, les fonds d'archives de l'abbaye étant également très lacunaires. Des historiens, des archéologues et un géophysicien ont donc décidé de s'unir pour collecter toutes les informations matérielles, textuelles et iconographiques afin de restituer l'abbaye et comprendre les liens qu'entretenait la communauté avec le fleuve à partir des aménagements fossilisés le long de l'ancienne rive de la Seine. Pour ce faire, nous avons réalisé des prospections topographique (relevé du réseau hydraulique, des reliefs et micro-reliefs sur 7,2 ha) et électrique (sur environ 1,7 ha).

L'ancien trait de rive est toujours visible sur le site de Grestain, à seulement 40 m de la porterie. L'enceinte

monastique d'environ 800 m de long est de forme oblongue en raison du relief général très étroit. Le pendage de 11 % orienté sud-est/nord-ouest a contraint les moines à procéder à des aménagements considérables. Des terrassements ont été nécessaires pour installer les bâtiments conventuels, mais sont difficilement repérables à cause d'un remblaiement général de l'abbaye (création d'une pente homogène sur l'intégralité du site) après sa destruction. Toutefois, les sources historiques permettent d'en évaluer les principales caractéristiques grâce à la description de bâtiments à plusieurs niveaux qui pallient les déclivités naturelles. Le remblaiement atténue également la lecture fine des anomalies électriques. Effectivement, la carte de résistivité électrique montre des anomalies résistantes très diffuses et seuls les contours intérieurs du cloître se dessinent parfaitement le long des galeries nord et est. Les ailes sont très peu perceptibles et leurs plans (contours intérieurs et extérieurs) ne sont pas exploitables. Même l'abbatiale, dont le secteur était déjà bien connu, n'a pu être révélée. Contrairement au secteur claustral, celui de la porterie a été beaucoup plus riche, le niveau de sol ayant été très peu modifié. Au moins deux bâtiments se dessinent, dont une partie

des vestiges est encore visible sur les maçonneries du mur de clôture nord. Contrairement aux études de terrain, les recherches en archives ont permis de révéler une grande partie des infrastructures monastiques pour la période moderne. Les descriptions et les données métriques ont pu être reportées sur les cartes topographiques et géophysiques permettant de faire une proposition de restitution du carré claustral. Ainsi, à cette période, l'abbatiale (probablement en forme de halle) est installée dans le versant au sud du carré claustral et l'aile des religieux serait connectée à cette dernière à l'extrémité ouest de la nef. Cette configuration atypique est certainement due à la reconstruction d'une église au tournant des XIV^e-XV^e siècles, après les ravages de la guerre de Cent ans, non pas sur l'emprise exacte de l'église antérieure mais légèrement décalée.

Jean-Baptiste VINCENT
CRAHAM

avec la collaboration d'Adrien DUBOIS,
Véronique GAZEAU, Christophe MANEUVRIER,
Jimmy MOUCHARD et Guillaume HULIN

Contemporain

Gaillon

Anciens jardins hauts du château

Le site des anciens jardins hauts du château Renaissance de Gaillon a accueilli pendant un siècle environ (1820 à 1921) plusieurs annexes de la Maison Centrale implantée dans le corps du château principal de 1816 à 1901 : colonie industrielle pour mineurs, centre de détention pour détenus aliénés et colonie correctionnelle pour mineurs. Ces installations, souvent pionnières et de première importance dans l'histoire carcérale française, ont été pour la plupart détruites, laissées à l'abandon ou profondément réaménagées par les différents propriétaires qui se sont succédés sur le site de 1923 à 1989, date du rachat du site par la commune de Gaillon.

En 2016, une prospection thématique, limitée à des nettoyages de surface, suivis d'un plan micro-topographique intégrant les édifices et d'un relevé des graffitis, a été réalisée par des bénévoles de l'Association pour la Renaissance du Château (A.R.C.). Cinq types d'actions ont été menés :

Une recherche de toutes les traces de ce passé carcéral visibles sur le site a permis de constater que celles-ci étaient encore diverses et nombreuses, mais que leur grande fragmentation et dispersion empêchait toute lecture d'ensemble et expliquait probablement la disparition dans la mémoire locale de l'existence de ces installations.

Des dégagements superficiels et limités ont été réalisés



Gaillon, Anciens jardins hauts du château : graffiti dans un des cachots souterrains (J.-L. Breton).

à trois endroits et ont permis de constater que, sous une couche plus ou moins épaisse de terre végétale accumulée depuis 1923, subsistaient de nombreux sols et restes de murs. Ont ainsi été mis au jour les sols de la chapelle, de la morgue/salle d'autopsie et du grand quartier cellulaire (80 cellules).

Des relevés de graffitis ont été faits dans les greniers du seul bâtiment toujours existant aujourd'hui et sur les restes des murs qui fermaient les cours. Ils livrent un grand nombre de noms souvent suivis d'une date et parfois d'un dessin ou d'un symbole.

Trois cachots souterrains qui avaient été murés ont été rouverts et nettoyés ; ils renferment de nombreux graffitis dont l'état de purulence avancé nécessitera une campagne de relevé rapide.

Des recherches aux Archives départementales de l'Eure ont permis de retrouver des plans des différents

installations qui se sont succédées sur le site ainsi que des registres d'écrou et un nombre important de documents sur les échanges entre l'administration locale, les autorités départementales et nationales.

Le bilan de la prospection prouve la richesse et l'intérêt des vestiges du passé carcéral du site des anciens jardins hauts du château de Gaillon ; il paraît justifier, pour 2017 et 2018, une demande d'opérations de sondage et de fouille encadrées par un archéologue professionnel, et valide le projet de création d'un sentier thématique de découverte intitulé « Sur les traces des détenus mineurs et aliénés » qui compléterait l'offre de visite du château de Gaillon.

Jean-Louis BRETON

Association pour la Renaissance du Château – Gaillon

Paléolithique, Néolithique

Protohistoire

Grossœuvre

Cissey : rues Viancourt et Bourdonné

Antiquité

Moderne, Contemporain

L'intervention fait suite au diagnostic réalisé en 2015 par l'INRAP (Lourdeau 2015). Le site est localisé en marge d'habitations au sud de l'agglomération d'Évreux dans le hameau de Cissey, sur la commune de Grossœuvre. La zone s'ouvre au nord-est sur une vaste étendue agricole, le plateau de Saint-André. L'emprise de la fouille se trouve en limite est du bassin versant de l'Iton et possède une hydrographie représentative des contextes de plaine du secteur avec une surface piézométrique située en moyenne à 50 m de profondeur. La zone livre par ailleurs de nombreuses marnières dont les puits d'accès comblés sont parfois encore détectables en surface. Les formations superficielles sont composées principalement de formations à silex solifluées. Au nord de l'emprise se développe une couche de biefs et limons à silex dans une légère dépression, nappant les formations grossières dont la topographie de surface devait sans doute être plus marquée à l'origine. Cet ensemble repose sur le socle crétacé caractérisé par une craie Campanienne blanche. Mis à part des témoins d'occupations humaines médiévales et modernes auxquels peuvent être adjoints un moulin à vent moderne et la chapelle médiévale de la Sainte-Trinité, non localisée, les entités archéologiques situées sur la commune ont majoritairement été repérées en prospection aérienne et à la faveur de l'aménagement de la RN 154. La fréquentation des lieux semble démarrer durant le Paléolithique moyen et couvre plus ou moins régulièrement toutes les périodes à l'instar du site du Bronze ancien de Viancourt ainsi que des petites occupations de l'âge du Bronze et/ou de l'âge du Fer dont notamment un enclos. La période gallo-romaine est quant à elle représentée par plusieurs occupations dont notamment la voie Évreux-Chartres.

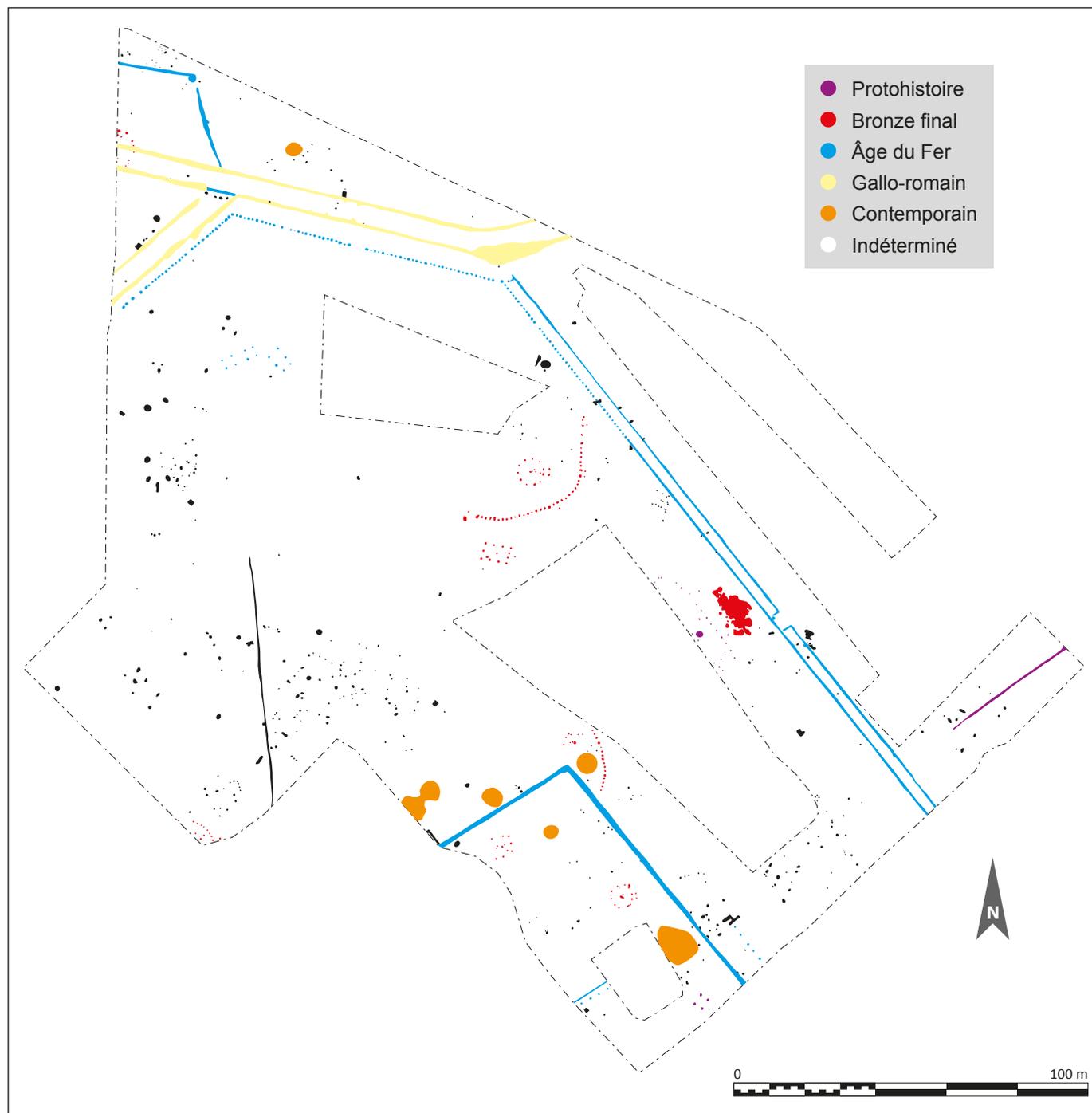
D'un point de vue général, l'opération archéologique a livré les traces d'une fréquentation du site au Paléolithique moyen et durant le Néolithique, d'une occupation discontinue s'échelonnant de l'âge du Bronze final à la période gallo-romaine et d'une exploitation récente de la craie. Ainsi, outre les unités architecturales circulaires du Bronze final, quelques structures attribuables à la période hallstattienne précèdent l'installation à la fin de l'âge du Fer d'un fossé aux dimensions imposantes au sud et d'une immense palissade matérialisant un espace de plusieurs hectares. Cette palissade est doublée par un petit fossé ayant sans doute déterminé le cheminement au nord et dont l'utilisation s'est prolongée jusqu'au II^e siècle de notre ère au moins. Si des espaces vides ponctuent l'aire interne de l'ensemble, des zones de plus dense occupation complètent chacune des phases évoquées.

L'âge du Bronze

Au regard des données fournies par l'étude de l'architecture des habitations circulaires, de la céramique ainsi que par les datations par le radiocarbone, il semble qu'au moins deux phases d'occupation se distinguent au sein de cette période. Plusieurs intervalles convergent en effet vers le Bronze final IIa et IIb. Les éléments céramiques semblent davantage orienter des points isolés vers la dernière étape du Bronze final. Une date obtenue sur une structure de l'ensemble 13 coïncide avec le Bronze final IIIb qui pourrait constituer cette seconde phase d'occupation. Si le pot à profil sinueux de la structure 432 propose, par comparaison avec Malleville-sur-le-Bec, un large intervalle couvrant les étapes moyenne et finale du Bronze final, il peut trouver un écho dans la datation

obtenue sur la palissade curviligne de l'ensemble 12, à savoir l'étape moyenne du Bronze final ainsi que dans plusieurs données issues de l'ensemble 15. Deux récipients orientent en effet le calage chronologique de la fosse d'extraction vers une étape moyenne du Bronze final, ce qui n'est pas incompatible avec la présence du fragment d'épingle dont la datation est assez large. L'installation d'un ensemble d'infrastructures dans la seconde moitié de l'étape ancienne du Bronze final est probablement pérennisée par un accroissement de l'occupation sur la seconde moitié du Bronze final. Ces éléments constituent un nouvel indice de l'emprise de la culture Manche – Mer-du-Nord

dont l'appartenance ne laisse que peu de doute au regard, entre autre, de l'architecture circulaire mise en évidence. Même si les activités et la vocation du site de Grosseuvre peinent à être caractérisées, la mise en perspective des témoins du savoir-faire de la fin de l'âge du Bronze avec ceux découverts à plusieurs reprises, dans le reste de la Normandie notamment, confirme l'attribution chronologique de ce site au Bronze final. Les comparaisons effectuées au niveau de l'architecture circulaire et ses données métriques avec le site de Malleville-sur-le-Bec ainsi qu'avec celui de Cahagnes en Normandie occidentale donnent à voir une forme d'unité dans la façon de vivre au



Grosseuvre, Cisse, rue Bourdonné, rue Viancourt : plan général des découvertes (V. Dartois.)

sein de l'espace Manche – Mer-du-Nord. Même si à l'échelle de ces sites d'ampleur, celui de Grossoeuve ne fournit que quelques indices menus, il rend compte de l'influence de cette culture au sein du territoire. Il témoigne également du maillage de son occupation. Le site de Grossoeuve s'inscrit dans un système d'investissement des plateaux qui semblent rythmés par le développement de cheminements privilégiés.

L'âge du Fer

L'élément principal se rattachant à cette période se présente sous la forme d'un espace enclos dont la fermeture est matérialisée par un système de palissade doublée par un petit fossé. Le tracé de cet enclos a été abordé sur environ 315 m et présente deux angles ouverts conférant à l'ensemble l'ébauche d'une forme de polygone dont il est risqué d'évaluer la surface. La ligne interne d'enceinte est composée pour partie d'une tranchée rythmée par la présence de trous de poteau. L'intervalle varie entre 0,38 à 0,53 m pour le tracé oriental, tandis qu'il est plus élevé pour le(s) tracé(s) nord, entre 0,50 m et 0,70 m. La réalisation d'une coupe longitudinale dans la partie dotée d'une tranchée a permis d'observer que la zone intermédiaire semble colmatée avant les trous de poteaux. Soit la tranchée témoigne d'un premier état de la limite et elle est colmatée au moins partiellement au moment de l'implantation des poteaux soit elle recevait des éléments plus légers dont l'ancrage était moindre et dont aucune trace n'est détectable. Ce qui ressort en revanche plus nettement des coupes longitudinales, c'est l'alternance régulière d'un ancrage profond et d'un ancrage plus faible. Ce phénomène a été observé sur l'ensemble du tracé. Si cette mise en œuvre ne permet pas d'accréditer une hypothèse quant à l'élévation de la palissade, elle témoigne cependant de la cohérence de son élaboration. Le fossé quant à lui offre un profil en cuvette et un remplissage proche de l'encaissant qu'il soit excavé dans les formations à silex ou dans les limons. On peut suivre son tracé parfaitement parallèle à la palissade sur l'ensemble du tronçon est, espacé d'environ 2,50 m. Mais il paraît absent du tronçon nord, en tout cas à la même distance de la palissade. Le site présente en outre une portion de voie venant du nord-est, dont le tracé coude vers l'ouest à l'approche de l'angle nord-est de la palissade et suit son orientation. Incidemment, la conduite de la fouille du fossé bordier de la voie, a révélé à la faveur d'une interruption du tracé, les restes d'un tracé plus ancien aux dimensions proches du petit fossé doublant la palissade. Il est en effet possible qu'une partie du fossé bordier du cheminement ait repris celui initialement présent. Enfin, le tronçon ouest de la palissade ne semble pas accompagné de fossé à la même distance que dans les deux cas précédents. Aucune observation ne permet d'imaginer un fossé initial repris à l'instar du tronçon nord ni de montrer la présence même d'un fossé doublant la palissade. Le fait que le petit fossé nord semble se prolonger vers l'ouest accréditerait

d'avantage l'idée d'un cheminement préexistant selon cette direction et dont la reprise tout ou partie à l'époque romaine aurait réorganisé les modalités avec la mise en place d'une sorte d'intersection. La morphologie de ce genre d'installation évoque certains aspects des établissements palissadés hallstattiens de Champagne comme le site de Bézannes « La Bergerie, zone 5 » (Marne) où l'on trouve une palissade doublée d'un fossé très similaire (Riquier, 2010). Les comparaisons pour le second âge du Fer dans le nord ouest de la France sont rares. On peut évoquer peut être l'enclos palissadé de Bruyères-sur-Oise « La Tourniole, secteur sud » (Val-d'Oise, Toupet *et al.*, 2005) dont la vocation rituelle est envisagée. La seule datation obtenue pour Grossoeuve provient d'un charbon issu du remplissage d'un trou de poteau de la palissade et indique un intervalle 200-45 BC. Le système d'entrée est plus classique avec une interruption de la palissade et du fossé, celui-ci marquant un retour à angle droit vers la palissade formant ainsi un couloir d'accès. La présence d'un trou de poteau de grande dimension avec un calage imposant traduit sans doute la présence d'un système de fermeture de type porte. Il s'agit probablement de l'accès principal compte tenu de l'organisation qui l'accompagne. L'autre interruption repérée au milieu du tronçon nord et dont la largeur dépasse les 4 m ne bénéficie pas du même aménagement.

L'époque gallo-romaine

Déjà évoqués plus haut du fait de leur relation spatiale avec la palissade, les fossés bordiers matérialisant un cheminement ont constitué un élément déterminant dans la compréhension d'une partie du site. Ces éléments structurant avaient été observés en prospection aérienne et semblent connectés au réseau viaire que constitue entre autre la voie reliant Évreux à Chartres. Le cheminement débouche sur l'emprise par le nord-est-est avant d'effectuer un premier coude vers le nord-ouest, direction qui se prolonge hors emprise. La particularité de ce tracé réside dans l'aménagement d'une intersection en "patte d'oie" dont le tracé vers le sud-ouest suit la palissade. La largeur de ces fossés varie selon les zones de 0,90 m à 2,10 m, exception faite de la mare qui se développe dans le tronçon sud du premier coude au nord-est. La profondeur varie aussi du simple au double avec une partie orientale peu développée, entre 0,10 m et 0,40 m et une partie ouest plus marquée, entre 0,40 m et 0,90 m. Le tracé vers le sud-ouest est quant à lui moins profond, une trentaine de centimètres tout au plus. La forme des profils est très irrégulière avec pour les parties les plus profondes une prédominance du profil en V très ouvert et parfois asymétrique et du profil en simple cuvette. L'espacement des fossés est régulier, s'échelonnant de 4,80 m à 5,10 m bord à bord. Si l'on restitue les creusements au niveau du sol, la largeur du cheminement serait comprise entre 3 m et 3,50 m. Bien que peu abondant, le mobilier céramique rassemblé vient compléter les données encore sommaires disponibles pour la commune de

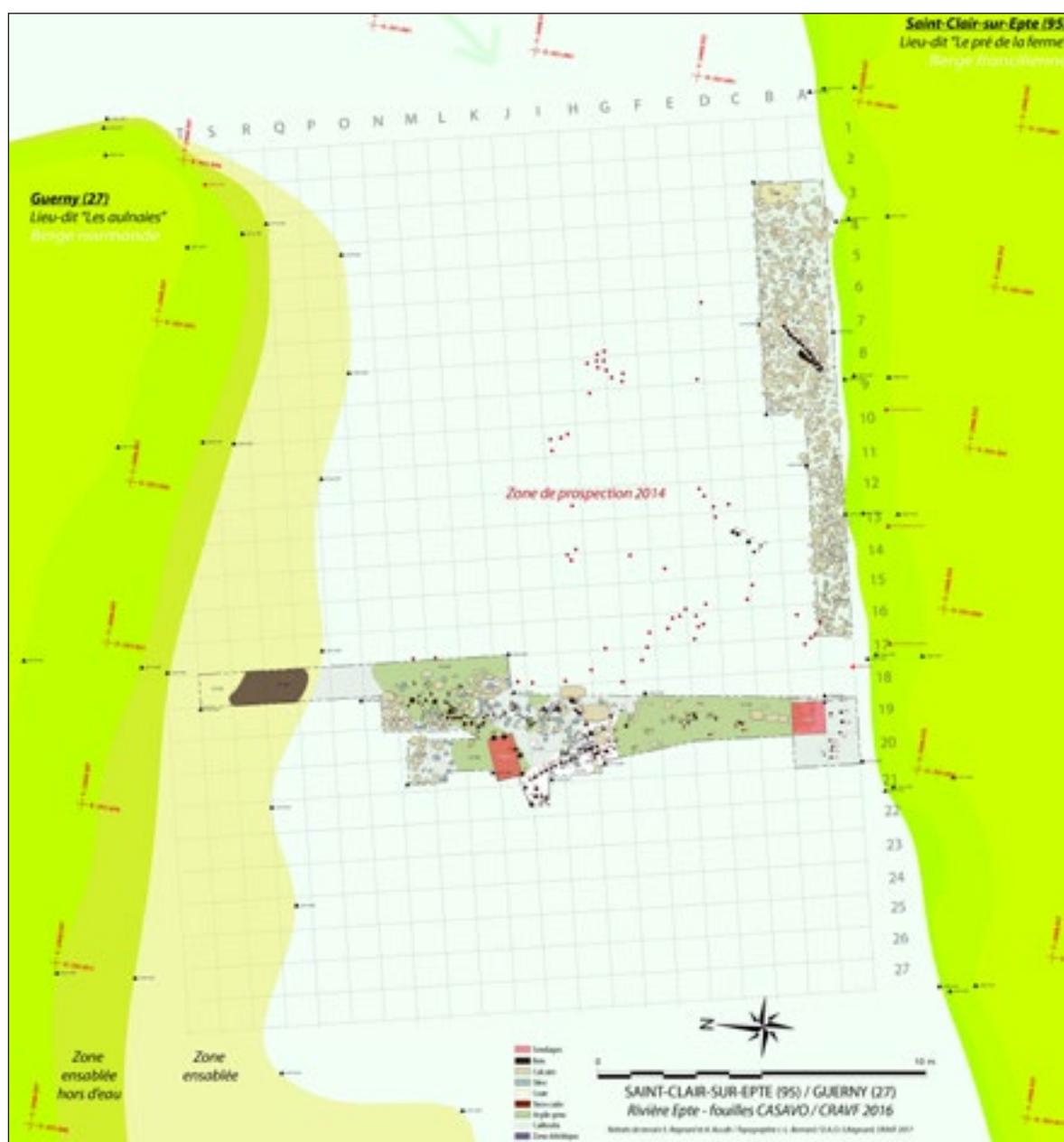
Grossoeuvre. Très homogène, il illustre le vaisselier en usage dans ce secteur entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle (1^{er} quart, voire début du second) et trouve écho dans les assemblages mis au jour lors de la fouille au lieu-dit "Le vieux Moulin", à quelques kilomètres au nord-est. Un grand nombre de matériaux scorifiés dont des culots de forge a également été collecté majoritairement dans les portions occidentales des fossés autour de l'intersection. L'ensemble de ces restes métallurgiques correspond aux traces d'un travail

de forge. Si le cœur de l'occupation gallo-romaine n'a pas été abordé, la répartition du mobilier en rejet dans les fossés bordiers semble la situer hors emprise entre les deux embranchements et lui conférer un statut d'établissement de bord de voie de type relais.

Vincent DARTOIS
MADE
UMR 8215 Trajectoires

Moyen Âge ?

Guerny Les Aulnaies



Guerny, Les Aulnaies, fig. 1 : plan général (relevés : S. Regnard et A. Kucab, topographie : J.-L. Bernard, DAO : S. Regnard).

Depuis 2015, le club d'archéologie subaquatique du Val-d'Oise (CASAVO) et le Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) fouillent en collaboration une nouvelle zone de la rivière Epte. En effet les prospections thématiques effectuées en 2014 ont permis de définir un secteur comportant d'importants aménagements anthropiques. Cette zone a fait l'objet d'approfondissements avec une fouille archéologique subaquatique programmée en 2015 où une méthodologie adaptée a été mise en place. Cette campagne avait révélé au moins une centaine de pieux, dont certains sont alignés, ainsi qu'un aménagement de la berge francilienne caractérisé par une structure de blocs de pierre dans la rivière.

Les enjeux de la campagne de 2016 visaient à compléter cette approche spatiale par une approche stratigraphique. Une bathymétrie du site a également été réalisée ainsi qu'un plan de prélèvement des bois pour étude et datation.

Deux sondages profonds ont été implantés sur la zone de fouilles de manière à vérifier si les stratigraphies sont identiques de part et d'autre de la rivière ou si une structure vient perturber les séquences (fig. 1).

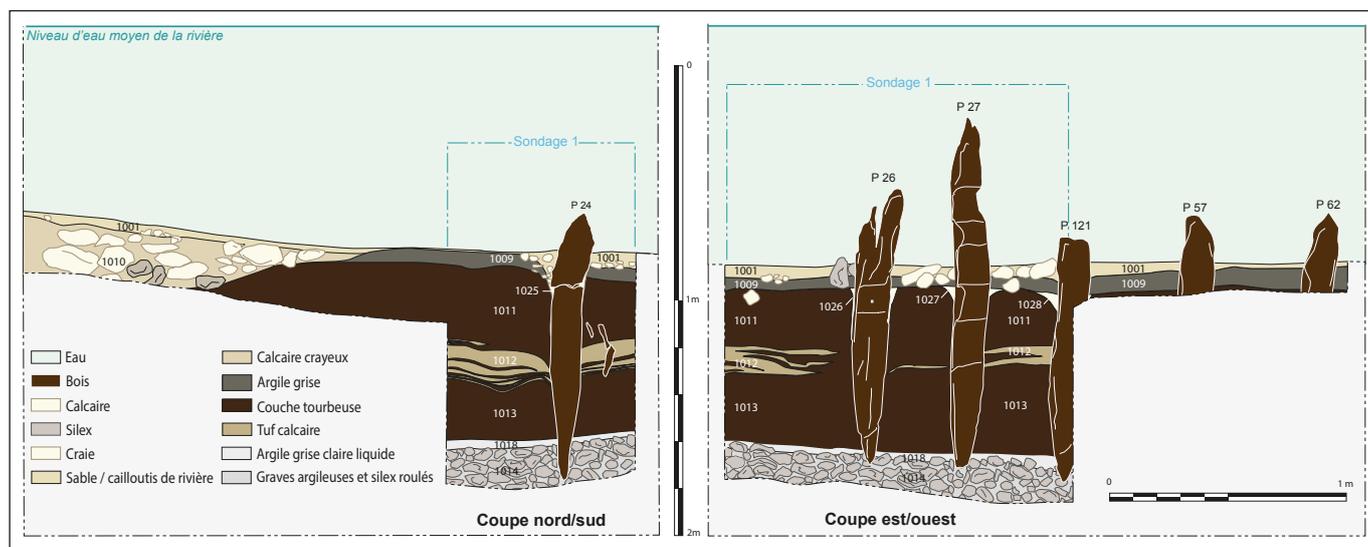
Le sondage 1 a été délimité de manière à obtenir des pieux dans les coupes (P 24, 26, 27 et 121), il nous a permis de dégager une stratigraphie sur 1 m de profondeur. Sous la couche superficielle de vase et sous la première unité stratigraphique (US) limono-vaseuse de sédimentation, identifiée en 2015, six nouvelles US ont été rencontrées. Leur nature meuble a permis de fouiller ce sondage à la truelle en s'aidant de l'aspirateur à sédiment pour l'évacuation. La structuration géologique du fond de la rivière se compose de plusieurs couches d'argile, de tourbe et de tuf (fig. 2). Les graves de silex roulé ont été atteintes, elles n'ont été observées que sur une vingtaine de centimètres. C'est sur ce niveau de graves que nous avons atteint la pointe des pieux, rendant possible leur prélèvement intégral (fig. 3). Aucun matériel archéologique n'a été trouvé dans toutes

ces strates, confortant l'idée qu'il s'agit bien de couches géologiques, l'implantation des pieux ayant « buté » sur les graves de fond, plus dures. L'alternance des couches tourbeuses et des couches argileuses correspond au remplissage et à la sédimentation d'une vallée à fond plat observée par ailleurs lors des fouilles terrestres de 1989 et 2012.

Le sondage 1 a permis de mieux comprendre la méthode d'implantation des pieux dans la rivière. Les plans montrent une légère inclinaison des couches au contact des pieux, ce léger « froissement » des US semblant indiquer qu'ils ont été plantés selon la technique du « pieu battu » : la pointe du pieu rencontrant la résistance des différentes couches, un effet d'affaissement s'observe à l'interface entre les pieux et les couches. Cela indique en outre que les pieux ont été implantés dans une rivière en eau et non détournée du lit comme cela a pu être le cas pour d'autres sites.

Enfin, les relevés mettent en évidence plusieurs US de fin cailloutis calcaire et crayeux autour des pieux. Cette couche correspond au délitement de l'US 1001 faite de craie et de calcaire et se faisant blocage autour des pieux. Avec le courant, ces derniers sont soumis à d'importantes forces qui les ont fait légèrement bouger, créant ainsi un interstice dans lequel le cailloutis de l'US supérieure a glissé progressivement.

Le sondage 2 a été implanté côté francilien. Il a été positionné à 1 m de la berge de manière à démonter une partie de l'effondrement composé de blocs de pierres. À l'exception d'une couche argileuse non repérée dans le sondage 1, la stratigraphie est en tous points semblable. Le relevé du probable aménagement de berge partiellement effondré dans l'eau a été poursuivi et a permis de mieux prendre la mesure de la structure. Une petite cinquantaine de nouveaux pieux a été identifiée, dont plusieurs appartiennent à trois alignements situés dans ou à proximité de l'effondrement. Comme lors de la campagne 2015, des calages en calcaire et en silex ont été observés au pied des pieux. Très peu de matériel



Guerny, Les Aulnaies, fig. 2 : coupes du sondage 1 (S. Regnard).



Guerny, Les Aulnaies, fig. 3 : pieu 24 prélevé dans le sondage 1 (S. Regnard).

a été mis au jour et seule la présence de 8 clous nous semble significative comme vestiges d'une structure composée d'éléments assemblés.

La campagne 2016 a permis de mieux comprendre la zone à travers la réalisation d'une bathymétrie et la mise en place de deux sondages profonds (S1 et S2). Il ressort de ces sondages que les couches géologiques sont très rapidement atteintes, l'absence de matériel trouvé le confirmant. La densité de pieux dans la zone de fouilles est importante au vu de la cinquantaine de nouveaux pieux identifiée. La structuration de la berge francilienne, où un empierrement avait déjà été identifié en 2015, semble plus complexe, comme en témoignent les trois alignements de pieux découverts dedans ou à proximité. Si l'hypothèse d'une pêcherie médiévale reste celle que nous privilégions, les fouilles à venir et l'étude des bois en cours (dendrochronologie et C14) devraient permettre de mieux dater et interpréter ce site

Anne KUCAB
CASAVO

Âge du Fer

Antiquité

Heudebouville

Écoparc 3

Moderne

Contemporain

Les parcelles diagnostiquées sont localisées en périphérie de l'agglomération de Heudebouville, sur le plateau de Madrie qui sépare les vallées de la Seine et de l'Eure. Quatre secteurs ont été définis en fonctions des parcelles restant à explorer. La topographie générale du terrain accuse une déclivité progressive des parcelles qui convergent vers la formation d'un petit vallon en marge ouest de la zone prescrite. La couverture sédimentaire montre ainsi une certaine érosion des parcelles autour de cette dépression, générant à cet endroit une accumulation de colluvions. La géologie de surface, assez contrastée, montre une prédominance des limons et des formations à silex. Dans les différents secteurs, outre la présence d'argile à silex, on trouve de l'argile plastique gris bleuté devenant jaune par altération (Sparnacien), du silex mêlé de marne, de la craie tendre (Santonien) et des poches de sable de Lozère. Les secteurs 2 et 3 montrent une couverture limoneuse avec augmentation de la puissance colluvionnaire en direction du vallon qui se concrétise par une épaisseur limoneuse très importante au pied du secteur 4, au creux du vallon.

La zone d'activité communautaire « Écoparc » a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques. Deux diagnostics ont été réalisés par l'INRAP (Beurion 2006, Lourdeau 2008), donnant lieu à une fouille en 2009 et 2010 qui a mis au jour deux zones d'activité métallurgique gallo-romaine ainsi qu'une partie d'un enclos daté de la fin de l'Âge du Fer et du Haut-Empire (Lukas *et al.* 2011). Deux autres diagnostics ont été menés par la MADE

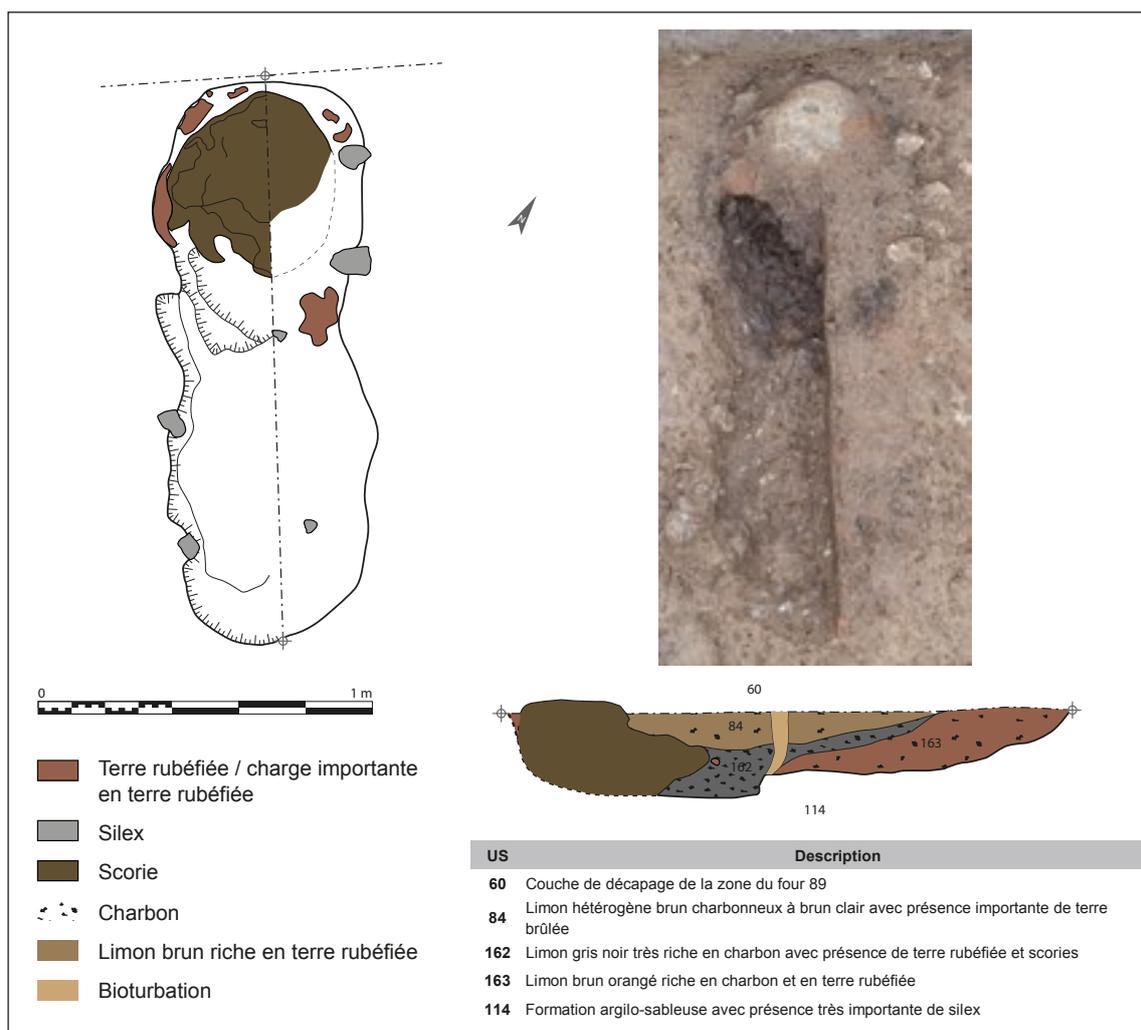
en 2009 et 2012 (Berranger 2009, Renard 2012). Le premier a permis de compléter l'emprise de l'enclos fouillé en 2009 par D. Lukas (Lukas 2013), de repérer une portion d'exploitation agricole gallo-romaine ainsi que deux enclos de la Tène moyenne-finale. Le dernier diagnostic montre quant à lui une occupation plus diffuse avec la découverte d'un four datant probablement de l'Âge du Bronze ainsi qu'une sépulture individuelle isolée, en coffre. Ce diagnostic fait suite à ceux de 2012, mais aussi de 2013 (Dartois 2013) et 2016 (Huet 2016) qui avaient permis de mettre en évidence une zone probable d'ensilage et des structures associées, outre les structures médiévales à modernes, et surtout un établissement rural matérialisé par un enclos (discontinu) fossoyé et une série importante de parcellaire et chemins structurant notamment la zone nord-est.

Les deux premiers secteurs ne présentent qu'un intérêt limité au vu du nombre restreint de vestiges mis au jour et de leur nature, mis à part le fossé 8 aux dimensions conséquentes, probablement protohistorique. Le secteur 3, enrichit le paysage à la charnière de l'Antiquité en lui adjoignant de nouveaux éléments parcellaires qui amorcent une autre zone anthropisée dès cette période, voire avant. Les différents fossés et structures rencontrés témoignent d'une structuration marquée et d'une présence non négligeable de l'homme. La question de l'intégration de ce schéma à l'ensemble observé depuis le début des investigations de la zone constitue les bases d'une réflexion sur la pérennité et

l'évolution de l'emprise humaine sur la zone. Le secteur 4 a en effet livré les quelques éléments escomptés qui complètent le probable établissement enclos abordé à l'été 2016 et approché en 2013. Un enclos de La Tène finale a été circonscrit, dont les dimensions imposantes pourraient révéler sa relative importance et expliquer sa potentielle pérennité au-delà de la Protohistoire au travers d'une extension de son emprise parcellaire. Sans supputer de la nature ou du rang de cet établissement, la zone a déjà montré, outre sa richesse archéologique pour les périodes de la fin de l'âge du Fer et l'Antiquité, une structuration marquée à une échelle qu'il est peu fréquent d'observer. Ainsi, les découvertes cumulées des opérations successives de cette phase de diagnostic permettent non seulement d'étudier un site d'une dimension importante mais également d'aborder le territoire proche qui lui est associé. Les comparaisons d'échelle d'observation avec la plaine de Caen sont vraisemblablement exagérées, mais au regard des données collectées, cette zone de bordure de plateau donne à voir un aperçu de l'organisation du territoire à l'instar de la plaine du Vaudreuil, située à quelques kilomètres, où le *corpus* de données dessine progressivement les modalités de

structuration du paysage à une échelle assez large pour les mêmes périodes. Il est donc souhaitable qu'une attention particulière soit mise en oeuvre autour de cet établissement afin d'en déterminer la nature, la durée d'occupation, son assise territoriale, ses éventuelles relations avec l'établissement voisin (Lukas 2013), ses évolutions et les activités qui ont pu y être pratiquées, notamment la métallurgie (fig.). Au-delà, les questions environnementales de dynamique d'érosion des sols et d'impacts de l'activité humaine sur un terroir sont illustrées par l'enregistrement sédimentaire du vallon qui mérite également une étude plus approfondie. Cette opération conclut une série de découvertes qui, compilées, donnent la mesure du ou des sites en présence de la fin de la période gauloise au début de la période gallo-romaine. Elle permet également d'abonder la cartographie ancienne par le recoupement des données de terrain avec la documentation s'agissant notamment d'éléments constitutifs du paysage agricole des trois derniers siècles.

Vincent DARTOIS
MADE
UMR 8215 Trajectoires



Heudebouville, Écoparc 3 : plan et coupe du four de réduction (V. Dartois).

Cette opération de diagnostic, couvrant 13,5 ha, concerne la phase III du projet d'aménagement de la ZAC Écoparc et vient compléter les données acquises sur l'occupation du secteur lors des opérations archéologiques précédentes (diagnostics INRAP et MADE, fouilles INRAP). Si des traces de fréquentation des lieux sont visibles pour le Paléolithique (mobiliers erratiques issus des colluvions), c'est à la Protohistoire que les prémices d'une structuration du paysage sont perceptibles sur l'ensemble de la zone. Les résultats de l'opération viennent en effet confirmer et étendre l'installation humaine sur le plateau de Madrie grâce à la découverte d'un vaste enclos laténien à vocation probablement domestique, en limite sud-ouest d'emprise, et d'un autre système fossoyé, là encore en limite d'emprise mais au sud-est, dont la faiblesse des éléments récoltés permettent seulement d'évoquer la fin de La Tène. Sur cette dernière zone, une occupation antique vient se superposer à l'installation précédente sous forme de fossés et fosses de faible amplitude. Cependant, elles ont livré des rejets domestiques

indiquant la proximité d'une unité d'habitation. Deux chemins ont également été découverts. Leur tracé se poursuit sur les parcelles nord et semble mener vers le secteur fouillé en 2010. Ces chemins viennent compléter la trame viaire découverte lors des opérations précédentes. Leur phasage reste délicat : leur état de conservation ainsi que la faiblesse des éléments datants ne permet pas une chronologie claire. Le peu de mobilier récolté oriente toutefois vers un usage à l'époque antique bien qu'une mise en place plus précoce, en concordance avec les différents systèmes enclos, soit également possible. L'étude détaillée des différentes installations ainsi que des données préalablement récoltées permettraient une meilleure compréhension de l'organisation spatiale et fonctionnelle des différentes unités ainsi que leurs interactions, si la synchronie de certains ensembles est attestée.

Marion HUET
MADE

La notice de cette opération réalisée en 2015 n'ayant pas été publiée dans le Bilan Scientifique précédent, nous réparons cette omission dans ce volume 2016.

La société SEVEPI a demandé la réalisation d'un diagnostic archéologique en préalable à son projet d'aménagement sur un terrain situé à l'angle nord-ouest des anciennes fortifications urbaines. À cet endroit, le rempart était appuyé par un ouvrage militaire appelé « La Citadelle », composé d'un enclos abritant divers bâtiments et d'une tour surplombant les fossés. La tour saillante de la citadelle a été repérée lors d'une précédente intervention sur la parcelle 402 (Mare 2007). Le présent diagnostic effectué sur la parcelle voisine n° 403 a mis en évidence, à partir de 23,50 m NgF au nord et 23 m NgF au sud, les comblements du fossé défensif de la ville.

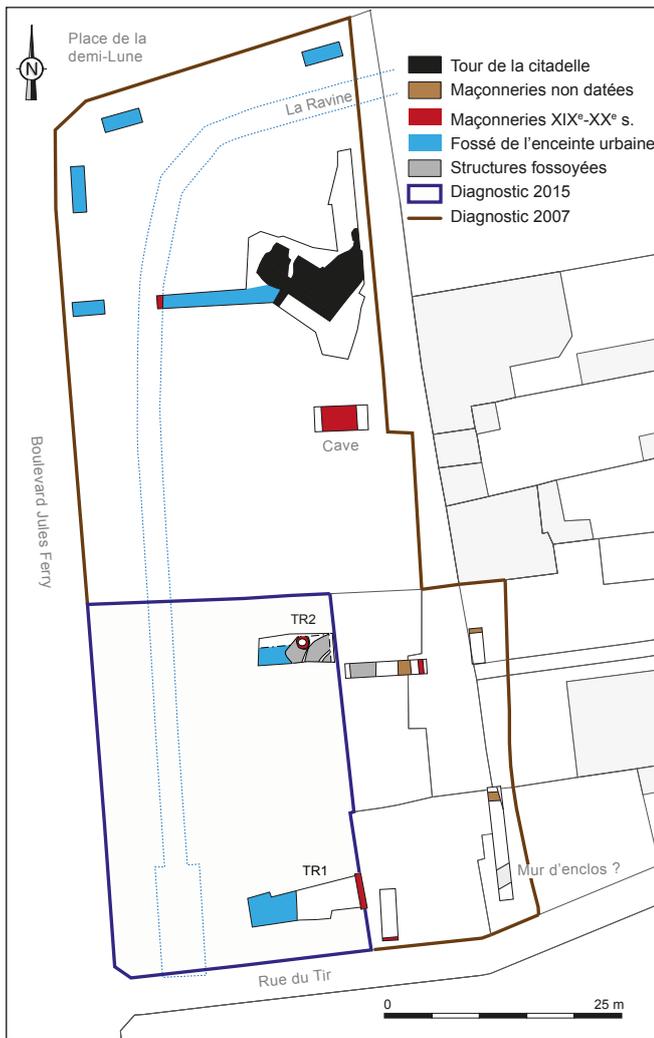
Sur 5 à 6 m, entre la limite orientale de la parcelle et le bord du creusement du fossé dans le terrain géologique, des remblais limono-argileux de couleur grise se sont amassés en alternance avec des lits de grave orangé, pour former un talus. Ces remblais accusent un pendage descendant de l'ouest vers l'est. Ils reposent sur un niveau anthropisé gris foncé, possiblement médiéval qui a livré de rares tessons de

céramique couvrant la période de la fin du XII^e siècle au XIV^e siècle.

Le comblement du fossé apparaît comme une série de remblais de terre et de grave alternant avec du sable roux et des graviers, suivant la pente à 45° du fossé, descendant de l'est vers l'ouest. Alors que la plupart des remblais sont stériles quelques-uns contenaient des rejets domestiques. La vaisselle appartient majoritairement au XVI^e siècle mais, dans la plupart des cas, ce mobilier doit être qualifié de résiduel car il est accompagné de fragments plus récents, faïence du XVIII^e-XIX^e siècle. La destruction de la citadelle ayant eu lieu au début du XIX^e siècle, il est vraisemblable que les démolitions aient entraîné le déversement de portion de cour et de niveaux d'occupation dans le fossé.

Dans la partie nord du terrain (TR2), entre le bord du fossé et la limite orientale de la parcelle, deux fosses parallèles orientées nord-est-sud-ouest sont comblées de grave et de petite quantité de gravats. Elles percent des remblais formant un talus. Ces creusements sont non datés. Une troisième fosse parallèle aux deux premières traverse un remblai du fossé comportant une faïence du XVIII^e-XIX^e siècle.

Un puits en silex et un mur en silex et briques



appartiennent au bâti qui a succédé au remblaiement et nivellement des fosses et du fossé défensif, probablement après l'établissement du cadastre napoléonien qui ne fait apparaître aucune de ces deux constructions.

Les niveaux supérieurs de la stratigraphie, essentiellement des gravats, reproduisent encore le relief de l'ancien fossé. Ces remblais sont peut-être mis en place lors de la construction de l'égout maçonné dénommé la Ravine qui parcourt le fond du fossé. Au-dessus, d'autres remblaiements proviennent des terrassements consécutifs à la démolition des bâtiments occupant la parcelle jusqu'en 2014.

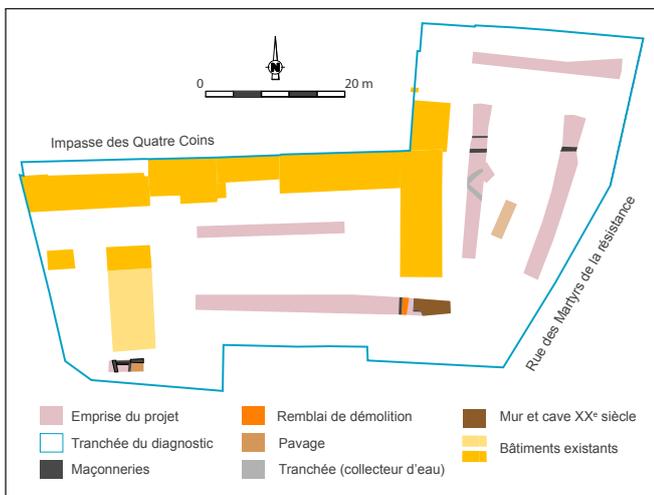
Le diagnostic n'a pas rencontré les vestiges du mur clôturant la citadelle et la ville, tout comme l'opération de 2007. L'iconographie montre pourtant bien une défense linéaire flanquée de tours carrées, figurées de la même manière que la citadelle en pierre. Le diagnostic réalisé en 2009, près de la Porte de Rouen sur l'Îlot Renault avait vainement recherché le mur d'enceinte. L'existence d'un ouvrage maçonné à Louviers reste toujours à prouver.

Paola CALDERONI
INRAP

Louviers, Place de la demi-Lune : plan de localisation des sondages de 2007 et 2015 (É. Mare, P. Calderoni et S. Calduch).

Moderne

Louviers 46 rue du 11 novembre



Ce diagnostic archéologique mené sur la commune de Louviers, 46 rue du 11 novembre couvre 2 500 m². Il nous a permis de mettre au jour huit maçonneries (murs et sol en pavage) probablement pas antérieure au XVIII^e siècle, dont deux d'entre elles sont certainement visibles sur le plan Terrier de Louviers de 1752.

Charles LOURDEAU
INRAP

Louviers, 46 rue du 11 novembre : vue générale du site (C. Lourdeau).

La prescription de diagnostic a porté sur une surface de 223 864 m², à l'est de l'agglomération actuelle de Saint-Pierre-lès-Elbeuf, dans la forêt domaniale de Bord, en vue de l'extension d'une carrière de granulats. Cette opération est la seconde et dernière tranche d'une prescription de 2010, la première tranche portant sur la parcelle C60, située de l'autre côté de la route des Fiefs. Cette opération menée en novembre 2011 avait permis de mettre au jour un aménagement hydraulique de type canalisation ou égout, dont l'attribution chronologique n'avait pu être précisée.

Le diagnostic réalisé cette année livre deux éléments significatifs : des fossés interprétés comme des tranchées d'entraînement de la Première Guerre mondiale, ainsi qu'une fosse charbonneuse dans laquelle ont été rejetées des tuiles plates chevillées attribuées au XIII^e siècle. Les fossés délimitant d'anciennes parcelles visibles sur le cadastre napoléonien ont aussi été mis en évidence. Globalement, le nombre de structures est très limité et le mobilier quasiment absent.

Caroline M. RENARD
MADE



Martot, Les Fiefs Mancels, tranche 2 : "Départ de la classe 1914 pour le front, 22 novembre 1914". Quelques hommes font partie du 74^e régiment en casernement à Rouen, Elbeuf et Gaillon. En blanc : plan des tranchées d'entraînement mises au jour à Martot (ADSM, cl. L. Chesneau ; DAO : C. Renard).

Le projet de construction d'un lotissement, susceptible d'endommager des éléments du patrimoine, sur la commune de Miserey au lieu-dit « Bionormandie Parc, rue de Pacy » sur les parcelles de la section C, n° 27 et 201 a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique.

Ce dernier a mis en évidence des indices d'occupation d'époque souvent indéterminée, faute de mobilier archéologique suffisant. Les vestiges se rapportent à des fossés de parcellaire, des fosses et des trous de poteau sans distribution particulière. Les différents tronçons correspondant au parcellaire pourraient fonctionner ensemble mais sans certitude. Des similitudes d'orientations, morphologiques et dimensionnelles sont observées mais leur datation respective reste inconnue. La présence de très rares éléments céramiques associés et datés de la seconde moitié du I^{er} siècle après J.-C. pourrait être un indice chronologique.

Le résultat le plus notable concerne un indice d'occupation du Néolithique récent/final. Ce dernier se caractérise par divers vestiges céramiques et lithiques

découverts au cours du décapage et répartis en une nappe peu dense. Ils rassemblent des fragments de céramique clairement attribués au Néolithique récent/final et divers silex taillés dont certains sont caractéristiques de cette même période : un pic et un fragment de lame en silex du Grand-Pressigny par exemple. D'autres vestiges lithiques, plus ubiquistes sont probablement à rapporter à cet indice d'occupation. On regrettera l'absence de structures d'habitat (fosses et trous de poteaux) clairement associées, tandis que l'on recense quelques fosses dites en « Y, V et W ».

Caroline RICHE
INRAP

L'opération de sondages sur le site du château de Montfort-sur-Risle s'est déroulée du 1^{er} au 18 août 2016. Elle a consisté en l'ouverture de 3 fenêtres de sondages positionnées sur le front nord-est de l'enceinte principale de la forteresse médiévale.

Le site a fait l'objet d'une campagne de conservation entre 2009 et 2011. En 2011, la nécessité de conduire ces travaux à la lumière des données archéologiques avait conduit à la réalisation d'une première campagne de sondages archéologiques le long de la section est de la courtine nord et sur les arases partiellement ensevelies de la tour à éperon nord-est. L'opération de sondages réalisée en 2016 avait pour but de préciser les informations archéologiques précédemment collectées à l'occasion de la reprise du projet de conservation en 2016.

Le projet scientifique s'inscrit également dans une problématique plus large que la seule conduite des travaux de sauvegarde au titre des Monuments Historiques. En effet, des questions restent en suspens concernant l'évolution morphologique et la chronologie de ce site fortifié. Les observations archéologiques effectuées au cours de la présente campagne ont conduit à la mise en évidence d'un phasage architectural complexe. Celui-ci comprend actuellement au moins deux phases majeures de courtines superposées, contre lesquelles viennent se greffer les ouvrages de défense. La tour à éperon nord-est présente quant à elle au moins trois phases principales qui sont postérieures à l'édification des courtines. L'examen des remblais apparents a révélé que de grands travaux de terrassement ont été entrepris au moins sur le front oriental du site. La tour semi-circulaire de la section est de la courtine nord est elle aussi installée sur un remblai anthropique soigneusement construit et induré par incorporation de chaux. Ces remblais importants

contribuent à renforcer l'hypothèse formulée par certains chercheurs en 2008 et 2009 concernant la possible modification du faciès de la fortification primitive avec le creusement de nouveaux fossés et l'installation de nouveaux talus. Enfin, le talus rapporté contre le pied intérieur de la courtine nord s'avère être un ouvrage tardif dont la datation, d'après le mobilier céramique, serait à placer au plus tôt vers la toute fin du XIV^e siècle ou plus probablement vers le XV^e siècle. La destination de ce talus interne n'est pas comprise actuellement mais cette opération de remblaiement atteste d'une continuité dans l'occupation du site peut-être même au-delà de la Guerre de Cent Ans.

Plusieurs prélèvements réalisés dans l'épaisseur du blocage de l'éperon de la tour nord-est ont en outre permis de procéder à une série d'analyses par radiocarbone. Les résultats obtenus permettent de déterminer, pour la pousse des bois les plus récents ayant servi à la calcination de la chaux utilisée lors de cette dernière phase architecturale, un *terminus post quem* situé aux alentours de 1260. La datation XII^e siècle attribuée jusqu'alors par les auteurs traditionnels est donc à oublier pour la tour à éperon nord-est et, par voie de conséquence, pour sa jumelle de l'angle sud-est. On privilégiera une époque de construction pour cet ouvrage centrée sur le XIV^e siècle.

Les sondages réalisés en 2016 ont permis des avancées substantielles sur la datation de certaines parties du château et ont mis en évidence la nécessité d'une étude approfondie du site afin de s'affranchir des biais interprétatifs imposés par une lecture historiographique de la forteresse, jusque-là fortement restreinte à la période de la Normandie ducale.

Thomas GUÉRIN
CHAM

Le diagnostic réalisé dans le cadre du projet de liaison routière Le Neubourg-Iville-Vitot n'a livré, en dehors de rares éléments parcellaires non datés, aucun vestige d'occupation.

Pierre WECH
MADE

Moderne

Contemporain

Pont-de-l'Arche

Rue du Général de Gaulle

Ce diagnostic concernait trois parcelles cadastrales occupées jusqu'au moment de notre intervention par une vaste maison bourgeoise de la fin du XIX^e siècle, ses dépendances et son jardin.

L'indice de fréquentation le plus ancien de cet espace est un fossé caractérisé par un tracé sinueux, observé sur une longueur de 55 m et orienté est-ouest. D'une largeur de 1,60 m, il atteint une profondeur de 1,10 m depuis son niveau d'apparition. Il présente un profil à fond plat, la partie inférieure des bords est droite, la partie supérieure est évasée. Un petit lot de

fragments de céramique provenant des diverses unités stratigraphiques constituant le comblement de ce fossé permettent de dater l'abandon (et l'utilisation ?) de cette structure du XVI^e s. Les extrémités accessibles à l'est comme à l'ouest semblent suggérer des changements d'orientation vers le sud. La fonction de ce fossé reste quant à elle non renseignée.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Antiquité

Saint-André-de-l'Eure

RD 53 : ZA La Croix Prunelle

Contemporain

Le diagnostic opéré sur la commune de Saint-André-de-l'Eure à l'automne 2016 a permis d'aborder une parcelle aujourd'hui agricole, située en périphérie sud de la petite agglomération, en lisière d'une zone d'activité. La découverte de nombreux aménagements contemporains, plateformes encore visibles, remblais de bâtiments à la facture incontestablement contemporaine, réseaux électriques désaffectés, doublés d'une série de stigmates dus à des bombardements, renvoie l'image d'une zone aménagée peut-être en lien avec la base aérienne située à quelques centaines de mètres ou d'une zone en tout cas plus ou moins investie par un ou plusieurs bâtiments agricoles ou artisanaux. Une frange sud de la parcelle paraît avoir subi un certain nombre de remaniements jusqu'à une période récente,

probablement l'après guerre.

Ceci étant, le suivi d'un fossé à la lecture difficile a permis de découvrir non seulement quelques éléments mobiliers dont de la céramique non tournée associée à de la céramique datée du I^{er} siècle de notre ère mais aussi une fosse ayant été aménagée à son extrémité sud, laquelle fut sans doute entretenue ou recoupée par l'installation d'une structure fossoyée. Il est possible qu'il s'agisse des vestiges d'un four et de sa fosse cendrier dont la chambre de chauffe, sole y comprise, aurait été entièrement remaniée par la formation du sol et les pratiques agricoles récentes. Le rare mobilier retrouvé dans le comblement de cette seconde fosse semble orienter la datation vers le I^{er} siècle de notre ère également.

Ces rares découvertes sont accompagnées de 4 tessons de céramique non tournée mis au jour de façon isolée.

En plus d'illustrer un passé très récent, cette opération s'est révélée confirmer une occupation disparate et clairsemée sur le plateau de Saint-André, dont on connaît la difficulté d'exploitation aux périodes antiques.

Vincent DARTOIS
MADE
UMR 8215 Trajectoires



Saint-André-de-l'Eure, RD 53 : vue générale du probable four installé dans l'extrémité du fossé (V. Dartois).

Le diagnostic n'a livré, en dehors d'une mare contemporaine et de quelques fosses et chablis également contemporains, aucune trace d'occupation notable.

Pierre WECH
MADE

Couvrant plus de 8,6 ha, le diagnostic a été l'occasion de développer les observations archéologiques en rive gauche de l'Eure, face aux gisements du « Chemin aux Errants » fouillés en rive droite entre 2010 et 2012. L'emprise du projet a cependant été largement perturbée par les travaux associés à la construction de la ville nouvelle de Val-de-Reuil, dans les années 1970-80. Ainsi, plus de la moitié de la surface concernée a révélé des remblais, parfois très importants, tandis qu'une part non négligeable (de l'ordre de 30 à 40 %) située au sud a, en outre, été décapée et régulièrement griffée en profondeur à cette occasion. Certaines informations intéressantes ont toutefois été collectées : ainsi, ont été reconnus un paléo chenal et un chenal latéral de l'Eure en cours de colmatage durant la Protohistoire et comblé dès l'Antiquité. (cf. les résultats du diagnostic de 2013 et de la fouille préventive qui a suivi en 2014). Ces derniers délimitent une barre de grave sur laquelle une occupation légère de l'âge du Fer (Hallstatt ?) s'est installée. Celle-ci peut être mise en relation avec

certains vestiges reconnus lors du diagnostic voisin (Aubry 2013).

Par ailleurs, de très rares indices d'occupation sans doute néolithiques (foyers) se signalent, marquant sans doute l'extension maximale de l'occupation identifiée au nord (Hauzeur 2016).

Enfin, quelques fossés participent à une structuration parcellaire légère non datée.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

avec la collaboration de Nicolas ROUDIÉ

Bibliographie

AUBRY B., 2013 - Les Noés de Léry, Val de Reuil, (Eure). Rapport de diagnostic archéologique. Inrap Grand-Ouest, 2013. 89 p.

HAUZEUR A. (dir.), 2016 - Val-de-Reuil « Les Noés de Léry ». Rapport final d'opération. Paléotime – Archéodunum, 2016.

Sur la commune de Val-de-Reuil, un diagnostic a été réalisé sur une superficie de 10 ha en novembre 2016, préalablement à l'aménagement d'un nouveau tracé routier et de ses abords. Le projet de la voie de l'Orée s'insère dans un environnement archéologique très riche : immédiatement au sud, se trouve un vaste terroir agricole gaulois et gallo-romain regroupant cinq établissements enclos et deux nécropoles (ZAC des Portes) ; immédiatement au nord, on note la présence de plusieurs enclos de La Tène finale, d'un atelier

métallurgique gallo-romain et d'une voie antique (ZAC du Raquet). Une nécropole gauloise et antique, dite du « Champ des Corvées », signalée au XIX^e siècle, côtoie aussi l'emprise.

L'exploration de la bande de voirie, limitée à 23 m de large, a seulement permis de détecter :

- Une succession de fossés parcellaires ;
- Un ensemble de structures foyères non datées, regroupées sur une centaine de mètres. Quelques tessons de facture protohistorique émaillent les fossés

voisins et l'utilisation de blocs de grès, probablement comme pierres de chauffe, oriente plutôt vers les périodes anciennes (Néolithique, Protohistoire) ;

- Un petit pôle d'occupation du premier âge du Fer, défini par quelques trous de poteaux, des fosses et plusieurs structures de combustion qui semblent ici correspondre à des restes de four. Toutes les structures ont livré des tessons céramiques attribuables au premier âge du Fer. De l'outillage en silex, des fragments de terre cuite et des charbons de bois sont également présents.

Les futurs aménagements, de part et d'autre de la nouvelle voie, devraient permettre de mieux cerner la nature des implantations humaines dans ce secteur.

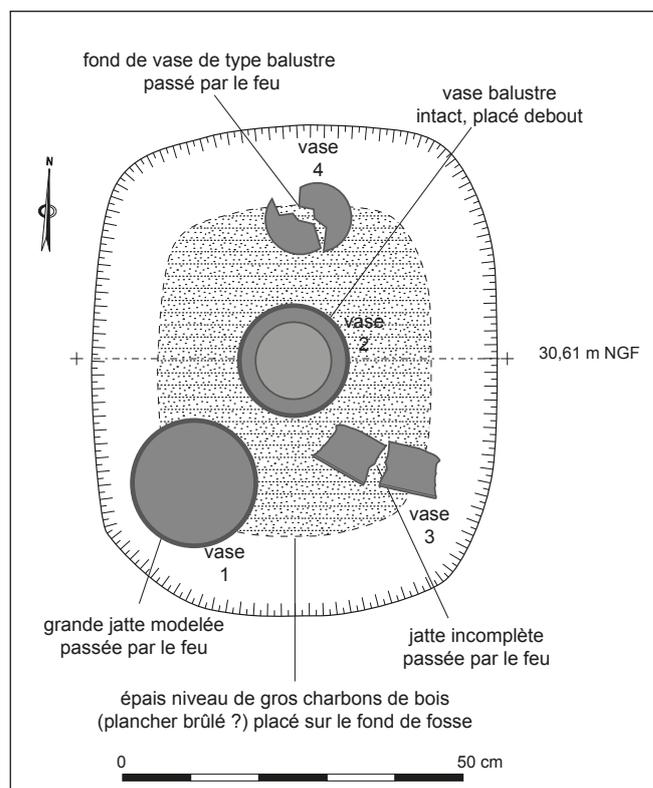
Dans la partie nord du projet, l'emprise élargie donne une meilleure vision des vestiges archéologiques. Quelques éléments révèlent une présence sur le site au début du Néolithique mais la période d'occupation principale se situe, comme sur toute la haute terrasse, entre La Tène finale et le Haut-Empire. Deux portions d'enclos gaulois, au moins deux constructions sur poteaux plantés, un bâtiment antique sur solin (fig. 1), diverses structures en creux et limites fossoyées matérialisent l'emplacement d'un habitat rural.



Val-de-Reuil, Voie de l'Orée, fig. 1 : le bâtiment gallo-romain sur solin de silex St. 95, vu depuis l'est (C. Beurion).

Ces découvertes confirment le maillage serré des enclos agricoles de l'âge du Fer dans cette partie de la boucle du Vaudreuil. Pour la phase gallo-romaine, on trouve peut-être un nouvel exemple de ces annexes d'exploitation inscrites directement dans les parcelles agricoles, comme celles mises en évidence sur les sites voisins de La Cerisaie (bâtiment sur cave maçonnée et puits ; Beurion 2012) et du Cavé (longs bâtiments à forte ossature centrale ; Beurion 2015).

Enfin, le domaine funéraire est illustré par trois sépultures à incinération et un dépôt d'offrandes (fig. 2), datant de la fin de l'époque gauloise. Nous touchons probablement ici aux marges de l'importante nécropole du « Champ des Corvées », exhumée entre 1890 et 1896 dans une carrière de sable et dont l'emplacement a été reconnu à l'extrémité orientale du



Val-de-Reuil, Voie de l'Orée, fig. 2 : le dépôt funéraire St. 90 daté de La Tène D2 (C. Beurion).

terrain. D'après la littérature locale, cette nécropole recelait plusieurs tombes aristocratiques et un mobilier métallique particulièrement riche (épée ployée dans son fourreau, fers de lance, mors de chevaux, anneaux de harnachement, couteau, rasoir, torques, bracelets décorés, seau...).

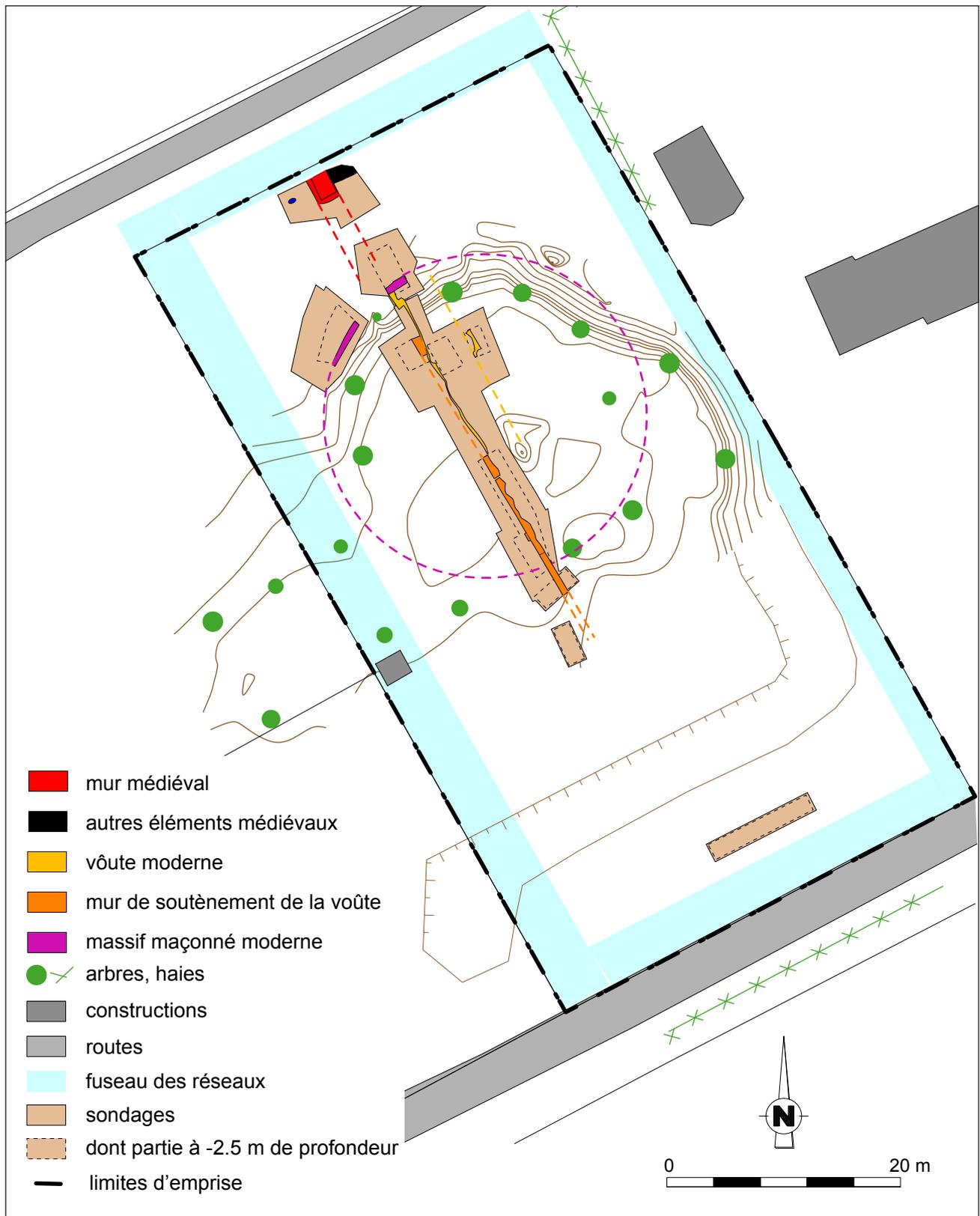
Dans un futur proche, il est prévu de convertir les terrains agricoles situés de part et d'autre de la nouvelle route en zone d'activités ; une nouvelle tranche de diagnostic devrait être engagée en 2018 sur une superficie de 20 ha dans le secteur sud-est, au lieu-dit « Le Chemin de Louviers ».

Claire BEURION
INRAP

Bibliographie

Beurion C. (dir.), 2012 - Val-de-Reuil « Le Clos Saint-Cyr, La Cerisaie », ZAC des Portes (Eure, Haute-Normandie). Une succession d'occupations rurales du Néolithique au Haut-Empire. Rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 2 vol. (380-248 p.).

Beurion C. (dir.), 2015 – Val-de-Reuil « Le Cavé », ZAC des Portes, 4^e tranche : Un habitat du Bronze final et une installation agricole gallo-romaine. Rapport final d'opération. Cesson-Sévigné : Inrap Grand-Ouest, 234 p.



Le Vaudreuil, Le Golf, fig. 1 : plan général du diagnostic (N. Roudié).

Ce diagnostic a été motivé par un projet de construction d'une école de golf sur 2 800 m² dans l'Île l'Homme au Vaudreuil. Les deux parcelles concernées (C 885 et 886) sont mitoyennes du diagnostic réalisé en 2010 qui avait mis au jour une partie du château fort ducal (enceinte et porterie) construit par Henri I^{er} Beauclerc, devenu château royal lors de sa prise par Philippe-Auguste en 1203 et abondamment mentionné dans les archives. Ce château-fort est réputé être construit à l'emplacement d'une forteresse normande. Il a été remplacé au XVII^e siècle par un nouveau château et ses jardins à la française. Au XIX^e siècle, il est rasé pour un projet de château Restauration non achevé. L'île redevient à vocation agricole à la fin du XIX^e siècle et est finalement transformée en golf, entouré de résidences depuis les années 1960.

Les vestiges médiévaux fouillés en 2010 se situent dans le terrain au nord de la voirie dans les zones non constructibles, tandis que la parcelle voisine à l'ouest du projet actuel était comblée par des remblais très récents (années 1960-70).

Les parcelles C 885 et 886 sont occupées par un relief semi-circulaire souligné par de grands tilleuls qui, déjà en 2010, laissait supposer la présence de constructions anciennes (donjon ?). L'objectif de ce diagnostic est de vérifier la continuité éventuelle des vestiges mis au jour en 2010 et de compléter les informations obtenues alors. Le relief circulaire central, d'environ 30 m de diamètre et de 12,5 m d'altitude NgF, surplombe abruptement les parties nord et sud situées en moyenne à 10,5 m d'altitude. Une ligne de sept sondages plus ou moins élargis par endroits a été implantée entre les deux routes au nord et au sud, traversant l'ensemble du relief (fig. 1). Les résultats laissent entrevoir trois larges phases principales, plus ou moins bien cernées.

Période médiévale (XI^e-XV^e siècles)

Les plus anciens vestiges découverts cette année concernent le château fort et sont limités à l'extrême nord de l'emprise. Un mur épais orienté nord/sud repose construit sur fondation débordante selon les mêmes modalités que ceux de 2010 (fig 2). Il est implanté

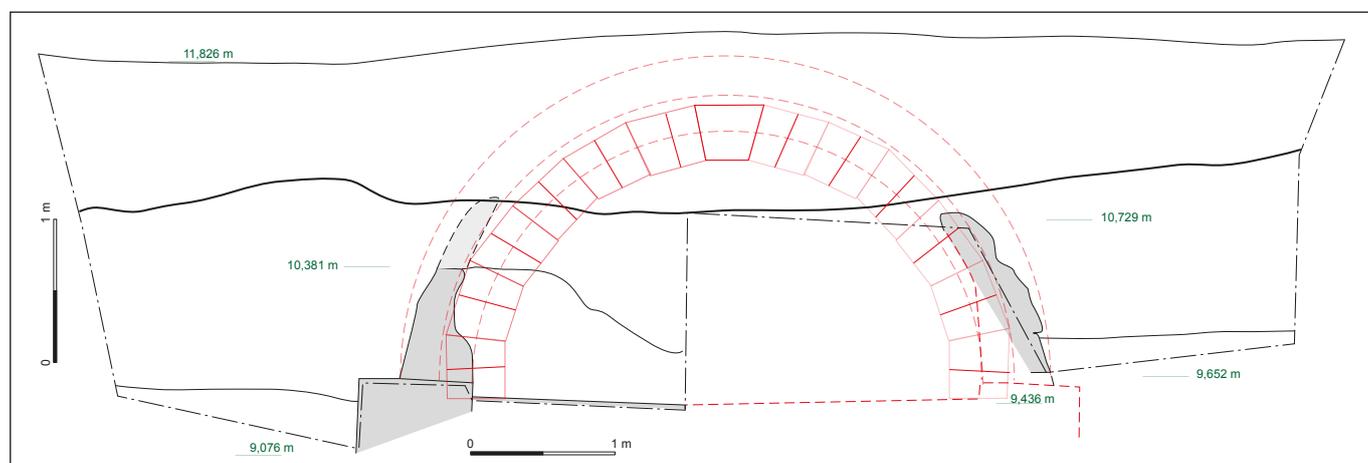


Le Vaudreuil, Le Golf, fig. 2 : vue vers l'est du mur médiéval et de sa fondation (N. Roudié).

dans un sol naturel de plaine alluviale sur une légère éminence. Une petite fosse et du mobilier des XI-XII^e siècles sont contemporains des travaux. Si la faune correspond bien à une alimentation de type élitaire, la vaisselle apparaît plus commune. Quelques niveaux de travail et de circulation sont visibles en appui du mur mais toutes les unités stratigraphiques sont tronquées et manquent au sud.

Période moderne (XVII-XVIII^e siècles)

Le relief semi-circulaire correspond bien à une maçonnerie importante qui, d'après les plans, correspond tout à fait au massif du château du XVII^e siècle limitant le bassin d'agrément septentrional. Le parement externe du massif est réalisé en blocs récupérés, en partie retaillés. Un « coup de sabre » et une « harpe » plaident également pour une réalisation en plusieurs étapes. Une ouverture voûtée dans la maçonnerie surplombe le bassin au nord (fig 3). Cette voûte se développe dans le massif sur au moins 13 m, tandis que son mur de soutènement dépasse les 30 m de long vers le sud. Ces éléments architecturaux à la fonction indéfinie sont compris dans d'épais remblais de démolition constituant la plateforme du château moderne (fig 4).



Le Vaudreuil, Le Golf, fig. 3 : relevé nord de la voûte et projection proposée (relevé topographique : S. Calduch ; DAO : N. Roudié).

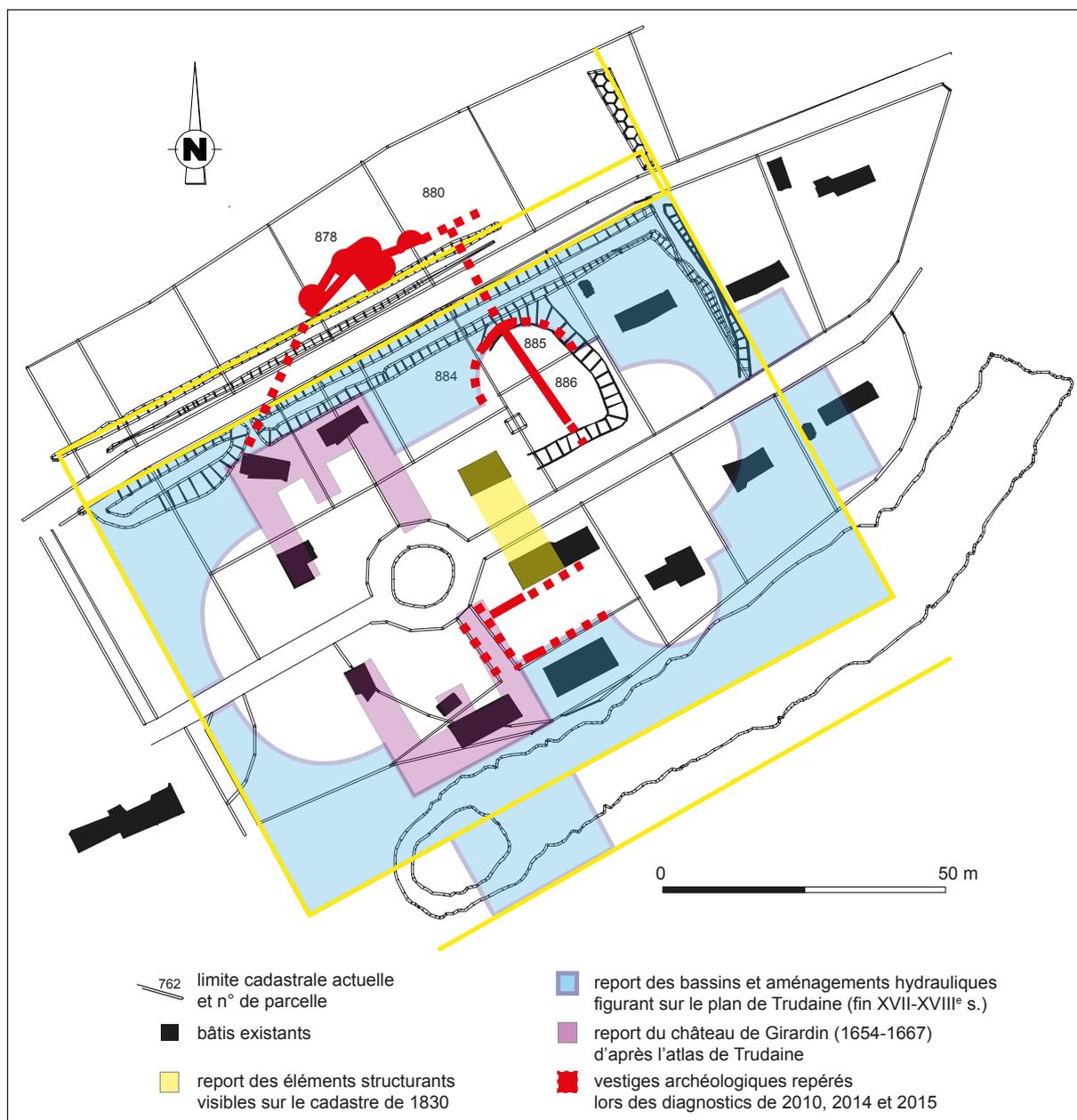
Période contemporaine (XIX^e-XX^e siècle)

L'ensemble du massif est arasé puis surmonté par plus d'un mètre de remblais de terres végétales. Cet épisode correspond à l'abandon du château dans le courant du XVIII^e siècle et à sa remise en culture de la seconde partie du XIX^e siècle. Dans une moindre mesure, le bassin au nord paraît lui aussi végétalisé. Enfin l'ancien bassin est en partie recreusé puis rapidement colmaté par des débris de démolitions contemporains.

Ce diagnostic apporte de nouveaux éléments et soulève des questions sur l'histoire des différents châteaux se succédant ici. La très faible présence de mobilier laisse de grandes incertitudes chronologiques. Il n'y a pas d'élément se rapportant à la forteresse normande ni aux périodes antérieures. Le mur médiéval, moins important

que les murs d'enceinte, ne renseigne pas sur la nature précise du bâti. La question de la présence de niveaux médiévaux sous les remblais du massif reste ouverte. Si le massif et le bassin correspondent pleinement aux différents plans des XVII^e et XVIII^e siècles, la date de construction reste inconnue. En effet, l'hypothèse de fortification, de travaux de réfection ou de transformation aux XV^e et XVI^e siècles, tels que mentionnés dans des textes reste envisageable. La présence, les dimensions et la fonction de la voûte moderne restent énigmatiques, à moins qu'elle ne s'intègre dans un projet non finalisé de constructions bien plus importantes.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Le Vaudreuil, Le Golf, fig. 4 : plan de synthèse des sondages archéologiques et des données cartographiques anciennes (N. Roudié).

La dernière campagne de fouilles de ce programme triennal (2014-2016) a consisté à poursuivre les recherches dans les secteurs concernant les premiers temples en pierre, le monument sévérien et l'occupation tardo-antique du sanctuaire.

Le premier sanctuaire en pierre daté de la période claudio-antonine

La fouille en aire ouverte a permis de mettre au jour une portion de la fondation de la *cella* du temple rond.

Son diamètre est estimée à environ 8 m. Son sol, constitué d'une couche de craie damée est absent dans le quart sud-ouest de la pièce. Ce dernier a soit été perturbé lors de la construction du monument sévérien soit un aménagement tel qu'un socle était présent contre le mur arrière.

À l'avant de cet édifice, sous les empreintes d'un dallage récupéré daté de la phase antonine, un sol constitué d'un cailloutis de silex a livré très peu de mobilier.

Le monument sévérien

Ce sanctuaire de 6 ou 8 ha (si l'on ajoute un portique monumental observé entre le sanctuaire et le théâtre) se compose de trois temples sur *podium* reliés par des galeries de liaison et d'un complexe bâti implanté dans la cour arrière.

La fouille de cette phase a essentiellement porté sur un deuxième conduit implanté dans la galerie de liaison sud (fig.1).

Le creusement initial offre une ouverture d'environ 4,50 m destinée à aménager un conduit d'1,60 m de diamètre. Le cuvelage a lui aussi été construit avec des dalles de calcaire dur usées sans liant. À la différence du premier conduit, la douzième et treizième assises sont élaborées avec des blocs calcaires. (fig.2). Ce niveau correspond également à la base d'une brèche. Cette interruption dans la maçonnerie semble correspondre à un aménagement récupéré dont l'espace entre le mur est de la galerie de liaison et le conduit reste à fouiller. Deux sondages, contre la fondation du mur de la galerie et dans la brèche, réalisés aux extrémités de cet aménagement, révèlent que le fond de cette structure a une inclinaison d'environ 40°. Ce pendage plaide en faveur d'un dispositif pour évacuer des eaux pluviales et/ou usées dans le conduit.

Ces probables puisards auraient donc servi à collecter les eaux pluviales des toitures de la galerie, voire d'aménagements installés dans la cour, d'où la profondeur de la structure récupérée.

Ce type d'aménagement est fréquent dans les sanctuaires afin de gérer les eaux de structures hydrauliques tels que des bassins, fontaines, vasques... Des puisards ont ainsi été mis au jour aux abords du

portique du sanctuaire d'Allonnes (Brouquier-Reddé 2004, *Gallia*, 61/1) et contre le mur du péribole à Jublains (Naveau 1997). Ces derniers sont plutôt mis à l'écart de l'édifice ce qui n'est pas le cas dans le sanctuaire du Vieil-Évreux.

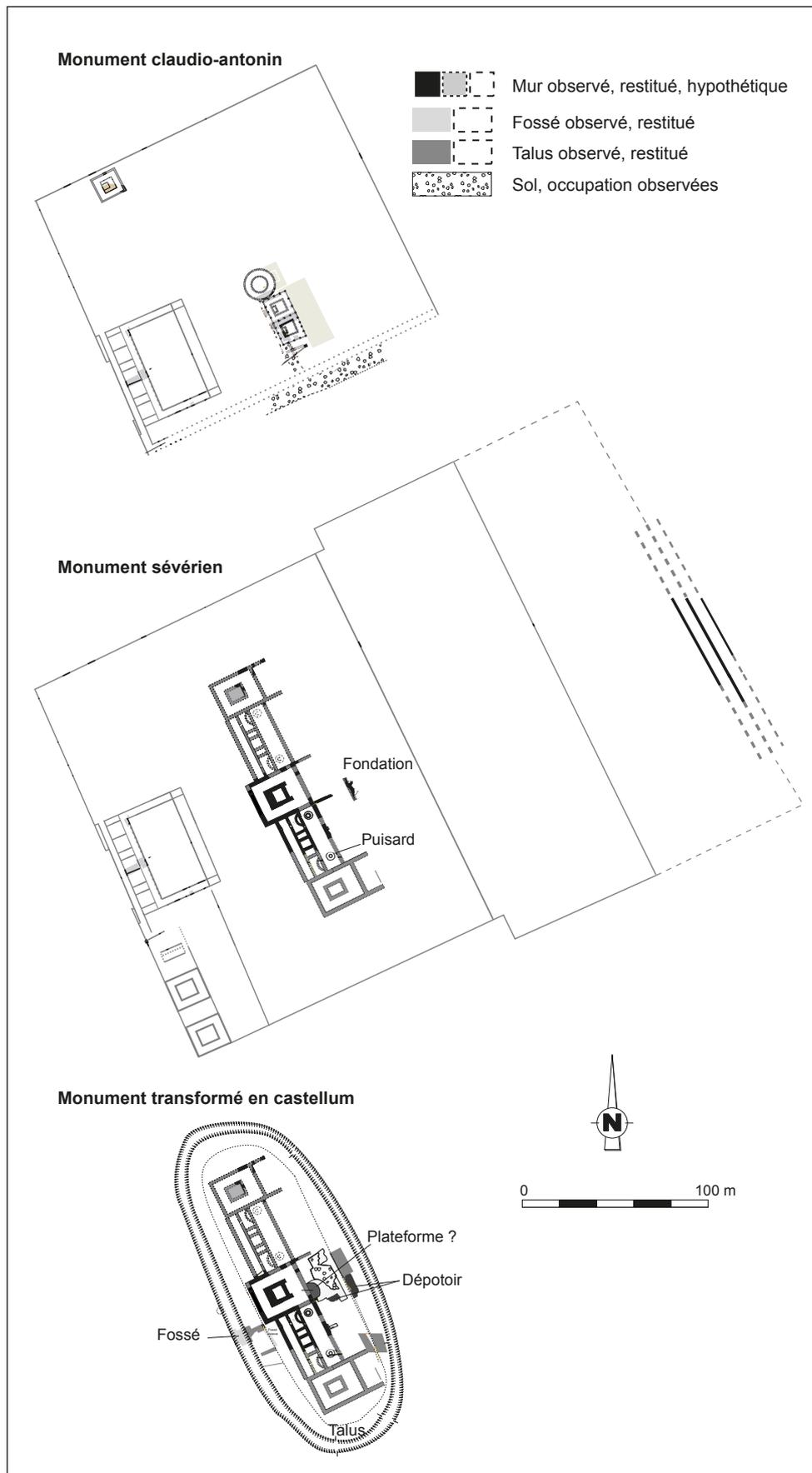
Dans la cour avant, le sol est revêtu d'une simple couche de craie damée. Plusieurs aménagements agrémentent cet espace. Une tranchée d'au moins 4 m de large, orientée nord-sud, est interprétée comme étant probablement le vestige d'une allée en pierre. Dégagée sur environ 30 m, les secteurs fouillés semblent révéler les négatifs de dalles posées sur un fin lit de poudre de calcaire. Cette probable allée pourrait être présente devant les trois temples.

À l'est de cette dernière, les vestiges d'une structure imposante ont été mis au jour (fig. 1). Le cœur d'une maçonnerie, partiellement dégagée, mesure 13,20 m de long pour une largeur variant entre 1,70 m aux extrémités nord et sud et 4 m pour la partie centrale. Les limites de la structure n'ayant pas encore été totalement dégagées, il est difficile d'en proposer une interprétation. La partie centrale pourrait être rectangulaire ou hémicirculaire. Ce type de plan rappelle celui des bassins ornementaux mais il faudra poursuivre la fouille de cette structure pour en donner une interprétation plus précise.

Le *castellum* tardo-antique

Cette fortification de forme ovale (200 x 90 m), délimitée par un talus (8,10 m de large) et un fossé (8,50 m à l'ouverture pour une profondeur de 3,80 m), implantée sur le sanctuaire constitue à ce jour le seul exemple connu en Gaule. En revanche, le changement de fonction est avéré sur d'autres sites. C'est notamment le cas à Champigny-Lès-Langres où les bâtiments sont réutilisés comme entrepôt (Fauduet 2010, p. 163). À Reims, le temple suburbain est détruit par un incendie en 250 pour connaître une occupation profane (Van Andringa 2014, p. 5). À Avenches c'est sur le théâtre qu'a été construit un *castellum* (Van Andringa 2014, p. 5).

La fouille partielle de deux dépotoirs et du comblement du premier "puisard" livre de nouvelles informations sur les activités qui se déroulaient dans ce secteur. De nombreux reliquats (rebuts de fabrication et outils) liés au travail de l'os, des peaux, du fer, du bois, de la pierre ou de matières dures, ainsi que de l'armement pour chasser et/ou se défendre, ont été mis au jour dans ces structures. Les rejets de consommation très variés sont les témoins de l'élevage d'animaux sur place ou à proximité, mais aussi de la chasse (Bourgeois 2016). Enfin la céramique jetée dans le "puisard" signale une présence très importante de vaisselle de table.



Le Vieil-Évreux, La Basilique, fig. 1 : évolution du sanctuaire d'après les fouilles anciennes de T. Bonnin, les clichés aériens Archéo 27 et R. Agache, les prospections géophysiques Géocarta et les fouilles L. Guyard (2005-2009) et S. Bertaudière (2010-2016).



Le Vieil-Évreux, la Basilique, fig. 2 : photo du conduit implanté dans la galerie de liaison sud (H. Meunier / CAPRA).

L'étude de la microfaune (Bourgeois 2016) permet de déduire que l'habitat est associé aux lieux de stockage dans cet espace relativement restreint. Il semblerait que quelques habitants de l'agglomération antique se soient regroupés dans cet espace en continuant d'exercer des activités artisanales. La fouille de l'occupation devant le temple central permettra, nous l'espérons, de valider cette hypothèse.

La démolition finale du monument sévérien

Nous pouvons établir un premier plan du chantier de démolition à l'avant du temple central. Deux escaliers rudimentaires cernent deux dispositifs liés au démontage de l'édifice. L'un pourrait correspondre à une rampe pour acheminer les éléments récupérés et le second pourrait être interprété comme étant les vestiges d'une machine de levage. Aux abords de ces aménagements, plusieurs aires de travail liées au débitage des blocs sont présentes. Les déchets liés à cette activité ont été mis au jour dans les comblements des tranchées qui bordent ce chantier (à l'est et à l'ouest).

Ces différents aménagements, liés au démontage du monument, témoigneraient d'un chantier de démolition organisé et renforceraient l'hypothèse selon laquelle le démantèlement du sanctuaire était le fait d'une commande publique. Les moellons auraient pu servir à l'achèvement de l'édification du rempart d'Évreux,

seul gros chantier local connu pour cette période. Le sanctuaire de *Mars Mullo* à Rennes aurait subi le même démantèlement afin de construire l'enceinte de la ville chef-lieu (Van Andrija 2014).

Une occupation médiévale à l'emplacement du sanctuaire

Seule une fosse d'environ 3 m de diamètre a été découverte à l'avant de l'édifice. Le mobilier céramique est daté XII^e - XIII^e s (Théolàs 2017).

Sandrine BERTAUDIÈRE
MADE

L'étude du site de Vieux-Port entre dans le cadre d'un Master 2 en archéologie fluviale réalisé en 2015-2017 à l'Université de Nantes, sous la direction de Jimmy Mouchard. Cette recherche a pour objectif de caractériser et définir les aménagements des passages d'eau sur l'estuaire de la Seine entre la fin du XVIII^e et le début du XX^e siècle. Vieux-Port, situé dans la partie concave du premier méandre de l'embouchure de la Seine, conserve l'un des derniers exemples d'aménagements de passage à bac ancien entre Rouen et le Havre.

Les bacs et passages d'eau de la Seine ont rarement fait l'objet d'études scientifiques. Les ouvrages anciens (XIX^e-XX^e siècles) attestent surtout de leur histoire, de leur administration et de leur organisation, du type de bateaux utilisés, ainsi que des divers droits et péages associés. Les aménagements employés à l'accostage des bateaux et à l'embarquement ou au débarquement des voyageurs sont rarement évoqués. La fouille de Vieux-Port s'inscrit comme la première étude sur ce thème. Cette recherche participe à la préservation d'un patrimoine fluviomaritime longtemps délaissé. Jusqu'à une période récente, les ponts n'existaient pas en aval de Rouen. Le seul moyen pour se rendre sur l'autre rive était de prendre le bac. Les nombreux passages d'eau permettaient de rejoindre les marchés ou les grandes agglomérations de la région. Progressivement, les travaux engagés au sein de l'estuaire ont été à l'origine de l'abandon et de la disparition de certaines cales. Leurs vestiges sont peu nombreux et jamais intégrés dans un processus de protection ou de mise en valeur patrimoniale. Enfin, au-delà de leur intérêt architectural, certains de ces sites de passage pourraient révéler un héritage et des traces d'occupations riveraines inédites. Cette problématique touche la commune de Vieux-Port où débouchait la voie romaine Lisieux - Pont-Audemer - Lillebonne. Les sources attestent également à cet endroit l'existence d'un port et d'un passage, dès le XII^e siècle.

Cette campagne de sondages offre l'opportunité d'observer les types de construction employés pour structurer un site de passage d'époque contemporaine. Les vestiges, encore visibles à marée basse, sont régulièrement soumis à de fortes contraintes ainsi qu'à une érosion intense, conséquences d'un approfondissement du chenal de Seine. Le futur projet d'endiguement à hauteur du village de Vieux-Port renforce également tout l'intérêt porté à cette initiative archéologique, avant que ces restes architecturaux anciens soient rendus invisibles, voire inaccessibles.

L'opération archéologique a été programmée sur une quinzaine de jours en septembre 2016. Elle a été réalisée avec le soutien du SRA de Normandie et du



Vieux-Port, Cale de la Bonne Auberge : vue de la cale (M. Prouveur).

Groupe archéologique du Val de Seine (GAVS).

Le site de la « Cale de la Bonne Auberge » est localisé dans le prolongement de la « Chaussée aux Bœufs » à environ 200 m de la cale actuelle, dite « Cale de l'église », et à proximité de l'ancienne voie romaine arrivant depuis Lisieux.

On peut distinguer trois ensembles formant cet aménagement de berge : une cale ou chaussée d'accès, un quai et une digue. Les divers aménagements semblent relativement bien conservés à des degrés variables. Le site a dû subir après son abandon la récupération et le réemploi de certaines pierres.

Les ouvrages s'étendent un peu en amont de la chaussée aux bœufs sur environ 30 m. La zone se divise en deux secteurs. Le premier secteur comprend les vestiges qu'on peut localiser dans la partie la plus au nord, tandis que le deuxième secteur se trouve en partie haute, plus au sud. Le site s'étend d'est en ouest sur 48 m environ et sur 37,50 m du sud au nord.

Les ouvrages de la partie la plus au nord (visibles à marée basse non fouillées) constituent un ensemble d'environ 40 m de long pour 15 m de large. L'ensemble forme un aménagement de berge lié à la fois à la fonction de passage et à celle de protection de la rive contre l'érosion. Le pied de cet ouvrage est constitué d'un encadrement en bois composé de pieux et palplanches (soutenus par un double cours de moises). Dans l'axe de la rampe existent 3 séries d'alignements de pieux parallèles au lit de la Seine qui ont dû constituer différentes étapes de prolongement de la cale d'accès au bac. Latéralement à l'est et à l'ouest de cette chaussée des vestiges d'alignements de pieux et palplanches moisées subsistent en partie basse. À l'ouest (aval), exposé au mascaret, ce dispositif

semble être doublé par une deuxième rangée de pieux et palplanches terminée dans le lit de la Seine par un gros poteau en bois. On peut supposer que le corps de l'ouvrage à son dernier état est conservé à environ 70%. La zone de la chaussée d'accès et les aménagements de soubassements de celle-ci sont fortement dégradés. Cependant, la lecture des différentes phases de construction est relativement claire.

En amont de cette rampe, à l'est, un alignement de petits pieux semble délimiter un amoncellement de blocs posés de manière erratique. Cet ensemble peut constituer les restes d'une ancienne digue en enrochement. Seule la base du noyau central de l'aménagement est conservée, il manque à la fois la hauteur totale de l'enrochement ainsi que l'inclinaison de celui-ci, de même la longueur de l'ouvrage devait être beaucoup plus importante que ce que l'actuelle.

Au nord de cet ensemble, à l'est vers le lit de la Seine, des alignements de pieux et palplanches dont un est moisé soutiennent une zone pavée constituant un petit ouvrage d'accostage. Le pavage du quai est conservé à 50% et l'aménagement de soutènement de l'ouvrage, est conservé à au moins 30 à 40%. Une des composantes de ce quai, est conservée à presque 80% et permet de comprendre la structure globale de l'aménagement.



Vieux-Port, Cale de la Bonne Auberge : vue du quai (M. Prouveur).

Les matériaux qui composent l'ensemble de cet aménagement sont principalement le bois (chêne et hêtre) et la pierre (calcaire). Les ouvrages en bois devaient être assemblés entre eux au moyen de ferrures. Des prélèvements de pieux ont été réalisés pour une analyse dendrochronologique mais les résultats n'ont pas pu être concluants en raison des séquences courtes entre chaque échantillon, et le recours au bois de hêtre peu référencé.

Les ouvrages de la partie sud mis au jour lors de la fouille constituent un ensemble d'environ 7,50 m de long sur un axe nord/sud et 12,50 m de large sur l'axe est/ouest. Dans l'accès au niveau de la berge actuelle on distingue un remblai de craie érodée au niveau de la berge, bloqué à l'est par un muret de grosses pierres. Dans le prolongement de la chaussée une rampe très érodée et envasée est bordée à l'ouest par un perré en



Vieux-Port, Cale de la Bonne Auberge : vue des perrés amont et aval et de la rampe d'accès à la Seine (M. Prouveur).

pierres sèches qui se poursuit jusqu'au pied de la cale. L'aménagement est caractérisé par une première voie d'accès menant au fleuve. Cette voie est formée en remblai de blocs calcaire assez massifs. La disposition des blocs est relativement bien ordonnée, ils sont disposés les uns au-dessus des autres ne laissant très peu de vide entre eux. Plusieurs couches litées de dépôt fluviaux viennent se déposer contre cette voie et scellent les blocs. Cette première voie va être, pour une raison indéterminée, exhaussée. Une deuxième voie plus large, également en remblai de blocs calcaire vient directement se poser sur la voie la plus ancienne. Vieux-Port se situe sur la rive concave, soumise à l'érosion. C'est peut-être pour protéger la voie d'accès à la rive qu'un petit muret en blocs calcaire ébousinés et à joint vif va être construit à l'amont de cette voie afin de soutenir ce remblai. Ce mur ou perré est élaboré sur le talus du remblai de la voie, selon un empilement assez grossier de blocs monumentaux en calcaire à silex sans trace de liant ou de résidus de mortiers hydrauliques ou encore de crampons métalliques. Orienté sud/nord, ce mur présente une légère inclinaison vers l'intérieur. À l'aval, on retrouve un autre perré, construit en pierre smillées et à joint vif, incliné d'environ 45°. La facture de ce mur est beaucoup plus soignée que celui de l'amont. Ce mur orienté sud/nord se poursuit jusqu'au pied de la cale où commencent les premiers aménagements en pieux et palplanches.

Ce projet de sondage, limité à la cale de la Bonne Auberge et à ses contacts avec la berge, avait pour objectif de donner des précisions chronologiques et structurelles des vestiges encore en place. Cette campagne de sondage a permis de mettre en évidence des traces d'occupations riveraines d'époques moderne et contemporaine et de comprendre les techniques de constructions employées pour ces ouvrages d'accostage au sein de l'estuaire de la Seine.

Mathilde PROUVEUR
Université de Nantes / GAVS

La campagne de prospection

Les vols de prospection de 2016 ont tous été réalisés au départ de l'aéro-club de Bernay, à bord d'un avion ROBIN DR 400 à ailes basses de 160 et 180 CV. Ils totalisent 14h38 de vol, réparties en 12 sorties du 2 avril au 10 septembre.

Le matériel photographique utilisé est constitué de 3 boîtiers numériques dotés de capteur plein format avec un zoom transstandard (24 mm /105 mm) et deux focales fixes (85 mm et 40 mm). Les ortho-photos consultables sur internet sont régulièrement utilisées pour compléter éventuellement les images enregistrées en vol.

La prospection concerne tout le département de l'Eure même si l'extrême ouest, région bocagère où les découvertes sont rares, est un peu délaissé. En 2016, les vols n'ont pas débordé sur le département d'Eure-et-Loir situé au sud des vallées de l'Eure et de l'Avre. Les sites photographiés concernent 138 communes.

La météo et ses conséquences

Le printemps 2016, exceptionnellement pluvieux, a eu pour conséquence l'absence presque totale de traces archéologiques visibles dans les cultures jusqu'au début du mois de juillet. La sécheresse, qui a débuté ensuite, a autorisé une fin de campagne plus fructueuse mais presque exclusivement sur les champs de betteraves, cultures pratiquées uniquement dans la moitié nord du département.

Les résultats

Les structures photographiées en 2016 ont entraîné la réalisation d'une soixantaine de dessins redressés, dont 40% concernent des compléments de sites déjà connus, ou des structures jamais dessinées. Les traces observées cette année montrent 4 bâtiments, 2 cercles, 20 enclos plus ou moins complets, 10 chemins, 8 parcelles et 30 traces diverses.

Les bâtis

L'Antiquité est représentée par quelques petits détails



Quittebeuf, Le Routoir d'Écambosc, fig. 1 : système d'enclos avec occupation gallo-romaine (Le Borgne-Dumondelle).

qui viennent compléter le plan du sanctuaire du « Bois de l'Étoile » à Saint-Aubin-d'Écrosville et le site du « Rouitoir d'Écambosc » (fig. 1), qui a livré un peu de mobilier gallo-romain et montré les fondations ténues d'un bâtiment très incomplet. À Courbépine, rien de nouveau pour le corps du château datant des XVII^e et XVIII^e siècles de la Marquise de Prie, mais des aménagements maçonnés dessinent l'emprise du parc. Autant de sites déjà connus. À Houlbec-Cocherel, l'emplacement d'un moulin est dévoilé par deux cercles concentriques.

Les enclos circulaires

Un des deux enclos circulaires de cette campagne appartient à un ensemble très confus de structures fossoyées d'époques variées, situé en fond de vallée d'Eure à Heudreville-sur-Eure. Philippe Béchelen l'avait découvert et déjà signalé en 1979. L'autre figure dans le voisinage d'un enclos quadrilatéral pratiquement complet, à Sacquenville.

Les autres enclos

Une vingtaine d'enclos divers figurent au bilan de cette campagne. Outre celui de Sacquenville mentionné ci-dessus, seuls deux enclos photographiés à Quittebeuf sont à peu près complets. Pour les autres, il s'agit le plus souvent de fossés assez larges formant un angle et pouvant présenter une entrée, comme au Noyer-en-Ouche.

Les voies et les chemins

Pas d'image de grande voie antique en 2016, mais un lot de tronçons de chemins dépassant rarement 150 m. Celui de Villez-sur-le-Neubourg, large d'une dizaine de mètres, porte à près de 600 m la longueur connue de cet axe. L'apport plus modeste du chemin du « Haut du

Rabais » à Quittebeuf prolonge celui de « La Fosse à Delhomme 2 » de 150 m, le portant à près de 800 m. Les autres découvertes de cette campagne sont des nouveautés isolées, modestes dans leur emprise comme dans leur longueur.

Les parcellaires et les traces diverses

La grande quantité relative des traces difficilement qualifiables est une caractéristique de cette campagne et la marque des années difficiles. Quelques sites émergent de cet ensemble, le parcellaire du « Clos Pommard » à Gaillardbois-Cressenville étant le plus important.

Exploitation des images satellitaires de Microsoft Bing

Nous poursuivons occasionnellement l'examen des images satellitaires de Microsoft Bing sur des zones aléatoires. Le travail effectué en 2013-2014 ayant été systématique, il est très rare que cette recherche soit couronnée de succès. L'année 2016 a pourtant été positive avec l'identification de cinq nouveaux sites, dont deux bâtiments gallo-romains à Quittebeuf et à Touffreville (fig.2).

La campagne très modeste de 2016 aboutit au dépôt de 26 fiches de déclarations de découvertes auprès du service régional de l'archéologie.

Véronique LE BORGNE, Jean-Noël LE BORGNE
et Gilles DUMONDELLE
ARCHÉO 27



Touffreville, Mont Rouge, fig. 2 : bâtiment gallo-romain (© Nokia / © Microsoft Corporation).

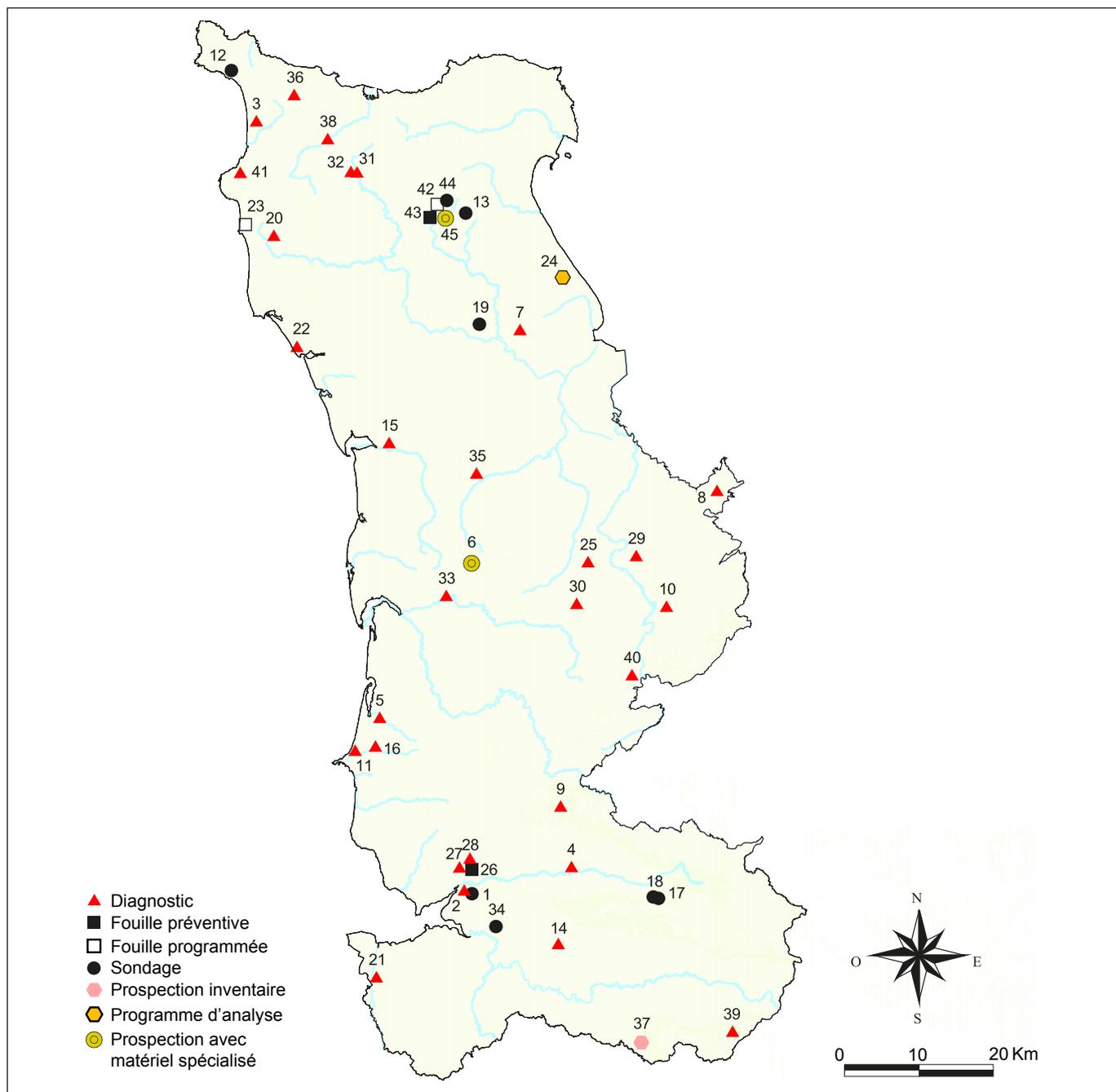


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de la Manche

2016



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de la Manche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° opération	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat	N° carte
163754	Avranches Place d'Estouteville : rempart	Dominique Cliquet SRA	Sond	MÉD MOD CONT	En cours	1
163819	Avranches Place Saint-Anselme : site Tabur	Jean Brodeur INRAP	Diag	HMA GAL	3137 Positif	2
163775	Biville Hameau Gardin	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	BRO MOD	2779 Positif	3
163746	Brécey La Croix au Mée	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	NÉO FER GAL MÉD MOD CONT	2728 Positif	4
163853	Bréhal Rue des Chesneaux	Ivan Jahier INRAP	Diag	MOD CONT	2826 Positif	5
163858	Cambernon 745° Bataillon de chars	Joshua Abram Fennell AUT	PRM	CONT	En cours	6
163843	Carquebut Silo Agrial	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	BRO MOD CONT	2823 Positif	7
163753	Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	Hélène Dupont INRAP	Diag	GAL MÉD MOD CONT	2778 Positif	8
163764	Chérencé-le-Héron Route du Bourg Neuf, le Héron Cendré	Benjamin Hérard INRAP	Diag	CONT	2760 Positif	9
163837	Condé-sur-Vire Le Mesnil Grimault	Benjamin Hérard INRAP	Diag	FER GAL MOD	2827 Positif	10
163863	Donville-les-Bains ZAC de la Herberdière, tranche 1	Ivan Jahier INRAP	Diag	FER MOD CONT	2860 Positif	11
163864	Herqueville, Les Treize Vents	François Charraud BEN	Sond	NÉO	2905 Positif	12
163835	Huberville Four à chaux des Grandes Carrières	Virginie Lemaigen AUT	Sond	CONT	En cours	13

163751	Isigny-le-Buat Rue du Frêne	Gaël Léon INRAP	Diag	GAL	2755 Positif	14
163776	Lessay Rue du Hamet	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	GAL MOD	En cours	15
163836	Longueville Les Homelets	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	IND	2796 Limité	16
163808	Le Mesnil-Tôve Le Bourg : Ferme Lebrun	Mary Megyesi AUT	Sond	CONT	3184 Positif	17
163838	Le Mesnil-Tôve Le Bourg : Ferme Lebrun	Mindy Simonson AUT	Sond	CONT	3183 Positif	18
163839	Picauville Église Saint-Candide	Bertrand Fauq SRA	Sond	MÉD	En cours	19
163855	Pierreville La Bourdonnerie, route du Moulin	Ludovic Le Gaillard INRAP	Diag	MOD CONT	2825 Positif	20
163820	Pontorson 2 rue du Prieuré Ardevon	Élise Séhier INRAP	Diag	FER GAL MÉD MOD CONT	2811 Positif	21
163768	Portbail Rue Edgard Quinet	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	HMA MÉD MOD CONT	2771 Positif	22
163810	Le Rozel Le Pou	Dominique Cliquet SRA	FP	PAL	2897 Positif	23
163784	Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières	Pierre-Marie Guihard CRAHAM	PAN	GAL	2814 Positif	24
163881	Saint-Gilles Rue du Manoir	Benjamin Hérard INRAP	Diag	GAL MÉD MOD	2858 Positif	25
163761	Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey-les-Grèves	Élise Séhier INRAP	F. Prév	FER CONT	3053 Positif	26
163845	Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey-les-Grèves, complément	Élise Séhier INRAP	Diag	CONT	2829 Positif	27
163759	Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey-les-Grèves, Les Logagnes	Gaël Léon INRAP	Diag	/	2754 Négatif	28
163794	Saint-Lô Rue des Camélias	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	GAL IND	2759 Positif	29
163879	Saint-Martin-de-Bonfossé Chemin du Village Guernet	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	MOD CONT	2846 Positif	30
163840	Saint-Martin-le-Gréard Le Bourg, parcelle ZB 5	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	PRO GAL CONT	2797 Positif	31
163846	Saint-Martin-le-Gréard Route d'Hardinvast	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	MÉD	2810 Positif	32
163765	Saint-Pierre-de-Coutances La Côtérie	Gaël Léon INRAP	Diag	BRO FER MÉD MOD CONT	2753 Positif	33
163755	Saint-Quentin-sur-le-Homme Église	Daniel Levalet BEN	Sond	MÉD MOD	2740 Positif	34

163847	Saint-Sébastien-de-Raids Carrière de la Cavée, tranche 1	Benjamin Hérard INRAP	Diag	BRO FER CONT	2836 Positif	35
163799	Sainte-Croix-Hague Lande des Carrières, Lande Varengroux	Benjamin Hérard INRAP	Diag	IND	2798 Positif	36
163777	Savigny-le-Vieux Abbaye de Savigny	Jean-Baptiste Vincent CRAHAM	PT	MÉD MOD	En cours	37
163859	Sideville Le Coignet	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	PRO GAL MÉD MOD CONT	2835 Positif	38
163882	Le Teilleul ZA de la Pommeraie, hôtel Morton	Benjamin Hérard INRAP	Diag	PRO CONT	2866 Positif	39
163787	Tessy-Bocage La Botinière	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	GAL CONT	2794 Positif	40
163798	Tréauville La Giotterie	Laurent Paez-Rezende INRAP	Diag	IND	2772 Positif	41
163827	Valognes Alleaume	Laurent Paez-Rezende INRAP	FP	GAL	2922 Positif	42
163774	Valognes Place du château Coeur de Ville, phase 2	Florian Bonhomme INRAP	F. Prév	MÉD MOD CONT	2985 Positif	43
163758	Valognes Place du Château	Julien Deshayes COL	Sond	MÉD	En cours	44
163801	Valognes La Chasse de la Croix Varin	Aurélien Piolot ÉVEHA	PMS	GAL	2920 Positif	45

NORMANDIE

MANCHE

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Moyen Âge
Moderne

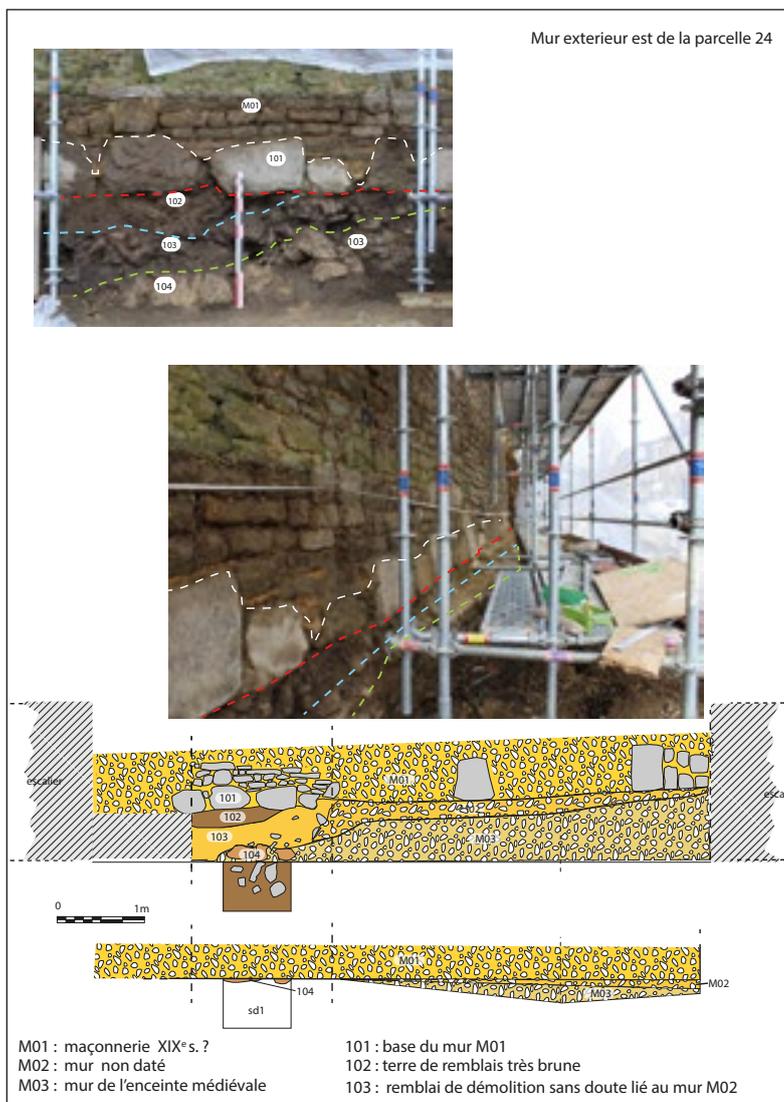
Avranches
Place d'Estouteville : rempart

Contemporain

En 2003, les travaux de terrassement effectués pour la construction du futur Centre du livre manuscrit à Avranches ont révélé l'existence d'un mur de fortification ou fausse-braie, jusqu'alors non identifié.

L'examen des élévations et des plans anciens datables des XVIII^e et XIX^e siècles a démontré qu'il s'agissait d'un élément bas de défense rapprochée, destiné à battre les douves au pied des courtines urbaines. Longue de 138 m, épaisse de 0,80 m, s'élevant encore par endroits de plus de 5 m au-dessus du sol, cette fortification se compose originellement d'une courtine formée d'une alternance de créneaux et de niches d'archères sans allège à plongée verticale (fin XIV^e-début XV^e siècle) qui suivent le pendage naturel du site. Une petite tour de flanquement ouverte à la gorge est venue compléter le dispositif vers le milieu du XV^e siècle, comme le démontrent les aménagements de meurtrières à canonnière et les ruptures de maçonneries. Cet ensemble s'est accompagné de la création d'ouvertures au burin dans les premières archères, montrant ainsi une adaptation de la courtine originelle aux armes à feu, sans reprises importantes de ses dispositifs.

Il y a peu de fausses braies dans l'ouest de la France. Deux sont cependant connues à proximité d'Avranches : celle du Mont-Saint-Michel, à l'entrée du bourg, également formée d'une alternance de créneaux et archères, et celle de Dinan, toutes deux datables de la seconde moitié du XV^e siècle. La fausse-braie d'Avranches s'en distingue sensiblement par le type de ses archères qui ne semble pas adapté à l'origine aux armes à feu. Elle serait



Avranches, place d'Estouteville, rempart : secteur 1, parcelle 24, mur extérieur est, (D. Cliquet).

donc datable de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle. Les travaux de restauration de la fausse-braie et de mise en valeur de l'ancienne fortification se sont poursuivis par tranches successives sur la place d'Estouteville. Ils ont nécessité la démolition, dans sa partie sud, d'une grande jardinière en ciment construite à la base du rempart. L'enlèvement de cet imposant massif a permis la mise au jour de la base du rempart et a révélé une stratigraphie comportant plusieurs niveaux de construction et de remblais principalement constitués de terre, impliquant une reprise en sous-œuvre de la muraille. Ces contraintes techniques ont motivé la réalisation d'un sondage archéologique visant à mieux caractériser les niveaux de remblais et à tenter d'établir une chronologie des différentes reprises de maçonnerie des « fondations » et des parements du rempart.

Le ravivage des coupes et l'ouverture d'un petit sondage au pied du mur d'enceinte a révélé outre des traces d'arrachement d'un escalier, plusieurs reprises de maçonneries ne se superposant que partiellement au mur le plus ancien conservé (M03). Ce dernier non daté, apparaît plus cintré vers l'intérieur de la fortification que les fondations (103 et 101) et les parements (M02 et M01) plus rectilignes et rapportables à la fin de la période moderne ou au début du XIX^e siècle.

Les remblais, constitués de terre végétale sur laquelle est assis le mur M03, comportent de nombreux vestiges de faune consommée, des coquilles d'huîtres

et quelques tessons de céramique rapportables à la période moderne, tout comme les remblais 102 et 103, moins riches en vestiges de faune, mais qui intègrent de nombreux tessons modernes. Ceux-ci proviennent de céramiques ordinaires à glaçure et, surtout, de grès. Par ailleurs, la mise en valeur de la partie orientale de la fortification a aussi nécessité le dégagement de terre végétale accumulée au pied de la tour, appelée à tort donjon, qui est en fait une courtine, un mur de liaison entre deux bastions, datant du XIII^e siècle. Ce « nettoyage » a révélé la présence de latrines d'un édifice aujourd'hui disparu implanté au pied de la tour et conservant un faible remplissage.

Les objets retrouvés indiquent un remplissage récent qui comporte des contenants en verre de produits pharmaceutiques (tubes, bouteilles et flacons en verre), une porcelaine et des manches de brosses à dent datables du XX^e siècle.

Ces observations ont montré que les différentes reprises de la partie sud du rempart sont datables de la fin de l'époque moderne et / ou du début XIX^e siècle et que la latrine aménagée au pied du « donjon » est récente (début XX^e siècle).

Dominique CLIQUET et Bertrand FAUQ
SRA de Normandie

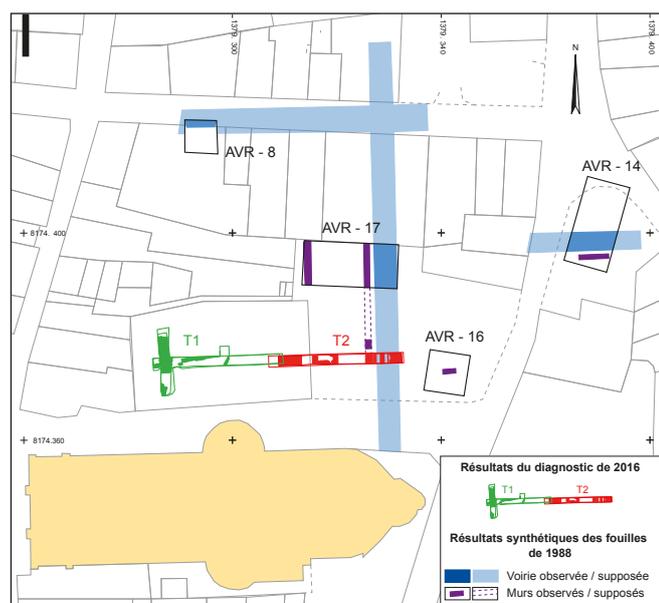
Jacques RICHARD
Bénévole

Antiquité

Haut Moyen Âge

Avranches

Place Saint-Anselme : site Tabur



Avranches, place Saint-Anselme : le diagnostic dans son contexte archéologique (J. Brodeur).

La municipalité d'Avranches a fait démolir, il y a quelques années, un vaste entrepôt de l'entreprise « Tabur ». Le nouvel espace ainsi créé est devenu un parc de stationnement sous le nom de place Saint-Anselme. Un projet de transformation de l'ensemble du quartier a conduit à une demande de diagnostic archéologique sur ce lieu faisant face à l'église Saint-Gervais. Cette opération s'est déroulée du 23 mai au 10 juin 2016.

La prescription du service régional de l'Archéologie visait à définir le potentiel du sous-sol en termes de vestiges, leur nature, chronologie et état de conservation sachant que la ville médiévale s'est développée à l'emplacement de la probable capitale de cité des Abrincates. Avranches antique bénéficie d'une bonne monographie parue en 2010 qui donne l'état des connaissances acquises par son auteur, Daniel Levalet qui a suivi méticuleusement les travaux sur la ville durant une quarantaine d'années, et conduit plusieurs fouilles, notamment sur la place Saint-Anselme en 1988.

Deux tranchées ont été implantées au nord de la rue Saint-Anselme, suivant l'axe est-ouest, longitudinalement à la place. Elles ont été augmentées pour la première

de deux ramifications perpendiculaires, la deuxième a été portée jusqu'au tracé supposé d'un *cardo* repéré au nord par Daniel Levalet. Bien que limitées en taille, ces deux excavations ont permis d'appréhender le développement urbain d'Avranches de l'Antiquité à l'époque moderne.

Ainsi, le *cardo* a bien été retrouvé à son emplacement supposé, à l'extrémité orientale de la tranchée 2, confirmant l'existence d'une trame viaire urbaine orthonormée presque parfaitement orientée nord-sud et est-ouest. Cependant, seule la bordure occidentale de cette voie a pu être aperçue, l'opposée étant en dehors de la surface sondée. Par contre, une coupe perpendiculaire à l'axe et un sondage profond ont permis de suivre la succession des différents niveaux de roulement. Ce sondage, très exigu, a mis en évidence une base de solin en pierres sèches, calée dans le substrat, déjà orientée comme le futur *cardo*, bien que très en dessous de la voirie du Haut-Empire. L'absence de mobilier dans cet horizon ne permet malheureusement pas de préciser la chronologie. Le plus ancien élément recueilli dans les niveaux sus-jacents n'est pas antérieur aux années 10 avant J.-C.

La préexistence d'une autre trame, peut-être inspirée d'une occupation antérieure (gauloise ?) semble pouvoir être envisagée ici, comme on a pu le voir dans d'autres capitales de cité.

La connexion entre la voirie et les diverses maçonneries de facture antique a été plus difficile à établir. Plusieurs phases, avec construction-destruction et reconstruction, ont été perçues et correspondent à l'urbanisation de l'îlot. Les travaux de Daniel Levalet ont conduit à présumer ici de la possible implantation du *forum*. Un certain nombre d'observations effectuées lors du diagnostic va dans ce sens. Les maçonneries répondant parfaitement à l'orientation de la voie sont de très belle qualité, la rareté du mobilier, l'absence de fosses, de niveaux d'occupation caractéristiques d'habitat, plaident en faveur d'une composition monumentale. Notamment, sur plus de 5,50 m de longueur dans la tranchée 2, tronqué par une anomalie récente, on trouve un épais blocage de type massif posé sur le substrat qui occupe tout le fond de l'excavation. Sa construction peut remonter à l'époque tibéro-claudienne. Arasé, il est remplacé par deux phases de murs maçonnés obéissant à l'organisation de l'îlot déterminée par l'axe de la voie. Si la céramique est datable de la fin du III^e siècle, les « terres noires » qui couvrent quasiment l'ensemble du site, n'ont pas livré de tessons tardifs, alors que la stratigraphie montre la réutilisation d'au moins une maçonnerie antique en élévation. L'organisation parcellaire médiévale et moderne a d'ailleurs conservé, sans surprise, de nombreuses traces de l'orientation des structures du Haut-Empire. Ainsi, matériellement, une voie médiévale moderne découverte décalée vers l'ouest s'est substituée au *cardo*. Une seule tombe, orientée nord-ouest/sud-est, sans référence à l'église Saint-Gervais toute proche, est installée dans les niveaux antiques. Quelques tessons environnants permettent d'avancer

une datation de l'époque mérovingienne.

Les « terres noires » ont également été perçues dans le log 2. La stratigraphie est plus lisible avec un net niveau de démolition antique dans une terre brunâtre qui a manifestement servi d'aire de circulation. Il repose sur une couche très épaisse (80 cm) issue de la destruction massive de bâtiments de cette époque.

Un évènement particulier interstitiel a pu être rencontré dans l'enchaînement stratigraphique. Il s'agit d'une tombe dont le squelette a pu être détecté à l'occasion d'un surcreusement effectué dans la tranchée 1. Aucune différence stratigraphique en surface du niveau n'a permis de discerner au départ la fosse d'inhumation. C'est la présence dans les déblais du godet de la pelle d'un fragment de tibia humain droit qui a éveillé l'attention. Un nettoyage méticuleux de surface a difficilement révélé les limites du creusement de la fosse à la même altitude que les ossements. La surveillance du décapage des terres noires n'a pas montré de différence de texture, ni de couleur, ce qui engage à entrevoir une ouverture antérieure à la sédimentation des terres noires. Le creusement ne montre aucun aménagement, ni dépôt.

La disposition du squelette montre une décomposition en espace colmaté. La fosse, étroite, a été dimensionnée en fonction de l'individu qui a été déposé à plat, les mains sur le haut du bassin. Il s'agit d'un adulte, présentant des os graciles dont le degré de conservation est assez moyen. L'orientation de la tombe était sud-ouest/nord-est, la tête au sud. Aucune autre structure dans l'environnement proche ne s'y apparente. Elle ne correspond en rien à celle de l'édifice religieux le plus proche, l'église Saint-Gervais orientée est-ouest, certainement influencée par la trame viaire antique. La tombe paraît donc totalement isolée dans la surface touchée par le diagnostic.

L'ouverture de la tranchée 2 a débuté par l'extrémité orientale de la parcelle pour rejoindre la tranchée 1, rebouchée pour des raisons de sécurité. La stratigraphie,



Avranches, place Saint-Anselme : extrémité orientale de la tranchée 2, coupe du *cardo* (succession des niveaux de circulation) et premier niveau de mise en place reconnu avec aménagement bordier (J. Brodeur).

totallement différente de la tranchée 1, a rapidement confirmé les observations de Daniel Levalet, qui avait montré le passage d'un *cardo* appartenant à la trame viaire de la ville antique. Au stade du diagnostic, il n'était pas envisageable de fouiller méticuleusement l'intégralité de la surface de la tranchée. Il a donc été décidé de comprendre l'évolution du site à partir de la voie antique décelée à l'est, de déterminer les maçonneries présentes et de vérifier ponctuellement l'altitude du socle et l'enchaînement stratigraphique.

Toute la partie orientale de la place Saint-Anselme a fait l'objet d'un réaménagement récent en parc de stationnement. Les premières couches consistent donc en l'assise de la surface goudronnée. Elles s'appuient directement sur les niveaux modernes, l'époque contemporaine ayant disparu lors du nivellement de la place en vue de son affectation pour les véhicules. L'extrémité orientale de la tranchée a livré toute l'évolution de l'occupation présente à cet endroit précis du site d'Avranches notamment grâce à un sondage ponctuel entre deux murs antiques qui a permis d'atteindre le substrat. Le maintien d'un axe de circulation de l'Antiquité jusqu'à une période tardive a fossilisé les niveaux perturbés ailleurs par des entreprises de récupération de maçonneries.

D'un point de vue général, le diagnostic a montré l'assez bonne conservation des niveaux archéologiques sous la place Saint-Anselme et leur pertinence quant à la problématique de l'évolution urbaine de la ville d'Avranches, en particulier pour la période romaine. S'il n'a pas été possible de trancher sur une éventuelle origine protohistorique du site, un schéma d'évolution



Avranches, place Saint-Anselme : sondage profond faisant apparaître la stratigraphie complète et la succession des niveaux à l'est de la tranchée 2. Mise en évidence d'un solin précoce installé dans l'arène granitique (J. Brodeur).

comparable à d'autres capitales de cité de l'ouest de la Gaule, issu du programme d'urbanisation décidé par Auguste, a commencé à se dessiner. C'est sans doute l'apport majeur de ce diagnostic. La fin de l'Antiquité et les transformations menant à la ville médiévale et moderne ont également pu être abordées. Indéniablement, l'étude de cette place constitue un enjeu de premier ordre à la connaissance d'Avranches.

Jean BRODEUR
INRAP

Âge du Bronze

Moderne

Biville

Hameau Gardin

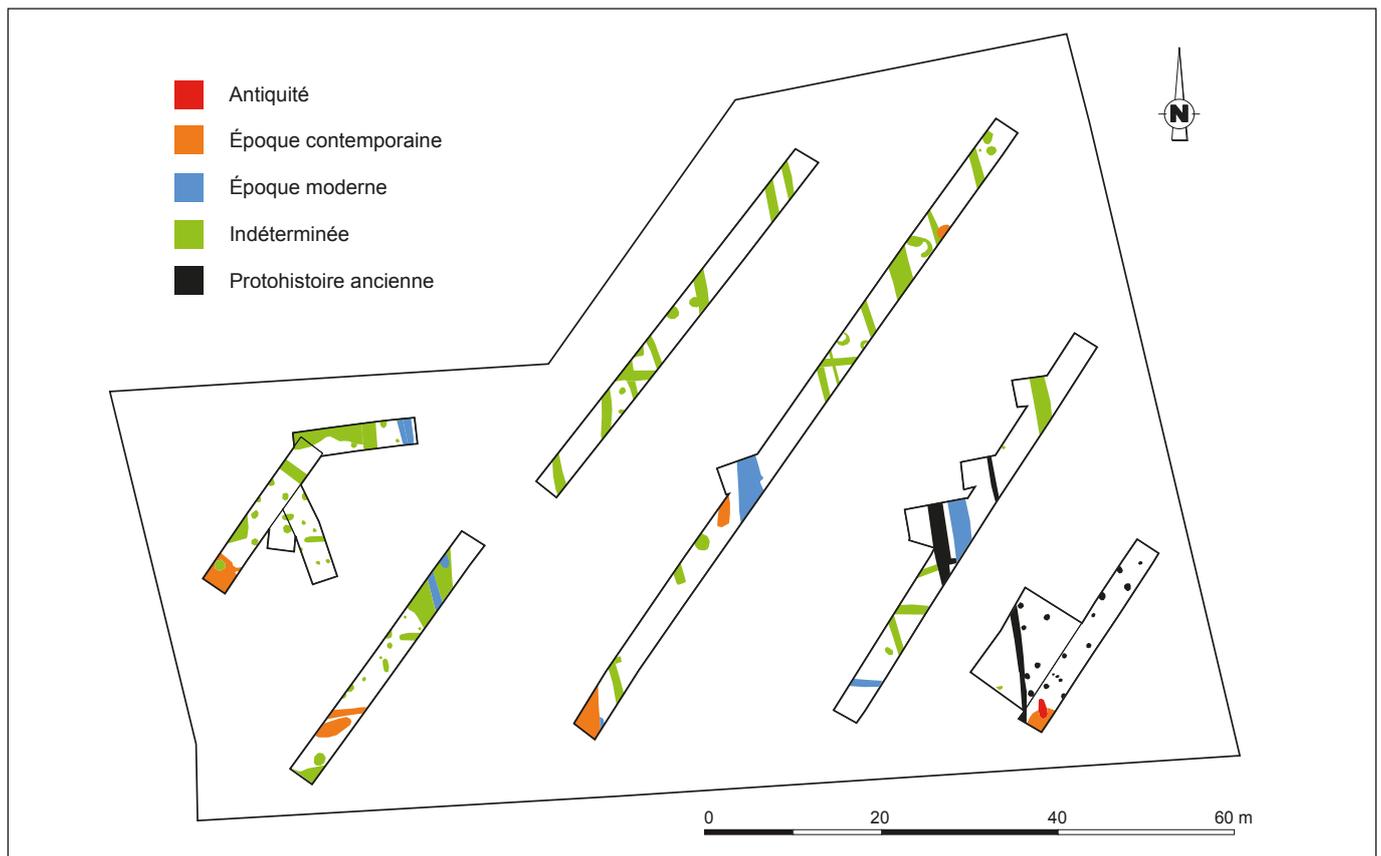
Le diagnostic réalisé sur les presque 8 000 m² du projet de lotissement situé au Hameau Gardin à Biville constitue la première incursion sur le territoire communal au titre de l'archéologique préventive.

Il révèle principalement une implantation de la Protohistoire ancienne établie en tête de thalweg. Cette dernière s'organise manifestement en deux pôles correspondant aux deux zones distinctes de poteaux attestant de la présence de plusieurs bâtiments sur ossature de bois. La première, située au sud-est de l'emprise, est notamment caractérisée par la préservation de ses niveaux de sol, physiquement délimitée sur son flanc occidental par un fossé d'orientation nord/sud et timidement documentée par du mobilier lithique et céramique. La seconde, couvre un gros quart ouest de l'emprise. Si elle ne possède plus ses niveaux de sol et souffre d'un manque d'élément de datation, elle dispose comme principal atout d'une surface d'observation plus vaste que la précédente.

Les aires d'habitat de la Protohistoire ancienne dans le nord du Cotentin et plus particulièrement dans la presqu'île de La Hague sont encore très peu documentées. Dans un environnement proche, cette période est davantage connue par le biais de plusieurs sépultures tumulaires, notamment sur la commune voisine de Vauville, de découvertes de mobilier ou encore de la fortification du Hague-Dick. Le site de Biville est donc à même de venir combler les lacunes sur les structures d'habitat de cette période.

En marge de cette occupation, des traces d'organisation du paysage, datant au moins de l'époque moderne, s'expriment à travers un réseau de fossés, deux chemins de terre et des restes de murets en pierres sèches, typiques de la région pour la clôture des parcelles.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP



Biville, Hameau Gardin : plan des vestiges phasés (E. Bourhis).

Néolithique, Âge du Fer
Antiquité

Brécey
La Croix au Mée

Moyen Âge, Moderne
Contemporain

Ce diagnostic conduit sur les hauteurs de Brécey a couvert quelques 30 ha, dans un territoire peu investi par la recherche archéologique mais très marqué par les structures anciennes. En effet, les ouvertures ont révélé des vestiges abondants, relatifs à des occupations réparties entre la période préhistorique et la période contemporaine.

Pour le Néolithique, les vestiges se bornent à une dizaine d'éclats et outils en silex, recueillis dans des comblements ou niveaux postérieurs. Ils sont donc relatifs à une occupation qui apparaît aujourd'hui déstructurée, sinon détruite. Diverses excavations cependant, souvent douteuses par leur plan, leur comblement ou leur stratigraphie, pourraient appartenir à ce premier horizon chronologique.

Pour la Protohistoire, plus spécifiquement pour le second âge du Fer, les vestiges se font à la fois plus nombreux et plus structurés. Ils comptent majoritairement des fossés, dont le total constitue un réseau étendu à toute l'emprise. Deux pôles s'y lisent principalement. Le premier à l'ouest pourrait juxtaposer deux établissements enclos, quoique le plan resté très

incomplet laisse incertaine cette interprétation. Un bâtiment sur poteaux plantés, deux fosses elliptiques et un four excavé y feraient entrevoir une occupation domestique et agricole. Toute la céramique recueillie dans les fossés ou les fosses appartient à La Tène moyenne ou finale, soit aux III^e, II^e ou I^{er} siècle avant J.-C. À proximité se trouvent deux points occupés à la même période, composés d'une cave ou cellier parallélépipédique d'une part, de trois fosses elliptiques d'autre part.

Le second pôle, à l'est de l'emprise, serait plus complexe. Structuré comme nombre d'établissements laténiens, il réunirait un enclos central, suggéré par un fossé très imposant, mais très incertain, puis une ceinture extérieure et des subdivisions, attestées par des fossés plus réduits. Des trous de poteau et des fosses manquent ici pour en évoquer l'occupation. Parallèlement, une nécropole rassemblant huit incinérations, dont sept déposées en urne, paraît installée contre la ceinture extérieure, hors de l'établissement. Les urnes fournissent une datation sûre, à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène, soit

au VI^e ou V^e siècle avant J.-C. : cette date pourrait voir la création de l'établissement, mais son occupation se maintiendrait jusqu'au I^{er} siècle avant J.-C. pour atteindre la période antique.

Pour le Haut-Empire en effet, les vestiges se concentrent sur l'établissement protohistorique oriental. Ils comptent majoritairement encore des fossés, qui investissent la structure antérieure sans l'effacer : la ceinture extérieure est doublée, une subdivision reste ouverte et, en sus, les limites nouvellement dressées se calquent sur les précédentes. Des rejets, des fosses quadrangulaires ou elliptiques et un foyer bâti caractérisent une occupation domestique et agricole qu'il faut placer dans le I^{er} ou le II^e siècle après J.-C. À ce vaste établissement pourrait s'ajouter un petit, tout près à l'ouest. Il reste mal cerné mais il intègre des fosses et des trous de poteaux, dans la limite d'un fossé semble-t-il.

Par ailleurs, quelques tessons antiques recueillis en divers points du réseau fossoyé protohistorique, à l'ouest notamment, montrent que celui-ci est actif dans les premiers siècles de notre ère. Une petite nécropole, qui réunit deux incinérations, l'une déposée en urne, l'autre en pleine terre, est une autre indication de cette pérennité.

Pour le Bas-Empire comme pour le premier Moyen Âge, aucun vestige ne laisse entrevoir d'occupation. La

discordance partielle que l'on observe entre le réseau protohistorique et antique et l'ultérieur, suggère qu'une large part du réseau ancien est effacé lorsque se met en place le réseau récent.

Pour le second Moyen Âge, les vestiges se réduisent à quelques fragments de céramiques datés du XIV^e ou XV^e siècle. Ils proviennent de fossés qui s'inscrivent dans le réseau récent, développé dans les périodes suivantes, mais éventuellement créé dans ces derniers siècles de la période médiévale.

Pour les périodes moderne et contemporaine, les vestiges comptent majoritairement encore des fossés, qui composent un réseau dont les limites figurent sur le plan cadastral de 1825, et dont les haies apparaissent sur les prises de vue aérienne de 1947. Plusieurs fossés de ce réseau récent ont livré de la céramique des XVII^e et XVIII^e siècles.

L'une des parcelles constituées dans ce réseau correspond à un établissement porté sur le plan cadastral de 1825. Il totalise sur près de 3 300 m² trois bâtiments à usage d'habitation, de boulangerie et, certainement, d'annexe agricole. Dans les tranchées, le premier se signale par un mur en pierre, et le dernier par un niveau de démolition ; tous deux sont associés à des céramiques modernes et contemporaines.

Cette énumération montre combien les résultats de ce diagnostic sont riches, pour ce qui concerne l'habitat



Brécéy, La Croix au Mée : établissements caractérisés par le diagnostic ; cumul des réseaux fossoyés récents, anciens et indéterminés - tracés hypothétiques dressés à partir des fossés découverts (L. Le Gaillard).

rural comme le paysage. La position de l'emprise au regard des vestiges conduit toutefois à centrer le propos sur l'intervalle qui sépare des exploitations agricoles plutôt que sur les exploitations seules. Ressortent ainsi les petites occupations que génèrent ces exploitations, dans leur périphérie plutôt que dans leur enceinte.

Outre cette tranche de l'économie agricole développée entre les exploitations, les résultats du diagnostic

concernent la structuration, sinon le paysage qui cadre cet habitat rural. Aux fossés qui donnent en deux réseaux successifs la forme de ce paysage, peuvent être associés les sols, les colluvions ou les comblements, qui ont pu en conserver l'histoire.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Moderne

Contemporain

Bréhal

Rue des Chesneaux

Dans le cadre d'un projet de lotissement, un diagnostic portant sur une surface de 4 741 m² a été réalisé rue des Chesneaux sur la commune de Bréhal.

L'ensemble des installations découvertes à cette occasion, de la fin de l'époque moderne et contemporaines, enrichissent le plan du cadastre de 1827.

Aux deux constructions alors réunies sous le toponyme « Les Granges », dont au moins une encore debout fut convertie (au cours du XX^e siècle ?) en habitation, s'ajoute au nord l'encavement probable d'un troisième édifice (non daté) appuyé contre l'une des limites cadastrales figurant sur l'ancienne levée. À l'ouest d'un fossé traversant la parcelle du sud au nord (et coïncidant avec l'une des limites foncières de 1827),

s'ouvre le plan d'un verger attenant mais contemporain (fin XIX^e-début XX^e siècles ?), dont les fosses, de 2 m de diamètre, étaient implantées à 5 m les unes des autres.

Aucun vestige plus ancien que ceux de la fin de la période moderne n'est par ailleurs identifié dans l'emprise des sondages.

Ivan JAHIER
INRAP

Contemporain

Camberton

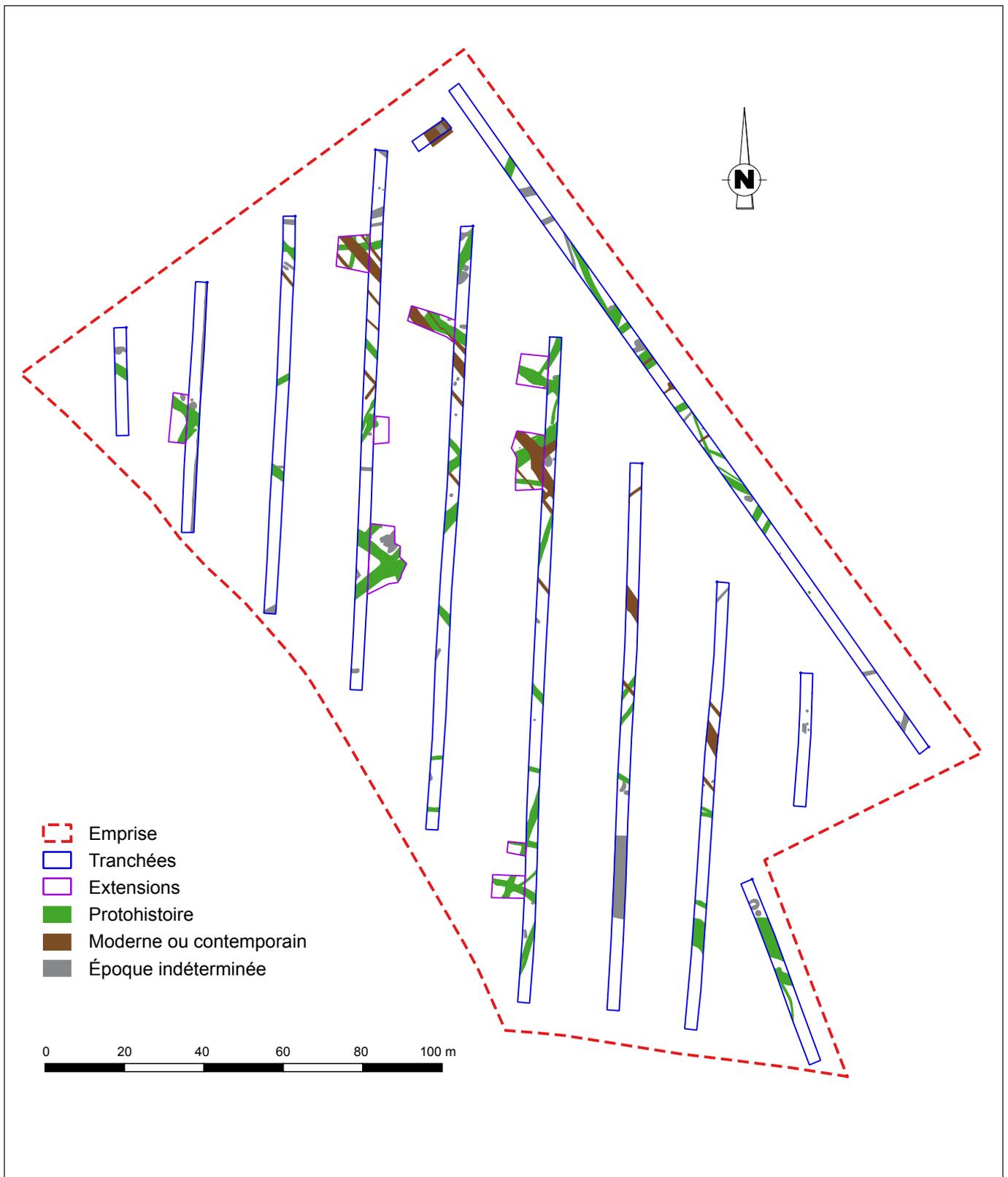
745^e Bataillon de chars

Une équipe d'enquête de la Defense POW/MIA Accounting Agency (DPAA) a visité un carrefour à l'est de Camberton du 4 au 5 septembre 2016, pour évaluer les pertes de trois chars du 745^e Bataillon de chars près de cet endroit en août 1944. L'équipe a découvert en surface une grande quantité de débris d'acier fondu et d'articles assortis de la Seconde Guerre mondiale (douilles vides, boutons et boucles, boîtier de montre délivré par l'armée). Les rapports du 745^e bataillon de chars après la bataille attestent que plusieurs chars « M4 Sherman » ont été détruits à cet endroit, avec la perte de deux soldats de différents équipages de la Compagnie A. L'équipe de la DPAA a obtenu l'autorisation du propriétaire de revenir dans le futur pour continuer la recherche, si nécessaire.

Sur la base d'une analyse de restes humains inconnus retrouvés près de Camberton suite à la guerre, la DPAA a proposé l'exhumation du cimetière américain de Normandie d'un soldat inconnu, classé « X-452

Blosville ». Les restes ont été exhumés le 2 août 2017 et comparés aux deux membres non-comptabilisés de la Compagnie A. Le 20 juin 2018, le « X-452 Blosville » a été identifié comme l'un des soldats de la Compagnie A, le soldat Donald E. Brown. Les restes du second soldat pourraient encore résider *in-situ* à l'est de Camberton. L'évaluation de l'intérêt d'une fouille archéologique du site est en cours au sein de la DPAA.

Joshua Abram FENNELL
et Christopher K. GAMBLE
DPAA



Carquebut, Silo Agrial : plan des vestiges (L. Paez-Rezende).

Le diagnostic réalisé à Carquebut constitue l'une des premières incursions archéologiques préventives dans l'espace du Plain. La configuration de plateau dominant une petite vallée secondaire s'ouvrant sur les marais de la Douve, alliée à la surface du projet, constituait une situation propice à la détection de vestiges d'occupations anciennes.

L'identification d'un système fossoyé complexe de la Protohistoire, probablement de l'âge du Bronze dans son fonctionnement principal, est le résultat majeur de cette intervention. Ce système met en scène de grands linéaires fossoyés, structurant un découpage du paysage sous forme de grands trapèzes (enclos ou grands parcellaires?), à l'intérieur desquels les structures d'habitat restent à déceler de manière plus précise.

Dans cette configuration, Carquebut renvoie sur bien des aspects au site du Clos du Lazaret à Tatihou (Marcigny et Ghesquière, 2003, p. 35), daté de l'âge du Bronze. On perçoit, au travers de la comparaison des plans des similitudes évidentes dans les modes d'occupation et les formes de gestion du paysage, mais aussi toute la difficulté à déceler les traces d'habitat (bâtiments, foyers, fours, dépotoirs...) dans le cadre étriqué des tranchées de diagnostic. C'est dans la localisation, la définition et la répartition des zones d'habitat au sein

du système de fossés que cette intervention trouve ses limites, écueil qui devient rien de moins qu'un enjeu dans la perspective d'investigations ultérieures. De même l'unique urne à caractère funéraire découverte sur la bordure des systèmes fossoyés les plus complexes, appelle sans doute d'autres découvertes de même nature.

Plus de 10 ans après Tatihou, Carquebut devient le second site du département de la Manche à pouvoir documenter ce type d'implantation pour cette période ancienne de la Protohistoire, encore très largement méconnu à l'échelle régionale. Bien qu'un peu en retrait de la Baie de Veys, il s'inscrit également dans la dynamique de recherche de cet espace géographique stratégique (mise en valeur des plateaux, exploitation du littoral et des marais côtiers, franchissement de la Baie, etc.) et à l'intérieur duquel les quelques occupations de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer identifiées ne montraient jusqu'à présent que des habitats ouverts, des enclos ponctuels ou d'ampleur limitée, à l'image des trois implantations récemment fouillées dans le cadre de l'aménagement de la RN 174 à Saint-Pellerin et Les Veys (Paez-Rezende 2011, p. 271-275).

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Antiquité
Moyen Âge

Cerisy-la-Forêt
Abbaye de Saint-Vigor

Moderne
Contemporain

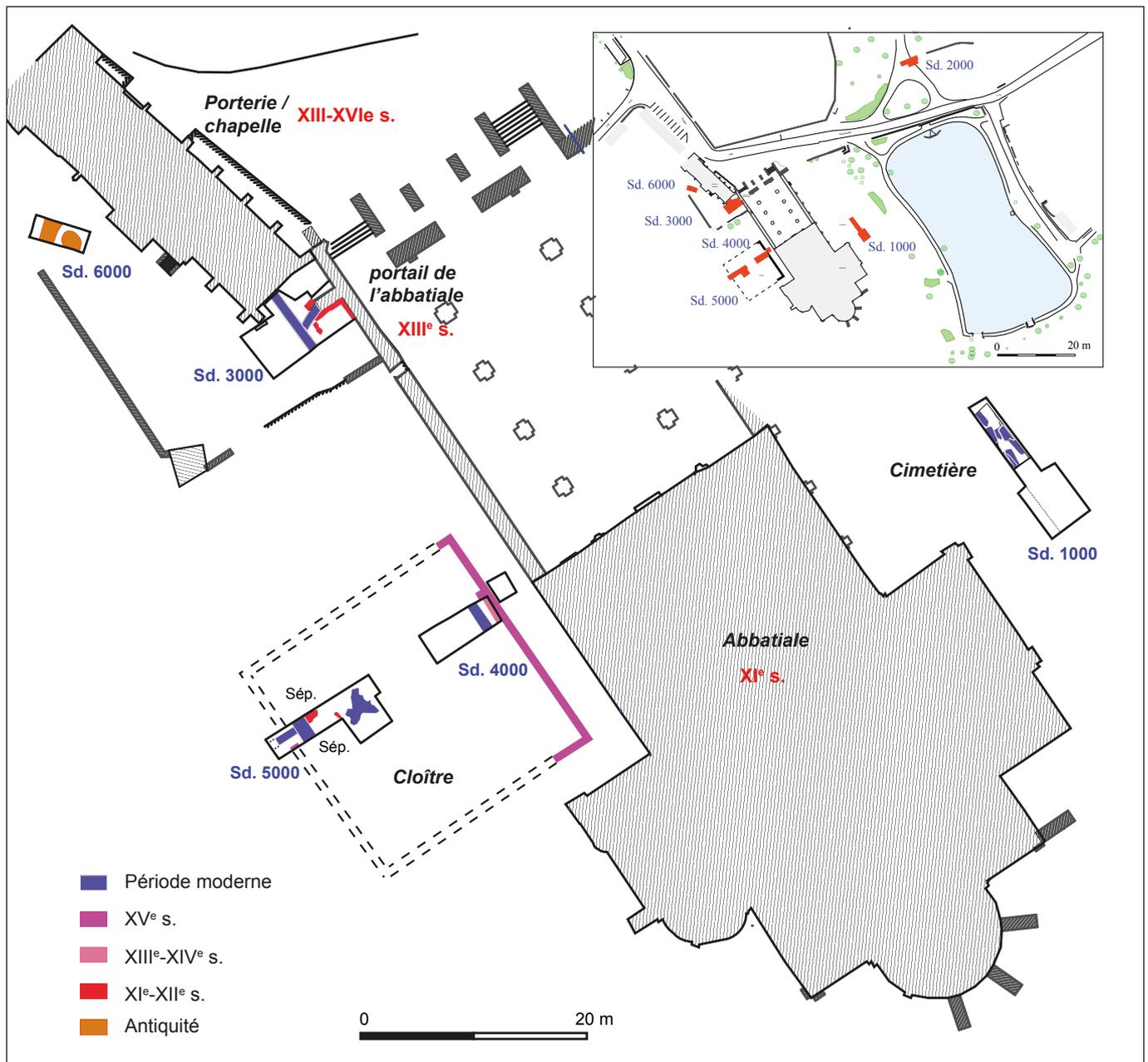
Une opération de diagnostic archéologique a été prescrite à Cerisy-la-Forêt en amont du projet de valorisation du site patrimonial de l'abbaye Saint-Vigor par la Mairie, sur une emprise d'environ 1000 m². Six sondages ont été implantés à proximité de la porterie et de la chapelle, du portail de l'abbatiale, dans l'ancien cloître, dans le cimetière extérieur le long du transept nord de l'abbatiale et à l'ouest de « l'étang des moines » (fig. 1).

La fondation de l'abbaye par saint Vigor remonterait au VI^e siècle et sa restauration par Robert le Magnifique en 1032, après sa destruction par les raids vikings à la fin du IX^e siècle. L'abbatiale peut être datée stylistiquement aux alentours de 1080, les bâtiments conventuels du XIII^e au XVIII^e siècle. L'abbaye est implantée à l'ouest du Bessin, sur la rive sud de la rivière de l'Esque. Le substrat géologique superficiel est constitué d'argiles limoneuses orangées surmontant des schistes et des granites.

Le diagnostic a mis en évidence des indices de site d'époque gallo-romaine. Les fosses sépulcrales du cimetière, situé à l'extérieur de l'abbaye (sd. 1000), recoupent deux à trois structures excavées creusées dans le substrat d'argile orangée (fosses et / ou fossé) dont l'une contenait un tesson de céramique du I^{er}

siècle après J.-C. La présence de fragments de *tegulae* et d'une brique dans le remplissage d'une fosse et d'un fossé dans le sondage implanté dans l'enceinte de l'abbaye au nord de la porterie (sd. 6000), atteste également d'une occupation antique. Ces données lacunaires rendent difficile la caractérisation du site, d'autant plus que la présence antique dans ce territoire est quasiment inconnue. Ces structures indiquent néanmoins une présence antique sur la rive sud de la rivière de l'Esque, avant l'implantation de la première abbaye.

Deux sépultures situées stratigraphiquement sous les niveaux d'occupation du cloître des XIV^e-XV^e siècles et de la cour de l'abbaye du XVIII^e siècle ont été découvertes (sd. 5000). Elles sont creusées dans le substrat. Une analyse au radiocarbone a été effectuée sur l'un des deux individus. Les résultats indiquent une fourchette chronologique située entre la fin du X^e et la première moitié du XI^e siècle, donc antérieure ou immédiatement contemporaine à la refondation de l'abbaye en 1032. La présence de ces deux inhumations pose la question d'une continuité d'occupation de l'abbaye entre son abandon consécutif aux raids vikings à la fin du IX^e siècle et sa restauration en 1032. L'activité funéraire d'une zone qui appartient



Cerisy-la-Forêt, Abbaye de Saint-Vigor, fig. 1 : plan général de l'abbaye avec l'emprise du diagnostic et la localisation des sondages (J.-M. Palluau / H. Dupont).

peut-être déjà au carré claustral de l'abbaye exsangue est-elle liée à la présence de moines aux X^e-XI^e siècles ou est-elle le vestige d'un cimetière paroissial issu de l'implantation de l'abbaye ?

Deux phases de construction du cloître ont été caractérisées dans les sondages 4000 et 5000. Les archives et l'analyse archéologique montrent que le deuxième état se situe entre la seconde moitié du XIV^e et la première moitié du XV^e siècle. Le sondage 5000, situé au sud du cloître, a permis de découvrir le mur sud de cet état : le carré claustral du XV^e siècle mesure ainsi 21,80 m de côté. Le mur nord et l'un de ses piliers remplacent un mur antérieur qu'il n'est pas possible de dater en l'absence de niveaux archéologiques associés (fig. 2). Les sondages n'ont pas permis de mettre au

jour le mur sud du premier cloître sous le second ce qui indique que sa superficie était sans doute moindre. La construction du bâtiment conventuel a pu détruire le mur sud du premier cloître ou bien il se situe plus au nord.

Le sondage 3000, situé entre l'angle de la porterie construite au XIII^e ou XIV^e siècle et le mur sud du portail gothique de l'abbatiale, indique que celui-ci est construit à l'aplomb d'un mur antérieur soutenu par un contrefort (fig. 3). Le portail encore en élévation remplace manifestement une construction qu'il n'est pas possible de dater en l'absence de niveaux archéologiques associés. S'agit-il des vestiges du portail roman de l'abbatiale ou d'un tout autre édifice dont il est difficile à ce jour d'attribuer une fonction ? Le léger décalage



Cerisy-la-Forêt, abbaye de Saint-Vigor, fig. 2 : deux phases du cloître (XIV^e et antérieur) et canalisation du XVIII^e siècle dans l'axe de la salle du chapitre (sd. 4000) (H. Dupont).

de ce mur et du contrefort par rapport à l'orientation de l'abbatiale permet en tous cas de s'interroger.

Les fondations d'un bâtiment conventuel à trois niveaux et une seule pièce construit à la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne ont été dégagées dans ce même sondage. Comprenant initialement un seul espace, il est divisé par la suite en deux petites pièces entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Ce bâtiment est visible sur deux plans de l'abbaye du XVIII^e siècle. Lors de son premier état, il faisait la transition entre la porterie, à partir duquel il était accessible, et les bâtiments conventuels situés à l'ouest du cloître. Un escalier à vis situé à l'est du bâtiment desservait les étages.

Le sondage 4000 a mis au jour une partie d'un autre bâtiment conventuel reconstruit par les mauristes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle à l'emplacement du réfectoire. Sa façade, de style classique, est connue par un dessin reproduit par Paul de Farcy et correspond à celle du premier édifice conventuel visible lorsqu'on pénètre dans l'enceinte de l'abbaye à partir de la porterie. Il desservait les bâtiments conventuels vers l'est. Des sols créés par piétinement et un sol de cour construit peuvent lui être associés. C'est probablement également le cas pour la canalisation maçonnée dégagée au nord du cloître (sd. 4000, fig. 2). Elle est située dans l'axe de la salle du chapitre et aboutissait au collecteur enterré et voûté encore visitable aujourd'hui. C'est lors de cette campagne de construction diligentée par les mauristes que le cloître est détruit.

Le cimetière de l'abbaye, situé au nord de l'abbatiale, est également un cimetière paroissial au moins à partir du XVII^e siècle, date à laquelle l'église est séparée en deux, pour le culte des moines et pour celui des paroissiens. Deux niveaux de remblais témoignant de son abandon au XIX^e siècle, recouvrent six à huit fosses sépulcrales apparaissant à 0,90 m de la surface actuelle (sd. 1000). Les fosses sont globalement nord-ouest/sud-est, respectant l'orientation de l'abbatiale. Deux sépultures ont été fouillées et étudiées. Les deux squelettes sont



Cerisy-la-Forêt, abbaye de Saint-Vigor, fig. 3 : vue du sud des maçonneries antérieures au portail des XIII^e-XIV^e siècles. Au premier plan, bâtiment conventuel d'époque moderne (sd. 3000) (H. Dupont).

très bien conservés. La première sépulture est celle d'un individu inhumé en linceul dans un cercueil en bois cloué. À l'issue de l'analyse taphonomique, il semblerait que le cercueil ait été déplacé alors que le corps était dans un état avancé de décomposition. Ce cercueil a ensuite été ré-inhumé à l'emplacement d'une fosse sépulcrale contenant un individu inhumé en linceul, en pleine terre, dans une fosse à loge céphalique. Cette ré-inhumation, peut-être anecdotique, pose tout de même la question de la gestion de l'espace funéraire de ce cimetière. En l'absence de mobilier, il est difficile de dater ces sépultures mais les pratiques funéraires permettent de les attribuer pour l'une à l'époque médiévale (sépulture en pleine terre et linceul, fosse anthropomorphe) et/ou moderne (cercueil cloué et linceul). La densité de l'occupation funéraire, au moins à l'emplacement de ce sondage, est assez importante. Certaines fosses se recoupent entre elles et l'on peut attester d'au moins deux phases d'inhumation dans ce secteur.

Le sondage 2000 est situé dans l'emprise de la rivière de l'Esque, aux abords de sa rive nord. L'étang artificiel, créé par les moines de l'abbaye de Cerisy, a été comblé au XX^e siècle et recreusé en 1991. Il est implanté dans sur la rivière de l'Esque qui l'alimente. Le sondage a permis de montrer que la dépression formée par le lit de la rivière a été comblée en partie entre le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e siècle.

Hélène DUPONT
INRAP

avec la collaboration de
Corinne THÉVENET et Stéphanie DERVIN

Contemporain

Chérencé-le-Héron

Route du Bourg Neuf, Le Héron Cendré

Le diagnostic archéologique réalisé sur la parcelle ZD 7 de Chérencé-le-Héron, d'une surface de 11 121 m² et sur laquelle est envisagé l'aménagement d'un lotissement d'une dizaine d'habitations a livré des résultats très modestes sur le plan scientifique. Les sondages exploratoires ont couvert plus de 12 % de la surface considérée. La quasi-totalité des fossés mis en évidence trouve sa concordance avec le parcellaire de 1820 qui s'appuyait notamment sur l'ancien chemin de Chérencé-le-Héron à Sainte-Cécile. Une dizaine de fosses de natures indéterminées a également

été repérée. Ces dernières, de tailles et de formes très variables, sont présentes en ordre dispersé sur l'ensemble de la parcelle. Parmi les cinq fosses explorées, seule une a livré un indice de datation correspondant à un fragment de tuile moderne ou contemporaine. Deux fosses, dont une ayant accueilli un foyer, recoupent également des fossés du parcellaire du XIX^e siècle.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du Fer
Antiquité

Condé-sur-Vire

Le Mesnil Grimault

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé en lien avec le projet de lotissement mené par la municipalité de Condé-sur-Vire sur 51 414 m² a livré des résultats archéologiques modestes. Une fosse accompagnée de trois trous de poteaux périphériques semble pouvoir être attribuée à La Tène ancienne mais la nature et la fonction de cet aménagement demeurent inconnues. Un fossé gallo-romain accompagné d'au moins cinq trous de poteaux, découverts en marge de l'emprise du diagnostic, indique une occupation antique en direction

de l'ouest, dans les secteurs aujourd'hui urbanisés. Le mobilier recueilli dans le fossé correspond à de la vaisselle antique attribuable au premier ou au second siècle de notre ère. Enfin, un large fossé moderne semble avoir été mis en place pour canaliser l'eau en direction du cours d'eau en contrebas et sur lequel sont attestés plusieurs moulins au XVIII^e siècle.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du Fer
Moderne

Donville-lès-Bains

ZAC de la Herberdière : tranche 1

Contemporain

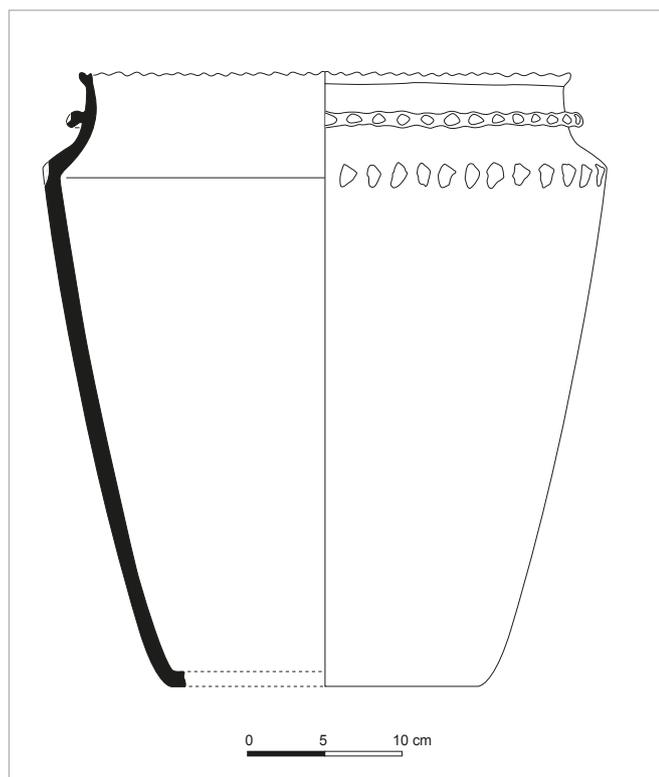
Une première tranche de travaux d'aménagement de la future ZAC de la Herberdière a généré la mise en place d'un diagnostic sur une surface de 88 495 m² en périphérie est de l'agglomération de Donville-lès-Bains, dans le versant nord de la vallée du Boscq ouvrant, 3 km à l'ouest, sur le littoral de la Manche.

La plupart des installations découvertes à cette occasion, au nombre de deux cent étagées dans la pente du versant, sont d'époque moderne et contemporaine. Il s'agit pour l'essentiel de fossés et de fosses creusées dans l'épaisseur des colluvions couvrant la pente et l'altérite de schiste sous-jacente et matérialisant, pour les premières d'anciennes limites foncières figurées au cadastre de 1825. Les secondes, circulaires et au sein desquelles se distinguent principalement deux gabarits (1,10 et 1,80 m de diamètre) matérialisent les

plans successifs d'anciens vergers. Plusieurs tessons épars de céramiques vernissées, de grès du Bessin et du Domfrontais, ainsi que des ardoises de couverture et des accessoires métalliques, proviennent de leurs comblements.

Au rang des aménagements repérés sur cette zone, une seule fosse (st. 142) témoigne d'une fréquentation plus ancienne au cours de l'étape moyenne ou de l'étape finale du premier âge du Fer. La fosse (80 cm de diamètre pour 40 cm de profondeur), creusée en cuvette dans le substrat, apparaît isolée. Elle contenait, réparti en fond de fosse, un amas de tessons mêlés aux terres du remblai supérieur correspondant aux débris d'un récipient incomplet. Cette forme haute au profil segmenté, pièce ornée d'une ligne d'impressions exécutées à la spatule sur le fil de l'épaule et le haut de

la lèvre et parée d'un important cordon cranté rapporté sur le col, rejoint le groupe des « jarres à réseau de décors modelés » des VII^e-VI^e siècles avant J.-C. Il est plus difficile d'évaluer l'âge des structures



Donville-les-Bains, ZAC de la Herberdière, tranche 1 : vase en céramique de la fosse 142 (I. Jahier).

conservées, à environ 200 m à l'ouest, dans le comblement inférieur de l'un des trois thalwegs scarifiant le versant : une section de fossé préservée sur une vingtaine de mètres de long et trois fosses de petites dimensions (ou gros trous de poteaux). Situées entre 1 m et 1,80 m sous la surface, leur position dans la stratigraphie du terrain est à rapprocher de celle des structures protohistoriques conservées dans le vallon sec de la ZAC des Ardilliers de Saint-Pair-sur-Mer (Jahier, *Bilan scientifique de Basse Normandie 2014*, Lepaumier, *id.* 2015) avec lequel le thalweg de Donville, constitué de colluvions sableuses graduellement limoneuses, gravillonneuses et caillouteuses au sommet, apparaît en tous points comparable. S'il faut regretter l'absence de mobilier pour les dater, ces structures sont à distinguer des autres aménagements de la ZAC, encaissés dans les colluvions qui les recouvrent, elles et le versant.

Au niveau du thalweg le plus oriental, des tessons épars de poteries modelées ont été découverts dans les premières formations colluviales gravillonneuses recouvrant les sables formant la base de leur comblement (entre 1,20 et 1,30 m sous la surface). Si ces artefacts sont trop érodés et atypiques (tessons de panses) pour établir un lien formel avec ceux de la fosse 142, ils indiquent la proximité probable d'installations protohistoriques, vraisemblablement établies plus haut dans la pente. Ils fournissent en outre, aux côtés de ceux recueillis à Saint-Pair, un intéressant jalon, en termes de *terminus*, pour évaluer l'âge de ces formations.

Ivan JAHIER
INRAP

Néolithique

Herqueville Les Treize Vents

Les sondages menés à Herqueville en 2016 permettent de préciser les caractères d'une occupation qui a longtemps été, depuis sa découverte en 1966, le seul habitat néolithique documenté dans le Cotentin. La première fouille mettait en évidence une quantité d'informations remarquable, en regard des moyens mis en œuvre et de la superficie explorée. Une fosse et une « couche archéologique » ont livré du matériel céramique et lithique rapportable sans ambiguïté au Néolithique moyen, dans lequel peuvent se lire des influences culturelles continentales et armoricaines. Mais une fenêtre de fouille très réduite sur un site probablement beaucoup plus étendu et un contexte de découverte incertain ont motivé une nouvelle opération. Menés parallèlement au PCR « Néolithique moyen en Normandie et dans les îles Anglo-Normandes », les sondages de 2016 avaient pour but de reconnaître l'étendue du site, mettre au jour de nouvelles structures, les dater, grâce aux mobiliers et matériaux pouvant faire

l'objet de datations absolues. Il s'agissait également d'évaluer l'état de conservation du gisement grâce à une lecture stratigraphique fine du versant.

Le versant sud de la vallée apparaît complètement érodé, hormis sur la petite terrasse explorée à l'occasion de la fouille de 1966. En revanche le versant nord conserve de nombreux vestiges d'une occupation néolithique, au sein d'un horizon organique sous lequel se trouvent des fosses et des structures de combustion. Cet horizon, dont proviennent les vestiges néolithiques, est un véritable paléosol qui montre un état de conservation remarquable avec un niveau de circulation néolithique encore présent, modérément altéré par la reprise d'une pédogénèse postérieure à l'occupation. Son extension sur le versant nord est importante. Des prélèvements ont été effectués en vue d'une étude micromorphologique qui permettra d'affiner son interprétation.

Les différents trous de poteaux attestent la présence d'une ou plusieurs construction(s) dans l'emprise

des sondages, sans qu'il soit possible d'en percevoir l'organisation. Trois structures de chauffe ont été identifiées. Ce sont des fours à pierres chauffantes qui correspondent parfaitement au modèle présent sur de nombreux sites normands et bretons entre la seconde moitié du V^e millénaire et le début du IV^e millénaire avant notre ère.

Le mobilier céramique est peu abondant, il apporte peu d'informations par rapport à l'assemblage récolté dans les années 1960. En revanche le mobilier lithique est relativement abondant et présente des caractères communs à la fois aux sites littoraux, et aux sites du Néolithique moyen des plaines sédimentaires.

Les procédés techniques et schémas opératoires observés sont simples, très contraints par l'usage de galets marins de petites dimensions et de qualité variable. Corrélativement, les formes de l'outillage sont également largement conditionnées par le matériau, comme c'est souvent le cas des industries sur galets littoraux. La présence d'un tranchet, outil emblématique des occupations du Néolithique moyen 2, est remarquable car il s'agit du premier exemplaire identifié en contexte archéologique sur le Massif armoricain. La présence d'un tranchet, d'un broyon et de vestiges architecturaux pérennes sont de forts indices d'une occupation durable ayant recours à l'agriculture.

Les armatures tranchantes trapézoïdales, les grattoirs sur éclats courts, et les tranchets unifaciaux courts et trapézoïdaux se retrouvent systématiquement dans tous les assemblages domestiques du Néolithique moyen 2 en Normandie sédimentaire. L'assemblage d'Herqueville reprend ces caractères en dépit de sa situation littorale et armoricaine, et des contraintes

de la matière première exploitée. Par ailleurs le silex du Cinglais, présent dans le mobilier des anciennes fouilles, ne se retrouve pas ici.

Au croisement de différentes influences chrono-culturelles, Herqueville peut sans aucun doute livrer des clés de compréhension essentielles à la caractérisation des entités culturelles en contexte maritime et armoricain (« Haguard », Pinnacle-Fouillages, Néolithique moyen de l'Ouest et Castelic). À une échelle plus locale, il complète l'étude transchronologique et transculturelle menée sur le territoire de la Hague dans le cadre d'un PCR dirigé par Cyril Marcigny entre 2003 et 2010.

Ce travail se situe également à la pointe des questionnements actuels sur les premières circulations maritimes néolithiques entre les côtes de Normandie, les îles Anglo-Normandes, et le développement d'une hypothétique économie trans-Manche intégrant les premiers Néolithiques de Grande-Bretagne. Situé en vue des îles Anglo-Normandes, Herqueville pourrait constituer un point de passage vers elles : sa position permet en effet d'éviter les zones de plus fort courant dans le Raz Blanchard et doit permettre une traversée en conditions météorologiques favorables. Une circulation maritime est envisageable entre la Hague, des îles Anglo-Normandes et la côte bretonne.

François CHARRAUD
Bénévole

avec la collaboration de
Laurent JUHEL, Cyril DAMOURETTE,
Cécile GERMAIN-VALLEE, Axel BEAUCHAMP
et Hélène SEIGNAC

Contemporain

Huberville Les Grandes Carrières

Dans le cadre de son chantier de restauration et de mise en valeur prochaine du four à chaux du XIX^e siècle, situé au nord du Hameau Clémence à Huberville, en limite des parcelles A2-142 et 143 aux agronymes évocateurs : « les Grandes Carrières » et « les Petites Carrières », l'Association de Sauvegarde du Patrimoine Bâti et Naturel d'Huberville (ASPBNH) a réalisé deux sondages ; le premier dans le tunnel de chauffe méridional et le second dans l'accès de défournement oriental. Effectués manuellement, il s'agissait de vérifier la présence et l'altimétrie du sol en relation avec les activités chauffounières, avant de procéder aux terrassements nécessaires à la consolidation des maçonneries.

Au niveau du tunnel de chauffe, 20 cm de décombres (récupération ancienne des briques réfractaires du foyer) et 10 cm d'humus recouvraient un niveau de pierre (remblai) qui ne sera pas dégagé pour les besoins

du chantier. Le sondage a donc été abandonné.

Au niveau de l'accès oriental, après dégagement des blocs de maçonneries effondrés sur 50 cm, on rencontre un limon brun mélangé à des nodules de mortier. Ce limon provient de l'effondrement des remblais de la plateforme qui étaient situés au-dessus des dalles de couverture de l'accès et qui ont été anciennement récupérées. Il a été enlevé sur une trentaine de centimètre pour dégager la trappe d'accès à la chambre de chauffe. Aucun sol n'a alors été repéré, le sondage a donc été arrêté à la cote de terrassement souhaité pour les travaux.

Virginie LEMAIGNEN
Association pour la sauvegarde du Patrimoine
Bâti et Naturel d'Huberville

Un projet de lotissement au lieu-dit « Les Fresnes », sur la commune canton d'Isigny-le-Buat, a motivé la prescription d'un diagnostic sur la parcelle ZE 177p dont la surface est proche d'1,5 ha. Il s'agit de la première opération d'archéologie préventive réalisée dans ce canton.

Le canton d'Isigny-le-Buat (avant la réforme cantonale de 2015) s'inscrit dans l'Avranchin et compte parmi les plus septentrionaux du département de la Manche. Le territoire d'Isigny-le-Buat est bordé au sud par le cours de la Sélune, petit fleuve côtier qui reçoit les eaux de l'Yvrandes limitant en partie l'est la commune.

Le diagnostic a permis de découvrir les vestiges d'un établissement rural gallo-romain implanté en tête d'un thalweg. Situé à une altitude moyenne de 100 m NGF le site est installé en rupture de pente d'un plateau présentant une épaisse couverture limono-loessique surmontant des schistes briovériens.

La stratigraphie générale est marquée par l'existence d'un horizon ancien plus ou moins développé ou conservé qui colmate l'ensemble des structures antiques. Cet horizon limoneux brun gris est, selon les endroits, chargé en éléments mobiliers ou de démolition. Un réseau de fossés dont l'organisation générale est appuyée sur un chemin de desserte locale a été reconnu sous la forme de tronçons inscrits dans une orientation régulière nord-nord-est/sud-sud-ouest. Certains d'entre eux ont été sondés et révèlent des profils de creusement sans grandes variations. Les creusements effectués dans les limons loessiques présentent un profil en cuvette à bords évasés. La largeur des fossés varie de 1,40 m à 2,90 m et la profondeur sous le niveau de sol actuel est de 0,80 m à 1,50 m. Le réseau tel qu'il se perçoit dans le maillage de tranchées de diagnostic semble définir des parcelles allongées et grossièrement quadrangulaires. La surface moyenne des espaces définis est d'environ 2000 m². Les comblements des fossés sont peu à non stratifiés et comportent ponctuellement des rejets groupés de mobilier céramique et d'éléments de démolition (fragment de petite dalle de sol, terres cuites architecturales). Un système d'entrée de parcelle a pu être reconnu et se matérialise par une simple interruption d'un des fossés nord-nord-est/sud-sud-ouest.

À proximité de ce système d'entrée, un ensemble de trous de poteaux scellé par l'horizon limoneux ancien atteste de la présence d'un ou de deux petit(s) bâtiment(s) considéré(s) comme une annexe agricole ou artisanale. La disposition des trous de poteaux permet de proposer deux plans de bâtiment(s) jointif(s) ou successif(s). Le premier plan assemble quatre trous de poteaux formant un carré de 2 m de côté, et le second plan définit un rectangle étroit de 4 m de longueur pour une largeur d'1,20 m. Deux des trous de poteaux sont partagés

par les deux plans de bâtiment(s). Deux fosses ovales partagent l'espace de l'ensemble bâti, mais au moins une relation de chronologie relative est établie avec l'une d'elle. Celle-ci est coupée par le trou de poteau de l'angle sud-ouest du second plan de bâtiment.

En dehors de quelques fosses dont la fonction reste, à ce stade, indéfinie, le diagnostic a surtout mis en évidence la présence d'un bâtiment maçonné dont les matériaux ont visiblement été largement récupérés. Sur une emprise globale de 350 m², marquée par une concentration d'éléments de démolition dans l'horizon limoneux ancien, la trace de tranchées de fondations et les vestiges de quelques maçonneries ont pu être distingués. Deux sondages dans ces niveaux ont été pratiqués et permettent d'attester la présence d'au moins un bâtiment rectangulaire à partition et d'un probable second bâtiment dont nous ne connaissons que l'angle sud-ouest.

Les coupes réalisées dans les tranchées de fondations montrent l'emploi du mortier dans la construction et les nombreux fragments de terres cuites architecturales attestent d'un système de couverture en tuile.

La datation des vestiges identifiés s'appuie sur le petit ensemble céramique recueilli dans les niveaux du bâtiment maçonné ainsi que dans le comblement des fossés et du chemin. L'ensemble est composé de 175 tessons formant un nombre typologique d'individus de 25 vases. La céramique issue de la zone du bâtiment maçonné permet de proposer une construction de celui-ci vers le milieu du I^{er} siècle de notre ère et d'en situer l'abandon dans le courant du II^e siècle. Le réseau de fossés semble être en grande partie actif jusqu'au III^e siècle. Mais il apparaît qu'une quantité non négligeable de mobilier couvrant le Bas-Empire, jusqu'au V^e siècle, atteste la continuité de l'occupation de cette zone, même si ces éléments ne sont, pour l'heure, découverts que dans les niveaux qui scellent les structures, y compris le chemin de desserte locale.

À l'issue de ce diagnostic, l'hypothèse proposée est donc celle d'une petite exploitation rurale comportant un bâtiment résidentiel maçonné, inscrit dans un parcellaire quadrillé, une ou des annexes construite(s) en matériaux périssables, le tout en relation avec un chemin de desserte locale. La chronologie établie sur la base du mobilier céramique couvre l'Antiquité, du milieu du I^{er} siècle de notre ère au V^e siècle.

Gaël LÉON
INRAP



Isigny-le-Buat, rue du Fresne : plan général phasé des vestiges gallo-romains (G. Léon).

Antiquité

Moderne

Lessay Rue du Hamet

Le diagnostic archéologique de la rue Hamet à Lessay s'est déroulé à l'emplacement de l'ancien camping municipal. Situés à quelques encablures du centre historique et de l'abbaye du XI^e siècle, les terrains sont



Lessay, rue du Hamet : plan général des vestiges phasés (E. Bourhis).

riverains de l'Ay, fleuve dont l'embouchure se situe à quelques kilomètres plus à l'ouest dans le havre de Lessay/St-Germain-sur-Ay.

Toutes les tranchées ont révélées des amplitudes stratigraphiques proches ou dépassant largement le mètre, particulièrement sur la moitié nord des terrains. Dans ce contexte de lit majeur du fleuve aux portes de la ville, outre les remblais modernes à contemporains qui marquent les exhaussements successifs de la rive gauche de l'Ay, une occupation gallo-romaine et des ouvrages hydrauliques ou aménagements de berges (biefs ou renforts de berges) antérieures à la période contemporaine constituent les principaux vestiges repérés sur l'emprise de ce diagnostic.

L'occupation gallo-romaine se caractérise par deux pôles de vestiges inscrits dans les sables gris, de part et d'autre d'un chenal. Cette unité des I^{er}-III^e siècles de notre ère, dont l'emprise maximum est estimée à 400 m², est matérialisée par un petit réseau de tranchées de fondations, accompagné de quelques fosses.

Cette première incursion archéologique dans l'aire d'influence du centre historique et de l'abbaye de Lessay s'avère particulièrement positive malgré l'emprise restreinte des vestiges.

Pour la première fois, des indices structurés d'une occupation gallo-romaine ont été repérés et prennent un sens particulier vis-à-vis des données anciennes qui placent le passage de la voie *Corialo* (Cherbourg) *Cosedial/Constancia* (Coutances) à moins de 500 m vers l'ouest. Avec la proximité de l'Ay et son probable aménagement (canalisation et dérivation), c'est la question de la nature de cette implantation antique qui est posée dans un secteur où aucune agglomération, station, ou autre établissement, n'a jamais été envisagée, bien que le franchissement du fleuve, et des marais qui l'accompagnent, puisse constituer un enjeu à contrôler.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Indéterminé

Longueville Les Homelets

Les sondages réalisés sur ce projet de lotissement de 6 000 m² au nord de la commune de Longueville produisent des résultats extrêmement limités. Les quelques fossés repérés sont en relation avec des aménagements du paysage non datés, tandis que les

indices traditionnellement liés à un habitat sont absents.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Du 11 au 18 mai 2016 et du 16 juillet au 25 août 2016, une équipe de récupération de la DPAA, a fouillé un site où un char associé à l'incident 0921-G de la Seconde Guerre mondiale aurait été perdu, à proximité du Mesnil-Tôve. Le char Sherman M4 a été perdu le 9 août 1944, avec deux membres de l'équipage. La fouille s'est déroulée sur une surface de 373 m² sur 10 à 119 cm de profondeur, avec une profondeur moyenne

de 60 cm. L'équipe a mis au jour des ossements qui pourraient être humains, des vestiges matériels, des débris d'épave et des munitions qui pourraient être cohérents avec un char Sherman M4. Ces objets sont toujours au laboratoire de la DPAA pour analyse.

Mary MEGYESI et Mindy SIMONSON
DPAA

Monique Legoupil, présidente de l'association "Patrimoine-Picauville", découvre dans l'ouvrage de 1931 *Belle figure et grande œuvre sur le Bon-Sauveur et sa créatrice Madame de Riou*, que des statues de l'église Saint-Candide ont été détruites en octobre 1793, et certaines auraient été enterrées dans le cimetière. Une étude réalisée par la société GexplOre de Clisson (44), à la demande de l'association, a permis de mettre en évidence des zones d'anomalies. À partir de ces données, il a été décidé d'intervenir sur un secteur au nord-ouest de l'église. Deux ensembles structurés ont été mis au jour. Le premier, orienté est-ouest, à -0,75 m du sol actuel, est composé de plusieurs plaques de

calcaire posées à plats. Bien que difficilement visibles, les pierres sous-jacentes des plaques supérieures semblent former une paroi et laissent à penser à un coffre funéraire maçonné. La seconde structure, se trouvant à -0,55 m du sol actuel, à l'ouest de la tranchée, est un ensemble de moellons de schiste liés à l'argile, orienté nord-sud et large de 0,60 m. Cet ensemble pourrait correspondre à l'assise d'un mur. C'est dans cet ensemble perturbé qu'a été mis au jour une monnaie du XV^e siècle.

Bertrand FAUQ
SRA de Normandie

Un projet de lotissement sur 1,4 ha à proximité d'un hameau agrandi au cours des dernières décennies, mais structuré par le bocage existant, a généré une opération de diagnostic archéologique. Peu remanié, ce paysage est construit sur un plateau étroit, en pièces oblongues perpendiculaires à un vieux chemin de crête (actuelle RD 66).

Une trentaine de structures a été mise au jour, parmi laquelle sept fossés paraissent se rapporter directement à ce bocage lanieré. Tous les creusements sont modestes et coupent les pièces transversalement, par le milieu. Observées ailleurs en Cotentin, de telles subdivisions de pièces oblongues sont récentes, quoique invisibles sur les plans cadastraux du XIX^e s.

Dix autres fossés, qui dessinent des limites divergentes

dans le paysage actuel, sont vraisemblablement plus anciens. Plus imposants que les précédents, ils montrent deux formes opposées : la première correspond à un profil transversal large et peu encaissé, tandis qu'il est étroit et très encaissé pour la seconde. Le réseau de fossés larges et peu encaissés semble postérieur, celui des fossés étroits et très encaissés compterait lui-même deux ensembles.

Le mobilier recueilli, qui ne totalise que cinq tessons modernes ou contemporains, se répartit entre les dix fossés "anciens". Les fossés étroits et très encaissés n'en ont livré aucun. On ne peut donc exclure que ceux-ci soient antérieurs à la période moderne.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Le projet de création d'aires de bivouac, d'un parking, d'une voirie et de bâtiments sanitaires sur le territoire de l'ancienne commune d'Ardevon, fusionnée à Pontorson, au lieu-dit « Le Prieuré », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 28 525 m². Les terrains, inscrits au cœur d'un village en contexte rural, regroupent une parcelle correspondant à des champs en herbes et un ensemble de bâtiments en élévation qui sont actuellement délimités par d'autres parcelles en herbes et par deux routes départementales. Au terme du diagnostic, 25 tranchées ont été réalisées mécaniquement, qui ont révélé 383 entités archéologiques. Il s'agit des vestiges d'occupations de La Tène finale, du Haut-Empire, du Moyen Âge classique, du bas Moyen Âge et de la période Moderne implantée sur des terrains appartenant à un paysage de bocage ouvert sur la baie du Mont-Saint-Michel.

L'occupation de La Tène finale se tient majoritairement au nord et nord-ouest du site. Elle s'inscrit dans un secteur dense en structures anthropiques accueillant plusieurs bâtiments à ossature de bois accompagnés de fosses dont les datations s'échelonnent de La Tène finale aux XVI^e-XVIII^e siècles. Les structures datées sont de trois types : fossés, fosses et foyer. Les branches fossoyées témoignent d'une volonté de scinder le territoire et entérine la notion même d'occupation de l'espace. Les fosses et le foyer illustrent un aménagement à vocation domestique et/ou artisanale. La présence de fragments d'augets à sel dans les structures laténiennes nous oriente sur l'un des aspect socio-économique de l'occupation, à savoir la production et/ou consommation de sel au I^{er} siècle avant J.-C. La découverte de fragments de jatte à pâte sombre et surface lissée noire à décor de bande au lissoir illustre quant à elle le caractère social privilégié de l'occupation ainsi que l'influence (ou tout du moins un échange culturel) avec des occupations de l'est armoricain ou encore sud-britannique. L'ensemble des entités protohistoriques mis au jour nous permet de considérer que nous sommes en présence d'une portion d'habitat de La Tène finale ; Habitat où la production et/ou consommation de sel est avéré. Cet habitat se compose à minima d'un réseau parcellaire, de structures de type fosses, de foyers et très probablement de bâtiments sur poteaux.

L'occupation du Haut-Empire se localise principalement, au nord-ouest du site à proximité des vestiges laténiens. Il s'agit des restes d'un niveau de remblais ancien et d'un réseau fossoyé dont l'organisation orthonormée est dictée par une trame nord-ouest/sud-

est. Ces témoins, à l'instar des vestiges matérialisant l'occupation protohistorique, se tiennent dans un secteur où plusieurs fosses et un ensemble de trous de poteaux dessinant des bâtiments ont également été découverts. Jusqu'ici restées sans attribution chronologique, ces structures se tiennent, entre autres, dans une aire matérialisée par les entités fossoyées antiques. La présence de ces segments fossoyés, marqueurs d'une organisation territoriale, est suffisante pour attester une volonté de gestion de ce territoire au cours de la seconde moitié du I^{er}siècle-début du II^e siècle. Ils attestent ainsi d'une occupation de l'espace au Haut-Empire. Les vestiges mobiliers issus des entités antiques démontrent le caractère domestique de l'occupation et nous permettent de considérer que les restes présents au sein du prieuré concordent avec un ensemble domestique appartenant à un pôle d'habitat plus vaste localisé à proximité du site.

L'occupation médiévale se tient majoritairement au nord, nord-est et sud de l'emprise du site. Elle est au moins rythmée par deux grandes phases. La première concerne le Moyen Âge classique (XI^e-XIII^e siècles) et la seconde le bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles). Néanmoins au regard de l'organisation des vestiges et de la stratigraphie du site, une phase relative au haut Moyen Âge n'est pas à exclure.

Le Moyen Âge classique représente la majorité des aménagements anthropiques découverts sur le site. Ces derniers matérialisent l'existence d'un habitat rural enclos accompagné d'une nécropole sur les terrains environnant le prieuré. Un réseau parcellaire, au schéma orthonormé distinct du réseau antique, dicte l'organisation de l'espace. Ce dernier semble avoir connu deux phases d'aménagements. L'une est relative aux XI^e-XII^e siècles, tandis que l'autre lui est postérieure. À l'intérieur de l'espace enclos, on remarque l'implantation de nombreuses structures excavées propres à un habitat rural. Il s'agit d'entités de type fosses, groupes de trous de poteaux (dont au moins un bâtiment à ossature de bois avéré) et niveaux de sol. Ces structures sont généralement regroupées et forment plusieurs ensembles. Leur organisation topographique laisse peu de doute quant à leurs liens avec le Moyen Âge classique puisqu'elles se coordonnent avec l'espace parcellarisé. La nécropole, limitée topographiquement par le réseau fossoyé, rassemble une trentaine de sépultures à l'échelle du diagnostic. Elles sont matérialisées par des fosses oblongues, orientées est-ouest, et recouvertes de dalles en schiste. Cette nécropole est piégée sous un niveau sédimentaire ayant révélé du mobilier

céramique des XIV^e-XV^e siècles. Les tessons de céramique découverts dans l'unité stratigraphique scellant les sépultures sont quant à eux datés des XI^e-XII^e siècles. Si nous possédons ainsi un *terminus post quem* quant à l'exploitation de la zone funéraire, reste la question de son origine. Au niveau de la cour du prieuré et dans son environnement immédiat, la période médiévale est matérialisée par la présence d'au moins deux bâtiments avec des éléments maçonnés. Le premier, localisé dans la cour, serait perpendiculaire au logis abbatial et parallèle à la grange aux Dîmes. Le second se localise à l'extérieur sud de la cour actuelle, à proximité du colombier (d'origine Moderne). Attribuable aux XI^e-XII^e siècles, il est doté d'un foyer conséquent entouré de restes maçonnés. Une partie de l'infrastructure est également composée de poteaux aux diamètres importants. La présence de ce type d'entités a également été remarquée au niveau de la grange aux Dîmes. Cette découverte nous permet d'émettre l'hypothèse de la présence d'une construction sur poteaux à ce niveau.

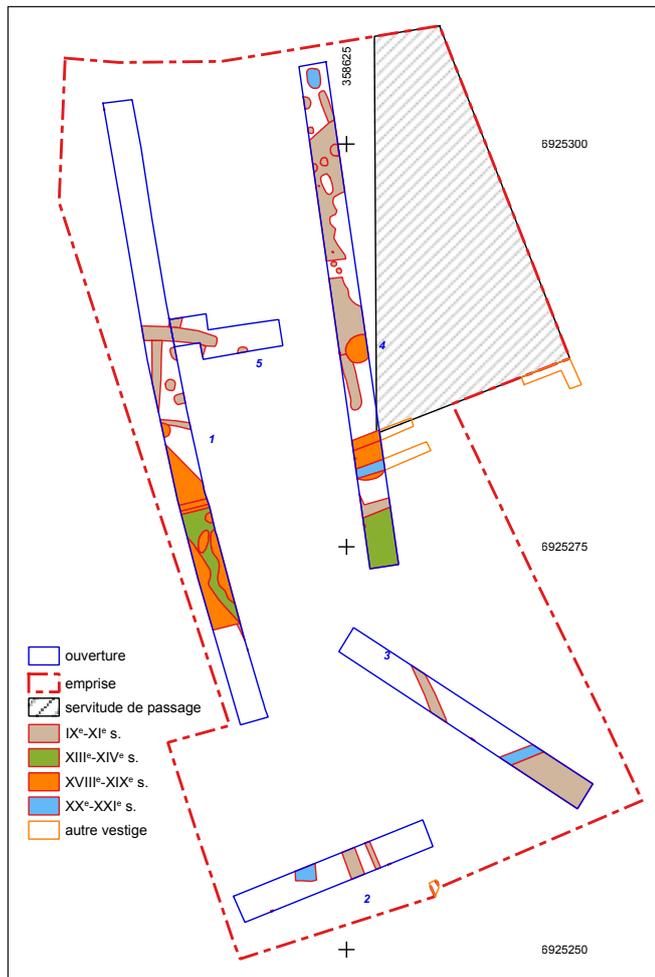
Les vestiges du Moyen Âge classique au sein de l'emprise de diagnostic illustrent donc deux schémas d'occupations entre les XI^e-XIII^e siècles. D'une part, nous sommes en présence d'une portion d'habitat rural enclos dont on ne connaît l'origine de l'implantation (entre la fin du Haut-Empire et antérieure au XI^e s.) et qui a perduré au moins jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles, comme en témoigne le *terminus post quem* du comblement des fossés. Au vu du développement parcellaire de cet habitat, l'hypothèse d'une phase plus ancienne relative au haut Moyen Âge (sans découvertes de marqueurs matériels) est à considérer. Cette hypothèse est renforcée par le *terminus post quem* qu'offre la nécropole mais dont le mode funéraire n'est pas sans rappeler celui des nécropoles carolingiennes. D'autre part et parallèlement à l'occupation de cet habitat, on assiste à l'implantation des premières installations qui vont caractériser le domaine du prieuré. Les vestiges offrent donc l'opportunité de suivre l'évolution d'une occupation passant du statut d'habitat rural enclos à celui d'un domaine tant religieux que seigneurial. Par ailleurs, l'étude de cet habitat rural n'est pas dénuée d'intérêt puisqu'il se localise au cœur du bourg d'Ardevon. Les découvertes réalisées vont donc au-delà de la problématique propre au développement du prieuré puisqu'elle concerne également l'origine et le développement du village. La rareté de la continuité d'occupation du site en fait une étude de cas quant aux problématiques et recherches menées sur la création et le développement du village à la période médiévale ; développement d'autant plus intéressant que le secteur géographique concerné se situe dans une zone transitoire entre les groupes culturels Armoricaïn et Normand. Les entités du bas Moyen Âge recensées dans l'emprise sont essentiellement présentes au sein de la cour. Elles matérialisent l'évolution de la construction de l'ensemble architectural du prieuré.

La rareté des vestiges rencontrés dans les terrains environnants atteste que l'habitat rural s'est déplacé. Le comblement final d'un grand axe fossoyé traversant le site de part en part à l'ouest entérine cette hypothèse et illustre un remaniement dans l'organisation du paysage.

La période moderne est essentiellement marquée au nord-ouest et au sud-est du site. Elle correspond à une phase d'aménagements et de constructions de bâtiments propres au prieuré. Ces aménagements sont réalisés au-dessus d'entités relatives aux occupations antérieures et ne laissent donc aucun doute quant à la volonté de redéfinir l'organisation du domaine et de restructurer les espaces qui l'entourent. Deux constructions ont été observées dans les terrains environnant le prieuré. La première, au sud-est de l'emprise, est un bâtiment aux fondations maçonnées qui n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien et n'est mentionné dans aucune source. Il en est de même pour la seconde qui se localise à l'extrême nord-ouest du site. L'orientation de cet édifice et le caractère original de son plan (mur curviligne) le différencient architecturalement des bâtiments jusqu'alors observés au sein du prieuré. Si les niveaux de remblais scellant ces bâtiments permettent d'avancer un *terminus post quem* des XVI^e-XVIII^e siècles pour leur destruction. Reste la question de l'origine de leur élévation ? Il est important de mentionner que la fondation de plusieurs bâtiments constituant le prieuré moderne est attribuée à cette période. Ces élévations sont pour la plupart encore présentes sur le cadastre napoléonien qui dresse la configuration du prieuré en 1818. Malgré une campagne de destructions et de rénovations au cours des XIX^e et XX^e siècles, leurs traces et vestiges ont pu être observés.

La période contemporaine est quant à elle essentiellement illustrée au travers des niveaux de destructions et de remblais.

Élise SÉHIER
INRAP



Portbail, rue Edgard Quinet : plan phasé des vestiges (L. Paez-Rezende).

L'emprise des terrains concernés par ce diagnostic archéologique couvre une surface de 1 353 m², située au contact des deux centres historiques, à 120 m au nord-ouest de l'église paroissiale Saint-Martin de Gouey et 145 m à l'est-nord-est du chevet de l'ancienne église Notre-Dame-de-Portbail.

Cette intervention se situe au cœur d'une zone sensible sur le plan archéologique et patrimonial, du fait du voisinage du baptistère paléochrétien, de sépultures médiévales, d'un édifice religieux chrétien et d'un probable *fanum* gallo-romain. Si elle cherchait à préciser plus particulièrement l'environnement du baptistère alto-médiéval, notamment par la détection du tracé de sa canalisation d'adduction, et de l'agglomération portuaire gallo-romaine, elle a également tenté de déceler des occupations anciennes dans les dépôts sableux et de mesurer l'état et la nature des aménagements modernes à contemporains. Malgré cette situation favorable, aucun indice en rapport avec les éléments antiques et du haut Moyen Âge n'a été découvert sur

l'emprise. Le canal d'adduction d'eau du baptistère n'a pas été identifié au sein des vestiges. La topographie, à pente inversée par rapport au sens d'acheminement de l'eau vers la cuve baptismale, pose question sur le tracé de ce canal et la nature même de l'alimentation en eau de la structure (aqueduc, citerne ?). Toutefois, l'analyse des vestiges, de la stratigraphie et du mobilier permet d'attester au moins trois grandes phases d'aménagement sur le site.

La plus ancienne, datée de la fin du IX^e siècle jusqu'au XI^e siècle, témoigne d'un habitat composé d'un, voire deux bâtiments, employant des moellons de grès dans l'aménagement des maçonneries et les calages de poteaux. Cet habitat, qui a préservé partiellement un niveau de sol, dont la surface dans l'emprise prescrite est estimée à 450 m², et qui se développe vers le sud du baptistère, est manifestement associé à un réseau de fossés qui pourrait structurer l'espace. Les interactions stratigraphiques positionnées sur trois niveaux et l'étude du mobilier céramique laissent entrevoir au moins trois séquences dans l'évolution de cet habitat.

La seconde phase est une occupation datée des XVIII^e-XIX^e siècles, dont la nature reste mal définie. La présence de niveaux à matériels (céramiques, tuiles, verres...) et d'un mur de clôture, suggèrent l'emplacement d'un jardin clos servant de dépotoir à l'arrière d'un des immeubles encore occupés et bâtis en rive de l'artère principale de Portbail.

La troisième phase correspond à l'évolution et à la densification de l'habitat à partir des années 1970, dans ces jardins situés au contact du centre historique et dans les terrains agricoles plus au nord, aboutissant à la création de nouveaux quartiers résidentiels et d'activités.

Une fréquentation intermédiaire entre les phases 1 et 2 est signalée par quelques mobiliers de la fin du Moyen Âge, sans pouvoir être rattachée à un habitat.

Ainsi, cette intervention dans le centre historique de Portbail constitue une étape importante dans les recherches archéologiques et historiques sur la ville puisqu'elle met pour la première fois en évidence des vestiges d'habitat d'époque carolingienne. À ce titre, ils sont à mettre en regard avec une série de sources et de découvertes qui témoignent d'une activité soutenue à Portbail et autour du havre durant cette période. On citera ainsi la mention au IX^e siècle d'un *emporium* dans les *Chroniques de Fontelle* (Deshayes 2010), les vestiges de bâti pré-roman, probablement IX^e-X^e siècles, intégrés dans l'édifice Notre-Dame (Bonhomme 2014 ; Deshayes 2015), un acte ducal de 1026 signalant une *abbatia* et un *portus* à Portbail (Deshayes 2015) et à la pêcherie de Saint-Lô-d'Ourville, découverte et étudiée fin 2000, datée du X^e siècle par une analyse

radiocarbone sur l'un des pieux verticaux en bois de la structure (Billard, Barros et Laisné 2015).

À l'échelle du Nord Cotentin, après Cherbourg « Rue du Maréchal Foch » (Delahaye 1995), ce site offre la possibilité d'étudier un second exemple d'habitat en contexte urbain pour l'époque carolingienne. Ce nouvel éclairage renvoie à la question posée en 1999 par F. Delahaye à propos de la création des paroisses

de Gouey et Portbail, s'inscrivant sans doute dans un mouvement plus général situé entre le X^e et le XI^e siècle, et à celle rouverte en 2010 par J. Deshayes à propos des origines monastiques de la ville.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Paléolithique

Le Rozel Le Pou

Révélaté à Yves Roupin par l'intense érosion qui affecte la dune weichselienne, le site du Rozel est connu depuis 1967. Cette érosion détruisant les niveaux d'occupations paléolithiques, incorporés au massif dunaire, deux opérations de sauvetages ont été conduites sur les niveaux préservés dans l'abri ouvert dans la falaise de schiste, en 1969, puis en 1970/1971 sous l'égide de Frédéric Scuvée.

Ces deux opérations avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire, alors rapportés au Paléolithique supérieur (Scuvée et Vérague, 1984).

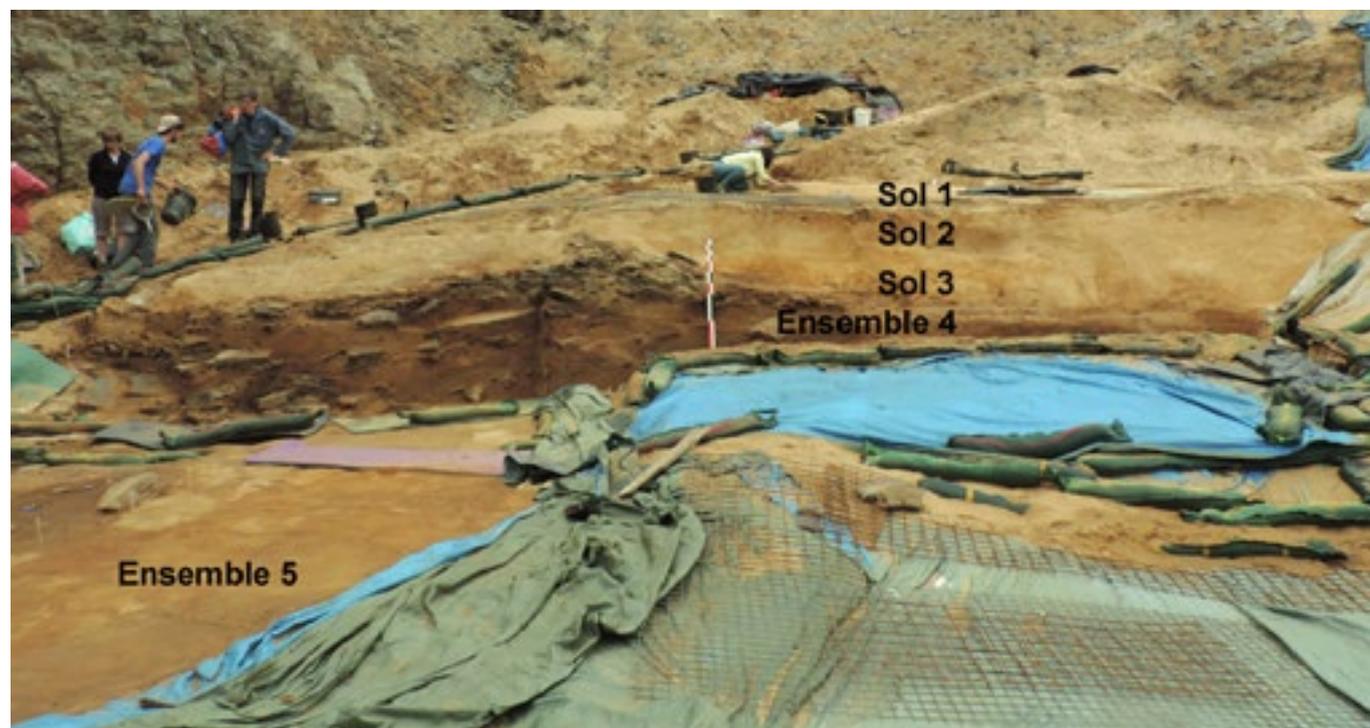
Les attributions chronostratigraphiques et chrono-culturelles ayant été contestées, un ré-examen du site a été pratiqué avec une révision de la stratigraphie et des vestiges osseux, mais surtout lithiques. Ce travail

a été complété par une série de datations OSL sur sédiment (Folz, 2000).

Comme nous l'avions supposé, la dune et les niveaux d'occupations qu'elle incorpore s'inscrivent dans le début du Dernier Glaciaire weichselien et l'industrie laminaire se rapporte au grand complexe des industries laminaires de débitage volumétrique de la phase récente du Paléolithique moyen du nord-ouest de l'Europe.

L'accélération du processus d'érosion a motivé la mise en place d'une fouille de sauvetage. Initiée en 2012, cette opération se poursuit afin de tenter de fouiller les niveaux d'occupation néandertaliens avant que la mer n'emporte ces anciennes formations dunaires.

Si les travaux conduits dans les années 1960/1970 avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés),



Le Rozel, Le Pou : vue en coupe des sols d'occupation D.3-1, D.3-2 et D.3-3, et des deux complexes de coulées sablo-boueuses à empreintes : en coupe et en plan, D3.-4, et en plan D.3-5 (D. Cliquet).

attestant de l'existence de lieux de vie conservés dans la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...), les fouilles effectuées depuis 2012 confirment ce premier constat.

Le cadre stratigraphique proposé par B. Van-Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant les fouilles (J.-P. Coutard et B. Van Vliet-Lanoë). La formation dunaire s'inscrit dans le début du Dernier Glaciaire (stade isotopique 5), ce qui a été confirmé par les datations radionumériques (N. Mercier, CNRS Bordeaux).

Cette année l'accent a été mis sur la chronologie et l'impact de la mise en place de différents épisodes d'éboulements de la partie supérieure de la falaise, en lien avec les conditions climatiques (éboulements gravitaires de gros blocs, mise en place de blocailles et de plaquettes de schiste par desquamation de la paroi altérée). Ces dépôts s'interstratifient avec des épisodes de mise en place de sables dunaires anthropisés.

Si les fouilles menées depuis 2012 avaient permis la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation superposés « fossilisés » par des accumulations de sable éolien, constitués de petits niveaux organiques (sols de dune dégradés et nappages de sable-boueux sur lesquels les néandertaliens ont évolué et laissé les témoignages de leurs activités) la limite orientale des aires investies n'avait pas été atteinte. De ce fait, les sols impactés par le piétinement des néandertaliens ne permettaient pas de conduire une étude exhaustive des aires de travail, de piétinement et de circulation en bordure du bourrelet dunaire et de l'éboulis. Ce dernier participe à la structuration de la dépression d'arrière dune dans laquelle sont revenus périodiquement les paléolithiques.

La nécessité d'élargir notre « fenêtre » d'observation a été motivée par l'engagement d'une thèse portant sur les empreintes de pas et dans une moindre mesure de mains de néandertaliens conservées dans les 5 niveaux d'occupation investigués. Ce sont actuellement plus de 180 empreintes qui ont été retenues sur plus de 250 traces reconnues depuis 2012. Ces empreintes représentent environ 95 % des empreintes humaines actuellement connues pour le « monde néandertalien ». Les 3 sols supérieurs (D3.1 à D3.3) apparaissent moins bien documentés que les deux complexes inférieurs (complexes D3.4 et D3.5). Cela tient, en partie, à la nature différente des sols. Les trois niveaux supérieurs s'inscrivent dans des sols de dune dégradée qui poinçonnent moins facilement que les niveaux sous-jacents constitués de nappages de sables boueux. Ce sont donc ces deux ensembles, encore incomplètement fouillés qui constituent l'essentiel de notre documentation. Ils permettront de faire une étude visant à faire l'approche biomécanique de la locomotion des Néandertaliens, d'appréhender à partir de la peinture des individus, leur stature et leur âge. Actuellement les empreintes d'enfants (dont des bébés) et des adolescents sont plus nombreuses que celles des adultes. Elles ont principalement été mises

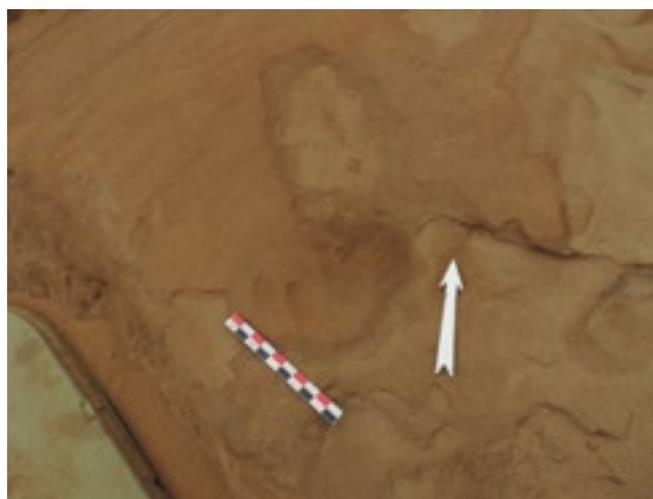
au jour sur deux aires se trouvant en marge des zones d'activités techniques.

Les observations effectuées en 2016 confirment ce que nous avons remarqué les années précédentes où deux grands ensembles s'individualisaient, séparés par l'important éboulement de la paroi de la falaise de schiste.

L'ensemble supérieur (D3.1 à D3.3) correspond à des



Le Rozel, Le Pou : complexe de sol D.3-5, empreinte de pas (D. Cliquet).



Le Rozel, Le Pou : complexe de sols D.3-4, empreinte de main d'enfant (D. Cliquet).

aires de travaux de boucherie qui présentent une organisation de l'espace analogue s'articulant autour d'éléments structurants :

- des enclumes en pierre et des plaques de schiste apportées par les Paléolithiques sur la dune. Si les premières sont destinées à la fracturation des os longs pour en extraire et consommer la moelle, les secondes pourraient correspondre à des « plats » destinés à isoler les viandes du sol constitué de sable ;
- des amas de débitage ;
- des foyers alimentés en bois végétal et en os spongieux, vraisemblablement destinés au traitement des viandes (cuisson et fumage ?).

Cet ensemble supérieur se caractérise par une production d'éclats, très majoritairement en silex, conduite par un débitage direct et par la Méthode Levallois. Le quartz de filon, présent sur place est aussi mis à profit. Quelques éclats en grès primaire et tertiaire semblent avoir été introduits par les néandertaliens sur le site.

Les occupations des niveaux sous-jacents (complexes D3.4 et D3.5) semblent davantage ouvertes, le bourrelet du massif dunaire reposant sur cette dune inférieure. Du fait d'une fouille partielle de ces sols, il semble prématuré d'avancer des hypothèses concernant leur fonction. Ces niveaux s'individualisent par une production d'éclats et d'enlèvements allongés

obtenus par débitage direct et par la Méthode Levallois, et surtout par une production de lames et de lamelles conduite à partir de nucléus à débitage tournant ou semi-tournant, et sur des « burins-nucléus ».

Enfin, les nombreux restes de faunes nous renseignent sur les milieux dans lesquels évoluaient les Paléolithiques : avifaune, microfaune (rongeurs, batraciens, reptiles), ichtyofaune, insectes et grande faune consommée.

Dans tous les niveaux nous retrouvons la « triologie » : cerf, aurochs, cheval. Cependant, plusieurs espèces d'environnements tempérés ont été reconnues sur les sols de travaux de boucherie (D3.1 à D3.3) : le chevreuil, le rhinocéros de prairie, l'éléphant de forêt et le lapin, uniquement représentés par quelques restes. Les deux complexes inférieurs et les sols investigués par F. Scuvée ont livré des espèces d'environnements ouverts plus frais, notamment le Mégacéros et le Morse. Ces animaux ont souvent été rapportés sur le site par quartiers, beaucoup plus rarement entiers.

Les investigations conduites en 2016 confirment le caractère exceptionnel du site du Rozel qui compte parmi les gisements majeurs du Paléolithique moyen d'Europe occidentale.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Antiquité

Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières

La campagne d'étude numismatique menée en 2016 a permis de traiter un quart des monnaies du trésor découvert à Saint-Germain-de-Varreville, soit 3 501 monnaies inventoriées et cataloguées dans la base de données « Nummus » du CRAHAM. La formation tardive du dépôt a été confirmée : elle s'est effectuée sur une courte période s'étendant probablement de la dernière réduction pondérale du *nummus* (336) au début des années 340. Toutefois, le profil plus marqué du trésor en faveur des émissions les plus récentes (335-341 et 341-348) le différencie de celui de La Chapelle-lès-Luxeuil dont le *terminus* a été fixé par D. Gricourt entre 336 et 341-342. Quoi qu'il en soit, la structure du trésor s'avère dès à présent des plus précieuses dans la mesure où ce dépôt donne une image des composantes du circuit monétaire courant de la Gaule de l'Ouest au cours des années 330-340. Au cours de cette opération nous avons également examiné le rôle joué par les différents ateliers représentés dans la trouvaille. Les ateliers de Trèves, Lyon et Arles totalisent 2431 monnaies, soit un taux écrasant de 79,83 %. Les productions de l'atelier mosellan dominant largement puisqu'un bronze sur deux en provient parmi les 3 046 monnaies officielles

à ce jour étudiées : 1 581 forment la proportion de 51,95 %. Celles de Lyon et d'Arles sont représentées respectivement par 517 et 333 bronzes, soit les taux de



Saint-Germain-de-Varreville, La Pièce à Trois Cornières : fouille du dépôt monétaire en laboratoire (P.-M. Guihard).

16,96 % et 10,92 %. Les pourcentages obtenus pour les trois ateliers des Gaules (Trèves, Lyon et Arles) sont parfaitement identiques à ceux obtenus pour les monnaies du trésor de La Chapelle-lès-Luxeuil. L'influence que peut exercer chacun des douze autres ateliers figurant dans la trouvaille apparaît dès lors négligeable, lorsqu'elle n'est pas insignifiante. La prépondérance de l'atelier de Trèves est une constante dans l'approvisionnement monétaire des provinces du nord-ouest après 330. Le trésor de Saint-Germain-de-Varreville suit en cela une tendance déjà observée. Nous remarquons également que, en moyenne, les bronzes d'ateliers italiens, danubiens, balkaniques et orientaux n'ont pas été délibérément répartis par l'administration du comte des Largesses sacrées entre les *thesauri* de Gaule et de Bretagne, mais arrivèrent, semble-t-il, par « à-coups » – si l'on ventile par atelier et par période – dans la circulation monétaire du nord-

occidentale. Ce constat nous amènerait à nuancer un principe, celui qui voudrait que l'apport d'une *Moneta* donnée soit subordonné à la distance qui le sépare du lieu de la trouvaille. Le trésor de Saint-Germain-de-Varreville et sa comparaison avec d'autres ensembles nous permettraient d'entrevoir d'autres alternatives mettant en jeu une production de numéraire partagée entre plusieurs *thesauri* et dont l'alimentation en numéraire de bronze devait être complétée à l'aide de *monetae publicae* plus éloignées (transfert d'un surplus de numéraire de bronze vers des *thesauri* demandeurs plus distants).

Pierre-Marie GUIHARD
UMR 6273 - CRAHAM, Université de Caen

avec la collaboration de Guillaume BLANCHET

Antiquité

Moyen Âge

Saint-Gilles
Rue du Manoir

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de 16 132 m² retenue pour l'aménagement d'un lotissement a révélé la présence de deux trames parcellaires antérieures à l'établissement du cadastre de 1826. Le mobilier céramique recueilli dans le comblement de quelques tronçons de fossés oriente la datation du réseau mis en évidence dans la parcelle AC 177 (en marge du bourg historique) à la période médiévale. Ce parcellaire semble perdurer durant l'époque

moderne. Très peu d'indices de datation concernent la seconde trame parcellaire révélée dans la parcelle AC 76. Quelques tessons de céramique commune antique collectés dans le remplissage d'un des fossés pourraient indiquer une origine gallo-romaine.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du Fer

Contemporain

Saint-Jean-de-la-Haize,
Marcey-les-Grèves, Ponts
Contournement de Marcey-les-Grèves

Le projet d'aménagement, par le Conseil Général de la Manche, du contournement de Marcey-les-Grèves avait donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional d'archéologie de Basse-Normandie en 2013. Ce diagnostic, couvrant une superficie de 75 ha et s'étendant sur 4 km, s'est révélé positif sur différents secteurs impactés par le projet (diagnostic réalisé par David Flotté et son équipe en 2014). L'évolution du dossier a nécessité l'ajout de parcelles dans le projet, déclenchant ainsi deux phases de diagnostics complémentaires. Ces derniers s'étendent sur une superficie de 50 000 m² et sont disséminés au sein de 35 parcelles.

Les parcelles sont de morphologies variées et localisées

de façon éparse le long du tracé sur les communes de Marcey-les-Grèves, Ponts et Saint-Jean-de-la-Haize au nord de l'agglomération d'Avranches. Il s'agit de parcelles inscrites en milieu rural et adjacentes aux travaux de voirie en cours. Au terme des diagnostics complémentaires, 25 tranchées ont été réalisées et 85 entités ont été inventoriées. Il s'agit de structures fossoyées linéaires de type fossés parcellaires, de fosses, de trous de poteaux ponctuels et de paléochablis. Les comblements sont peu variés et répondent majoritairement à trois matrices sédimentaires : limon sableux brun à brun-gris, limon sableux gris à gris clair et limon argileux. Seules huit structures ont livré du mobilier céramique. Deux tessons possèdent une pâte

évoquant l'Âge du fer (second ?). Toutefois, l'état de conservation des artefacts permet difficilement de les rattacher à un ensemble chrono-culturel.

Deux grandes trames parcellaires fossiles distinctes ont été mise en évidence dans les terrains. L'une, orientée nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest s'avère être la continuité d'une trame découverte en 2014. Cette dernière adopte des axes d'orientation discordants avec les limites actuelles et celles figurant sur le cadastre napoléonien. Elle introduit donc l'existence d'un maillage parcellaire fossile différent du schéma connu dans le paysage. Dans la campagne d'investigation de 2014, ce maillage a été défini comme d'origine protohistorique. La seconde trame possède quant à elle des orientations similaires aux limites cadastrales actuelles et/ou figurant sur le cadastre napoléonien (première moitié du XIX^e siècle). Sa présence nous informe donc de la subdivision et/ou du regroupement de parcelles aux époques moderne et contemporaine. Ces segments de fossés, bien que nombreux, n'ont livré aucun indice matériel qui puisse nous orienter sur l'origine de la parcellarisation actuelle du territoire diagnostiqué.

Quelques soit les parcelles diagnostiquées, le constat général des résultats reste le même. Les segments fossoyés découverts correspondent soit à l'extension de fossés mis au jour en 2014 et viennent donc compléter le maillage parcellaire étudié par David Flotté. Soit ils correspondent à un maillage parcellaire déjà identifié et nous indiquent la zone d'extension de ce dernier.

Les quelques fosses et trous de poteaux enregistrés sont quant à eux disséminés de part et d'autre et n'appartiennent à aucun ensemble caractérisé. Leur datation n'a pas été possible en l'absence de mobilier archéologique. Enfin, le reste des entités remarquées correspond à des paléo-chablis également disséminés dans le paysage.

Élise SÉHIER
INRAP

Saint-Jean-de-la-Haize

Contournement de Marcey-les-Grèves : Les Longagnes

Ce diagnostic prescrit au lieu dit Les Longagnes sur la commune de Saint-Jean-de-la-Haize concerne un projet d'aménagement d'une zone humide dans le cadre de la déviation de Marcey-les-Grèves. Les sondages pratiqués dans l'emprise d'un peu plus de 6 500 m² n'ont révélé aucun vestige archéologique.

Gaël LÉON
INRAP

Antiquité
Indéterminé

Saint-Lô

Rue des Camélias

Le terrain concerné par ce diagnostic archéologique est situé à l'est de l'agglomération, dans le contrebas méridional de la RD 900 et en surplomb de la D 11.

Située à l'extérieur oriental du centre historique de la ville, elle n'a pas permis d'identifier la présence d'une occupation ancienne. Elle ne révèle que des traces de fréquentation gallo-romaine, postérieure et non datée. Pour la période gallo-romaine, elles prennent la forme de fossés parcellaires. Les aménagements postérieurs et non datés, un chemin, des carrières et des fossés

de parcellaires, constituent l'essentiel des indices répertoriés.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Moderne

Contemporain

Saint-Martin-de-Bonfossé

Chemin du Village Guernet

Le diagnostic archéologique, mené sur les 13 200 m² d'un projet de lotissement, constitue la première investigation connue sur le territoire de la commune. Il n'a cependant pas été en mesure de révéler une implantation humaine ancienne et structurée.

Les fossés, qui constituent l'essentiel des indices archéologiques répertoriés, correspondent en grande majorité à des éléments de parcellaires dont la création reste difficile à dater même si, pour quelques-uns, le mobilier céramique témoigne au moins d'un fonctionnement et d'une évolution depuis la période moderne jusqu'à nos jours. Plusieurs s'accordent

d'ailleurs avec les tracés du cadastre de 1827. Seul un segment discordant livre un fond de vase en céramique et atteste d'un aménagement limité durant la période médiévale.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Protohistoire

Antiquité

Saint-Martin-le-Gréard

Le Bourg, parcelle ZB 5

Contemporain

Le diagnostic mené sur près de 7 500 m² à proximité du centre historique de Saint-Martin-le-Gréard constitue la seconde incursion archéologique sur le territoire communal pour lequel les données de la Carte archéologique révèlent un état des connaissances particulièrement indigent.

Les découvertes réalisées à cette occasion sont inédites et attestent d'une fréquentation des lieux durant la Protohistoire, notamment sous la forme de deux faits funéraires du second âge du Fer. Il s'agit de deux dépôts secondaires de crémation en vase ossuaire qui augurent, sinon d'une nécropole, pour le moins de la proximité d'un habitat rural.

Elles témoignent également de l'implantation d'un établissement gallo-romain (I^{er}-II^e siècles après J.-C.),

sous la forme d'un enclos fossoyé, accompagné d'un parcellaire et de rejets de céramique, en rebord du versant ouest de la vallée de la Douve.

Quelques indicateurs d'aménagements du paysage (fossés de parcellaire) entre les périodes moderne et contemporaine sont également à signaler.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Moyen Âge

Saint-Martin-le-Gréard

Route d'Hardinvast

Le diagnostic, mené sur 13 000 m² au nord de l'église paroissiale de Saint-Martin-le-Gréard, constitue la troisième incursion archéologique sur cette commune.

En écho à celles faites sur la parcelle ZB 5, les découvertes réalisées sont aussi inédites et attestent d'un axe de circulation et d'un linéaire fossoyé en lien avec l'aménagement du paysage, fonctionnant vers le XII^e-XIII^e siècle, peut-être en lien avec l'édification de l'église.

Les autres indices d'aménagements du paysage (fossés de parcellaire), qui s'intègrent dans la trame cardinale en vigueur, et les autres vestiges détectés (fosses, trous de poteaux et remblais) ne sont pas datés.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Le projet d'aménagement d'une ZAC par la Communauté du Bocage Coutançais a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le secteur est en effet considéré comme sensible depuis les travaux d'archéologie préventive menés sur la déviation de Coutances au début des années 2000. La Protohistoire y est particulièrement bien représentée avec des sites

funéraires et d'habitats reconnus sur les communes de Bricqueville-la-Blouette, Saint-Pierre-de-Coutances et Orval. Le diagnostic de « La Coterie » apporte des éléments complémentaires à la représentation des occupations anciennes de la zone à travers la découverte d'un système parcellaire ou d'enclos attribuable à la fin de l'âge du Bronze-début de l'âge du Fer.



Saint-Pierre-de-Coutances, La Côterie : plan du système fossoyé de l'Âge du Bronze (G. Léon).

Le diagnostic réalisé sur un peu plus de 3,5 ha, se situe sur une pente du petit plateau de Bricqueville-la-Blouette. Celui-ci est limité au sud par le cours de la Soulle et à l'est par le ruisseau Bulsar. La pointe ouest du plateau aboutit à la confluence de la Soulle et de la Sienne, au niveau du pont de la Rocques. Les formations superficielles reconnues dans le cadre de l'opération se présentent sous la forme de niveaux limoneux variables recouvrant les schistes briovériens. Des phénomènes ponctuels d'érosion des limons orangés ainsi que d'accumulations de limons gris bruns, colluvionnés à des périodes récentes, ont été observés. Les vestiges de la Protohistoire sont systématiquement scellés par un niveau de colluvions stabilisées par la mise en place d'un parcellaire bocager post-médiéval.

Le site de la Protohistoire ancienne est principalement représenté par des tronçons de fossés et par un creusement linéaire assez large évoquant un chemin creux. C'est par rapport à celui-ci que semble s'organiser l'espace aménagé. Il est large de 3 à 4 m et profond sous le niveau de sol actuel de 1,50 à 1,60 m. Il présente un profil évasé comportant une gouttière centrale qui traduit l'écoulement ponctuel des eaux de ruissellement. Son comblement est peu stratifié et essentiellement composé de limon brun fin, marque d'un colmatage lent. Les deux sondages pratiqués dans cette structure ont permis de recueillir quelques tessons appartenant à plusieurs individus céramiques. La qualité médiocre du lot ne permet de proposer une fourchette chronologique assez large allant de l'âge du Bronze final au VI^e-V^e siècle avant notre ère. Toutefois l'ensemble est homogène et ne comporte pas d'intrusion détritique plus récente. La structure, interprétée à ce stade comme un chemin entaillé dans la pente, a été reconnu dans trois tranchées sur une longueur restituée de 70 m. Le chemin est orienté nord-nord-ouest / sud-sud-est dans un axe qui permet à cet endroit de franchir la pente de manière transversale et donc d'en atténuer la difficulté. Quelques limites parcellaires actuelles ou visibles sur le cadastre du XIX^e siècle, s'inscrivent dans son prolongement vers le sud. La direction prise par cet axe conduirait alors jusqu'à la Soulle, à environ 900 m, et permettrait ainsi une relation du site avec l'embouchure de la Sienne située par voie fluviale à 6 km.

Un fossé au profil triangulaire, large de 2 m et profond d'autant sous le niveau de sol actuel, s'appuie sur le chemin. Il est orienté perpendiculairement au chemin et il est suivi par intermittence dans les tranchées sur une longueur de 47,5 m. Il s'interrompt alors pour former un espace de circulation large de 4,60 m puis reprend son tracé sous la forme d'un fossé qui n'a été observé que dans une seule tranchée et sur une longueur de 4 m. L'extrémité de ce nouveau fossé est très légèrement décalée vers le sud mais l'orientation et le gabarit sont identiques au précédent. Une fosse ovale de 3,10 m par 0,80 m située à moins de 2 m du fossé semble participer à l'organisation du système d'entrée. Elle n'a pas été sondée mais a livré au décapage un gros tesson de

céramique de la Protohistoire ancienne. Un sondage réalisé dans le fossé à quelques mètres du contact avec le chemin a livré un petit ensemble céramique un peu plus conséquent que celui découvert dans le chemin mais attribuable à la même fourchette chronologique. Ce fossé comportant un système d'entrée semble dessiner la façade d'un enclos. Toutefois, aucun autre fossé de même gabarit n'a été identifié dans les tranchées.

Un plan possible d'enclos trapézoïdal se dégage tout de même en associant des fossés dont la caractéristique principale est d'être scellés par le niveau de colluvions limoneuses historiques. Ces fossés présentent un gabarit relativement modeste, profond de 0,70 à 1,20 m sous le niveau de sol actuel et des ouvertures allant de 0,80 à 1,30 m au niveau du contact avec les colluvions supérieures.

Le trapèze proposé est donc marqué à l'est par le chemin creux et à l'ouest par un fossé de gabarit moyen suivi sur une longueur de 150 m. Entre ces deux limites, une première façade est constituée d'un fossé imposant qui comporte un système d'entrée. Plus au nord, un fossé parallèle semble opérer une fermeture légère. Enfin, un fossé suivi sur 120 m de longueur s'inscrit en diagonale dans le trapèze et s'en échappe en direction du nord-ouest. Il s'inscrit dans le sens de la pente, mais en contradiction avec l'organisation spatiale de l'enclos trapézoïdal. S'agit-il d'un élément appartenant à une phase d'occupation différente ou d'un aménagement dont la fonction dicte sa forme?

On retiendra que cette occupation structurée, mais ne comportant pas à ce jour d'éléments évoquant des installations d'habitat, se situe à quelques dizaines de mètres d'une fosse et d'un enclos circulaire de l'âge du Bronze découverts en 2005 lors du diagnostic de la déviation de Coutances.

Le diagnostic a révélé en dehors de ces vestiges protohistoriques, des traces de parcellaire bocager dont l'origine n'est pas précisée ainsi que les différentes phases de fonctionnement d'un chemin d'origine médiévale reliant les centres paroissiaux de Bricqueville-la-Blouette et de Saint-Pierre-de-Coutances. Ce chemin creux comportant plusieurs recharges et niveaux de circulation semble tomber en désuétude parallèlement à l'aménagement de la route de Coutances au pont de la Rocques. Cette dernière a été rendue nécessaire par le commerce important de la tanguie à la période moderne et jusqu'au XIX^e siècle.

Gaël LÉON
INRAP

La commune de Saint-Quentin-sur-le-Homme est située, dans le nouveau canton de Pontorson, à 5 km au sud-est d'Avranches. L'église actuelle se dresse sur une colline de 70 m d'altitude, formée de schistes briovériens et dominant la baie du Mont Saint-Michel, à l'ouest, et l'estuaire du fleuve Sélune, au sud. Elle est dédiée à un saint picard peu honoré dans cette partie de la France, le vocable devenant hagiotopeponyme et remplaçant l'ancien nom Esgen avant le XIII^e siècle.

L'édifice actuel est composé d'une nef romane datée de la première moitié du XII^e siècle, précédée d'un narthex ajouté au XIII^e siècle et d'un chœur construit du XIII^e au XVI^e siècle. La partie basse de la tour qui supporte aujourd'hui deux étages supplémentaires est sans doute la trace de la première travée d'un chœur primitif disparu lors de l'agrandissement du XIII^e siècle.

Une occupation altomédiévale du site était plausible puisque des découvertes de sarcophages avaient été signalées au sud de l'église, à deux reprises, vers 1850 et en 1891. De nombreux fragments de calcaire coquillier dit de Sainteny sont d'ailleurs toujours visibles en réemploi dans les maçonneries de l'église. L'existence d'un édifice religieux antérieur à l'église actuelle pouvait donc être envisagée. Suite à une attaque de mэрule dans le plancher de la nef et les boiseries des murs latéraux, celle-ci a dû être entièrement vidée de son mobilier. La nef ainsi entièrement dégagée laissait le champ libre à une intervention permettant de vérifier cette hypothèse.

Malgré les perturbations stratigraphiques dues aux très nombreuses fosses correspondant à des sépultures, les cinq sondages ouverts ainsi que l'observation des niveaux mis au jour avant la pose du nouveau carrelage ont permis de dégager des portions de murs, surtout conservés au niveau des fondations. En l'absence totale de matériel archéologique datant, on ne peut que se fier à une chronologie relative : les différents murs sont tous antérieurs à l'église actuelle datée de la première moitié du XII^e siècle. On peut donc dire qu'existe sur le site une église datant au moins du XI^e siècle qui aurait été entièrement chemisée par la construction de l'édifice roman. Constituée d'une nef de 13 m sur 6 environ et d'un chœur formé d'une travée et d'une abside semi-circulaire d'une profondeur totale d'environ quatre mètres, cette église ressemble aux églises dites de l'an mil déjà répertoriées en Normandie, l'abside hémicirculaire étant néanmoins un élément particulier dans cette partie de la région.



Saint-Quentin-l'Homme, Église paroissiale Saint-Quentin : le mur courbe 305, vu vers l'est (D. Levalet).

Daniel LEVALET
Bénévole

Âge du Bronze

Âge du Fer

Saint-Sébastien-de-Raids

Carrière de la Cavée, tranche 1

Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé dans le cadre de la première tranche de travaux d'extension de la Sablières de Millières, sur 15 050 m² à Saint-Sébastien-de-Raids, a révélé une petite installation protohistorique comportant un groupe de trous de poteaux et quelques fosses concentrés dans un espace de 50 m². Quelques tessons de céramique évoquant l'âge du Bronze y ont été recueillis tandis qu'au moins deux fosses à profils

étroits sont localisées à une dizaine de mètres. Enfin, deux trames parcellaires ont été identifiées. La première correspond à celle figurant sur le cadastre du XIX^e siècle tandis que la seconde est antérieure mais n'a pas livré d'éléments permettant de la dater.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Indéterminé

Sainte-Croix-Hague

Lande des Carrières, Lande Varengroux

Le diagnostic archéologique effectué à Sainte-Croix-Hague, préalablement à un projet d'extension de carrière, portant sur une surface de 45 988 m² n'a révélé, pour l'essentiel, que la présence d'anciennes limites cadastrales et de chemins, dont la plupart est indiquée sur le cadastre de 1820. Les rares structures fossoyées de nature ponctuelle (fosses, foyers, etc.)

repérées dans le cadre de cette opération n'ont pas livré de mobilier archéologique permettant d'en estimer la datation.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Savigny-le-Vieux

Abbaye de Savigny

La fondation de l'abbaye Savigny en 1112 est un acte majeur du monachisme réformé du nord-ouest de la France au XII^e siècle. Cette abbaye originellement bénédictine recrute massivement dans les familles seigneuriales locales, lesquelles favorisent l'essaimage d'environ 32 maisons dans l'ouest de la France et en Angleterre. Toutefois, l'ampleur du réseau savignien et les problèmes de gestion des abbayes filles font que l'abbé de Savigny décide d'intégrer l'ordre cistercien en 1147. Forte de son réseau, Savigny garde tout de même une autorité sur ses abbayes filles ainsi que des dispositions monastiques particulières malgré l'obligation, pour les communautés affiliées d'adopter strictement les coutumes cisterciennes. Ainsi, même si l'affiliation à Cîteaux a eu tendance à uniformiser les organisations monastiques au détriment des fonctionnements antérieurs, l'étude du plan des abbayes savigniennes fait ressurgir des coutumes propres à ce chef d'ordre, venant ainsi partiellement combler les lacunes dues à la perte des coutumiers qui régissaient la vie de ces religieux. C'est pourquoi, il était important d'ouvrir la recherche monastique sur la

maison mère, Savigny, dans le but d'identifier l'évolution de l'organisation spatiale de l'abbaye en étudiant la microtopographie et les vestiges architecturaux (Jean-Baptiste Vincent, CRAHAM), les structures enfouies par l'intermédiaire d'une prospection électrique (Guillaume Hulin, INRAP) le tout interprété à l'aune des sources textuelles et iconographiques (Adrien Dubois, CRAHAM).

Aujourd'hui, le site se trouve dans la commune de Savigny-le-Vieux, dans un vallon adjacent à la vallée du Ruisseau du Moulin du Pré. Les ruines ne reflètent plus vraiment la grandeur passée du monastère, seuls quelques pans de gouttereaux de l'abbatiale, permettant de se faire une idée de l'importance de l'édifice, s'ajoutent aux élévations très fragmentaires de certaines ailes conventuelles – l'aile des moines, mais surtout l'aile du réfectoire et sa porte Saint-Louis sauvée *in extremis* par Arcisse de Caumont. Le programme de recherche toujours en cours, nous a permis de préciser le processus d'implantation de l'abbaye à l'intérieur d'un interfluve, le plan de l'époque moderne et de manière régressive, celui de la période médiévale. Le



Savigny-le-Vieux, Abbaye de Savigny, : prospection électrique de l'abbaye de Savigny (G. Hulin et J.-B. Vincent).

relevé topographique (8,5 ha) a été utile pour révéler les aménagements nécessaires pour édifier le carré claustral. Les religieux se sont installés dans un petit vallon arrosé par un ruisseau dont la source se trouve à seulement quelques kilomètres en amont de l'abbaye. Dans ce vallon, ils prennent place à l'interfluve avec la vallée principale, dont la plaine alluviale est assez large (environ 240 m) pour installer un carré claustral conséquent sans que des terrassements importants soient nécessaires. Toutefois, le coteau nord a été légèrement entaillé pour que l'abbatiale domine les autres bâtiments conventuels. De nombreux aménagements hydrauliques sont fossilisés sur le site et le fonctionnement général du réseau a pu être identifié. En amont, dans le vallon, se trouvaient des étangs (le nombre exact n'a pu être révélé) dont le dernier s'étendait le long de la clôture orientale. L'eau des étangs était récupérée dans un collecteur en partie enfoui et se subdivisait au contact des bâtiments conventuels en plusieurs embranchements, l'un vers le cloître et un second vers l'aile orientale et plus particulièrement vers des salles certainement consacrées aux soins des malades. La campagne de prospection électrique sur une grande partie de l'abbaye cistercienne de Savigny

(1,6 ha) n'a pas livré les résultats escomptés à cause d'une quasi sécheresse et d'un sous-sol par endroit trop résistant. Toutefois, des anomalies ont mis en évidence le cloître de 40,9 m de long sur l'axe nord/sud et seulement 30 m sur l'axe est/ouest. De plus, de manière diffuse, nous avons localisé le réfectoire (54 x 18 m), le chauffoir (23 x 10 m) ainsi que la limite orientale du mur gouttereau de l'aile des moines, nous permettant de confirmer que cet édifice mesure au moins 100 m de long pour une largeur maximale de 14 m hors-œuvre. Enfin, à l'est du carré claustral, des anomalies très singulières, tantôt résistantes tantôt conductrices rectilignes, trahissent très probablement des jardins à la française.

Le travail, une fois finalisé, permettra de restituer en partie les différents états architecturaux et répondre aux problématiques initiales relatives aux aménagements singuliers mis en œuvre dans une abbaye savignienne.

Jean-Baptiste VINCENT
CRAHAM, Université de Caen

avec la collaboration d'Adrien DUBOIS (CRAHAM)
et de Guillaume HULIN (INRAP)

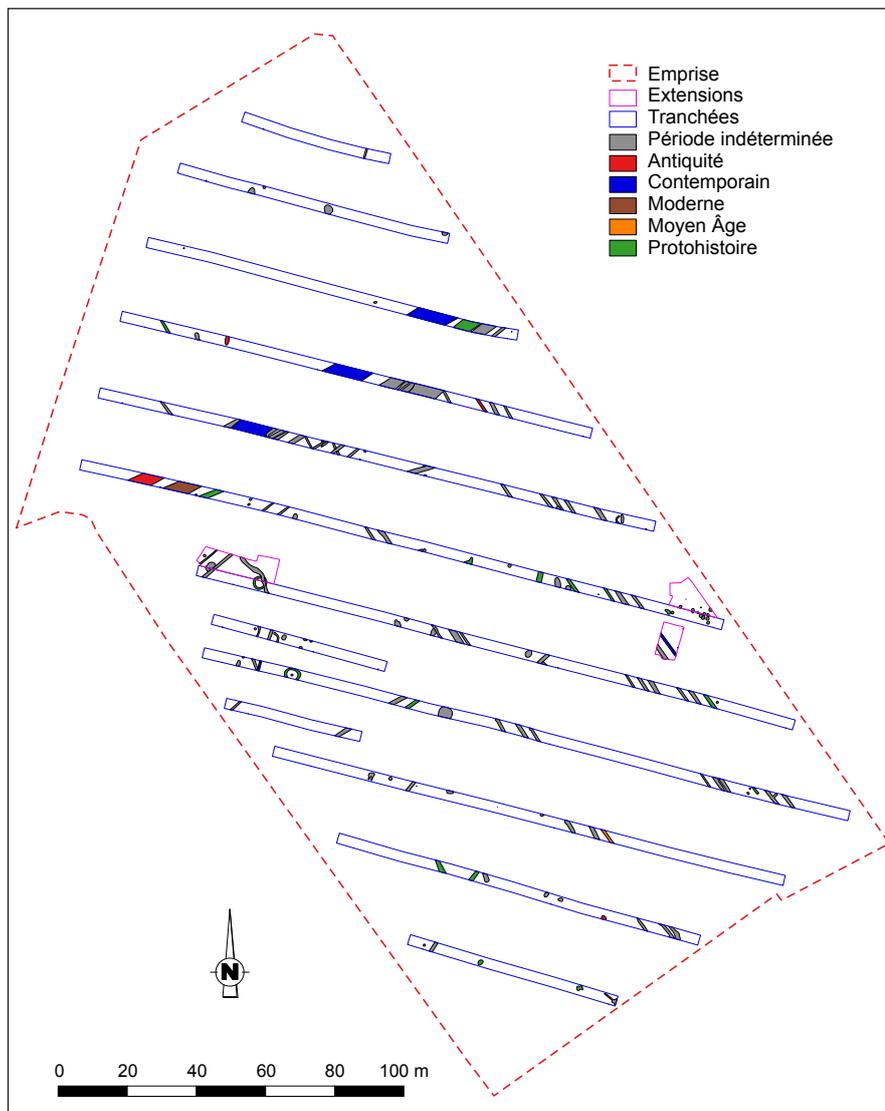
Après le diagnostic de 2013, cette seconde incursion archéologique préventive dans la commune de Sideville est particulièrement riche d'enseignement puisqu'elle a permis la détection d'une zone d'habitat protohistorique, comprenant au moins un édifice sur ossature de bois, sur les premiers replats du rebord de la vallée de la Divette. L'absence d'enclos avéré suggérait de prime abord une occupation en aire ouverte, mais l'analyse des ensembles parcellaires tend à montrer qu'elle pourrait s'inscrire dans un paysage davantage maîtrisé et organisé. Cette occupation est accompagnée d'une petite nécropole qui met en scène à peu de distance deux cercles de petites dimensions comportant, pour l'un, une fosse centrale (dépôt ?) et, pour l'autre, une possible relique de la volumétrie tumulaire.

Les quelques éléments céramiques collectés sur l'habitat, la stratigraphie, ainsi que la physionomie des cercles, placent cette implantation ancienne probablement à la charnière de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer. Bien que pas encore suffisamment documenté par le mobilier, l'enjeu est ici d'en préciser au moins les contours et d'établir une relation chronologique entre les deux zones.

La détection d'un axe de circulation sur le bord septentrional de ce même replat dominant la rive droite de la Divette est une découverte inattendue. Son phasage révélant une utilisation sur la longue durée, depuis au moins l'Antiquité, voire plus anciennement, jusqu'à la lisière de l'époque contemporaine, renvoie à la question de la fondation, du statut et de la permanence

des grands itinéraires traversant ou desservant la presqu'île. C'est ici un enjeu d'études de premier plan qui s'inscrit pleinement dans l'une des thématiques phares du Projet Collectif de Recherches sur l'Antiquité en (ex) Basse-Normandie (PCR ARBANO, coord. Cécile Allinne, CNRS-CRAHAM, UMR 6273 et Gaël Léon, INRAP). Sa découverte à Sideville interpelle d'autant plus que l'historiographie (*Table de Peutinger* et recherches de Ch. de Gerville) témoigne dans ce secteur d'un axe antique reliant *Corialo* (Cherbourg) à *Cosedia* (Coutances). Quittant Cherbourg par le sud-ouest et sans doute la vallée de la Divette, il est supposé aller ensuite irriguer le flanc occidental de la péninsule et, au passage, y desservir Portbail avant de rejoindre Coutances, sans doute à travers les landes de Lessay. Celui-ci n'a jamais été observé, et n'est donc ni attesté, ni étudié par l'archéologie moderne.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP



Sideville, Le Coignet : plan des vestiges phasés (L. Paez-Rezende).

Protohistoire

Contemporain

Le Teilleul

ZA de la Pommeraie : Hôtel Morton

Le diagnostic archéologique réalisé sur les terrains voués à l'extension de la zone artisanale de la Pommeraie au Teilleul a, pour l'essentiel, mis en évidence des limites parcellaires (haies et fossés) représentées sur le cadastre de 1831 ainsi que des fosses d'extraction de granodiorite d'époque contemporaine. Sur l'emprise du projet, estimée à 65 535 m², ont aussi été repérées quatre fosses protohistoriques. Ces dernières, dispersées sur une aire de 3 500 m², longues de 2 à 3 m

pour une largeur deux fois moindre étaient profondes d'une cinquantaine de centimètres. Leur comblement de limon brun n'a livré que quatre ou cinq très petits tessons de céramique noire pouvant être attribués à la Protohistoire au sens large.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Antiquité

Contemporain

Tessy-Bocage

La Botinière

L'opération de diagnostic conduite à proximité du lieu-dit « La Botinière » s'inscrit dans le cadre de l'extension de la carrière de Tessy-sur-Vire. Les 27 921 m² du projet d'agrandissement ont été sondés par l'intermédiaire de sept tranchées totalisant l'ouverture de 3 060 m².

Outre un parcellaire moderne-contemporain dont

certaines limites ont servi de théâtre lors des ultimes développements de l'opération *Cobra* en 1944, le diagnostic a permis de reconnaître plusieurs vestiges antiques.

En bordure occidentale de l'emprise ce sont deux ou trois crémations du Haut-Empire qui ont pu être relevées. Sur les deux sépultures les mieux conservées, les ossements ont été déposés dans une urne, elle-même placée dans une fosse d'une cinquantaine de centimètres de diamètre. Les remplissages de ces fosses sépulcrales contenaient des charbons et quelques éléments métalliques, des clous en particulier. Il n'a toutefois pas été possible de discerner l'origine de ces derniers, soit qu'ils aient été prélevés sur le bûcher, soit qu'ils aient été utilisés dans le dispositif funéraire (coffre ?).

À 200 m vers le sud-est, là encore en bordure de l'emprise, c'est un fossé qui a livré un mobilier céramique du Haut-Empire. À son niveau d'apparition, ce fossé propose une largeur d'1,2 m pour une profondeur d'1 m. Il est possible, et même sans doute probable, qu'il participe à un habitat qui pourrait être contemporain des sépultures.

Si ces indices attestent l'existence d'une occupation rurale gallo-romaine, sépultures et fossé ont été rencontrés en extrême limite d'emprise. Le groupement funéraire se développe très probablement dans la parcelle A 19 limitrophe. Quant au probable enclos domestique, c'est sûrement dans la parcelle A 1347 qu'il pourrait être davantage documenté.

Hubert LEPAUMIER
INRAP



Tessy-Bocage, La Botinière : urne cinéraire (H. Lepaumier).

Les sondages réalisés sur ce projet de lotissement de 1,3 ha aux portes du centre historique de Tréauville produisent des résultats extrêmement limités en terme patrimonial et scientifique.

Un réseau d'une quinzaine de fossés parcellaires constitue l'essentiel des vestiges rencontrés. Aucun

mobilier ne permet de définir la chronologie de la mise en place et du fonctionnement de ce réseau, dont les orientations s'inscrivent dans la trame encore active.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

En 2016, l'opération programmée sur l'agglomération antique d'Alleaume à Valognes consistait en travaux de post-fouille concernant notamment l'achèvement des études spécialisées (céramiques et faunes), la mise à jour des inventaires de mobiliers, et la formulation des premières synthèses, notamment sur la chronologie de l'agglomération.

Les données montrent que loin d'être une création *ex nihilo*, l'agglomération repose sur une série de vestiges datée de la fin de l'âge du Fer, placée sur les rebords occidentaux et septentrionaux du plateau

de la Victoire, et dont le périmètre de distribution se superpose en partie avec celui de la ville. À l'heure actuelle, l'aire urbaine antique est estimée à plus de 45 ha se développant autour d'un carrefour de deux grands axes : la voie Cherbourg-Coutances et un axe est-ouest mettant en relation la ville antique de Portbail et la côte est du Cotentin.

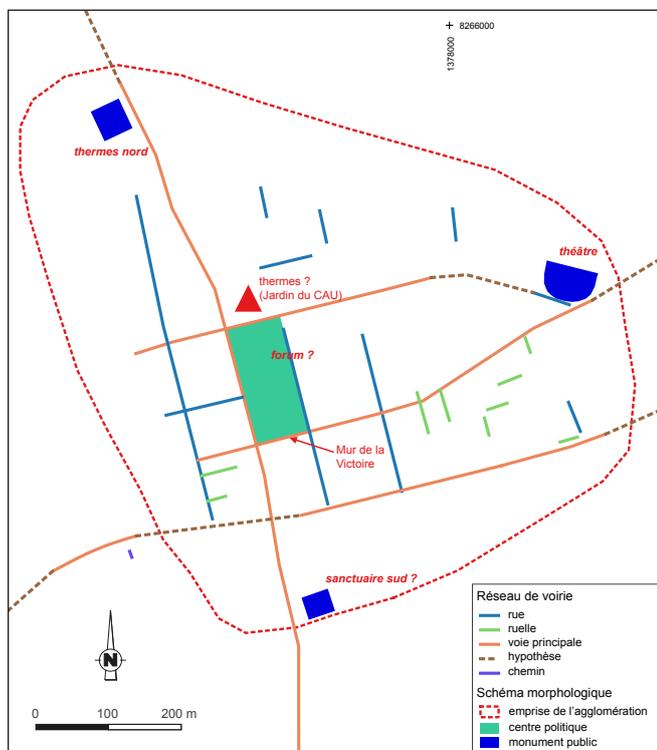
Le développement urbain s'amorce vers la fin du I^{er} siècle avant J.-C. La ville semble atteindre son apogée entre le milieu du I^{er} et la fin du II^e siècle. C'est durant cette période que la parure monumentale est la plus aboutie avec l'installation des thermes nord et du théâtre. Le déclin s'amorce dès le début du III^e siècle et se poursuit au IV^e-V^e siècle, terme à partir duquel, une fréquentation sporadique se maintient probablement jusqu'à vers le XI^e siècle. Pourtant, des données laissent envisager qu'un groupe se fédère autour de la chapelle de la Victoire dont les parties les plus anciennes sont antérieures au X^e siècle et prennent appui sur un bâtiment antique arasé.

Du XI^e au XV^e siècle les principaux hameaux et fermes du plateau se mettent en place et se développent, contribuant à l'effacement progressif des ruines de la cité antique.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Laurence JEANNE
CRAHAM, Université de Caen

et Caroline DUCLOS
Groupe de recherches archéologiques du Cotentin



Valognes, Alleaume : les monuments publics ou supposés dans le schéma urbain d'*Alauna* (SIG/DAO, Laurent Paez-Rezende).

L'opération réalisée à la fin de l'hiver 2016 sur la place du château de Valognes fait suite au diagnostic réalisé en 2011 par Bénédicte Guillot sur l'ensemble de la place. Ces deux opérations s'inscrivent dans le cadre du réaménagement du centre-bourg par la municipalité. La zone étudiée en 2016 n'avait pas pu être diagnostiquée en 2011, du fait de la présence d'un mur de terrasse et d'arbres imposants. La fouille a été motivée par la mise au jour de nombreuses et imposantes maçonneries par les travaux engagés sur le boulevard Félix Buhot.

Ce secteur correspond au fossé nord-est du château médiéval. Ce dernier était imposant avec une largeur minimale de 15 à 20 m et ne conservait aucun niveau médiéval en place ; seuls des dépôts secondaires ont été mis au jour. Ainsi, l'essentiel des données acquises concernent surtout les maçonneries du château, retrouvées sous la forme d'énormes massifs de murailles basculés dans le fossé lors du démantèlement de la forteresse, et la période d'abandon, illustrée par un abondant mobilier céramique.

La découverte des pans de maçonnerie illustre la destruction de la fortification par un travail de sape, fait corroboré par les textes ; les maçonneries dégagées appartenaient à une des courtines nord-est du château. Au moins un bâtiment était très probablement adossé contre la courtine, comme le suggère les éléments de maçonneries incompatibles avec une courtine simple et exclusivement défensive. Un second bâtiment ou tour a été identifié par la présence de deux ouvertures

(grande baie, corbeau et porte de desserte intérieure) situées à l'origine dans un niveau supérieur. Il s'agit là vraisemblablement d'un logis du XIII^e ou du début du XIV^e siècle.

La phase d'abandon du château se caractérise par un volumineux remblaiement, dont les niveaux observés incorporent un important lot céramique qui constitue un référentiel unique en contexte pour les productions du nord Cotentin entre le milieu du XVII^e siècle et le premier tiers du XVIII^e siècle (Stéphanie Dervin). Le mobilier recueilli et l'iconographie disponible datent l'achèvement du comblement du fossé de la fin de l'Ancien Régime.

Enfin, la seconde Guerre Mondiale est illustrée par la présence d'un *bunker* de commandement et de communication allemand construit sur les débris de l'ancien château médiéval. Ce *bunker* a vraisemblablement été saboté en 1944 par l'armée allemande. Il figure sur quelques photos et films réalisés lors de la prise de la ville par l'armée américaine à la fin du mois de juin. Ces images montrent qu'il n'a visiblement pas été visité depuis le départ de l'armée allemande. Remblayé lors de la reconstruction, l'étude de ce bunker reste à mener, tant sur le terrain qu'à travers les sources.

Florian BONHOMME
INRAP

Le bilan dressé en 2011, à la demande du Ministère de la Culture, par le groupe « Antiquité en Basse-Normandie » fait état de la rareté des informations relatives au domaine funéraire antique que ce soit en ville ou dans les campagnes (Coulthard *et al.* 2011). Ces lacunes justifient la réalisation d'un travail de repérage, d'identification et d'évaluation des nécropoles urbaines antiques afin d'analyser, à travers l'évolution des usages funéraires, le processus d'acculturation des cités nord-occidentales de la Gaule Lyonnaise.

Depuis 2012, l'ancienne cité antique d'*Alauna*, actuelle Valognes, fait l'objet de prospections géophysiques et archéologiques afin d'en définir les limites, connaître la conservation des vestiges et leur organisation ainsi que la chronologie (Jeanne *et al.* 2012, Paez-Rezende *et al.* 2013, 2014 et 2015). L'ajout d'une problématique

funéraire et la documentation des espaces péri-urbains apparaissent comme une évidence afin que la compréhension de cette ancienne agglomération antique soit globale.

Ce projet a été initié en 2015 par une première intervention prenant la forme d'une prospection mécanique dans deux parcelles (AS 07 et 08) situées à l'ouest de la ville antique (Brunet, Piolot 2015). Si aucun indice funéraire n'a été rencontré, à l'exception d'un résidu de crémation laténien, cette opération a mis en doute le tracé supposé de la voie décumane principale et a permis de repousser un peu plus vers l'ouest les limites de la ville. Les indices découverts durant l'été 2015 concernent à la fois d'importantes fosses dépotoirs et un édifice antique périurbain datés des II^e-III^e siècles de notre ère, ainsi qu'un réseau parcellaire.

Suite à cette expérience, l'intervention de 2016 a eu pour objectif principal l'identification des axes de circulation majeurs en sortie de ville, pour les secteurs ouest et sud d'*Alauna*. Ainsi, une prospection géophysique a été menée sur 8 parcelles durant l'été 2016. Cinq sont localisées à l'ouest et 3 au sud de la cité antique.

Cette intervention a permis d'exclure définitivement l'hypothèse d'une sortie de la voie décumane principale à l'ouest de la ville. Le seul axe avéré, qui s'apparente au *decumanus maximus*, est celui découvert en 2015 lors de la fouille préventive menée en amont de la construction du Centre Leclerc de Valognes. Cet axe est probablement celui qui relie Valognes (*Alauna*) à la cité portuaire de Portbail (*Granonna*) (Paez-Rezende et al. 2015).

La prospection menée à l'été 2016 dans 3 parcelles situées au sud de la ville s'est avérée positive. Le *cardo maximus* a été repéré dans 2 parcelles. Positionné

dans un axe nord/sud, son tracé fait le lien entre l'actuel chemin de la Victoire et le chemin du Blanc Pignon qui se raccorde à l'actuelle D24 qui mène à Coutances (ancienne *Cosedia*). Les abords de cet axe de circulation s'avèrent relativement denses en vestiges. La prospection géophysique menée sur la parcelle de la chapelle a également permis de confirmer l'existence d'un bâtiment sous-jacent, d'origine antique. Des travaux d'installation d'un réseau électrique sur cette même parcelle a occasionné la réalisation de tranchées étroites et plus ou moins profondes. Des maçonneries de facture antique, conservées sur plus de 0,8 m, ont été observées à plusieurs reprises, confirmant ainsi l'existence d'un édifice monumental à l'est immédiat du *cardo* principal et sous l'actuelle chapelle de la Victoire.

Aurélien PILOLOT
ÉVEHA

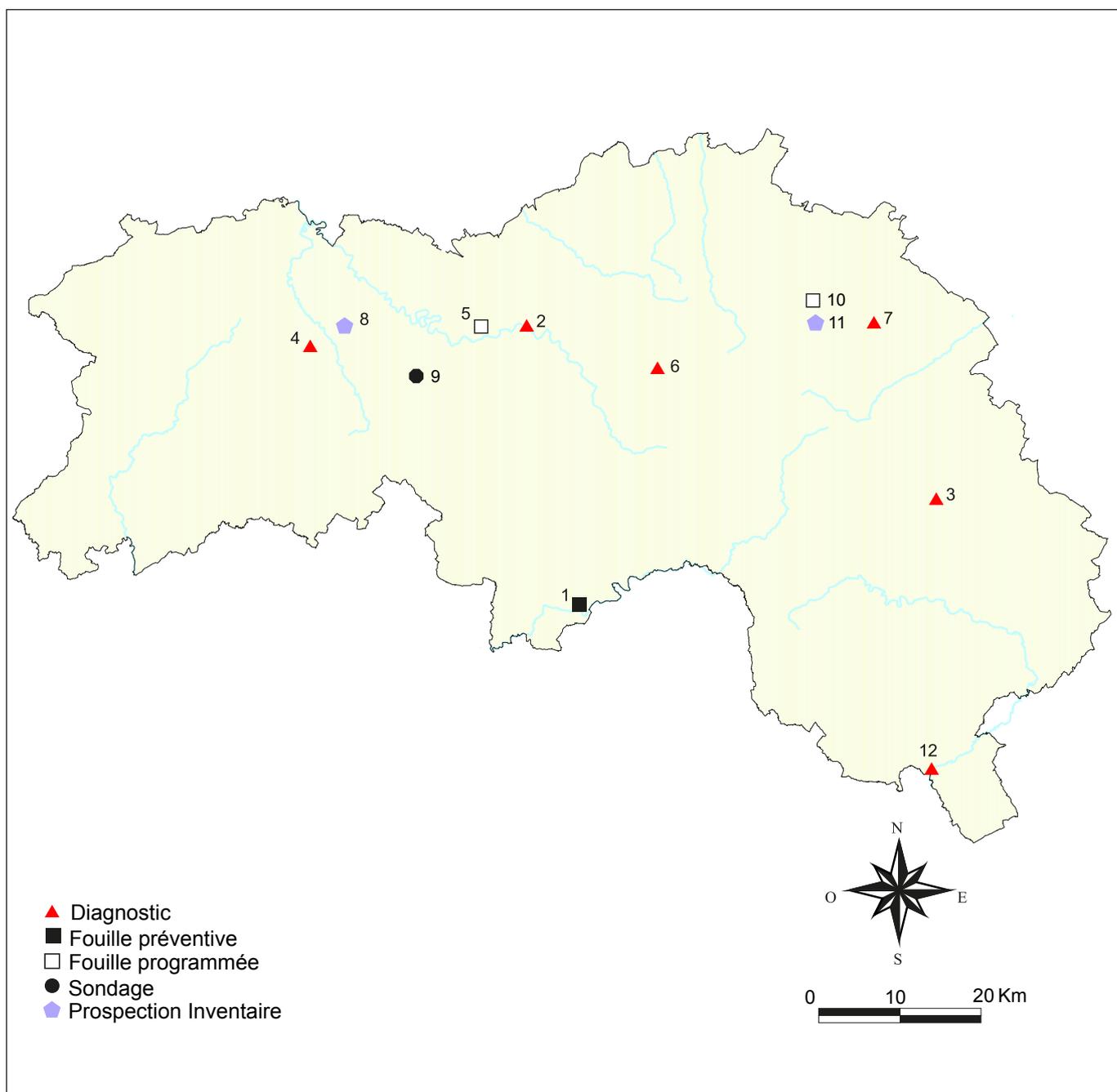


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Orne

2016



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Orne

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° opération	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat	N° carte
163788	Alençon Cour carrée de la Dentelle	Fabien Briand ARCHEODUNUM	F. Prév	MÉD MOD CONT	2903 Positif	1
163805	Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	Florian Bonhomme INRAP	Diag	GAL MÉD MOD CONT	2892 Positif	2
163796	Autheuil Église	Alain Valais INRAP	Diag	GAL MÉD MOD	2801 Positif	3
163890	Briouze, Sainte-Opportune RD 924 entre Flers et Argentan, tranche 3b	Élise Séhier INRAP	Diag	FER CONT	2935 Positif	4
163826	Goulet Le Mont	Cyrille Billard SRA	FP	NÉO	2840 Positif	5
163848	Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	BRO MÉD	2830 Positif	6
163789	Rai Le Val	Hubert Lepaumier INRAP	Diag	CONT	2808 Positif	7
163825	Saint-André-de-Briouze, Saint- Hilaire-de-Briouze, Craménil Canton de Briouze	Yves Hamonou BEN	PI	MOD CONT	2847 Positif	8
163809	Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues	Dominique Cliquet SRA	SOND	PAL	2862 Positif	9
163828	Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Abbaye	Anne-Sophie Vigot ÉVEHA	FP	MÉD CONT	2870 Positif	10
163786	Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Saint-Pierre-des-Loges Forêt domaniale de Saint-Évroult	Fabrice Morand BEN	PI	MUL	2803 Positif	11
163773	Le Val-au-Perche (anciennement Le Theil-sur-Huisne) Place des Teilleuls	Denis Thiron INRAP	Diag	MÉD MOD	En cours	12

NORMANDIE

ORNE

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**Moyen Âge
Moderne**

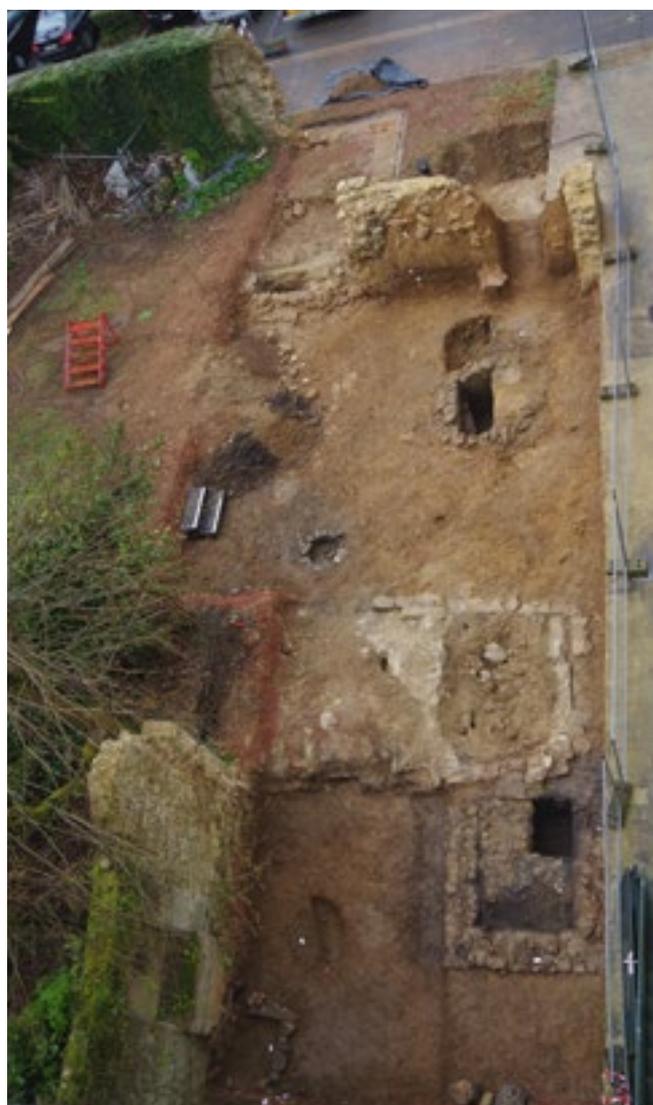
**Alençon
Cour carrée de la Dentelle**

Contemporain

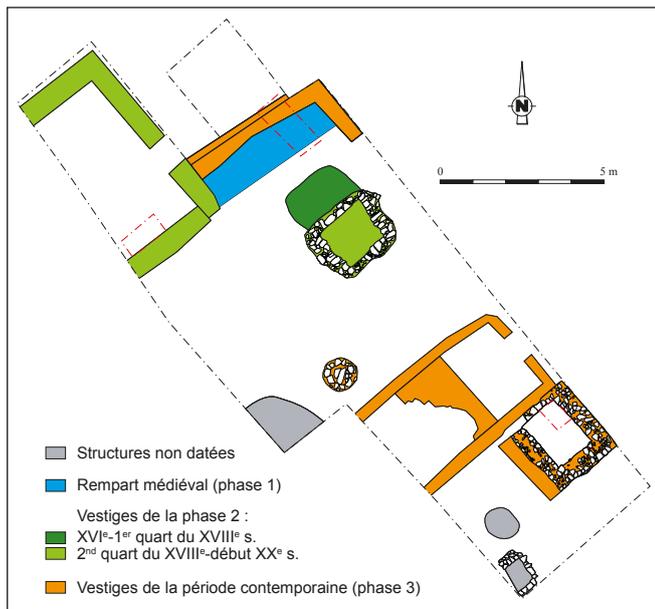
La fouille préventive réalisée du 25 au 29 avril 2016 dans le cadre du projet d'extension du Conservatoire à rayonnement départemental d'Alençon, « Cour carrée de la Dentelle », a porté sur une emprise de 150 m². Une portion de l'enceinte urbaine médiévale était le principal objet de ce projet d'aménagement conduit par la ville d'Alençon. Elle avait été repérée en 2013 après la démolition d'une maison dans laquelle elle avait été englobée.

L'intervention archéologique a mis en évidence trois phases d'occupation comprises entre le Moyen Âge et la période contemporaine. Les principaux vestiges dégagés concernent l'occupation contemporaine intramuros de ce secteur de la ville. Toutefois, le vestige du rempart urbain, le seul rattaché à l'occupation médiévale, est l'élément qui a apporté les données les plus intéressantes. L'étude de ses maçonneries lors du diagnostic (Chauveau 2015, Inrap) et la fouille ont permis de dégager trois phases de construction. Dans un premier temps, une butte de terre identifiée à la base de la fortification semble être le vestige d'un talus primitif. Deux datations par mesure radiocarbone ont confirmé le caractère ancien de cette construction. Une fourchette s'échelonnant entre 1042 et 1149 est commune aux deux échantillons datés. Ce premier talus de terre se serait développé dans une partie de la ville comprise entre le château et la porte de Lancrel, deux constructions dont les mentions les plus anciennes datent de la seconde moitié du XI^e siècle. Il s'agit de la première fortification de ce type reconnue à Alençon. Par la suite, une maçonnerie est installée, englobant le talus en terre. Une datation par mesure radiocarbone, réalisée lors du diagnostic, permet de proposer la fourchette 1085-1150 pour cet aménagement.

Enfin, dans un dernier temps, cette partie du rempart urbain est rehaussée par l'adjonction d'un chemin de ronde à parapet entre le XIII^e et le XV^e siècle.



Alençon, Cour carrée de la Dentelle : vue d'ensemble de la zone de fouille (F. Briand).



Alençon, Cour carrée de la Dentelle : plan phasé des vestiges (DAO : A. Blanchard, F. Briand).

L'occupation moderne intra-muros de ce secteur de la ville est illustrée par une fosse subquadrangulaire et par les vestiges d'un bâtiment maçonné rectangulaire correspondant à une ancienne grange. La fosse a livré un lot conséquent de mobilier céramique caractéristique de la période allant du XVI^e siècle au premier quart du XVIII^e siècle. Les restes d'un soulier en cuir ont également été prélevés dans le comblement de cette excavation.

Enfin, l'occupation de période contemporaine est à mettre en relation avec une maison construite au XIX^e ou XX^e siècle, puis détruite en 2013. Trois pièces de cette construction ont été retrouvées lors de la fouille.

Fabien BRIAND
Archeodunum

Antiquité
Moyen Âge

Argentan
Pôle de santé libéral et ambulatoire

Moderne
Contemporain

Le diagnostic réalisé dans le centre-ville d'Argentan, fait suite à un projet, finalement déplacé, de Pôle de santé libéral ambulatoire et de réaménagement du cœur de ville. L'ensemble du projet concernait notamment la totalité de la superficie du château, donjon excepté. Il a été possible de réaliser un peu plus d'une dizaine de tranchées de diagnostic sur la zone prescrite, en tenant compte des spécificités et des contraintes techniques variées. La majorité des structures mises au jour datent du Moyen Âge.

La phase la plus ancienne repérée appartient à l'Antiquité. Elle n'a livré que très peu de vestiges. La quantité d'indices recueillis à travers le SIG pour l'ensemble de la ville montre une occupation plutôt étalée. Il est très difficile de donner une densité ou un type d'occupation en particulier mais la présence d'une voie relativement importante semble indiquer que le site fut pour le moins un établissement de bord de voie ou un relais routier. L'idée d'une petite agglomération est assez séduisante et n'est pas à exclure. Malgré tout, les indices sont encore trop peu nombreux pour pouvoir dépasser le stade de la simple hypothèse.

L'époque médiévale n'est représentée qu'à partir de la toute fin du haut Moyen Âge. Les découvertes faites pour cette période sont difficiles à analyser, pourtant son étude reste essentielle pour comprendre la genèse du château, mais aussi de la ville. Les mises au jour se caractérisent essentiellement par des structures

fossyées, de types fosses, trous de poteaux d'installations diverses, fossés, ainsi que quelques maçonneries.

Au bas Moyen Âge, le château acquiert peu ou prou la dernière morphologie qu'on lui connaît. Il se répartit en au moins quatre zones significatives distinctes, à savoir : le donjon, la chapelle Saint-Nicolas, le logis principal ou seigneurial et le logis secondaire ou vicomtal. Il faut bien évidemment ajouter des espaces vides et de circulation. Les résultats concernant la ville, sont presque inexistantes. En effet, le seul sondage qui a pu être réalisé à l'extérieur du château s'est avéré négatif. Les informations compilées par l'intermédiaire du SIG font cependant apparaître, à travers le parcellaire et les différents plans conservés, des éléments de fortification et d'occupation de l'espace qui appartiennent de toute évidence à l'extrême fin du Moyen Âge et à l'époque moderne. Enfin, les céramiques témoignent d'échanges à l'échelle de seulement quelques dizaines de kilomètres.

L'époque moderne est surtout identifiable par la présence de mobilier, parfois riche. La céramique de cette période montre les liens étroits et historiques avec Alençon. Ces liens sont connus depuis longtemps puisque le château d'Argentan fut à partir de 1372 aux mains des comtes puis des ducs d'Alençon. Si les vestiges construits sont rares dans l'emprise des sondages réalisés, cela est notamment dû au fait que

plusieurs bâtiments trouvent une continuité dans leurs occupations, pratique tout à fait classique. De plus, les sondages ont été placés là où nous avons le moins de connaissances.

L'époque contemporaine a laissé également son lot de vestiges, assez peu nombreux. Même si le château avait déjà été en grande partie détruit, son emprise reste assez peu réutilisée. Le grand logis seigneurial est transformé en prison, des habitations sont construites dans la partie occidentale du château, au niveau de la place Saint-Germain et sur une bonne partie de l'ancien donjon. Les vestiges de cette période les plus évidents, sont ceux de la prison, qui a entraîné la reconstruction de l'annexe du grand logis. Ces témoignages du milieu carcéral et notamment la découverte d'entraves de pieds, restent rares et donc d'autant plus précieux pour nous aujourd'hui.

Enfin, les traces de la Seconde Guerre mondiale sont

étonnamment peu visibles, si ce n'est par la destruction d'une partie des immeubles de la ville. Le visage que présentait l'agglomération avant le mois d'août 1944 et l'arrivée des Américains, s'en est trouvé profondément affecté. Les travaux d'après-guerre sont également à mettre en cause dans les nombreuses destructions. L'espace central et les abords du château n'ont pas échappé à ces requalifications, qui ont définitivement détruit une partie des vestiges. La mode était alors à l'ouverture des villes.

Ces quelques ouvertures réalisées dans le sol du cœur de la ville apportent un important jalon pour les nombreuses recherches qu'il reste à mener sur le château et la ville d'Argentan.

Florian BONHOMME
INRAP

Antiquité

Moyen Âge

Atheuil

Église

Moderne

Les sondages archéologiques réalisés autour de l'église d'Atheuil, en amont de travaux de drainage, ont confirmé la présence d'un site antique déjà pressenti au XIX^e siècle. Toutefois, les tessons de céramique et les fragments de tuiles recueillis au cours de l'opération n'ont pas permis d'en préciser la nature.

Le hérisson de fondations découvert dans le sondage 2 indique qu'il existait bien une absidiole orientée au bras sud du transept. Il est probable également que les tuiles plates à crochet découvertes dans le sondage 3 situé au nord-est de l'édifice proviennent d'une de ses phases de couverture médiévale. Cette fenêtre d'observation a également livré les fondations de deux murs, probablement d'époque médiévale.

Les derniers restes d'une sépulture ont été repérés

au sud-est de l'église dans le sondage 1, zone probablement décaissée dès la construction de l'église.

Dans le sondage 4, ouvert non loin de la façade de l'église, trois autres tombes médiévales ou modernes ont été dégagées sous une soixantaine de centimètres de remblais. Ces apports importants correspondent à la campagne de nivellement du cimetière et à la construction du mur terrasse qui ceinture encore aujourd'hui les côtés ouest et nord du cimetière, travaux sans doute réalisés à la suite de la restauration de l'église en 1870.

Alain VALAIS
INRAP

Âge du Fer

Contemporain

Briouze, Sainte-Opportune

RD 924, tranche 3b

Un projet de tracé routier, déposé par le conseil départemental de l'Orne, a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce diagnostic, d'une superficie de 70 914 m², est localisé au sein de parcelles bornées le long de la route départementale 924 sur les communes de Sainte-Opportune et de Briouze. Ces parcelles s'inscrivent dans le bocage normand dans le pays dit « Houlme ». Au terme du diagnostic, 21 tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé 51 entités

archéologiques. Il s'agit essentiellement de structures fossoyées linéaires de type fossés parcellaires, de quelques fosses, de trous de poteau ponctuels et des vestiges de démolition d'un habitat contemporain. Les restes mobiliers découverts sont peu nombreux. Sur 18 structures ayant livrées des traces matérielles, seule une est antérieure à la période contemporaine. Les autres structures sont récentes ou restent sans attribution chronologique.

Le vestige attribué à l'âge du Fer est un segment fossoyé

localisé à l'extrême sud-est du linéaire. Sa datation repose sur la découverte d'un unique tesson. Son orientation, à l'instar de la majeure partie des branches fossoyées mises au jour sur l'emprise, est à peu de chose près identique aux orientations parcellaires découpant le territoire actuellement. On doit donc rester prudent quant à l'attestation de vestiges liés à une occupation protohistorique dans l'environnement de l'habitat.

Les structures contemporaines comblées et n'apparaissant plus dans le paysage sont présentes sur l'ensemble du projet. Leur datation repose sur les matériaux présents dans les comblements : plastiques, béton, tuiles mécaniques, bitume, verre, etc... Il s'agit essentiellement de segments fossoyés fossiles, de quelques trous de poteaux de clôture, de fosses ponctuelles et des restes de la destruction d'un petit habitat. Ce dernier est encore représenté sur le cadastre actuel. Les fossés s'intègrent dans un maillage parcellaire dicté par les orientations nord-est/

sud-ouest. Ce maillage est cohérent avec le découpage parcellaire encore visible dans le paysage ; reste la question de son origine.

L'ensemble des structures restées sans attribution chronologique correspond à des branches fossoyées, à l'exception d'une fosse. Ces fossés appartiennent à deux réseaux parcellaires ordonnés par les orientations nord-est/sud-ouest ou nord-sud/est-ouest. Les trois-quarts d'entre eux possèdent le même maillage parcellaire que les fossés comblés à la période contemporaine. À l'instar de ces derniers, reste la question de l'origine et de la mise en place du découpage parcellaire. Pour ce qui est des autres vestiges fossoyés, le faible nombre d'entités et leur localisation ne nous permet pas déterminer si elles ont un lien avec le réseau actuel ou s'il s'agit d'une parcellisation plus ancienne.

Élise SÉHIER
INRAP

Néolithique

Goulet Le Mont

La fouille de Goulet porte sur la partie interne d'une enceinte fouillée en 2007 dans le cadre des travaux de construction de l'autoroute A88 entre Caen et Sées. Il s'agit d'une très vaste enceinte à fossé interrompu dont l'origine peut remonter au Néolithique moyen I et dont l'occupation couvre principalement le Néolithique moyen (seconde moitié du V^e millénaire).

La campagne 2014 avait abouti à une fouille partielle du bâtiment 2 par des conditions climatiques défavorables. La qualité des informations réunies aurait pu nous conduire à ne pas poursuivre la fouille de ce bâtiment. Toutefois, notre progression dans la méthode d'approche des pièces de bois et les conditions exceptionnelles de lecture des poteaux nous laissaient espérer obtenir un plan plus complet des trois bâtiments.

L'année 2016 a vu l'achèvement de la fouille de ce bâtiment (fig. 1) et le décapage mécanique a permis de mieux étudier ses abords. Cette opération a nécessité trois semaines de fouille avec une quinzaine de fouilleurs. Le reste des moyens a été entièrement consacré aux analyses géochimiques, dont les résultats feront l'objet d'une première exploitation cartographique en 2017.

L'année 2016 a donné lieu à la réalisation d'une importante série de datations C14 en complément de celles déjà réalisées, dans le cadre du programme Artemis-culture.

La campagne 2016 a été entièrement consacrée à la fouille exhaustive du dernier bâtiment identifié sur le site de Goulet (fig. 2). La structure centrale ayant été fouillée quasi intégralement en 2014, la fouille a consisté dans l'étude du fossé de refend (st. 242), de



Goulet, Le Mont, fig. 1 : plan général de la fouille. En vert, les décapages de la campagne 2016 (C. Billard).

la tranchée circulaire (st. 240) et dans la poursuite de l'étude de la zone orientale (fig. 3).

La campagne 2016 apporte des informations cruciales pour la compréhension des architectures domestiques du site de Goulet grâce à l'observation des sections des poteaux, principalement des dosses, c'est-à-dire des troncs refendus. Elle impose un réexamen des données acquises sur le premier bâtiment. Comme nous l'avons souligné l'année passée, l'organisation et les formes générales des deux bâtiments circulaires sont indiscutablement très similaires avec un diamètre proche de 16 m. Les deux bâtiments offrent très probablement une entrée secondaire placée du côté occidental et marquant une interruption du fossé circulaire.

Leur orientation offre toutefois une différence d'environ 19°. Le bâtiment 2 est également légèrement plus grand et son fossé de refend est situé plus près du plus grand diamètre du cercle : de ce fait, la partie orientale du bâtiment 2 est plus grande que celle du bâtiment 1. Cette même partie orientale est délimitée par des poteaux non jointifs dans des creusements individuels, ou jointifs mais installés dans une même tranchée de fondation. La situation des portions de tranchée est différente dans les 2 bâtiments, ce qui pourrait suggérer que toute la partie orientale était dotée d'une telle tranchée, mais plus irrégulière et de moindre profondeur que le fossé de la partie occidentale. Une autre hypothèse consisterait à percevoir les suites continues de poteaux comme des réparations.

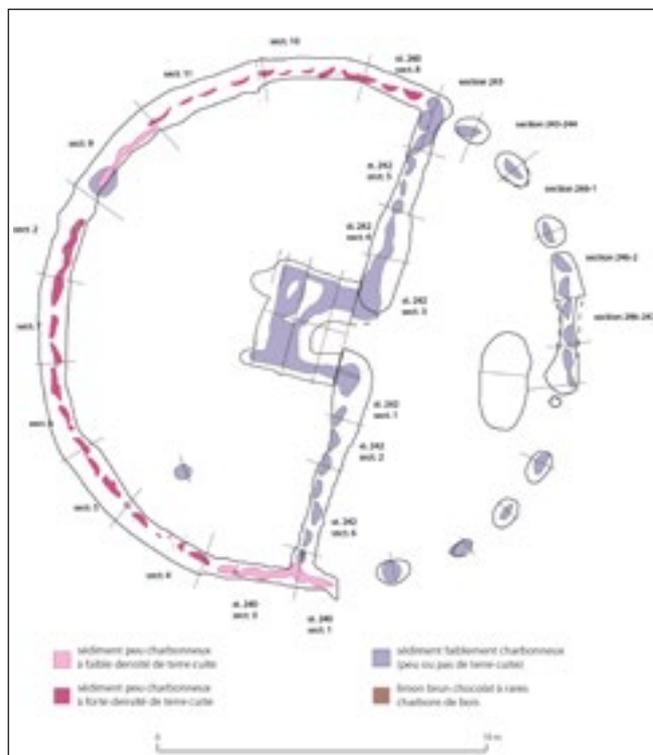
On a évoqué la moindre profondeur des structures du bâtiment 2, probablement liée à un substrat limoneux plus soumis à l'érosion. Cette faible profondeur pourrait expliquer la pauvreté relative en mobilier des structures du bâtiment 2, le processus de piégeage du mobilier (silex et céramique) impliquant que les niveaux les plus proches du sol néolithique sont en théorie les plus riches en mobilier.

La fouille du bâtiment 2 permet d'achever l'étude de la zone de concentration principale, les sondages conduits en 2015 ayant montré une quasi absence de structures néolithiques sur une grande partie de la zone interne. Seule la partie encore non sondée le sera prochainement avant la mise en œuvre des travaux de préparation de la publication.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

François CHARRAUD
UMR 8215 – Trajectoires, Université de Nanterre

Nancy MARCOUX
UMR 6566 CNRS, Université de Rennes



Goulet, Le Mont, fig. 2 : relevé en plan de la passe 2, à -20 cm sous le décapage (C. Billard).



Goulet, Le Mont, fig. 3 : vue d'ensemble du bâtiment 2 en fin de fouille (C. Billard).



Nonant-le-Pin, Passages à niveau SNCF, fig. 1 : enclos circulaire (H. Lepaumier).

Les travaux liés à la suppression de deux passages à niveau sur la commune de Nonant-le-Pin ont déclenché un diagnostic archéologique sur une emprise de 76 251 m². En dehors de quelques fossés parcellaires, les sondages ont permis de reconnaître deux sites archéologiques.

Le plus ancien correspond à un enclos circulaire de près de 16 m de diamètre externe, délimité par un fossé large d'environ 2 m à son niveau d'apparition et profond de 80 cm sous celui-ci (fig. 1). Bien qu'elle n'ait livré aucun mobilier, cette structure peut être apparentée à un monument de l'âge du Bronze connu dans la littérature archéologique sous le terme générique de cercle funéraire. Pour le département de l'Orne, il est possible de le comparer aux monuments de Cerisé par exemple.

Mais le site le plus important reconnu lors de cette opération correspond à un groupement funéraire. Les deux sépultures fouillées dans le cadre du diagnostic ont permis de relever des inhumations orientées est-ouest, en décubitus dorsal, les avant-bras croisés sur l'abdomen. Sur l'une d'elles, le crâne a fait l'objet d'une protection céphalique, alors que sur l'autre, une réduction a été observée (fig. 2). Bien qu'aucun élément mobilier ne permette pour l'instant de dater ces sépultures, quelques indices orientent vers une attribution au haut Moyen Âge. Au sein de l'emprise, le nombre de tombes peut être estimé à une vingtaine ou une trentaine. Mais cette petite nécropole déborde largement l'emprise prévue pour les travaux et s'étend plus au sud.

Hubert LEPAUMIER
INRAP



Nonant-le-Pin, Passages à niveau SNCF, fig. 2 : sépulture présentant une inhumation et une réduction de corps (H. Lepaumier).

Moderne

Contemporain

**Rai
Le Val**

L'opération de diagnostic archéologique conduite en préalable de l'installation d'une centrale solaire sur la commune de Rai n'a permis de reconnaître que des structures récentes. Outre le reliquat d'une piste d'entraînement hippique toujours en usage il y a quelques années, des subdivisions parcellaires

modernes, constituées d'une succession de poteaux enfoncés à force et distants d'environ 3 m les uns des autres, ont également été relevées sur le site.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Moderne

Contemporain

**Saint-André-de-Briouze
Saint-Hilaire-de-Briouze
Craménil
Canton de Briouze : prospection**

En 2016, une campagne de prospection a été engagée sur le canton de Briouze, notamment sur les trois communes situées à l'est de la Rouvre, Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire-de-Briouze, sur lesquelles certains microtoponymes pouvaient laisser supposer la présence de sites. Il s'agissait également de prospecter les parcelles environnant les points de passages qui permettent à d'anciens axes de communication, notamment ceux reliant Sainte-Croix-Orne aux Tourailles et Écouché à Briouze, de franchir la Rouvre, afin de déterminer l'éventuelle présence d'indices de sites à ces endroits.

La prospection effectuée sur quelques parcelles des communes de Craménil et de Saint-André-de-Briouze n'a pas permis de révéler de nouveaux indices de

sites sur ces communes. Par contre, l'étude des plans cadastraux napoléoniens de ces trois communes a permis de mettre en évidence trois gués d'importance permettant de franchir la Rouvre, un au nord-ouest de Craménil, le gué des Tourailles, un autre sur Saint-André-de-Briouze, le gué de Saint-Denis-de-Briouze, et un troisième au nord-ouest de Saint-Hilaire-de-Briouze.

Yves HAMONOU
Bénévole

Paléolithique

**Saint-Brice-sous-Rânes
Les Hues**

Les prospections conduites sur les ateliers de confection et de consommation de pièces bifaciales de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes et de leur périphérie ont révélé l'aménagement d'un puits et d'une tranchée d'adduction d'eau, de direction sud-ouest / nord-est, dans un herbage situé au nord-ouest des nappes de vestiges investiguées depuis 1998.

Ces travaux ont permis d'examiner la stratigraphie des formations superficielles et de récolter de l'industrie lithique, en deux points de la parcelle.

Dans la tranchée et la partie nord de la fosse du collecteur, nous retrouvons, avec des épaisseurs

variables, fonction de la topographie du « pavage » de base la séquence classique observée dans le site fouillé entre 1998 et 2002, et dans la plupart des tranchées d'évaluation ouvertes depuis 1998.

Nous retrouvons la séquence suivante : un sol holocène qui recouvre un loess brun jaune, lui-même sus-jacent à un limon argileux brun rougeâtre qui nappe une couche à cailloux. C'est ce limon rougeâtre et la partie sommitale de la couche à cailloux qui incorporent le mobilier lithique.

Dans la partie sud du collecteur, la stratigraphie, plus dilatée, s'avère plus complexe. Sous une couche

d'environ 1,40 m de loëss altéré par le sol de surface (sol brun lessivé avec un Bt à tendance hydromorphe : marbrures et taches grises, concrétions ferromanganiques) se trouve un limon brun rougeâtre de 5 cm d'épaisseur immédiatement sus-jacent à une couche de cailloux constituée de silex et de calcaire silicifié géoliffractés incorporant de l'industrie lithique. Tout cet ensemble est affecté par de l'hydromorphie.

La nouveauté consiste en l'existence d'une couche biseauté de limon argileux beige, épaisse de 0 à 27 cm, qui recouvre une deuxième couche de cailloux de silex et de calcaire silicifié, épaisse de 30 cm, qui intègre aussi de l'industrie lithique.

Ces deux niveaux de cailloux se rejoignent plus en aval sur le versant pour ne plus former qu'un seul « cailloutis ». Ils dérivent d'un pavage se trouvant plus en amont sur le versant affecté au moins à deux reprises par les phénomènes périglaciaires. Ils peuvent donc être parallélisés avec les biefs à silex. Tous deux incorporent des silex taillés, faiblement patinés et à patine profonde. Enfin, ces formations reposent sur l'argile silteuse grise jurassique (Toarcien), rubéfiée sur 60 cm d'épaisseur ainsi que les couches à cailloux.

On retrouve donc, comme sur la fouille effectuée entre 1998 et 2002 et dans les nombreux sondages ouverts sur le versant, quatre formations, comportant de haut en bas :

- Un loëss avec le sol de surface, constitué d'un horizon humifère Ap. et d'un horizon B textural limono-argileux marron à marbrures grises, puis d'un loëss brun jaune ;
 - un limon argileux brun légèrement rougeâtre qui recouvre le niveau à cailloux à industrie ;
 - une ou deux couche(s) à cailloux, en fonction de la topographie qui comportent l'industrie lithique ;
 - une argile rougeâtre à nombreux granules ferrugineux.
- Le niveau d'occupation, en position dérivée, serait rapportable à la phase récente du Paléolithique moyen et plus vraisemblablement au Pléniglaciaire inférieur ou moyen. Rappelons que ce niveau comporte des industries lithiques appartenant à au moins deux implantations anthropiques.

La plupart des artefacts collectés sont issus des déblais de terrassement du puits (393 pièces) qui comportent des silex de couleur brune, à patine profonde et un émoussé systématique de arêtes (n : 195), et, des objets « d'aspect frais » à patine grise (n : 198) ; d'autres viennent des déblais de la tranchée (6 objets de la « série brune »).

Le nettoyage des coupes effectué dans la fosse d'implantation du puits a permis de récolter 250 pièces (108 de la « série brune » et 142 de la « série grise »).

Dans la coupe du « collecteur », le mobilier lithique provient de toute la séquence comprise entre les deux niveaux de cailloux et de l'interface niveau à cailloux inférieur / toit de l'argile. Rappelons que les deux niveaux de cailloux se rejoignent au nord de la fosse du « collecteur d'eau » pour ne plus former qu'une seule couche qu'on retrouve sur plus de 100 m dans la tranchée.

Cette fosse a livré du mobilier se rapportant aux deux séries reconnues dans les déblais de terrassement : la « série brune », qui compte 108 pièces et la « série grise », forte de 142 objets.

La « série brune » n'a livré aucun petit élément, ni nucléus à lames. Le débitage est plutôt orienté vers la production d'éclats ; les lames sont peu nombreuses (Ilam : 2), les pointes absentes. La méthode Levallois



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues : éclats d'aménagement, éclats et lames Levallois de la "série brune" qui pourrait se rapporter à la phase ancienne du Paléolithique moyen (avant 128 000 ans) ? (D. Cliquet).

est attestée (IL : 11), visant à la production d'éclats, secondairement de lames, selon une gestion récurrente. Tous les éléments de la chaîne de débitage sont représentés : éclats de décorticage, d'aménagement et de plein débitage, à l'exception des artefacts de petites dimensions. Le façonnage est attesté par quelques éclats et par une pièce bifaciale ; c'est le seul outil de la série.

L'état physique du mobilier lithique (patine profonde, arêtes émoussées, voire pièces émoussées) et l'absence d'artefacts de petites dimensions plaide en faveur d'une série correspondant à une occupation du Paléolithique moyen, antérieure à la « série grise », remobilisée sur le versant de faible pente, par les phénomènes périglaciaires, dans les couches à cailloux.

Les artefacts qui constituent la « série grise » illustrent toute la chaîne opératoire de débitage. Les nucléus sont nombreux (8 % de la série), tout comme les éclats de décorticage (21 %) et d'aménagement de plan de frappe et de convexités (27 %). Le plein débitage (37,5 %) est dominé par la production d'éclats, où la Méthode Levallois apparaît bien exprimée (IL : 4,8) pour les sites de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes, ce que confirment les nucléus (8 Levallois / 12). Les lames sont aussi bien représentées (Ilam. : 6,7) ; les pointes sont absentes. La confection d'outils bifaciaux est illustrée par les éclats de façonnage (11 %) et un outil bifacial sur éclat.

L'originalité de cette série consiste en la présence de nombreux nucléus Levallois à éclat préférentiel (6/12), très stéréotypés, de mêmes modules.

La nappe de vestiges se trouvant aux trois quarts de



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues : nucléus dont plusieurs de technique Levallois à éclat préférentiel (production d'un grand éclat) et pièce bifaciale de la "série grise" qui se rapporterait à la phase récente du Paléolithique moyen (entre 128 000 et 40 000 ans) (D. Cliquet).

la tranchée qui traverse l'herbage n'est représentée que par 6 objets, probablement non représentatifs de l'existant. Il s'agit d'éclats présentant le même état de surface que la « série brune » du « collecteur ». Ces éléments sont associés à la couche à cailloux sus-jacente à l'argile.

Bien que non significatif, l'assemblage atteste un débitage conduit selon la Méthode Levallois et d'une production de pièces bifaciales.

La création d'un puits dans un herbage au lieu-dit « Les Hues » a permis l'observation de coupes stratigraphiques sur la bordure du plateau sur lequel se développe le Bois de Rânes. La fosse du « collecteur » illustre la dynamique périglaciaire qui a vu la mise en place d'au moins deux générations de « cailloutis » incorporant de l'industrie lithique correspondant à deux implantations distinctes du Paléolithique moyen. Cette dynamique peut être comparée à celle qui prévaut à la création, puis la mise en place des biefs à silex.

Le mobilier lithique se trouve en position dérivée,

vraisemblablement déplacé sur une faible distance.

L'analyse des artefacts collectés montre que nous sommes en présence de séries lithiques originales par rapport à ce que le site a pu livrer en surface et en contexte avec maintenant plus de 200 sondages effectués, qui illustrent, à deux exceptions près, la présence d'ateliers de production et/ou de consommation d'outils bifaciaux (raclours à retouche biface, outils bifaciaux et bifaces).

La « série brune », se rapporte au Paléolithique moyen. Bien que non datée, elle est antérieure à la « série grise », comme en témoigne l'état physique des artefacts et un tri mécanique dû à la dynamique périglaciaire du matériel, où les petits éléments font défaut.

La « série grise », datable de la phase récente du Paléolithique moyen est particulièrement originale avec une forte prédominance du débitage où la Méthode Levallois apparaît bien représentée, notamment la méthode linéale. Cette série n'a livré qu'un seul outil, une pièce bifaciale.

L'opportunité de ces travaux d'aménagement, prouve que l'évaluation des ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes mérite d'être poursuivie. Outre le fait que nos évaluations, conduites sur les parcelles mises en culture, permettent de circonscrire les nappes de vestiges et de caractériser les modes débitage et de production d'outils, l'expérience de 2016 montre qu'il est indispensable d'évaluer les parcelles en herbage dans la zone de concentration de vestiges révélés par les prospections de surface et par les différents sondages.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Joël BAUCHET et Jacques RICHARD
Bénévoles

Moyen Âge

Contemporain

Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois

Abbaye

Depuis 2013, un nouveau programme de recherche a pour but d'approfondir les connaissances concernant la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, faisant suite aux fouilles archéologiques de Vincent Hincker réalisées entre 1998 et 1999 au niveau des bâtiments conventuels. L'objectif est de réaliser une fouille exhaustive du chapitre, afin d'en connaître les détails architecturaux, la chronologie relative de construction et d'occupation, d'étudier l'espace funéraire et de le replacer dans son contexte abbatial.

L'opération archéologique menée depuis quatre ans a permis de faire un bilan de l'état de conservation des vestiges, mais également de répondre à certaines problématiques exposées concernant le plan architectural de la pièce, l'occupation antérieure du lieu et l'occupation funéraire. La fouille de 2014 a confirmé ces premières constatations et a permis de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines. De plus l'espace funéraire a pu être appréhendé. Depuis 2015, l'opération fait l'objet d'un projet trisannuel qui



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, Abbaye, fig. 1 : photogrammétrie de la fouille (J. Laiho).

se terminera en 2017. L'opération de 2015 a permis de poursuivre la fouille de l'espace funéraire du chapitre et de la galerie du cloître, tout en appréhendant plus précisément l'organisation de l'espace de circulation médiéval. La chronologie de construction du chapitre a pu être appréhendée, les élévations encore en place correspondant à la reconstruction datée du XIII^e siècle, tandis qu'il semblerait que les fondations sont plus anciennes et se rapprocheraient de la première construction en pierre au XI^e siècle.

La fouille engagée en juillet 2016 a permis de poursuivre les objectifs établis en 2013. De nouvelles sépultures ont été fouillées et les traces de l'occupation antérieure commencent à apparaître sous les tombes.

Une occupation primitive

Au fil des opérations, plusieurs fosses et trous de poteaux (fig. 2) ont été mis au jour. Ces structures sont

identifiées sous les niveaux d'occupation contemporains de l'installation du chapitre et sont visibles sous les tombes, aussi bien au niveau de la salle capitulaire que de la galerie du cloître. De même, des inhumations datées du VIII^e siècle ont pu être repérées.

La nature de ces ensembles n'a pas encore été identifiée et il est nécessaire de poursuivre les investigations. Néanmoins, il est possible de supposer qu'il s'agit d'une occupation liée à l'implantation primitive de l'abbaye.

Une salle au sein d'un ensemble abbatial

Deux ouvertures réalisées à l'ouest et au sud du chapitre ont permis de situer le chapitre dans son contexte abbatial.

Ainsi, l'ouverture à l'ouest a mis au jour la galerie du cloître. L'ouest de la galerie est bordé par la fondation du mur bahut soutenant les colonnes ouvrant sur le cloître. Cette fondation est large de 1,70 m. Un caniveau construit en pierre, longe ce mur. Il est large de 0,30 m. Sous le sol de la galerie du cloître, de nombreuses sépultures ont été mises au jour. Elles sont actuellement au nombre de 15. Elles semblent appartenir aux différentes phases de la chronologie d'occupation allant du XI^e au XIV^e siècle. Trois niveaux de tombes se superposent.

Au sud, une pièce est mitoyenne du chapitre, son mur ouest est d'ailleurs la continuité de celui de la salle capitulaire. Ce bâtiment orienté nord-sud est large de 8,50 m environ, dans ses dimensions internes. Une



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, Abbaye, fig. 2 : trou de poteau 104 (F. Schwab).

ouverture dans le mur est de ce bâtiment semble perceptible, qui donnerait sur un espace extérieur aménagé ? Il pourrait s'agir du chauffoir ou du *scriptorium* ? Sur le sol de cette pièce ont été découverts de nombreux éléments de pavement appartenant à une rosace (fig. 3).



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, Abbaye, fig. 3 : éléments de pavement (L. Darot).

Des sépultures ont été mises au jour dans l'ensemble de ces bâtiments. Si plusieurs sépultures sont identifiées pour le bâtiment situé au sud, seule l'une d'entre elles a été fouillée.

Un autre mur apparaît dans l'extrémité sud de la zone décapée. Il s'agit d'un mur orienté ouest-est, qui est perpendiculaire au mur est du bâtiment 3. Des sépultures sont également identifiées dans cet espace. Il est intéressant de prendre en compte la découverte de ces nouvelles fondations qui ne correspond à aucun bâtiment connu jusqu'alors.

Une restitution architecturale du chapitre confirmée

La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée. La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est donc une salle rectangulaire orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.

Les fondations sont épaisses, entre 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m de large pour le mur sud. La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud. Ce type de fondation a été identifié comme appartenant au modèle dit « à bain de compression », caractéristique des constructions antérieures à la fin du XI^e siècle.

Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur

fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire, d'environ 1,5 à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis à vis. Il semble que les colonnettes murales, telles qu'elles sont visibles sur le mur nord, correspondent à la phase la plus récente et que les fondations de ces colonnettes engagées sont plaquées contre les fondations anciennes.

Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud ; l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre, indique qu'un autre bâtiment lui était collé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace.

En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye.

Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur est et devait servir de soutien, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.

Des enduits peints découverts sur des blocs lapidaires sculptés, du vitrail ainsi que des pavés décorés permettent de restituer le décor de cette pièce majeure.

Il est possible d'établir une chronologie de construction : les fondations, à « bain de compression » sont les éléments les plus anciens et sont associés à une occupation datée du XI^e siècle. Une réfection des murs au XIII^e siècle est envisagée au vu des éléments encore en place et des informations historiographiques. De plus, le dortoir s'effondre et est reconstruit à différentes époques. Ainsi, les éléments de voutains découverts confirment une restauration du plafond de la salle du chapitre vers la fin du Moyen Âge. Une restitution réalisée à l'aquarelle a pu être effectuée à l'issue de cette dernière campagne.

Un lieu d'inhumation privilégié

La mise au jour de plus d'une cinquantaine de tombes au cours de ces différentes campagnes a permis d'établir une chronologie d'occupation du lieu. Au moins trois phases d'occupation sont identifiées pour l'ensemble sépulcral. Ainsi, il semblerait que, bien avant la construction du bâtiment, l'espace ait déjà une vocation funéraire. En effet, des tombes de sujets immatures, datées du VIII^e siècle sont découvertes au nord de la pièce. Il s'agirait de la première occupation, contemporaine de la fondation du monastère, dont l'emplacement était jusqu'alors inconnu. Un second ensemble serait contemporain de la première construction en dur du chapitre au XI^e siècle et enfin, les sépultures les plus récentes pourraient dater des XIII^e-XIV^e siècles.

Ces sépultures renferment les corps de sujets adultes, hommes et femmes pour les périodes contemporaines de l'occupation de la salle capitulaire. L'étude anthropologique réalisée en 2014 confirme celle effectuée en 2005. Il s'agit d'une population de laïques et d'ecclésiastiques aux conditions de vie privilégiées.

Il est possible de constater une différence de gestion de l'espace funéraire entre le XI^e et le XIV^e siècles. En effet, si les sépultures de la première période se recoupent énormément, ça n'est plus le cas pour les sépultures les plus récentes, à l'intérieur desquelles, on découvre cependant, de nombreux restes osseux en réduction. Ainsi, les tombes devaient être identifiées et réouvertes pour être réutilisées.

Les informations concernant l'ensemble funéraire devront être complétées par une dernière campagne de fouille et par des analyses anthropologiques approfondies.

Anne-Sophie VIGOT
ÉVEHA

Multiple

Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Saint-Pierre-des-Loges Forêt domaniale de Saint-Évroult

La forêt domaniale de Saint-Évroult, gérée par l'Office National des Forêts, couvre une surface avoisinant 700 ha répartis sur deux communes : Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois et Saint-Pierre-des-Loges, dans le pays d'Ouche. Cette forêt dépendait initialement de l'abbaye éponyme de Saint-Évroult. Le substrat est principalement constitué d'argiles à silex, mais quelques secteurs formant des bancs de substrat ferreux sont identifiés sur la carte géologique, principalement au centre et au sud de la forêt domaniale.

Les recherches en archives

La démarche de recherche passe par l'étude des documents de l'Ancien Régime aux Archives Départementales de l'Orne afin d'affiner les résultats de la prospection inventaire. Les documents consultés concernent principalement la plus ancienne mention de la forêt de Saint-Évroult. Un plan terrier des appartenances de l'abbaye (ADO H665) mentionne la présence du massif forestier pour le haut Moyen Âge. Mais la prudence s'impose car ce plan terrier est daté de 1738 et le texte sur la colonne qui en donne l'historique tient plus de la légende. Les plus anciens documents de cette forêt sont datés de l'an 1211 et concernent des donations d'emprise forestières pour les religieux de l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois.

Les principaux résultats

Sur un micro-relief de la parcelle 15 un éclat de débitage comportant une trace de percussion (bulbe) a été trouvé.

Sur la parcelle 48 se trouvent un alignement de 3 grandes pierres auprès d'un ruisseau qui pourraient correspondre à des menhirs de taille moyenne, il sont de pierre locale, composées de moellons de silex collés ensemble par du conglomerat naturel.

Le premier mesure environ 1,40 m de haut pour une largeur de 1,80 m, tandis que le second mesure 1,80 m pour une largeur de 1,50 m, et le troisième se compose de 2 blocs couchés au sol, d'1,60 m de long chacun pour une hauteur de 70 cm.



Forêt domaniale de Saint-Évroult : vue d'ensemble des deux pierres levées (F. Morand).

Sur la parcelle 12 se trouve un petit *tumulus*, d'un rayon de 2 m pour une hauteur visible de 60 cm, le fossé périphérique n'est pas visible. Au centre du tertre se trouve une dépression.

Sur la parcelle 27 un monticule, d'un rayon de 7 m pour une hauteur d'environ 1,70 m. Au sommet de la levée de terre se trouve une fosse quadrangulaire de 4 x 3 m pour une profondeur d'environ 70 cm. Il n'y a pas de fossé autour de la structure, mais il peut s'agir d'un probable *tumulus* cratérisé au centre, comme pour le site précédent. Il semble comporter une sorte de couloir à l'est.

Sur la parcelle 26 se trouve le vestige d'un probable fond de cabane, dont on distingue un angle, qui mesurerait 6 x 3 m, pour une hauteur de 50 cm. Il pourrait s'agir du vestige d'un bâtiment atelier en lien avec la forêt comme par exemple un atelier de sabotier. À défaut de mobilier archéologique il est impossible d'établir une datation.

Dans les parcelles 56 et 57 se trouve un double enclos fossoyé, en mauvais état. Le premier mesure 17 m sur 20 m et les sections des fossés visibles font 1,50 m de large pour une profondeur d'environ 50 cm. Le talus qui délimite la cour fait environ 50 cm de haut pour



Forêt domaniale de Saint-Évrout : l'indice topographique de la parcelle 27 (F. Morand).

une largeur de 1,20 m. Il est à retenir qu'une partie de l'enclos déborde sur le chemin parcellaire forestier. Le second enclos, en connexion, avec le précédent mesure 34 x 28 m, matérialisé par un fossé de même proportion que l'enclos précédent. À l'intérieur de ce dernier enclos se trouve un ferrier composés de scories de fer plaque a cordon coulé. Un second a été localisé dans la même parcelle 57, mesurant 25 x 6 m

pour une hauteur de 80 à 50 cm. Il contient également des scories de fer plaque à cordon coulé. Il est mal aisé de déterminer une datation, mais on peut supposer, sous réserve, que l'on se trouve sur une zone d'atelier de réduction du fer pour la période médiévale. La parcelle 58 comporte également un ferrier d'un rayon de 3 m pour une hauteur visible de 50 cm à 70 cm, il contient des scories de fer plaques à cordon coulé. La datation semble ne pas pouvoir remonter au-delà de la fin du Moyen Âge étant donné l'absence de haut-fourneaux.

Sur la parcelle 43 un monticule est perceptible qui fait un rayon d'environ 10 m, pour une hauteur visible de 50 à 60 cm. Autour se trouvent trois fosses qui peuvent correspondre à des fosses d'extraction ou d'aménagement. Le test fait sur le dôme a mis au jour des fragment de briques, de pavés et de torchis. Les tests faits sur les fosses autour du dôme confirment la présence d'argiles à l'état naturel. On est donc sur un site probablement en lien avec l'exploitation de l'argile pour la période médiévale ou moderne. Il est à noter également la proximité d'un double chemin cavé qui prend la direction du site en question.

Fabrice MORAND
Bénévole

Moyen Âge

Moderne

Le Val-au-Perche

Le Theil-sur-Huisne : place des Teilleuls

Le diagnostic a été réalisé dans l'ancienne commune du Theil-sur-Huisne avant travaux sur la place de l'église. Les témoins d'occupation mis en évidence correspondent d'une part au niveau sépulcral autour de l'église paroissiale (avant 1842) et d'autre part, aux fondations d'un bâtiment médiéval et moderne, actuellement détruit, avec cave voûtée, plusieurs fois remanié entre le XIII^e et le XIX^e siècle.

L'ancien cimetière paroissial du Theil-sur-Huisne, abandonné en 1842, s'est avéré en grande partie détruit par les nombreux travaux d'aménagement de la commune (passage des différents réseaux, installation de mobilier urbain, réfection des voiries) réalisés au sud de l'église (seule zone funéraire testée lors de ce diagnostic). Toutefois, lorsque le niveau d'inhumation n'est pas atteint par ces remaniements divers, il témoigne d'une bonne conservation des sépultures et des squelettes, indépendamment des recoupements entre tombes.

Comme c'est fréquemment le cas dans ce type de cimetière, les limites des fosses sépulcrales n'étaient pas observables dans l'encaissant ; celui-ci, très homogène, a livré de très nombreux restes humains épars témoignant de l'intense utilisation de ce lieu. De même, les tessons céramiques découverts aussi

bien dans le remplissage des sépultures que dans l'encaissant, ainsi que les fragments d'un pot à encens témoignent de l'utilisation du lieu à l'époque médiévale (XIII^e-XIV^e siècles). Ils suggèrent un remaniement important des sépultures les plus anciennes. Les quelques sépultures fouillées sont à rapprocher de l'époque moderne, telle la sépulture 4001 pour laquelle la présence d'un rosaire permet une datation plus précise (XVIII^e-XIX^e siècles).

Les défunts du cimetière paroissial sont classiquement inhumés en décubitus dorsal, les membres inférieurs en extension. Ils sont orientés la tête vers l'occident, plus spécifiquement ici vers le sud-ouest, suivant en cela une orientation correspondant à celle de l'église, comme on l'observe dans le cas des inhumations chrétiennes réalisées auprès de ces édifices. L'inhumation des corps enveloppés dans des lincoils est attestée par la présence de quelques épingles en bronze, ainsi que par l'analyse taphonomique du cadavre. La présence de cercueil est envisagée, mais n'a pu être démontrée clairement dans le cas des quelques tombes fouillées.

Denis THIRON
INRAP

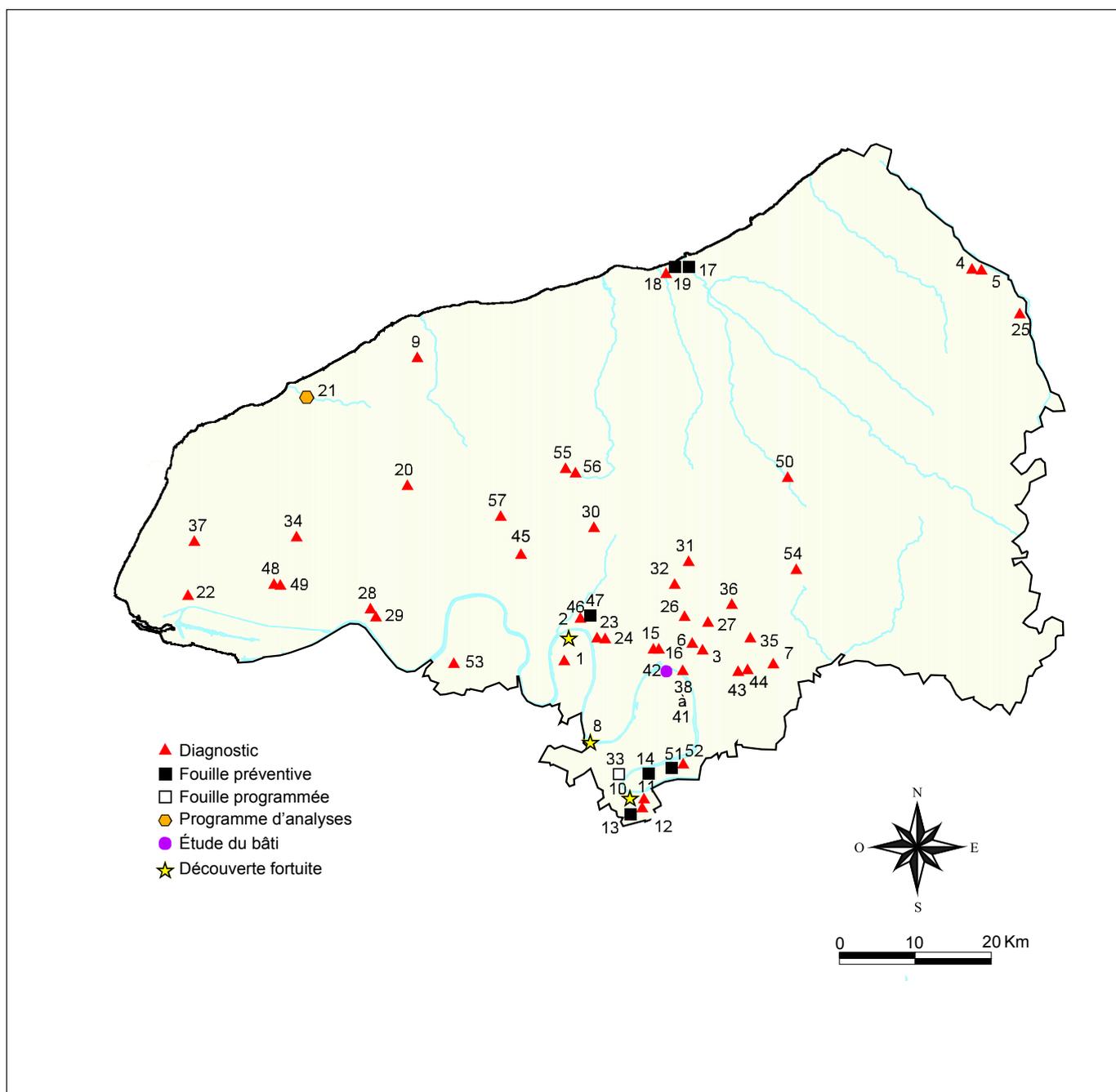


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2016



NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 1 6

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat	N° carte
171847	Anneville-Ambourville, Yville-sur-Seine Le Sablon : carrière CBN phase 3	Claire Beurion INRAP	Diag	GAL	2961 Limité	1
	Berville-sur-Seine Berge de la Seine : PK 275 à 277	Patricia Moitrel SRA	DÉC	MÉD MOD CONT	En cours	2
172526	Bihorel Allée Gérard Philippe	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	2865 Négatif	3
172578	Blangy-sur-Bresle Avenue de la Gare	David Breton INRAP	Diag	MÉD	2866 Limité	4
172606	Blangy-sur-Bresle 2A rue Morgan	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	1821 Négatif	5
172549	Bois-Guillaume 226 rue du Général Leclerc	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	2876 Négatif	6
172598	Bois-l'Évêque Rue Principale, RD 53	Nicolas Roudié INRAP	Diag	PRO MÉD MOD CONT	108 Limité	7
	La Bouille Le Chemin Perret	Laurence Éloy-Épailly SRA	DÉC	CONT	En cours	8
172594	Canouville 11 rue de Bas	Charles Lourdeau INRAP	Diag	GAL CONT	2878 Limité	9
	Caudebec-lès-Elbeuf 224 allée de l'Épinette	Laurence Éloy-Épailly SRA	DÉC	IND	En cours	10
172611	Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	FER MOD CONT	2983 Limité	11
172604	Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue des Saulniers	Nicolas Roudié INRAP	Diag	NÉO FER GAL HMA	2932 Positif	12
172525	Caudebec-lès-Elbeuf 124 rue de la République	Pierre Wech MADE	F. Prév	BRO GAL MÉD	En cours	13
172548	Cléon Moulin IV	Bruno Aubry INRAP	F. Prév	NÉO BRO FER	En cours	14

172589	Déville-lès-Rouen 3 rue Gambetta	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	CONT	2871 Limité	15
172515	Déville-lès-Rouen Rue Raymond Duflo	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	1845 Positif	16
172514	Dieppe 6-8 boulevard du Général de Gaulle	Bénédictine Guillot INRAP	F. Prév	MÉD MOD	3138 Positif	17
172055	Dieppe 4, place du Petit Enfer	Bénédictine Guillot INRAP	Diag	MÉD MOD	2832 Positif	18
172583	Dieppe 4, place du Petit Enfer	Paola Calderoni INRAP	F. Prév	MÉD MOD	En cours Positif	19
172562	Fauville-en-Caux Rue du Clos du Moulin	Charles Lourdeau INRAP	Diag	FER GAL MÉD	2900 Positif	20
/	Fécamp Abbaye de La Trinité	Olivier Kayser SRA	PAN	FER HMA CONT	En cours Positif	21
172605	Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	NÉO ? PRO ? GAL	2934 Limité	22
172603	Hénouville Rue de la Fontaine	Bruno Aubry INRAP	Diag	PAL	2938 Positif	23
172607	Hénouville Route de Saint-Martin	Caroline Riche INRAP	Diag	PRO MÉD MOD CONT	2937 Positif	24
172608	Hodeng-au-Bosc Hameau de Guimerville : rue des Illetes	Charles Lourdeau INRAP	Diag	/	2928 Négatif	25
172534	Houpeville Rue de la Briqueterie	David Breton INRAP	Diag	GAL	2848 Positif	26
172535	Isneauville Rue du Mesnil	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	NÉO ? PRO ? CONT	2870 Limité	27
172512	Lillebonne 3 rue des Chouquets	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	3087 Positif	28
172586	Lillebonne 11 rue de la République	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	2899 Positif	29
172550	Limésy La Grande rue, RD 53, Clos de l'Église	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO GAL MÉD	2867 Positif	30
172612	Mont-Cauvaire Route du Mesnil	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	NÉO BRO	2933 Positif	31
172599	Montville Rue du Lieupin	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	PRO GAL MÉD MOD	2915 Positif	32
172544	Orival Le Grésil	Jérôme Spiesser UNIV	FP	GAL	2815 Positif	33
172556	Parc-d'Anxtot Rue Saint-Blaise	Nicolas Roudié INRAP	Diag	IND	2929 Positif	34
172577	Préaux 25 Chemin Rural	Caroline Riche INRAP	Diag	GAL ?	2875 Positif	35
172519	Quincampoix Rue du Cailly	Nicolas Roudié INRAP	Diag	PAL FER	2885 Positif	36
172580	Rolleville Rue de l'Abbé Mazé, sente S ^{te} -Clotilde	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MÉD CONT	2898 Positif	37

172484	Rouen 49 bis, rue de L'Avalasse	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	CONT	2846 Limité	38
172536	Rouen 28, rue Blaise Pascal	Paola Calderoni INRAP	Diag	MOD CONT	2821 Positif	39
172563	Rouen Avenue de Caen, Avenue Jean Rondeau, rue Poterat	Ugo Le Moigne INRAP	Diag	CONT	2912 Positif	40
172494	Rouen 188 rue de Martainville : Aître Saint- Maclou	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD MOD	2862 Positif	41
	Rouen 188 rue de Martainville : Aître Saint- Maclou	Elen Esnault INRAP	EB	MÉD MOD CONT	En cours Positif	42
172434	Saint-Jacques-sur-Darnétal Rue de la Brûlée	Charles Lourdeau INRAP	Diag	MOD	2828 Limité	43
172615	Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	2931 Positif	44
172497	Saint-Martin-de-l'If Fréville : rue des Deux Mares	David Breton INRAP	Diag	PRO MOD CONT	2836 Limité	45
172540	Saint-Pierre-de-Varengeville Rue des Lilas	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	2852 Négatif	46
172547	Saint-Pierre-de-Varengeville Route de Candos	Stéphane Adam ÉVEHA	F. Prév	GAL MÉD MOD	En cours	47
172561	Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat	David Breton INRAP	Diag	FER GAL	2892 Positif	48
172593	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	David Breton INRAP	Diag	NÉO PRO GAL MÉD MOD CONT	2936 Positif	49
172537	Saint-Saëns ZA du Pucheuil	David Breton INRAP	Diag	PAL FER GAL HMA	2858 Positif	50
172546	Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	Nicolas Roudié INRAP	F. Prév	PRO GAL HMA MÉD	En cours	51
172513	Tourville-la-Rivière La Garenne	Caroline Riche INRAP	Diag	/	2847 Négatif	52
172635	Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux	Miguel Biard INRAP	Diag	GAL	2906 Positif	53
172445	Vieux-Manoir Route de la Gare	Caroline Riche INRAP	Diag	CONT	2856 Limité	54
172555	Yerville Rue des Faubourgs, route de Veules- les-Roses	David Breton INRAP	Diag	CONT	2874 Limité	55
172596	Yerville Rue des Laboureurs : Parc d'activités Nord du Bois de l'Arc	Charles Lourdeau INRAP	Diag	BRO FER	2869 Positif	56
172560	Yvetot Avenue Micheline Ostermeyer	Charles Lourdeau INRAP	Diag	GAL	2877 Positif	57
172571	Productions et échanges en pays de Bray	Christophe Colliou ASS	PCR	PRO GAL MÉD MOD	2959 Positif	58

NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Antiquité

Anneville-Ambourville,
Yville-sur-Seine
Le Sablon : carrière CBN phase 3

Une opération de diagnostic a été réalisée en avril 2016 à la limite entre les communes d'Yville-sur-Seine et Anneville-Ambourville, sur la troisième phase d'exploitation de la carrière CBN. La réalisation d'une reconnaissance archéologique à cet endroit était motivée par l'ampleur et la diversité des occupations humaines observées dans tout l'environnement alluvial de la vallée de la Seine. Le site d'extraction est en effet localisé à 2 km du cours actuel du fleuve, sur la terrasse quaternaire récente constituée de matériaux siliceux grossiers (sables, gravillons, graviers, galets). De plus,

un sanctuaire gallo-romain a déjà été découvert en 2013-2014, à 200 m des parcelles nouvellement concernées. L'exploration de la phase 3, portant sur environ 3,5 ha, n'a cependant révélé aucun vestige archéologique, à l'exception d'un fragment de tuile romaine. Ce constat permet néanmoins de renseigner les limites de l'occupation antique qui ne s'étendait manifestement pas très loin en direction de l'est.

Claire BEURION
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Berville-sur-Seine
Berges de la Seine : PK 275 à 277

Contemporain

La surveillance régulière de l'érosion des berges de la Seine menée par Haropa-Port de Rouen a permis la découverte fortuite de plusieurs indices de sites sur cette commune située à une quarantaine de kilomètres en aval de Rouen, sur la rive gauche. Il s'agit aussi bien de structures liées à d'anciens aménagements de berge, à l'habitat et à un contexte funéraire, que d'objets de la vie quotidienne. L'ensemble couvre une période allant du XIV^e au XX^e siècle.

Les aménagements de berge sont représentés par de nombreuses séries de pieux, accompagnées ou non de palissades répondant à plusieurs schémas de construction, et surmontées ou non de maçonneries en blocs de pierres. Ces dernières peuvent correspondre pour certaines à d'anciens appontements, pour d'autres à des structures de soutènement de l'ancien chemin de halage. Tout le long de l'ancien trait de berge se trouvent



Berville-sur-Seine, Berges de la Seine : série de pieux découverts à marée basse (S. Coquerel).

bollards et bornes kilométriques fluviales renversés par l'érosion.

Une portion d'un réseau de canalisation a été mise au jour. Elle est constituée de tuyaux en terre cuite enchâssés les uns dans les autres et noyés dans un enduit hydraulique rosé, très soigneusement lissé, formant un demi-cercle en partie supérieure. Un des éléments céramique complet mesure 65 cm de long pour un diamètre intérieur de 4,5 cm et un diamètre extérieur de 6,5 cm. Deux types ont été prélevés parmi ceux récemment déconnectés par l'érosion, témoignant de divers circuits d'approvisionnement : un élément est un grès local provenant probablement du pays de Bray, tandis que les autres correspondent au grès du Beauvaisis (identification É. Lecler-Huby, INRAP). Ce type de tuyau est encore fabriqué à la fin du XIX^e siècle. À titre d'exemple, l'article n° 40 du *Catalogue des poteries de grès et poterie jaune d'Augustin Véron fils à Ger (Manche)* indique une longueur utile de 55 à 60 cm, ce qui correspond aux éléments retrouvés. Une prospection pédestre a permis de localiser d'autres éléments en place, orientés nord-nord-est / sud-sud-ouest, qui pourraient être rattachés à l'alimentation en eau du jardin à la française de l'ancien manoir dit de L'Île le Roy, figurant sur deux plans parcellaires du XVIII^e siècle (ADSM, 12Fi185, fonds Caillot de Coqueréaumont et 12Fi198, plan géométrique dressé par Jacques Duval en 1768). Ce manoir appartenait à la famille de Joseph Piquefeu, qui y a fait construire une petite chapelle dédiée à Saint-Joseph en 1719, encore en élévation. Cette résidence de campagne, qui passe aux mains de Jean Harel, seigneur de Fontaine-Halbout (Calvados) et conseiller du roi, est encore fréquentée en 1785 (ADSM, 4E-01463, vue 43).

Le contexte funéraire est représenté par des restes osseux humains correspondant à deux individus. Un homme de grande stature ne présente pas de pathologie particulière, tandis que les os d'une petite femme, aux insertions musculaires très prononcées derrière les fémurs, manifestent de multiples signes d'arthrose (extrémité distale de l'ulna, extrémité de la clavicule, deux vertèbres lombaires soudées) ainsi qu'une résorption alvéolaire sur la mandibule, qui témoignent d'un âge au décès sans doute élevé (étude F. Carré, SRA de Normandie). À proximité de ces os se trouvaient des éléments de faune immature. Les ossements recueillis n'étaient pas en connexion anatomique. Découverts après une récente érosion de berge due à l'action conjuguée d'un fort coefficient de marée et des déplacements d'eau provoqués par le passage de grands navires, ils se sont dispersés sur quelques mètres au gré des vagues. La prospection menée par le SRA (N. Bolo et P. Moitrel) quelques semaines après la découverte n'a pas permis d'identifier de structure funéraire dans la coupe formée par l'érosion.

Plusieurs objets ont été ramassés lors des différentes phases de surveillance des berges :

- un éperon en fer de 16,1 cm de long, pour un poids de 88 grammes. Les branches, larges de 2 cm au niveau de la tige, se réduisent progressivement à 1,5 avant de brutalement se réduire à 9 mm au milieu de leur longueur, afin de provoquer une cambrure pour le passage de cheville. La molette devait comporter 9 pointes. Les extrémités de l'éperon présentent un œillet en 8, plutôt horizontal. Celui de droite possède un anneau prolongé d'une plaque ovale pour une bride de sous-pied. L'arrière de l'éperon et le départ des branches sont ornés d'un décor semi-radiant axé sur la tige, qui présente également une bague en son milieu. La datation proposée par Pierre Drugmand (président du Club International d'Éperonnerie) pour ce modèle le placerait au tournant du XVI^e et du XVII^e siècles ;



Berville-sur-Seine, Berges de la Seine : éperon du XVI-XVII^e siècle (S. Le Maho).

- l'angle inférieur gauche d'un pavé bicolore, estampé avec décor à l'engobe (dimensions conservées : 10,8 cm de longueur x 7,6 cm de largeur, 2,4 cm d'épaisseur). La pâte est claire (beige rosé), assez fine et homogène, avec des inclusions millimétriques rouge et quelques inclusions de quartz plus grosses (jusque 5 mm). Le motif est constitué d'un cheval galopant à dextre. Harnaché et sellé, il est monté par un cavalier dont seule la jambe gauche est visible sur le fragment conservé.



Berville-sur-Seine, Berges de la Seine : pavé bicolore (P. Moitrel).

La glaçure jaune confère une couleur orangée au fond du motif et une couleur jaune à l'engobe blanc constituant le motif. L'estampage, peu profond, est finement réalisé, la jambe du cavalier étant particulièrement nette. L'arrière du pavé est lisse.

L'ensemble de ces caractéristiques permettent de le dater du XIV^e siècle (étude N. Coulthard, SRA de Normandie) ;



Berville-sur-Seine, Berges de la Seine : robinet de tonneau (P. Moitrel).



Berville-sur-Seine, Berges de la Seine : élément architectural en fonte (S. Le Maho).

- un robinet de tonneau en alliage cuivreux présentant un poinçon en forme de soleil radiant à 10 branches sur la poignée. Il mesure 17,2 cm de long pour 7,4 cm de haut, poignée comprise.

- une plaque de cheminée incomplète, datant probablement de la fin du XVII^e ou début du XVIII^e siècle (cf. Palasi 2014) est ornée d'un buste masculin de profil, tête à gauche, portant une barbe à grand bouc et une couronne de laurier. Il est placé dans un médaillon surmonté d'une couronne végétale. Un lion couché regardant se tient à droite du médaillon, sans que l'on puisse dire si un second lion lui répondait à gauche.

- un fond d'égouttoir en pâte blanche vernissée verte, d'un diamètre extérieur de 14,5 cm, datable du début du XIX^e siècle (identification E. Lecler-Huby, INRAP) ;

- un élément en fonte présentant un décor trilobé dans un arc en accolade pourrait avoir appartenu à un monument funéraire, sans qu'il soit possible de dire s'il est en lien avec les deux squelettes découverts.

La nature comme l'excellente facture de ces objets témoignent d'une occupation de ce secteur par une classe aisée de la population.

Patricia MOITREL
SRA de Normandie

Bibliographie

PALASI Philippe, 2014 - *Plaques de cheminées héraldiques : histoire d'un support métallique des armoiries, fin XV^e-XX^e siècle*. Paris : Gourcuff-Gradenigo, 318 p.

Bihorel Allée Gérard Philippe

Un projet de construction immobilière à l'emplacement d'anciens terrains de tennis, sur une zone fortement terrassée anciennement, a généré une opération de diagnostic qui n'a révélé aucun vestige archéologique.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Moyen Âge

Blangy-sur-Bresle Avenue de la Gare

Cette opération a révélé la présence de mobilier piégé dans un milieu tourbeux, sous des remblais modernes, sans concentration particulière. Il s'agit de tessons de la fin du XII^e et du début du XIII^e siècles, accompagnés de fragments de faune, d'un élément ferreux et de

nombreux fragments de tuile plate.

David BRETON
INRAP

Blangy-sur-Bresle
2A rue Morgan

Lors de la réalisation de ce diagnostic archéologique mené sur une surface de 1 400 m², aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été mis au jour.

Charles LOURDEAU
INRAP

Bois-Guillaume
226 rue du Général Leclerc

La parcelle implantée dans un secteur urbanisé depuis la fin du XIX^e siècle et dans le courant du XX^e siècle ne contient aucun indice d'occupation archéologique.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Protohistoire
Moyen Âge

Bois-l'Évêque
Rue Principale, RD 53

Moderne
Contemporain

Cette opération de diagnostic intervient sur 2,5 ha au cœur du village de Bois-l'Évêque, sur le plateau oriental de Rouen. De rares indices mobiliers témoignent de la fréquentation protohistorique.

Un réseau de parcellaire non daté est repéré. D'autres indices mobiliers témoignent d'une fréquentation continue du XII^e-XIII^e au XVI^e siècle. Ces indices, situés près de la route actuelle et des anciens corps de ferme,

témoignent d'une relative ancienneté du village.

Le terrain est localement fortement impacté (remblais, dépotoirs et niveaux) par les occupations des XIX^e-XX^e siècles, en marge des bâtiments visibles sur le cadastre napoléonien, dont certains sont encore en élévation.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Contemporain

La Bouille
Le Chemin Perret

Le 21 décembre 2016 en se rendant sur leur lieu de travail, Madame Maggini et deux de ses collègues ont recueilli sur la commune de La Bouille à hauteur du « chemin Perret » un lot de monnaies en or en très bon état de conservation. Le lieu de la découverte est situé dans le lit de la Seine, en bordure de la rive droite du fleuve, dans

la partie de l'estran mise à nu lors des grandes marées. Le lot reposait en ordre dispersé dans la vase et c'est en marchant sur l'une des monnaies que Madame Maggini a eu le regard attiré par son reflet. Les inventeurs ont déclaré la découverte le 26 décembre 2016 à la Mairie de La Bouille qui a saisi le SRA, comme le prévoit la loi.

Les 167 monnaies, divisées dans un premier temps entre les trois inventeurs au gré de leur ramassage respectif, ont été rassemblées et confiées à la Drac de Normandie. Ce lot, probablement incomplet, n'a pas encore fait l'objet d'une étude numismatique. Il a été réuni sur un laps de temps assez court, une soixantaine



La Bouille, Le Chemin Perret : état à la découverte (M. Maggini).

d'années, entre la seconde moitié du XIX^e siècle et le début de la Première Guerre mondiale, l'année 1914 lisible sur plusieurs monnaies indiquant un *terminus ante quem*. L'ensemble est singulier à deux titres. Le lieu de la cachette dans la berge de la Seine, sans doute à l'abri des marées, est assez inhabituel voire surprenant. La date d'enfouissement, au début de la Première Guerre mondiale pourrait traduire de la part de son détenteur une volonté d'échapper à toutes institutions officielles, bancaire ou fiscale que l'on pourrait mettre en corrélation avec l'état de guerre et la menace d'invasion par les troupes allemandes.

La question de l'appartenance de ce lot monétaire au champ de l'archéologie ne fait plus débat. Les vestiges des deux Guerres mondiales (champs de bataille, équipements militaires, etc.) sont maintenant fouillés, étudiés, répertoriés, conservés dans des structures muséales, inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO et font l'objet de colloques.

Laurence ELOY-EPAILLY
SRA de Normandie

Antiquité

Contemporain

Canouville
11 rue de Bas

Ce diagnostic archéologique couvre 173,67 m². Des tessons de céramique des I^{er}-II^e siècles de notre ère et des fragments de jattes à crémier des XVIII^e-XIX^e siècles, ont été découverts dans des remblais fortement remaniés, liés à la construction du pavillon en 1986.

Aucun vestige structuré n'a été mis au jour.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Indéterminé

Caudebec-lès-Elbeuf
224 allée de l'Épinette

Le 5 avril 2016, Madame Godot, responsable des services techniques de la ville de Caudebec-lès-Elbeuf, informait le Service régional de l'archéologie de la découverte d'ossements humains sur le chantier du 224 allée de l'Épinette lors du creusement d'un bassin de rétention des eaux de pluie et de la construction d'un bâtiment d'exploitation et de parkings pour les bus de l'agglomération Elbeuvienne (TAE).

Le projet occupe la parcelle AB 174, d'une emprise de 7 285 m², localisée dans la zone industrielle nord-est de la commune, à environ 350 m des berges de la Seine. Ainsi qu'établit par la Carte archéologique régionale, la découverte est située dans un secteur vide de mention d'occupation ancienne et, par conséquent, a été exclue

de l'arrêté de zonage archéologique émis par le Préfet de Normandie en janvier 2014 (seuil à 10 000 m²). Il s'agit d'une découverte fortuite et inédite. Les premières observations ont été conduites par le Brigadier David Piquet, agent de la Police Judiciaire, qui a immédiatement avisé Mme de Roeck, substitut du procureur de la République. Mais cette découverte relevant du domaine de l'archéologie, le dossier a été transmis au SRA.

Les vestiges en place étaient visibles dans les parois est et sud du bassin. Six fosses à inhumations présentant un remplissage brun dans un sédiment jaune pâle étaient assez régulièrement réparties sur l'ensemble de la paroi orientale, sur une longueur d'environ 6 m. Une unique fosse était visible dans la paroi sud, immédiatement à



Caudebec-lès-Elbeuf, 224 allée de l'Épinette : parois est et sud du premier bassin au moment de la découverte fortuite. Les numéros correspondent aux fosses d'inhumations (L. Eloy-Epailly).

l'ouest de l'angle sud-est du bassin. Les structures étaient orientées est/ouest, et les inhumés allongés sur le dos, tête à l'est. Les os présentaient un bon état de conservation si l'on excepte les fragmentations liées aux conditions de leur découverte. Les fosses étaient éloignées les unes des autres, sans recouvrements, et installées à des profondeurs variables. Elles présentaient des fonds plats, avec des parois légèrement de biais ou en « V ». Leurs parties supérieures étaient arasées et scellées par des remblais modernes à contemporains. Dans certaines fosses, des blocs de silex de taille moyenne, non jointifs, indiquaient des aménagements, tandis que des éléments ligneux brun foncés signalaient la présence d'éléments de bois : cercueils, coffrages, couvercles... La population inhumée, dont les ossements ont été recueillis avec plus ou moins de soins en lien avec les circonstances particulières de leur découverte, indique la présence exclusive d'adultes. Ceux des os trouvés en connexion anatomique sont en cours d'examen.

Afin de vérifier l'extension des vestiges, une tranchée de diagnostic a été creusée sous surveillance archéologique sur l'emprise du second bassin prévu à 8 m environ à l'ouest, en vis à vis des premières découvertes. La tranchée orientée est/ouest a été réalisée à l'aide d'une pelle mécanique sur une largeur de 1,80 m et une longueur de 10,80 m. Huit structures ou indices de structures ont été dénombrés. Trois d'entre elles, regroupées contre la paroi est de la tranchée et au plus proche des découvertes fortuites, sont assurément des inhumations. Une fosse et un trou de poteaux semblent avérés tandis que trois anomalies restent actuellement à l'état d'indices. Les fosses à inhumations présentaient les mêmes caractéristiques que les précédentes avec une implantation similaire. Leur fouille n'a fourni aucun élément datant et seule leur position stratigraphique indique un *terminus ante quem* que l'on peut situer à la période contemporaine, au moment de la mise en place

des jardins ouvriers (présence de céramiques type pot de fleur dans un des remblais supérieurs). Cette absence de mobilier pose question sans que l'on puisse encore lui attribuer de sens.

Ces observations permettent de conclure à l'existence d'un petit cimetière dont les dimensions est/ouest pourraient être comprises entre une douzaine à une quinzaine de mètres, mais avec une extension nord/sud actuellement impossible à évaluer. Sa gestion semble soignée avec l'absence de recouvrements entre les fosses et une disposition à intervalles réguliers, tous les 0,30 à 0,40 m les unes des autres. Cette régularité suggère l'existence d'un marquage au sol (stèles, croix...) qui évoque formellement les cimetières post révolutionnaires bien ordonnés ou les cimetières militaires.

Les recherches documentaires préliminaires effectuées par Nathalie Bolo (SRA de Normandie), et celles de Monsieur Durieu (TAE) conduisent à trois hypothèses. La première est fournie par le cadastre napoléonien de 1832 sur lequel le toponyme « le cimetière » est indiqué mais sans structure cimétériale figurée. Sur la carte d'état major de 1880, le toponyme « ancien cimetière » apparaît également accolé au dessin d'un espace fermé qui pourrait correspondre à l'emprise d'un lieu d'inhumation bordant l'ancienne route de Bourgtheroulde à Lyons-la-Forêt. La troisième hypothèse relierait la découverte à la construction de l'hospice Lecailler-Leriche en 1888 dans lequel la pratique de l'inhumation est attestée par un article de 1895.

La disparition physique de ce lieu d'inhumation et du toponyme « cimetière » à la fin du XIX^e siècle demeure inexplicable.

Laurence ELOY-EPAILLY
SRA de Normandie
UMR 7071 ArscAn, équipe Gama

Âge du Fer
Moderne

Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry

Contemporain

Malgré sa localisation au sein de l'agglomération antique de Caudebec-lès-Elbeuf, l'opération de diagnostic n'a livré aucun fait funéraire ni domestique antique. Les seules traces identifiées sont celles de constructions et remblais modernes ou contemporains, auxquels se

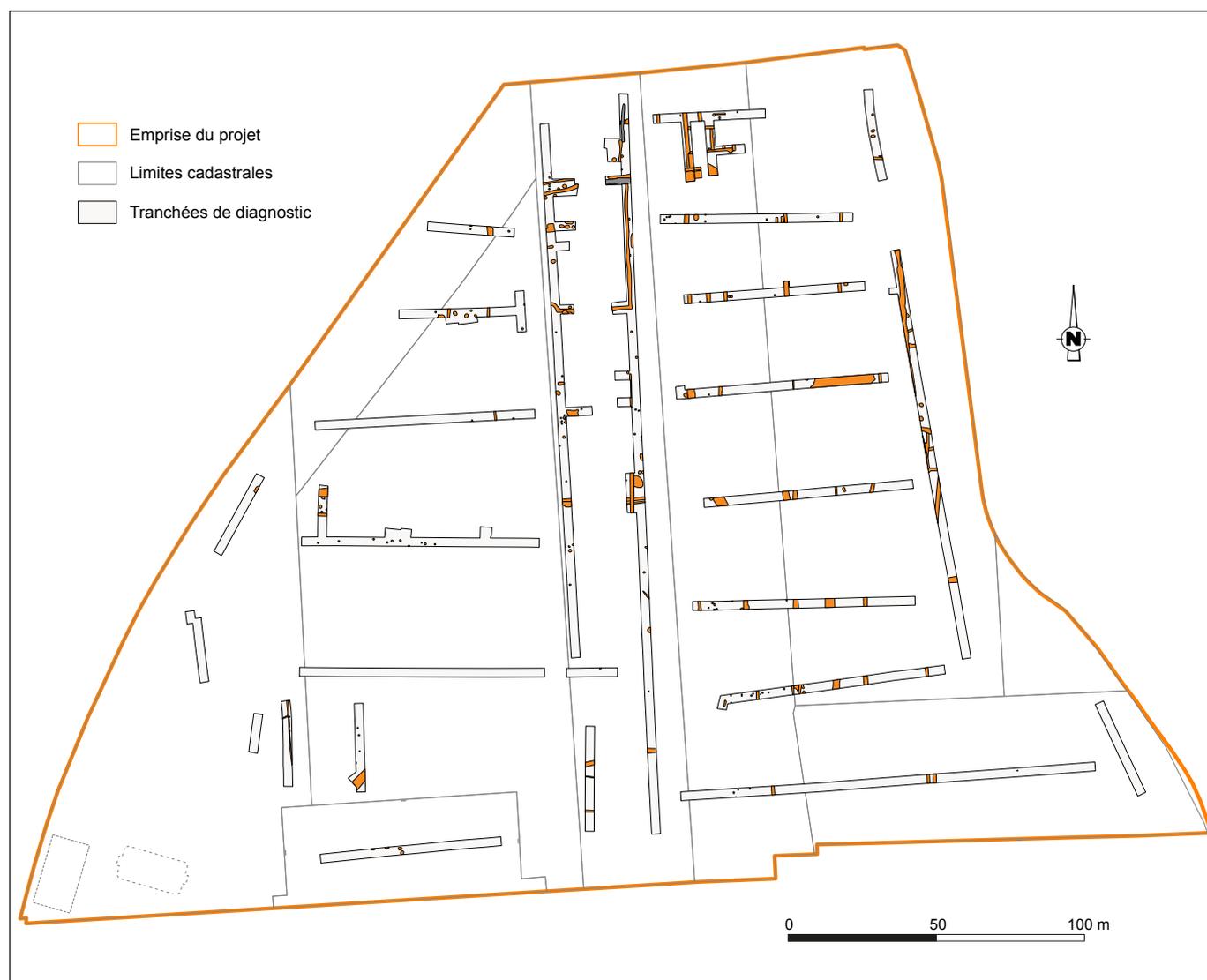
mêle un unique élément céramique attribuable à la fin de l'âge du Fer.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Néolithique
Âge du Fer

Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue aux Sauniers

Antiquité
Haut Moyen Âge



Caudebec-lès-Elbeuf, rue Lamartine, rue aux Sauniers : plan des sondages sur fond cadastral (S. Calduch).

L'opération de diagnostic a été motivée par un projet de création de zone commerciale couvrant 73 600 m² à l'est de la commune de Caudebec-lès-Elbeuf. L'emprise est implantée dans la vallée alluviale de la Seine. La topographie des parcelles est globalement plane bien qu'un léger pendage du sud-ouest vers le nord-est (12 à 7,5 m NgF) corresponde à l'est au passage de la basse terrasse vers le lit de l'Oison.

Les documents anciens indiquent qu'il n'y avait pas, au XIX^e siècle, d'autres constructions que la marge du domaine du château de La Villette localisé au sud. L'essentiel de l'emprise du projet était donc durant les deux derniers siècles jusqu'à aujourd'hui, en prairies, cultures maraîchères et friches, exceptés des aménagements sportifs à l'ouest ainsi qu'un chemin piéton réalisés à la fin du XX^e siècle.

Le patrimoine archéologique de Caudebec-lès-Elbeuf apparaît très riche et bien documenté. Cette commune correspond globalement à l'agglomération secondaire antique d'*Uggade* et le projet se situe à environ 500 m à l'est, dans son environnement périurbain (voiries, nécropoles). Les parcelles sont directement concernées par le site 022 enregistré dans la carte archéologique communale, qui correspond à des constructions gallo-romaines très partiellement repérées lors de prospections électromagnétiques. Ces indices, difficilement interprétables pris isolément, prolongent au sud le site 006 fouillé sur une petite surface en 1993 par Fabienne Doucet (AFAN) et Philippe Fajon (SRA de Normandie). Les vestiges observés comprennent des bâtiments en dur récupérés et un bassin circulaire. L'ensemble est interprété comme une *villa* installée en bord de voirie romaine, sans que ne soient exclues d'autres fonctions (établissement commercial ou culturel). La voie antique, localisée à peu près sous la rue Lamartine, correspond à l'ancien chemin d'Elbeuf à Pont-de-l'Arche sur le cadastre napoléonien. Au sud dans le parc de l'ancien château de la Villette, sont également mentionnés du parcellaire antique (site 051), et des sarcophages et sépultures du haut Moyen Âge, découverts au XIX^e siècle sans localisation précise (site 021).

Le diagnostic a mis en évidence une succession d'occupations sans *hiatus* chronologique important durant le premier millénaire de notre ère. Ils couvrent l'emprise sur plus de 5 ha. Certaines de ces occupations devaient se développer au-delà dans des secteurs déjà construits au nord, à l'ouest et à l'est. L'essentiel des vestiges est constitué de plusieurs trames parcellaires, de bâtiments (murs et tranchées de récupérations) et de structures fossoyées variées (fosses, trous de poteaux, cabanes excavées, fours domestiques, carrière). Ces éléments se concentrent surtout au nord, au centre et à l'est de l'emprise. Du mobilier est quasi systématiquement associé, en quantités et qualités variables selon les différentes phases chronologiques. De rares tessons et silex taillés indiquent une fréquentation du secteur entre le Néolithique et la Protohistoire, peut être sous-représentée en raison des

aménagements postérieurs destructeurs. La récurrence de mobilier de La Tène C/D - en position résiduelle pour l'essentiel, à défaut de structures attribuées - semble préfigurer une origine gauloise au développement antique.

Les trames parcellaires, orientées nord/sud, sont visiblement mises en place à l'époque romaine, peut-être dès la période augustéenne, mais la question d'une origine laténienne plus précoce reste posée. Ce découpage du terrain suit l'orientation de la voirie antique présumée au nord, du bâti fouillé en 1993 ainsi que des éléments de bâtiments repérés dans les tranchées au nord. Le plan partiel des tranchées de récupération des constructions semble plus correspondre à du bâti civil que culturel. La faible profondeur de la majorité d'entre elles, associée à la présence de résidus de mur en torchis enduit, suggère des constructions de fondations légères et de faible hauteur. La fonction de cet ensemble (*domus*, activités commerciales ou culturelles péri urbaines) reste à déterminer, de même que ses liens avec les vestiges observés en 1993 juste au nord. Le registre mobilier permet d'entrevoir une consommation relativement abondante et aisée, à défaut de cerner les activités pratiquées.

La continuité de l'occupation au Bas-Empire est essentiellement perçue grâce au mobilier numismatique et céramique, et semble traduire un changement de fonction notable. Elle apparaît, au stade du diagnostic, d'ampleur plus réduite et difficile à cerner, mais peut être plus importante qu'il n'y paraît comme cela a déjà été constaté sur d'autres sites fouillés. La proximité de la voie supposée au nord et de la ville antique a dû jouer un rôle dans le maintien d'une occupation. La récupération de matériaux sur les bâtiments du Haut-Empire pourrait avoir débuté lors de cette phase et se poursuivre pendant le haut Moyen Âge.

Un habitat groupé actuellement daté du VII^e au IX^e siècles s'implante sur les occupations antiques et au delà. Il est composé de fours, de grandes fosses dont certaines de type cabanes excavées, et de probables bâtis sur poteaux. Un niveau discontinu de terre sombre est associé aux structures alto-médiévales dispersées. À ce stade, l'habitat apparaît lâche et peu structuré. Les parcellaires antérieurs semble être réutilisés à l'époque mérovingienne voire dès le Bas-Empire. Cet habitat doit être rapproché des sépultures du haut Moyen Âge découvertes au sud dans le parc du château de la Villette au XIX^e siècle.

L'ensemble du site paraît retourner en culture durant le millénaire suivant, représenté par de rares indices mobiliers ponctuels du bas Moyen Âge, des époques moderne et contemporaine.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

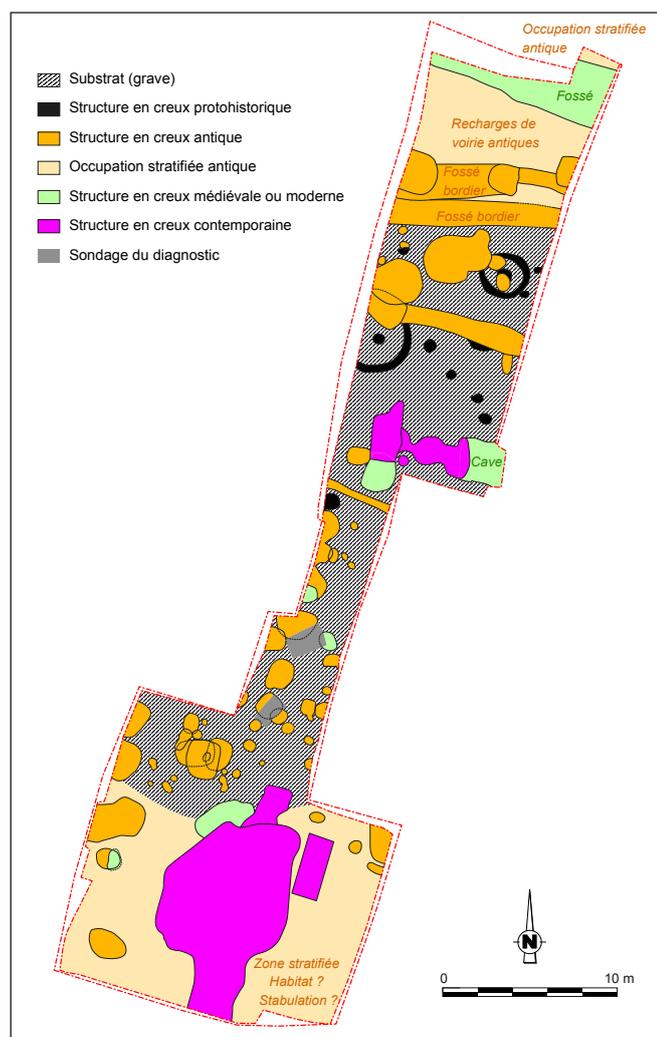
La commune de Caudebec-lès-Elbeuf est connue de longue date pour l'abondance des vestiges qu'elle recèle. On y reconnaît aujourd'hui la station antique mentionnée dans l'*Itinéraire d'Antonin* sous le nom d'*Uggade*. La fouille réalisée en 2016, en centre-ville sur une surface de moins de 800 m², se situe dans un secteur qui avait déjà livré des traces d'occupation et paraissait correspondre à une zone périphérique de l'agglomération.

Les éléments les plus anciens reconnus lors de la fouille se rattachent à l'âge du Bronze et consistent en un ensemble funéraire comportant deux enclos circulaires et moins d'une dizaine de crémations en pleine terre. Les deux enclos sont de très petites dimensions et mesurent 3 et 4 m de diamètre extérieur. Ils comportent chacun une crémation centrale. Les structures satellites, dont certaines n'ont pas livré de restes osseux, semblent se

rattacher à cette occupation funéraire et constituer un ensemble dont l'extension totale n'a pu être déterminée ici, étant donné l'exiguïté de l'emprise fouillée. La présence d'autres aménagements similaires dans les parcelles mitoyennes n'est en effet pas à exclure. Deux datations radiocarbones effectuées sur des charbons prélevés dans ces crémations permettent une attribution chronologique plus précise, pour l'une à la fin du Bronze moyen-début du Bronze final (1409-1268 avant J.-C.) et pour l'autre au Bronze final II (1260-1052 avant J.-C.). Masquant partiellement les traces de la nécropole à laquelle elle se superpose, l'occupation antique reconnue ensuite ne couvre qu'une période réduite, du milieu du I^{er} siècle au courant du II^e siècle. On notera d'emblée une conservation différentielle des vestiges gallo-romains. En effet, le terrain semble avoir initialement comporté une anomalie topographique (butte de grave), totalement arasée sans doute à la période moderne. Cette anomalie devait se situer peu ou prou dans la partie centrale de la parcelle étudiée. Ceci explique que seules les extrémités nord et sud de la fouille aient conservé des restes de la stratigraphie antique, tandis que la partie centrale ne comportait plus que des structures en creux, la stratigraphie correspondante ayant été arasée en même temps que la butte de grave.

Au nord, l'opération a mis au jour un tronçon de voirie orienté est/ouest et situé dans l'exact prolongement de celui mis au jour lors de la fouille quasi-mitoyenne du « 112 rue de la République ». Cette rue est ici large de 7 à 8 m et comporte au moins quatre états successifs, matérialisés par des recharges de gravier entre lesquelles s'intercalent de fins niveaux de circulation plus ou moins hydromorphes (fig. 2). La limite nord de la rue est recoupée par un fossé médiéval qui en reprend l'orientation, de sorte qu'il est impossible de mesurer précisément la largeur initiale de la chaussée. Au sud, la rue était limitée par un fossé bordier dont deux états légèrement décalés l'un par rapport à l'autre ont également été reconnus.

La partie médiane de la parcelle a livré un ensemble de creusements, dont certains de grandes dimensions, mais dont la fonction première ne peut, le plus souvent, pas être clairement identifiée. Il ressort néanmoins de l'étude des comblements que ces structures fossoyées ont été *in fine* utilisées en tant que dépotoir. L'abondant mobilier qui y a été recueilli atteste, entre autres, la proximité d'activités artisanales, telles que le travail de la corne. La répartition de certains mobiliers semble également refléter une spatialisation des activités et l'existence probable de plusieurs parcelles. On notera toutefois que ces rejets sont pour l'essentiel en position secondaire. La présence de nombreuses traces de



Caudebec-lès-Elbeuf, 124 rue de la République : plan masse des vestiges mis au jour lors de la fouille (P. Wech).

dépôts organiques, dont des matières fécales, permet de proposer la présence de rejets de type fumure. La présence de latrines est également envisageable. Les données paléo environnementales, et notamment carpologiques, orientent l'interprétation de l'ensemble comme résultant notamment d'activités rurales ou péri-urbaines, confirmant en cela la position « satellite » de la parcelle par rapport au tissu urbain antique.

La partie méridionale de la parcelle, outre d'importants creusements contemporains, a livré les traces d'une occupation stratifiée comportant notamment un bâtiment quadrangulaire, édifié sur solins de silex. Ce bâtiment, entouré de niveaux de sol en gravier, comportait quant à lui un sol en terre. L'analyse paléo-parasitologique d'un niveau d'occupation fortement organique, a révélé la présence d'œufs du genre *Dicrocoelium*, et semble orienter l'interprétation des lieux en tant qu'aire de stabulation. Les dégagements extrêmement limités en surface ne permettent guère de pousser davantage l'analyse spatiale de cette occupation.

Des traces d'une occupation médiévale ont également été mises en évidence sous la forme notamment de quelques fosses et creusements. L'élément le plus remarquable de cette occupation est sans conteste une cave maçonnée et voûtée. Située à cheval sous la limite de fouille orientale, cette structure n'a malheureusement été explorée que très partiellement. De la même façon, le respect des cotes de fond de chantier ne nous a pas permis de vider le comblement de cette structure ni donc d'observer son niveau de sol. Cette cave présente un plan rectangulaire d'une largeur de 2,23 m, couvert d'un berceau segmentaire. Les caractéristiques de cette construction pourraient orienter sa datation vers le second Moyen Âge. On notera la présence, dans son comblement, d'éléments provenant de la démolition du rez-de-chaussée du bâtiment qui devait la surmonter, et notamment d'une cheminée de tuileau. La démolition



Caudebec-lès-Elbeuf, 124 rue de la République : vue d'ensemble de la cave médiévale en cours de dégagement (G. Deshayes).

de ces éléments et le comblement de la cave semblent être datés de l'époque moderne.

C'est également à l'époque moderne que le terrain semble avoir fait l'objet d'importants terrassements conduisant à l'arasement de l'anomalie topographique décelée au centre de l'emprise. Ces travaux ont eu pour conséquence la disparition, à certains emplacements, des niveaux stratifiés antiques et médiévaux, et notamment des vestiges du bâtiment auquel devait être associée la cave précédemment décrite. Les terrassements modernes sont suivis d'apports assez massifs de sédiments de type « terres noires », sur lesquels des constructions s'échelonnant de la fin de la période moderne à nos jours ont finalement été observées.

Pierre WECH
MADE

Néolithique

Âge du Bronze

Cléon
Moulin IV

Âge du Fer

La fouille conduite à Cléon concerne une surface de 5 ha. Le futur projet occupe une partie de la plaine alluviale de la Seine et plus particulièrement une vaste montille graveleuse axée est/ouest. À cet endroit, l'aménagement d'une ZAE porté par Normandie-Rouen-Métropole couvrira à terme une surface de 7 ha. Le post-fouille étant en cours, les informations et les interprétations consignées ici sont appelées à évoluer. Les travaux de terrain, d'une durée de cinq mois, ont permis de mettre au jour un peu plus de 1 500 structures archéologiques, qui se répartissent en quatre grands groupes :

- Le premier associe des formes d'habitat attribuées aux phases les plus anciennes. Un bâtiment au plan partiel est marqué au sol par des poteaux déterminant au moins trois tierces. Le mobilier archéologique découvert dans son environnement immédiat permet d'attribuer cette construction à la culture de Cerny. Des fosses variées et un lambeau de sol livrent un *corpus* céramique, lithique et faunistique qui illustre le Néolithique récent et le Campaniforme. Des foyers appareillés en grès et en silex organisent l'espace de ces occupations. Quelques silex taillés et tessons de céramique apparaissent dans cet environnement.



Cléon, Moulin IV : groupe de haches (S. Le Maho).

- Le deuxième ensemble regroupe une multitude de poteaux qui dessinent en plan des greniers sur quatre et six poteaux. Des constructions de plan circulaire sont associées aux greniers et illustrent des occupations en aire ouverte de l'âge du Bronze. Ces vestiges sont implantés sur un axe est/ouest en position dominante sur la montille. Des fours en huit sont aménagés dans la partie orientale du site, un peu en marge des espaces de stockage et d'habitation.

Le mobilier céramique découvert dans ces différents aménagements montre des formes dédiées aux fonctions domestiques, particulièrement au stockage. Des fragments de moules en terre cuite évoquent un décor d'ocelles. En l'état actuel des études, il n'est pas possible de proposer d'attributions plus précises.

- Le troisième ensemble comporte au moins trois groupes funéraires dont l'origine de l'implantation serait une sépulture collective, non fouillée dans le cadre de cette opération.

La fouille de 32 sépultures à inhumation et de 2 incinérations a mis en évidence plusieurs gestes funéraires inédits. En effet, outre la présence dans certaines tombes de corps complets, des sépultures révèlent des réductions de corps qui sont liés à des remaniements de tout ou partie des restes. Ces gestes

sont pratiqués sur une population d'adultes mais surtout de jeunes, voire de très jeunes enfants.

Chaque sépulture est « coiffée » d'un agencement de matériaux : blocs de calcaire, de silex et plus rarement de grès. De telles constructions semblent être destinées à être visibles dans le paysage. Deux enclos circulaires sont également présents dans cet environnement. Ils n'ont malheureusement livré aucune sépulture. Cependant, l'aire funéraire se développe de part et d'autre. Les enclos semblent donc avoir joué un rôle dans l'organisation générale de l'espace.

Cette nécropole est remarquable à plus d'un titre, car elle révèle une population relativement jeune, des gestes funéraires très peu observés régionalement, et des agencements tout aussi singuliers. Un autre point à souligner est l'absence presque totale d'objets d'accompagnement. Enfin, une probable sépulture excentrée du reste de la nécropole a livré deux haches polies, dont une naviforme. Elle peut être contemporaine de la sépulture collective.

L'ensemble des sépultures sera daté par 14 C afin de hiérarchiser et d'affiner la chronologie. Dès la fouille, trois dates engagées sur des tombes ont permis d'établir une partie des faits qui couvre le Bronze ancien, le Bronze moyen et le Bronze final.

- Le quatrième ensemble concerne un enclos quadrangulaire, d'une surface de 3 000 m² délimité par un fossé, qui abrite plusieurs constructions rectangulaires. Le peu de mobilier céramique découvert dans certaines structures pourrait témoigner d'une occupation du site à l'époque augustéenne.

Bruno AUBRY
INRAP

avec la collaboration de
Claire BEURION, Frédérique JIMENEZ
et Corinne THÉVENET

Contemporain

Déville-lès-Rouen 3 rue Gambetta

Les travaux d'aménagements qui vont être entrepris sur les parcelles AO 92 et 93, étant susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine, notamment en raison de leur proximité avec l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre, une opération de diagnostic archéologique a été mise en place.

Les vestiges mis au jour témoignent d'une occupation du site au milieu et durant la seconde moitié du XIX^e

siècle. Les fondations d'un muret, deux fosses dépotoirs domestiques et trois niveaux de remblais successifs matérialisent cette occupation figurée sur le cadastre napoléonien, antérieure à la construction de la maison de maître qui occupe encore aujourd'hui cet espace.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Déville-lès-Rouen

Rue Raymond Duflo

Contemporain

L'îlot urbain dans lequel s'intègre ce diagnostic est un secteur occupé depuis le XVIII^e siècle par des manufactures, puis des usines dédiées au travail des métaux (laminage de plomb, fabrication de tubes en cuivre, laiton, acier...).

Outre la reconnaissance de nombreux vestiges du passé industriel contemporain (niveaux de sols des ateliers ou des cours attenantes, travée de laminoir...), deux fosses et trois niveaux de remblais suggèrent la présence d'aménagements plus anciens. Les deux petites fosses, localisées dans la partie est de la

parcelle, sont datées par le mobilier résiduel de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. Les niveaux de remblais situés à proximité du cours actuel de la rivière du Cailly, peuvent par leur nature (argile bleutée témoignant de leur évolution dans un milieu anaérobie) être interprétés comme de possibles aménagements de berges au cours des XVII^e-XVIII^e siècles.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Dieppe

6-8 boulevard du Général de Gaulle

Le projet de construction d'un complexe immobilier à Dieppe, aux n° 6-8, boulevard du Général de Gaulle a conduit à la réalisation d'une fouille archéologique au printemps 2016. Les parcelles étudiées sont comprises entre la rue d'Écosse au nord, la rue de la Petite-Chasse à l'est, le boulevard du général de Gaulle au sud et la rue Descroizilles à l'ouest. Si la première est une ancienne rue remontant au Moyen Âge, la seconde est une création du XVIII^e siècle, probablement liée à la reconstruction après la « grande bombarderie » de 1694. Les deux dernières rues sont plus récentes ; la rue Descroizilles date du XIX^e siècle et le boulevard vient remplacer le quai longeant le bassin Berigny remblayé dans les années 1930.

Le terrain se trouve dans les marges sud de la cité, dans un terrain marécageux peu propice aux installations humaines. Les périodes plus anciennes sont représentées par quelques tessons remontant à l'époque antique (II^e et III^e siècles), retrouvés dans des structures médiévales ou modernes.

Lorsque le terrain commence à être occupé au bas Moyen Âge, il se situe au sud de ce qui est alors appelé la « rue de Wées » dans les textes, qui porte aujourd'hui le nom de rue d'Écosse. La limite nord de l'occupation mise en évidence lors de la fouille est donc connue. À l'est et à l'ouest, il ne semble pas exister de voirie publique qui pourrait délimiter le parcellaire. Enfin, la limite sud de la ville reste floue puisque dans les textes du XIV^e siècle sont mentionnés, au sud de la rue des Wées, « maresc et fossé de la ville ». Dieppe ne possède alors pas de fortification de ce côté. Un fossé a bien été mis en évidence dans la moitié sud du terrain mais seul son comblement final, datant de la période moderne, a

été étudié. On ne peut donc affirmer que son tracé n'ait pas été repris ou changé lors de la construction d'une enceinte à la fin du XV^e siècle. Son tracé reste donc hypothétique pour les périodes les plus anciennes.

Jusqu'à la fin du XIII^e siècle, il ne semble pas que ce secteur de la ville soit occupé. Le terrain alterne des passages de graviers et de tanguie, témoignant de la nature marécageuse du site. La tanguie se compose d'alluvions de galets ou d'argiles sableuses bleuâtres ou verdâtres, devenant grises en séchant. Ce sédiment littoral est appelé tanguie en Normandie depuis au moins le XII^e siècle (du vieux norrois *pang*, varech, car il est utilisé comme engrais).

À partir de la fin du XIII^e siècle, cet espace en marge de la ville, très facilement accessible par la rue et non clôturé par une enceinte, est d'abord utilisé par les habitants comme réceptacle pour leurs déchets quotidiens. Cela se traduit par des passages de terres limoneuses organiques, certains très détritiques et d'autres contenant plutôt des gravats. Ces niveaux sont entrecoupés par de la tanguie, preuve que le site n'est pas viabilisé mais conserve toujours sa nature première de marécage. Il existe un pendage du nord vers le sud, donc de la rue vers l'extérieur de la ville, qui s'accroît plus on s'éloigne de la rue.

Le mobilier est principalement issu des niveaux dépotoirs, qui ont livré plus de 2 400 tessons, remontant tous à la fin du XIII^e-XIV^e siècle. Cette unicité de datation se retrouve également dans les formes représentées, couvrant toute la gamme du vaisselier de cette période : pots à cuire, cruches, pichets dont des éléments «très décorés», marmites, poêlons... Il faut signaler la présence d'une dizaine de fragments de pichets provenant probablement



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 1 : plan de la phase I (XIV^e siècle) (B. Guillot).

de Saintonge, dont un avec un médaillon d'applique représentant un visage. La présence d'un fer à cheval avec des étampures de forme quadrangulaire peu longue est un type de fers produit à partir du XIV^e siècle, ce qui fournit le *terminus post quem* pour cette phase.

En même temps que le terrain servait de dépotoir, les premières installations sont aménagées sur le site. Les perturbations postérieures les ont fortement impacté mais il est toutefois possible de caractériser au moins cinq unités ou structurations de l'espace, dont certaines à vocation artisanale (fig. 1).

L'ensemble A se situe à l'extrémité orientale du chantier, en limite de l'actuelle rue de la Petite Chasse, créée au XVIII^e siècle. Une grande maçonnerie orientée nord/sud, est l'élément structurant de cette unité. Large de 0,60 m, elle est composée de blocs calcaires liés à l'argile et a pu être suivie sur plus de 18 m de long. Au sud, elle se poursuit hors des limites de fouille, alors qu'au nord, elle s'interrompt volontairement, témoignant d'une ouverture dont seul un parement est préservé (tout le secteur au-delà, en direction du nord, est détruit).

Au sud-est du mur (unité A3), le terrain est recouvert par un remblai plus argileux noir, hétérogène, comprenant également des charbons de bois. Ce remblai semble se constituer progressivement, marquant un espace peu utilisé. En revanche, le nord-est (unité A2), est occupé par un sol en terre battue épais d'une trentaine de centimètres vers le sud. Il n'a été possible d'observer la transition entre ces deux espaces A2 et A3, pour vérifier s'il existait ou non une séparation physique.

Dans un second temps, un muret est construit au nord-est, divisant l'espace A2 et créant un nouvel espace nommé A4. Si le sol en terre battue continue à être utilisé dans A2, un nouveau sol de terre battue est aménagé dans A4, comprenant une cheminée en fragments de tuileaux posés de chant. Le mobilier permet de dater la mise en place du grand mur au XIV^e siècle, avec une occupation qui perdure jusqu'au XVI^e siècle.

L'ensemble B est divisé en plusieurs unités mais seuls deux murs et deux plots ont été mis en évidence, les autres limites pouvant être repérées grâce au changement dans les niveaux de sols.



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 2 : les deux foyers de forge successifs en cours de fouille dans la pièce B1 (S. Le Maho).

Une première unité (B1) forme une pièce de 4,40 m de long par 2,30 m de large, soit une superficie d'un peu plus de 10 m². Un peu plus d'un quart de la pièce est occupée par un grand foyer composé d'une sole en tuileaux posés de chant, entourée d'un pavage en carreaux de terre cuite. Dans un second temps, ce foyer est en partie récupéré et remplacé par une nouvelle structure de combustion plus grande qui occupe près du tiers de la surface, soit 3,20 m² (fig. 2).

Le niveau de sol de cette pièce a livré de nombreuses battitures. Ce fait, ainsi que la présence de trois objets directement liés au travail du fer (une chute de forge, une ébauche et une barre à forger/semi-produit), permettent d'interpréter cette unité B1 comme une forge datant du XIV^e siècle.

L'espace au sud de l'unité B1 (B2) contenait également plusieurs structures de combustion, d'abord deux cheminées en tuileaux posés de chant, puis un four dont il ne restait que la fosse de travail et l'alandier. En l'état des analyses, sa destination ne peut être déterminée. Les autres unités de l'ensemble B étaient plus perturbées, ce qui rend leur interprétation plus difficile.

L'ensemble C est situé au sud du terrain, aux abords du possible fossé. Il est structuré par plusieurs maçonneries appartenant à deux bâtiments (C1 et C4). Les espaces entre les deux, sont occupés par plusieurs fourneaux de teinturerie. Deux structures de combustion sont reliées par une aire de travail encadrée de deux murets servant à tenir les terres (fig. 3). Les deux fourneaux, distant d'environ 4 m, sont construits de manière identique : le terrain est creusé sur une profondeur de 0,70 m selon un plan rectangulaire de 7 m de long pour une largeur de 1,20 à 1,30 m en partie centrale, les extrémités se terminant en arrondi de 1,55 m de diamètre. Des pavés en grès sont ensuite installés afin de former deux soles distinctes, puis les parois des fours sont construites, reposant en partie sur les pavés. Elles sont montées au moyen de fragments de tuiles à crochet (dont de



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 3 : l'atelier de teinturerie avec les deux fourneaux reliés par une aire de travail (B. Guillot).



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 4 : cheminée en tuileaux posés de chant adossé au bâtiment C4 (B. Guillot).

nombreux éléments avec le pureau glaçuré) posés à plat les uns sur les autres mais avec un léger décalage vers l'extérieur, d'où une forme en tronc de cône. Le liant utilisé est argileux et recouvre également l'intérieur de la structure. En partie supérieure, l'ensemble mesure 1,55 m de diamètre et 0,80 au fond, pour une hauteur conservée de 0,60 m.

La forme en tronc de cône permettait de caler une



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 5 : plan de la phase II (XVI^e-XVII^e siècles) (B. Guillot).

cuve avec le foyer situé directement dessous. Cette forme est caractéristique du travail de teinturerie où il est nécessaire de chauffer de l'eau pour faire prendre les teintures. Les vestiges d'un troisième fourneau ont été mis en évidence au sud, avec une cheminée plus classique aux abords (fig. 4), adossée à un bâtiment qui se développait plus au sud (C4).

Le travail du textile était également présent au nord-ouest avec la présence d'un quatrième fourneau (unité D), datant toujours du XIV^e siècle.

Le début de la période moderne apporte un grand changement dans ce secteur de la ville puisque se met en place une structuration du terrain, avec la construction de murs de parcelles formant cinq grands tènements limités au nord par l'actuelle rue d'Écosse et au sud par un pan de la courtine, construite dans la seconde moitié du XV^e siècle (fig. 5).

Le long de la rue d'Écosse, un des tènements comprend la maison dite « Miffant », correspondant à la dernière maison en pans de bois actuellement conservée à Dieppe.

Si les seules fondations des murs étaient conservées, la présence de cuves en silex et mortier hydraulique et la consultation des archives, permettent d'isoler deux tanneries de quatre et neuf cuves dans la partie orientale du terrain (fig. 6).

Ces cuves sont comblées au début du XVIII^e siècle, lorsque la ville se remet du grand incendie consécutif à la « Grande Bombarderie », attaque menée par la flotte anglo-hollandaise qui détruit près de 90 % de la cité. Le quartier autour de la maison « Miffant » ayant été préservé, c'est là qu'est déplacée la manufacture royale de tabac, ce qui entraîne un changement dans l'occupation des parcelles. Les tanneries sont abandonnées et les cuves en partie remblayées avec un mobilier céramique très abondant illustrant un intérieur simple et modeste. L'étude historique montre que les nouveaux occupants sont des marchands brasseurs.

Le fossé de la ville est comblé avec la construction d'un



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 6 : enfilade de cuves de tannerie du XVII^e siècle (B. Guillot).



Dieppe, boulevard du Général de Gaulle, fig. 7 : égout maçonné installé dans les anciens fossés de la ville (B. Guillot).

égout voûté au centre afin de canaliser les eaux (fig. 7). Puis est construit un grand bâtiment en forme de «C», avec une cour ouverte au centre de la parcelle et une façade au sud, le long d'un nouveau quai. Au centre du terrain, l'ancien mur d'enceinte est repris et intégré dans un nouveau bâtiment avec une cave, haute d'au moins 2,50 m, dont le départ de la voûte conservée (fig. 8).

Cette fouille a permis d'étudier l'évolution d'un quartier au sud-ouest de la ville, lorsque les franges du marécage sont peu à peu investies en grande partie par l'artisanat du fer, puis l'industrie textile, jusqu'au XVIII^e siècle, avec pour conséquences la destruction presque complète de la cité. Le travail de post fouille est en cours et permettra de caractériser ces différentes occupations et de préciser l'alimentation, le vaisselier, et les activités professionnelles des premiers occupants du secteur.

Bénédicte GUILLOT
INRAP



Dieppe, place du Petit Enfer : parement interne de la courtine sud (P. Calderoni).

Le projet de construction d'un hôtel 5 étoiles a conduit le Service Régional de l'Archéologie de Normandie à prescrire un diagnostic archéologique (responsable d'opération B. Guillot), puis une fouille restreinte à l'emplacement d'une salle d'accueil avec ascenseur (responsable d'opération P. Calderoni). La parcelle (AK 149) correspond à une surface de 800 m², occupée auparavant par des habitations et la place d'armes d'une caserne du XVIII^e siècle.

Ces opérations archéologiques ont été l'occasion d'observer un des angles de la fortification de la ville renforcé par la tour dite Tour aux Crabes. L'ensemble a été inscrit au titre des monuments historiques en 1991. Le mur de fortification sud mesure 2 m d'épaisseur et a été dégagé sur 5 m de hauteur. Il possède un parement interne où se distinguent deux états de construction. Le plus ancien est réalisé en petit appareil de silex équarris animé de blocs calcaires de plus grand format. Un coup de sabre en diagonale a nécessité une reprise de toute la hauteur de l'élévation, du côté ouest et dans la partie supérieure, côté est. Le nouveau parement emploie le même petit appareil de silex, où sont disséminés quelques blocs de grès, alternant avec trois lits de grès. Les niveaux de travail en relation avec cette réfection s'insèrent dans une succession de remblais qui sont

amassés à l'arrière du mur d'enceinte sur au moins 20 m de largeur. Ces remblais composés principalement de galets de silex comprennent aussi des nappes de dépotoir qui livrent un matériel céramique du XVI^e siècle en cours d'étude. Ces niveaux ont également été observés lors du diagnostic dans le sondage effectué contre la courtine orientale.



Dieppe, place du Petit Enfer : détail de l'alternance des remblais de galets et de dépotoirs (U. Le Moigne).

À l'est, la courtine associe rognons de silex, galets, grès et calcaires. Elle est plus imposante, mesurant au minimum 3,50 m d'épaisseur. Son parement extérieur, du côté de la rue de la Rade, est encore visible par endroits dans les cours ou sous-sols des parcelles voisines. Il est constitué de rognons de silex, et d'au moins un lit de blocs de grès. En partie basse, on note le départ probable de l'escarpe, en grand appareil de grès, présentant un fruit important.

La construction d'une caserne au début du XVIII^e siècle

a conduit à utiliser cet espace remblayé entre les deux pans de courtine comme place-d'armes.

Nous sommes donc en présence d'une portion de fortification antérieure à la Grande Bombarderie de 1694.

Bénédicte GUILLOT
et Paola CALDERONI
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Fauville-en-Caux

Rue du Clos du Moulin

Moyen Âge



Fauville-en-Caux, rue du Clos du Moulin : plan général du site (C. Lourdeau).

Les vestiges d'une occupation du Haut-Empire (fin du I^{er}-courant du II^e siècle après J.-C.), ont été mis au jour, lors de ce diagnostic à Fauville-en-Caux sur la parcelle AA, sections n° 211 et 219.

Ces résultats complètent ceux obtenus sur la parcelle voisine par David Breton lors du diagnostic de février 2013. Il avait permis d'évaluer partiellement un enclos

fossé et ses aménagements connexes, datés de la fin du I^{er} à la moitié du III^e siècle après J.-C.

Dans une grande moitié ouest du diagnostic 2016, ce sont les fossés d'enclos et leurs abords qui ont été localisés. Au centre de l'emprise, ce sont les fondations en silex d'un bâtiment ainsi que des fosses dont le comblement se compose de nombreux fragments de

parois de four/foyer qui ont été mises au jour. D'autres aménagements, non datés, pourraient également se rattacher à cette occupation. Les indices antérieurs et postérieurs à l'époque antique ne révèlent pas une fréquentation et une utilisation dense de cet espace. Un fossé situé dans la partie ouest de l'emprise a livré quelques tessons laténiens mélangés à des tessons antiques.

Trois fragments de céramique médiévale ont été ramassés hors-structure dans la partie nord-ouest du site.

Charles LOURDEAU
INRAP

Âge du Fer

Haut Moyen Âge

Fécamp

Abbaye de la Trinité

Contemporain

En raison de contradictions des sources médiévales concernant l'origine danoise ou norvégienne des premiers ducs de Normandie, une campagne de prélèvements en vue de recueillir de l'ADN a été menée par Sturla Ellingvåg (Explico historical research foundation), Per Holck (anthropologue à l'université d'Oslo) et Andaine Seguin Orlando (anthropologue au Centre de Géogénétique de Copenhague). Cette étude, intitulée « Projet Rollon », vise à découvrir d'où le *jarl* des Normands était originaire en Scandinavie et, s'il s'avère être le *Göngu-Hrólfr* (Rollon le Marcheur) des

sagas islandaises, de retrouver les familles ayant des liens de parenté avec lui en Norvège.

Les reliques de Rollon et de son fils Guillaume Longue-Épée n'étant pas accessibles, ce sont les restes de son petit-fils, Richard I^{er} Sans-Peur (v. 930-996), et de son arrière-petit-fils, Richard II l'Irascible (v. 960-1026), inhumés tous deux dans l'église de la Trinité à Fécamp, qui ont fait l'objet des recherches. Les deux corps, ont subi plusieurs translations ou déplacement : en 1162, les restes sont transportés de l'extérieur de la Trinité vers l'intérieur en présence du duc de Normandie Henri II ; en 1518 ils sont intégrés au maître autel Renaissance ; en 1748 ils sont déplacés vers un autel en marbre blanc en arrière du maître autel avant d'y revenir l'année suivante ; en 1947 ils sont transférés dans l'autel du Saint-Sauveur ; enfin, en 1956, ils sont placés dans un caveau installé dans la chapelle des Fonts, dans la partie sud du transept de l'abbaye de la Trinité de Fécamp.

L'opération s'est déroulée sous le contrôle du SRA le 29 février 2016, en présence de Jean Renaud, professeur de langues, littérature et civilisation scandinaves à l'Université de Caen, et intermédiaire des chercheurs scandinaves auprès des institutions françaises.

Deux cercueils de plomb scellés de forme rectangulaire, correspondant aux ducs supposés, ont d'abord été extraits du caveau. Chacun d'eux comporte une inscription gravée en elzévir : « .I.R. » pour l'un et « .II.R. » pour l'autre. Leur ouverture a permis de constater que les restes étaient déposés dans un autre cercueil de plomb avec un couvercle non scellé qui, étant donné l'état de corrosion et l'assemblage, pourrait correspondre à la réduction d'un ancien contenant. À l'intérieur se trouvaient des ossements enveloppés dans des textiles très détériorés comportant de nombreuses étiquettes de papier. À une extrémité de chacun des cercueils avaient été déposés un coffret rectangulaire en plomb comportant les inscriptions « .I.R. » et « .II.R. » ainsi que la date « 4/2/47 », un cylindre de plomb et, entre les deux parois des cercueils, trois monnaies de 50, 25 et 20 centimes de franc. Le contenu des contenants en plomb, laissés volontairement intacts,



Fécamp, abbaye de la Trinité : ouverture du cercueil en plomb identifié comme étant celui de Richard I^{er} (N. Bolo).

demeure inconnu, mais les cylindres renferment sans doute le certificat de translation de 1947.

Les squelettes, dont l'état de conservation est relativement médiocre, sont incomplets. Ainsi, Un prélèvement a pu être effectué dans une dent de la mandibule identifiée comme celle de Richard II, tandis que cette opération n'a pu être réalisée que dans la diaphyse du fémur droit de Richard I^{er}, en l'absence de mâchoire.

Les ossements ont ensuite été replacés dans leur cercueil de plomb avant un nouveau scellement et la ré-inhumation dans leur caveau. Au préalable, deux monnaies - une couronne norvégienne et un euro

français - de l'année avait été déposée auprès de ceux-ci en vue de dater l'événement.

Les analyses ont démontré que l'ADN n'est pas préservé. Par contre des datations radiocarbone ont donné 286 (+/- 27 ans) avant J.-C. pour les restes supposés de Richard II et 704 (+/- 28 ans) après J.-C. pour les restes supposés de Richard I^{er}, ce qui implique que les reliques conservées ne sont pas celles des ducs de Normandie, dont l'inhumation est toutefois historiquement attestée dans l'abbaye de Fécamp.

Olivier KAYSER et Patricia MOITREL
SRA de Normandie

Néolithique ?

Protohistoire ?

Harfleur

ZAC du Cantipou, Campdolent

Antiquité

Les résultats de ce diagnostic, localisé à l'extrémité nord-est du Mont-Cabert, à l'amorce du coteau, suggèrent une fréquentation de cet espace au cours du Néolithique et/ou de la Protohistoire matérialisée par douze pièces lithiques (éclats de taille, nucléus, couteau à dos) et huit fragments de céramique mis au jour dans les niveaux superficiels de décapage et dans les niveaux supérieurs de comblement de deux fossés. Un fragment de céramique antique provenant du comblement d'un probable chablis, deux fosses et un fossé datés largement des périodes moderne

et contemporaine complètent ces résultats. La faible structuration de cet espace, tout comme l'indigence quantitative des éléments mobiliers recueillis - et ce quelle que soit la période considérée - ne paraissent pas témoigner de son occupation.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Paléolithique

Hénouville

Rue de la Fontaine

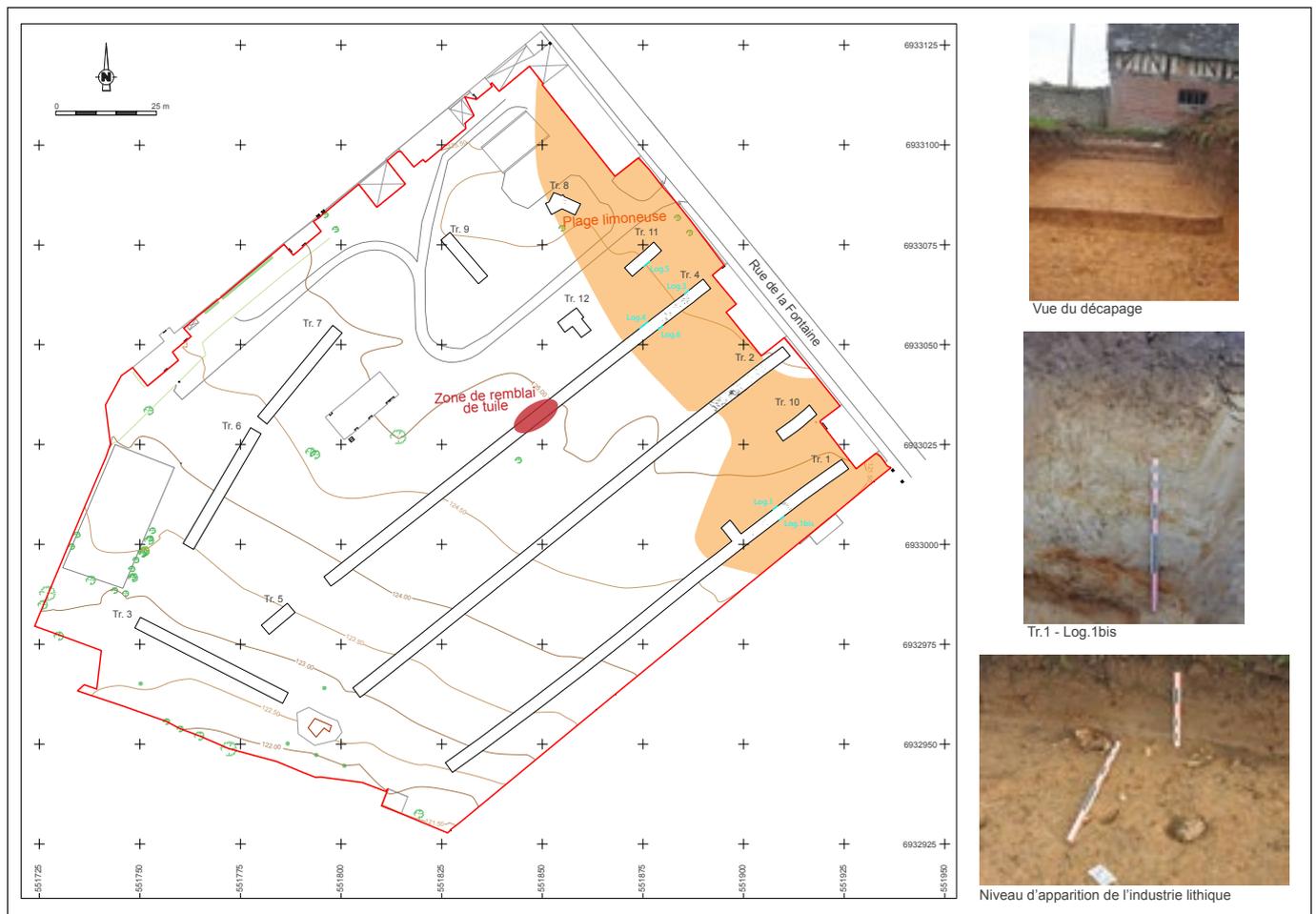
L'opération de diagnostic s'est déroulée à l'emplacement d'un futur projet de lotissement porté par la société Terres à Maisons Normandie, sur le rebord de plateau qui surplombe les coteaux nord de la vallée de la Seine. Le terrain est plat. Un herbage et un ensemble de bâtiments agricoles forment une unité foncière singulière ; l'espace est ainsi délimité par des bâtiments et deux habitations à colombages. Aussi, un mur monté en pierres calcaire et silex équarris délimite le clos du domaine public. Il semblerait que la fondation de cet ensemble remonte au début du XVII^e siècle pour évoluer jusqu'à l'aube du XX^e siècle.

L'ouverture des tranchées de diagnostic n'a révélé aucune structure archéologique. Il est fort possible que cette situation soit liée à l'environnement géographique et à l'absence de placage limoneux. Seule une plage limoneuse a été observée au sein d'un pavage à silex

dont la matrice est argileuse et de couleur rouge orangé. Cette situation est vraisemblablement le résultat de fortes érosions.

C'est au sommet d'un limon feuilleté brun orangé que 329 silex taillés sont apparus à 70 cm de profondeur. La série est reconnue sur la partie nord-ouest de l'emprise. Le site est particulièrement bien préservé dans la mesure où l'essentiel de la production semble avoir peu bougé, aussi bien géomorphologiquement qu'archéologiquement. Ainsi, la série lithique peut être rattachée à la fin du stade isotopique 4 ou au début du stade 3. Il est possible de situer l'occupation au Paléolithique moyen, vers 50 000 ans avant notre ère.

Bruno AUBRY
INRAP



Hénouville, Rue de la Fontaine : plan général du diagnostic et vues de terrain (B. Aubry).

Protohistoire ?
Moyen Âge

Hénouville
Route de Saint-Martin

Moderne
Contemporain

Un projet de lotissement potentiellement susceptible d'endommager des éléments du patrimoine sur les parcelles A 929, 930 et 1187p, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Il a mis en évidence des indices d'occupation d'époque souvent indéterminée, faute de mobilier archéologique. Outre des plantations de pommiers certainement récentes et de très rares trous de poteaux dispersés et non datés, il faut retenir l'existence de vestiges d'un ancien clos-masure. Celui-ci est caractérisé par plusieurs fossés de parcelles, une portion d'une base de mur constituée de gros blocs de silex et de mortier et d'un niveau de démolition daté de l'époque moderne correspondant au reste d'un bâtiment du clos-masure, identifié sur le cadastre napoléonien. Deux petites mares y sont associées. Grâce au mobilier céramique, dont un saloir en grès du Beauvaisis, différents éléments de ce clos-masure ont pu être datés du XVIII^e-XIX^e siècles. La découverte

de vestiges plus anciens dont nous ne percevons que des indices très fugaces, notamment attribués au XI^e-XII^e et XV^e-XVI^e siècles et composés d'une céramique commune claire glaçurée ou sableuse suggère des occupations de la zone à ces époques. Enfin, la découverte d'un enclos circulaire malheureusement non daté (protohistorique ?) est à noter.

Caroline RICHE
INRAP

Hodeng-au-Bosc

Hameau de Guimerville : rue des Illettes

Lors de la réalisation de ce diagnostic archéologique sur une surface de 1 300 m², aucun vestige mobilier ou immobilier n'a été mis au jour.

Charles LOURDEAU
INRAP

Antiquité

Houpeville

Rue de la Briqueterie

Deux fossés d'axe orthogonal au comblement hydro-morphe et stérile ont été repérés lors de l'opération de diagnostic. Une datation de l'Antiquité, contemporaine ou antérieure au II^e siècle après J.-C., peut être avancée grâce à la présence de deux sépultures à incinération fixées le long d'un des fossés. Celles-ci sont très érodées. Dans la première un vase miniature est présent au sein d'une probable cruche rappelant les amphores régionales. Dans la seconde apparaissent quelques esquilles osseuses, dont certains éléments de faune, confinées dans un petit gobelet.



David BRETON
INRAP

Houpeville, rue de la Briqueterie : gobelet de la sépulture 3 (S. Le Maho).

Néolithique ?

Protohistoire ?

Isneauville

Rue du Mesnil

Contemporain

La construction d'un lotissement sur la parcelle cadastrée AH 262 a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique, cette partie du plateau nord de Rouen étant particulièrement marqué par un réseau d'occupations agricoles gauloises et antiques.

Un four domestique non daté et de quelques artefacts datant d'un large Néolithique ou de la Protohistoire provenant du comblement d'un tronçon de fossé et d'un chablis pourraient suggérer une fréquentation de cet espace au cours de ces périodes. L'indigence de ces indices impose cependant la prudence quant à leur interprétation.

Les autres structures mises au jour sont principalement des tronçons de fossés non datés. Leurs orientations

diverses matérialisent possiblement des limites parcellaires incomplètes, ne dessinant pas de trame cohérente.

Enfin, l'occupation de cet espace au cours de la période contemporaine est représentée par un chemin et par les vestiges de deux bâtiments à usage probablement agricole.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

L'opération a livré la trame d'un ensemble architectural antique imposant, caractérisé par une vaste construction encavée de 7,7 m de large, dont la longueur dépasse les limites de la parcelle sondée. Ce bâtiment comprend des murs en petit appareil calcaire ou en tuf ayant, pour certains, connus quelques reprises ou modifications. Sans rentrer dans le détail des interprétations (cryptoportique associé à un *forum* ou bien grand entrepôt public souterrain situé non loin du fond de vallée et d'un très probable aménagement portuaire ?), l'état de conservation de l'ensemble monumental antique apparaît bon, avec une profondeur observée d'au moins 2 m et des maçonneries très peu récupérées aux périodes post antiques. La stratigraphie associée à ce bâtiment se compose surtout d'une importante séquence de remblais de démolition scellant des niveaux d'occupation peu épais, datés du II^e siècle. Certains remblais ont été partiellement recreusés au Moyen Âge.

Sur le côté occidental de ce grand bâtiment a été reconnue une galerie décorée de peintures murales en place sur 0,60 m de hauteur. Selon l'étude de J. Boislève (INRAP), l'iconographie semble relativement inhabituelle, tout en correspondant assez bien avec une construction publique.

Sur le côté oriental de la parcelle, l'arasement est plus prononcé. Seuls les remblais associés à l'édification d'une imposante fondation sans doute liée à une mise en terrasse du secteur, peuvent être appréhendés au sud-est de l'emprise. Les niveaux d'occupation ont disparu tandis que les constructions éventuellement adossées ou associées au grand bâtiment de ce côté ont souffert de terrassements anciens.

Démoli durant l'Antiquité tardive, ce bâtiment public a sans doute conservé longtemps des élévations puissantes qui ont permis l'installation d'un habitat médiéval entre les XI^e et XII^e siècles, participant à son démantèlement.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP



Lillebonne, 3 rue des Chouquets : aperçu du mur principal du bâtiment antique, renforcé d'un contrefort à gauche (Y.-M. Adrian).



Lillebonne, 3 rue des Chouquets : enduits peints en place sur l'un des murs extérieurs du bâtiment monumental, associé à une galerie de circulation sur portique (Y.-M. Adrian).

Bien que très perturbées et encore partiellement bâties, les deux parcelles sondées livrent des informations importantes pour la connaissance de la ville antique de Lillebonne et des activités qui ont pu y être pratiquées. L'opération permet en effet d'identifier une carrière de

craie d'époque antique, installée en pied de versant. Si les données chronologiques recueillies ne permettent pas de situer précisément la période d'extraction (I^{er} ou fin du I^{er}-début II^e siècles ?), elles attestent par contre de la condamnation de la carrière avant le milieu du II^e siècle.



Lillebonne, 11 rue de la République : vue du front taille de la craie et des remblais antiques comblant la carrière (Y.-M. Adrian).

Au sommet de la stratigraphie antique, sous les remblais contemporains, une sépulture isolée orientée nord/sud, parallèlement à la route actuelle, se signale tout en restant non datée.

Sans surestimer le rôle de ce point d'extraction dans l'économie urbaine et des programmes de construction, il n'en demeure pas moins que cette carrière a pu fournir une quantité importante de blocs divers (gros appareils notamment ainsi que blocs grossiers pour fondations et blocage) pour certaines constructions, particulièrement privées. L'extraction a pu s'étendre assez largement de part et d'autre de la zone sondée, selon une orientation globalement nord/sud. Au regard des découvertes effectuées depuis longtemps à Lillebonne, il semble que le tuf local ainsi que le calcaire de l'Oise (?) aient surtout été employés dans la construction monumentale, notamment pour les élévations. La part du calcaire tendre local reste donc à évaluer, notamment pour les constructions légères ou certaines parties d'édifices.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Néolithique
Antiquité

Limésy
La Grande Rue, Clos de l'Église

Moyen Âge

Le projet de construction d'un lotissement prévu sur les parcelles n° 155 et 156 de la section AE et potentiellement susceptible d'endommager des éléments du patrimoine, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a livré quelques vestiges concernant le Néolithique, l'horizon médiéval et le Haut-Empire.

Pour les deux premières périodes, les indices sont anecdotiques et restent à l'état de traces. Le Néolithique se résume à de rares fragments de céramiques (3 tessons et 1 anse en bouton à perforation) et à quelques silex taillés (8 éclats, corticaux ou non) répertoriés hors structure et localisés au nord-ouest de l'emprise du diagnostic. L'horizon médiéval est représenté par quelques tessons céramiques également découverts au cours du décapage et correspondant à un pot à cuire confectionné à partir d'une pâte sableuse très fine, marqué de traces de feu en surface.

Pour le Haut-Empire les indices d'occupation sont plus conséquents et plus nets. Ils regroupent une mare et diverses autres structures qui lui sont associées (fossés et fosses). La mare est implantée au bas d'une pente en limite méridionale de la parcelle. Orientée est/ouest, elle s'étend sur 60 m de long, au moins 3 m de large et présente classiquement des contours irréguliers. Divers fossés orientés nord/sud ont été creusés dans sa direction. L'un est clairement attribuable au I^e et II^e siècles. D'autres, n'ont pas livré de mobilier mais leur

orientation montre bien qu'ils font partie intégrante du système de drainage débouchant vers la mare. Pour l'essentiel datée du I^e et II^e siècles après J.-C. le *corpus* céramique recensé dans ces structures se compose de 170 tessons. Il rassemble des productions assez diversifiées de type communes (Gaule du Sud, sombre et claire), Gallo-Belge (représentée par la *Terra Nigra*), de paroi fine (Gaule de l'est) ou encore de la sigillée de la Gaule de l'est (Argonne). Plusieurs de ces céramiques sont particulièrement caractéristiques et confortent la datation proposée par É. Lecler-Huby : une assiette de type *Terra Nigra*, un gobelet à paroi fine et une jatte carénée avec une lèvre à marli et une surface cannelée. On notera également, la présence d'amphore (groupe de Gaule Narbonnaise). Quelques spécimens sont néanmoins datés du II^e-III^e siècles après J.-C. Les structures non datées pourraient appartenir à cet ensemble antique mais sans aucune certitude. Le tout laisse entrevoir une occupation rurale du Haut-Empire.

Caroline RICHE

avec la collaboration de
Élisabeth LECLER-HUBY, Lénaïg FERET
et Élisabeth RAVON
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Mont-Cauvaire Route du Mesnil

Cette opération de diagnostic a permis de mettre au jour cinq petites fosses regroupées et datées par un mobilier lithique et céramique de la fin du Néolithique au début de l'âge du Bronze. Les rejets domestiques qui en sont issus semblent témoigner de la proximité d'un habitat et interrogent sur son existence en dehors des parties sondées. Toutefois, l'absence de vestiges contemporains de cette occupation sur le reste des parcelles, minore la valeur de cette hypothèse.

On ne peut exclure, même si la prudence s'impose, que de tels indices associés au contexte topographique du

site, localisé en rebord de plateau à la confluence des rivières de la Clérette et du Cailly, puissent suggérer l'existence d'un ensemble plus structuré de type éperon-barré vers le sud-est.

À cette occupation ancienne peu structurée succède une deuxième phase datée du Moyen Âge (XII^e-XV^e siècles), modestement représentée par deux fosses et trois fossés regroupés dans la partie sud des parcelles.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Antiquité

Montville Rue du Lieupin

Moyen Âge

Moderne

Ce diagnostic, localisé sur la frange est de la commune au lieu-dit « Le Bois Isambert », aura permis la mise au jour d'une petite fosse datée de la Protohistoire ancienne (âge du Bronze/premier âge du Fer), unique témoin de la fréquentation du site au cours de cette période. La structuration de cet espace paraît débuter durant l'Antiquité, et plus particulièrement durant le Haut-Empire, avec la création d'un réseau parcellaire orthogonal matérialisé par trois fossés, l'installation de deux carrières d'extraction de limon dont une servira après son abandon de dépotoir domestique, possible témoignage de l'existence à proximité d'un secteur dédié à l'habitat.

La restructuration de cet espace durant les périodes postérieures est en partie figurée par la mise en place d'un chemin d'usage certainement local, qui se superpose à une des limites parcellaires antiques reconnues. L'indigence des vestiges datés du Moyen Âge classique à l'époque Moderne ne témoignent cependant pas d'une fréquentation importante du site ou de ses abords aux cours de ces périodes.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Antiquité

Orival Le Grésil

L'année 2016 a été la dernière campagne de la fouille triennale réalisée sur le site la ferme gallo-romaine du Grésil, dont l'occupation s'échelonne de la première moitié du I^{er} siècle après J.-C. à la première moitié du III^e siècle. Dans une première phase, cet habitat se compose d'un bâtiment résidentiel de 64 m². Son architecture de terre et bois repose sur des sablières basses, fondées sur d'étroits solins en pierres sèches. Cette habitation est partiellement réaménagée dans la seconde moitié du I^{er} siècle pour atteindre une superficie 120 m², notamment grâce à l'ajout d'une pièce au sud-

est. Il faudra néanmoins attendre le milieu du II^e siècle pour que l'habitat soit en partie maçonné, qu'un mur d'enceinte soit érigé autour de l'espace résidentiel et que deux bâtiments de stockage soient construits aux angles est.

Les objectifs 2016 étaient de documenter l'occupation interne de l'habitat, préciser ses limites pour les premières phases du site et analyser sa périphérie. Cela a été possible grâce à l'emploi de moyens mécanisés permettant d'ouvrir une superficie de 1,2 ha en milieu forestier. Le décapage mécanique a permis de mettre

au jour un petit fossé large de 0,7 m et profond de 0,3 m, délimitant une aire de 3 900 m² autour du secteur résidentiel. Il est concevable de l'attribuer aux deux premières phases du site puisque son comblement a livré des *artefacts* appartenant au début du Haut-Empire, et qu'il est recoupé en plusieurs endroits par le mur d'enceinte maçonné mis en place au milieu du II^e siècle. L'une des principales découvertes de cette année a été l'identification d'un fossé au nord-est de l'habitat, délimitant parfaitement les meilleurs sols agricoles du secteur sur une longueur minimale de 125 m (fig. 1). Cette structure large de 1,3 m et profonde de 0,7 m recelait de nombreux artefacts des II^e et III^e siècles après J.-C. La stricte limitation des sols offrant le meilleur potentiel agronomique tendrait à confirmer la présence de culture à la périphérie est de l'habitat.

Cette campagne a également permis de retrouver une cave de 7 m² mise en place dans la seconde moitié du I^{er} siècle à l'extrémité ouest de l'habitation et conservée sur 1,7 m d'élévation (fig. 2). Dans un premier temps, elle est construite en pierres sèches à partir de moellons calcaires. Le mur ouest et l'escalier d'accès seront ensuite réaménagés en *opus vitatum*, probablement



Orival, Le Grésil, fig. 1 : plan de la dernière phase par rapport aux sols environnants (J. Spiesser).



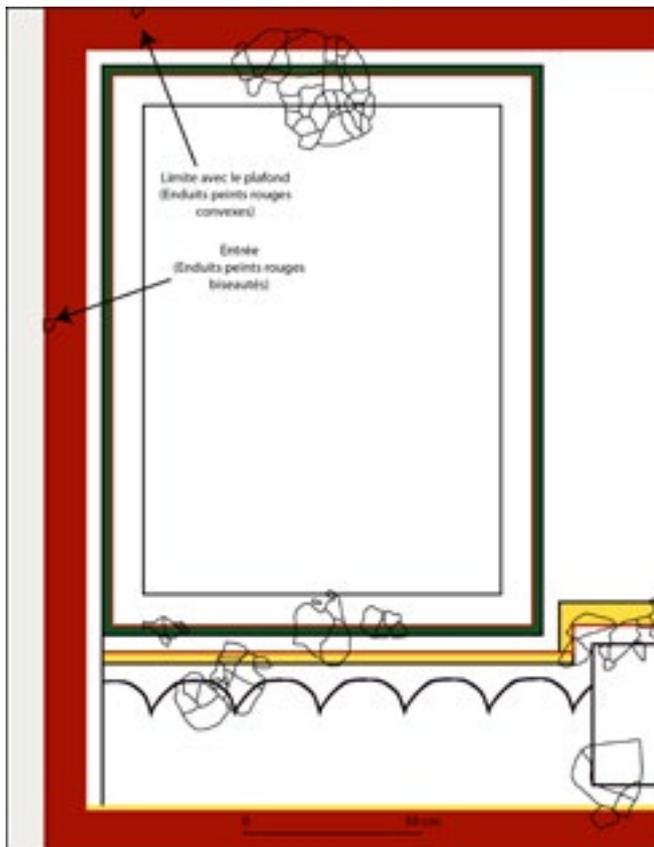
Orival, Le Grésil, fig. 2 : la cave gallo-romaine (J. Spiesser).



Orival, Le Grésil, fig. 3 : photographie du mur sud et de l'escalier de la cave gallo-romaine (J. Spiesser).

au milieu du II^e siècle (fig. 3). Cette structure est originale puisqu'elle possède en son centre une citerne ou un puisard et son accès se fait par l'extérieur de l'habitation. Il faut ajouter à cela la découverte de 8 017 fragments d'enduits peints, uniquement présents dans le niveau de démolition de l'entrée de la cave. Leur disposition en alternance, formant un « mille-feuille », leur densité, l'unique présence de ces vestiges au sein du niveau et le côté atypique des décors par rapport à ceux déjà appréhendés sur le site, suggèrent qu'ils proviennent de la décoration murale de l'escalier de la cave. Il est d'ailleurs possible de restituer l'aspect de cette décoration (fig. 4). Il s'agit de panneaux sur fond blanc délimités par un bandeau vert de 3 cm de large, entouré par une ligne noire à l'extérieur et une ligne rouge à l'intérieur. Le soubassement est composé d'une ligne noire formant des arceaux et de panneaux rectangulaires également délimités par une ligne noire. La partie supérieure du soubassement est bornée par un bandeau ocre jaune large de 3 cm, entouré d'une ligne rouge et d'une ligne noire. Les extrémités de ce décor sont peintes en rouge, aussi bien la partie haute comme en témoigne certains fragments incurvés, que l'entrée puisque 18 fragments rouges présentant un biseau à 45° ont été retrouvés. Ces derniers éléments ont d'ailleurs été mis au jour près du seuil de la porte d'entrée.

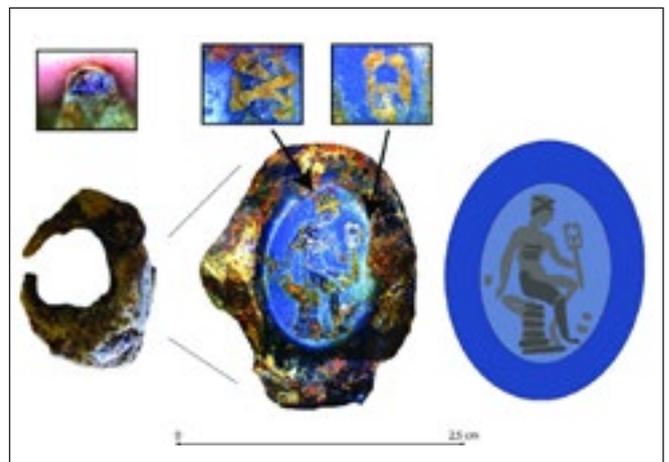
La fonction de cet espace excavé entourant une citerne ou un puisard reste toutefois énigmatique. La présence d'une entrée externe à l'habitation et d'un décor peint, amène à supposer que ce lieu n'était pas un espace de stockage quelconque, mais était en relation avec l'activité commerciale de la ferme. Il est en effet possible qu'un décor ait été mis en place pour l'accueil occasionnel de personnes étrangères à l'établissement. Les seuls vestiges sur-représentés au sein de ces niveaux inférieurs sont les gobelets et les cruches à bec triflé. Compte tenu de ces éléments et de la présence d'un puisard ou d'une citerne, il apparaît envisageable que cet espace soit lié au stockage et



Orival, Le Grésil, fig. 4 : essai de restitution de la décoration murale de l'entrée de la cave (J. Spiesser).

à la consommation de produits liquides en lien avec l'activité commerciale de l'exploitation agricole.

Le comblement supérieur de la cave était constitué des éléments provenant de la démolition de la partie arrière du bâtiment résidentiel. Ces niveaux ont permis de mettre au jour une quantité considérable de vestiges, dont de nombreux bijoux : une médaille, 12 épingles en os et une bague comportant une intaille



Orival, Le Grésil, fig. 5 : intaille en nicol bleu représentant Mercure (J. Spiesser).

en niccolo bleu représentant Mercure (fig. 5). Cette divinité du commerce et des voyageurs est facilement identifiable grâce à la présence d'un pétase (chapeau ailé) et d'un caducée (bateau entouré de deux serpents entrelacés). La richesse de ces vestiges conduit une nouvelle fois à poser la question du statut du site et de ses propriétaires. L'hypothèse qu'il corresponde exclusivement à la villégiature d'une riche famille est écartée puisqu'il est désormais avéré, compte tenu de son organisation, du potentiel agronomique des sols, de la présence de plusieurs faisselles de type *formae*..., que des activités agricoles s'y déployaient. La taille de l'habitat reste toutefois très modeste en comparaison des établissements ruraux contemporains, et ceci quelles que soient les phases de son occupation.

Jérôme SPIESSER
 Doctorant à l'Université Paris1 Panthéon-Sorbonne,
 UMR 7041 ArScAn,
 équipe Archéologies Environnementales

Indéterminé

Parc-d'Anxtot Rue Saint-Blaise

Cette opération de diagnostic couvre 0,9 ha à proximité de l'église et d'un manoir du XIX^e siècle. Un système parcellaire non daté mais distinct des orientations du parcellaire moderne a été repéré sous des colluvions. Il est accompagné de quelques trous de poteaux. Aucun mobilier n'a été récolté hors des remblais récents ponctuant l'emprise de cette ancienne ferme.

Nicolas ROUDIÉ
 INRAP

Antiquité ?

Préaux 25 Chemin rural

Un projet de construction d'un lotissement sur la parcelle n° 477 de la section F et potentiellement susceptible d'endommager des éléments du patrimoine a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique qui a livré quelques vestiges de datation indéterminée.

Les découvertes correspondent à des fossés de parcellaire, des fosses et de très rares trous de poteaux. Généralement mal conservées, toutes ces structures sont exemptes de vestiges mobiliers. Signalons cependant des similitudes morphologiques et d'orientation de quelques segments de fossés de parcellaire (3 au total) avec ceux identifiés lors du diagnostic réalisé en 2009 dans une parcelle attenante

et alors datés du II^e-III^e siècle après J.-C. (Breton et Adrian 2009). Par analogie et à titre d'hypothèse, cette donnée chronologique pourrait permettre d'attribuer les fossés du présent diagnostic à cette période.

Caroline RICHE
INRAP

Bibliographie

BRETON David et ADRIAN Yves-Marie), 2009 - *Préaux « Rue aux Juifs »*, section F - parcelle n°736. *Rapport de diagnostic*, septembre 2009. INRAP, 28 p.

Paléolithique

Âge du Fer

Quincampoix Rue du Cailly

Située à quelques centaines de mètres de l'église et d'une voie romaine, la zone sondée couvre environ 2 ha sur les parcelles AK 128 et 132.

Quelques éclats et fragments de lames constituent un bruit de fond d'occupation du Paléolithique (débitage Levallois) piégée dans des fentes de gel.

Les vestiges présents sur le replat dominant la pente sont visibles sous 30 cm de terre végétale dans un secteur assez marqué par l'hydromorphie. Ils sont composés d'une concentration de petites fosses implantées au nord-est de l'emprise. La présence de parois de fours déstructurées, de scories, de charbons et de minerai grillé dans leurs comblements

oriente l'interprétation comme une aire d'activités probablement pour partie liée à la réduction du fer (absence de battiture dans les sédiments tamisés). Cette activité est souvent localisée un peu à l'écart des habitats ou proches des lieux d'extractions du minerai. La céramique permet d'attribuer cette occupation à la fin du premier âge du Fer/La Tène ancienne. Si une partie du réseau parcellaire paraît protohistorique, il n'est pas assurément synchrone de cette occupation.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Moyen Âge

Contemporain

Rolleville Rue de l'Abbé Mazé, Sente Sainte-Clotilde

Le diagnostic a été réalisé dans le jardin de l'ancien presbytère de l'église Sainte-Hilaire, sur 2 400 m² en partie occupés par des bâtiments. Le presbytère date du XIX^e siècle mais l'église voisine est d'origine romane. La sente Sainte-Clotilde correspond à un ancien lieu de pèlerinage et s'intercale entre ces deux bâtiments. Le terrain est assez profondément remanié au XIX^e siècle lors de la construction du presbytère. Une cave

médiévale d'au moins 20 m² et comblée au XIV^e siècle a été repérée dès 40 cm de profondeur sous la surface actuelle, juste devant le bâtiment du XIX^e siècle. Aucune sépulture ni vestige d'occupation antérieur au Moyen Âge n'ont été identifiés.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Rouen

49 bis rue de l'Avalasse

La proximité d'une vaste nécropole antique, tout comme la méconnaissance de l'évolution de ce faubourg nord de la ville de Rouen au cours des périodes postérieures ont motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Les vestiges mis au jour témoignent en majorité de l'occupation du site à l'époque contemporaine comme pouvait le suggérer la vaste maison d'habitation édifiée dans le courant du XIX^e siècle, toujours en élévation au moment de notre intervention. Les fondations d'un muret, possible dépendance de la parcelle voisine,

quelques fosses et épandages détritiques matérialisent cette occupation.

Depuis le XVII^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle, les plans anciens de la ville de Rouen figurent cette partie de la ville sous la forme d'un vaste espace champêtre. Les éléments recueillis lors du diagnostic ne contredisent en rien cette figuration.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Moderne Contemporain

Rouen

28 rue Blaise Pascal

Le Centre de Formation des Apprentis du BTP Georges Lanfry de Rouen, rue Blaise Pascal, doit déménager en 2018 et libérer 28 000 m² qui sont dès à présents lotis en plusieurs parcelles. La société NACARAT souhaite acquérir le terrain correspondant au lot n°7, d'une surface de 1892 m² qu'elle destine à la construction de soixante logements et bureaux. Le diagnostic réalisé à l'emplacement de ce lot a mis au jour les vestiges appartenant au passé industriel et artisanal de la parcelle.

Cet espace, figuré en jardin sur le plan terrier d'Emendreville au milieu du XVIII^e siècle, faisait partie d'une faïencerie tenue successivement par les sieurs Lebaillif, Levavasseur, Asselin de Breteuille, Maugras, Malestra, Pavie et Jourdain, dès avant 1701 jusqu'après 1802.

Pendant la durée d'exploitation de cette manufacture, le terrain a été percé de nombreuses fosses, certaines de grandes tailles pour l'extraction de la grave ou du sable, qui sont datées du XVII-XVIII^e siècle. Parmi les autres fosses, de 1 m à 2 m de diamètre, trois situées dans la tranchée 2 contenaient un matériau argileux de couleur grise, probablement de la matière première dégradée mise au rebut par les faïenciers. Tous les comblements ont livré, en petite quantité, des éléments d'enfournement (cazettes, cales), des tessons de faïence et de biscuit, représentant 57 % de l'ensemble du matériel céramique et situant les dépôts dans la seconde moitié du XVIII^e-début du XIX^e siècle. Malgré leur faiblesse numérique, les tessons de faïence illustrent bien la production « en blanc » de la fabrique telle qu'elle est répertoriée en 1788.

L'utilisation du jardin pour évacuer certains rejets de la faïencerie est attestée à travers ces fosses recueillant



Rouen, 28 rue Blaise Pascal : partie supérieure d'une fontaine en biscuit de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle (S. le Maho).

des déchets d'atelier. Les tessonniers pourraient s'y trouver également mais n'ont pas été rencontrés dans les sondages.

Des fondations en pierres calcaires et mortier de chaux, de 0,60 à 0,80 m d'épaisseur, ont été retrouvées à l'emplacement du grand atelier de filature de M. Guérin, qui succède à la faïencerie, dans le premier quart du XIX^e siècle. Des cloisonnements et des supports maçonnés ont été mis au jour à l'intérieur de ce périmètre. À l'extérieur, au sud-ouest, une construction



Rouen, 28 rue Blaise Pascal : sol d'un bâtiment appartenant à la filature Guérin (C. Riche).

adventice consiste en un réservoir de briques d'au moins 5 m³, accolé au mur nord-ouest du bâtiment principal. Plus au sud, un deuxième bâtiment pourvu d'un sol en brique abritait une structure de combustion et un socle en brique. Cette construction, isolée de l'atelier principal, fait peut-être partie de la chaufferie abritant la machine à vapeur dont l'existence est révélée par la grande cheminée encore visible sur un cliché aérien pris en 1946.

Paola CALDERONI
INRAP

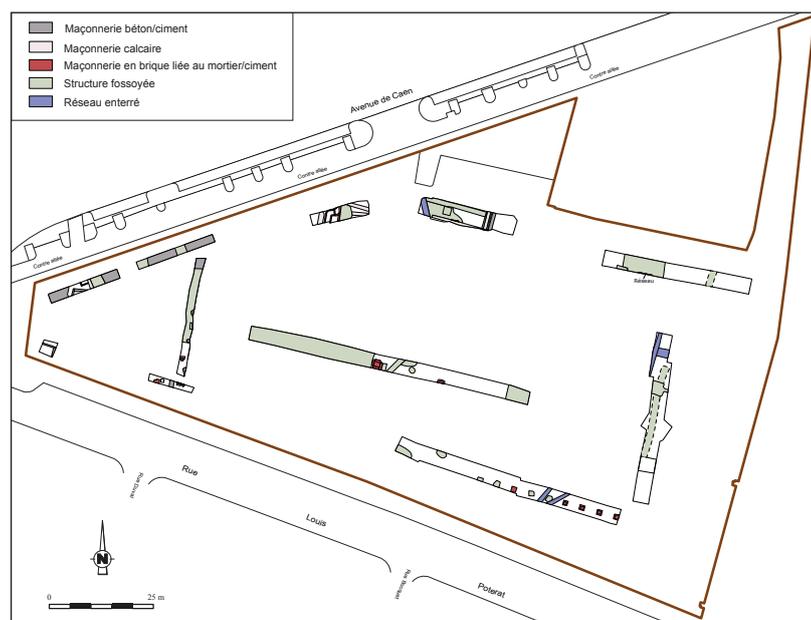
Contemporain

Rouen Avenue de Caen, Avenue Jean Rondeau, Rue Poterat

Un diagnostic archéologique a été réalisé à la demande de la société Bouygues Immobilier en préalable à une opération immobilière sur le site de l'ancien garage Peugeot, à l'angle des Avenues de Caen et Jean Rondeaux et de la Rue Louis Poterat, dans le quartier Saint-Sever, à Rouen. Le terrain a été occupé à partir de 1892 par l'usine de filature « Les Fils d'Emanuel Lang », jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La plus grande partie des structures mises au jour

correspond à l'époque contemporaine, entre la fin du XIX^e et la seconde moitié du XX^e siècle. Une caractérisation chronologique plus précise est difficile à avancer.

Certains vestiges sont probablement liés à la filature : plots maçonnés (ou les négatifs probables de plots), une cuve en briques et une structure fossoyée adjacente, des lambeaux de murs ou de fondations de murs, des lambeaux de sols et une canalisation.



Rouen, avenue de Caen, avenue Jean Rondeaux, rue Louis Poterat : plan général du diagnostic (U. Le Moigne).

De grandes zones de remblais présentant parfois des profils avec des surcreusements successifs parsèment les extérieurs du garage, et des fosses comprenant majoritairement des matériaux de démolition ont été vues aussi bien dans les zones extérieures qu'à l'intérieur du garage.

Un ensemble de maçonneries localisé près de l'Avenue de Caen semble, pour le dernier état, appartenir à la seconde moitié du XX^e siècle.

Enfin, des niveaux ou des fosses comprenant des hydrocarbures et du plastique grèvent ici ou là le terrain, et correspondent à la toute dernière occupation, en lien vraisemblable avec le garage encore en élévation sur les parcelles qui nous concernent.

Ces différents éléments ne peuvent être datés avec certitude, du fait du très petit nombre de mobilier archéologique présent.

Ugo LE MOIGNE
INRAP

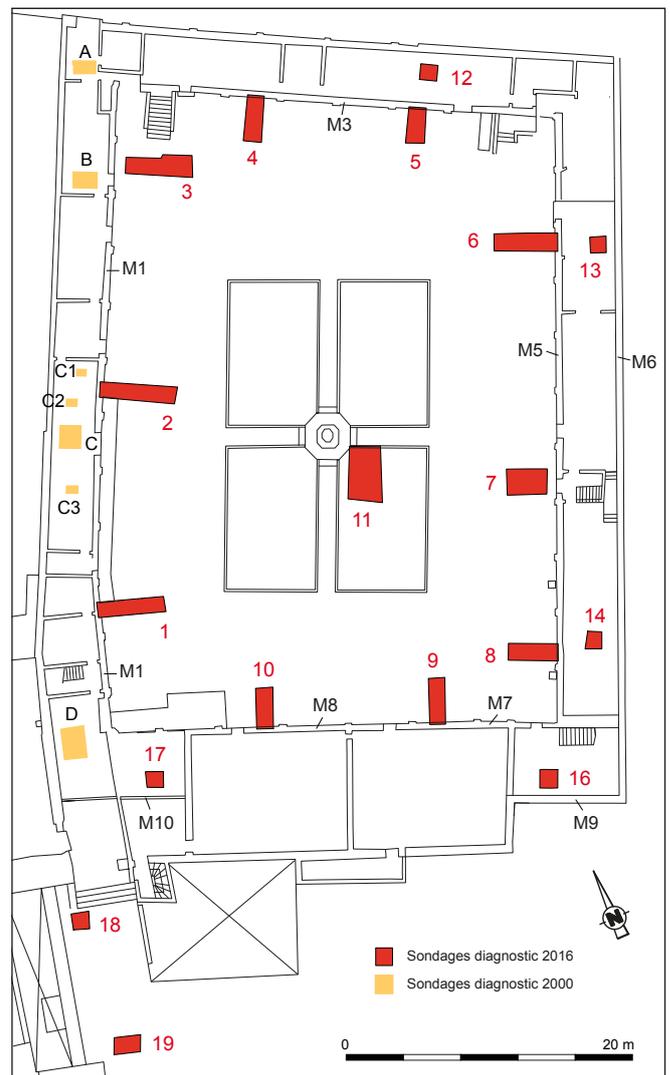
Dans le cadre du projet de restauration et de valorisation de l'aître Saint-Maclou, initié par la Métropole Rouen Normandie en collaboration avec les monuments historiques (DRAC de Normandie), 18 sondages de diagnostic ont été réalisés sur une surface de 2 600 m² comprenant les galeries nord, est et sud qui entouraient l'ancien charnier, les allées, ainsi que le passage donnant accès à la rue Martainville. Un sondage a également été effectué au centre du jardin, près du calvaire, afin d'évaluer la puissance stratigraphique du niveau de sépultures. Des informations ont été rassemblées sur les altitudes d'apparition des niveaux archéologiques et sur l'état de conservation du site.

À l'intérieur dans l'aile orientale, les sols anciens ont été détruits jusqu'au niveau d'apparition de la terre de cimetière, immédiatement sous le carrelage actuel. Dans les galeries nord et sud, le sol a été rehaussé : les revêtements de sols de la galerie nord n'ont pas subsisté mais le dallage octogonal en calcaire de la salle occupant l'extrémité orientale de l'aile sud a été démonté puis remonté à l'identique après le rehaussement. Des cabochons en ciment moulés situent cette réfection dans la seconde moitié du XIX^e siècle. À l'ouest de la galerie sud, l'emplacement de la chapelle Saint-Michel est pavé de carreaux en terre cuite rouge. La galerie ouest, sondée en 2000, avait conservé son dallage, mais recomposé à partir du XVIII^e siècle.

Les sondages intérieurs ont également révélé la présence de maçonneries dont une, en particulier, a pu servir de fondation au mur est de la galerie orientale. Elle est liée à une autre fondation en retour qui a pu soutenir un refend, à moins qu'il ne s'agisse des vestiges d'une construction antérieure à l'aître, qui aurait été partiellement réutilisée. Une sépulture a été logée dans l'encoignure de ces deux fondations. À l'ouest de l'aile méridionale, une maçonnerie en moellons de récupération orientée est/ouest est accolée à une sépulture. Il s'agit vraisemblablement du pignon de la cave existant sous la partie occidentale des logements de la cour des Prêtres.

Les sépultures sont présentes dans toutes les galeries, sous des amas d'os en réduction témoignant de l'intensité de l'activité funéraire.

L'étude du mobilier révèle un assortiment typique de clous en fer provenant des cercueils, d'épingles en bronze et de fragments de textiles soudés par la corrosion du métal. Le mobilier céramique est celui que l'on retrouve dans les sites d'habitat et il couvre la période allant du bas Moyen Âge au XIX^e siècle avec une prédominance numérique pour le XVI^e siècle. Quelques tessons du II^e siècle après J.-C. et des fragments de *tegulae* illustrent une présence antique, par ailleurs peu marquée dans ce secteur de la ville.



Rouen, 188 rue Martainville, Aître Saint-Maclou : plan de répartition des sondages (P. Calderoni, S. Calduch, B. Guillot, sur fonds de plan MH).

Les sondages, effectués dans le passage conduisant à la rue Martainville, ont atteint un sol en craie à 0,45 m de profondeur sur lequel s'étaient accumulés plusieurs niveaux de circulation composés de matériaux et de sédiments. Ce sol a livré du mobilier peu abondant, datable du XVI^e siècle.

Dans les dix sondages extérieurs, la terre de cimetière et les témoins des travaux réalisés autour des galeries apparaissent rapidement entre 0,10 et 0,30 m sous le sol actuel. Une tranchée linéaire, tapissée d'éclats calcaires longe les murs-bahuts des galeries. L'existence de cette structure et de son comblement particulier ainsi que le mobilier qu'elle contient évoquent la campagne de travaux de 1859 qui aurait alors concerné la totalité de l'édifice.

Les niveaux superficiels du cimetière, fréquemment remaniés ne donnent pas de signes clairs d'une translation partielle des tombes, cependant véhiculée par la tradition. En revanche, les caractéristiques d'un cimetière paroissial sont présentes lorsqu'on aborde le niveau des inhumations. Un sondage central a été porté jusqu'à 1,75 m de profondeur, à proximité du calvaire au centre du cimetière et 41 sépultures y ont été dénombrées.



Rouen, 188 rue Martainville, Aître Saint-Maclou : sondage 1 vers l'ouest (P. Calderoni).

Il apparaît que les premiers niveaux de sépultures dans les sondages sont visibles autour de 0,70 m (0,40 m dans les sondages le long de l'aile ouest) et concernent généralement des enfants, et souvent des bébés. Nous avons noté que ces individus, souvent inhumés en linceul, parfois dans des cercueils, présentent un état sanitaire très dégradé, avec la présence de lésions osseuses et dentaires d'origine carenentielle. Ces sujets, non datés précisément, sont sans doute d'époque moderne.

Plus profondément dans le sondage central, apparaît un niveau de sépultures beaucoup plus dense et moins perturbé. Il pourrait s'agir d'une phase sépulcrale correspondant à une crise aiguë de mortalité, et potentiellement, d'un épisode de peste. Des analyses paléomicrobiologiques sur les dents de certains squelettes sont en cours pour confirmer cette hypothèse.

Les données biologiques des sépultures en place sont confirmées par celle des ossements isolés trouvés dans les autres sondages. Parmi eux, en effet, d'impressionnants cas de rachitisme (carence en vitamines D) ont pu être mis en évidence. Ces cas provenant de sépultures plus anciennes et perturbées à diverses reprises, associées aux carences observées sur les sujets en place indiquent que des crises de subsistance ont touché plusieurs générations d'individus. Plusieurs cas de rachitisme probable et de déminéralisation osseuse ont également été observés dans différents niveaux d'inhumations du sondage 11 confirmant que l'état carentiel d'au moins une partie de la population était chronique.

Paola CALDERONI
et Aminte THOMANN
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Rouen

188, rue de Martainville

Aître Saint-Maclou : étude de bâti

Contemporain

L'aître Saint-Maclou représente l'un des derniers cimetières charniers conservés en Europe. L'étude menée en 2016 a précisé l'évolution architecturale de l'espace, les modes d'utilisation et les datations des principales phases d'occupation.

La première mention du nouveau cimetière apparaît en 1362. Les acquisitions de terrain pour créer le cimetière vont s'échelonner jusqu'en 1513. L'étude des élévations a montré l'antériorité du mur nord par rapport aux galeries. Il s'agit certainement d'un premier mur de clôture construit au début du XVI^e siècle.

Les galeries sont édifiées à partir de 1526 d'ouest en est, sans que l'espace n'ait été refermé au sud. Le phasage du chantier a été perçu en chronologie relative, daté par dendrochronologie (début des travaux à l'automne-hiver 1526/27d) et conforté par l'étude historique : la décision de construire l'aître est prise le 19 avril 1526. Les trois galeries sont alors ouvertes sur le cimetière et couvertes d'un comble où sont entreposés les ossements. Il existe probablement au moins une chapelle, qui n'est pas connue à ce jour. D'après les sources, les travaux sont achevés en 1533.

Pour autant, l'aître continue à faire l'objet d'aménagements ponctuels. On note des travaux de couverture en 1585-86 puis l'installation de portes et notamment le portail sud actuel qui porte le millésime 1627. La datation par dendrochronologie a apporté une fourchette d'abattage comprise entre 1597 et 1624d.

Le 26 décembre 1649 est prise la décision par la fabrique de la paroisse de construire l'aile sud grâce à une donation de Robert Duchesne. D'après les sources, les travaux s'étalent de 1650 à 1652. Pour J. Loth et M. Pillet, ils démarrent en 1651. L'étude de bâti a montré l'homogénéité de la construction de l'aile sud avec des abattages successifs des bois de construction, de 1644 à 1652d pour la façade nord et de 1646 à 1650d pour la charpente. On trouve alors la première mention de la chapelle Saint-Michel en 1655.

Si jusqu'ici l'aître est exclusivement consacré au cimetière, plusieurs autres fonctions vont apparaître dès le milieu du XVII^e siècle. Ainsi, contrairement aux trois premières galeries, l'aile sud comporte une galerie, une chapelle, huit logements composés d'un rez-de-chaussée côté sud, d'un étage et d'un comble traversant. Accessibles depuis la cour des Prêtres au sud par quatre cages d'escalier, ces maisons sont louées à des prêtres.

En plus de la nouvelle fonction d'habitation, l'aître accueille des classes de catéchisme dont l'enseignement va se développer jusqu'à la création d'une véritable école en 1661. A cette occasion, les travées des galeries sont progressivement fermées pour créer des salles de classe. L'aile nord a d'ailleurs conservé des encadrements d'ouverture datés des années 1665-1668d qui sont certainement les témoins de l'installation de l'école. Le 20 septembre 1716, il est décidé de clore les espaces. On peut supposer que l'intégralité des galeries est fermée à cette occasion. Les fonctions scolaire et funéraire cohabitent de longues années. Rappelons que jusqu'en 1705 des ossements sont accumulés dans le comble au-dessus des salles de classe.

L'enseignement va d'ailleurs prendre de plus en plus d'importance au sein de l'aître. Le 25 avril 1745 est décidé un projet de construction d'étages à l'initiative du curé A. Esmangard. À l'instar du déroulement des travaux de l'édification de l'aître primitif, la construction des étages se développe d'ouest en est. La première phase concerne ainsi l'aile ouest et une partie du retour sur l'aile nord. Une date cambiale permet de situer le démarrage des travaux en automne/hiver 1744/45d (façade ouest). L'escalier nord-ouest est installé en 1745/46d. Cette première phase de travaux est réceptionnée en 1749 par un jugé-parfait qui détaille les aménagements exécutés. La deuxième phase est alors en cours avec l'ajout de l'étage sur l'aile nord et son retour vers l'aile orientale sur six travées (1746 à 1749d). L'escalier nord-est est édifié en 1748-49d.

Si les travaux se déroulent sans encombre sur les deux premières phases, un événement vient perturber la suite du projet : le 19 novembre 1758, l'angle sud-ouest



Rouen, aître Saint-Maclou : étude bâti et dendrochronologie en cours (A. Marais, Dendrotech).

de l'aître subit un violent incendie. C'est sans doute en raison de la présence sur place des artisans que la reconstruction est rapide. En effet, d'après les sources, le 15 avril 1759, les travaux sont terminés, ce qui est confirmé par les abattages successifs des bois de 1751d à 1759d.

Parallèlement, le projet de création d'étage est modifié : l'espace est sans doute jugé insuffisant pour que soit décidée la création d'une surélévation des combles. Ainsi la partie nord de l'aile orientale est modifiée (printemps 1757d à 1759d) puis l'escalier d'accès est mis en place à l'automne-hiver 1758/59d. La partie sud de l'aile orientale est édifiée directement avec la surélévation du comble (1757d à 1759d, probablement de 1760 à 1766 pour la finition des travaux). L'aile ouest fait l'objet de travaux identiques dans les années 1762-63d.

Plusieurs changements s'opèrent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : des ateliers de filature s'installent dès 1768 ajoutant une nouvelle fonction au lieu, tandis que l'aspect funéraire disparaît progressivement. La dernière inhumation a lieu en 1782 et le cimetière est définitivement désaffecté en 1790. Les écoles sont également supprimées en 1792 (elles ouvrent de nouveau en 1819). L'atelier de filature, fermé en 1793,

est remplacé par une école d'armes et un club de quartier. En 1803, on distribue la soupe populaire dans l'aître.

Une nouvelle phase de restauration relativement importante est menée en 1859 avec la reprise de l'intégralité, ou presque, des murs bahut et la mise en place d'une structure secondaire dans les travées du rez-de-chaussée afin de reprendre les charges des étages rapportés au cours du siècle précédent.

En 1862, l'aître est inscrit au titre des Monuments Historiques. Pour autant, les travaux modificatifs ne sont pas terminés : l'aile sud fait l'objet d'une importante restructuration en 1880 avec notamment la suppression du plancher du premier étage, de ses refends et de ses cages d'escalier hors-cœuvre.

En 1940, l'école des Beaux-arts prend possession des lieux qu'elle occupe jusqu'en 2014.

L'étude pluridisciplinaire (historique, étude de bâti et dendrochronologie) a permis d'enrichir la connaissance de l'aître Saint-Maclou dont l'intérêt patrimonial est indéniable à plusieurs titres. Malgré les remaniements

postérieurs, l'état primitif peut-être restitué aisément grâce notamment aux bois en réemplois dans les structures postérieures. D'ailleurs, il faut souligner l'état de conservation des décors de la première Renaissance qui sont uniques et remarquables ; mais la richesse de l'aître réside également dans les apports successifs dont des vestiges précieux et rares qui sont encore présents comme les papiers peints ou les châssis à coulisse. C'est d'ailleurs son évolution, tant du point de vue architectural que fonctionnel, qui fait la spécificité de ce lieu témoin d'occupations multiples et simultanées, et de fonctions *a priori* incompatibles.

Elen ESNAULT
architecte DPLG - Inrap

Yannick LE DIGOL
Dendrotech

PoI VENDEVILLE
Chroniques Conseil

Moderne

Saint-Jacques-sur-Darnétal Rue de la Brûlée

Aucune structure antérieure à la période moderne ne semble ressortir des tranchées ouvertes lors de ce diagnostic mené sur 24 100 m².

Deux comblements de structures ont livré des tessons modernes, mais les autres étaient vides de mobilier datant. Une fosse/incinération pourrait être plus

ancienne, mais en l'absence de mobilier discriminant, aucune fourchette chronologique ne peut être avancée.

Charles LOURDEAU
INRAP

Moyen Âge

Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens

Contemporain

Moderne

La parcelle cadastrale ayant fait l'objet de ce diagnostic est située dans le hameau de Quévreville-la-Milon, à une centaine de mètres de l'église paroissiale Notre-Dame et de son cimetière. Cette église, citée en 1052, s'effondre en 1794, puis est reconstruite au même emplacement en 1828. La parcelle fait partie d'un ensemble rural comprenant un bâtiment d'habitation construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle et une avant-cour, assiette du projet d'aménagement.

Une fréquentation au cours de la Préhistoire est suggérée par la présence cinq produits de débitage en silex en position résiduelle dans un chablis et deux fossés.

La structuration de cet espace est attestée dès le Moyen Âge classique. Le mobilier céramique issu des niveaux de comblement d'une probable mare, d'une petite fosse et de trois tronçons de fossés répartis sur l'ensemble de la parcelle témoignent de son occupation au cours de cette période (XII^e-XIV^e siècles).

Elle est plus particulièrement marquée sur sa frange sud-est par trois portions de fossés, comblés aux XII^e-XIII^e siècles. Le plan qu'ils dessinent semble former l'angle d'un enclos quadrangulaire qui poursuivrait son développement vers l'est. La discontinuité entre deux des fossés alignés ménageant un espace de 4 m, pourrait matérialiser un accès orienté vers l'est. Le fossé

formant la façade ouest de l'enclos se distingue des deux fossés d'angle par ses dimensions et son profil : d'une largeur de 1,60 m, pour une profondeur observée de 1,40 m depuis son niveau d'apparition (le fond n'a pas été atteint), il présente un profil en Y. Il a été observé sur une longueur de 20 m et semble figurer sous la forme d'un microrelief dans la parcelle voisine située au sud (cadastrée AN 28). Ses caractéristiques se démarquent de celles des fossés formant l'angle de l'enclos (largeur variant de 0,60 à 0,90 m). Toutefois, dans ce contexte géologique très altéré par un caractère hydrique prononcé, on ne peut exclure une lecture erronée de leur amplitude. À l'inverse, l'érosion du fossé le plus large pourrait avoir accentué l'évasement de sa partie supérieure puisque dans son prolongement vers le sud, il ne mesure lui aussi que 0,60 m de large. Il est donc difficile de trancher sur un aménagement particulier ponctuel ou généralisé à cet ensemble. Quelle que soit l'hypothèse retenue, ces caractéristiques interrogent sur sa fonction. La création d'une limite parcellaire ou celle d'un enclos simple ne semble pas justifier un creusement de profil et de profondeur si singuliers. Proposer une fonction défensive à cette mise œuvre (fossé palissadé) suppose une volonté de préservation d'un aménagement particulier qu'il est à ce jour

impossible de formaliser au vu des rares données archéologiques dont nous disposons sur ce secteur, hormis l'existence de l'église Notre-Dame.

Au XVI^e siècle, une vaste fosse polylobée suggère l'existence d'une petite carrière d'extraction de limon. Enfin, à l'époque contemporaine les vestiges d'un four à pain, une fosse et un fossé sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'habitat du XVII^e siècle situé au nord-ouest de la parcelle. Les actuels propriétaires de cette habitation nous ont aimablement signalé la présence de plusieurs éléments lapidaires découverts au cours des travaux de réhabilitation effectués autour de leur maison. Plusieurs blocs sculptés appartiennent vraisemblablement à l'église Notre-Dame dans son dernier état (1794). S'y ajoutent également plusieurs fragments de monuments funéraires contemporains.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Moderne

Saint-Martin-de-l'If **Fréville : rue des Deux Mares**

Contemporain

Un projet de lotissement sur une surface de 25 200 m² a généré la mise en place d'un diagnostic archéologique. De nombreux fossés, plus concentrés au sud, en majeure partie de datation indéterminée, dessinent une trame confuse qui semble être perturbée par des aménagements récents visant à remodeler les parcelles (destruction de certains bâtiments d'une exploitation agricole et nivellement des reliefs).

De rares tessons issus du colluvionnement et d'un

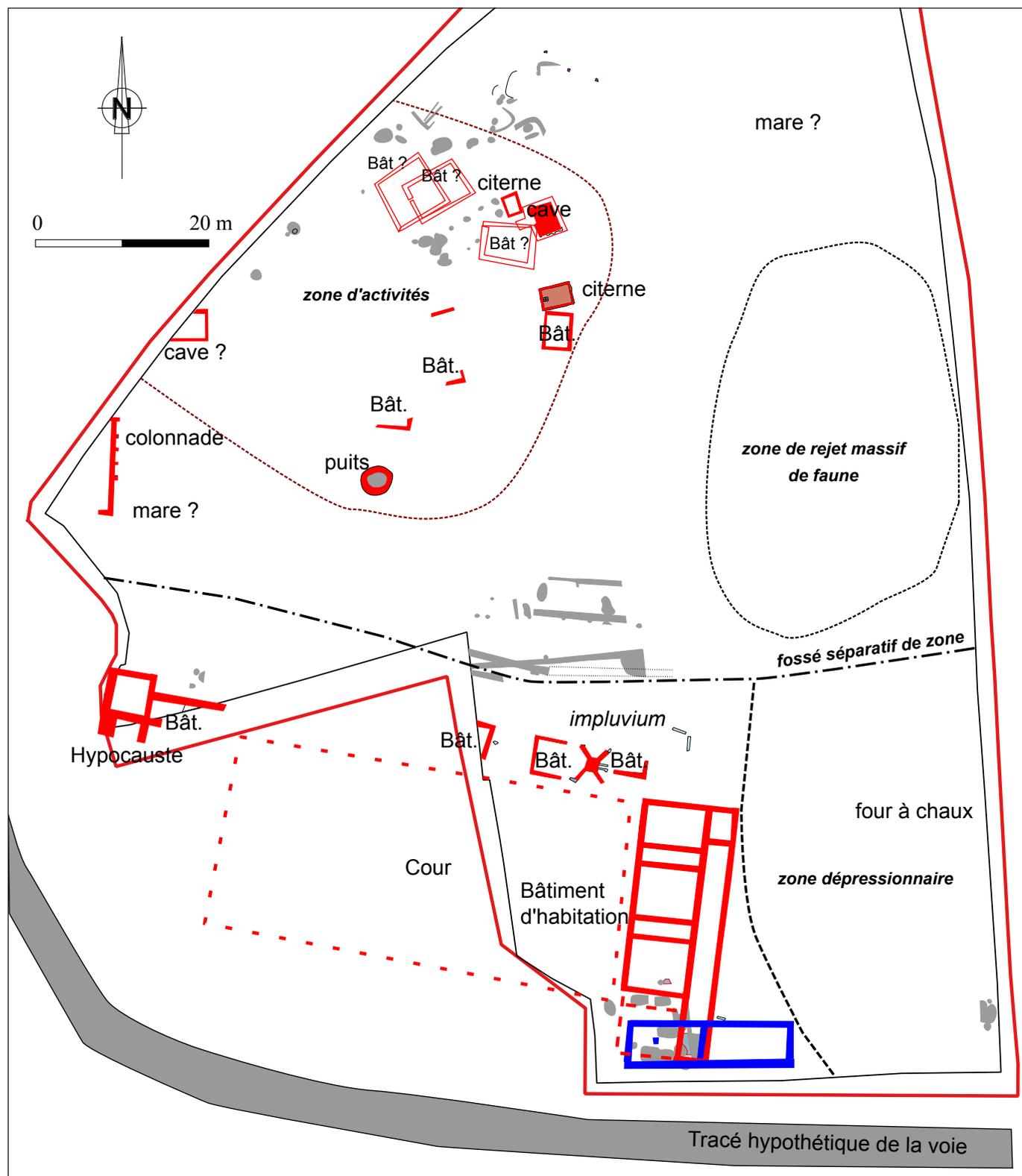
chablis permettent d'envisager la présence d'une occupation protohistorique au sens large du terme, dans un environnement plus ou moins proche. On note également la présence de mobilier céramique moderne, associé aux vestiges contemporains de la ferme.

David BRETON
INRAP

Saint-Pierre-de-Varengeville **Rue des Lilas**

Un projet de construction immobilière sur la parcelle AE 91 a motivé la mise en place d'un diagnostic, qui n'a généré aucune découverte archéologique.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Saint-Pierre-de-Varengueville, route de Candos : plan du site avec détails interprétatifs pour la période antique (d'après A. Painchaud. DAO : S. Adam, état 2018).

Réalisée au cours de l'hiver 2016-2017, la fouille archéologique a concerné une parcelle située au cœur du centre-bourg, au chevet de l'Église Saint-Pierre, sur une emprise d'environ 13 000 m², préalablement à la construction d'un lotissement de logements sociaux. Le site est localisé au sein d'une agglomération antique, à proximité de la voie antique Rouen-Lillebonne.

Les données présentées ici sont relativement sommaires, les études étant actuellement en cours.

Les vestiges antiques s'organisent en trois zones distinctes. La première, au sud, se développe le long de l'axe routier. Une grande bâtisse, perpendiculaire à la voie, marque l'entrée de l'ancienne agglomération lorsque l'on vient de Rouen. Le tissu urbain se développerait le long de cet axe, probablement de part et d'autre de celui-ci. La seconde zone, en retrait vers le nord, est davantage concernée par des activités artisanales. La troisième zone, à l'est, se distingue par plusieurs systèmes fossoyés.

L'essentiel des structures archéologiques découvertes datent de l'Antiquité : bâtiments, *impluvium* (ou réservoir), citernes, puits, fosses et fossés. Le plus vaste bâtiment est localisé en face de l'école

municipale, au sud. Il présente un plan à trois ou quatre pièces séparées par des couloirs. La construction est orientée perpendiculairement à la voie antique et pourrait correspondre à un habitat, peut-être associé à un usage commercial. Au cours du II^e ou du III^e siècle, sa partie méridionale est réaménagée avec l'ajout d'un autre bâtiment, cette fois parallèle à la voie. D'autres petits bâtiments de même orientation au nord du grand bâtiment, dessinent une vaste cour rectangulaire accolée à la voie. La partie ouest de l'emprise de fouille, aux abords de l'église Saint-Pierre, est occupée par une imposante construction à hypocauste ainsi qu'une colonnade installée plus au nord. Cette dernière est aménagée très en dessous des niveaux de sols actuels et antiques, en fond de dépression, laissant supposer qu'il s'agit d'un décorum ou d'un simili-théâtre bricolé à partir de blocs et de futs de colonnes récupérés.

La zone centrale se distingue par de nombreux restes de faune rejetés massivement dans des fosses et des fossés. Ils se composent en grande majorité de pattes éclatées et de cornes de bovidés qui ont pu servir à la confection d'objets (présence d'ébauches) mais aussi de colles. Le centre-nord de cette même



Saint-Pierre-de-Varengeville, route de Candos : vue zénithale au drone du vaste bâtiment antique méridional. Le nord est à droite (Arpanum, 2018).

zone est occupée par un chapelet de petits bâtiments à fondation de gros blocs, un puits, deux citernes très bien conservées et une importante cave. Cet ensemble oriente l'interprétation vers un centre de production artisanal situé en arrière-cour et séparé de la zone d'habitat par un fossé. Un second puits le sépare de l'hypocauste.

À l'est de l'emprise, au moins deux systèmes fossoyés ont été identifiés. Le premier, difficile à cerner, est orienté nord-est/sud-ouest. Il épouse une vaste dépression située au nord-est et s'étend vers le sud. Presque tous les fossés ont été comblés avec des éléments de faune. Le second système fossoyé arbore une forme rectangulaire et compartimentée, orienté est/ouest, appuyé sur le fossé séparatif nord/sud.

Les périodes médiévale et moderne sont illustrées par les vestiges d'une grange dîmière construite au sud de l'emprise. Il s'agit d'une bâtisse particulièrement trapue dotée de cinq contreforts sur les murs gouttereaux au

sud, (et quatre contreforts au nord). L'ensemble est édifié sur les vestiges antiques, détruisant une grande partie de ceux-ci. La grange est dotée d'une petite cour à l'avant, côté sud vers la voie, et une grande cour au nord. C'est là qu'a été exhumé d'une fosse un sceau matrice ecclésiastique. Cet objet rare et complet est figuré d'un agneau et d'une bannière surmontée d'une croix. Il porte la mention d'un presbytère et de Guillaume de l'Osier, nom du prêtre y officiant. L'objet daterait des années 1200.

Trois sépultures ont également été exhumées à l'est du chevet de l'église. Leur conservation est relativement mauvaise et aucun mobilier datant n'a permis de procéder à leur attribution chronologique. Des datations radiocarbone sont envisagées.

Stéphane ADAM
et Samuël LELARGE
ÉVEHA

Âge du Fer

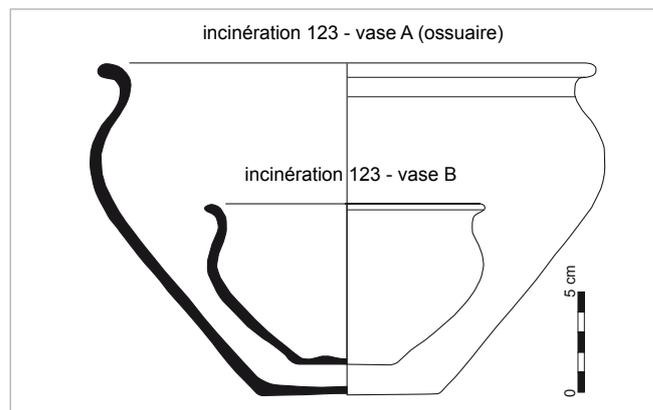
Antiquité

Saint-Romain-de-Colbosc

Rue Élisée Lecat

Le diagnostic a permis la découverte de nombreux fossés. Ils dessinent un parcellaire complexe où certains semblent s'appuyer sur une trame observée sur deux indices de sites, voisins d'environ 500 m, et datés de la fin du second âge du Fer et/ou du début de l'Antiquité. Une incinération a également été mise au jour (datation de la deuxième moitié du I^{er} siècle au premier quart du II^e siècle après J.-C.) ainsi qu'un chemin répertorié sur le cadastre napoléonien de 1822. Notons l'existence d'un bruit de fond des périodes protohistorique et médiévale/moderne sous la forme de mobilier céramique épars.

David BRETON
INRAP



Saint-Romain-de-Colbosc, rue Élisée Lecat : mobilier céramique de la sépulture 123 (D. Breton).

Néolithique

Protohistoire

Saint-Romain-de-Colbosc

Parc Éco Normandie

Antiquité, Moyen Âge

Moderne, Contemporain

Cette opération a permis de mettre au jour de nombreux vestiges diachroniques, s'organisant pour certains sous la forme d'occupations encloses, circonscrites par des fossés parfois doublés. Cinq hypothèses sont retenues dont l'une, plus solide, qui réunit les indices d'aménagement de type ferme indigène : présence

de mobilier dans certains tronçons fossoyés, de rejets domestiques dans les structures internes... L'existence de bâtiments sur poteaux plantés est fortement envisagée même à l'extérieur de l'enclos, laissant supposer l'extension de cette petite unité à vocation agro-pastorale. Un second enclos se développe hors

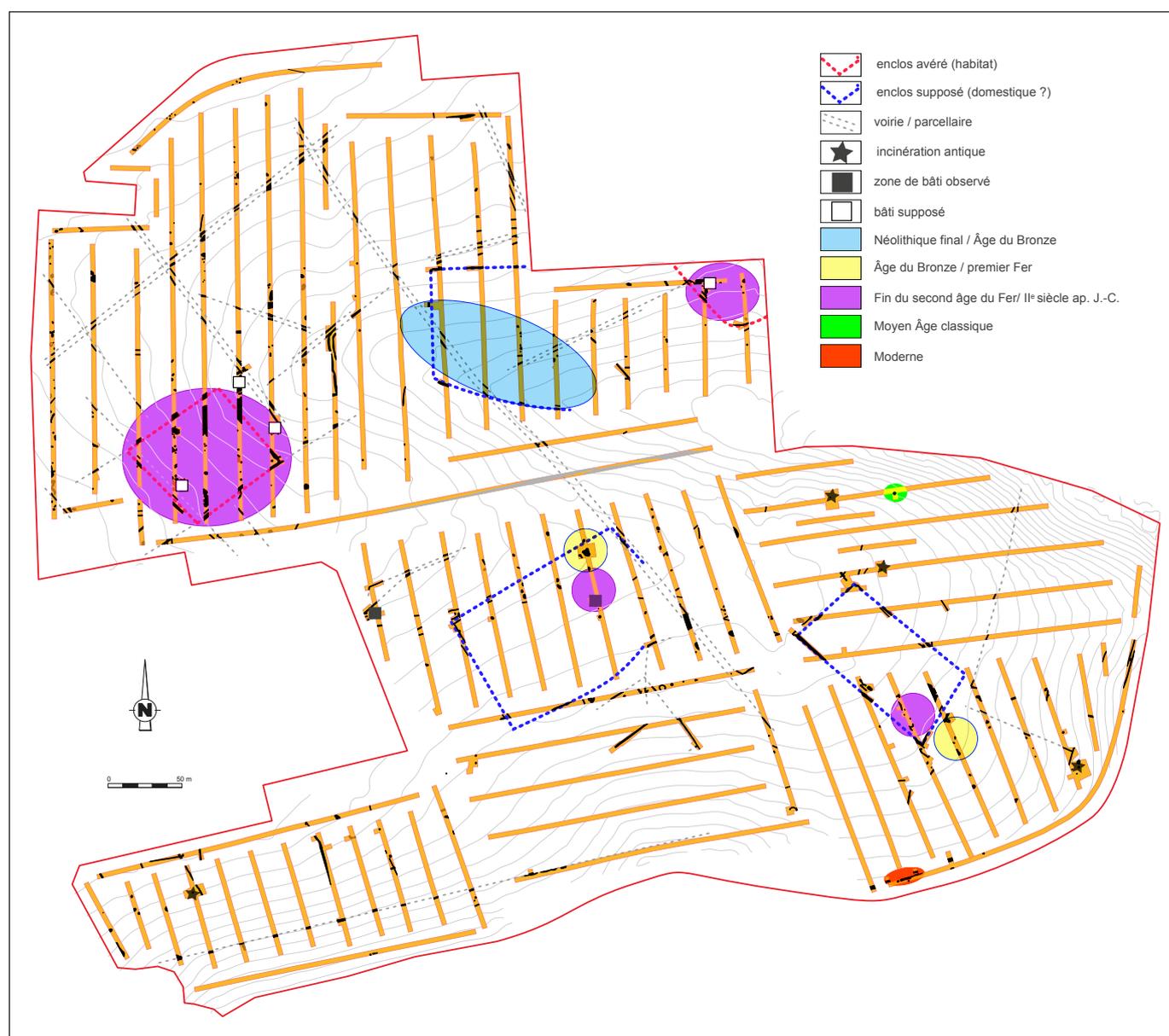
emprise et révèle également les traces d'une occupation similaire. Enfin, les trois derniers indices d'occupations peuvent être assimilés à des enclos secondaires, probablement voués aux activités domestiques : nodules de terre cuite et nombreux charbons, meule en grès, pesons, résidus métallurgiques... L'ensemble du mobilier issu de ces enclos et des structures environnantes suggèrent une occupation qui débiterait dès la fin du second âge du Fer et qui perdurerait jusqu'au milieu du II^e siècle après J.-C., l'apogée étant comprise entre la deuxième moitié du I^{er} et la première moitié du II^e siècle.

Des traces d'occupations plus anciennes ont également été révélées mais semblent peu structurées. Une fréquentation datée du Néolithique final/Bronze ancien est représentée par un mobilier lithique (dont près de quarante outils) associé à des tessons de céramique provenant de quelques structures mais, surtout,

de probables lambeaux de sols préservés par des colluvions aux abords d'un talweg. Ont également été identifiés des vestiges principalement mobiliers, dont un fragment de faisselle et des tessons évoquant une activité saunière, témoignant d'une seconde phase à l'âge du Bronze / premier âge du Fer.

Quelques indices épars évoquent ensuite une fréquentation plus légère attribuable au haut Moyen Âge et au Moyen Âge classique, représentée par de rares fosses et du mobilier céramique. Les périodes contemporaine et/ou moderne sont également sommairement représentées par des tuiles et briques retrouvées au sein d'un petit radier de silex en limite sud de l'emprise.

Enfin, quatre structures funéraires antiques ont été mises au jour. Elles sont éloignées les unes des autres mais contemporaines de l'occupation domestique des I^{er}-II^e siècles. Elles ont livré pour deux d'entre elles, un



Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco Normandie : plan masse et phasage des occupations (D. Breton).



dépôt multiple, primaire et secondaire, constitué de céramique, de verrerie et de mobilier métallique, dont un fragment de miroir rectangulaire.

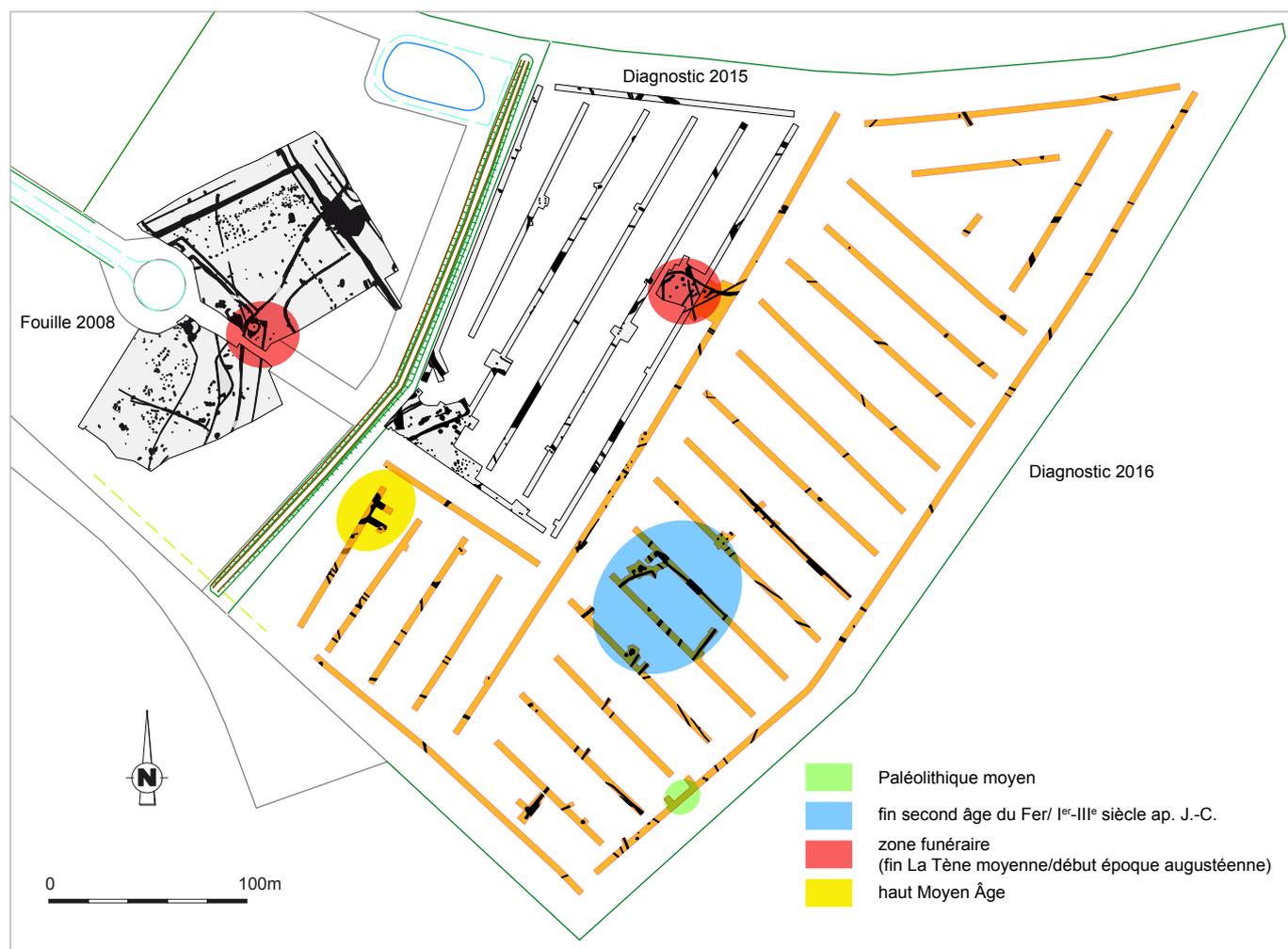
David BRETON
INRAP

Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco Normandie : dépôt funéraire de l'incinération 324 (première moitié du II^e siècle après J.-C.) (S. Le Maho).

Paléolithique
Âge du Fer

Saint-Saëns
ZA du Puceuil

Antiquité
Haut Moyen Âge



Saint-Saëns, ZA du Puceuil : plan d'ensemble des interventions archéologiques (D. Breton).

Ce diagnostic ainsi que celui réalisé en 2015 (Jimenez, Inrap) ont permis de vérifier l'extension orientale de l'occupation enclose laténienne mise au jour en 2008.

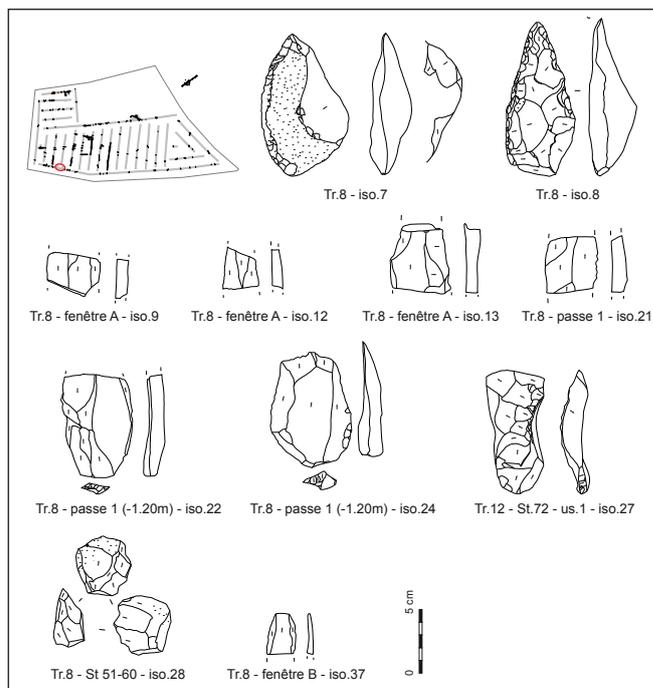
Celui-ci avait livré les indices d'un habitat probablement installé *ex nihilo* dès La Tène ancienne, puis pérenne de la fin de La Tène moyenne jusqu'à la période augustéenne. Plusieurs enclos incomplets y avaient alors été appréhendés. Ils délimitaient des bâtiments de modules divers, dont de nombreux petits greniers, sur poteaux plantés, mais aussi des fosses domestiques dans lesquelles ont été retrouvés de très nombreux fragments de meules en poudingue à différents stades de fabrication. Une petite zone funéraire et quelques sépultures fixées le long d'un fossé y ont également été relevées. De rares indices antiques évoquant les II-III^e siècles après J.-C. permettaient d'envisager une nouvelle occupation du secteur dans un rayon plus ou moins proche après un hiatus pendant le I^{er} siècle. L'ensemble des éléments avaient alors permis de conclure à l'existence d'un petit établissement rural à vocation agro-pastorale, dont l'essor se situait au début de La Tène finale, soit vers -130/-75 avant notre ère.

Le diagnostic de 2015 a délimité l'extension orientale de l'enclos laténien (le plus vaste) et a dévoilé une partie de l'organisation périphérique de cet enclos ainsi qu'une seconde petite zone funéraire contemporaine, distante d'environ 200 m. Quelques traces d'occupation du haut Moyen Âge attestent une fréquentation plus récente.

Cette dernière intervention a mis au jour un parcellaire assez désordonné daté en partie du second âge du Fer et/ou de la période antique. Cette trame a vraisemblablement pour vocation de structurer les abords de l'occupation enclose en vue de leur exploitation agricole (cheminement, parcelles...). Un petit enclos semble également se dessiner. Il n'est reconnu que partiellement et ne délimite pas d'ensemble structuré. Une fonction secondaire pourrait être envisagée, domestique (?) à l'image de l'armature de bêche et du mobilier céramique découverts dans un tronçon de cet enclos. La datation est orientée vers La Tène D2 /



Saint-Saëns, ZA du Puceuil : bêche (S. Le Maho).



Saint-Saëns, ZA du Puceuil : échantillonnage du mobilier du Paléolithique moyen (B. Aubry, D. Breton).

début de l'époque augustéenne. Ce petit enclos serait donc contemporain de ceux de la fouille de 2008. Des aménagements externes sont également présents, tel un petit bâtiment sur poteaux plantés.

Une sépulture à incinération vient compléter les données funéraires du secteur (second ensemble mis au jour en 2015). Un vase en céramique et un seau en fer en constituent le dépôt. Ils accompagnent un amas osseux, probablement déposé dans un contenant en matière périssable au sein duquel ont été découverts deux fibules dont une fragmentée. L'aménagement d'un petit fossé semble ceinturer en partie cet espace funéraire daté de la fin de La Tène moyenne/début de l'époque augustéenne.

Quelques indices probablement datés des VIII-IX^e siècles après J.-C. ont été aperçus à proximité du diagnostic précédent ; aucun agencement particulier ne s'y distingue pour autant.

Enfin, en limite d'emprise, l'ouverture de fenêtres complémentaires a permis de dégager un ensemble de cinquante pièces lithiques dont un biface, un racloir ainsi que deux nucléus et quelques pièces retouchées. Ils proviennent d'une ondulation naturelle qui a piégé ces artefacts entre 1,20 et 1,70 m de profondeur, à la base d'un niveau flué, limono-argileux de couleur jaune-beige à points noirs (paléosol ?). Rappelons qu'une fouille préalable aux travaux de l'A 28 (Delagnes et Ropars, 1996), avait mis au jour un gisement de plein air en milieu loessique sur le site du Puceuil. Cette occupation, distante d'à peine quelques centaines de mètres, est datée du Paléolithique moyen.

David BRETON
INRAP

Cette opération de fouille a porté sur 9 000 m² sur l'emprise d'un lotissement située sur une pente régulière entre la route et la voie ferrée sur la basse terrasse de la Seine. Le contexte archéologique et historique est marqué par la présence, à environ 500 m au nord-ouest, des sites voisins de la Ferme du Gruchet (Paez-Rezende, 1995) et des Terres du Gruchet (Millard, 1995). Les deux sites présentent des traces d'occupation du Haut-Empire présageant les marges probables d'une *villa*. Aux Terres du Gruchet, une occupation du IV^e au VIII^e siècles est principalement matérialisée par des cabanes excavées parfois adossées à des murets. Juste à l'est, à la Ferme du Gruchet, l'occupation est datée des XI-XII^e siècles avec, notamment, une chapelle romane implantée près d'un chemin et le développement d'une ferme qui perdurera jusqu'au XX^e siècle. Au nord-est, dans la plaine alluviale et inondable ont été retrouvés quelques pieux rattachés à l'époque carolingienne. En amont, au sud de l'emprise, il est fait mention de quelques vestiges mobiliers et fondations antiques.

Le diagnostic mené par Miguel Biard en 2015 avait permis d'identifier une occupation carolingienne apparaissant sous un niveau de terre sombre d'une vingtaine de cm d'épaisseur. Ce niveau a été suivi spécifiquement grâce à un décapage en deux temps, un suivi au détecteur à métaux et des levées GPS de tout éléments particuliers. Mais il paraît se développer après le site du haut Moyen Âge (mobiliers essentiellement moderne à contemporain).

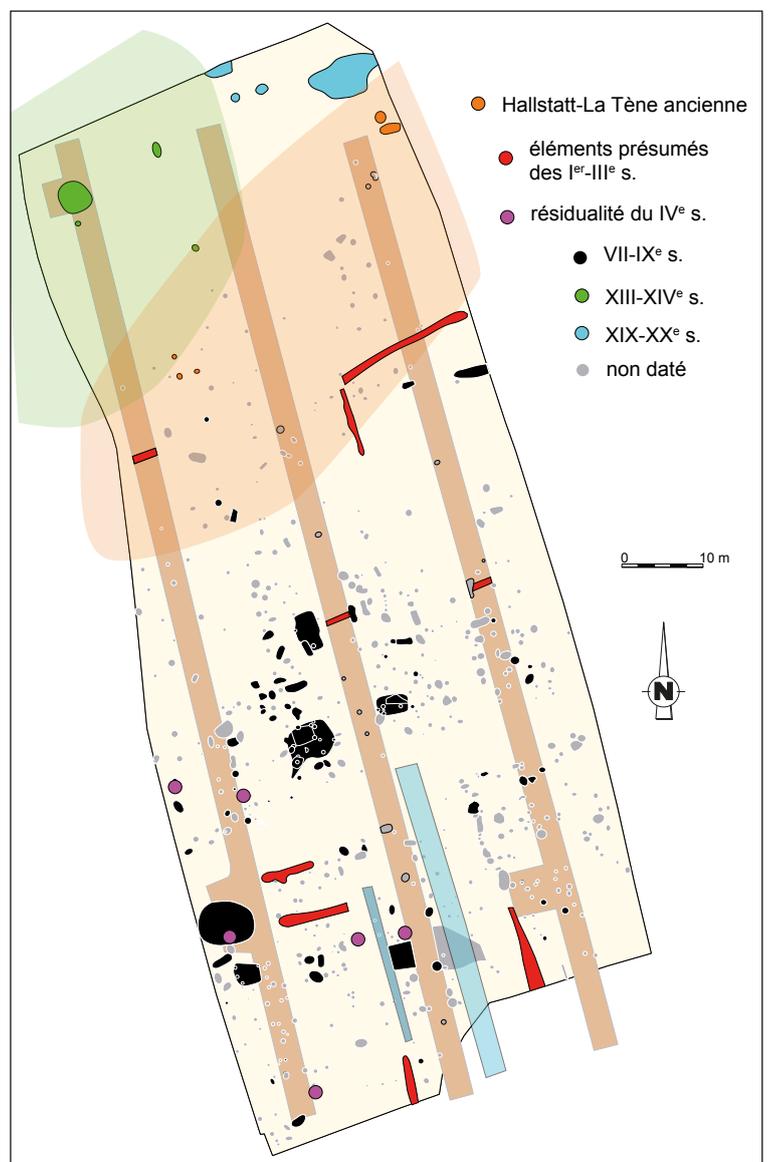
Plusieurs grandes phases d'occupations sont également présentes. Au nord comme annoncé par le résultat de la détection, un puits et quelques fosses datent des XIII^e-XIV^e siècles et des traces des travaux routiers récents sont visibles. Toujours au nord, quatre contextes environnés de trous de poteaux non datés correspondent à un habitat ouvert du Hallstatt / La Tène ancienne.

Enfin toute la moitié sud de l'emprise correspond à l'occupation du haut Moyen Âge implantée sur un fond parcellaire dégradé.

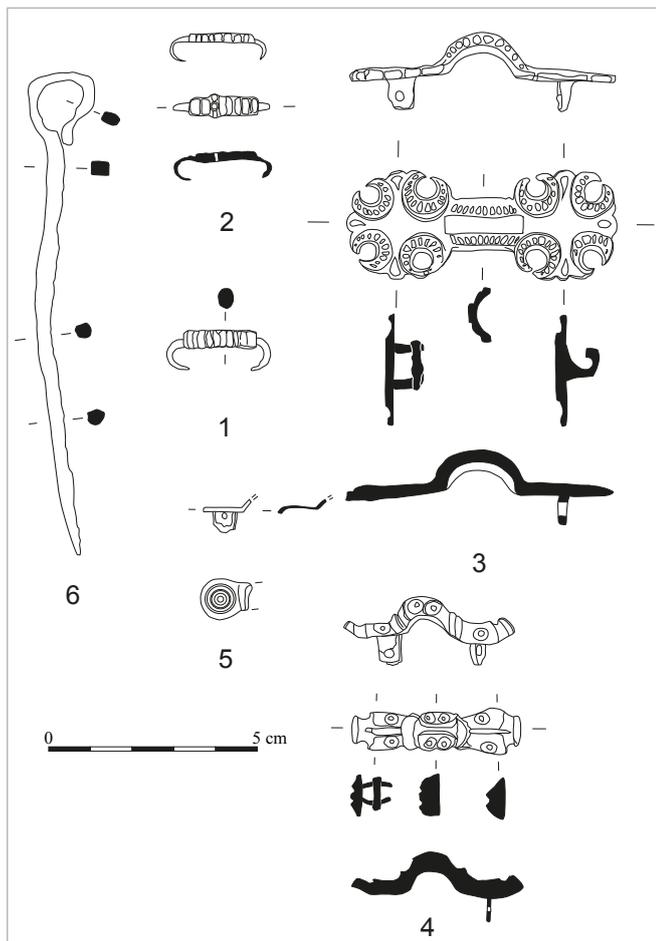
À l'extrémité sud, un empierrément léger de 12 m de long et 80 cm de large sur un ou deux niveaux de silex est apparu au sommet des terres sombres. Il présente quelques similitudes avec les murets désagrégés associés aux cabanes excavées du Bas-Empire et mérovingiennes des Terres du Gruchet. En définitive, cet empierrément semble plutôt creusé dans le niveau de terre sombre, puisqu'il recouvre systématiquement certains trous de poteaux et contient un mobilier très

fragmenté et très varié (du Bas-Empire au XIX^e siècle). Le *corpus* mobilier de cette fouille est particulièrement pauvre. Seulement 250 tessons de céramiques sont dispersés dans une centaine de structures, parfois associés à une vingtaine de tessons des Haut et Bas-Empire. La vision d'ensemble permet de dater le site du milieu du VII^e au IX^e siècles sans possibilité de phasage intermédiaire. Le rare mobilier métallique provient du décapage, à l'exception de la plus grande des fibules ansées symétriques (cf. fig. 2).

Les restes de faune, dans le même état que la céramique, évoquent la triade classique des habitats



Tourville-la-Rivière, Boulevard Gabriel Péri : plan de phasage des occupations archéologiques (N. Roudié).



Tourville-la-Rivière, Boulevard Gabriel Péri : mobilier métallique du haut Moyen Âge (S. Le Maho).

paysans. Quelques restes carpologiques signalent une prépondérance de l'orge vêtue, les céréales apparaissant comme déjà traités.

Les quelques lambeaux de fossés repérés sont peu profonds, parfois réduits à l'état de traces. Au sud-est un chapelet de fosses variées semblent avoir occulté le tracé de l'un d'entre eux. Ces éléments dessinent une trame unique non datée formellement, mais antérieure à l'occupation carolingienne, que nous attribuons à l'Antiquité. L'espace vide au sud qui traverse le site correspond à un chemin respecté au haut Moyen Âge, voire après, mais qui pourrait également être d'origine antique. De part et d'autre de ce chemin se concentrent les structures carolingiennes.

Parmi celles-ci se trouvent cinq fours domestiques très mal conservés et le puits (6,5 m de profondeur) repéré au diagnostic. L'occupation comprend également quatre cabanes excavées très arasées. L'essentiel des vestiges correspond à un dense semi de trous de poteaux, induisant du bâti de dimensions variables concentré, superposé et imbriqué. La particularité du site réside avant tout dans cette densification et concentration de l'occupation dans un espace restreint de 20 à 30 m de large de part et d'autre du chemin. L'emprise paraît ensuite être retournée à une vocation agricole. Le chemin qui semble structurer l'occupation alto-médiévale pourrait être à l'origine du lieu-dit « la Sente Saint-Christophe » mentionné sur le cadastre napoléonien.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Tourville-la-Rivière La Garenne

Un projet de construction d'un parc d'activité a généré la prescription d'un diagnostic archéologique qui n'a révélé aucun vestige. Seuls quelques indices d'un ancien chenal de la Seine et des remblais contemporains ont été identifiés sur la zone traitée.

Caroline RICHE
INRAP

Antiquité

Vatteville-la-Rue
La Haie du Maur, Les Communaux :
phase 2

Cette opération intervient dans le cadre de l'agrandissement d'une carrière de granulats dont le projet couvre une surface de 30 ha. La première intervention effectuée en 2013 (Aubry, INRAP) devait couvrir 9 ha, mais seuls 7 d'entre eux avaient fait l'objet de sondages car une zone arborée était non accessible. Un second diagnostic avait eu lieu en 2015 (Biard, INRAP).

L'objectif en 2016 était de sonder les 2 ha restants, situés à l'ouest de l'emprise. Ce diagnostic a permis de confirmer la présence du vaste réseau parcellaire gallo-romain mis en évidence en 2013. L'absence de mobilier archéologique permettant de confirmer cette attribution

chronologique peut être compensée par la composition des remplissages des faits archéologiques, similaire aux observations effectuées lors des deux opérations précédentes. Les indices archéologiques semblent orienter l'épicentre de l'occupation à l'est de l'emprise.

Miguel BIARD
INRAP

Contemporain

Vieux-Manoir
Route de la Gare

Le projet de construction d'une zone de hangars a généré la prescription d'un diagnostic qui n'a révélé aucun vestige archéologique. Des éléments d'une décharge contemporaine à ciel ouvert ont été identifiés dans la partie occidentale de l'emprise, sur la moitié de la surface prescrite. Le reste de la parcelle a livré des éléments du démantèlement d'une ancienne briqueterie

se caractérisant par des niveaux en vrac de briques et de tuiles, parfois recensés dans des dépressions plus ou moins étendues et profondes.

Caroline RICHE
INRAP

Contemporain

Yerville
Rue des Faubourgs
Route de Veules-les-Roses

Un fossé non daté et une fosse contenant des fragments de brique et d'ardoise, mais aussi des restes de bois, ont été mis au jour lors de cette opération mise en place sur un projet de construction de maisons individuelles.

David BRETON
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

Yerville

Rue des Laboureurs
Parc d'activités Nord du Bois de l'Arc

Cette intervention a permis de mettre au jour une occupation enclose du Bronze final-I^{er} âge du Fer. Trois parcelles assez importantes, dont au moins une est lotie par un petit ensemble sur poteaux, appartiennent à cette occupation. Parmi ces trois parcelles, deux n'ont été reconnues que partiellement. Un parcellaire assez désordonné, daté en partie de la même période, a vraisemblablement pour vocation de structurer les abords de l'occupation enclose en vue de son exploitation agricole (chemins, parcelles...). En limite sud d'emprise, les tranchées ont permis de dégager un

ensemble parcellaire diffus daté des I^{er}-II^e siècles de notre ère. Enfin, trois chemins fossoyés ont été localisés, sur l'emprise. Deux ne sont pas datés ; notons toutefois que l'un d'eux passe au niveau de la séparation de deux parcelles et son comblement se confond avec celui des segments de fossés composant cette séparation. Le troisième chemin est visible sur le cadastre actuel.

Charles LOURDEAU
INRAP



Yerville, rue des Laboureurs : plan général (C. Lourdeau).

Les vestiges découverts lors de ce diagnostic mené sur 20 700 m² correspondent à une partie d'enclos parcellaire et trois tronçons de fossés non datés ainsi que quatre fosses dont la fonction n'est pas établie. Deux de ces fosses ont livré un fragment de panse

de céramique et deux fragments de tuile de la période gallo-romaine.

Charles LOURDEAU
INRAP

Le projet de PCR intitulé "Productions et échanges en pays de Bray, de l'époque Protohistorique aux Temps modernes" repose sur la mise en place d'une équipe interdisciplinaire composée d'une quinzaine de chercheurs pour travailler sur le pays de Bray. La zone couvre l'est de la Seine-Maritime et l'ouest de la Picardie. L'équipe abordera à travers ce thème l'étude des lieux de pouvoir et du peuplement, selon des aspects structurels et historiques, les défrichements, l'occupation du sol et les voies de communication anciennes, l'exploitation des forêts et le charbonnage, mais aussi les productions céramiques et métallurgiques. Le travail de collecte des données sera effectué pour une part aux archives départementales et nationales et, d'autre part, sur le terrain et en prospection aérienne à l'aide d'un drone. Les résultats obtenus par les chercheurs seront intégrés dans un système d'information géographique (SIG) spécialement développé pour l'occasion. Le système retenu pour le projet est le logiciel libre Qgis. Cette numérisation des données permettra des traitements très variés en fonction des axes de recherche des différents chercheurs de l'équipe. À terme, le SIG devrait aider à discerner les actions anthropiques dans la formation des paysages. Ces informations permettront d'établir une chronologie relative de leurs mises en place. Si la finalité de cet outil archéogéographique est de constituer une base de données à destination des chercheurs, la notion de patrimoine archéologique et historique est également prise en compte. Dans le pays de Bray, le développement du maïs, des cultures céréalières et l'emploi d'engins mécanisés de plus en plus lourds arasent les fragiles structures anciennes. À défaut de préserver le paysage historique avant sa disparition, la mise en place de ce SIG permettra de l'inventorier et de l'enregistrer.

L'année 2016 a été considérée comme une année probatoire face à ce projet ambitieux. Les différents chercheurs ont commencé à alimenter le SIG en

données. Un important travail de dépouillement des archives de la zone a déjà été effectué. Plus de dix prospections sur le terrain ont été réalisées. Trois réunions de travail ont pu se tenir dans les locaux du CRAHN. Nous avons pu constater tout le bénéfice à tirer de ces rencontres entre les différents chercheurs. Lors des discussions, des zones de travail préférentielles, où la synergie recherchée pour l'équipe pourra se développer, ont été clairement définies : le secteur de Beaubec-la-Rosière, toute la zone couvrant le sud de Forges-les-Eaux jusqu'à la Ferté-Saint-Samson, Gaillefontaine et le tracé de la Béthune entre Neufchâtel-en-Bray et Forges-les-Eaux. Les financements alloués en 2016 par le SRA n'ont permis l'acquisition que d'une partie du matériel informatique. Or, le travail sur l'image nécessite des ressources bien au-delà des possibilités des ordinateurs du commerce. Ce fait a considérablement ralenti la mise en œuvre du projet. Le SIG est donc fonctionnel mais toujours en développement.

Les objectifs 2017, consistant en une évaluation des traces probantes d'activité métallurgique, hydraulique ou d'extraction de terre visaient à proposer au SRA quelques sondages à plus large échelle pour valider les hypothèses de travail. La disparition d'une partie de la végétation en hiver permettrait d'utiliser le drone sur les sites potentiels listés en 2016 et d'obtenir des images géoréférencées à très haute résolution inexistantes par ailleurs. Cependant, le PCR a été arrêté à l'issue de cette première année d'étude, sur avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique.

Christophe COLLIOU
CRAHN

NORMANDIE

Tableau des opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163809	Les premiers hommes en Normandie	Dominique Cliquet SRA	PCR	PAL	2862 Positif
172568	Les caractéristiques techno-typologiques et fonctionnelles du débitage d'éclat au VSG	Caroline Riche INRAP	PCR	NÉO	En cours
163621	Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes	François Charraud BEN	PCR	NÉO	2906 Positif
163841	ARBANO : l'Antiquité en Basse-Normandie	Cécile Allinne CRAHAM	PCR	GAL	2902 Positif
172542	Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie	Stéphanie Dervin	PCR	MÉD MOD	2916 Positif
163783	De bois, de terre et d'eau : Balleroy-sur-Drome (14), Le Molay-Littry (14), Cerisy-la-Forêt (50)	Anne-Marie Flambard- Héricher SUP	PCR	MÉD MOD CONT	2876 Positif
163807	Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie	Stéphane Lamache SUP	PCR	CONT	2873 Positif

Paléolithique

Les premiers hommes en
Normandie
Projet collectif de recherche

Cette année encore les activités se sont essentiellement concentrées sur l'étude des sites de production et de diffusion d'outils bifaciaux, principalement les ateliers de Rânes et de Saint-Brice-sous-Rânes (Orne). En effet, ces derniers, révélés par les prospections conduites par J.-J. Rivard, s'étaient concentrées sur les parcelles qui avaient livré une forte proportion de bifaces et de pièces bifaciales. Depuis, une équipe plus fournie a repris les investigations élargissant le périmètre de prospections, mettant en évidence plusieurs nouvelles concentrations d'artefacts, au nord des deux communes, correspondant à de nouveaux ateliers de production d'outils bifaciaux.

Ce travail a révélé, chose exceptionnelle pour ce secteur, les vestiges d'une occupation dominée par la production Levallois, notamment d'éclats préférentiel, à la faveur du creusement d'un puits et d'une tranchée d'adduction d'eau.

Les prospections conduites sur les ateliers de Sainte-Croix-Grand-Tonne (Calvados) ont permis de mieux circonscrire les nappes de vestiges et de mieux caractériser les sites. Ce travail se poursuivra en 2017. Toujours dans le cadre des prospections, la mise en évidence d'une nappe d'artefacts lithiques dominés par une production Levallois et surtout laminaire de débitage tournant et semi tournant a motivé la conduite d'un sondage visant à préciser la période d'occupation du site. Ce dernier s'est avéré très perturbé par l'exploitation du silex sous forme de fosses et de puits au Néolithique. Bien que le site ne soit plus en place cette industrie à lames de gestion volumétrique vient compléter notre connaissance de ces productions qui restent rares en Normandie.

Cette année encore, nous sommes intervenus en

accompagnement à une opération d'archéologie préventive conduite à Hénouville (Seine-Maritime) par l'Inrap. Il s'agissait de procéder à l'analyse



Le Rozel (50), plage de Sciotot : biface, nucléus et éclats en silex issus de la paléoplage (D. Cliquet).

géomorphologique du site qui correspond à une occupation de la fin du Paléolithique moyen sur le plateau surplombant une boucle de la Seine. Le mobilier est datable de la fin du stade isotopique 4, ou du début du stade 3. Peu de sites de cette période sont conservés.

Sur le littoral, le décapage des pieds de falaise engagé depuis plusieurs années sur la côte ouest du Cotentin a livré en micro-falaise quelques artefacts paléolithiques associés à une paléo-plage, sur la côte nord du Cap du Pou au Rozel. Le nettoyage du profil stratigraphique a permis l'examen de plusieurs séquences glaciaire/interglaciaire qui ont fait l'objet de prélèvements pour datation (Muséum de Paris & Bordeaux).

Enfin, nombre de membres du PCR se sont cette année encore investis dans le cadre des travaux de fouille effectués sur le site du Pou au Rozel où l'effort

c'est porté sur l'extension vers l'est de la surface de fouille afin de compléter notre information sur les aires de circulation des néandertaliens sur les différents sols archéologiques conservés.

En ce qui concerne le travail de diffusion des connaissances, outre une participation à différentes expositions (Tatihou, Vieux, Surtainville, Les Eyzies-de-Tayac), nous avons contribué à la préparation de l'excursion portant sur les formations géologiques et géomorphologiques (notamment pléistocènes) de Normandie dans le cadre de la Réunion des Sciences de la Terre qui s'est tenue à Caen en octobre 2016. Cette manifestation s'est accompagnée de l'édition d'un livret-guide de 95 pages.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie
pour l'ensemble des acteurs du PCR

Néolithique

Les caractéristiques techno-typologiques et fonctionnelles du débitage d'éclat au VSG Projet collectif de recherche

Depuis plusieurs années, nombre de sites du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain ont été découverts en Normandie orientale. Résultant notamment du développement de l'archéologie préventive cette dynamique de recherche a permis de préciser la nature des implantations au cours du Néolithique ancien mais reste cependant à approfondir. Si le cadre chrono-culturel et son évolution sont mieux définis depuis quelques années, nombre de données et notamment de *corpus* mobilier nécessiteraient une étude plus détaillée. Le mobilier lithique découvert sur divers sites BVSG de Normandie en fait partie.

Ce Projet Collectif de Recherche intitulé « Les caractéristiques techno-typologiques et fonctionnelles du débitage d'éclat au VSG : le cas et la place des sites hauts-normands dans le nord de la France », débuté en 2012, concerne plus spécifiquement les problématiques sur le débitage d'éclats au Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain (Néolithique ancien) dans le Bassin parisien, ses marges occidentales et plus particulièrement la Normandie-orientale. Si les grandes lignes chrono-culturelles et la nature des implantations du Néolithique ancien sont assez bien perçues en Normandie-orientale, les données sur le mobilier lithique restent à approfondir. Dans le cadre de ce projet nous étudions les séries lithiques de sites de Normandie orientale, sous l'angle plus particulier

du débitage d'éclats car ce dernier reste encore à mieux caractériser. Il s'agit ainsi d'en définir mieux ses modalités, ses objectifs et l'utilisation de ses produits. L'un des principaux objectifs vise par ailleurs à distinguer les nucléus des autres produits utilisés comme outils (notamment les pièces facettées et polyèdres) en recherchant les critères de caractérisations adéquats et stables. Malgré de nombreux travaux sur l'industrie lithique de cette période, cette problématique de recherche reste toujours d'actualité, c'est pourquoi nous développons une méthodologie tournée vers une triple approche techno-typologique, expérimentale et si possible tracéologique. À terme, il s'agit de replacer les résultats dans une perspective extra régionale, par une comparaison avec des sites du Bassin parisien et du Hainaut, l'ensemble dans une vision plus globale sur la nature des industries lithiques et les procédés techniques développés au cours du Néolithique ancien. Cette année 2016 a vu la finalisation de l'enregistrement de l'ensemble des séries lithiques du *corpus* d'étude permettant et offrant un référentiel conséquent et de qualité composé de quatre sites majeurs récemment découverts. Comme les années précédentes les résultats obtenus confirment les stigmates identifiés lors des premiers tests expérimentaux sur le débitage d'éclats au percuteur de silex. Il existe ainsi des concordances certaines avec le mobilier archéologique (points d'impacts, rectitudes des produits, talons larges,

fissuration, répétition des accidents, morphologie des supports incontrôlable etc.) et les produits expérimentaux.

Ce PCR a par ailleurs permis de poser les premiers jalons d'une réflexion sur l'impact primordial que semblent tenir les percuteurs en silex dans les productions lithiques du Néolithique ancien. En effet, la technique de taille utilisée (la percussion au silex) a inévitablement des conséquences sur l'aspect ingrat, négligé et non standardisé des assemblages, sans que cela soit une question de savoir-faire ou de négligence. La qualité de la matière première pour le débitage d'éclats a peu d'influence sur les productions. L'ensemble s'intègre dans une vision expédiente de la production et une utilisation très probablement instantanée et/ou courte des produits, mais aussi et possiblement une utilisation des supports destinés à des fonctions multiples comme dans d'autres contextes BVSG. En ce sens, le matériau utilisé et la technique de taille employée, avec toutes les imperfections et contraintes que cela entraîne, ne semble pas avoir eu beaucoup d'impact puisqu'elles sont totalement intégrées au système technique des néolithiques. La qualité du silex n'est pas un critère nécessairement discriminant dans les modalités des productions d'éclats des quatre sites étudiés, contrairement à la production laminaire qui nécessite des matériaux de meilleure qualité. Ainsi, à la question posée dans le cadre du PCR : ces productions sur éclats sont-elles le résultat d'un manque de connaissance ou encore relèvent-elles de négligences techniques (apprentis, enfants, etc.), il semble que nous ayons au plus quelques éléments de réponses ou tout au moins plusieurs pistes de recherche. À la lumière de ces quatre études de sites et des premières applications expérimentales des observations technologiques, il apparaît que l'absence de savoir-faire et/ou de maîtrise technique ne soient pas les seules composantes impactant la qualité du débitage. À titre d'hypothèse, nous pensons que le mode opératoire utilisé, associé à une technique par percussion minérale au silex, serait la cause de cet assemblage singulier. Au-delà, l'étude de ces quatre sites montre que l'idée d'une opposition constante des industries entre une production de type expédient (sur éclat ou débris) et une production plus investie (sur lames locales et exogènes) est assez réductrice et relève de mécanismes certainement plus complexes. Cette constatation rejoint d'ailleurs celle proposée pour la gestion de l'outillage au BVSG (Bostyn et Allard, 2006). Pour chacun des deux sous-systèmes on assiste ainsi à la mise en place de procédés précis dès l'acquisition des matériaux (plus ou moins opportunistes) jusqu'à l'outillage, avec une complémentarité entre des supports variés, parfois récupérés (cassons) ou plus investis (les lames).

En ce qui concerne l'outillage et les « nouvelles » catégories d'outils qui ont été proposées dans le cadre de ce PCR, on constate que la plupart sont présentes

dans les sites BVSG. Certaines, comme la catégorie des denticulés, présentent partout une variabilité importante et intègrent, entre autres, les pièces à ergot tel que nous l'avons défini dans le cadre de ce PCR. Enfin, la notion d'outils *a posteriori* reconnue et prise en compte dans le cadre de notre étude pose la question de l'identification d'un grand nombre de pièces qui n'entrent pas dans les catégories d'outils habituelles. À ce titre, l'approche fonctionnelle semble l'un des moyens possibles pour une meilleure définition et compréhension de ce type d'outillage, approche qu'il restera à développer dans de futures études.

Coordination Pierre ALLARD
CNRS, UMR 7055

et Miguel BIARD
INRAP, UMR 7041

avec la collaboration de
Solène DENIS (doctorante Paris X, UMR 7055),
Julie DEVAUX (doctorante, Paris X, UMR 7055),
Dominique PROST, Élisabeth RAVON (INRAP),
et Caroline RICHE (INRAP, UMR 7055)

Bibliographie

BOSTYN F., ALLARD P., 2006 - La gestion de l'outillage en silex de la culture Villeneuve-Saint-Germain/Blicquy : du plus simple au plus complexe, une question de complémentarité. In Astruc L., Bon F., Lea V., Milcent P.-Y., Philibert S. (dir.), *Normes techniques et pratiques sociales, de la simplicité des outillages pré et protohistoriques, XXVI^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 20-22 octobre 2005*. Antibes : APDCA, p. 195-205.

Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes

Projet collectif de recherche

Ce projet collectif de recherche vise à une meilleure compréhension d'une période d'importantes transformations d'ordre socio-économique, technique et culturelle au sein des sociétés néolithiques. Des mécanismes de complexification sociale sont perceptibles à l'échelle de l'Europe à travers des manifestations diverses : exploitation intensive de certaines ressources naturelles, enceintes, monumentalisme, etc.

Depuis le premier PCR « Le Néolithique moyen en Basse-Normandie », dirigé par Antoine Chanceler et achevé il y a vingt ans, l'archéologie préventive a considérablement augmenté le *corpus* déjà riche d'une région historiquement active en archéologie néolithique, au croisement de multiples facteurs environnementaux et culturels, à l'extrémité occidentale de la sphère culturelle du Chasséen septentrional. Le moment est propice pour une synthèse des connaissances concernant cette période de consolidation du Néolithique dans l'Ouest et d'appropriation du milieu maritime vers les îles Anglo-Normandes et au-delà, la Grande-Bretagne.

Ce projet a pour objectifs de fixer un cadre chronostratigraphique détaillé de la période dans la région, d'évaluer l'impact anthropique et agricole dans les premiers siècles de la néolithisation et, parallèlement, d'aborder l'organisation du territoire entre grandes enceintes centrales à fonctions multiples, habitats ordinaires, sites funéraires et sites miniers. Il nous appartient également d'explorer l'appropriation du milieu maritime et préciser les modalités de la néolithisation des îles Anglo-Normandes et des îles britanniques, à partir de cette période.

La première année de recherche 2015 était principalement consacrée à un bilan des données disponibles, concrétisé sous la forme d'un inventaire exhaustif des 81 sites de la région qui constitue désormais une base de travail actualisée et fiable. Pour cette deuxième année de recherche 2016, une douzaine de contributions s'articulent autour des trois axes du projet collectif de recherche.

Le volet paléoenvironnemental fait l'objet de la première contribution, qui plus qu'un bilan, entend proposer un état de la recherche et placer des problématiques destinées à être alimentées à l'avenir, notamment grâce à des recherches universitaires en cours.

Le cadre chronostratigraphique du Néolithique moyen fait l'objet de plusieurs essais de synthèse, de la

part de Cyril Marcigny, Lesley Mc Fadyen, Duncan Garrow, Fraser Sturt, Hélène Pioffet et Denis Jan. Ces réflexions alimentent également l'axe portant sur le développement des contacts transmanche et les formes de la néolithisation des territoires maritimes, armoricains et insulaires. Cet axe est aussi alimenté cette année par les sondages réalisés à Herqueville (Manche) « les Treize Vents ».

Les approches territoriales et la lecture de l'organisation des sites dans les régions sédimentaires sont alimentées par une synthèse sur les données du Néolithique moyen issues de la fouille de Basly, réalisée par l'équipe recherche constituée depuis plusieurs années sur ce site. Ce travail s'inscrit également dans une perspective transchronologique et transculturelle, intégrant la lecture des paysages du nord de la plaine de Caen.

Par ailleurs, le Master de Mélodie Larue a consisté en une étude approfondie du macro-outillage lithique de Banville, abordé ces deux dernières années dans toutes ses composantes : matières premières, typologie, technologie, études fonctionnelles. Il apporte un regard novateur en croisant différentes approches de ce type de mobilier.

Une nouvelle approche très riche est en train de se mettre en place sur la région, elle concerne la plaine d'Argentan. Ce territoire était encore peu documenté pour la période Néolithique avant les recherches préventives liées à l'autoroute A88 dans les années 2000, qui ont ouvert la voie à de nouvelles recherches programmées sur cette zone. Dans le cadre du PCR, le croisement de plusieurs approches sur ce territoire autorise des expérimentations inédites d'un point de vue méthodologique. Ces recherches sont encadrées par Cyrille Billard et François Giligny. Elles ont été alimentées cette année par les apports du travail de Master d'Élodie Delhommeau, qui a contribué à une lecture détaillée de ce territoire, et mis en évidence un gisement inédit susceptible de faire l'objet de nouveaux travaux. Une lecture territoriale multiscalaire se compose progressivement, intégrant des données issues de recherches préventives, de fouilles programmées anciennes et récentes, de prospections pédestres et aériennes, et de nouveaux moyens d'investigation (Lidar, drones, prospection géophysique etc).

Enfin l'axe socio-économique qui porte plus

spécifiquement sur l'exploitation des matières premières et la composition des assemblages lithiques, est alimenté par de nouvelles recherches sur les minières du Calvados, notamment grâce à la découverte fortuite de la mine de Potigny, qui complète un ensemble d'occurrences connues de longue date autour du Mont Joly, ainsi que les nouvelles recherches entamées cette année sur la mine des Feugres à Olendon, dans le cadre du PCR « Premiers hommes de Normandie » sous la direction de Dominique Cliquet. En outre, les échantillons sélectionnés l'an passé par Nicolas Le Maux ont fait l'objet d'une première analyse dans ce volume, et alimentent également sa thèse de doctorat.

Le volume des publications réalisées par les membres du PCR a augmenté de manière significative cette année. Pour la troisième année de recherche en 2017, nous envisageons de maintenir la dynamique du PCR en prolongeant les recherches débutées pendant les deux années précédentes, de maintenir un niveau de publication et de visibilité élevé de l'ensemble de nos travaux et de poursuivre les collaborations amorcées en

2016. À terme, une réunion franco-britannique de tous les acteurs du projet et une publication permettraient au PCR de rebondir et se prolonger avec un élan constant.

Coordination François CHARRAUD
Université de Paris I, UMR Trajectoires

avec la collaboration de Axel BEAUCHAMP, Cyrille BILLARD, Antoine CHANCEREL, Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD, Cyril DAMOURETTE, Élodie DELHOMMEAU, Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Duncan GARROW, Cécile GERMAIN-VALLÉE, Emmanuel GHESQUIÈRE, Sébastien GIAZZON, François GILIGNY, Denis JAN, Laurent JUHEL, Mélodie LARUE, Nicolas LE MAUX, Laurence LEMER, Laurent LESPEZ, Lesley McFADYEN, Cyril MARCIGNY, Nancy MARCOUX, Jean-Luc PIEL-DESRUISSEAU, Hélène PIOFFET, Anne ROPARS, Guy SAN JUAN, Hélène SEIGNAC et Fraser STURT

Antiquité

ARBANO : l'Antiquité en Basse-Normandie

Projet collectif de recherche

Pour sa sixième année, le PCR ARBANO, acronyme de l'Antiquité en Basse-Normandie, a inscrit ses travaux dans la réorganisation thématique engagée en 2015. Ainsi ces travaux amorcent une phase de synthèse en vue du colloque de restitution prévu pour l'automne 2018.

Parmi les trois grands ateliers thématiques mis en place, le premier, qui concerne l'organisation des territoires ruraux et littoraux et les réseaux de circulations terrestres, propose une synthèse à l'échelle du Bessin et du nord de la plaine de Caen. Le travail d'analyse régressive des formes du parcellaire croisé avec les données archéologiques ponctuelles sur les voies ou chemins permet d'établir une cartographie affinée du réseau de circulation ancien. Si les voies antiques principales sont pour la plupart identifiées depuis le XIX^e siècle, le réseau secondaire était quant à lui relativement méconnu. Il se dégage à l'issue de ce travail un ensemble de tracés anciens, dont certains trouvent leur origine dans la Protohistoire, qui constitue des flux de circulation irrigant l'ensemble du territoire observé. Ainsi, la relation entre les agglomérations antiques de Bayeux et de Lisieux n'est pas assurée par une seule voie appartenant au réseau public gallo-romain, mais par plusieurs itinéraires définis par les points d'occupations intercalés. Dans ce dispositif, des agglomérations secondaires peuvent déterminer le

choix de tel ou tel itinéraire, de même que le passage d'obstacles naturels, telles que les embouchures de l'Orne ou de la Dives, peut constituer un critère de saisonnalité dans la circulation.

L'établissement d'une cartographie précisée des voies et chemins en usage durant l'Antiquité a conduit également à s'intéresser à une catégorie particulière de sites ruraux. En dehors des établissements répondant à des modèles bien établis, tels que la *villa* et l'exploitation agricole familiale, plusieurs sites localisés en bordure de voie présentent des caractéristiques d'organisation, de production et de consommation qui les rangent dans une catégorie que nous avons définie comme celle des agglomérations rurales de bord de voie. Pour l'instant, les sites répondant à ces critères particuliers sont reconnus sur les voies principales reliant le Cotentin à l'embouchure de la Seine. Ils se présentent sous la forme d'enclos ou parcelles structurés par l'axe de circulation et par des bâtiments d'architecture mixte où dominant la terre et le bois. En cela, ils se rapprochent morphologiquement des établissements agricoles familiaux, mais s'en distinguent par la multiplication des unités d'habitat / production et donc par des surfaces totales occupées pouvant atteindre une dizaine d'hectares. Dans plusieurs cas, ces sites sont également associés à une zone funéraire plus ou moins

dense, offrant l'image d'un regroupement des pratiques funéraires à l'échelle d'une petite communauté. Enfin, l'ensemble de ces sites livre des lots mobiliers conséquents, traduisant une diversité d'activités agro-artisanales, et de nombreux marqueurs d'échanges commerciaux.

Le deuxième atelier consacré aux limites des territoires et aux espaces urbains et funéraires a, pour sa part, achevé le travail d'analyse régressives des limites anciennes du diocèse Lisieux et de ses subdivisions. Il s'agissait du dernier évêché étudié dans le cadre géographique choisi par le PCR. Quant aux espaces urbains et funéraires, les travaux se sont poursuivis par la rédaction de notices de sites en vue de publications de synthèse.

Le dernier atelier consacré au mobilier sous l'angle de la production et de la consommation, s'est attaché à caractériser les productions céramiques de Sées par le biais d'analyses physico-chimiques d'une part et les objets associés aux travaux agricoles d'autre part. L'ensemble des données acquises durant l'année 2016 a également été versé dans le SIG du PCR en vue de son intégration à un atlas dynamique de l'Antiquité en Normandie occidentale.

Coordination Cécile ALLINNE
Université de Caen, CRAHAM

et Gaël LÉON
INRAP

Moyen Âge

Moderne

**Typochronologie de la
céramique médiévale dans
l'espace normand du X^e-XVI^e
siècle : production, diffusion
Projet collectif de recherche**

Initié en 2008, ce projet vise à l'établissement d'une typochronologie régionale de la céramique médiévale et moderne en Normandie entre le X^e et le XVI^e siècle. La construction d'un outil commun aux deux espaces Normands, anciennes Haute et Basse-Normandie, a pour but de mettre en avant les similitudes, les différences et les spécificités territoriales des productions ainsi que leurs échanges. Il se doit d'être comparable et surtout facilement consultable.

L'année 2016 marque la fin de la triennale engagée en 2014. L'objectif principal, pour la Normandie occidentale, est l'achèvement des bases de données nécessaires à l'analyse typochronologique prévue pour 2017.

Les données typologiques sur le X^e siècle ont été reprises pour l'ensemble de la Normandie, par Émilie Vassal-Léger pour la partie occidentale et par Yves-Marie Adrian pour la partie orientale.

Le travail d'identification des productions normandes et notamment de leur caractérisation chimique s'est poursuivi. Les deux ateliers du X^e siècle, Bayeux et Subles, ont été échantillonnés et analysés, ainsi que l'atelier de Louviers pour le XVI^e siècle et le groupe de production de Valognes mis en évidence lors de l'étude du lot du « Moulin d'Alleaume » daté du XIV^e siècle. Ces données permettent de poursuivre la rédaction des notices des ateliers.

L'atelier de Louviers a également fait l'objet d'une caractérisation typologique de ses vases, et sera le point de départ de l'étude morphologique menée sur le XVI^e siècle par Élisabeth Lecler-Huby.

Les bases de données typologique et macroscopique sont désormais finalisées pour la Normandie occidentale. L'année 2017 s'ouvre sur une nouvelle triennale permettant l'analyse de ces données. Elle permettra à terme de présenter les productions découvertes en Normandie occidentale entre le X^e et le XVI^e siècles, en soulignant leurs formes et leurs évolutions mais également en distinguant les productions d'un point de vue macroscopique (groupe technique) et chimique. Pour permettre ces analyses, un fichier permettant un traitement SIG des données a été réalisées. Il recense la présence des formes et des groupes techniques pour dans chacun des lots médiévaux pertinents repris dans le cadre du PCR. La définition du futur sommaire permet également la mise en place d'un rétro planning, nécessaire à la réalisation dans les temps des objectifs.

Coordination
Stéphanie DERVIN
et Élisabeth LECLER-HUBY
INRAP, CRAHAM

De bois, de terre et d'eau :
patrimoine archéologique,
historique et culturel autour
de la forêt de Cerisy
Projet collectif de recherche

Depuis son lancement, en 2015, ce PCR propose d'étudier les transformations d'un espace forestier, situé au cœur du Bessin et correspondant en gros aux anciennes forêts médiévales de Bur-le-Roy, dont les droits et usages ont été consignés vers 1400 dans le *Coutumier des forêts*, dit d'Hector de Chartres. L'analyse s'inscrit sur la longue durée, depuis la fondation de l'abbaye de Cerisy jusqu'au développement de la mine de Littry et s'articule autour de cinq thématiques : le contrôle du territoire entre le XI^e et le XIV^e siècle par l'érection de mottes castrales et de maisons-fortes, la proto-industrialisation de la région avec la multiplication de moulins à eau à partir du XII^e siècle, la gestion, l'exploitation et le contrôle des espaces boisés à partir du XIII^e siècle, la création d'une forge seigneuriale à Balleroy et la gestion industrielle de la forêt, la mise en place d'un réseau routier et l'aménagement de nouveaux points de franchissement des rivières en lien avec l'essor industriel.

Chaque thématique a donné lieu à des monographies et des inventaires de sites. Les limites forestières, le bornage et la gestion de l'espace ont fait l'objet, en 2016, d'une petite monographie détaillée. Celle-ci présente une analyse des toponymes des massifs forestiers ainsi que l'identification des usagers. Une première approche cartographique du terroir forestier de Bur-le-Roy a pu ainsi être réalisée. Sur le terrain, seule la « Grande forêt », ainsi nommée dans le



Forêt de Cerisy, borne34 : le fossé qui entoure le forêt de Cerisy est encore bien visible, ici avec une borne (É. Ridet-Granger).

Coutumier des forêts, c'est-à-dire la forêt domaniale de Cerisy, montre une matérialisation des usages et leurs limites : un fossé, qui délimite le périmètre de la forêt de Cerisy, et les vestiges d'un bornage ont été observés. Si, à certains endroits, le fossé s'avère plus ou moins comblé de sédiment, voire en partie détruit, il est en général bien visible car très profond : il peut atteindre plus de 2 m du côté de Vaubadon et de Littry. Celui-ci a été aménagé à l'intérieur de la forêt et entouré d'un double talus. Sur le talus extérieur s'élève une haie tandis que le talus intérieur n'en comporte pas toujours. Ce dispositif s'apparente beaucoup plus à un moyen de cloisonner la forêt de manière naturelle, afin de la délimiter, qu'à un quelconque système d'écoulement des eaux. Lorsqu'en 1846, l'administration des Eaux et Forêts envisage d'unifier les deux parties de la forêt (la partie royale et la partie appartenant à l'abbaye de Cerisy) pour ne former qu'une seule entité administrative, elle s'appuie sur les fossés afin d'établir les limites. Ces fossés ont été décrits dans un procès-verbal daté de 1845 et conservé dans les locaux de l'Unité Territoriale de l'ONF à Agneaux.

L'origine de ces fossés est certainement médiévale. L'ONF suggère le XII^e siècle, mais il est sans doute plus prudent de s'en tenir au siècle suivant. C'est en effet à partir du XIII^e siècle que les forêts apparaissent de plus en plus sectorisées et cloisonnées en zones soumises à des régimes différents. Le besoin s'est alors fait sentir de matérialiser les limites qui les séparaient afin de bien définir les territoires sur lesquels s'exerçaient les droits et les usages de chacun. Il n'est pas impossible qu'à partir de 1204, date du rattachement de la Normandie au royaume de France, les autorités aient éprouvé le besoin de bien délimiter les forêts appartenant au roi. C'est peut-être à cette époque que la limite physique entre le domaine royal de la forêt de Cerisy et le domaine abbatial s'est matérialisée par un fossé. Au milieu du XIII^e siècle, on entrevoit l'embryon d'une administration : le 20 février 1260, Saint-Louis accorde à Laurent de Vaubadon des gages de 8 deniers par jour pour la garde de la forêt de Bur. L'ordonnance de Louis XIV sur *Le fait des Eaux et Forests* du 13 août 1669 insiste à plusieurs reprises sur l'entretien de ces fossés et la vérification de leur état.

Par ailleurs, l'existence de bornes numérotées plantées directement dans le fossé qui entoure la forêt témoigne d'un parcellaire réalisé sous l'Ancien régime. Même si toutes les bornes n'ont pas été retrouvées, il est aisé de remarquer que leur numérotation n'est pas

continue sur tout le pourtour de la forêt. Il existait en fait deux numérotations : l'une pour la partie royale, dont témoigne un bornage qui va du numéro 3 au numéro 83, et l'autre pour le Bois l'Abbé, dont les bornes 2 et 11 sont apparemment les seules qui subsistent. Ce bornage reflète donc bien deux gestions de l'espace, sur une même forêt, reflétant deux entités administratives. Un troisième argument atteste de l'ancienneté des bornes. La forme des chiffres est typique de la fin du XVII^e et de la première moitié du XVIII^e siècle.

La thématique du développement du réseau routier a également donné lieu à une petite monographie en 2016, qui synthétise les travaux réalisés en 2015 sur le terrain et en archives. Le transport des bois pour alimenter la forge du seigneur de Balleroy et, un peu plus tard, celui du charbon de la mine de Littry a provoqué la modernisation d'un réseau routier plus adapté aux nouveaux besoins économiques. Les ponts, indissociables des voies de communication, ne sont plus adaptés à l'accroissement du trafic. La plupart des ponts, dont certains sont médiévaux, sont démolis pour laisser place à de nouveaux au XVIII^e siècle. L'étude met en évidence la construction de ponts neufs réalisés par un nouveau corps d'État, les Ponts et Chaussées. Ces nouveaux ponts à une seule arche en anse de panier sont assez standardisés, comme c'est le cas des ponts de Balleroy et de Subles. D'autres, plus simples à réaliser, sont construits avec des arches en plein cintre ou en arc surbaissé, ce type d'arche étant surtout réservé pour des petits ponts.

Enfin, l'attention s'est portée sur les moulins à eau, dont deux actes des ducs de Normandie attestent de leur existence autour de la forêt de Cerisy dès le début du XI^e siècle, en 1032 et 1042. Un inventaire de près de 80 moulins a donc été réalisé qui permet de synthétiser les données d'archives et de terrain, avec la rédaction d'une notice pour chaque moulin (pour 40 communes), laquelle comporte : la localisation du moulin (nom de



Vaubadon, Le Moulin : vestiges du déversoir du moulin, sur la Drôme (É. Ridet-Granger).

la rivière et position GPS), sa situation (son activité), sa fonction (à grain, à tan, à papier, à huile) et son type (nombre de roues, à aube ou à auget), son état (disparu, en ruine, bâtiments encore existants), les sources cartographiques qui font mention du moulin (cartes anciennes, cadastre napoléonien), les sources d'archives et l'origine du moulin. Bien qu'il reste à compléter les notices par les positions GPS de certains moulins et des prospections de terrain ainsi que des compléments d'archives, cet inventaire met bien en lumière le développement d'une proto-industrialisation de la région depuis l'époque ducal. Le terroir a par ailleurs fourni les éléments naturels à l'implantation des nombreux moulins : un réseau hydrographique dense (constitué par le sous bassin de l'Aure et ses divers affluents que sont l'Esque, la Tortonne, la Drôme et l'Aurette) et du bois à portée de main pour leur réparation.

Cet inventaire met en évidence la remarquable longévité des moulins depuis le Moyen Âge jusqu'au XIX^e siècle qui contraste avec leur disparition fulgurante après ce siècle. La disparition de nombreux moulins n'a pu être constatée sur le terrain : quand, dans la plupart des cas, il ne reste plus rien en élévation, seuls des vestiges de bief, révélés par une différence de végétation, peuvent parfois être observés. Dans des cas plus optimistes, il peut subsister un pont qui a supporté le dispositif de vannage, comme celui des Louveaux, dont l'origine est probablement médiévale (il figure en 1377 dans le texte de succession de Jeanne Bacon du Molay). Dans d'autres cas, plus rares, il a été possible de retrouver les éléments qui composent l'ensemble hydraulique, tel celui de Vaubadon, dont les vestiges du bâtiment du moulin ont pu être repérés ainsi que le cours de l'ancien bief, le pont du moulin, les vestiges d'une vanne de décharge, le fossé d'écoulement, le déversoir, les vestiges d'un bâtiment annexe (pignon de l'écurie et auges). Ce moulin est par ailleurs documenté par des sources cartographiques et d'archives. À terme, une cartographie qui recense l'état des moulins, tel qu'il a pu être observé au cours des prospections effectuées dans le cadre de ce PCR, sera réalisée.

Élisabeth RIDEL-GRANGER
Université de Caen Normandie, CNRS, MRSH

Michel DAËFFLER
Université de Caen Normandie, CNRS, MRSH

Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER
Université de Caen Normandie, CRAHAM

Ce programme collectif de recherche vise à inventorier de manière exhaustive les éléments conservés, disparus ou enfouis, formant des ensembles cohérents, sans se limiter aux seules élévations, et à appréhender les différents éléments dans l'histoire du conflit et leur place dans le dispositif défensif. Il s'appuie à la fois sur des études documentaires, des recherches de terrain ainsi que sur une base de données couplée à un SIG.

Ce projet répond à un besoin urgent de gestion de ce patrimoine rencontré quotidiennement par les archéologues de Basse-Normandie. La mise en œuvre d'un SIG rassemblant la documentation sur ces vestiges constitue un objectif fondamental de ce projet initié par des chercheurs de la DRAC (Archéologie et CRMH), de l'université de Caen-CRHQ, de l'Inrap et le Région Basse-Normandie. Elle constitue une démarche parallèle et coordonnée au projet de classement des plages du Débarquement au titre du patrimoine de l'UNESCO, porté par la Région depuis plus de 5 ans.

Le projet intervient à une période charnière qui voit la patrimonialisation pleine et entière de ces vestiges qui sont intégrés progressivement dans les procédures administratives : à la fois par des protections au titre de l'urbanisme et aussi par la mise en œuvre de procédures de suivi scientifique des projets de fouille ou de valorisation des vestiges. Ce travail passe par un travail important de pédagogie auprès des acteurs (associations, bénévoles, musées, collectivités...) dans lequel le PCR est un catalyseur.

Les deux premières années ont en premier lieu été consacrées à la mise en place des réunions préparatoires, de la méthodologie et au dépouillement des sources documentaires. À cet effet, une base de données sous Filemaker pro couplée à un SIG sous QGis a été mise en place. Cet outil a nécessité l'élaboration d'un thésaurus des termes propres à ce type de patrimoine, outil qui n'existait pas, notamment au sein du service national de l'inventaire. Ce thésaurus pourra constituer à l'avenir une référence nationale.

Les missions de terrain (autorisation d'accès aux terrains, contacts avec les élus, relevés topographiques, constat sur l'état de conservation des ouvrages, photographies...) ont commencé en septembre 2015 et se sont poursuivis sans interruption.

Les territoires pris en compte sont établis en concertation avec le programme UNESCO de manière à apporter des éléments de documentation utiles à la définition du

périmètre du projet de classement. À la date de cette note, les secteurs de Débarquement sont quasiment couverts à l'exception du secteur d'Omaha, mais une vaste portion du secteur littoral entre Ouistreham (14) et Fermanville (50) est déjà couverte (un partenariat avec la communauté de communes de Saint-Pierre-Église a d'ailleurs été mis en place). D'autres secteurs s'ajouteront à l'étude de cette zone littorale :

- dans le Calvados, le domaine forestier de Saint-Sever-Calvados,
- dans la Manche : les cantons de Portbail et Barneville-Carteret sur la côte occidentale du département,
- dans l'Orne : les zones de vestiges conservés dans les grands domaines forestiers (Andaine, Écouves...), thématique qui a donné lieu à un travail de thèse à l'université de Leicester en 2016, par David Capps-Tunwell.

Stéphane LAMACHE et Jean-Luc LELEU
Université de Caen Normandie, CNRS, MRSH

Marie-Laure LOIZEAU
CRMH de Normandie

Michel BESNARD et Benoît LABBEY
INRAP

Cyrille BILLARD et Anne ROPARS
SRA de Normandie

NORMANDIE

Bibliographie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Généralités & études diachroniques

AUBRY Bruno, THÉRON Véronique, TESSIER Vincent ; avec la collab. de ADRIAN Yves-Marie, BOBET Michel, LUKAS Dagmar, MARET Christelle, KERROUCHE François, 2016 - Évolution chronologique et organisation spatiale de l'occupation du sol de la commune de Saint-Pierre-de-Varengville (Seine-Maritime), de la Préhistoire à nos jours. *In*, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 191-208.

BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, 2016 - *Pêcheries de Normandie. Archéologie et Histoire des pêcheries littorales du département de la Manche*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 717 p.

BILLARD Cyrille, DAIRE Marie-Yvonne, MARTIN Chloë (dir), 2016 - Un premier inventaire des sites préhistoriques submergés au large des côtes françaises, *Bulletin de l'AMARAI*, 29, p. 5-49.

BOLO Nathalie, CARRÉ Florence (textes réunis par), 2016 - *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, 218 p.

CLIQUET Dominique, 2016 - Le cheval en Normandie durant la

Préhistoire et la Protohistoire. *In*, *Cheval et Normandie : histoire, patrimoine et héritages. Colloque de la Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche, Saint-Lô, 4,5 et 6 septembre 2014*. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche (Études et documents, 40), p. 12-22.

FLEURY Philippe, 2016 - Le Centre interdisciplinaire de réalité virtuelle de l'Université de Caen-Normandie. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 146, p. 43-45.

GERMAIN-VALLÉE Cécile, LESPEZ Laurent, 2016 - *Paysages : la Plaine de Caen à travers les âges*. Nonant : OREP Éditions, 110 p.

LE BORGNE Véronique, LE BORGNE Jean-Noël, DUMONDELLE Gilles, 2016 - Bilan de la prospection archéologique aérienne sur le canton de Damville (Eure). *In*, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 209-214.

LEFORT Jean-Pierre, CHAMBERS Paul, DANUKALOVA, 2016 - État d'avancement de l'étude des carottages réalisés pour la compagnie Jersey Electric entre Jersey et le Cotentin, *Bulletin de l'AMARAI*, 29, p. 51-54.

MOITREL Patricia, avec la collab. de ALLINNE Cécile, BELL Bruno, BILLARD Cyrille, BOLO Nathalie, CHAPPET Christophe et al., 2016 - *La découverte fortuite : de la trouvaille à la mise en valeur*. Rouen : DRAC

de Normandie (Archéologie en Normandie, 1), 19 p.

MORAND Fabrice, 2016 - Saint-Hilaire-le-Châtel et Sainte-Céronne : sondages et indices archéologiques. *Cahiers percherons*, 206, p. 51-54.

OLLIVIER Jean-Paul, GERNIGON Karim (dir.), 2016 - *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie 2014*. Rouen : DRAC de Normandie, 104 p.

PITTE Dominique, 2016 - Le palais de l'archevêque Guillaume de Flavacourt (1278-1306) : un ensemble médiéval rouennais durant les époques moderne et contemporaine. *In*, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 153-161.

Paléolithique

STOETZEL Emmanuelle, MONTUIRE Sophie, 2016 - Les rongeurs, indicateurs des paléoclimats : application aux assemblages de trois sites du nord de la France. *Quaternaire*, 27/3. Mis en ligne le 01/09/2017, consulté le 14/03/2018. (<http://journals.openedition.org/quaternaire/7622> ; DOI : 10.4000/quaternaire.7622).

Mésolithique

GHSQUIÈRE Emmanuel, 2016 - *Le Mésolithique de Basse-Normandie*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes (Archéologie & Culture), 409 p.

■ Néolithique

AUGEREAU Anne, BOSTYN Françoise, GARMOND Nicolas, 2016 - Impacts de la circulation des objets et des idées dans la structuration des assemblages lithiques chasséens dans le bassin de la Seine. In, Perrin Thomas et al. (dir.), *Le Chasséen, des Chasséens... Retour sur une culture nationale et ses parallèles, Sepulcres de fossa, Cortaillod, Lagozza : actes du colloque international de Paris (France) du 18 au 20 novembre 2014*. Toulouse : Archives d'Écologie Préhistorique, p. 221-235

BILLARD Cyrille, BOSQUET Dominique, DREESEN Roland, GOEMAERE Éric, HAMON Caroline, JADIN Ivan, SALOMON Hélène, SAVARY Xavier (dir.), 2016 - *Autour de l'Hématite : circulation et transformation au cours de la Préhistoire récente. Actes de la Table-Ronde internationale, 7-8 février 2013, Namur (Jambes)*. Liège : Société royale belge d'anthropologie et de Préhistoire (Anthropologica et Praehistorica, 125 & 126, ERAUL, 143), 2 vol., 252, 232 p.

CHARRAUD François, GIRAUD Pierre, JAN Denis, BAUDRY Anna, avec la collab. de GERMAIN-VALLÉE Cécile, 2016 - Tilly-la-Campagne (Calvados) "Chemin RN 158", nouveaux témoins d'occupation du Néolithique ancien. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33, p. 39-53.

DRON Jean-Luc, FROMONT Nicolas, SAN JUAN Guy, BESNARD Michel, CHARRAUD François, GÂCHE David, MARCOUX Nancy, TEXIER Myriam, 2016 - Dernières nouvelles des occupations du Néolithique récent-final de Basly "La Campagne" et de Colomby-sur-Thaon "Les Perrelles" (Calvados) : une enceinte sur un éperon. *Internéo*, 11, p. 147-156.

DRON Jean-Luc, CHARRAUD François, GÂCHE David, LE GOFF Isabelle, 2016 - *Les occupations néolithiques de "La Bruyère du Hamel" à Condé-sur-Ifs (Calvados). Site domestique puis nécropole monumentale*. Paris : Société Préhistorique Française (Mémoires de la Société Préhistorique Française, 62), 285 p.

FROMONT Nicolas, 2016 - Une carrière de schiste exploitée au Néolithique ancien à "l'Ermitage" pour

la fabrication de bracelets. *Bulletin de la Société Historique et Archéologique de l'Orne*, CXXXV, p. 13-49.

GHEQUIÈRE Emmanuel, CHARRAUD François, HACHEM Lamys, MANCEAU Lorraine, MARCIGNY Cyril, SEIGNAC Hélène, 2016 - Le bâtiment 6 NMII de Saint-André-sur-Orne "La Delle du Poirier" (Calvados). *Internéo*, 11, p. 71-87.

GILIGNY François, BOSTYN Françoise (dir.), 2016 - *La hache de silex dans le Val de Seine. Production et diffusion des haches au Néolithique*. Leiden : Sidestone Press, p. 313.

LEPLA Denis, 2016 - Un mégalithe près de Saint-Ouen-d'Attez. *Monuments et sites de l'Eure*, 160, p. 46-47.

LIETAR Claira, 2016 - The role of enclosures in territorial organization in the Paris Basin between 4500 and 3800 BC. In, ARD Vincent, PILLOT Lucile (dir.), *Giants in the Landscape : monumentality and territories in the European Neolithic. Proceedings of the XVII UISPP World congress (1-7 september, Burgos, Spain)*, vol. 3, Session A25d. Oxford : Archaeopress Archaeology, p. 31-44.

PIOFFET Hélène, 2016 - Sociétés et identités du premier Néolithique de Grande-Bretagne et d'Irlande : caractérisation et analyses comparatives des productions céramiques entre Manche, mer d'Irlande et mer du Nord. Résumé de thèse. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 113/1, p. 158-160.

RÉMY-WATTÉ Monique, 2016 - À propos de la fouille d'Houlbec-Cocherel (1685... 1722). In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 9-18.

■ Âge des Métaux

BLANCHET Stéphane, MARCIGNY Cyril, 2016 - Aux prémices de l'archéologie préventive du Massif armoricain : la Protohistoire ancienne sur le tracé de l'A84 Caen - Rennes. *Archéopages*, hors-série 4 : *Traversées des territoires*, p. 146-151.

MOUGNE Caroline, 2016 - Exploitation et utilisation des invertébrés marins durant la Protohistoire sur le territoire continental et littoral Manche-Atlantique français : résumé de thèse, *Bulletin de l'AMARAI*, 29, p. 113-116.

■ Âge du Bronze

AUBRY Bruno, MAZET Sylvain et MARCIGNY Cyril, avec la collab. de HONORÉ David, 2016 - Apports nouveaux sur l'origine du rempart de Yainville (Seine-Maritime). In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 19-27.

BORDAS Francis, 2016 - Trois nouveaux fragments de chaudrons du type de Cloonta et Portglenone découverts en France : note préliminaire à la découverte du dépôt de La Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne), Bronze final Atlantique 3. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 113/1, p. 131-152.

GERMAIN-VALLÉE Cécile, PILLAULT Sophie, avec la collab. de BEAUCHAMP Axel, GIRAUD Pierre, JAN Denis, JOUANIN Gaëtan, MARCOUX Nancy, MAUGER Pierre, NEVEU Elsa, 2016 - Des occupations de la fin du Bronze ancien et du Bronze moyen/début Bronze final - Site de Biéville-Beuville "La Haie du Coq" (Calvados, Basse-Normandie). In, Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 7 mars 2015. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 14, p. 7-14.

NICOLAS Clément, 2016 - *Flèches de pouvoir à l'aube de la métallurgie : de la Bretagne au Danemark (2500-1700 av. n.è.)*. Leiden : Sidestone Press, 2 vol. 429, 518 p.

■ Âge du Fer

BASSET Célia, 2016 - La basse vallée de la Seine : une zone d'interfaces en marge des réseaux d'échanges de la fin de l'âge du Fer ? *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30, p. 83-94.

BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, GIRAUD Pierre, LEPAUMIER Hubert, GIAZZON David, 2016 -

Genèse d'un réseau de fermes du Second âge du Fer en Plaine de Caen. In, BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014. Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30, p. 61-81.

BOSSARD Stanislas, AUBIN Gérard, MEISSONNIER Jacques, 2016 - Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine. *Gallia, archéologie des gaules*, 73.2, p. 25-53.

DELESTRÉE Louis-Pol, 2016 - Contextes archéologiques et numismatique gauloise : exemples dans le Nord-Ouest. *Revue numismatique*, 173, p. 139-169.

JAHIER Ivan, CHANSON Karine, avec la collab. de HÉRARD Agnès, PLUTON-KLIESCH Sylvie, 2016 - Pour une typo-chronologie des torques filiformes en Basse-Normandie. Les assemblages des V^e-III^e siècles av. J.-C. de la nécropole d'Eterville / Le Clos des Lilas (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33, p. 85-108.

LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril, GUILLAUMET Jean-Paul, avec la collab. de BERTON Patrice, GIRAUD Pierre, JARDEL Karine, 2016 - Une occupation militaire tardo-républicaine sur le Mont-Castel à Port-en-Bessin / Commes (Calvados). *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer*, 34, p. 29-34.

LEPAUMIER Hubert, 2016 - Orval, "Les Pleines" : une tombe à char du III^e siècle avant notre ère en Cotentin. In, *Cheval et Normandie. Histoire, patrimoine et héritages. Colloque de la Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche, Saint-Lô - 4,5 et 6 septembre 2014. Saint-Lô : Société d'archéologie et d'histoire du département de la Manche (Études et documents, 40)*, p. 23-35.

MASSE Armelle, PRILAUX Gilles, 2016 - Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine. In, BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François (dir.), *Évolution des sociétés*

gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014. Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 30, p. 465-475.

NIVEZ Erwan, avec la collab. de GIRAUD Pierre, LEFFET Audrey, 2016 - Un enclos funéraire du Hallstatt final, "Chemin des Plates Mares" à Feuguerolles-Bully (Calvados). *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 34, 2016. p. 25-27.

SILLON Charlotte, 2016 - Fabrication, circulation et usages de l'or monnayé dans le nord de la Gaule (III^e-I^{er} siècle av. J.-C.). *Revue numismatique*, 173, p. 231-270.

VON NICOLAI Caroline, 2016 - La délimitation rituelle de l'espace habité à l'âge du Fer. In, BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014. Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30, p. 317-332.

ZECH-MATTERNE Véronique, 2016 - Vers une agriculture extensive ? Étude diachronique des productions végétales et des flores adventices associées, au cours de la période laténienne, en France septentrionale. In, BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014. Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30, p. 623-638.

■ Antiquité

ADAM Stéphane, 2016 - Évolution d'une entité pastorale du Haut-Empire : le cas de Flamenville-Motteville (Seine-Maritime) sur le tracé de l'autoroute A 150. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre*, p. 49-58.

ADRIAN Yves-Marie, 2016 - Les dépôts funéraires en amphores au

nord de la Seine, entre les II^e et III^e siècles. In, *Actes des Congrès de la SFECAG : actes du congrès d'Autun, 5-8 mai 2016. Marseille : SFECAG*, p. 275-297.

BLANCHET Guillaume, 2016 - Vie et survie du petit numéraire dans le nord de la Gaule : l'exemple des découvertes de la domus au grand péristyle de Vieux-la-Romaine (Calvados). In, CHAMEROY Jérémie et GUIHARD Pierre-Marie (dir.), *Produktion und Recyceln von Münzen in Spätantike ; Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire. Rencontres internationales de numismatique (15-16 mai 2014, Mainz). Mainz : Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums (RGZM, Band 29)*, p. 83-96.

BOISLÈVE Julien, 2016 - Fouiller et lire les décors peints pour révéler l'architecture : Méthodologie appliquée à l'archéologie préventive. *Archéopages*, 43, p. 90.

BOISSON Julien THÉOLAS Delphine, 2016 - Le site d'Harfleur, Les Coteaux du Calvaire : une occupation des deux premiers siècles de notre ère. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre*, p. 59-73.

BOSSARD Stanislas, AUBIN Gérard, MEISSONNIER Jacques, 2016 - Le sanctuaire de la Fermerie à Juvigné (Mayenne), de l'âge du Fer à l'époque romaine. *Gallia, archéologie des gaules*, 73.2, p. 25-53.

CHAUFOURIER Gérard, BUSSON Didier, DUPONT Catherine, 2016 - Provenance des huîtres consommées à Lutèce à la fin de la période augustéenne. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 7-8, (2014/2015). p. 217-229.

CHEVET Pierre, PAILLARD Didier, 2016 - Un site archéologique avec macrorestes antiques manufacturés à Lisieux (le diagnostic archéologique de la place de la République). *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 81, p. 47-65.

CHOLET Laurent, BLONDEL Guillaume, 2016 - *Étalondes* (76),

ZAC de la Plaine du Chemin Saint-Martin : des habitations en bordure d'une voie antique les dessous gallo-romains de Bricomarché. Eu : Service municipal archéologique de la ville d'Eu (SMAVE), 16 p.

FIANT Clément, GHESQUIÈRE Emmanuel, LEPETZ Sébastien, 2016 - Chasse antique aux blaireaux en bordure d'une voie romaine à Cairon "Rue des Écureuils 2" (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33, p. 191-207.

HINCKER Vincent, SCHÜTZ Grégory, DESHAYES Julien, 2016 - Figures inédites de Mithra : La découverte de deux blocs sculptés à Jort (Calvados, Basse-Normandie). In, BEDON Robert et MAVÉRAUD-TARDIVEAU Hélène (dir.), *Présence des divinités et des cultes (arts plastiques, iconographie, épigraphie, monuments, édifices...)* dans les villes et les agglomérations secondaires de la Gaule romaine et des régions voisines : du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère, [colloque tenu à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Limoges les 16 et 17 octobre 2014, organisé par l'Équipe d'Accueil E.A. 1087 "Espaces Humains et Interactions Culturelles" et par le Centre de Recherches André Piganiol]. Limoges : Presses universitaires de Limoges, p. 67-80.

LAJOYE Patrice, 2016 - La toponymie de Manerbe et l'organisation territoriale des villes en Normandie. *Le Pays d'Auge*, 66^e année, n° 2, p. 41-43.

LAJOYE Patrice, 2016 - Des dieux et des villes en Lyonnaise Seconde : quels cultes au cœur des agglomérations ? In, BEDON Robert et MAVÉRAUD-TARDIVEAU Hélène (dir.), *Présence des divinités et des cultes (arts plastiques, iconographie, épigraphie, monuments, édifices ...)* dans les villes et les agglomérations secondaires de la Gaule romaine et des régions voisines : du I^{er} siècle avant notre ère au IV^e siècle de notre ère [colloque tenu à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Limoges le 16 et le 17 octobre 2014. Limoges : Presses universitaires de Limoges (Caesarodunum 47-48), p. 505-518.

LE BORGNE Véronique, LE BORGNE Jean-Noël, DUMONDELLE Gilles, 2016 - L'archéologie aérienne et les lieux de culte antiques dans l'Eure. *Monuments et sites de l'Eure*, 158, p. 11-22.

LEFORT Anthony, MARCIGNY Cyril, GUILLAUMET Jean-Paul, avec la collab. de BERTON Patrice, GIRAUD Pierre, JARDEL Karine, 2016 - Une occupation militaire tardo-républicaine sur le Mont-Castel à Port-en-Bessin / Commes (Calvados). *Bulletin de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer*, 34, p. 29-34.

LELARGE Samuel, avec la collab. de SCHAAL Caroline, CHAIDRON Cyrille, 2016 - Saint-Martin-en-Campagne (Seine-Maritime) : de l'établissement agropastoral gaulois à la nécropole gallo-romaine. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 29-48.

MARTIN Stéphane, 2016 - Gaulois ou romains ? À propos des bronzes lourds épigraphes des Lexoviens et des Aulerques Éburovices. *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 71 (5), p. 159-165.

MASSE Armelle, PRILAUX Gilles, 2016 - Géographie des lieux de production de sel en Gaule Belgique à la fin du second âge du Fer et au début de la période romaine. In, BLANCQUAERT Geertrui, MALRAIN François (dir.), *Évolution des sociétés gauloises du Second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1^{er} juin 2014. Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 30, p. 465-475.

MORAND Fabrice, 2016 - Sainte-Céronne-lès-Mortagne, nouvelles données archéologiques sur le Mont-Cacune. *Cahiers percherons*, 207, p. 41-51.

OUZOULIAS Pierre, 2016 - La base Cités et la base des inscriptions latines de Gaule - Rapport 2011-2015. *Archéologie du Bassin Parisien*, p. 53-56.

PARIÉTAS Jonas, 2016 - Le décor architectural de Briga (Eu, "Bois l'Abbé", Seine-Maritime) : premiers éléments. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 89-98.

SARTRE Capucine, 2016 - De la maison au forum : La ville antique d'Areghenua/Vieux-la-Romaine. *L'archéologue*, 137, p. 56-63.

THÉOLAS Delphine, 2016 - Deux ensembles céramiques des II^e et IV^e siècles découverts aux Andelys (Eure). In, *Actes des Congrès de la SFECAG : congrès d'Autun, 5-8 mai 2016*. Marseille : SFECAG, p. 711-719.

Haut Moyen Âge

BOISSON Julien, TARCY Élodie et DRIEU Marine, 2016 - La nécropole d'Harfleur, "Les Coteaux du Calvaire" : le témoignage d'une importante communauté entre la fin du V^e et le début du VIII^e siècle. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 99-110.

GRALL Juliette, 2016 - Première approche de la signalisation des sépultures au haut Moyen Âge en Île-de-France. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 9, p. 125-138.

PACORY Julia, 2016 - État sanitaire bucco-dentaire de la population de Tournedos-sur-Seine, Portejoie (Eure), VII-X^e siècles. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 111-124.

PEREZ Émilie, 2016 - Regroupés ou dispersés ? Évolution de la place des tout-petits dans les nécropoles et les cimetières du haut Moyen Âge (VI^e-XII^e siècles). In, PORTAT Émilie, DETANTE Magali, BUQUET-MARCON Cécile, GUILLON Mark (dir.), *Rencontre autour de la mort des tout-petits : mortalité foetale et infantile. Actes de la 2^e rencontre du Gaaf à Saint-Germain-en-laye, 3-4 décembre 2009*. Saint-Germain-en-laye : Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire (Publication du Gaaf, 5), p. 191-204.

REGERT Martine et GUERRA Maria Filomena, avec la collab. de DUPUIS Guillaume, 2016 - *Physico-chimie des matériaux archéologiques culturels*. Paris : Édition des Archives

Contemporaines (Coll. Sciences Archéologiques), 237 p. [Études des fibules des tombes S162 et S163 de Louviers « rue du Mûrier », p. 67-68].

RENAUD Jean, 2016 - Vikings : des premiers raids à la création du duché de Normandie. Rennes : éd. Ouest-France, 237 p.

SOULAT Jean, 2016 - L'étude typochronologique des fibules de Vicq (Yvelines) : une véritable collection de référence. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 9, p. 233-260.

VALLÉE Amélie, 2016 - La pratique funéraire du dépôt de seaux en bois à la période mérovingienne : un état de la question en Gaule du Nord-Ouest. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 33-56.

WEILL Pierre-Manuel, 2016 - Nouveau regard sur les décors d'Eu, "Bois l'Abbé" (Seine-Maritime). In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 75-88.

Moyen Âge

BEAUCHAMP Axel, 2016 - Saint-Vaast-sur-Seulles (Calvados). Le Heuzé. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 318.

BELL Bruno, 2016 - Rouen : l'épée médiévale de Hautot exposée. *Archéologia*, 547, p. 16.

BERNARD Vincent, Aoustin David, BOURIEZ Adèle, DESHAYES Julien, ÉPAUD Frédéric, MARCIGNY Cyril, REINBOLD Aurélie, 2016 - De terre et de bois : choix techniques pour l'implantation et le fonctionnement d'un moulin à eau au début du XI^e siècle. Le cas de Colomby, La Perruque (Manche-France). In, JACCOTTEY L. ROLLIER G. (dir.), *Archéologie des moulins hydrauliques à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans le monde méditerranéen. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier (2-5 nov. 2011)*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 959, série "Environnement, sociétés et

archéologie, 20), p. 343-359.

BEURION Claire, 2016 - Porte-Joie (Eure) : Les Varennes, Les Andemares "Carrière Lafarge, zone B4". Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 190.

BILLARD Cyrille, BERNARD Vincent, MANEUVRIER Christophe, SÉNÉCAL Gabriel, avec la collab. de LE DIGOL Yannick, ÉPAUD Frédéric, 2016 - Un moulin à foulon médiéval à Pennedepie (XI^e-XII^e siècles) sur le littoral du Calvados. In, JACCOTTEY L. ROLLIER G. (éd.), *Archéologie des moulins hydrauliques à traction animale et à vent des origines à l'époque médiévale et moderne en Europe et dans le monde méditerranéen. Actes du colloque international de Lons-le-Saunier (2-5 nov. 2011)*. Presses Universitaires de Franche-Comté (Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 959, série "Environnement, sociétés et archéologie, 20), p. 375-398.

BISSON Marie, avec la collab. de VINCENT Jean-Baptiste, 2016 - Hambye (Manche). Processus d'implantation et développement de l'abbaye d'Hambye dans le paysage (XII^e-XIV^e s.). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 239.

BOUET Pierre, 2016 - Châteaux et résidences princières dans la Tapisserie de Bayeux. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 135-146.

BOUET Pierre, 2016 - *Rollon : le chef viking qui fonda la Normandie*. Paris : Tallandier, 219 p.

CARPENTIER Vincent, 2016 - *Guillaume le Conquérant : le dernier viking*. Bayeux : OREP Editions, 95 p.

CARRÉ Gaël, 2016 - La Pommeraye (Calvados). Tour-porte du Château Ganne. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 264-265.

CHAUVEAU Caroline, 2016 - Alençon (Orne). Cour carrée de la Dentelle. Chroniques des fouilles médiévales

en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 241.

CHAUVEAU Caroline, 2016 - Canisy (Manche). Tour du colombier du château de Canisy. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 251.

COULTHARD Nicola, 2016 - The question of site enhancement in rural contexts: examples of projects managed by the Calvados Departmental Council (Conseil Général du Calvados), Lower Normandy. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 257-268.

DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), 2016 - *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, 302 p.

DERVIN Stéphanie, LECLER-HUBY Élisabeth, 2016 - Normandie. Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^e au XVI^e siècle - Production, diffusion. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 302-303.

DESHAYES Gilles, 2016 - Les toitures et les tuiles médiévales de l'aile ouest de l'abbaye de Jumièges (Seine-Maritime). In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 151-152.

DESHAYES Gilles, 2016 - Bec-Hellouin (Le) (Eure) : l'Abbaye. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 212-213.

DESHAYES Gilles, 2016 - Harcourt (Eure) : le Château. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 259-260.

DESHAYES Gilles, 2016 - Saint-Sébastien-de-Morsent (Eure) : La Fosse aux Buis. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 300.

- DESHAYES Julien, 2016** - Livry (Calvados), l'église paroissiale Notre-Dame et ses remplois préromans. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, LXXIII, (2014), p. 9-54.
- DUPONT Hélène, LEFEBVRE Raphaëlle, 2016** - Flers (Orne). Place Saint-Germain, église et cimetière Saint-Germain. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 287-289.
- FAISANT Étienne, 2016** - L'église Saint-Georges du château de Caen. *Annales de Normandie*, 66^e année, n° 1, p. 3-29.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE François, 2016** - Castle heritage (10th-13th centuries) in Lower Normandy and the current state of archaeological research. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 191-206.
- FICHET DE CLAIRFONTAINE François, MASTROLORENZO Joseph, BROWN Richard, 2016** - Le château de Falaise (Calvados) : état des connaissances sur l'évolution du site castral du dixième au treizième siècle. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxbow Books, p. 231-255.
- FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, RIDEL Élisabeth, 2016** - Balleroy, Molay-Littry (Le) (Calvados). Cerisy-la-Forêt (Manche). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 301-302.
- FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, avec la collab. de BOCQUET-LIÉNARD Anne, PAINCHAULT Aude, SAVARY Xavier, 2016** - L'approvisionnement en vaisselle de cuisine et de table des châteaux normands à la lumière des découvertes du Château Ganne (Calvados). In, *Château Gaillard 27 : Études de castellologie médiévale. Château et commerce : actes du colloque international de Bad Neustadt an der Saale (Allemagne) 23-31 août 2014*. Caen : Publications du CRAHM (Château Gaillard, 27), p. 161-176.
- FOLLAIN Éric, 2016** - Harfleur (Seine-Maritime) : Place d'Armes et route d'Oudalle. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 261.
- FOLLAIN Éric, 2016** - Normandie : la fortification de l'abbaye de Notre-Dame-du-Bec pendant la Guerre de Cent Ans. *Archéologia*, 548, p. 48-55.
- FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, avec la collab. de CRÉPIN-LEBLOND Thierry, HORN Frédérique, DEMOUY Patrick, PAGAZANI Xavier, 2016** - Rouen, le palais de l'archevêque Guillaume de Flavacourt (1278-1306) : de la résidence à l'Historial Jeanne d'Arc. Rouen : Éditions Point de vues, 132 p.
- GARRIGOU-GRANDCHAMP Pierre, 2016** - Une abbaye cistercienne redécouverte (Calvados) - (Barbery). *Bulletin Monumental*, 174-2, p. 207-208.
- GUÉRIN Thomas, 2016** - Châteaux de Conches et du "Vieux-Conches" (Eure) : esquisse chronologique. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 136-137.
- GUILLOT Bénédicte, 2016** - Recent excavations at Caen Castle (2005-2014) : medieval Forges and renaissance stable. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 207-227.
- GUILLOT Bénédicte, 2016** - Jumièges (Seine-Maritime) : Abbaye. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 218.
- GUILLOT Bénédicte, 2016** - Rouen (Seine-Maritime) : boulevard des Belges. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 268.
- GUILLOT Bénédicte, 2016** - Rouen (Seine-Maritime) : rue du Donjon. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 269.
- IMPEY Edward, MCNEILL John, 2016** - The Great Hall of the Dukes of Normandy in the castle at Caen. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 101-132.
- LABAUNE-JEAN Françoise (dir.), 2016** - *Le plomb et la pierre. Petits objets de dévotion pour les pèlerins du Mont-Saint-Michel, de la conception à la production (XIV^e-XV^e siècles)*. Caen : Publications du CRAHAM, Presses universitaires de Caen, 398 p.
- LABAUNE-JEAN Françoise, 2016** - Quelques verres médiévaux du Mont-Saint-Michel (Manche). *Bulletin de l'AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre)*, 30^e rencontres, p. 87-90.
- LAPICHE Charlotte, PANOZZO Benoît, 2016** - Le château de Falaise : bilan de 150 ans de restaurations dans plus de 1000 ans d'histoire. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 75-88.
- LEGOUPIL M., 2016** - Fouilles prometteuses à Picauville. *Revue de la Manche*, 58, fasc. 233, p. 63.
- LEVALET Daniel, 2016** - Une église "de l'an mil" à Saint-Quentin-sur-le-Homme (Manche). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 93, fasc. 448, p. 271-301.
- LEVERT Stéphane, 2016** - Barc, l'église Saint-Crespin et Saint-Crépinien : du roman au beau XVI^e siècle... *Monuments et sites de l'Eure*, 161, p. 17-26.
- LEVESQUE Jean-Marie, LEROUX Pascal, 2016** - Le château de Caen. In, DAVIES John A. RILEY Angela, LEVESQUE Jean-Marie, LAPICHE Charlotte (dir.), *Castles and the Anglo-Norman World. Proceedings of a Conference held at Norwich Castle in 2012*. Oxford : Oxbow Books, p. 89-100.

MICHELLAND Virginie, 2016 - *Trésors cachés des églises de l'Eure*. Bayeux : Orep, 143 p.

MILLET Hélène, 2016 - Sainte-Eugénie, l'église et la paroisse au Moyen-Âge. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 93, fasc. 448, p. 227-269.

MOITREL Patricia, BELL Bruno, BARTHET Laure, ALBRYCHT Benjamin, 2016 - Du fil de l'eau au fil de l'épée : la valorisation d'une découverte archéologique normande. *Fèvres magazine*, 58, p. 48-52.

MONICAULT Jean-Michel (de), 2016 - Aux frontières de la Normandie. *Monuments et sites de l'Eure*, 160, p. 31-37

PERRIER Daniel, 2016 - Une hache danoise. *Archéologia*, 544, p. 22-23.

PROUTEAU Nicolas (dir.), 2016 - *Richard Cœur de Lion : entre mythe et réalités* [exposition, Historial de la Vendée, Les Lucs-sur-Boulogne, 27 octobre 2016-29 janvier 2017]. Gand : Snoeck, 175 p.

ROUDIÉ Nicolas, 2016 - Le Vaudreuil (Eure) : Hôtel-Dieu. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 276.

SANDRON Dany, 2016 - Flèches de pierre, témoins magnifiques mais négligés de l'architecture gothique en France (XII^e et XIII^e siècles). In, BALCON-BERRY Sylvie, BOISSAVIT-CAMUS Brigitte, CHEVALIER Pascale (dir.), *La mémoire des pierres : mélanges d'archéologie, d'art et d'histoire en l'honneur de Christian Sapin*. Turnhout : Brepols (Bibliothèque de l'Antiquité tardive, 29), p. 195-207.

VINCENT Jean-Baptiste, 2016 - Caen (Calvados). Enceinte urbaine du Bourg-le-Roi. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 249.

Époque moderne

CHAUVEAU Caroline, 2016 - Canisy (Manche). Tour du colombier du château de Canisy. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 251.

CHAUVEAU Caroline, 2016 - Sées (Orne). Ancien presbytère du 39, rue

Saint-Martin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 233.

CHÉDEAU Catherine, 2016 - De la couleur sur les toits : l'emploi de tuiles glaçurées en France à l'époque moderne. In, CHATENET Monique et GADY Alexandre (dir.), *Toits d'Europe : formes, structures, décors et usages du toit à l'époque moderne, XV^e-XVII^e-siècle*. Paris : Picard (De architectura, 16), p. 137-152 [site de Saint-Germain-de-Livet (Calvados)].

CRÉPIN-LEBLOND Thierry, GERBIER Aurélie, MADINIER-DUÉE Pauline, 2016 - *Masséot Abaquesne : l'éclat de la faïence à la Renaissance* [exposition, Musée national de la Renaissance, château d'Écouen, 11 mai-3 octobre 2016, Musée des beaux-arts et de la céramique, Rouen, 20 octobre 2016-3 avril 2017]. Paris : RMN-Grand Palais, 158 p.

DAUVIN Antoine, 2016 - Caen dans les guerres de Religion : autour de Jean Pelet, frère du gouverneur Gaspard de La Vêrune (1589-1594) inhumé dans l'église du château de Caen. *Annales de Normandie*, 66^e année, n° 1 (janvier-juin), p. 31-45.

DELMAS Vincent, 2016 - Terre cuite de type ibérique ou français. In, MÉTREAU Lætitia (dir.), *Identifier la céramique au Québec*. Québec : CELAT (Cahiers d'archéologie du CELAT, 41, Série Archéométrie, 8), p. 71-73.

DELSALLE Lucien, 2016 - *Les moulins du Robec et de l'Aubette : découvertes du patrimoine à contre-courant*. Fontaine-le-Bourg : le Pucheux, 287 p.

DERVIN Stéphanie, LECLER-HUBY Élisabeth, 2016 - Normandie. Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^e au XVI^e siècle : production, diffusion. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 302-303.

DUPONT Hélène, 2016 - Caen (Calvados). Rue Daniel Huet ; "Fort des Jacobins ou de la Cerle", "Bains et lavoirs publics". Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 249-250.

DUPONT Hélène, LEFEBVRE Raphaëlle, 2016 - Bellou-en-Houlme (Orne). Place de l'Église,

"aménagement centre bourg". Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 285-286.

FAISANT Étienne, 2016 - Défense et ostentation : fortifications dans les châteaux de basse Normandie aux XVI^e et XVII^e siècles. In, FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine et MOUILLEBOUCHE Hervé (dir.), *Fortifier sa demeure du XVI^e au XVIII^e siècle : actes du cinquième Colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*. Chagny : Éditions du Centre de castellologie de Bourgogne, p. 166-187.

FAUCHERRE Nicolas, GAUTIER Delphine, MOUILLEBOUCHE Hervé, 2016 - *Fortifier sa demeure du XVI^e au XVIII^e siècle : actes du cinquième Colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*. Chagny : Éditions du Centre de castellologie de Bourgogne, 469 p.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, 2016 - Grès normand du Bessin-Cotentin et du Mortainais-Domfrontais. In, MÉTREAU Lætitia (dir.), *Identifier la céramique au Québec*. Québec : CELAT (Cahiers d'archéologie du CELAT, 41, Série Archéométrie, 8), p. 259-262.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, RIDEL Élisabeth, 2016 - Balleroy, Molay-Littry (Le) (Calvados). Cerisy-la-Forêt (Manche). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 301-302.

GASTINNE Jean-Baptiste, 2016 - *Le Havre 1517-1789 : histoire d'une identité urbaine*. Mont-Saint-Aignan : Presses universitaires de Rouen et du Havre, 696 p.

GUILLOT Bénédicte, 2016 - Mézidon-Canon (Calvados) : église du Breuil. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 291.

GUILLOT Bénédicte, CALDERONI Paola, LECLER-HUBY Élisabeth, 2016 - Un exceptionnel mobilier d'apothicairerie rejeté au XVIII^e siècle dans les fossés de la ville d'Évreux : céramiques, verreries et faïences de Masséot Abaquesne. In, RAVOIRE Fabienne et HARRY Alba, (dir.),

Faïences et majoliques du XV^e au XVII^e siècle en France et en Belgique, Dijon : Éditions universitaires de Dijon (Art, Archéologie et Patrimoine), p. 197-211.

LEMOINE-DESCOURTIEUX Astrid, 2016 - Verneuil-sur-Avre, La Pomme d'Or : origine médiévale et aspects de la spéculations immobilière à l'époque moderne. *Monuments et sites de l'Eure*, 161, p. 3-16.

PAGAZANI Xavier, 2016 - Le couronnement des demeures de la noblesse normande : toits en fer de hache et toits en terrasse. In, CHATENET Monique, GADY Alexandre (dir.), *Toits d'Europe : formes, structures, décors et usages du toit à l'époque moderne, XV^e-XVII^e siècle*. Paris : Picard (De architectura, 16), p. 121-136.

PAGAZANI Xavier, 2016 - Réalité ou simulacre : la défense des maisons nobles en Haute-Normandie (1450-1600). In, Nicolas Faucherre, Delphine Gautier et Hervé Mouillebouche (dir.), *Fortifier sa demeure du XVI^e au XVIII^e siècle : actes du cinquième colloque international au château de Bellecroix, 16-18 octobre 2015*. Chagny : Éditions du Centre de castellologie de Bourgogne, p. 146-165.

PAGNIER Catherine, 2016 - Une vente aux enchères dans le Cotentin du XVIII^e siècle. *Revue de la Manche*, 58, fasc. 233, p. 45-62.

POULAIN France, 2016 - Les décors retrouvés du château de Gaillon. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 173-179.

RAVOIRE Fabienne, HORRY Alban (dir.), 2016 - *Faïences et majoliques du XV^e au XVII^e siècle en France et en Belgique : pour un bilan des connaissances archéologiques*. Table ronde internationale, Sens, CEREP, 7-8 septembre 2010. Dijon : Éditions universitaires de Dijon (Art, Archéologie et Patrimoine), 246 p.

SUZANNE Mireille, SUZANNE Thierry, 2016 - Conches-en-Ouche : restauration du Manoir de La Balivière. *Monuments et sites de l'Eure*, 158, p. 46-48.

VINCENT Jean-Baptiste, 2016 - Caen (Calvados). Enceinte urbaine du Bourg-le-Roi. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 249.

VULLIOD François, 2016 - Les Aux Épaules : histoire d'une ascension sociale. *Revue de la Manche*, 234, p. 19-46.

WAWRZYNIAK Mathieu, LARRATTE Maxime, 2016 - La fouille du cloître de l'abbaye Saint-Martin-d'Auchy à Aumale (Seine-Maritime). In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 163-171.

■ Époque contemporaine

CARPENTIER Vincent, DUJARDIN Laurent, MARCIGNY Cyril, avec la collab. de BURENS Albane, CAROZZA Laurent, GRUSSENMEYER Pierre, GUILLEMIN Samuel, MAZET Sylvain, VIPARD Laurent, 2016 - "Archéologie du refuge" ou de "l'enfermement-volontaire". La carrière-refuge de la brasserie Saingt à Fleury-sur-Orne (Calvados). *Archéologie de la réclusion et de la détention. Les Nouvelles de l'Archéologie*, 143, p. 59-63.

CHATOUX Claude, 2016 - Les sites de l'armée allemande dans l'Eure : un autre patrimoine. *Monuments et sites de l'Eure*, 158, p. 3-10.

CHAZETTE Alain, NOWAK Pierre, PAICH Bernard, avec la collab. de DESTOUCHES Alain, TOMINE Jacques, PAINDAVOINE Ingrid, 2016 - *Stations radar et radio-navigation sur le Mur de l'Atlantique : spécial Belgique, Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie*. Vertou : Éditions Histoire et fortifications, 160 p.

CHEVALLIER Robert, 2016 - De la Luftwaffe à l'US Army : l'aérodrome de Lonrai / Colombiers en 1944. *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, T. CXXXV, 3^e et 4^e trim., p. 141-197.

DUPONT Hélène, 2016 - Caen (Calvados). Rue Daniel Huet ; "Fort des Jacobins ou de la Cercle", "Bains et lavoirs publics". Chroniques des fouilles médiévales en France en 2015. *Archéologie Médiévale*, 46, p. 249-250.

FICHET DE CLAIRFONTAINE

François, 2016 - Pourquoi fouiller les camps d'enfermement de la seconde guerre mondiale ? Le camp de travail de la Glacerie (Manche). *Archéologie de la réclusion et de la détention. Les Nouvelles de l'Archéologie*, 143, p. 48-53.

GENDRON François, SPOONER Thomas Q., CALLIGARO Thomas, 2016 - Flacons à parfum et pots à onguent de l'épave du Casimir (1829) : des témoignages rares de la faïencerie Robert Le Demandé (Sanvic au Havre, Seine-Maritime). *Revue archéologique de l'Ouest*, 33, p. 311-328.

POULAIN France, 2016 - La seconde guerre mondiale dans l'Eure : à la recherche des traces de l'occupation allemande. In, BOLO Nathalie et CARRÉ Florence (textes réunis par), *Journées archéologiques de Haute-Normandie : Conches-en-Ouche, 5 et 6 juin 2015*. Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre, p. 181-189.

NORMANDIE

Index chronologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Paléolithique

Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson	126
Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81
Grossœuvre Ciskey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Hérouville Rue de la Fontaine	243
Olendon Les Feugres	94
Quincampoix Rue du Cailly	251
Les premiers hommes en Normandie	273
Le Rozel Le Pou	184
Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues	211
Saint-Saëns ZA du Pucheuil	263

Mésolithique

Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel	73
Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81

Néolithique

Alizay Rue des Forières	117
Basly La Campagne (fouille programmée)	29
Bellengreville, Frénoeuville, Soliers Interconnexion	36
Biéville-Beuville Parcelle AB 3	38
Biéville-Beuville VC 302 : Le Londel	38
Blainville-sur-Orne ZAC Terres d'Avenir	39
Brécey La Croix au Mée	167
Caen Château : donjon	45
Les caractéristiques du débitage d'éclat au VSG	274
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue aux Saulniers	231
Cléon Moulin IV	234
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille	53
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Évreux La Croix Boucher : extension (fouille préventive)	70
Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (diag.)	126
Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel	73
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79
Goulet Le Mont	208
Grossœuvre Ciskey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	243
Herqueville Les Treize Vents	175

Isneauville Rue du Mesnil	245
Limésy La Grande Rue, Clos de l'Église	247
Miserey ZA Bio-Normandie Parc	141
Mont-Cauvaire Route du Mesnil	248
Le Néolithique moyen en Basse-Normandie	276
Olendon Les Feugres	94
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 2	102
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261
Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105
Val-de-Reuil Route des Falaises, Voie Dagobert	144

Protohistoire

Alizay La Chaussée, n° 2	116
Basly La Campagne (fouille programmée)	29
Basly La Campagne (sondage)	30
Bayeux Boulevard du 6 juin	31
Bellengreville, Frénoeuville, Soliers Interconnexion	36
Bénoeuville ZAC Le Fond du Pré	37
Bois-L'Évêque Rue Principale, RD 53	228
Caen Château : donjon	45
Dardez Rue des Haies Bourdon	119
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78
Grossœuvre Ciskey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	243
Hérouville Route de Saint-Martin	244
Heudebouville La Fosse à la Reine	139
Isneauville Rue du Mesnil	245
Montville Rue du Lieupin	248
Productions et échanges en pays de Bray	269
Saint-André-de-l'Eure ZA La Croix Prunelle	143
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 1	101
Saint-Martin-de-l'If Fréville : rue des Deux Mares	258
Saint-Martin-le-Gréard Le Bourg, parcelle ZB 5	189
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261
Sideville Le Coignet	195
Le Teilleul ZA de la Pommeraie, hôtel Morton	196
Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	265
Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105
Val-de-Reuil Route des Falaises, Voie Dagobert	144

■ Âge du Bronze

Alizay Rue des Forières	117
Biéville-Beuville Parcelle AB 3	38
Biville Hameau Gardin	166
Blainville-sur-Orne ZAC Terres d'Avenir	39
Carquebut Silo Agrial	170
Caudebec-lès-Elbeuf 124, rue de la République	233
Cléon Moulin IV	234
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille	53
Commes, Étreham, Port-en-Bessin-Huppain	58
Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	59
Évrecy La Croix Boucher : extension (diagnostic)	69
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79
Mont-Cauvaire Route du Mesnil	248
Mouen Zone de stockage des déchets inertes	92
Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	210
Port-en-Bessin-Huppain RD 514 : rectif. de virage	97
Ranville RD 223	97
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 2	102
Saint-Pierre-de-Coutances La Côteerie	190
Saint-Sébastien-de-Raids Carrière de la Cavée	193
Ussy Route du Hamel, Le Parc	106
Yerville Rue des Laboureurs : Parc d'activités	268

■ Âge du Fer

Bayeux Route du Molay-Littry	31
Bellengreville Route d'Argences	34
Blainville-sur-Orne ZAC Terres d'Avenir	39
Brécey La Croix au Mée	167
Briouze, Sainte-Opportune RD 924	207
Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	231
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue aux Saulniers	231
Cléon Moulin IV	234
Commes, Étreham, Port-en-Bessin-Huppain	58
Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	59
Condé-sur-Vire Le Mesnil Grimault	174
Dardez Rue des Haies Bourdon	119
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 1	64
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Évrecy La Pillardière	71
Évreux 11, rue de l'Horloge	121
Évreux Jardins de l'Évêché	122
Fauville-en-Caux Rue du Clos du Moulin	241
Fontenay-le-Marmion Route de Rocquancourt	77
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79
Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81
Grentheville ZAC Éole, dernière tranche	81
Grossœuvre Ciskey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	243
Hérouvillette, Ranville Contournement..., site 4	84
Heudebouville Écoparc 3	137
Monceaux-en-Bessin, Saint-Martin-des-Entrées	90
Monceaux-en-Bessin Liaison RD 6-RD 94, sites 1 et 2	90
Mouen Zone de stockage des déchets inertes	92
Moult Le Relai de Poste	93
Pontorson 2, rue du Prieuré Ardevon	181
Quincampoix Rue du Cailly	251
Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey	187

Saint-Pierre-de-Coutances La Côteerie	190
Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat	261
Saint-Saëns ZA du Pucheuil	263
Saint-Sébastien-de-Raids Carrière de la Cavée	193
Val-de-Reuil Voie de l'Orée	144
Yerville Rue des Laboureurs : Parc d'activités	268

■ Antiquité

Alizay La Chaussée, n° 2	116
Anneville-Ambourville, Yville-sur-Seine Le Sablon	225
ARBANO : l'Antiquité en Basse-Normandie	277
Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	206
Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	27
Authueil Église	207
Authie, Cussy CD 220-VC 301	28
Avranches Place Saint-Anselme : site Tabur	164
Bayeux Route du Molay-Littry	31
Bayeux 127 rue Saint-Jean	33
Bayeux 38 rue Saint-Martin, 13 bis rue des Bouchers	33
Bellengreville Route d'Argences	34
Bellengreville, Frénouville, Soliers Interconnexion	36
Biéville-Beuville VC 302 : Le Londel	38
Boulon Rue Nelson Mandela	41
Bourguébus La Main Delle, extension 2	42
Brécey La Croix au Mée	167
Canouville 11, rue de Bas	229
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue aux Saulniers	231
Caudebec-lès-Elbeuf 124, rue de la République	233
Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	171
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille	53
Colomby-Anguerny Le Val Ango	55
Commes Le Bourg	56
Commes, Étreham, Port-en-Bessin-Huppain	58
Commes, Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	59
Condé-sur-Vire Le Mesnil Grimault	174
Dardez Rue des Haies Bourdon	119
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 1	64
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Évrecy La Pillardière	71
Évreux 11, rue de l'Horloge	121
Évreux Jardins de l'Évêché	122
Fauville-en-Caux Rue du Clos du Moulin	241
Fontenay-le-Marmion Route de Rocquancourt	77
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79
Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81
Grentheville ZAC Éole, dernière tranche	81
Grossœuvre Ciskey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Harfleur ZAC du Cantipou, Campdolent	243
Hérouvillette, Ranville Contournement..., site 4	84
Heudebouville Écoparc 3	137
Heudebouville La Fosse à la Reine	139
Houpeville Rue de la Briqueterie	245
Isigny-le-Buat Rue du Frêne	177
Lessay Rue du Hamet	179
Lillebonne 3, rue des Chouquets	246
Lillebonne 11, rue de la République	246
Limésy La Grande Rue, Clos de l'Église	247

Miserey ZA Bio-Normandie Parc	141	Basly La Campagne (sondage)	30
Montville Rue du Lieupin	248	Bayeux 127 rue Saint-Jean	33
Moult La Traverse : rue du Traité de Rome	94	Bayeux 38 rue Saint-Martin, 13 bis rue des Bouchers	33
Orival Le Grésil	248	Berville-sur-Seine Berges de la Seine : PK 275 à 277	225
Pontorson 2, rue du Prieuré Ardevon	181	Biéville-Beuville Parcelle AB 3	38
Port-en-Bessin-Huppain 41-43 rue de Bayeux	96	Blangy-sur-Bresle Avenue de la Gare	227
Port-en-Bessin-Huppain RD 514 : rectif. de virage	97	Bois-L'Évêque Rue Principale, RD 53	228
Préaux 25, chemin rural	251	De bois, de terre et d'eau	279
Productions et échanges en pays de Bray	269	Brécey La Croix au Mée	167
Prospections aériennes du département de l'Eure	154	Caen Château : aménagements paysagers	43
Saint-André-de-l'Eure ZA La Croix Prunelle	143	Caen Château : donjon	45
Saint-Germain-de-Varreville La Pièce à Trois Cornières	186	Caen 15 rue des Fossés du Château	49
Saint-Gilles Rue du Manoir	187	Caen 9 rue Neuve Bourg l'Abbé : FRAC	50
Saint-Lô Rue des Camélias	188	Caen Tramway extension ligne 1	52
Saint-Martin-de-Mieux Zone Martinia, lot 1	101	Caudebec-lès-Elbeuf 124, rue de la République	233
Saint-Pierre-de-Varengeville Route de Candos	259	Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	171
Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat	261	Chambois Château d'Avrilly	117
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261	Dardez Rue des Haies Bourdon	119
Saint-Saëns ZA du Puceuil	263	Déville-lès-Rouen Rue Raymond Duflo	236
Sideville Le Coignet	195	Dieppe 6-8, boulevard du Général de Gaulle	236
Tessy-Bocage La Botinière	196	Dieppe 4, place du Petit Enfer	240
Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	265	Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 1	64
Ussy Route du Hamel, Le Parc	106	Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65
Val-de-Reuil Route des Falaises, Voie Dagobert	144	Éterville Rue du Village	68
Val-de-Reuil Voie de l'Orée	144	Évreux 11, rue de l'Horloge	121
Valognes Alleaume	197	Évreux Jardins de l'Évêché	122
Valognes La Chasse de la Croix Varin	198	Évreux Place Sepmanville	124
Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux	267	Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (diag.)	126
Vaubadon Carrière de Vaubadon	107	Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (fouille)	127
Le Vieil-Évreux La Basilique	149	Fatouville-Grestain Abbaye de Grestain	130
Vieux Le Champ des Crêtes, le forum	107	Fauville-en-Caux Rue du Clos du Moulin	241
Yvetot Avenue Micheline Ostermeyer	269	Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel	73

Haut Moyen Âge

Acquigny 4, rue Saint-Mauxe	115	Guerny Les Aulnaies	135
Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	27	Hérouville Route de Saint-Martin	244
Avranches Place Saint-Anselme : site Tabur	164	Limésy La Grande Rue, Clos de l'Église	247
Bellengreville, Frénouville, Soliers Interconnexion	36	Lisieux Cathédrale Saint-Pierre	89
Caudebec-lès-Elbeuf Rue Lamartine, rue aux Saulniers	231	Louviers Place de la Demi-Lune	139
Colomby-Anguerny Le Val Ango	55	Martot Les fiefs Mancels : tranche 2	141
Dardez Rue des Haies Bourdon	119	Monfort-sur-Risle Château de Monfort	142
Éterville Rue du Village	68	Montville Rue du Lieupin	248
Évreux Jardins de l'Évêché	122	Moult Le Relai de Poste	93
Fécamp Abbaye de la Trinité	242	Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	210
Grentheville ZAC Éole, dernière tranche	81	Picauville Église Saint-Candide	180
Portbail Rue Edgard Quinet	183	Pontorson 2, rue du Prieuré Ardevon	181
Saint-Saëns ZA du Puceuil	263	Portbail Rue Edgard Quinet	183
Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	265	Productions et échanges en pays de Bray	269

Moyen Âge

Aizier Chapelle Saint-Thomas	115	Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Abbaye	213
Alençon Cour Carrée de la Dentelle	205	Saint-Gilles Rue du Manoir	187
Aménagement hydraulique des fonds de vallée	25	Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens	257
Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	206	Saint-Martin-le-Gréard Route d'Hardinvast	189
Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	27	Saint-Pierre-de-Coutances La Côtterie	190
Autheuil Église	207	Saint-Pierre-de-Varengeville Route de Candos	259
Avranches Place d'Estouteville : rempart	163	Saint-Quentin-sur-le-Homme Église	192
		Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261

Saint-Sever-Calvados Abbaye Notre-Dame	103	Éterville Rue du Village	68
Savigny-le-Vieux Abbaye de Savigny	193	Évrecy La Croix Boucher : extension (diagnostic)	69
Sideville Le Coignet	195	Évrecy La Croix Boucher : extension (fouille préventive)	70
Tourville-la-Rivière Boulevard Gabriel Péri	265	Évrecy La Pillardière	71
Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105	Évreux Jardins de l'Évêché	122
Typochronologie de la céramique médiévale	278	Évreux Place Sepmanville	124
Ussy Route du Hamel, Le Parc	106	Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (diag.)	126
Le Val-au-Perche Le Theil-sur-Huisne : place des Teilleuls	217	Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (fouille)	127
Valognes Place du Château : Coeur de Ville, phase 2	198	Fatouville-Grestain Abbaye de Grestain	130
Le Vaudreuil Le Golf	146	Fontenay-le-Marmion Route de Rocquancourt	77
Le Vieil-Évreux La Basilique	149	Fourneville Quartier de l'Église	77

■ Moderne

Acquigny 4, rue Saint-Mauxe	115	Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78
Alençon Cour Carrée de la Dentelle	205	Grossœuvre Cissey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Aménagement hydraulique des fonds de vallée	25	Hénouville Route de Saint-Martin	244
Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	206	Heudebouville Écoparc 3	137
Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	27	Honfleur La Lieutenance	87
Autheuil Église	207	Houlgate Route de Trouville	88
Avranches Place d'Estouteville : rempart	163	Lessay Rue du Hamet	179
Barbery Les tuileries de Barbery	28	Lisieux Cathédrale Saint-Pierre	89
Bayeux Boulevard du 6 juin	31	Louviers Place de la Demi-Lune	139
Bayeux Route du Molay-Litry	31	Louviers 46 rue du 11 novembre	140
Bayeux Rue du Moulin Renard	33	Martot Les fiefs Mancels : tranche 2	141
Bayeux 127 rue Saint-Jean	33	Monceaux-en-Bessin, Saint-Martin-des-Entrées	90
Bayeux 38 rue Saint-Martin, 13 bis rue des Bouchers	33	Montville Rue du Lieupin	248
Bernières-sur-Seine Rue de l'Épine Blanche	117	Pierreville La Bourdonnerie, route du Moulin	180
Berville-sur-Seine Berges de la Seine : PK 275 à 277	225	Pont-de-l'Arche Rue du Général de Gaulle	143
Biéville-Beuville Parcelle AB 3	38	Pontorson 2, rue du Prieuré Ardevon	181
Biville Hameau Gardin	166	Port-en-Bessin-Huppain 41-43 rue de Bayeux	96
Bois-L'Évêque Rue Principale, RD 53	228	Portbail Rue Edgard Quinet	183
De bois, de terre et d'eau	279	Productions et échanges en pays de Bray	269
Brécey La Croix au Mée	167	Rouen 28, rue Blaise Pascal	252
Bréhal Rue des Chesneaux	169	Rouen 188 rue de Martainville (diagnostic)	254
Caen Rue Bicoquet	42	Rouen 188 rue de Martainville (étude de bâti)	255
Caen Château : aménagements paysagers	43	Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze	211
Caen 15 rue des Fossés du Château	49	Saint-Gilles Rue du Manoir	187
Caen 9 rue Neuve Bourg l'Abbé : FRAC	50	Saint-Jacques-sur-Darnétal Rue de la Brûlée	257
Caen Place de la République	51	Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens	257
Caen Tramway extension ligne 1	52	Saint-Martin-de-Bonfossé Chemin du Village Guernet	189
Carquebut Silo Agrial	170	Saint-Martin-de-l'If Fréville : rue des Deux Mares	258
Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	231	Saint-Martin-le-Gréard Le Bourg, parcelle ZB 5	189
Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	171	Saint-Pierre-de-Coutances La Côtterie	190
Chambois Château d'Avrilly	117	Saint-Pierre-de-Varengeville Route de Candos	259
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille	53	Saint-Quentin-sur-le-Homme Église	192
Colomby-Anguerny Le Val Ango	55	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261
Commes Le Bourg	56	Saint-Sever-Calvados Abbaye Notre-Dame	103
Commes Le Vary	58	Savigny-le-Vieux Abbaye de Savigny	193
Condé-sur-Vire Le Mesnil Grimault	174	Sideville Le Coignet	195
Courcelles-sur-Seine Rue de l'Abbaye du Beau Bec	118	Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105
Dardev Rue des Haies Bourdon	119	Typochronologie de la céramique médiévale	278
Déville-lès-Rouen Rue Raymond Duflo	236	Le Val-au-Perche Le Theil-sur-Huisne : place des Teilleuls	217
Dieppe 6-8, boulevard du Général de Gaulle	236	Valognes Place du Château : Coeur de Ville, phase 2	198
Dieppe 4, place du Petit Enfer	240	Le Vaudreuil Le Golf	146
Donville-les-Bains ZAC de la Herberdière, tranche 1	174	Vire-Normandie 17, rue des Cordeliers	108
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 1	64		
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65		
Émiéville Le Petit Bois, rue de l'Épine, rue de la Motte	67		

■ Contemporain

Acquigny 4, rue Saint-Mauxe	115
Alençon Cour Carrée de la Dentelle	205
Alizay La Chaussée, n° 2	116

Argentan Pôle de santé libéral et ambulatoire	206	Grainville-Langannerie Rue de l'Église, La Cavée	81
Audrieu Les Grands Jardins : tranche 3	27	Grossœuvre Cissey : rues Viancourt et Bourdonné	132
Authie, Cussy CD 220-VC 301	28	Hérouville Route de Saint-Martin	244
Avranches Place d'Estouteville : rempart	163	Hérouvillette, Ranville Contournement..., site 4	84
Bayeux Boulevard du 6 juin	31	Heudebouville Écoparc 3	137
Bayeux Route du Molay-Littry	31	Honfleur La Lieutenance	87
Bayeux 38, rue Saint-Martin, 13 bis rue des Bouchers	33	Houlgate Route de Trouville	88
Bénouville ZAC Le Fond du Pré	37	Huberville Four à chaux des Grandes Carrières	176
Bernières-sur-Seine Rue de l'Épine Blanche	117	Isneauville Rue du Mesnil	245
Berville-sur-Seine Berges de la Seine : PK 275 à 277	225	Louviers Place de la Demi-Lune	139
Blainville-sur-Orne ZAC Terres d'Avenir	39	Martot Les fiefs Mancels : tranche 2	141
Bois-L'Évêque Rue Principale, RD 53	228	Le Mesnil-Tôve Le Bourg : Ferme Lebrun	180
De bois, de terre et d'eau	279	Monceaux-en-Bessin, Saint-Martin-des-Entrées	90
La Bouille Le Chemin Perret	228	Moult La Traverse : rue du Traité de Rome	94
Bourguébus La Main Delle, extension 2	42	Pierreville La Bourdonnerie, route du Moulin	180
Brécey La Croix au Mée	167	Pont-de-l'Arche Rue du Général de Gaulle	143
Bréhal Rue des Chesneaux	169	Pontorson 2 , rue du Prieuré Ardevon	181
Briouze, Sainte-Opportune RD 924	207	Port-en-Bessin-Huppain 41-43 rue de Bayeux	96
Caen Château : donjon	45	Port-en-Bessin-Huppain RD 514 : rectif. de virage	97
Caen 116, rue de la Délivrante	48	Portbail Rue Edgard Quinet	183
Caen 59, avenue de la Libération	50	Rai Le Val	211
Caen 9, rue Neuve Bourg l'Abbé : FRAC	50	Ranville RD 223	97
Caen Place de la République	51	La Rivière-Saint-Sauveur 43 rue du Bourg	100
Caen Tramway extension ligne 1	52	Rolleville Rue de l'Abbé Mazé, sente Sainte-Clotilde	251
Camberton 745 ^e Bataillon de chars	169	Rouen 49 bis, rue de l'Avalasse	252
Canouville 11, rue de Bas	229	Rouen 28, rue Blaise Pascal	252
Carquebut Silo Agrial	170	Rouen Avenues de Caen et Jean Rondeau, rue Poterat	253
Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	231	Rouen 188 rue de Martainville (étude de bâti)	255
Cerisy-la-Forêt Abbaye de Saint-Vigor	171	Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze	211
Chérancé-le-Héron Route du Bourg-Neuf	174	Saint-André-de-l'Eure ZA La Croix Prunelle	143
Colomby-Anguerny Le Clos Bataille	53	Saint-Aubin-sur-Gaillon Rue de la Mare en Pierre	144
Colomby-Anguerny Le Val Ango	55	Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Abbaye	213
Commes Le Bourg	56	Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010, rue des Canadiens	257
Commes Le Vary	58	Saint-Jean-de-la-Haize Contournement de Marcey	187
Courseulles-sur-Mer Juno Beach : Tobrouk Ic 116	60	Saint-Jouin La Taille	100
Deauville 145, avenue de la République	64	Saint-Martin-de-Bonfossé Chemin du Village Guernet	189
Déville-lès-Rouen 3 rue Gambetta	235	Saint-Martin-de-l'If Fréville : rue des Deux Mares	258
Déville-lès-Rouen Rue Raymond Duflo	236	Saint-Martin-le-Gréard Le Bourg, parcelle ZB 5	189
Donville-les-Bains ZAC de la Herberdière, tranche 1	174	Saint-Pierre-de-Coutances La Côtterie	190
Douvres-la-Délivrante ZAC des Hauts Prés, tranche 1	64	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie	261
Douvres-la-Délivrante ZAC des Hauts Prés, tranche 2	65	Saint-Sébastien-de-Raids Carrière de la Cavée	193
Émiéville Le Petit Bois, rue de l'Épine, rue de la Motte	67	Saint-Sever-Calvados Abbaye Notre-Dame	103
Éterville Rue du Village	68	Sideville Le Coignet	195
Évrecy La Croix Boucher : extension (diagnostic)	69	Soliers Le Clos du Four	104
Évrecy La Croix Boucher : extension (fouille préventive)	70	Le Teilleul ZA de la Pommeraie, hôtel Morton	196
Évrecy La Pillardière	71	Tessy-Bocage La Botinière	196
Évreux Jardins de l'Évêché	122	Tourville-sur-Odon Sous Mondrainville	105
Évreux Place Sepmanville	124	Ussy Route du Hamel, Le Parc	106
Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (diag.)	126	Valognes Place du Château : Coeur de Ville, phase 2	198
Évreux, Guichainville ZAC du Long-Buisson (fouille)	127	Vaubadon Carrière de Vaubadon	107
Fécamp Abbaye de la Trinité	242	Le Vaudreuil Le Golf	146
Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	72	Vestiges de la Seconde Guerre mondiale	281
Fleury-sur-Orne Rue Louise Michel	73	Vieux-Manoir Route de la Gare	267
Fleury-sur-Orne Villa Fleury, 53 route d'Harcourt	76	Vieux-Port Cale de la Bonne Auberge	152
Fontenay-le-Marmion Route de Rocquancourt	77	Vire-Normandie 17 rue des Cordeliers	108
Fourneville Quartier de l'Église	77	Yerville Rue des Faubourgs, route de Veules-les-Roses	152
Gaillon Anciens jardins hauts du château	131		
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 1	78		
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, tranche 2	79		

NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

NORMANDIE

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	: Âge du Bronze
CHAL	: Chalcolithique
CONT	: Contemporain
FER	: Âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
HMA	: Haut Moyen Âge (V ^e -X ^e s.)
IND	: Indéterminé
MÉD	: Médiéval
MÉS	: Mésolithique
MUL	: Multiple
MOD	: Moderne
NÉO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PRO	: Protohistoire

Nature de l'opération

DEC	: Découverte fortuite
Diag	: Diagnostic
DOC	: Étude documentaire
EB	: Étude du bâti
ÉTU	: Étude
FP	: Fouille programmée
F Prév.	: Fouille préventive
PA	: Prospection aérienne
PAN	: Programme d'analyses
PMS	: Prospection (matériel spécialisé)
PRM	: Prospection magnétique, détecteur de métaux
PI	: Prospection inventaire
PT	: Prospection thématique
PCR	: Projet collectif de recherche
RAR	: Relevé d'art rupestre
Sond	: Sondage
ST	: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables d'opérations

ASS	: Association
AFT	: Actual Foncier Topographie
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CD 14	: Service archéologie du département du Calvados
CHAM	: Chantiers Histoire et Architecture Médiévales
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
COL	: Collectivité
ÉVEHA	: Bureau d'études ÉVEHA
INRAP	: Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
MADE	: Mission archéologique départementale de l'Eure
SMAVE	: Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu
SRA	: Service régional de l'archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

Autres

BP	: Before present (avant notre temps)
CRAHAM	: Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Antiques et Médiévales (Univ. Caen)
FNAP	: Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS	: Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS	: Groupe de Recherches d'histoire (Univ. Rouen)
MH	: Monument historique
PLU	: Plan local d'urbanisme
RAP	: Redevance en archéologie préventive
RFO	: Rapport final d'opération
UMR	: Unité mixte de recherche
ZPPA	: Zone de présomption de prescription archéologique

NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

CHEFS DE SERVICE

Karim GERNIGON

*Conservateur régional de l'archéologie de Normandie
Spécialité : Néolithique*

Cyrille BILLARD

Conservateur régional de l'archéologie adjoint, site de Caen

Olivier KAYSER

*Conservateur régional de l'archéologie adjoint, site de Rouen
jusqu'au 31/05/2016*

SECRÉTARIAT DE LA RECHERCHE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Pascal COUANON <i>Technicien de recherche</i>	Gestion des documents d'urbanisme, secrétariat, surveillance de travaux	Haut Moyen Âge, Seconde Guerre mondiale	Caen
Jean-Louis GILET <i>Adjoint administratif principal</i>	Secrétariat, Redevance d'archéologie préventive		Rouen
Christelle GUILLAUME <i>Secrétaire administrative</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, subvention des opérations programmées		Caen
Nathalie LEMONNIER <i>Adjointe administrative principale arrivée le 01/04/2016</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive		Rouen

CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET PORTER À CONNAISSANCE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, gestion des RFO, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Christophe CHAPPET <i>Technicien de recherche</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, consultation projets, PLU, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Antiquité	Rouen
Laure DÉDOUIT <i>Assistante ingénieure</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, cartographie, gestion des RFO, orientation des recherches universitaires		Caen
Anne ROPARS <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, administration des bases de données, gestion des archives, consultation projets, ZPPA	Paléolithique	Caen

GESTION DU TERRITOIRE

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Cyrille BILLARD <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Calvados	Néolithique, âge du Bronze, Seconde Guerre mondiale	Caen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Expertise pour le haut Moyen Âge	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Dominique CLIQUET <i>Conservateur en chef du patrimoine</i>	Manche	Paléolithique, Mésolithique	Caen
Laurence ELOY-EPAILLY <i>Ingénieure d'études</i>	Arrondissement de Rouen	Antiquité	Rouen
Philippe FAJON <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissement des Andelys, canton de Vernon, Communauté d'Agglo Seine-Eure, ville d'Évreux, carrières	Préhistoire, archéologie du paysage	Rouen
Éric FOLLAIN <i>Technicien de recherche</i>	Arrondissement du Havre, suivi de travaux sur les monuments historiques	Périodes historiques, archéologie du bâti	Rouen
Olivier KAYSER <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Mésolithique	Rouen
Thierry LEPERT <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissements de Bernay et d'Évreux, communes du Vieil-Évreux et de Pîtres, travaux routiers de l'Eure, archéologie en forêts	Âge du Bronze, Âge du Fer	Rouen
Sophie QUÉVILLON <i>Conservatrice du patrimoine</i>	Orne, dossiers urbains de Lisieux, Bayeux et Vieux, projet de CCE régional	Antiquité	Caen

GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Bertrand FAUQ <i>Technicien de recherche</i>	Dépôts archéologiques du Calvados et de l'Orne surveillances de travaux, DAO	Moyen Âge, Moderne	Caen
Étienne MANTEL <i>Technicien de recherche</i>	Dépôt archéologique de l'Eure et de la Seine-Maritime, site d'Eu "Bois-l'Abbé"	Antiquité	Rouen

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Patricia MOITREL <i>Secrétaire de documentation</i>	Bibliothèque du patrimoine, suivi éditorial du <i>Bilan Scientifique régional</i> et d' <i>Archéologie en Normandie</i> , DAO, PAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen



Diffusion gratuite

LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|---|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS - MARINES |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |